



UNIVERSITÉ de STRASBOURG

École doctorale 519 : Sciences humaines et sociales - Perspectives européennes
UMR 7044 Archéologie et histoire ancienne : Méditerranée – Europe (ARCHIMÈDE)

en co-tutelle avec :

Rheinische Friedrich-Wilhelms-Universität Bonn

THÈSE présentée par :

Franziska Reich

soutenue le : 7 avril 2018

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'Université de Strasbourg**

Discipline/ Spécialité : Histoire - Histoire ancienne

Cadeaux et communication dans les correspondances latines d'Occident (IV^e-VI^e siècles)

THÈSE DIRIGÉE PAR :

M. Eckhard WIRBELAUER

M. Konrad VÖSSING

Professeur de l'Université de Strasbourg

Professeur de l'Université de Bonn

RAPPORTEURS :

Mme Claire SOTINEL

M. Hartmut LEPPIN

Professeure de l'Université Paris-Est Créteil

Professeur de l'Université de Frankfurt a. M.

MEMBRE DU JURY :

Mme Bernadette CABOURET

Professeure de l'Université Lyon 3

Remerciements

Ma thèse de doctorat doit beaucoup à la confiance que m'ont accordée mes directeurs de recherche, M. WIRBELAUER et M. VÖSSING. La liberté dans l'élaboration du sujet et l'autonomie de travail qu'ils m'ont laissées, se sont conjuguées à des entretiens ponctuels qui m'ont permis d'avancer dans ma réflexion. J'aimerais les remercier vivement pour l'expérience et les conseils dont ils m'ont fait bénéficier. Ma formation doctorale s'inscrit dans le cadre de la double influence de l'UMR 7044 Archimède de l'Université de Strasbourg, mon laboratoire d'origine où j'ai passé mes premières années de recherche, et du Seminar für Alte Geschichte de l'Université de Bonn, qui m'a accueillie régulièrement entre 2013 et 2017. J'aimerais également remercier Mme SOTINEL, Mme CABOURET et M. LEPPIN qui ont accepté d'évaluer ce travail.

Mes six années de recherche doctorale n'auraient pas été possibles sans un soutien financier très généreux. Je voudrais remercier : l'Université de Strasbourg et le collège doctoral « Foule et intégration dans les sociétés antiques (FISA-MIAG) » qui m'ont permis de bénéficier d'un contrat doctoral durant les trois premières années de mes travaux ; l'Université franco-allemande (UFA) et le collège doctoral FISA-MIAG pour leurs bourses de mobilité, qui ont rendu possibles de nombreux déplacements et un long séjour de recherche en Allemagne ; et l'Agence nationale de la recherche, qui finance mon poste d'ingénieur de recherche au sein du projet « Archéologie d'une période de transformation : la nécropole de Niedernai et le V^e siècle dans la région du Rhin supérieur (Nied'Arc5) » jusqu'en mars 2018.

Enfin, j'aimerais remercier mes collègues allemands, français, italiens, luxembourgeois et suisses pour le travail commun des dernières années et leur aide précieuse lors de la finition de cette thèse, mes amis pour leurs encouragements constants, mes parents pour leur affection et leur confiance, et enfin, merci à ma petite famille, à mon fils Arthur et à son papa, pour leur soutien et leur amour.

Sommaire

Introduction	3
1. État de la recherche	5
1.1. La question du don en histoire	6
1.1.1. L'historien face à l'héritage anthropologique	6
1.1.2. Les approches du don dans l'Antiquité tardive	9
1.1.3. <i>Don et contre-don</i> dans les relations interpersonnelles .	12
1.2. Communication et histoire ancienne	15
1.2.1. Une élasticité conceptuelle	15
1.2.2. Approches de la communication antique	16
1.2.3. Le concept de médias en sciences historiques	19
2. Méthode et sources	23
2.1. Objet de recherche et définitions	23
2.1.1. Observations sémantiques	23
2.1.2. L'objet comme un porteur de message	26
2.1.3. Offrir comme un acte de communication	27
2.1.4. Problématique	29
2.2. Le cadeau dans les correspondances tardo-antiques	30
2.2.1. Le genre épistolaire antique	30
2.2.2. Les aspects techniques de la lettre antique	35
2.2.3. Les caractéristiques du corpus	39
2.2.4. Plan	43
I. Pompe, prestige et politique. Les médias de la communication sénatoriale	47
1. Honneurs, spectacles et cadeaux. Les magistratures et la stratégie de communication des <i>Symmachi</i>	49
1.1. Les cadeaux consulaires dans la correspondance de Symmaque	52
1.1.1. Festivités consulaires et cadeaux habituels	52

1.1.2.	L'oubli du cadeau : un faux pas significatif	53
1.1.3.	Les cadeaux du consul Symmaque (391)	56
1.2.	Les magistratures de Memmius, un enjeu familial	59
1.2.1.	Les magistratures mineures à la fin du IV ^e siècle	59
1.2.2.	La date des <i>editiones</i> de Memmius	61
1.2.3.	Un investissement familial	63
1.3.	Des spectacles pour le peuple	64
1.3.1.	Organisation, matériel et déroulement	64
1.3.2.	La distribution de vêtements	69
1.4.	Conclusion : les magistratures et la représentation familiale	71
2.	Des médias prestigieux pour commémorer les <i>editiones</i> de Memmius	73
2.1.	Des cadeaux pour les absents	73
2.2.	Les plats en argent tardo-antiques	75
2.2.1.	Terminologie et matériel	75
2.2.2.	Discours littéraires et réalités de découverte	78
2.2.3.	Les <i>missoria</i> des magistrats	81
2.3.	Les diptyques tardo-antiques en ivoire	87
2.3.1.	Terminologie et matériel	87
2.3.2.	Origine	89
2.3.3.	Les diptyques, un support d'écriture ?	90
2.4.	Conclusion : les médias de la représentation sénatoriale dans la correspondance de Symmaque	92
II.	Plaisirs de la table et commodités. Les médias de la vie aristocratique	95
1.	Le luxe alimentaire dans la communication de l'aristocratie bordelaise	97
1.1.	Alimentation et communication	97
1.2.	L'homme et la mer. Identité et régionalisme de l'aristocratie bordelaise	99
1.2.1.	Trente huîtres de Bordeaux	100
1.2.2.	Le fin gourmet	102
1.2.3.	L'abolition des distances, un critère de prestige	104
1.3.	Raffinement et originalité d'un produit comme source de prestige	106
1.3.1.	La correspondance entre Ausone et Paulin	106
1.3.2.	La réputation des produits hispaniques	107

1.4. Conclusion : les médias « alimentaires » dans la communication aristocratique	109
2. Les médias de la campagne dans la communication des grands propriétaires terriens	111
2.1. Les tableaux de chasse dans les correspondances tardives . . .	112
2.1.1. Transport et conservation du gibier	112
2.1.2. Danger et prestige de la chasse au gros gibier	113
2.1.3. Une chasse pour tous : lièvres et gibier à plume	116
2.2. Le gibier, média du loisir aristocratique	119
2.2.1. Un loisir de campagnards	119
2.2.2. La chasse, une activité de jeunes gens	121
2.3. Le cheval : noble présent ou simple moyen de transport ? . . .	124
2.3.1. Ruricius de Limoges et le quotidien épistolaire	124
2.3.2. Les cadeaux d'un éleveur de chevaux ?	126
2.3.3. Offrir des chevaux : des avis divergents	129
2.4. Conclusion : les cadeaux des grands propriétaires	132
3. Entre pratiques traditionnelles et message chrétien. Les envois alimentaires de l'aristocratie gauloise du V^e siècle	133
3.1. Ruricius de Limoges et les variations du modèle classique . . .	133
3.1.1. Poisson traditionnel et message chrétien	133
3.1.2. La viande : un tabou officieux ?	136
3.1.3. Végétarisme et modération alimentaire	139
3.2. Communication et modération alimentaire chez Avit de Vienne	142
3.2.1. L'humour festif d'Avit de Vienne	142
3.2.2. La correspondance avec Maxime de Genève : frugalité et autodérision	145
3.2.3. Traditions littéraires et réalités alimentaires	149
3.3. Conclusion : traditions alimentaires <i>vs.</i> recommandations chrétiennes ?	151
III. Allégories et spiritualité. La réinterprétation chrétienne des médias traditionnels	153
1. Les nouveaux médias des élites chrétiennes	155
1.1. Les pains d'eulogie	155
1.1.1. Quand les sénateurs apprendront ces nouvelles	155
1.1.2. Les pains du « soldat de la foi »	157
1.1.3. Un pain d'eulogie pour un ancien compagnon	158

1.2.	L'entrée en contact entre Nole et l'Afrique	161
1.2.1.	Augustin d'Hippone	161
1.2.2.	Un pain unique pour Alypius	163
1.2.3.	Un pain d'eulogie à la forme spécifique?	165
1.3.	À la recherche de l'unité? Les envois de pains bénits et leurs aléas	171
1.3.1.	L'entrée en correspondance avec Augustin	171
1.3.2.	Cadeaux, conflits et malentendus	172
1.4.	Conclusion : le pain d'eulogie, un média abandonné?	175
2.	Allégories et amitié. Les médias de l'idéal ascétique dans la correspondance de Jérôme avec les aristocrates romaines	177
2.1.	Cadeaux de fête et outils didactiques	179
2.1.1.	Une occasion pour offrir	179
2.1.2.	La nature des cadeaux	181
2.1.3.	L'interprétation allégorique des envois	183
2.2.	Manifester son soutien. Jérôme et Rome après 385	185
2.2.1.	Le mobilier de Marcella	185
2.2.2.	Contexte et motifs de l' <i>epistula</i> 44	188
2.3.	Conclusion : les médias d'un ascète	190
3.	L'affirmation du vêtement comme média dans la communi- cation épistolaire	193
3.1.	Habits et communication	193
3.2.	Prosélytisme et médias de l'ascèse : les vêtements chez Jérôme	195
3.3.	Pouvoir symbolique et pouvoir réel du vêtement	199
3.3.1.	Des manteaux en poil de chameau	199
3.3.2.	La tunique de Mélanie	201
3.4.	Qu'offrir à un moine? Vêtements et communication chrétienne	204
3.4.1.	Continuité et pertinence d'un média	204
3.4.2.	Les envois de vêtements chez Grégoire le Grand	207
3.5.	Conclusion : La réinterprétation des médias traditionnels	212
IV.	Érudition et idéal littéraire. Le média « livre » dans la communication entre intellectuels	215
1.	Un <i>codex</i> en cadeau : aspects matériels et mise en circulation du livre dans l'Antiquité tardive	217
1.1.	Matériaux et formats du livre antique	219
1.1.1.	Le rouleau de papyrus	220

1.1.2.	Le livre en parchemin	221
1.1.3.	Un nouveau format : le <i>codex</i>	224
1.2.	Du rouleau au <i>codex</i>	226
1.3.	Le problème avec l'« édition antique »	229
1.4.	Les étapes de la mise en circulation	233
1.4.1.	La phase de correction : l' <i>emendatio</i>	233
1.4.2.	Le « lancement officiel » et l'envoi au dédicataire . . .	235
1.4.3.	Diffuser ou perdre le contrôle sur son texte	236
1.4.4.	Se procurer un livre : contacts et opportunisme	239
1.5.	Conclusion : Les envois de livres dans les correspondances tardo-antiques	242
2.	Intégration et distinction des élites intellectuelles : la valeur communicative des envois de livres	243
2.1.	« Classiques » et compositions personnelles : la participation des épistoliers à l'idéal littéraire	245
2.2.	De l'Orient vers l'Occident : les envois de livres chez Jérôme .	254
2.2.1.	Des cadeaux du désert : la communication de Jérôme pendant sa retraite (375-380)	255
2.2.2.	La relation de Jérôme avec Paulin de Nole	260
2.2.3.	Diffuser son orthodoxie et entretenir ses relations : le cercle romain de Jérôme	265
2.3.	Cadeaux de livres et amitiés dans la correspondance d'Augustin	271
2.3.1.	À chaque ami, sa dédicace	271
2.3.2.	Laïcs et païens de Carthage	277
2.3.3.	Paulin de Nole et Augustin : livres et amitié chrétienne	283
2.4.	Le devenir des cadeaux de livres aux V ^e et VI ^e siècles	289
2.4.1.	Un envoi de livre entre <i>alumni</i> de Lérins	289
2.4.2.	Littérature et amitiés dans le cercle de Sidoine Apol- linaire	294
2.4.3.	Entre devoir épiscopal et idéal littéraire	305
2.5.	Conclusion : les cadeaux de livres dans la communication des élites	310
	Conclusion	315
	Listes des figures	321
	Bibliographie	323

Introduction

« Que demeure à jamais ce jour qui vous a donnée à nous pour fille. Je souhaite au retour de maints anniversaires le célébrer avec vous dans la joie de mon cœur et par l'hommage de mes paroles. Je souhaite aussi y ajouter ces petits cadeaux sans grand poids pour moi, mais qui vous soient agréables, comme le collier qu'aujourd'hui je vous ai envoyé. Ce présent peut ne pas avoir trop mince apparence s'il est estimé moins à la valeur de son prix qu'à celle de mes sentiments à votre endroit. Adieu. »¹

Un père fait parvenir une carte d'anniversaire à sa fille. Empli de tendresse et d'amour paternel, il lui souhaite le meilleur pour l'avenir et lui offre un petit bijou qui témoigne de son affection. Les sentiments du père sont touchants, la fille peut se sentir flattée et leur relation semble excellente. La situation nous paraît familière : nous la vivons régulièrement dans nos propres familles, entre amis et collègues ; nous offrons des cadeaux et nous nous réjouissons si l'objet choisi avec soin plaît à autrui ; intérieurement nous espérons peut-être recevoir un petit « quelque chose » en retour ; parfois, un cadeau nous arrive contre toute attente et nous n'en sommes que plus ravis.

La situation de communication ci-dessus se déroule à la fin du IV^e siècle apr. J.-C. et l'heureuse destinataire du collier est la fille du sénateur romain Quintus Aurelius Symmachus. Sans informations supplémentaires, il serait impossible de situer cette courte lettre dans le temps. Elle aurait fort bien

¹Symm., *epist.* VI, 79 (MGH AA 6, 1, p. 176) : *Aeuum maneat hic dies, qui te nobis filiam dedit. Hunc ego et gaudiis mentis et uerborum honoribus per multos annorum recursus uobiscum opto celebrare, adicere etiam mihi ingrauata, tibi iucunda munuscula. Ut nunc lineam misi, cuius potest oblatio exigua non uideri, si magis mei in uos animi quam sui pretii aestimatione pendatur. Vale.*

pu être écrite au XXI^e siècle, car le contenu, les acteurs ou encore la nature du cadeau ne sont reliés à aucun contexte historique précis. Le style, on doit l'admettre, nous semble aujourd'hui un peu maniéré mais pas complètement grotesque non plus. L'intemporalité de l'acte d'offrir dans les sociétés humaines est sûrement l'une des caractéristiques qui expliquent la fascination que le monde académique cultive depuis plus d'un siècle pour la « question du don ». Plus d'une fois, à la lecture des textes antiques, ce ne sont pas les différences qui frappent le lecteur actuel, mais les ressemblances : le collier d'anniversaire du père, le vin pour l'hôte, les gâteaux de fête pour le maître ou encore un livre précieux pour un ami de longue date sont autant de situations qui ne paraissent pas spécifiques à l'Antiquité. Mais peut-on se fier aux apparences ? Le sénateur Symmaque exprimait-il réellement les sentiments que l'on est tenté de lui attribuer ? La relation père-fille est-elle aussi intime qu'elle paraît aux yeux du moderne² ? Le collier véhiculait-il l'idée d'un présent élégant et flatteur pour une jeune femme, comme on le comprendrait à l'heure actuelle ?

Le genre épistolaire présente entre le IV^e et VI^e siècle apr. J.-C. un nombre significatif d'actes d'offrir comparables à celui qui a lieu entre Symmaque et sa fille. Rarement examinés de manière systématique, ce qu'on appelle les cadeaux interpersonnels ne sont pas seulement des objets qui passent de main en main, mais des actes de communication, dont l'analyse différenciée est en mesure d'apporter des précisions sur les interactions entre les communicants, les choix « médiatiques » et la volonté de transmettre des messages à l'aide d'objets.

²Sur les difficultés pour transposer le phénomène d'« amour parental » à la famille antique, voir SPÄTH 2010.

Chapitre 1.

État de la recherche

Le champ ouvert par le titre « cadeaux et communication » embrasse un vaste territoire. Les deux termes connaissent une réception importante en sciences de l'Antiquité : le premier s'inscrit dans la longue tradition de l'étude du don dans les sociétés prémodernes, le deuxième est d'utilisation plus récente mais tout aussi prononcée dans de nombreuses recherches historiques et archéologiques. L'établissement de ces deux concepts s'explique sûrement par leur fort ancrage dans les théories anthropologiques et sociologiques, qui ont été en mesure de créer de nouvelles pistes pour approcher la société antique, les pratiques sociales et politiques, tout comme l'économie et la culture matérielle. Il s'agira ici non pas de revisiter l'ensemble des théories mais de donner un aperçu – sans prétendre à l'exhaustivité – des tendances de la recherche actuelle en mettant en évidence quels fondements conceptuels et méthodologiques trouvent une application fructueuse en sciences historiques à l'échelle internationale. Le corpus qui sera pris en considération, conjugue les apports de la recherche francophone, germanophone et anglophone. L'étude du don s'appuie en France et en Allemagne sur une longue tradition historiographique, dont il s'agira de citer les titres principaux ; les recherches anglaise et américaine sur le don sont plus récentes et se caractérisent notamment par la publication d'ouvrages collectifs, retenus ici pour leurs applications théoriques. La communication et les médias forment des concepts qui ont trouvé leur entrée dans la recherche historique il y a plus de vingt ans. L'historiographie allemande est particulièrement dynamique à cet égard et a su développer des approches diversifiées dont on présentera les méthodes et les démarches pertinentes pour ce travail.

1.1. La question du don en histoire

1.1.1. L'historien face à l'héritage anthropologique

« Mauss needed the existence of a *gift economy* [in archaic societies] to strengthen his critique of modern practices. »¹

C'est en ces termes que M. L. SATLOW accuse, dans une publication récente, le sociologue M. MAUSS d'avoir élaboré son concept de « l'économie du don » dans l'unique but d'alimenter son discours critique envers le capitalisme moderne. SATLOW pose alors la question de savoir si, finalement, la recherche n'avait pas accordé une trop grande importance à cette théorie. Mais une mise à l'écart de MAUSS n'entraîne certainement pas dans les intentions des auteurs de l'ouvrage collectif *Gift-Giving and the « Embedded » Economy in the Ancient World*, publié par l'*Akademie der Wissenschaften* de Heidelberg en 2014.² Bien plus, le modèle de MAUSS a ici été placé au centre des interrogations des historiens, qui valident aussi bien les fondements théoriques que les implications socio-politiques et économiques de l'*Essai sur le don* pour l'étude du monde antique.

Le phénomène du don a bénéficié d'une grande attention en anthropologie. Partant du célèbre *Essai sur le don* du sociologue français M. MAUSS³, en passant par les travaux de C. LÉVI-STRAUSS⁴, il a depuis longtemps dépassé les frontières de la recherche française pour devenir un thème primordial des sciences sociales à l'échelle internationale.⁵ Actuellement, le modèle maussien

¹SATLOW 2014, p. 315.

²CARLÀ & GORI (edd.) 2014.

³Publié sous le titre *L'Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques* en 1923-1924 dans la nouvelle série de l'*Année sociologique* (MAUSS 1924), fondée par Émile DURKHEIM (1858-1917). Ce dernier, l'oncle et le mentor de Marcel MAUSS (1872-1950), influença considérablement la pensée et la carrière de son neveu. Pour la biographie de MAUSS, voir FOURNIER 1994 avec bibliographie exhaustive.

⁴L'approche structuraliste du don de Claude LÉVI-STRAUSS (1908-2009), développée dans LÉVI-STRAUSS 1947, se distingue de celle de MAUSS en ce qu'elle met l'échange au centre des formes de communication des sociétés « archaïques ». Les choses échangées possèdent non seulement une valeur économique, mais remplissent avant tout des fonctions de représentation et d'assertion du pouvoir. L'échange est un rituel, régi par le principe de réciprocité, qui structure la société et dont le fondement est l'échange de femmes.

⁵La bibliographie sur la question du don est devenue incommensurable et ce n'est pas le lieu de rouvrir ici un débat sociologique. Ces quelques ouvrages ont guidé la réflexion et pourront être consultés pour de plus amples informations bibliographiques : GREGORY 1982 ; APPADURAI 1986 ; WEINER 1992 ; MÜRMELE & BEYER 2000 ; GODELIER 1996 ; CAILLÉ 2000 ; DAVIS 2003 ; ALGAZI, GRÖBNER & JUSSEN (edd.) 2003 ; HÉNAFF 2006 ; MAGNANI (ed.) 2007.

forme encore pour beaucoup d'historiens de l'Antiquité, médiévistes et modernistes, le point de départ de la réflexion sur le don. Même s'il n'est plus utilisé comme une théorie générale et que la définition du don comme un « fait social total » est aujourd'hui nuancée, l'*Essai* constitue encore un inventaire pertinent de questions et n'a perdu ni de son actualité, ni de son attractivité pour la réflexion historique. Il est important d'insister sur les problèmes méthodologiques liés à la question du don. Les sociologues et anthropologues poursuivent généralement un but que l'on peut qualifier d'« universaliste » : partant d'une série de cas, ils tentent d'établir une théorie générale des sociétés humaines. Les historiens, même s'ils travaillent également sur des cas limités, se méfient des essais de généralisation et de l'emploi des notions de « structure » ou de « système social ». ⁶ Les efforts en vue d'historiser la conception maussienne du don se sont intensifiés dans les dernières décennies et ont permis d'une part de situer les travaux de MAUSS dans la continuité des recherches déjà menées sur le don au XIX^e siècle⁷, et d'autre part de repenser les caractéristiques du don dégagées par ce dernier à l'échelle des phénomènes antiques et médiévaux.

Le principe maussien qui a bénéficié de la plus grande attention en histoire est celui du « don/contre-don ». Selon MAUSS, l'échange et le contrat s'effectuent dans les sociétés traditionnelles sous forme de dons volontaires, qui sont régis par les trois « obligations du don » : donner, recevoir et rendre. Ainsi, il s'établit une double relation entre les acteurs unis par l'acte de donation, assimilable d'une part à une relation de solidarité, car le donateur lègue une partie de ce qu'il possède, d'autre part à une relation de supériorité, car celui qui reçoit devient le débiteur de celui qui donne. Il se crée alors une hiérarchie, qui explique l'existence du contre-don comme du *potlatch*,

⁶Voir GUERREAU-JALABERT 2007, p. 194-195 dans un très bon article sur la question. Sur le dialogue insatisfaisant entre les disciplines, voir notamment ALGAZI 2003, p. 1 et OSWALD 2004, p. 16, n. 16.

⁷C'est principalement le mérite de B. WAGNER-HASEL d'avoir démontré que les historiens de la langue et du droit germaniques ont été à l'origine de l'introduction du « don-échange » (« Gabentausch ») dans la recherche historique. Voir en particulier WAGNER-HASEL 2000, p. 27-76, où elle propose non seulement une analyse historiographique détaillée mais aussi des problématiques complexes et novatrices par rapport aux débats plus anciens. Pour des résumés de ces réflexions en anglais, voir WAGNER-HASEL 2003 et WAGNER-HASEL 2006. Récemment, l'article de WAGNER-HASEL 2014 a montré que l'économiste K. BÜCHER, l'un des protagonistes de la célèbre « controverse BÜCHER-MEYER », avait développé le concept d'un « échange de don » étroitement lié à son modèle évolutif de l'économie. Lorsque sa théorie fut rejetée, le concept d'échange de don tomba dans l'oubli. À ce propos, voir : BIJSTERVELD 2001 ; GEARY 2003 ; MAGNANI 2007, p. 16-20 ; SATLOW 2014.

cette forme de don agonistique empreinte de la rivalité entre les acteurs.⁸ Pour MAUSS, il en découle l'observation fondamentale, devenue également populaire en histoire prémoderne⁹, qu'à la différence des échanges dans un système capitaliste, le don ne visait pas la maximisation du profit matériel, mais l'acquisition de prestige social.

La grande vitalité de la question du don est révélée par le nombre important de publications récentes, qui, souvent sous forme d'ouvrages collectifs, réexaminent l'utilité et l'applicabilité des concepts anthropologiques en sciences historiques. *The Gift in Antiquity* de 2013¹⁰ est caractéristique à cet égard en ce qu'il présente un échantillon significatif de tendances actuelles dans la manière de considérer l'héritage maussien. Une introduction de l'éditeur¹¹ souligne l'importance du don dans le discours antique, insiste sur la nécessaire différenciation entre les diverses formes du don, notamment sous l'angle juridique, et interprète le don comme un fait social, trois aspects qui vont former le fil conducteur du volume. Les contributions couvrent alors toute la période, de la Grèce archaïque à l'Antiquité tardive, et développent des approches théoriques plus ou moins novatrices à travers des études de cas à portée locale. Il est aujourd'hui conventionnel de voir les historiens nuancer les concepts anthropologiques et en rejeter certains comme celui de l'évolution d'une économie « primitive » du don qui aurait précédé l'émergence d'une économie de marché. Parallèlement, certains prolongements théoriques conservent les catégories de MAUSS et se montrent adéquats pour décrire un phénomène antique donné.¹² La différenciation des acteurs concernés par les pratiques du don, l'identification des intentions particulières et des antagonismes qu'elles impliquent, ne forment aujourd'hui que certaines des approches pertinentes du don antique.

⁸Le *potlatch* correspond à une forme de rivalité comparable à une guerre subliminale, qui se caractérise par la destruction massive et périodique de richesses. MAUSS adopta le terme indien comme une catégorie sociologique générale pour désigner les pratiques agonistiques du don.

⁹Au passage, il est intéressant de noter que MAUSS avait été en mesure d'intégrer à son schéma explicatif le monde romain de l'époque des Douze Tables, alors qu'il fait l'impasse sur l'Antiquité tardive. Remarqué aussi par WOOD, *Exchange of Gifts*, 2000, p. 307.

¹⁰SATLOW (ed.) 2013.

¹¹SATLOW, *Introduction*, 2013.

¹²À titre d'exemple, CROOK 2013 démontre que le « langage du don » est intimement lié à celui de l'amitié en introduisant la catégorie du « don fictif ». Ce dernier est utilisé par les acteurs antiques dans un but non conforme au discours. Contrairement à l'idée qu'ils semblent véhiculer, les échanges asymétriques entre personnes de rangs inégaux tendent souvent à renforcer les hiérarchies. Ainsi les amis *fictifs* offrent des cadeaux *fictifs*.

1.1.2. Les approches du don dans l'Antiquité tardive

Suite à l'intérêt croissant porté à la période de l'Antiquité tardive, l'étude du don post-constantinien a connu un essor considérable et diverses tendances, qui empruntent de manière plus ou moins prononcée aux catégories sociologiques et anthropologiques, sont actuellement reconnaissables dans l'étude du don *tardif*. La question principale qui se pose à tous les niveaux d'une société se convertissant peu à peu au christianisme est celle de la spécificité d'un don *chrétien*, dont les critères théoriques comme les implications pratiques semblent différer des conceptions antérieures. En effet, l'Antiquité tardive est souvent perçue comme un tournant dans l'histoire du don occidental. Depuis MAUSS, il est communément admis que les religions monothéistes ont introduit à travers le concept de l'aumône un idéal altruiste du don que le monde méditerranéen n'avait pas connu auparavant et qui a profondément affecté ce dernier dans son organisation sociale et économique.¹³ À juste titre, les historiens de l'Antiquité tardive se sont montrés sceptiques quant à l'existence d'un don réellement désintéressé et ont souligné notamment le pouvoir de rédemption de l'aumône, prêché par le clergé chrétien, où l'obtention du Salut poursuivait clairement un intérêt personnel. Plus qu'à la nature du don chrétien, la recherche s'est intéressée aux acteurs de la charité.¹⁴ Une différence fondamentale réside dans la perception dans la cité de l'Antiquité tardive des pauvres, qui deviennent dans le discours chrétien une nouvelle catégorie de bénéficiaires, auxquels le clergé et tout particulièrement l'évêque portèrent une attention singulière. Ainsi, la charité chrétienne envers les pauvres allait produire non seulement de nouvelles formes d'assistance, mais elle reposait en outre sur une conception du don, qui structurerait différemment les relations sociales entre les donateurs et les destinataires de l'aumône.

Parallèlement, l'évolution du don à la collectivité et le phénomène dit de « l'évergétisme chrétien » sont considérés depuis les travaux de P. VEYNE comme des facteurs clés pour comprendre les interactions politiques et sociales dans la cité tardive.¹⁵ Contrairement à l'universalisme de MAUSS,

¹³CANER 2013, p. 25. Sur la relation entre le don et la charité chrétienne dans l'Antiquité tardive, voir : BOLKESTEIN 1950 ; STUIBER 1978, p. 701-703 ; CANER 2008 ; NEIL 2010 ; DIEFENBACH 2012 ; CANETTI 2014.

¹⁴Les travaux sur la pauvreté dans l'Antiquité tardive doivent beaucoup à l'ouvrage *Pauvreté économique et pauvreté sociale à Byzance* d'E. PATLAGEAN (PATLAGEAN 1977) même si certaines de ses thèses sont aujourd'hui nuancées. Comparer avec BROWN 2002 ; NEIL 2010, p. 249-256 ; DIEFENBACH 2012, p. 35.

¹⁵L'« évergétisme », néologisme formé à partir du grec εὐεργέτης (« bienfaiteur »), est un concept bien ancré en histoire antique. Basée sur le principe de réciprocité, l'« évergésie »

VEYNE a mis l'accent sur les « différences » en établissant des distinctions typologiques du don dans la tradition weberienne des idéaux-types qui offrirent à l'historien de l'évergétisme une nouvelle grille d'analyse et une alternative théorique décisive par rapport aux approches anthropologiques.¹⁶ Une forme de don collectif d'importance particulière pour la période tardive était celle de la *liberalitas principis*. Cette « générosité du prince » se manifestait non seulement par le financement de bâtiments publics, de festivités ou de dons de propriétés, mais aussi par les « largesses » impériales, terme générique qui regroupe les distributions d'argent et d'objets précieux. Conservées en nombre remarquable, ces pièces de monnaie, objets de vaisselle en métaux précieux, ou encore lingots, fibules et bijoux ont donné lieu à un grand nombre d'études.¹⁷ À l'instar des pratiques princières, de riches individus œuvraient en bienfaiteurs dans la cité. Les dons à la collectivité municipale et les relations ainsi établies entre les riches bienfaiteurs et la population urbaine formaient dans l'Antiquité tardive encore les fondements de l'évergétisme civique.

Le rapport entre les évergésies traditionnelles et l'aumône charitable est depuis longtemps un questionnement crucial pour comprendre le fonctionne-

constituait un élément important de toute relation sociale, à l'échelle individuelle jusqu'aux relations avec les dieux. Depuis le V^e siècle, le terme est attesté dans les relations inter-étatiques. Sous l'Empire, l'évergétisme devient un critère de reconnaissance et d'affirmation de la hiérarchie sociale. Suite aux travaux de Paul VEYNE dans *Le pain et le cirque* (VEYNE 1976), la bibliographie est devenue pléthorique. Pour une définition du concept, se référer à VEYNE 1976, p. 20-27; GEHRKE 1998; GYGAX 2003, p. 182-183; ZUIDERHOEK 2009, p. 9; COLPAERT 2014. Sur la conception de Max WEBER de la cité antique, voir l'ouvrage collectif *Die okzidentale Stadt nach Max Weber. Zum Problem von Zugehörigkeit in Antike und Mittelalter*, 1994, en particulier MARTIN 1994.

¹⁶L'analyse des travaux de VEYNE est aujourd'hui un exercice à part entier, qui a aussi donné lieu à une bibliographie importante. Voir à titre d'exemple : ANDREAU, SCHMITT & SCHNAPP 1978; SILBER 2007 et SILBER 2013; COLPAERT 2014 avec la bibliographie correspondante.

¹⁷L'article précurseur de MACMULLEN 1962 est complété par les importants travaux de PAINTER 1988; BASTIEN 1988; CAMERON 1992; BARATTE 1993 et ALMAGRO GORBEA et al. (edd.) 2000 sur l'argenterie; ALFÖLDI A. & E. 1990 et MITTAG 1999 sur les contorniates; JOHANSEN 1994 sur les bagues et fibules; et évidemment les synthèses monumentales sur l'administration des largesses sacrées de DELMAIRE 1988 et DELMAIRE 1989. BEYELER 2011 a fourni un catalogue systématique des donations impériales pour la période 284-395 apr. J.-C. et une bibliographie très complète sur le sujet. Les travaux de F. A. BAUER soulignent la dimension personnelle de ces largesses impériales. L'importance des distributions princières est également révélée par l'iconographie : voir notamment les synthèses pour l'Antiquité tardive de PLOUMIS 1997 et GRÜNER 2007.

ment de la cité tardive et les interactions entre ses habitants.¹⁸ Aujourd'hui, la thèse d'une transformation radicale, qui aurait affecté non seulement les domaines politique et social mais aussi culturel et économique¹⁹, a été abandonnée et l'accent est mis davantage sur les continuités et la coexistence d'un évergétisme « classique » et d'un évergétisme « chrétien ». Le modèle traditionnel du riche qui donnait à sa cité et à ses concitoyens remplacé par un don qui circulerait uniquement entre riches et pauvres selon les préceptes de la charité, est actuellement dépassé. Ainsi, la concurrence entre bienfaiteurs « païens » et « chrétiens » ne semble pas avoir été aussi forte que ce que l'on avait supposé jusqu'alors. Au-delà, le discours chrétien sur les pauvres cachait souvent davantage les comportements réels qu'il ne souhaitait les décrire.

En histoire médiévale, le principe de réciprocité sembla particulièrement intéressant pour analyser les sociétés issues des migrations de l'Antiquité tardive. Trop hâtivement caractérisées par leur « archaïsme », les sociétés du haut Moyen Âge ont été l'objet d'applications anthropologiques souvent irréfléchies par la méconnaissance de l'énorme exégèse qui existe autour de la question du don.²⁰ L'idée de l'évolution d'une économie du don vers une économie de marché est largement représentée en histoire médiévale pour expliquer, d'une part l'apparente absence de commerce, d'autre part les fortes obligations qui semblent régir les relations sociales pour la période avant l'an mil. J. HANNIG a ainsi tenté une systématisation des modes d'offrir au Moyen Âge en définissant le don comme un phénomène universel et il se sert de la théorie maussienne comme d'une véritable grille de lecture des pratiques médiévales. En dressant une liste de dons-types²¹, il définit un « système de dons réciproques » régi par trois principes : le caractère public ; la compétition, c'est-à-dire la démonstration de la capacité à donner comme

¹⁸Les travaux de L. et Ch. PIETRI sont fondamentaux à cet égard : voir notamment PIETRI (Ch.) 1978 ; DUVAL & L. PIETRI 1997 et PIETRI (L.) 2002. Voir aussi LEPALLEY 1979 ; CAILLET 1993 ; ECK 1997 ; plus récemment DIEFENBACH 2007, p. 511 et DIEFENBACH 2012 ; BROWN 2013 ; RUGGINI 2014. Voir aussi la thèse de C. THIEL soutenue en juillet 2015 à Strasbourg sur l'évergétisme municipal en Afrique tardive à travers l'épigraphie.

¹⁹Que le don chrétien n'ait eu que très peu ou pas de retombées directes sur l'économie a été démontré par SOTINEL, *Le don chrétien*, 2006.

²⁰L'article de MAGNANI 2007 dans l'ouvrage collectif *Don et Sciences sociales* donne, malgré son ton polémique, un bon aperçu de la question. L'auteure fait débiter son étude historiographique avant la publication de *l'Essai sur le don* pour s'intéresser ensuite aussi bien à l'historiographie anglaise, allemande que française dans son imprégnation du modèle maussien.

²¹HANNIG 1988, p. 15-17.

un signe d'autorité, de prestige et de pouvoir ; et l'obligation d'acceptation, qui définit le contre-don comme une forme universelle de relation sociale.²² Ce système génère aussi bien des formes d'échanges économiques²³ que des relations de pouvoir et des liens de solidarité, dont l'objectif est l'établissement et la reproduction de l'ordre social. Proposant ainsi une grille d'analyse normative, HANNIG prend toutefois le risque d'une généralisation excessive qui cache les nombreuses exceptions et particularismes du don, qu'on le qualifie d'« antique » ou de « médiéval ». La « consécration consensuelle » de MAUSS²⁴ en histoire médiévale est toutefois remise en cause actuellement par une série de nouvelles approches sceptiques à l'égard de l'anthropologie et novatrices dans la différenciation et la problématisation du phénomène du don. L'ouvrage *Negotiating the Gift. Pre-modern Figurations of Exchange*²⁵ de 2003 se distingue ainsi par une forte critique des concepts de réciprocité et de don/contre-don. Les éditeurs partent du principe que le don n'est pas une entité fixe, figée par une forme culturelle d'interaction sociale, mais le perçoivent comme une construction imaginaire sur la base de répertoires d'expressions et de comportements variables dans le temps. La signification et les implications du don – l'obligation de réciprocité en est certes une caractéristique – ne sont ni évidentes, ni inhérentes à l'acte d'offrir lui-même, mais elles sont constamment « négociées » par les acteurs sociaux.²⁶

1.1.3. *Don et contre-don* dans les relations interpersonnelles

L'analyse des relations interpersonnelles a grandement profité des concepts maussiens. Qu'elles soient asymétriques (clientèle) ou qu'elles imposent une certaine égalité (amitié), ces relations se caractérisaient par une proximité émotionnelle et une confiance mutuelle entre des acteurs non interchangeables. De plus, elles prétendaient à un soutien réciproque, sous la forme d'échanges de biens et de prestations, accordant ainsi une aide économique, une promotion sociale ou un soutien juridique.²⁷ Don et contre-don étaient ca-

²²HANNIG 1988, p. 18.

²³OSWALD 2004, p. 33 contre MAGNANI 2007, p. 22.

²⁴Critiquée par MAGNANI 2007, p. 28.

²⁵ALGAZI, GRÖBNER & JUSSEN (edd.) 2003.

²⁶ALGAZI 2003, p. 10.

²⁷Ces critères de définition très pertinents sont empruntés à WINTERLING 2008, p. 298-299 qui se base sur une série de conclusions anthropologiques, sociologiques et historiques. La littérature est très abondante à ce sujet : pour des études fondamentales qui couvrent toute l'Antiquité gréco-romaine, voir notamment GELZER 1912 ; SALLER 1982 ; WALLACE-HADRILL (ed.) 1989 en particulier CLOUD 1989 ; DENIAUX 1993 ; KONSTAN 1997 ; PEACHIN & CALDELLI (edd.) 2001 ; VERBOVEN (ed.) 2002 ; GRIFFIN 2003 ; WINTERLING 2008 ;

ractérisés par leur convertibilité et par une dimension temporelle, qui n'obligeait pas les acteurs à une réciprocité immédiate et permettait de faire appel au contre-don en cas de besoin.²⁸ Les dons étaient ainsi l'expression de la qualité des relations interpersonnelles dans la vie privée comme sur la scène politique, mais leur nature, leurs usages et leurs significations restaient très variables en fonction du contexte.

Les cadeaux de fête étaient une manifestation de la pratique du don au sein de la relation patron-client comme de l'amitié entre pairs. D. BAUDY emprunte la formule de Suétone *strenarum commercium*²⁹ pour décrire le caractère réciproque, presque contractuel, des cadeaux offerts lors des *Kalendae Ianuariae* et souligne la fonction communicative du cadeau symbolique.³⁰ Malgré l'opposition des pères chrétiens qui condamnaient les fêtes païennes, les cadeaux de fête connurent une importante continuité dans l'Antiquité tardive.³¹ Les échanges de cadeaux interpersonnels sont accessibles essentiellement à l'échelle de la communication aristocratique. I. WOOD interprète ces échanges de l'Antiquité tardive comme des pratiques du don oscillant entre obligation et générosité dans une société où la pression sociale rendait obligatoire ce qui était censé paraître volontaire.³² Dans une tradition toute maussienne, le don s'inscrit pour WOOD dans une forte rivalité entre les acteurs, un antagonisme qui culminait dans la destruction compétitive de richesses qu'il discerne principalement dans les jeux du cirque.³³ Déjà P. BROWN avait décrit ces derniers comme des « moments encadrés de vio-

MUSTAKALLIO & KRÖTZL (edd.) 2009; PEACHIN (ed.) 2011. Plus spécifiquement sur l'Antiquité tardive et les considérations chrétiennes, voir FABRE 1949; TREU 1972; KRAUSE 1987, p. 6-65; WHITE 1992; MATHISEN 1993; LEPELLEY 1998; EPP 1999; WOOD, *Family and Friendship*, 2000; REBENICH 2001; EPP 2001; COOPER & HILLMAN (edd.) 2007; EBBELER & SOGNO 2007; REBENICH 2009; GRÜNBART (ed.) 2011.

²⁸À l'origine se trouvait la distribution des sportules du patron à ses clients lors de la *salutatio* matinale. Les sportules étaient traditionnellement de petits paniers dans lesquels on plaçait un repas ou l'argent équivalant à ce repas, voir notamment HUG 1929; VÖSSING 2004, p. 193; VÖSSING 2010; GOLDBECK 2010. Les témoignages satiriques de Juvénal ou de Martial, qui décrivent la distribution de sportules et autres gratifications comme un combat acharné, ne doivent pas être surestimés. Le phénomène perd certainement en importance sous l'Empire, voir LINTOTT 1997.

²⁹Suet., *Tib.* 34, 2.

³⁰BAUDY 1987, p. 7.

³¹STUIBER 1978, p. 692-699, abrégé par WEEBER 1998; MESLIN 1970 et BROK 1951. Les études du cadeau de fête tardif restent encore assez rares. À titre d'exemple, voir TAKÁCS 2003; CHERNOGLAZOV 2011.

³²WOOD, *Exchange of Gifts*, 2000, p. 301.

³³WOOD, *Exchange of Gifts*, 2000, p. 308.

lence compétitive ». ³⁴ Les actes du colloque *Geschenke erhalten die Freundschaft. Gabentausch und Netzwerkpflge* ³⁵ s'intéressent spécifiquement aux rôles du cadeau dans la formation, le maintien ou encore l'échec des relations d'amitié. Les dons diplomatiques y trouvent tout autant place que les cadeaux alimentaires, les objets liturgiques ou encore les livres. Débordant légèrement sur l'Antiquité tardive en amont pour certaines, les contributions sont toutefois axées sur les pratiques médiévales, un choix qui cache comme souvent les continuités entre l'Antiquité et le Moyen Âge.

Enfin, d'autres approches qui prennent leur point de départ dans l'étude matérielle et iconographique du don ont établi des conclusions intéressantes pour l'appréhension des relations interpersonnelles. B. CABOURET interprète les mosaïques « à xenia » dans une perspective sociale et met en évidence leur poids dans la représentation et les pratiques ostentatoires des grands propriétaires terriens. ³⁶ F. A. BAUER définit les cadeaux comme des porteurs d'aura personnelle transmise entre les acteurs lors de l'acte de donation. ³⁷ Dans un long article de 2009, BAUER a pu identifier au sein des largesses impériales des catégories d'objets qui, distribués sous forme d'honneurs, avaient pour but de rendre visible la proximité entre l'empereur et les destinataires. ³⁸ Ces cadeaux jouaient le rôle de « multiplicateurs » de la personne du prince et articulaient tout un système de dépendances, de loyalismes et de hiérarchies. Ainsi, posséder un objet précieux ou bien donner l'impression de le posséder était une condition essentielle à l'acquisition de prestige, un modèle, comme le démontre BAUER, parfaitement transposable au monde aristocratique. La sacralisation de l'objet n'était pas un phénomène limité à la sphère impériale, mais se retrouve notamment dans le culte des saints, dont le pouvoir pouvait être transposé dans une relique ou une image. Pour BAUER, cette conception de l'objet est partie intégrante d'une culture antique tardive, où les relations interpersonnelles avaient été établies au moyen d'échanges d'objets mobiles. ³⁹ Dans la continuité des travaux de M. GODELIER et d'A. WEINER sur les possessions « inaliénables » ⁴⁰, le concept d'« objet de mémoire » a connu

³⁴BROWN 1980, p. 24.

³⁵GRÜNBART (ed.) 2011.

³⁶CABOURET 2005. Pour l'étude des mosaïques, voir BALMELLE, BEN ABED-BEN KHADER & HANOUNE 1990 et THÉBERT 1999. Comparer avec WACKER 2009.

³⁷BAUER, *Gabe und Person*, 2009, p. 59.

³⁸L'article BAUER, *Gabe und Person*, 2009 se présente en effet comme une courte monographie. Voir aussi la version abrégée BAUER, *Prestigegüter*, 2009.

³⁹BAUER, *Gabe und Person*, 2009, p. 65 et BAUER, 2005 sur les dons impériaux à saint Pierre. Voir aussi ANGENENDT 1997, p. 183-189 sur cette question.

⁴⁰Toujours à la suite des concepts de MAUSS (ici sur le *Vaygua*), WEINER 1992, puis GODELIER 1996 ont développé un cas spécial du don : la « possession inaliénable » ou

une réception intéressante bien que modeste en histoire de l'Antiquité tardive. D'une part, A. HARTMANN a récemment appliqué ce modèle dans une étude monumentale sur la place de l'objet dans les pratiques de mémoire.⁴¹ D'autre part, l'analyse des trésors de l'Antiquité tardive a pu bénéficier par ce biais d'un apport théorique qui, au-delà de la description matérielle de ces objets, met en lumière leur dimension sociale.⁴²

1.2. Communication et histoire ancienne

1.2.1. Une élasticité conceptuelle

Que le thème de la communication soit d'une grande actualité en sciences de l'Antiquité a été démontré récemment par le sujet de la 33^e grande conférence de la *Mommsen Gesellschaft*, tenue du 16 au 18 avril 2015 à l'Université de Würzburg en Bavière, et intitulée « Formen der Kommunikation durch Bild, Wort und Text in der Antike ». L'analyse des mécanismes et des structures de la communication, et de leurs implications politiques et sociales, constitue depuis longtemps une thématique centrale des sciences sociales. En particulier les disciplines de la sociologie, des sciences de la communication et des sciences politiques ont développé des fondements théoriques et des instruments méthodologiques, ainsi qu'une terminologie différenciée qui s'est glissée peu à peu dans le langage scientifique général et même en partie dans le vocabulaire courant.⁴³ Depuis quelques décennies, les sciences historiques s'intéressent fortement à la communication et l'intérêt pour les conclusions issues d'autres disciplines croît constamment, même si les conceptualisations restent hétérogènes. Alors que les méthodes empiriques et analytiques des sciences de la communication se prêtent moins aisément à l'étude des phénomènes antiques⁴⁴, les concepts sociologiques, issus notamment de la théorie

l'« objet sacré » qui, par définition, ne peut être vendu ou donné, car il possède une dimension mythique ou sacré dans le cadre du culte. Ne circulant pas à l'extérieur de la communauté, cet objet est transmis de génération en génération et contribue à la continuité et à l'identité du groupe.

⁴¹HARTMANN 2010.

⁴²C'est la démarche de HARDT 1998, vantée par WOOD, *Exchange of Gifts*, 2000, p. 313.

⁴³KUHN 2012, p. 11-13 qui renvoie à la bibliographie de HABERMAS 1962, p. 360-372. Pour une introduction générale aux sciences de la communication et leur histoire, voir les ouvrages synthétiques WINKIN 2000 et WINKIN 2001 ; BOUGNOUX 2001 ; MATTELART 2004 ; l'ouvrage plus ancien de BURKART 1995 a été supplanté depuis par STÖBER 2008 ; le dictionnaire BENTELE, BROSIUS & JARREN (edd.) 2013 et les articles de MÖRTH, *Kommunikation*, 1993 et MÖRTH, *Interaktion*, 1993 ; GEISSNER 1998 ; KALVERKÄMPER 2003. Pour l'histoire du terme « communication », voir EHLICH 1996, p. 259-261.

⁴⁴Voir WILKE 2012 pour un article qui aborde les références à l'Antiquité au sein des sciences de la communication des années 1950-1960. Certains objets de recherche et théories

des systèmes ont connu une large réception, en particulier dans la recherche allemande.⁴⁵ En sciences de l'Antiquité, la notion et les concepts de communication sont à la mode : d'une part, le phénomène est évidemment un aspect omniprésent dans tous les domaines de la culture gréco-romaine et s'exprime dans nos sources sous des facettes très variées ; d'autre part, le large choix conceptuel et l'élasticité terminologique rendent l'utilisation de la notion de communication particulièrement attractive pour l'historien. Toutefois, cette flexibilité théorique conduit aussi bien à des applications fructueuses qu'à des problèmes méthodologiques lorsque, insuffisamment définie et employée de manière inflationniste, la *communication* devient un fourre-tout trop vague pour garder sa pertinence.

1.2.2. Approches de la communication antique

La communication orale et écrite est depuis longtemps le thème phare de l'étude de la communication antique et médiévale, non seulement à cause de son omniprésence et de son évidence pour le fonctionnement social, mais aussi par le simple fait que l'historien travaille à partir des sources écrites qu'il s'agit d'appréhender dans leurs usages et de situer dans leurs contextes.⁴⁶ La diffusion des langues antiques, les raisons et les formes de mise à l'écrit, l'alphabétisation ou le rapport entre oralité (angl. « Orality », all. « Mündlichkeit ») et écriture (angl. « Literacy » ; all. « Schriftlichkeit ») constituent autant de thématiques auxquelles la recherche s'intéresse intensivement.⁴⁷ Aujourd'hui, les historiens de l'Antiquité et les médiévistes commencent à

établies par les pionniers de la discipline (INNIS, LASSWELL, LAZARFELD etc) puisent leur origine dans l'observation de phénomènes antiques. Explications chez RECK 1990, p. 7-10.

⁴⁵Pour la théorie des systèmes, voir les travaux de N. LUHMANN, en particulier LUHMANN 1984, qui définit la communication comme l'opération qui génère et maintient le système, et qui forme donc une « condition fonctionnelle préalable des systèmes sociaux ». Cette définition de LUHMANN, enrichie par D. BAECKER (notamment BAECKER 2005), se différencie fondamentalement d'autres approches sociologiques et n'est applicable qu'au sein de la théorie des systèmes qui se veut universelle. À titre d'exemple, RÜPKE 2001 définit les religions antiques comme des systèmes de communication et trouve dans cet article une application intéressante bien que complexe à la théorie luhmannienne.

⁴⁶Il est révélateur à cet égard que certains articles et ouvrages de synthèse abordent essentiellement les aspects de la communication orale et écrite. Voir à titre d'exemple : ACHARD 1991 ; COULET 1996 ; HADOT 1999.

⁴⁷Davantage de précisions dépasseraient largement notre propos. Un bon aperçu de la littérature scientifique se trouve chez MOSTERT 1999 ; plus synthétique RÖSLER 2001. Pour une bibliographie plus récente, consulter les ouvrages collectifs MINCHIN (ed.) 2012 ; SCODEL (ed.) 2014 et la partie « La langue comme mode de régulation sociale » dans BRIZAY (ed.) 2012, p. 19-165. L'épigraphie, la paléographie et la philologie sont essentielles pour la compréhension des phénomènes : voir BANNIARD 1992 ; BRESSON, COCULA & PÉBARTHE (edd.) 2005 ; CORBIER 2006 ; HEDRICK 2011 ; MEYER 2011.

placer l'acte de communication au centre de leurs préoccupations en étudiant les moyens culturels mis en œuvre pour transmettre un message au niveau d'un public (décodage dans un système de conventions spécifiques) mais également dans un contexte plus large (éléments sociaux et culturels qui forment et modifient le message).⁴⁸ Certains aspects ont ainsi été analysés plus systématiquement que d'autres, comme la rhétorique du discours oratoire ou la théorie épistolaire, qui, du fait de leur abstraction conceptuelle, ont suscité dès l'Antiquité un grand nombre de travaux analytiques, et relèvent d'une importance particulière pour comprendre la communication dans les sociétés antiques.⁴⁹

Depuis les années 1990, la communication devient de plus en plus l'objet de conférences interdisciplinaires. La série de publications « *Stätten und Formen der Kommunikation im Altertum* » du *Althistorisches Kolloquium* de Bochum est précurseur à cet égard dans la diversité des approches et l'intérêt théorique qu'elle affiche.⁵⁰ Ainsi, les ouvrages collectifs se multiplient depuis une quinzaine d'années et le(s) concept(s) de communication ont trouvé leur entrée dans presque tous les champs d'étude.⁵¹ Souvent, ces travaux communs empruntent la voie d'une approche comparée et « transpériode » associant phénomènes antiques, médiévaux et modernes dans un même volume, une démarche qui paraît parfois artificielle mais ouvre de nouvelles perspectives au lecteur averti.⁵² Les concepts sociologiques semblent particulièrement intéressants pour l'analyse de la communication politique dans le rapport des groupes au pouvoir, et de la cité comme espace de communication « publique » entre les puissants et le peuple.⁵³

Enfin, les aspects techniques de la diffusion de l'information (agents, supports et circuits) et les problèmes qui y sont automatiquement liés dans des sociétés qui ne connaissaient pas les moyens technologiques actuels, sont d'un

⁴⁸GILLET 2012, p. 823.

⁴⁹BROWN 1992; BOWMAN & WOOLF (edd.) 1994; STEEL & VAN DER BLOM (edd.) 2013. À propos des lettres (tardo-)antiques, voir le chapitre 2 de l'introduction p. 30.

⁵⁰Notamment *Kommunikation durch Zeichen und Wort* (BINDER & EHLICH (edd.) 1995); *Kommunikation in politischen und kulturellen Gemeinschaften* (BINDER & EHLICH (edd.) 1996) ou encore *Religiöse Kommunikation* (BINDER & EHLICH (edd.) 1997).

⁵¹CHRYSOS & WOOD (edd.) 1999 (modes de communication); BRODERSEN (ed.) 2001 (communication religieuse) ou encore HAENSCH (ed.) 2009 (épigraphie).

⁵²Les ouvrages TSCHOPP & WEBER (edd.) 2012 et BRIZAY (ed.) 2012 couvrent par exemple la période de l'Antiquité au XVIII^e siècle.

⁵³Quelques exemples récents : ROLLINGER, LUTHER & WIESEHÖFER (edd.) 2007; TSCHOPP & WEBER (edd.) 2012; KUHN (ed.) 2012; MUNDT (ed.) 2012; DARDENAY & ROSSO (edd.) 2013.

grand intérêt pour comprendre le fonctionnement des institutions politiques ou ecclésiastiques.⁵⁴ L'exercice du pouvoir et son emprise territoriale dépendent en effet d'une circulation efficace de l'information entre l'autorité et les agents chargés d'appliquer les décisions du pouvoir. La nature du vecteur de l'information (lettre, décret, parole) et son traitement pendant le déplacement et à sa réception (archivage, destruction) forment ainsi des éléments importants pour appréhender les modes de circulation, la qualité des interactions entre les communicants et la formation de réseaux, notamment par l'échange de correspondances.⁵⁵

La communication *symbolique*⁵⁶ désigne un large éventail d'actes de communication, qui impliquent l'utilisation des signes figuratifs, dont l'interprétation fait consensus dans une société, et qui poursuivent toujours un but précis. Elle joue un rôle majeur pendant l'Antiquité et le Moyen Âge et s'exprime principalement dans les nombreux gestes et rituels qui ponctuaient la vie religieuse, civique et politique. Les interactions entre dominant(s) et dominés connurent une mise en scène permanente, qui incluait un cérémonial sophistiqué et des comportements prédéfinis. L'espace de la cité était parsemé

⁵⁴Sur les aspects techniques de la circulation de l'information, voir LEIGHTON 1972; CHEVALIER 1988; DUNCAN-JONES 1990, p. 7-29; ADAMS & LAURENCE (edd.) 2001; BÉRENGER 2012; et les articles de la partie « Verkehrsinfrastruktur » dans KOLB (ed.) 2014, p. 161-246 avec les renvois bibliographiques les plus récents; sur le *cursus publicus*: RAMSAY 1925; DI PAOLA 1999; KOLB 2000; CROGIEZ 2002. Voir aussi l'ouvrage collectif de CAPDETREY & NELIS-CLÉMENT (edd.) 2006 en particulier SOTINEL, *La circulation de l'information*, 2006 pour la circulation de l'information entre les Églises.

⁵⁵La circulation de l'information dans la correspondance de Cicéron a été traitée, notamment par PITTIA 2002, entre Pline le Jeune et Trajan par BÉRENGER-BADEL 2002. RECK 1990 a étudié la communication et les relations établies dans les communautés pauliennes, en détaillant dans une longue introduction les modèles théoriques sous-jacents à ses réflexions. Les articles de la sous-partie « Elite Communication Networks » dans ELLIS & KIDNER (edd.) 2004, p. 61-96, en particulier SOTINEL 2004, évoquent la communication entre les évêques du IV^e siècle, bien saisissable par leurs abondantes correspondances. Voir aussi les monographies de MRATSCHEK 2002 sur la communication entre intellectuels chrétiens à travers la correspondance de Paulin de Nole; MAXWELL 2006, qui s'intéresse à la communication dans la congrégation d'Antioche de Jean Chrysostome; BAUMKAMP 2014 qui étudie les échanges du III^e siècle à travers les écrits de Dionysius d'Alexandrie et Cyprien de Carthage; et l'article PAOLI-LAFAYE 2002 sur la circulation des nouvelles dans l'Afrique d'Augustin.

⁵⁶Parfois appelée à tort communication « non-verbale » ou communication « indirecte ». Il faut ici se méfier des simplifications : la communication verbale, c'est-à-dire le langage, peut également être comprise comme une forme de communication symbolique (voir ALTHOFF 1997, p. 373); le qualificatif *indirect*, comme l'utilise par exemple ACHARD 1991, p. 151-156, est insuffisant pour décrire la transmission d'un message par l'intermédiaire d'un objet « chargé de sens et de symboles » (ACHARD 1991, p. 151) et renvoie plutôt à l'interaction entre les acteurs. Voir le chapitre 2 de l'introduction.

de manifestations matérielles du pouvoir qui s'exprimait à travers l'architecture, la sculpture ou les monnaies, et donnait lieu à de grands événements publics sous forme de spectacles, de défilés et de processions.⁵⁷ La communication symbolique se traduit aussi à l'échelle individuelle : l'alimentation, les loisirs ou encore les vêtements jouent le rôle de porteurs d'informations dans les actes de communication du quotidien.⁵⁸

1.2.3. Le concept de médias en sciences historiques

Intimement lié à l'engouement pour les théories de la communication, le concept de *média* a connu ces dernières années une application remarquable en sciences historiques surtout dans l'historiographie allemande.⁵⁹ Parallèlement la sociologie des médias, qui s'entend également comme une discipline avec un certain intérêt historique, a présenté des reconstructions globales de l'histoire de l'humanité comme d'une histoire de ses médias. Néanmoins, cette prise en compte réciproque des disciplines au début des années 2000 ne conduisit pas à un échange scientifique profitable pour les deux parties, mais resta souvent dominée par des critiques méthodologiques et des accusations de manque de rigueur. Ainsi, on a reproché aux sociologues la pauvreté de leur réflexion historique et la prise de raccourcis apparents, aux historiens, les lacunes conceptuelles et l'hétérogénéité des définitions.⁶⁰ Certains refusaient

⁵⁷McCORMACK 1981, qui étudie le cérémoniel à la cour impériale dans l'Antiquité tardive, est précurseur à cet égard. Pour la communication symbolique pendant la République et le Haut-Empire, voir les travaux d'ALDRETE 1999 ; FLAIG 2003 ; ECK 2006 ; SCHMIDT-HOFNER 2012. Les ouvrages collectifs STAVRIANOPOULOU (ed.) 2006 ; KUHN (ed.) 2012 ; MUNDT (ed.) 2012 ; DARDENAY & ROSSO (edd.) 2013 proposent des approches variables avec des cadres géographique et chronologique larges. Il convient encore de mentionner les travaux du médiéviste allemand G. ALTHOFF sur « les fonctions et les formes de la communication publique au Moyen Âge » (principalement ALTHOFF 1993 ; ALTHOFF 1997 et ALTHOFF (ed.) 2001). Aujourd'hui ces derniers sont partiellement remis en cause, notamment par DINZELBACHER 2009 qui critique un usage trop prononcé de la théorie des « règles du jeu » (« Spielregeln ») par les médiévistes, qui, à chaque fois qu'ils sont confrontés à des difficultés pour interpréter certaines actions, semblent l'expliquer par l'existence d'un rituel (« Panritualismus »).

⁵⁸À titre d'exemple : STARBATTY 2010 a analysé dans sa thèse de doctorat le rôle du vêtement dans la rhétorique romaine et comme *topos* du discours ; TIETZ, *Dilectus ciborum*, 2013 a étudié le rôle de la nourriture dans le discours romain. Cet aspect est déjà au cœur du sujet de cette thèse et sera développé plus détail dans les parties qui suivront l'introduction.

⁵⁹DALLY, HÖLSCHER, MUTH & SCHNEIDER (edd.) 2014, p. 7.

⁶⁰L'origine de cette controverse semble remonter au sociologue des médias W. FAULSTICH, qui rédigea une histoire culturelle des médias à la fin des années 1990 (FAULSTICH 1997 et FAULSTICH 1996). FAULSTICH était parti du postulat que tous les médias avaient à l'origine et sans exception une fonction culturelle. L'ouvrage *Der Kult als Medium* traite

même catégoriquement de parler de médias avant le XIX^e siècle.⁶¹ Le manque de consensus rigoureux sur la notion de média(s) est constamment présenté par les historiens comme l'un des problèmes majeurs à l'application des concepts issus de la sociologie des médias.⁶² Mais cette vision négative cache le potentiel d'un concept encore flexible et stigmatise à tort le dynamisme d'une discipline dont les notions ne sont pas encore totalement figées.⁶³ Depuis, l'application des théories *médiatiques* a connu un tel succès en sciences de l'Antiquité que les voix critiques se sont largement éteintes. Deux tendances majeures sont aujourd'hui reconnaissables : d'une part, la recherche s'intéresse au pouvoir de persuasion des médias antiques, notamment de la rhétorique, des inscriptions publiques, du théâtre ou des arts plastiques dans la vie quotidienne des individus. D'autre part, l'intégration des concepts de médias a fait resurgir au sein des sciences de l'Antiquité la discussion sur les fondements théoriques de la discipline et la question de l'actualisation de notre démarche.

Les noms de C. FREVEL et H. VON HESBERG sont intimement liés dans l'archéologie allemande à l'adaptation d'un concept de média pour décrire la culture matérielle. Von HESBERG avait déjà proposé au début des années 2000 une série de cours à l'Université de Cologne sous le titre « Medien in der Antike. Kommunikative Qualität und narrative Wirkung ». ⁶⁴ L'introduction de FREVEL au volume *Medien im antiken Palästina. Materielle Kommunikation und Medialität als Thema der Palästinaarchäologie* a plaidé en 2006 pour une définition large du média, qui inclut aussi bien le contenu du message que son moyen de transmission. Un concept de média utilisable en sciences de l'Antiquité doit, d'après lui, être associé à celui de communication. Il propose de distinguer une transmission de l'information explicite et

en douze parties des origines des médias jusqu'au VIII^e siècle et propose de distinguer les « médias humains » (« Menschmedien »), p.ex. la femme ou le druide, des médias secondaires « de conception et d'écriture » (« Gestaltungs- und Schriftmedien »). Le sociologue fut critiqué pour son manque de rigueur et ses lacunes dans la méthodologie historique, notamment par CRIVELLARI, KIRCHMANN, SANDL & SCHÖGL (edd.) 2004, p. 22-25 et FREVEL 2006, p. 6-10.

⁶¹ERNST 2003, p. 348 constate une « amédialité » pour le Moyen Âge.

⁶²Notamment FREVEL 2006, p. 10; DALLY, HÖLSCHER, MUTH & SCHNEIDER (edd.) 2014, p. 11.

⁶³C'est l'analyse très pertinente de K. HICKETHIER, Rezension zu : Crivellari, Fabio ; Kirchmann, Kay ; Sandl, Marcus ; Schlögl, Rudolf (Hrsg.) : *Die Medien der Geschichte. Historizität und Medialität in interdisziplinärer Perspektive*, Konstanz, 2004 , in : H-Soz-Kult, 23.03.2005, www.hsozkult.de/publicationreview/id/rezbuecher-4917, consulté le 10 novembre 2016.

⁶⁴VON HESBERG & THIEL (edd.) 2003.

intentionnelle, adressée à un public précis, d'un simple porteur d'information. Ainsi, un objet qui sert à la communication intentionnelle (p.ex. une inscription lapidaire) peut sans ambiguïté être qualifié de média ; par contre, si la performance communicative d'un objet est restreinte à l'information non spécifique du quotidien dans lequel il trouve son utilisation, une fonction médiale pourra lui être concédée dans certains cas, mais pas forcément.⁶⁵ La définition est ensuite appliquée à l'archéologie de la Palestine et FREVEL montre avec pertinence comment cette dernière est capable d'ouvrir de nouvelles pistes dans la reconstruction d'actes de communication antiques. L'ouvrage collectif *Mediengesellschaft Antike? Information und Kommunikation vom Alten Ägypten bis Byzanz*, paru la même année, examine les médias antiques comme les porteurs de l'identité culturelle dans le bassin méditerranéen sur plus de quatre siècles et développe les concepts de communication et de média dans des contextes socio-politiques plus larges. Les auteurs démontrent que l'Antiquité connaissait des phénomènes tout à fait comparables à ceux du monde actuel, comme la communication de masse ou la manipulation de l'opinion publique.⁶⁶ L'interprétation de certains artefacts (images et objets) comme les médias de la culture ou des objets de mémoire, véhiculant des informations précises et précieuses sur une société donnée, doit beaucoup à la sociologie des médias, même si la discipline n'est pas toujours valorisée comme il se devrait.⁶⁷ Depuis, les conférences et les publications se sont multipliées et les concepts de médias trouvent des applications intéressantes dans le domaine religieux et culturel, ainsi que dans la sphère du politique.⁶⁸

Le deuxième axe de recherche aborde la question des médias antiques de manière plus abstraite, et les discussions relèvent davantage de la théorie et de la méthodologie historiques. La connaissance du monde antique gréco-romain, comme de toutes les sociétés historiques, dépend dans une très large mesure des médias par lesquels ces sociétés s'articulaient. La grande diversité des règles et des conventions qui régissent les concepts de médias, que ce soit sous forme écrite, imagée ou matérielle, conduit à des reconstructions hétérogènes des réalités historiques. Se pose alors pour l'historien la ques-

⁶⁵FREVEL 2006, p. 12.

⁶⁶PETER & SEIDLMAYER (edd.) 2006.

⁶⁷Voir notamment FLESS & TREISTER (edd.) 2005 et HARTMANN 2010. Comparer avec les travaux précurseurs de A. et J. ASSMAN : ASSMANN & HARDMEIER (edd.) 1984 ; ASSMANN 1997.

⁶⁸ENGELL (ed.) 2003 ; FREVEL & VON HESBERG (edd.) 2007 ; SCHÖRNER & STERBENC-ERKER (edd.) 2008 ; MANN, HAAKE & VON DEN HOFF (ed.) 2009 ; DILL & WALDE (edd.) 2009 ; FRATEANTONIO & KRASSER (edd.) 2010 ; ENGELL, BYSTRICKLY & KRITLOVA (edd.) 2010 ; ECKHARDT & MARTIN (edd.) 2011 ; GRIESBACH (ed.) 2014.

tion de savoir comment ces différents concepts de reconstruction historique à travers ces médias, qui amènent *plusieurs* réalités, sont conciliables avec un concept *unique* d'histoire. C'est l'approche choisie par les auteurs de l'ouvrage collectif *Medien der Geschichte. Antikes Griechenland und Rom* paru en 2014, qui, à travers de nombreuses contributions, examinent comment le monde gréco-romain se présente à travers la littérature et les inscriptions, les œuvres d'art, les monuments et les artefacts, ou encore les rituels.⁶⁹ Une longue introduction insiste sur la nécessité de caractériser précisément la performance communicative des différents médias pour les mettre en relation convenablement⁷⁰ et expose les différents « médias de l'histoire » en une présentation détaillée et innovante, qui ne servira pas uniquement de manuel pour guider l'étudiant.

À la fin de ce tour d'horizon bibliographique sur ses thèmes phares « Cadeaux et communication », il apparaît clairement que ce travail n'explorera pas des terres complètement inconnues aux sciences de l'Antiquité. L'étude du cadeau tardo-antique prend appui sur la longue tradition historiographique du don ; la communication et les médias forment des concepts pertinents et saisissant d'actualité. Toutefois, certaines tendances des dernières années, explicables surtout par la confiance parfois excessive que les historiens prêtent aux constructions sociologiques, ont conduit l'étude du don dans une impasse. La volonté de démontrer l'universalité du phénomène prime toujours sur l'étude différenciée du don et, souvent, le cadeau interpersonnel reste cantonné dans le rôle d'exemple. Les sciences de la communication ont développé des outils tout à fait pertinents pour prendre en compte tous les éléments d'une situation de communication. En effet, si l'on détournait légèrement le regard du don lui-même vers l'acte de communication « offrir », les acteurs, le contexte et la signification du don entreraient alors davantage en ligne de compte. C'est ce que la présente étude tentera de faire.

⁶⁹DALLY, HÖLSCHER, MUTH & SCHNEIDER (edd.) 2014 ; BORSÓ & KANN (edd.) 2004 et CRIVELLARI, KIRCHMANN, SANDL & SCHÖGL (edd.) 2004 pour l'histoire contemporaine.

⁷⁰DALLY, HÖLSCHER, MUTH & SCHNEIDER (edd.) 2014, p. 3-6.

Chapitre 2.

Méthode et sources

Le postulat « Gifts are about communication »¹ constituera notre point de départ. Le cadeau, en tant qu'objet, est le porteur d'un message et offrir un cadeau est un acte de communication – tels sont les prémices de cette étude, qui propose une approche combinée des thèmes « cadeaux et communication ». L'objet de recherche est le cadeau interpersonnel, qui, placé dans une interaction entre un donateur et un destinataire, véhicule un message intentionnel et symbolique. Cet aspect « médiatique » du cadeau sera mis en avant comme une caractéristique d'une situation de communication donnée, qui traduit les intérêts propres aux acteurs et reflète le contexte social dans lequel ces derniers s'expriment. L'objet de recherche sera défini en trois temps : la sémantique du cadeau antique (1.1), sa « médialité » (1.2) et enfin le rôle du média « cadeau » dans l'acte de communication « offrir » (1.3). À l'issue de ces réflexions théoriques seront introduits, dans un deuxième temps, les sources (2.1) et les critères de recherche et de sélection (2.2).

2.1. Objet de recherche et définitions

2.1.1. Observations sémantiques

Les langues grecque et latine connaissaient une multitude de termes pour désigner le don et le cadeau.² En Grèce déjà, donner était un acte hautement ritualisé, déterminé par une longue tradition et régi par des conventions formelles qui ont largement influencé la conception romaine du don. Le principe d'une stricte réciprocité constituait un phénomène central de la morale dans

¹Cette accroche est empruntée à ALGAZI, GRÖBNER & JUSSEN (edd.) 2003, p. 7.

²D'une manière générale, voir : STUIBER 1978 ; WAGNER-HASEL 1999 ; WEEBER 1998 ; BAZELMANS, KEHNE & OGRIS 1998 ; SCHNEIDER 1998 ; MÜRMELE & BEYER 2000.

les sociétés gréco-romaines : à chaque bénéfice (εὐεργεσία ou *beneficium*) correspondait une reconnaissance ou remerciement (χάρις/εὐχαριστία ou *gratia*) que l'on pouvait attendre et réclamer.³ Le terme général en grec était δῶρον, qui désigne aussi bien le cadeau entre humains que le don adressé aux dieux ; d'autres sont adaptés à un contexte particulier : le cadeau de mariage (ἔδνα), d'hospitalité (ξένιον/ξεινήϊον), le don honorifique (γέρας) ou de remerciement (χάρις).⁴ En latin, les termes généraux *donum* et *munus* admettent plusieurs significations dans des contextes variables, et sont plus difficiles à délimiter. Alors que *donum* apparaît souvent comme le don volontaire et altruiste, *munus* se recoupe en partie avec *honor*⁵ et *officium*⁶ et véhicule une forme d'obligation dans l'acte de donner. *Munus* est généralement défini comme un don que l'on attendait de quelqu'un qui avait contracté un engagement légal ou moral.⁷ Dans l'Antiquité tardive, les *munera* désignent aussi toute une série de prestations officielles, en particulier les jeux de gladiateurs offerts par les magistrats.⁸ Les termes *largitio*, *liberalitas* et *munificentia* relèvent généralement de donations princières, qui, dans l'Antiquité tardive, s'expriment essentiellement sous forme de dons extraordinaires : le *congiarium* s'adressait à la plèbe urbaine et le *donativum* aux soldats et fonctionnaires.⁹ Même s'il s'agissait généralement de dons collectifs, les termes *munus/munera* et *largitio* et ses dérivés sont également utilisés pour désigner des cadeaux interpersonnels.

À l'échelle individuelle, les Romains offraient à l'occasion de fêtes : on rencontre le cadeau d'anniversaire (*munus natalicium*), de mariage (*sponsa-*

³STUIBER 1978, p. 686 ; MÜRMELE & BEYER 2000, p. 455. L'œuvre *De beneficiis* du philosophe stoïcien Sénèque est l'une des bases théoriques antique du principe de réciprocité : Sen., *ben.* I, 2, 3 ; I, 4, 2 ; IV, 14, 2 ; Macr., *sat.* II, 7, 11. À ce propos, voir GRIFFIN 2003. Les Romains l'exprimaient aussi dans la formule célèbre « *do, ut des* » (« je donne, afin que tu donnes »).

⁴WAGNER-HASEL 1999.

⁵Encore chez Cicéron, les termes *munus* et *honor* sont synonymes, voir CORBIER & HÖNLE 2000, p. 484.

⁶Festus, *s.v.* *munus* (125 L) : *munus significat officium cum dicitur quis munere fungi ; item donum quod officii causa datur ;* Varron, *ling.* 5, 179 : *munus, quod mutuo animo qui sunt, dant officii causa ; alterum munus, quod muniendi causa imperatum.*

⁷Paul., *dig.* 50, 16, 18 : *munus tribus modis dicitur : uno donum, et inde munera dici dari mittiue ; altero onus, quod cum remittatur, uacationem militiae munerisque praestat ; inde immunitatem appellari ; tertio officium, unde munera militaria et quosdam milites munifices uocari ; igitur municipes dici, quod munera ciuilia capiant.*

⁸CORBIER & HÖNLE 2000, p. 486-493.

⁹À différencier des dons ordinaires d'*alimenta* en nature et du *stipendium*, la solde régulière en argent. À ce propos, voir STUIBER 1978, p. 691-692 ; CORBIER 1997 ; BEYELER 2011, p. 27-28.

lia) ou de nouvel an (*strena*).¹⁰ *Munusculum*, diminutif de *munus*, désigne une petite attention entre amis. *Xenia* et *apophoreta* (αποφόρητα) qualifient les cadeaux alimentaires offerts lors du banquet par l'hôte à ses convives. Il s'agissait généralement des mets non consommés à table que chacun rapportait chez soi. L'hôte faisait aussi parvenir des *apophoreta* aux invités n'ayant pas pu assister au repas. Par extension, tous les cadeaux envoyés de la sorte sont appelés *apophoreta*.¹¹ Au I^{er} siècle, le poète Martial avait dressé une liste de *xenia* et d'*apophoreta* qu'il convenait d'offrir selon une situation donnée.¹² Les *xenia* sont toujours des cadeaux alimentaires, essentiellement du gibier, des produits de la mer, du vin et des condiments. Les *apophoreta* sont de nature variable : y figurent des meubles, des livres, des jeux, des accessoires de toilette, des habits, des armes, de la vaisselle, des statues ou des peintures de divinités, ou encore des animaux et des esclaves. L'affirmation du christianisme durant l'Antiquité tardive et la conception particulière d'un don chrétien se répercute non seulement sur la pratique et les acteurs, mais aussi sur la nature des cadeaux et sur leur désignation.¹³ En anticipant légèrement sur le développement, remarquons qu'il existe une nouvelle forme de cadeaux personnels entre chrétiens que l'on rencontre sous les termes d'*eulogia* et *benedictio*, qui pouvaient désigner, dans certains cas, un cadeau matériel et personnel commémorant un évènement ou pourvu d'un pouvoir spirituel.¹⁴ Toutefois, il existe nombre de cas dans lesquels le cadeau n'est pas désigné par l'un des vocables ci-dessus, mais par sa nature, son apparence ou une figure rhétorique. Seul le contexte permettra de l'identifier comme tel.

Enfin, il convient de préciser l'utilisation qui sera faite dans ce travail, des termes français « don » et « cadeau ». Encore largement utilisé dans la partie introductive pour décrire les phénomènes tels qu'ils se présentent dans la littérature scientifique, le « don » n'apparaîtra plus dans les parties du développement. En effet, l'objet de recherche principal est le cadeau interpersonnel, que je comprends comme sous-catégorie du don, comme un acte

¹⁰Notamment chez Macr., *sat.* I, 7, 32 et I, 16, 1-9. Voir STUIBER 1978, p. 693-695.

¹¹STUIBER 1960, p. 515.

¹²Martial, *Epigrammata*, Livres XIII et XIV. Voir, à ce propos, VÖSSING 2004, p. 221, et comparer avec les cadeaux offerts lors du banquet : p. 174-178 et 530 s.

¹³L'innovation la plus importante est définitivement le concept d'aumône charitable, déjà mentionné dans le premier chapitre de l'introduction (voir p. 9 pour les références bibliographiques). L'aumône est une forme de don collectif intimement lié à la conception chrétienne de la pauvreté, qui véhicule tout un système sémantique nouveau. L'analyse de ce dernier est néanmoins inutile dans le cadre de cette thèse, qui ne traitera pas des dons à la collectivité.

¹⁴STUIBER 1966, p. 922 ; ENGEMANN 1995, p. 223 ; CANER 2013, p. 23-24.

singulier entre des acteurs identifiables.¹⁵ Face à la neutralité du « don », le terme « cadeau » a une connotation plutôt positive, comme le montre la définition proposée par un dictionnaire généraliste : « chose qu'on offre à quelqu'un pour lui faire plaisir, en particulier à l'occasion d'une fête ou d'un événement heureux ».¹⁶ Cette connotation actuelle du terme ne doit néanmoins pas être transposée telle quelle à l'Antiquité, et le sentiment que le donateur antique voulait provoquer chez le destinataire devra être examiné avec soin. Une exception est faite pour l'expression « contre-don », utilisée lorsque le destinataire fait le choix de répondre à un cadeau en offrant un cadeau en retour. Mais l'utilisation de « contre-don » ne sous-entend pas une stricte réciprocité, une obligation que le destinataire éprouverait envers le donateur dans le sens maussien du terme. « Contre-don » remplace simplement la formule maladroite « cadeau en retour ».

2.1.2. L'objet comme un porteur de message

Un cadeau est avant tout un objet qu'un donateur choisit consciemment pour provoquer une réaction chez un destinataire. L'objet en tant que tel véhicule déjà une quantité d'informations avant même et indépendamment des personnes qui le manipulent. Philosophes, sociologues et ethnologues du XX^e siècle se sont intéressés de près à la définition et aux rôles de l'objet dans les interactions humaines. Les objets sont généralement caractérisés par leur fonction, un critère qui permet de les classer en catégories.¹⁷ Il est tout à fait possible qu'un objet remplisse plusieurs fonctions simultanées ou consécutives. Ces fonctions peuvent être liées à la fabrication des objets, aux utilisations que les hommes en font et à la valeur qui leur est attribuée. La fonction première d'un artefact est celle que lui attribue son créateur, mais il acquiert des significations supplémentaires par un usage différent que l'on en fait, ou par l'attribution d'une teneur symbolique. Lorsque l'objet est sélectionné pour devenir un cadeau, le donateur confère à ce dernier une fonction supplémentaire. Le cadeau devient un porteur de message, un *média*.¹⁸

Le concept de média oscille entre une définition générale et une signification concrète, entre un potentiel générateur et un produit réalisé : entre

¹⁵GROEBNER 2000, p. 13 décrit le cadeau (« Geschenk ») comme « ein Spezialfall der Gabe, als einzelnes Präsent und singulären Akt ».

¹⁶Définition du Larousse en ligne : <http://larousse.fr/dictionnaires/francais/cadeau/12020?q=cadeau#11865>, consulté le 3 novembre 2016.

¹⁷À ce propos, voir : BAUDRILLARD 1968 ; MOLES 1969 ; GREGORY 1982 ; APPADURAI 1986 ; KOHL 2003 ; HAHN 2005 ; BERNBECK 2009.

¹⁸ENGELL (ed.) 2003 ; LAZAR 2006 ; STÖBER 2008, p. 89 ; des contributions plus abs-traites dans MÜNKER & RÖSLER (edd.) 2008.

le langage et le texte, entre l'art et l'œuvre, entre la technique et l'objet fabriqué.¹⁹ Généralement, une distinction formelle est faite entre les aspects matériels (équipement technique), fonctionnels (effet et portée), le contenu transmis (message) et la dimension symbolique du média. H. PROSS a établi une typologie pertinente qui a fait ses preuves²⁰ : il distingue des médias « primaires », « secondaires » et « tertiaires ». Le média primaire représente celui du « contact humain élémentaire », car il ne dépend d'aucun moyen technique de transmission entre l'émetteur et le récepteur²¹, à savoir le langage, la mimique et les gestes. Le média secondaire nécessite un moyen technique du côté de l'émetteur, mais la réception de l'information n'en requiert pas : un signal de fumée, l'agitation de drapeaux, une lettre, un livre ou une affiche. La dernière catégorie comprend tous les médias nécessitant des moyens techniques des deux côtés, comme le téléphone, la télévision et la radio.²²

Si l'on souhaite adapter le concept de média à l'Antiquité, il faut utiliser une définition *assez* large, sans la prétendre universaliste. Une définition restreinte aux seuls moyens techniques de la communication, tels qu'ils existent depuis la naissance des sociétés industrielles, est inutilisable pour l'Antiquité. Restreindre la définition au message transmis selon le postulat célèbre « the medium is the message »²³ vide le terme de son sens et ne prend pas en compte l'importance de l'instance de communication. Les médias ne sont pas simplement des « enveloppes matérielles » de l'acte de communication, ils véhiculent tout un système consensuel de signes, d'interprétations et d'utilisations.²⁴ Il faut néanmoins être conscient que les anciens ne connaissaient pas cette notion et il faut veiller à l'utiliser comme une catégorie heuristique moderne, qui aide à la reconstruction d'actes de communication antiques.

2.1.3. Offrir comme un acte de communication

Interpréter un cadeau comme un média sous-entend définir l'action d'offrir comme un acte de communication. La communication est un processus social par lequel un émetteur entre en relation avec un récepteur à travers un message. Ce message est transporté via un média dont la nature influe de ma-

¹⁹DALLY, HÖLSCHER, MUTH & SCHNEIDER (edd.) 2014, p. 9.

²⁰FASSLER & HALBACH 1998, p. 30.

²¹PROSS 1972, p. 10 : « Medien des menschlichen Elementarkontaktes ».

²²PROSS 1972, p. 10. Commentaires chez BURKART 1995, p. 36-37 ; FASSLER & HALBACH 1998, p. 30-31.

²³Le postulat « Le média, c'est le message » a été formulé en 1964 par le théoricien de la communication Marshall MCLUHAN.

²⁴FASSLER & HALBACH 1998, p. 33.

nière significative sur l'acte de communication. Par l'intermédiaire du média, l'émetteur fait appel à des significations chez autrui en utilisant des symboles verbaux et non-verbaux, qui représentent une idée, un concept ou une image. L'utilisation de symboles est une spécificité de la communication humaine, qui a développé un degré d'abstraction unique parmi les êtres vivants. Une communication réussie, c'est-à-dire la compréhension mutuelle, nécessite un conditionnement réciproque de l'activité communicative et conduit à une interaction, cela signifie que les partenaires exercent « une influence réciproque sur leurs comportements respectifs ». ²⁵ Souvent, la communication est présentée comme un cas spécifique d'interaction considérant que l'on peut interagir sans communiquer, mais qu'on ne peut pas communiquer sans interagir. ²⁶

Au quotidien, offrir un cadeau est un acte de communication plutôt rare, si on le compare aux autres moyens d'interaction dont dispose l'humain : sa fréquence est limitée (la solution de facilité sera toujours de parler plutôt que d'exprimer une idée à l'aide d'un objet) et l'éventail des significations possibles est restreint (le langage peut recourir à un nombre de symboles bien plus grand). Ainsi, offrir un cadeau est rarement un acte de communication isolé et se trouve complété par le langage et les gestes, ou l'écrit. L'association entre l'écriture et un objet peut se faire de deux façons : soit l'écrit est appliqué *sur* l'objet, les deux médias sont donc interdépendants (inscription) ; soit l'objet et l'écrit sont séparés (un cadeau accompagné d'une lettre). ²⁷ Dans le premier cas, les acteurs sont en contact direct ; dans le deuxième, l'interaction est indirecte et une distance temporelle ou/et spatiale est introduite entre les acteurs.

²⁵ LAZAR 2006, p. 165-166.

²⁶ Ces éléments de définition revendiquent une affinité avec la théorie de l'« interactionnisme symbolique » et ses prolongements. La définition utilisée dans ce travail est celle formulée par BURKART 1995, p. 405 : « Kommunikation erscheint als ein Prozess, in dem die Menschen mit Hilfe von Symbolen (verbaler und non-verbaler Natur) einander wechselseitig Bedeutungen ins Bewusstsein rufen. Erfolgreiche Kommunikation im Sinne von Verständigung bedarf im Horizont des Symbolischen Interaktionismus daher einer wechselseitigen Orientierung der jeweiligen Kommunikationspartner aneinander, sie bedarf eines 'Abstimmes' der zusetzenden kommunikativen Aktivitäten im Hinblick aufeinander. » Se référer aussi à MÖRTH, *Kommunikation*, 1993 ; MÖRTH, *Interaktion*, 1993 ; LAZAR 2006 ; STÖBER 2008, p. 27 ; BENTELE, BROSIUS & JARREN (edd.) 2013.

²⁷ Il existe également le cas d'un objet isolé, porteur d'informations. Un acteur place un objet, un autre le perçoit. Le message est véhiculé par l'objet, mais les acteurs restent anonymes et il n'y a pas d'interaction humaine.

2.1.4. Problématique

L'analyse précise d'un acte de communication implique d'être en mesure d'identifier les acteurs et le contexte, le média qui transporte le message, et dans le meilleur des cas, de déterminer la réaction du destinataire (« feedback ») afin de s'interroger sur la compréhension mutuelle. Un genre littéraire antique paraît particulièrement adapté à l'étude des cadeaux interpersonnels sur la trame de la méthodologie des sciences de la communication : le genre épistolaire. Celui-ci présente en effet des caractéristiques avantageuses. D'une part, les correspondances antiques font état d'envois de cadeaux interpersonnels en nombre assez important pour former un dossier étoffé, tout en restant maîtrisable et cohérent. De plus, la nature du cadeau est souvent précisée par l'épistolier et la lettre se prête donc particulièrement bien à une interprétation médiatique de l'objet en question. D'autre part, une lettre témoigne d'une situation de communication dont les acteurs et le contexte sont identifiables. Et, comme la correspondance ne se limite pas à un seul échange, il est généralement possible d'examiner la réaction du destinataire et de suivre l'évolution de l'interaction. Ces réflexions théoriques amènent trois grandes questions qui vont guider les réflexions du développement :

- Quelle est la nature des cadeaux choisis par les épistoliers ?
- Quelle est la performance communicative de ces cadeaux dans la situation de communication épistolaire ?
- Quelles sont les caractéristiques de l'interaction entre les correspondants ?

Dans l'Antiquité, une lettre ne servait pas uniquement à échanger des informations ou à discuter des thèmes spécifiques, mais concourrait à l'entretien des relations et remplissait d'importantes fonctions d'intégration.²⁸ Une lettre, indépendamment de son contenu, était perçue comme une manifestation d'*amicitia*. Le concept d'*amicitia* n'est pas équivalent à ce qu'on appelle actuellement l'« amitié » (« Friendship »/« Freundschaft ») même si le terme est souvent traduit de cette façon. L'*amicitia* ne se caractérisait pas forcément par un sentiment d'affection ou une proximité émotionnelle, mais souvent par une constellation sociale, qui s'appuyait sur un réseau de connaissances, sur l'appartenance à un groupe qui se définissait par une culture et des valeurs

²⁸Pour le rôle des lettres dans les relations et la formation de réseaux, voir surtout REBENICH 1992 et MRATSCHEK 2002, dont les citations plus précises ponctueront le développement. Voir aussi BJORNLIIE 2010 qui traite de l'*amicitia* dans la correspondance de Cassiodore et GIOANNI 2001 chez Ennode de Pavie.

communes, et enfin sur une position sociale dominante et un pouvoir.²⁹ C'est dans ce contexte qu'il s'agira de mesurer l'impact du cadeau interpersonnel, qui accompagne l'envoi d'une lettre. Le cadeau est-il un multiplicateur du message d'*amicitia* véhiculé par la lettre, selon le principe « les petits cadeaux entretiennent l'amitié » ? Le cadeau est-il un élément intrinsèque de la pratique du rituel d'*amicitia* ou remplit-il des fonctions supplémentaires ? Avant d'entrer dans le cœur du sujet, il est indispensable de s'interroger sur les caractéristiques du genre épistolaire antique et de définir les limites de l'étude présentée ici.

2.2. Le cadeau dans les correspondances tardo-antiques

2.2.1. Le genre épistolaire antique

La lettre antique du IV^e au VI^e siècle est le résultat d'une longue évolution d'un genre littéraire né bien avant les temps historiques qu'il est impossible de retracer ici dans son ensemble. Je me bornerai à la question intensément discutée de la définition du genre, à la relation entre « épistolarité » et littérature, et à quelques aspects de la théorie épistolaire antique.

Une définition flexible

La diversité des textes que l'on qualifie de « lettre » semble être une des caractéristiques même du genre littéraire épistolaire.³⁰ En effet, les cri-

²⁹Cette définition pertinente est empruntée à SCHRÖDER 2007, p. 151. Pour l'*amicitia* dans l'Antiquité tardive d'une manière générale, voir FABRE 1949 ; TREU 1972 ; WHITE 1992 ; BRUGGISSER 1993 ; KONSTAN 1997 ; EPP 1999 ; CONYBEARE 2000, p. 60-90 ; WOOD, *Family and Friendship*, 2000 ; MUSTAKALLIO & KRÖTZL (edd.) 2009. Sur la question de la formation de réseaux, voir l'ouvrage collectif BODIN & MOREAU 2014 en particulier MOREAU 2014.

³⁰Sur le genre épistolaire antique : DZIATZKO, *Brief*, 1897 ; PETER 1901 ; LECLERCQ 1929 ; SYKUTRIS 1931 ; SCHNEIDER 1954 ; MITCHELL 1957 ; LUCK 1961 ; BASTIAENSEN 1964 ; THRAEDE 1970 ; MARTIN & GAILLARD 1981, p. 204-233 ; CUGUSI 1983 ; CUGUSI 1989 ; GARZYA 1985 ; MÜLLER 1994 ; NICKISCH 1994 ; ZELZER, *Briefliteratur*, 1997 ; ZELZER, *Epistel*, 1997 ; KLAUCK 1998 ; DIVJAK 2002, p. 893-922 ; GIBSON & MORRISON 2007 ; EBBELER 2009 ; EBBELER 2010 ; GILLET 2012, p. 826-840. Il existe également un grand nombre d'ouvrages collectifs sur la problématique des correspondances antiques, à titre d'exemple : MORELLO & MORRISON (edd.) 2007 ; DELMAIRE, DESMULLIEZ & GATIER (edd.) 2009 ; DESMULLIEZ, HOËT-VAN CAUWENBERGHE & JOLIVET (edd.) 2010. Récemment, les études globales sur l'épistolarité antique se font plus rares et la recherche aborde la question plutôt sous l'angle des divers auteurs, p.ex Symmaque : MATTHEWS 1974 ; BRUGGISSER 1993 ; EVRARD 2002 ; Ambroise de Milan : ZELZER 1989 ; Augustin :

tères qui définissent la correspondance sont multiples et variables, et résistent souvent à l'établissement d'une typologie stricte. L'ampleur du genre se manifeste tout d'abord par une grande variabilité thématique : une courte note de salutation entre amis, une missive qui transmet une information cruciale au magistrat en campagne ou encore une longue lettre abordant des questions philosophiques ou théologiques sont autant de textes qui appartiennent au genre épistolaire. S'ajoute à cela la complexité du rapport entre l'auteur (ou les auteurs) d'une lettre et le(s) destinataire(s) : ils étaient familiers ou inconnus, amis ou ennemis, maître ou disciple, particulier ou négociant, fonctionnaire impérial, militaire ou encore ecclésiastique. La relation qui lie les correspondants a de fortes conséquences sur le contenu, la facture, le style et le ton de la lettre. Une lettre était rédigée en prose ou en vers, parfois elle mélangeait les formes, et ce, sur une longueur très variable, allant de quelques mots à plusieurs dizaines de pages. Certaines lettres ont probablement été écrites sans la moindre intention de publication, d'autres étaient uniquement destinées à cette fin et n'ont jamais été envoyées ; d'autres encore ont réellement été envoyées mais furent retravaillées plus tard et assemblées en collection en vue d'une plus large diffusion. Face à cette diversité, la recherche propose souvent une définition minimaliste du genre, qui s'appuie sur les aspects purement formels de la lettre, à savoir la présence d'un entête ou d'une formule de salutation au début et d'une souscription à la fin.³¹ Afin d'écartier les lettres délibérément fictives, la définition choisie ici est plus restreinte : une lettre est « un message écrit, adressé par un personnage historique réel à un autre personnage historique réel, qui invite généralement à formuler une réponse, qui forme le point de départ d'un échange de lettres (correspondance) ». ³²

Épistolarité et littérature

Aux origines, la lettre suppléait le message oral transmis à un destinataire éloigné et n'avait aucune ambition littéraire. Ayant un motif précis, elle

DIVJAK 2002, p. 922-1057 ; Jérôme : CANELLIS 2002 ; Paulin de Nole : MRATSCHEK 2002 ; Ennode de Pavie : SCHRÖDER 2007 ; GIOANNI 2001 ; Sidoine Apollinaire : ZELZER 1995 ; Avit de Vienne : WOOD 1993 ; Ruricius de Limoges : MÜLLER 2013.

³¹Critère formulé déjà par Augustin d'Hippone dans *retrac.* 2, 46 (CSEL 36, p. 155) : *Quorum librorum prior epistula est – habet quippe in capite, quis ad quem scribat.* Voir également MITCHELL 1957, p. 1758 ; MARTIN & GAILLARD 1981, p. 206 ; KLAUCK 1998, p. 41-52 ; BASTIAENSEN 1964 détaille le protocole épistolaire chez Cyprien de Carthage ; EVRARD 2002 chez Symmaque ; CANELLIS 2002, p. 317-321 chez Jérôme.

³²MÜLLER 1994, p. 61 : « eine schriftliche Mitteilung von einer realen historischen Person an eine andere reale historische Person, die in der Regel zu einer schriftlichen Gegenäusserung auffordert, was den Ansatzpunkt zu einem Briefwechsel (Korrespondenz) bildet ».

formait un écrit de circonstance destiné à un public restreint et était rédigée dans un style simple et spontané qui remplaçait le dialogue. À l'instar de la conversation, la lettre avait le double rôle de transmettre une information et d'entretenir une relation avec le correspondant. Dans les échanges privés, le commerce et surtout dans l'administration, la lettre était un moyen de communication indispensable pour assurer la transmission des informations d'un bout à l'autre de l'Empire. La volumineuse correspondance qui circulait entre la cour et les fonctionnaires impériaux était la base de la communication officielle et assurait le fonctionnement de l'État. À côté de ces missives « du quotidien » à l'objet bien déterminé et au destinataire précis, il existe des lettres qui apparaissent avant tout comme des œuvres d'art, au style recherché et soigné, destinées, semble-t-il, dès leur rédaction à un public plus large et que l'on qualifierait pour cette raison de *littérature*. Mais qu'est-ce qui fait la littéarité d'une lettre ? Est-ce la publication qui autorise à ranger une lettre sous la rubrique de « littérature », comme l'affirme M. ZELZER³³, ou n'est-ce pas déjà l'acte d'écrire, la motivation même de l'épistolier, son intention, qui est décisive ? Doit-on même parler du genre épistolaire comme d'un « genre qui n'en est pas un » ?³⁴

Dès la fin du XIX^e siècle, philologues et historiens ont éprouvé le besoin de distinguer la « lettre personnelle », non littéraire et dénuée de préoccupations esthétiques, de la « lettre littéraire » destinée au grand public, dont le destinataire individuel est réduit à un rôle secondaire ; pour cette dernière, on avait adopté la dénomination d'« épître ».³⁵ Toutefois, cette distinction, en apparence parfaitement claire, ne correspond pas à la réalité de la lettre antique. Même si les deux extrêmes (le courrier strictement utilitaire face à l'épître œuvre d'art) existent et se retrouvent à certains endroits, dans la plupart des cas, il est impossible de classer une lettre dans l'une ou dans l'autre des catégories. Distinguer entre les lettres au niveau de l'acte d'écriture est déjà affaire délicate mais c'est surtout la question des destinataires qui est sujette à débat. Un épistolier s'adressait-il uniquement au destinataire nommé, à un cercle plus ou moins proche gravitant autour de ce dernier ou l'auteur projetait-il une large diffusion ? De nombreux historiens ont essayé de savoir si telle ou telle correspondance avait été spécialement écrite en

³³ZELZER, *Briefliteratur*, 1997, p. 324.

³⁴MARTIN & GAILLARD 1981, p. 204-206.

³⁵La distinction entre la « lettre » (« Brief ») et l'« épître » (« Epistel ») ou « lettre d'art » (« Kunstbrief ») remonte à Adolf DEISSMANN (1866-1937) dont l'étude portait principalement sur les lettres apostoliques du Nouveau Testament, voir à ce propos KLAUCK 1998, p. 73 ; CONRING 2001, p. 17-22 qui parle de la « controverse Deissmann » et SCHRÖDER 2007, p. 144.

vue d'une publication ou si elle avait uniquement été retravaillée *a posteriori* dans ce même but. Rares sont les cas où l'on peut répondre avec certitude à cette question. Encore faudrait-il être en mesure de pouvoir distinguer une publication du vivant de l'auteur, une publication posthume d'une collection préparée à l'avance par l'épistolier et une collection rassemblée par un tiers. Ainsi, la publication ne semble pas être un critère suffisant pour mesurer la littérarité d'une lettre. En effet, la plupart des lettres tardo-antiques, transmises dans les manuscrits médiévaux, ont connu une publication antique préalable, sous quelque forme que ce soit³⁶, et devraient donc être qualifiées d'« épîtres ». L'ambition de mettre de l'ordre dans la grande confusion créée par la variabilité du genre épistolaire antique pousse encore aujourd'hui les historiens à proposer de nouvelles classifications.³⁷ À côté de la différenciation entre l'épître « littéraire » et la lettre « non littéraire »³⁸, la recherche essaye actuellement de catégoriser les divers publics et de mesurer le degré d'intimité d'une lettre, une classification en partie soutenue par des critères antiques.³⁹

Théorie et *topoi* épistolaires

Toujours dans le but d'identifier des éléments de définition du genre, un autre axe d'étude des correspondances s'attache à la reconstruction de la théorie épistolaire antique.⁴⁰ Ce qu'on appelle la théorie épistolaire englobe les traités théoriques antiques et les remarques disséminées par les épistoliers dans les lettres elles-mêmes. Un nombre important d'œuvres rhétoriques traitant du sujet devaient être en circulation au plus tard à partir du I^{er} siècle av. J.-C., mais seulement une partie infime a été transmise.⁴¹ Le traité épistolaire le plus complet de l'Antiquité tardive fut compilé par un certain Julius Victor à partir d'ouvrages antérieurs, comme le voulait l'usage littéraire de l'époque.⁴² Aussi surprenant que cela puisse paraître, dans l'Antiquité, la dé-

³⁶En sont exclues évidemment les lettres transmises sur *papyrii*.

³⁷KLAUCK 1998, p. 73 ; CONRING 2001, p. 30-35 ; EBBELER 2010, p. 465.

³⁸À défaut d'autres critères pertinents, la catégorisation de DEISSMANN a connu une longévité notable. SCHRÖDER 2007, p. 144-147 en présente un aperçu.

³⁹Dans cette étude, il n'est pas envisagé de faire la différence entre la rédaction en prose ou en vers, ni de mesurer le degré de littérarité d'une lettre. Pour cette raison, les termes français de « lettre », « missive », « courrier » et « épître » seront utilisés indifféremment.

⁴⁰Pour la théorie épistolaire d'une manière générale : SYKUTRIS 1931 ; THRAEDE 1970 ; MALHERBE 1988 ; MÜLLER 1994 ; NICKISCH 1994 ; KLAUCK 1998, p. 148-164 ; CONRING 2001, p. 7-16.

⁴¹ZELZER, *Briefliteratur*, 1997, p. 327.

⁴²Parmi ses sources, il citait principalement des auteurs du I^{er} siècle apr. J.-C., qui reproduisaient en grande partie des idées d'origine grecque. Nous avons conservé l'analyse de Démétrios de Phalère, *Περὶ ἐρμηνείας* 223-235 et les traités d'un Pseudo-Démétrios, *Tύ-*

finition d'une lettre faisait l'unanimité. Pour un grammairien grec, la lettre était « l'une des deux parties du dialogue »⁴³, pour un autre, elle formait « un dialogue à l'écrit d'un absent avec un absent »⁴⁴; presque à l'identique, un poète comique romain affirmait que la lettre « est la seule chose qui fait d'hommes absents des hommes présents »⁴⁵, pour Ambroise de Milan, elle était « une conversation avec des absents ».⁴⁶ Pour cette raison, la lettre devait être écrite « sur le ton de la conversation »⁴⁷, idéalement elle formait selon Cicéron « un entretien entre amis absents ».⁴⁸ Fidèle à cette tradition, Julius Victor aborde dans son œuvre *Ars rhetorica* le genre épistolaire à la suite d'un chapitre sur la conversation (*sermo*) en rendant explicites les similitudes et les liens entre les deux.⁴⁹

L'auteur d'une lettre était tenu de respecter des consignes précises pour trouver un juste milieu⁵⁰ : une longueur ou plutôt une brièveté appropriée (la *brevitas epistolaris*), un langage compréhensible sans exagérations (*genus humile*), une utilisation modérée d'artifices et d'effets de style, et un ton badin (*iocari*). Des citations d'auteurs antérieurs, des proverbes, énigmes ou plaisanteries ne devaient pas manquer à la composition, sans toutefois rebutter le correspondant par des allusions qui lui seraient inaccessibles. En toutes circonstances, un épistolier se devait d'adapter sa lettre au destinataire en s'adressant à ce dernier comme s'ils étaient face à face (*quasi praesentium alloqui*). Dans le meilleur des cas, une lettre se limitait à un seul sujet et n'abordait ni des thèmes trop intimes, ni des questions politiques. L'idéal de brièveté laconique se manifeste notamment dans les lettres très courtes

ποι ἐπιστολικοί et d'un Pseudo-Libanius ou Proclus, Περὶ ἐπιστολιμαίου χαρακτήρος. Durant l'Antiquité tardive, on composa aussi un certain nombre de « guides épistolaires » qui proposaient des modèles de lettres, formulés selon des conventions précises et adaptés à toute circonstance. Voir NICKISCH 1994.

⁴³Démétrios, Περὶ ἑρμηνείας 223 (CHIRON 63, 5) : τὸ ἕτερον μέρος τοῦ διαλόγου.

⁴⁴Pseudo-Libanius 2 : ὁμιλία ἀπόντας πρὸς ἀπόντα

⁴⁵Sex. Turpilius, *frag.* 215 (cité par Hier., *epist.* 8, 1) : *litterarum sola, inquit, res est, quae homines absentes praesentes faciat.*

⁴⁶Ambr., *epist.* 48, 1 (CSEL 82, 2, p. 48) : *Epistularum genus propterea repertum, ut quidam nobis cum absentibus sermo sit, in dubium non venit.*

⁴⁷Greg. Naz., *epist.* 51, 4 : περὶ δὲ σαφηνείας ἐκεῖνο γινώριμον, ὅτι χρὴ φεύγοντα τὸ λογοειδές.

⁴⁸Cic., *Phil.* II, 4 : *amicorum conloquia absentium.* Comparer avec Cic., *epist. fam.* II, 4, 1 ; XII, 30, 1.

⁴⁹Jul. Victor, *Ars Rhet.* 27 (HALM 447, 37).

⁵⁰ZELZER 1995, p. 544 ; SCHRÖDER 2007, p. 141 ; EBBELER 2007 étudie le « Play of epistolary codes » dans les correspondances de Jérôme et Augustin, et de Paulin de Nole avec Ausone ; MÜLLER 2013, p. 434-437.

que l'on trouve dans toutes les grandes collections tardo-antiques.⁵¹ D'autres thèmes caractéristiques se dégagent *a fortiori* de la situation de communication épistolaire : les préoccupations à propos du bien-être du correspondant, la fréquence des lettres (souvent insatisfaisante) ou la visite mutuelle (souvent promise, mais non réalisée). Enfin, le thème de l'*amicitia*, la principale raison d'être de la lettre, est si récurrent, à partir de l'époque de Cicéron et jusqu'au-delà de l'Antiquité tardive, qu'il est considéré comme constitutif du genre épistolaire, comme le *topos* épistolaire par excellence.⁵²

La rédaction de lettres occupait une place importante dans l'éducation antique car, conçue comme un exercice de style, elle apprenait à l'élève à ajuster son expression à un contexte et une thématique prédéfinis.⁵³ Bien que tous les lettrés aient été formés à l'épistolographie, il n'est pas rare de les voir transgresser délibérément ces règles. Il est intéressant de noter que les épistoliers s'adonnent à des réflexions théoriques justement aux endroits où ils s'apprêtent à enfreindre l'usage!⁵⁴ Par exemple, la brièveté épistolaire, une consigne régulièrement enfreinte, surtout par les épistoliers chrétiens, est mentionnée au moment où la lettre commence à devenir trop longue.⁵⁵ Mais les règles théoriques étaient là afin d'être contournées.⁵⁶ La lettre était justement un moyen de montrer son érudition et son habileté à pratiquer l'*imitatio*.⁵⁷

2.2.2. Les aspects techniques de la lettre antique

Les aspects techniques de la correspondance antique, à savoir les matériaux et les supports, le processus d'écriture, le transport et les porteurs de la lettre, et enfin l'archivage et la formation de collections épistolaires, ont été

⁵¹L'exemple le plus parlant est sûrement la correspondance du rhéteur Symmaque qui, sur l'exemple de Pline le Jeune, respectait la brièveté et le sujet unique au point que la recherche moderne l'accuse régulièrement d'être un épistolier ennuyeux et creux.

⁵²THRAEDE 1970, p. 8 parle de « briefeigener Thematik und Phraseologie ».

⁵³SCHNEIDER 1954, p. 570.

⁵⁴Déjà noté par THRAEDE 1970, p. 30, mentionné par ZELZER 1995, p. 544 et SCHRÖDER 2007, p. 142.

⁵⁵CANELIS 2002, p. 312-313 a rassemblé tous ces passages dans la correspondance de Jérôme et conclut : « que ce thème n'est pour lui qu'un *topos* sinon un artifice littéraire servant – parfois de façon un peu puérole sinon cavalière – à clore brusquement une lettre ou à passer sans autre transition à un problème différent ». Même situation dans Aug. Hipp., *epist.* 7, 3 ; 120, 20.

⁵⁶Avis divergent chez SCHRÖDER 2007, p. 142 qui n'envisage pas cette possibilité.

⁵⁷ZELZER 1995, p. 544.

intensivement étudiés et sont relativement bien connus à l'heure actuelle.⁵⁸ La lettre pouvait être gravée sur de petites tablettes (*tabellae*) recouvertes sur l'une des faces d'une couche de cire. On trouvait également des tablettes assemblées par paires et que l'on pouvait plier (*δίπτυχον*) ; celles-là permettaient idéalement d'écrire un premier message et la réponse à ce dernier. Plus tard, le papyrus constituera le support le plus répandu, mais on utilisera également d'autres matériaux comme des morceaux de céramique, de métal, de cuir, de tissu ou encore de fines lamelles de bois.⁵⁹ Rares étaient les situations où l'épistolier rédigeait de sa propre main, si bien que les lettres étaient généralement dictées à un secrétaire ou à un sténographe.⁶⁰ Seules certaines missives confidentielles étaient écrites personnellement. En revanche, la souscription était apposée par l'auteur lui-même et servait de garantie à l'authenticité de la lettre. Le rhéteur Symmaque se contentait souvent d'un simple *Vale* (« Porte-toi bien »), Augustin d'Hippone ajoutait parfois plusieurs phrases personnelles, signalées dans les manuscrits par la mention *et alia manu* (« et par une autre main »).⁶¹ Avant son envoi, il était d'usage de dupliquer une lettre pour en archiver un exemplaire. Augustin s'appuyait sur ses archives quand il souhaitait relire une lettre dont il avait oublié les détails et était en mesure d'expédier une lettre une seconde fois si celle-ci avait été perdue en route.⁶² Les missives arrivées à destination étaient également collectées et classées dans de grandes bibliothèques, entretenues aussi bien par les particuliers (lettrés et aisés – cela va de soi) que par les sièges administratifs et ecclésiastiques, ou encore par les monastères. Cet archivage antique est souvent à l'origine des collections épistolaires qui ont été conservées jusqu'à l'heure actuelle.

⁵⁸Les sources littéraires comme les vestiges archéologiques renseignent bien sur les aspects techniques de la lettre antique. À ce propos, voir DZIATZKO, *Brief*, 1897 ; SCHNEIDER 1954, p. 568 ; LUCK 1961, p. 77-78 ; ZELZER, *Briefliteratur*, 1997, p. 328-332 ; KLAUCK 1998, p. 55-70 ; CONRING 2001, p. 5 ; SCHRÖDER 2007, p. 138-140.

⁵⁹Les fameuses tablettes de Vindolanda enfouies près du mur d'Hadrien ont servi aux soldats romains de support pour de courtes lettres adressées à des familiers. L'une de ces tablettes est étudiée dans la partie I, p. 105. Jérôme évoque toute une série de matériaux comme le montrent CONRING 2001, p. 109-101 et CANELLIS 2002, p. 315.

⁶⁰Aug. Hipp., *epist.* 49. La correspondance de Jérôme est abondante à ce propos, voir le relevé de CONRING 2001, p. 107-109. D'une manière générale, voir DORANDI 1991.

⁶¹Par exemple dans Aug. Hipp., *epist.* 95. Voir à ce propos, ZELZER, *Briefliteratur*, 1997, p. 329.

⁶²Aug. Hipp., *epist.* 16, 4 ; 228, 1.

Repliée ou enroulée, la lettre était soigneusement scellée avant d'être confiée à un porteur.⁶³ Le transport était généralement assuré par un familier ou par un ami sur le départ, par un esclave ou un affranchi chez les plus fortunés, ou simplement un commerçant, un soldat ou encore un moine. Chaque voyageur était un porteur de lettres potentiel.⁶⁴ Depuis le I^{er} siècle, le courrier administratif était véhiculé par le *cursus publicus*, organisé pour acheminer la volumineuse correspondance officielle, inaccessible en revanche pour les particuliers.⁶⁵ Dans tous les cas, l'aptitude du porteur restait décisive. Comme l'espionnage ou le vol étaient de réels dangers, on évitait dans une lettre des propos trop compromettants et il était d'usage de confier oralement des informations supplémentaires au porteur.⁶⁶ Mais il n'était pas rare que les épistoliers ne trouvent pas d'homme de confiance pour assurer le transport et on les voit s'exaspérer de porteurs incompetents, lents ou déloyaux.⁶⁷ Les problèmes d'acheminement étaient fréquents : retards de plusieurs années, pertes, interceptions et vols de courriers.⁶⁸ Le transport d'un cadeau, accompagnant la lettre, donnait lieu à des ajustements. Le rhéteur Libanios en rapporte quelques-uns :

« La terre est remplie des marques d'honneur que les hommes se prodiguent entre eux, sous la forme de cadeaux et de présents d'hospitalité qui circulent de cité à cité, de campagne à campagne, et des campagnes aux villes. Les uns sont les produits de la chasse,

⁶³Dans les lettres tardives, on rencontre généralement les termes de *tabellarii*, *portitores* ou *latores*. Moins fréquents et moins spécifiques sont *missus*, *nuntius* ou *legatus*.

⁶⁴EBBELER 2009, p. 270.

⁶⁵Pour la bibliographie, se référer au principal travail sur le *cursus publicus* : KOLB 2000. Pour les porteurs de lettres dans l'Antiquité tardive, voir PERRIN 1992 ; PAOLI-LAFAYE 2002 ; CAPDEVILA 2010 ; DELMAIRE 2010.

⁶⁶Par exemple : Symm., *epist.* III, 30 ; Ennod., *epist.* 138, 2.

⁶⁷Par exemple : Hier., *epist.* 72, 1 ; 105, 1 ; Symm., *epist.* II, 12, 1 ; Avit. Vienn., *epist.* 38 ; Sid. Ap., *epist.* IV, 12 ; Greg. Mag., *epist.* I, 26. Pour Ennode de Pavie, voir GIOANNI 2001, p. 168-170.

⁶⁸À cet égard, la première phase de la correspondance entre Jérôme et Augustin est significative (Voir à ce propos les introductions aux traductions des lettres de FÜRST 2002 et FRY 2010 ; TAKÁCS 2010 ; EBBELER 2012, p. 101-145). Comme la première lettre d'Augustin (Aug. Hipp., *epist.* 28) a été perdue avant son arrivée à Bethléem, la prise de contact se compliqua quelque peu, d'autant plus que l'objet de cette dernière était une critique de la traduction de la Bible et d'une interprétation de l'*Épître aux Galates* (2, 11-14) que Jérôme avait mise en circulation. Une lettre de Jérôme semble avoir mis près de deux ans à arriver (Hier., *epist.* 102) ; une autre (Aug. Hipp., *epist.* 67) est détournée sur une île de l'Adriatique, fait pour lequel Jérôme critique Augustin (Hier., *epist.* 105), dont l'un des porteurs semble avoir frauduleusement dupliqué la lettre pour la diffuser (FRY 2010, p. XL-XLII).

les autres les produits de l'élevage. Les sentiers et les routes regorgent de paquets, portés à dos d'hommes ou de bêtes. »⁶⁹

Le transport par voie terrestre, à pied ou à cheval⁷⁰, devait être la norme, du moins pour les distances courtes et moyennes. Comme la taille et le poids du cadeau conditionnaient son transport, la plupart des objets envoyés étaient aisés à manipuler et pouvaient ainsi être portés dans un sac, être accrochés à la ceinture ou à la selle du cheval. La rapidité était un autre facteur crucial lorsqu'on transportait par exemple des cadeaux alimentaires périssables ou des animaux sensibles (encore) vivants. D'autres épistoliers plus isolés étaient contraints d'utiliser la voie maritime :

« Tout ceci [la lettre], en une seule veille, tandis que l'on détachait la corde du rivage et que les marins criaient avec une particulière insistance, je l'ai dicté en parlant très rapidement. »⁷¹

Jérôme en Palestine, comme d'ailleurs Augustin en Afrique, et leurs correspondants, faisaient souvent transporter leurs lettres et présents par voie maritime, principalement pour des raisons de rapidité. Mais il ne faut pas prendre ici les paroles de Jérôme au pied de la lettre : la hâte avec laquelle il dut rédiger sa lettre est quelque peu exagérée et le but de l'épistolier est de parer à d'éventuelles critiques relatives à son style.⁷² Cette attitude constitue quasiment un *topos*, particulier à Jérôme, lui qui ne semble jamais avoir eu le temps d'écrire.⁷³

⁶⁹Lib., *or.* 9, 8 : τιμῶν τε ἡ γῆ πλήρης τιμώντων ἀλλήλους ἀνθρώπων δώροις τε καὶ ξενίους, τοῖς μὲν ἐκ πόλεων εἰς πόλεις ἐρχομένοις, τοῖς δὲ ἐξ ἀγρῶν εἰς ἀγρούς, τοῖς δὲ ἐξ ἀγρῶν εἰς ἄστυ, τοῖς μὲν τεθηραμένοις, τοῖς δὲ ἐκτεθραμμένοις. πλήρεις δὲ ἀτραποὶ τε καὶ λεωφόροι φορτίων, ὧν τὰ μὲν ἀνθρώπων, τὰ δὲ τετραπόδων, τούτων δὲ γε αὐτῶν ἐτέρων τε τιμιωτέρων ὁδοὶ τε ἐν ἄστυ κατάστεγοι στενωποὶ τε μεστοί.

⁷⁰Dans Hier., *epist.* ad Aureliam 3 = Aug., *epist.* 27*, 3, Jérôme rapporte que le frère Felicissimus se rend en Afrique à cheval pour régler des affaires familiales et n'a pas la possibilité d'emporter d'amples bagages. Ce dernier apporte tout de même quelques petits ouvrages de Jérôme à Aurelius de Carthage (*idcirco tibi parua misi opuscula*).

⁷¹Hier., *epist.* 64, 22 (CSEL 54, p. 615) : *Haec ab unam lucubratiunculam, cum iam funis solueretur e litore et nautae crebrius inclamarent, propero sermone dictavi (...)*.

⁷²Même situation dans une lettre de Paulin de Nole à Augustin, dont le diacre voulait repartir le lendemain de son arrivée en emportant la lettre de Paulin. Ce dernier prétend l'avoir rédigée, pleine de ratures, à la hâte durant la nuit (Paul. Nola, *epist.* 45, 8). Même situation chez Auson., *epist.* 19 et 21 ; Symm., *epist.* II, 48, 1.

⁷³CONRING 2001, p. 111-118.

2.2.3. Les caractéristiques du corpus

Bornes et critères de sélection

Le développement, qui suivra cette introduction se concentrera sur l'étude des cadeaux dans les correspondances latines du milieu du IV^e siècle et jusqu'à la mort de Grégoire le Grand (†604). Ces bornes chronologiques n'ont pas été fixées arbitrairement et le choix de travailler uniquement avec les épistoliers de l'Antiquité tardive est motivé principalement par l'intention de présenter un corpus chronologiquement cohérent. En effet, la période précédant l'avènement de Constantin est relativement pauvre en sources littéraires et il faudrait remonter jusqu'au I^{er} siècle apr. J.-C. pour trouver un corpus épistolaire qui mentionne des envois de cadeaux comparables à ce qu'on trouve à partir de la deuxième moitié du IV^e siècle. Ces épistoliers du Haut-Empire, dont l'exemple le plus significatif est Pline le Jeune⁷⁴, ont grandement contribué à l'établissement des normes du genre épistolaire et constituent indubitablement des modèles pour leurs successeurs. Toutefois, même si par leur présentation et leur contenu, les lettres tardives ressemblent à celles du I^{er} siècle, le monde dans lequel évoluaient leurs auteurs est radicalement différent de la réalité dans laquelle vivait Pline le Jeune. Le corpus présenté ici se focalise donc sur les épistoliers de l'Antiquité tardive, en mettant l'accent sur la période 375-500, qui est bien plus riche en sources que le siècle suivant. Les correspondances du VI^e siècle seront amenées plus sporadiquement et en guise de comparaison, afin d'évaluer les éventuelles continuités au-delà de la chute de l'Empire romain d'Occident.

La corrélation entre l'état de conservation d'une correspondance et la présence ou non de cadeaux est significative. En effet, plus le nombre de lettres conservées est élevé, plus la probabilité d'y rencontrer un envoi de cadeau est grand. Le hasard veut que le relevé ne contienne finalement que les collections épistolaires les plus importantes en volume, et qui sont en même temps les mieux connues et les plus étudiées.⁷⁵ Toutes les grandes collections latines⁷⁶ de la fin du IV^e et du premier tiers du V^e siècle figurent parmi

⁷⁴Sur la représentation de l'épistolier à travers ses lettres, voir notamment LUDOLPH 1997 et MÉTHY 2007.

⁷⁵Cette sélection ne souhaite en aucun cas donner l'impression que la recherche s'est basée uniquement sur les « collections » épistolaires. Tous les textes appartenant au genre épistolaire ont assurément été examinés. Dans les lettres éparses, le résultat a été très souvent négatif.

⁷⁶Les lettres grecques ont parfois été relevées en guise de comparaison, notamment lorsque les similitudes étaient évidentes. En effet, dans les volumineuses collections du rhéteur Libanios (†393) ou des évêques de Césarée, Basile (†379) et Firmus (†439), on

le relevé : celle d'Ausone, de Symmaque, de Paulin de Nole, d'Ambroise de Milan, d'Augustin d'Hippone ou encore de Jérôme.⁷⁷ L'ensemble des lettres des évêques gaulois du V^e siècle a été examiné pour finalement retenir les *corpora* d'Avit de Vienne, de Ruricius de Limoges et de Sidoine Apollinaire, ainsi que quelques lettres éparses conservées dans le corpus d'Eucherius de Lyon.⁷⁸ D'autres apparaissent comme des destinataires, par exemple Sulpice Sévère chez Paulin de Nole, où le contenu des lettres perdues peut en partie être reconstruit. À ces collections, ont encore été ajoutées quelques lettres d'Ennode de Pavie, de Cassiodore et de Grégoire le Grand, qui permettent d'élargir l'étude à l'Italie du VI^e siècle et de poser la question d'une éventuelle continuité des pratiques de communication.⁷⁹ Le cadre géographique est déterminé par l'origine et les lieux de séjour des épistoliers et de leurs correspondants. Il s'agit notamment de l'Italie autour des grands centres Rome et Milan, de la Gaule méridionale et de l'Aquitaine, et de l'Afrique, particulièrement la province d'Afrique proconsulaire. S'y ajoutent la Palestine, le lieu de séjour principal de Jérôme durant la deuxième moitié de sa vie, et l'Espagne, où résident certains correspondants de Paulin de Nole, d'Augustin ou encore de Jérôme.

relève également des envois de cadeaux. On ne peut en aucun cas prétendre que la pratique d'envoyer des cadeaux différait fondamentalement entre l'Occident et l'Orient, mais pour les épistoliers grecs, le travail reste à faire.

⁷⁷Ne sont cités ici que les noms. Des informations supplémentaires et des éléments biographiques sont présentés dans le développement.

⁷⁸Parmi les épistoliers gaulois non retenus, faute de mentions de cadeaux, figuraient notamment : Prospère d'Aquitaine (v. 390-450), Valerianus de Cimiez (v. 439-460) ou Faustus de Riez (v. 460-490).

⁷⁹Les lettres émanant de la cour mérovingienne et des sièges épiscopaux des royaumes francs (éditées notamment par Wilhelm GUNDLACH dans le tome III des *Monumenta Germaniae Historica*, 1892 : *Epistulae Austrasicae*, p. 110-153 ; *Epistolae aevi Merovingici collectae*, p. 434-468) mentionnent aussi divers cadeaux, mais restent dans l'ensemble relativement pauvres à ce sujet. Tout en ayant bien conscience de leur pertinence, ces lettres n'ont pas été prises en considération. Ce dossier demanderait un travail à part entière. Le même argument vaut pour tous les royaumes issus des migrations de l'Antiquité tardive. Ainsi, les relations diplomatiques entre les Ostrogoths et les Francs, accessibles à travers la correspondance de Cassiodore, n'ont pas été retenues, car ces relations inter-étatiques sortent complètement du cadre de notre problématique. Il s'agit notamment des lettres : Cass., Var. 1, 45 (MGH AA 12, p. 39-41) et 1, 46 (MGH AA 12, p. 42) qui témoignent de l'envoi d'un joueur de cithare au roi des Francs et d'un *horlogium*, demandé par Gundobad, roi des Burgondes.

Émetteurs et destinataires

Tous les épistoliers retenus ici appartenait à l'élite de leur temps. Ils faisaient partie du groupe des privilégiés qui avait bénéficié d'une éducation soignée et d'une formation rhétorique et littéraire selon la tradition antique.⁸⁰ Leurs familles comptaient au nombre de celles suffisamment aisées pour permettre à leur progéniture de faire des études et d'accéder aux postes de l'administration municipale ou impériale, et/ou ecclésiastique. Lettrés et dotés d'une certaine autorité, les épistoliers n'appartenaient néanmoins pas tous à l'« aristocratie ». Sans réel équivalent latin, le terme « aristocrate » désigne un membre de l'élite politique, qui tirait ses revenus de la terre qu'il possédait.⁸¹ Q. Aurelius Symmachus et Meropius Pontius Paulinus, le futur Paulin de Nole, des propriétaires terriens richissimes et descendants de consuls et de préfets, étaient bien des aristocrates selon cette définition, destinés à être « des VIPs dès la naissance ».⁸² D'autres ne pouvaient compter sur une origine familiale aussi remarquable et se présentaient au sénat comme des « hommes nouveaux ». Bien que détenteurs de titres prestigieux, ces sénateurs « néophytes » n'auraient jamais été considérés comme des pairs par quelqu'un comme Symmaque.⁸³ Il n'était pas rare qu'un début de carrière dans l'administration impériale ait conduit plus tard à l'exercice d'une charge ecclésiastique – tel fut le cas d'Ambroise de Milan, de Sidoine Apollinaire ou de Grégoire le Grand. Même si certains renonçaient à une partie de leur fortune, la culture littéraire, le réseau de relations distinguées et les pratiques sociales aristocratiques ne disparaissent pas pour autant. Ainsi, la fonction ecclésiastique et l'origine aristocratique d'un évêque ne s'excluaient pas mutuellement. D'autres encore faisaient des choix de vie plus radicaux, mais leurs pratiques sociales montrent toutefois qu'ils ne pouvaient entièrement

⁸⁰GEMEINHARDT 2007, p. 27-57.

⁸¹WICKHAM 2005, p. 153-258; BADEL 2005, p. 82-95 qui préfère les termes *nobilitas*/« noblesse ». Voir aussi : ARNHEIM 1972; NÄF 1995; SALZMAN 2002; BECK, SCHOLZ & WALTER 2009; REBENICH 2009.

⁸²CAMERON 2011, p. 11.

⁸³Par convention, on appellera « sénateurs » tous les détenteurs du rang de clarissimes, comme le fait aussi SALZMAN 2002, p. 4. Pour les auteurs retenus, l'appartenance à l'aristocratie et le rang de sénateur se recourent la plupart du temps, mais il existait bien une gradation entre un membre de la vieille aristocratie et un quelconque sénateur (CAMERON 2010, p. 11), une nuance qui sera rendue explicite si nécessaire. En usage depuis la République, les termes latins de *nobilis/nobilitas* admettent des définitions variant selon les périodes, mais ils deviennent de plus en plus flous avec l'inflation grandissante des titres honorifiques qui caractérisait l'Antiquité tardive (BADEL 2005, p. 82-87). En outre, la traduction française « noblesse » véhicule des connotations qui correspondent bien plus à l'aristocratie moderne qu'aux spécificités de la couche supérieure tardo-antique. Pour éviter toute confusion, les deux termes ne seront pas utilisés.

renier leurs origines. Enfin, au sein du corpus, Augustin et Jérôme constituent clairement des exceptions, car ils n'appartenaient ni par leurs origines, ni par leurs « carrières » au groupe aristocratique et sénatorial. Grâce à leurs travaux littéraires et leur renommé d'intellectuels, ils étaient cependant en contact avec les grands de leur époque. La manière dont le statut de ces deux personnages se répercutait sur leurs pratiques de communication et sur les cadeaux qu'ils envoyaient ou recevaient, constituera une question essentielle du développement.

Reste à poser la question d'une éventuelle spécificité de l'épistolier chrétien. Dès le début, à l'image de leurs compatriotes, les chrétiens utilisèrent la lettre comme moyen d'édification et d'organisation de leurs communautés.⁸⁴ Ils développèrent au cours des siècles un vaste réseau de communication, si bien que la pratique épistolaire était tout aussi répandue dans les milieux chrétiens que païens durant la période considérée. En effet, différencier fondamentalement des lettres « non chrétiennes » de lettres « chrétiennes » n'a pas de sens concernant l'Antiquité, et ce pour plusieurs raisons.⁸⁵ La définition, le formulaire et les codes qu'une lettre devait respecter, se rattachaient directement à la rhétorique classique et faisaient largement unanimité parmi des épistoliers ayant bénéficié d'une éducation analogue. Les lettres de l'aristocrate aquitain Sidoine Apollinaire possèdent en effet plus de points communs avec le corpus de Pline le Jeune ou celui du sénateur païen Symmaque qu'avec celui d'Ambroise de Milan ou de Jérôme. Les thématiques abordées varient évidemment et personne ne s'étonnera qu'un évêque chrétien du VI^e siècle ait eu d'autres préoccupations qu'un sénateur de la fin du IV^e siècle, ce qui se reflète différemment dans leurs lettres. Certains ont postulé une « invention de la lettre chrétienne » durant l'Antiquité tardive, spécialement sous la plume de Paulin de Nole.⁸⁶ Celle-ci se caractériserait par une reformulation de la pratique épistolaire traditionnelle en introduisant des principes théologiques révolutionnaires, notamment l'amitié comme le reflet de l'amour divin et l'omniprésence de Dieu, qui se répercutent sur la conception de l'échange de lettres. Bien qu'intéressante et sûrement vraisemblable chez certains épistoliers, on ne peut constater ni une diffusion, ni une survivance de ce concept innovant. Enfin, la recherche récente souligne de plus en plus le fait que les frontières religieuses entre le christianisme et ses différents courants tardo-antiques, et le paganisme ne sont pas aussi prononcées que l'on a longtemps eu tendance à le croire.⁸⁷ Le genre épistolaire

⁸⁴SCHNEIDER 1954, p. 574; MITCHELL 1957, p. 1758.

⁸⁵MARKSCHIES 2006; SCHRÖDER 2007, p. 147.

⁸⁶CONYBEARE 2000, p. 41-59; EBBELER 2009, p. 283-283.

⁸⁷CAMERON 2011; JONES 2014; SÁGHY, SALZMAN & TESTA (edd.) 2015.

n'a probablement pas connu de changements radicaux avec l'affirmation du christianisme⁸⁸ et ce travail ne différencie pas fondamentalement une lettre « chrétienne » d'une lettre « païenne », un choix largement reflété dans la conceptualisation thématique des parties.

2.2.4. Plan

Cette introduction sera suivie par un développement en quatre parties dont il convient à présent d'éclairer l'organisation. Comme les problématiques énoncées plus haut le suggèrent, deux axes majeurs structurent cette étude. Dans un premier temps, l'envoi d'un cadeau sera interprété comme un acte de communication dont il s'agira d'analyser les caractéristiques principales : on identifiera les acteurs, la situation, le média et l'information transmise pour mesurer ensuite l'efficacité du porteur de message. Puis, dans un deuxième temps, les informations dégagées de cette étape analytique permettront d'aborder la fonction médiatique des cadeaux en établissant une corrélation entre le choix de l'objet envoyé et la motivation de l'émetteur (représentation), entre l'objet et le destinataire (communication) et finalement entre les protagonistes (interaction). Le développement se présentera donc de la manière suivante.

La première partie plongera directement dans la sphère socio-politique en se focalisant sur le rôle des cadeaux interpersonnels dans la communication sénatoriale à la lumière des correspondances. Il est fondamental de noter que ceux-ci apparaissent uniquement dans la collection épistolaire de Quintus Aurelius Symmachus, dont le *cursus honorum* personnel et celui de son fils Memmius, mais également ceux de ses correspondants sont ponctués par l'envoi d'un grand nombre de cadeaux prestigieux. Une particularité de cette première partie réside dans le fait que les cadeaux mentionnés dans les lettres symmaquiennes trouvent leur traduction matérielle. En effet, un nombre significatif d'objets que l'on peut rapprocher de la source écrite, ont pu être conservés et se prêtent à une étude comparative. La réception et les envois de cadeaux de Symmaque à l'occasion de l'entrée en charge des magistratures s'inscrivent dans la pratique sociale « normale » de l'aristocratie sénatoriale et permettent d'apprécier les interactions au sein du groupe dominant à la fin du IV^e siècle, tout comme la stratégie de communication propre aux *Symmachi*.

⁸⁸Je reprends ici les conclusions de l'article pertinent de MARKSCHIES 2006.

Après les médias de la « communication politique », qui ne représentent qu'une partie assez réduite des envois de cadeaux, on s'intéressera dans une deuxième partie à la sphère de l'*otium*. En effet, les médias caractéristiques des activités de l'*otium*, ce temps libre qui se distinguait des devoirs du *negotium*⁸⁹, apparaissent en nombre considérable dans les correspondances. Ceci est dû en partie au fait que l'entretien même d'une correspondance ne relevait pas du monde « des affaires », mais justement du domaine de l'*otium*. Ainsi, il ne semble pas étonnant que les cadeaux relevant de l'*otium* apparaissent dans les lettres, et témoignent du style de vie⁹⁰ des aristocrates. Partager le goût pour des produits luxueux et faire appel aux loisirs communs par des cadeaux choisis avec soin constituaient des signes forts d'appartenance et de cohésion du groupe. Offrir des cadeaux alimentaires luxueux semble bien relever de la sociabilité habituelle de l'aristocratie de la fin du IV^e siècle, mais aussi de la deuxième moitié du V^e siècle, à une époque où les préceptes chrétiens de parcimonie et d'abstention étaient déjà bien diffusés dans les couches supérieures.

La troisième partie présentera ensuite la réponse du mouvement monacal chrétien à la tradition des envois de cadeaux. Par chance, il est possible d'observer à travers la correspondance de Paulin de Nole une continuité entre les pratiques d'offrir de l'aristocrate avant sa conversion radicale et l'adaptation de ces dernières à sa nouvelle vie monastique. On assiste à une recherche de médias, plus ou moins performants selon les circonstances, capables de véhiculer la nouvelle spiritualité chrétienne. L'interprétation allégorique des cadeaux devient alors un exercice à part entière, qui trouve son apogée dans les échanges épistolaires entre l'ascète Jérôme et les dames de l'aristocratie romaine, qui se livraient à de réels jeux d'énigmes.⁹¹ Enfin, dans les milieux

⁸⁹Que l'*otium* ait aussi pu être contraignant a été démontré par GONCALVES 2014 qui parle du « devoir de loisir (*otium*) ».

⁹⁰Dans le sens que BOURDIEU 1979, p. 192 donne à cette expression : « Les styles de vie sont ainsi les produits systématiques des habitus qui, perçus dans leurs relations mutuelles selon les schèmes de l'habitus, deviennent des systèmes de signes socialement qualifiés (de “distingués” ou “vulgaires”, etc.) ».

⁹¹Le mot-clé « allégories », choisi ici pour le titre de cette partie, veut rendre compte des interprétations que certains destinataires faisaient des cadeaux réceptionnés en définissant l'allégorie comme l'expression d'une idée par une métaphore animée. Le terme renvoie évidemment à l'exercice littéraire de l'allégorèse, qui est l'interprétation de textes dans un autre sens que le sens littéral en affichant une prétention à détenir la vérité (FREYTAG 1992, p. 331). Connue chez les Grecs depuis les commentaires des œuvres d'Homère, l'allégorèse est reçue positivement par les chrétiens, notamment pour établir le lien entre l'Ancien et le Nouveau Testament (JOOSEN & WASZINK 1950, p. 287). Toutefois, ce n'est au *genre* littéraire que se réfère le titre de cette partie, mais à la figure de style, utilisée pour expliciter une idée, un concept, une métaphore ou une image, qui se rapporte, dans les cas

chrétiens proches du monachisme, un « nouveau » média⁹², dont il est possible de suivre la trace jusqu'à la fin du VI^e siècle, s'imposera.

Enfin, une dernière partie abordera la question des cadeaux de livres. Un aspect important de l'autoperception de l'élite « intellectuelle » résidait dans son éducation et sa culture commune, un thème qui occupait une place primordiale dans les correspondances tardo-antiques. La lettre en tant que telle était déjà perçue comme un moyen de montrer son érudition, l'envoi d'un écrit supplémentaire manifestait d'autant plus son attachement aux belles lettres. Les épistoliers-*écrivains* n'hésitaient pas à diffuser leurs œuvres auprès de leurs correspondants, qui à leur tour se chargeaient de la reproduction et de la distribution des livres. Mais on offrait aussi des « classiques » de la littérature antique qui n'avaient pas perdu leur autorité face au christianisme, dont les fondements et la diffusion s'appuyaient très largement sur la culture du livre. Média de l'appartenance au(x) groupe(s), moyen de représentation auprès des contemporains et support pour construire une renommée future, le livre était le cadeau par excellence que tous les épistoliers du corpus envisagé offraient volontiers à leurs correspondants.

discutés, à des passages de la Bible. Pour Jérôme, par exemple, l'interprétation allégorique légitime en quelque sorte l'existence du cadeau.

⁹²Mentionné déjà dans les épigrammes de Martial, ce média n'est pas nouveau en tant que tel. L'aspect innovant est à chercher dans l'interprétation symbolique que les communicants lui donnent.

Première partie

Pompe, prestige et politique.
Les médias de la
communication sénatoriale

Chapitre 1.

Honneurs, spectacles et cadeaux. Les magistratures et la stratégie de communication des *Symmachi*

Être nommé à l'exercice d'une magistrature était encore à la fin du IV^e siècle un honneur qui valorisait considérablement le dignitaire et son entourage. Atteindre le consulat, le sommet du *cursus honorum* dont le prestige était resté intact, constituait l'un des objectifs principaux des familles aristocratiques tardo-antiques.¹ L'entrée en charge était un événement célébré en grande pompe, organisé et financé par le magistrat, qui communiquait ainsi l'obtention de son office à ses pairs comme au peuple. L'impact de ces festivités avait une importance cruciale pour la renommée et l'avenir de la famille du candidat. Non seulement du consul mais tout spécialement des préteurs et des questeurs, on attendait l'organisation de spectacles au cirque accompagnée d'une traditionnelle distribution de cadeaux. Choisis soigneusement, ces derniers gratifiaient les spectateurs au cirque, les invités de haut rang, présents à la fête, mais aussi les absents qui étaient honorés *a posteriori* de cadeaux commémoratifs de l'évènement.

Symmaque et son œuvre

Né vers 340, Q. Aurelius Symmachus Eusebius n'appartenait pas à la vieille aristocratie sénatoriale, mais à une famille de clarissimes élevée sous

¹BADEL 2005, p. 90-91.

le règne de Constantin.² Vers 370, Symmaque épouse Rusticiana, la fille du sénateur Orfitus.³ Le couple eut deux enfants à quinze ans d'intervalle. Née en 371, l'aînée fut mariée au fils de Nicomaque Flavien.⁴ Le second, Q. Fabius Memmius Symmachus, était ainsi d'une quinzaine d'années plus jeune que sa sœur. Marié avec une petite-fille de Nicomaque Flavien, Memmius transmettra le nom des *Symmachi* aux générations futures.

Au milieu des années 360, le jeune Symmaque entre dans l'administration impériale et est envoyé à Trèves à la fin de la décennie pour remettre l'or oblatrice au prince. À cette occasion, il prononce deux panégyriques, en l'honneur de Valentinien I^{er} et de Gratien, et il fait la connaissance d'Ausone, le précepteur du jeune Auguste. De retour en Italie, il exerce une série de charges mineures avant de se placer à la tête du parti qui sollicitait en vain le rétablissement de l'autel de la Victoire dans la curie romaine. Ce conflit célèbre, qui l'opposait principalement à l'évêque de Milan, Ambroise, a souvent été avancé comme un argument du dernier renouveau du paganisme – une interprétation aujourd'hui largement nuancée.⁵ À l'été 384, Symmaque devient préfet de la Ville. Grâce aux *relationes*⁶, les épisodes de son administration de Rome sont bien connus. Ayant rejoint le camp de l'usurpateur Maximus en 387, il est gracié suite à la victoire de Théodose. Au cours de l'année 390, Symmaque regagne la faveur de l'empereur et est nommé consul ordinaire pour 391. À la prise de pouvoir d'Eugenius en Occident, Symmaque se montre plus prudent en se tenant à l'écart des affaires politiques, et laisse

²Son grand-père semble avoir été le premier à exercer le consulat ordinaire vers 330 ; son père L. Aurelius Avianus Symmachus (PLRE 1, p. 863-865) fit une carrière exemplaire : préfet de l'annone, vicaire à Rome, enfin préfet de la Ville en 364-365, il conduisit de nombreuses ambassades en Orient. Pour la biographie de Symmaque, voir notamment les introductions aux éditions de SEECK 1883, *Praef.*, p. XXXIX-LXXIII et de CALLU 1972, Introduction, p. 9-16 ; PLRE 1, p. 865-871 ; PASCHOUD (éd.) 1986 ; SOGNO 2006 ; SOGNO 2013.

³PLRE 1, p. 651-653.

⁴L'ensemble du livre VI de la correspondance est adressé à ses « enfants Nicomaques » (*Nicomachis filiis*) qui résidaient dans une *villa* dans le golfe de Naples. Le nom de la fille de Symmaque n'a pas été transmis.

⁵La bibliographie sur la controverse pour l'autel de la Victoire est immense, ne seront cités ici que quelques titres auxquels l'on pourra se référer : KLEIN 1972 ; ROSEN 1994 ; EVENEPOEL 1998 ; CAMERON 2011, p. 39-51 et CHENAULT 2016 ; sur le rôle d'Augustin dans ce conflit, voir REBENICH 1991 et ZELZER 1993.

⁶Il s'agit de 49 rapports, sous forme de lettres, envoyés par le préfet à l'empereur. Publiés en sortie de charge, il n'est pas certain qu'il faille compter les *relationes* parmi les livres de la correspondance. À l'image du corpus des lettres de Pline le Jeune à Trajan, les *relationes* en formeraient le dixième tome.

agir son ami Nicomaque Flavien.⁷ À cette période, son fils Memmius est élu questeur pour l'année 393 tandis que son gendre, Nicomaque Flavien *iunior*, était le préfet de la Ville. Après la destitution de l'usurpateur, Symmaque se retire des affaires politiques et œuvre principalement pour la carrière de son fils. À côté de ses discours et panégyriques, Symmaque fut l'auteur d'une riche correspondance.⁸ Publiée de manière posthume par Memmius, quelques années seulement après la mort de son père (†402), l'édition des lettres avait déjà été préparée à l'avance, au moins en partie, par son auteur.⁹ Regroupées par destinataires, un choix de plus de 900 lettres a ainsi été transmis.

La correspondance de Symmaque, dont le *cursus honorum* personnel mais surtout celui de son fils Memmius est marqué par l'envoi d'un grand nombre de cadeaux prestigieux, constituera la source principale de cette première partie. Avec cela, un nombre significatif d'objets que l'on peut rapprocher des lettres de Symmaque, ont pu être conservés depuis l'Antiquité et se prêtent à une étude comparative. Ces derniers, dont les plus célèbres sont sûrement ce que l'on a appelé les « diptyques consulaires »¹⁰, ont déjà fait l'objet d'un grand nombre d'analyses en archéologie et en histoire de l'art.¹¹ Néanmoins, cela vaut la peine de les réexaminer à la lumière de l'approche *médiatique* choisie dans ce travail, en mettant les actes des *Symmachi*, bien accessibles à travers la correspondance du père, au centre de l'étude. Quelle était la fonction communicative des cadeaux distribués par le magistrat ? À quelles échelles ces médias agissaient-ils et quels étaient les messages véhiculés ? Comment la stratégie communicative des *Symmachi* se répercuta-t-elle sur la représentation de la famille au sein du groupe aristocratique ? Pour répondre à ces questions, on procédera chronologiquement. Les cadeaux consulaires réceptionnés et envoyés par Symmaque pendant la période 380-391 seront traités au début du premier chapitre (1.1). Puis, les magistratures de

⁷PLRE 1, p. 347-349. Symmaque s'adressait à Virius Nicomachus Flavianus en l'appelant de manière intime *Flavianus frater*. Flavien est le destinataire des lettres réunies dans le livre II de la correspondance.

⁸Voir notamment SEECK 1883, *Praef.*, p. XXII-XXXIX ; MATTHEWS 1974 ; BRUGGISSER 1993 ; EVRARD 2002 ; GUITTARD 2002 ; DESMULLIEZ 2010.

⁹Sur le rôle de Memmius, l'organisation du corpus, le choix et la suppression de lettres compromettantes, voir CAMERON 2011, p. 366-374.

¹⁰A. CAMERON a parfaitement raison de critiquer cette appellation habituelle des diptyques et de parler d'une « catégorisation ambiguë de l'ensemble du genre ». CAMERON 2013, p. 174 : « Most of those [diptychs] that survive commemorate consuls of the late fifth and sixth centuries, whence the formal but misleading categorisation of the entire genre as “consular diptychs”. »

¹¹Pour la bibliographie relative à ce sujet, se rapporter au deuxième chapitre de cette partie, voir p. 75 ss.

Memmius, sur lesquelles la correspondance livre des informations bien plus poussées, seront étudiées de plus près. L'organisation des spectacles que les *Symmachi* offrent au peuple à deux reprises seront l'objet de la deuxième partie du chapitre (1.2-1.3). Le fait que les spectacles représentaient d'une part une prestation obligatoire associée à la magistrature et, d'autre part, un cadeau pour les habitants de la cité, ressort du terme latin *munera* qui véhicule en effet ce double sens.¹² Les spectacles donnaient lieu à des distributions de cadeaux, indissociables de l'évènement lui-même. Les destinataires étaient aussi bien les spectateurs au cirque (1.3.2) que les invités de haut rang honorés par des cadeaux commémoratifs de l'évènement, qui feront l'objet du deuxième chapitre (2.1-2.4).

1.1. Les cadeaux consulaires dans la correspondance de Symmaque

1.1.1. Festivités consulaires et cadeaux habituels

La distribution de cadeaux à l'occasion de l'entrée en charge d'un consul était une pratique usuelle à la fin du IV^e siècle, comme il ressort d'une série de lettres de Symmaque écrites entre 380 et 391.¹³ Une lettre adressée à Flavius Syagrius¹⁴ est caractéristique à cet égard :

« Tous les cadeaux que vous avez offerts aux personnes présentes semblent avoir été distribués par courtoisie. Nous, que des préoccupations bien différentes retenaient loin des fêtes consulaires, avons reçu l'hommage de l'amitié, non le prix de notre participation. Je vous exprime donc mes remerciements chaleureux pour ce présent de votre consulat et plus encore pour l'intention de bienveillance qu'il manifeste. Je me donnerais plus largement carrière, si votre modestie ne mettait pas une limite à mes paroles. Aussi pour le moment serai-je sobre de paroles, mais longtemps ma mémoire se souviendra. »¹⁵

¹²À ce propos, voir CORBIER & HÖNLE 2000 et l'introduction, p. 23.

¹³Notamment Symm., *epist.* I, 103 ; III, 59 ; III, 61 ; IV, 15 ; IX, 85.

¹⁴C'est l'identification de CALLU, t. 1, p. 231 et de la PLRE 1, p. 862-863 (Syagrius 3) : ce « Syagrius » est un notaire en Gaule qui avait subi en 369 la vindicte de Valentinien I^{er} après une expédition militaire outre-Rhin. Rentré en grâce, il occupa la charge de maître des offices en 379 et celle de préfet du prétoire d'Italie entre 380 et 382. Il est consul en 381. Son homonyme (Syagrius 2) est proconsul d'Afrique en 379, préfet de Rome à l'automne 381 et consul en 382.

¹⁵Symm., *epist.* I, 103 (MGH AA 6, 1, p. 41 ; sauf mention du contraire, les traductions sont tirées de J.-P. Callu 1972-2002. Ici la traduction de CALLU a été légèrement modifiée) :

Symmaque n'avait pas pu assister aux festivités consulaires de Syagrius, une absence pour laquelle il s'était déjà excusé auparavant.¹⁶ Le court billet ci-dessus au formulaire stéréotypé est une lettre de remerciement pour un cadeau, dont la nature n'est pas précisée, que Syagrius avait fait parvenir à son correspondant à la suite de la fête. Pendant celle-ci, des cadeaux avaient été distribués en grand nombre aux invités par générosité et politesse. Symmaque, quant à lui, reçoit alors un cadeau personnel qui témoignait de l'amitié (*amicitia*) et de la bienveillance (*pro bona mente*) de Syagrius. En bon rhéteur, Symmaque flattait son correspondant et minimisait habilement son absence en mettant en avant la qualité intime de sa relation avec le consul. Il n'est pas rare de voir Symmaque répondre négativement à des invitations de nouveaux consuls, même quand il s'agissait de personnages éminents.¹⁷ L'usage voulait que même les absents soient honorés d'un souvenir de l'entrée de charge. Deux autres épisodes de la correspondance montrent clairement que le retard, voire l'oubli, d'un tel envoi enfreignait les exigences de l'étiquette.

1.1.2. L'oubli du cadeau : un faux pas significatif

Dans une lettre de remerciement adressée au consul Bauto¹⁸, Symmaque n'adopte pas le même ton bienveillant et élogieux que dans la lettre à Syagrius. En revanche, il se montre critique en faisant remarquer au consul qu'il avait omis de lui faire parvenir son cadeau consulaire au début de son année de fonction (385). Ce manquement est perçu comme une grave maladresse du *praefectus urbi* en charge. Symmaque commence sa lettre en assurant à Bauto :

Quidquid in praesentes muneris contulisti, officio eorum videtur esse delatum : nos, qui consulatui tuo uaria occupatione defuimus, amicitiae honore adfecti sumus non mercede praesentiae. Ago igitur tibi pro oblatione consulari gratias uberes, sed pro bona mente maiores, et nisi uerecundia tua uerbis meis poneret modum, latius euagarer; atque ideo erit de hoc sermo interim parcus, memoria uero prolixior.

¹⁶Symm., *epist.* I, 101.

¹⁷Notamment Symm., *epist.* IX, 112 (réponse négative à Probus, 371, Trêves); *epist.* I, 20, 3 (réponse négative à Ausone, 378, Trêves); *epist.* I, 101 (réponse négative à Syagrius); *epist.* V, 34 et 38 (réponse négative à Flavius Neoterius pour le consulat de Valentinien II, 390); *epist.* V, 5 (réponse négative à Manlius Theodorus, 399).

¹⁸PLRE 1, p. 159-160 : Bauto est un Franc au service de l'armée romaine. Il est *magister militum* en Occident entre 380 et 385, et consul en 385. Il meurt en 388 (durant la campagne contre Maximus?). Que son fils ait été Arbogaste, son successeur au poste de *magister*, est controversé; sa fille Aelia Eudoxia est mariée en 395 à Arcadius et devient *augusta* en Orient de 400 à 404.

« Vous ne vous exposez pas à laisser croire que délibérément vous avez négligé l'amitié. Votre caractère est d'une loyauté opiniâtre, et autant vous êtes circonspect et prudent pour admettre les gens dans votre intimité, autant votre constance est ferme à les y maintenir. Pour cette raison, comme naguère je ne me suis pas senti exclu du nombre de ceux auxquels, au début de l'année, vous offriez votre cadeau de consul, maintenant aussi je crois que vous m'avez accordé beaucoup plus qu'à d'autres. En effet, ce que leur a donné une distribution générale, une attention particulière me l'a rendu. »¹⁹

Par un tour de force rhétorique, Symmaque transforme l'insultant cadeau de Bauto en compliment.²⁰ Même si le cadeau est acheminé avec un certain retard, le consul lui accordait une attention particulière (*specialis cura*). La réception du cadeau était un signe d'*amicitia*, capable, même tardivement, de communiquer à Symmaque l'honneur que les autres destinataires avaient recueilli auparavant. Dans la suite de la lettre, le sénateur laisse éclater sa colère en blâmant les actes d'un traître inconnu :

« En quoi je n'ai pas d'avantage à m'échauffer contre ceux qui pour la première fois ont voulu me priver de cet honneur, car, autrement, il n'aurait pas pu m'advenir de mériter derechef ce dont m'avait spolié la malhonnêteté d'autrui. En mon âme demeurera donc toujours votre bienfait et l'oubli ne dissipera pas le souvenir d'une courtoisie sans failles. Que l'erreur ou la méchanceté en ait été la cause, à tous vous avez appris à ne plus imaginer de roueries pour détruire une amitié qu'ils voient grandir par leurs propres traîtrises. »²¹

¹⁹Symm., *epist.* IV, 15, 1 (MGH AA 6, 1, p. 102) : *Non cadit in te ista suspicio, ut consulto amicitiae neglegens fuisse credaris. Est tibi animus tenax fidei, et ut in recipiendis familiaritatibus circumspecta cautela, ita in retinendis firma constantia. Quapropter nec ante opinatus sum, exemptum me numero ceterorum, quibus principio anni munus consulare tribuisti, et nunc amplius quam reliquis mihi credo delatum. Nam quod illis generalis oblatio dedit, nobis specialis cura restituit.*

²⁰L'analyse de SALZMAN 2006, p. 356-360 est très pertinente à cet égard, même si l'on peut se distancer du regard ethnocentrique qu'elle attribue à Symmaque. Voir aussi EBBELER 2012, p. 162.

²¹Symm., *epist.* IV, 15, 2 (MGH AA 6, 1, p. 102) : *Qua in re his quoque suscensere non debeo, qui me exortem prioris honorificentiae esse uoluerunt. Neque enim mihi aliter euenire potuisset, ut quod fraus aliena subtraxerat, bis mererer. Stabit igitur apud animum meum iugis tua gratia, et memoria constantis officii nulla obliuione tenuabitur. Siue error istud seu dolus fecerat, docuisti omnes nihil ulterius ad destruendas amicitias callidum cogitare, quas uident insidiis suis crescere.*

Une vague accusation est portée envers des anonymes, quelques intermédiaires ou porteurs, par le biais desquels Symmaque est en mesure de détourner la faute de Bauto. L'hypothèse de SALZMAN selon laquelle il n'y avait pas d'autres personnes réelles impliquées dans cette affaire me paraît tout à fait plausible.²² En effet, Symmaque utilise ici une habile construction littéraire pour ne pas attaquer son correspondant de front, sauver son honneur et ainsi préserver son amitié avec Bauto. Ce but semble avoir été atteint : la lettre suivante (Symm., *epist.* IV, 16) est une note conventionnelle d'*amicitia*.

Il est intéressant de noter qu'une situation très similaire se retrouve dans la communication avec un autre général d'origine franque, Flavius Richomer.²³ Ce dernier avait exercé le consulat en 384, mais il ne fit parvenir son cadeau consulaire à Symmaque qu'en 385, plus d'un an après l'exercice de sa magistrature ! Symmaque renverse alors la situation en interprétant l'évidente insulte comme un signe de confiance de Richomer :

« Un autre pensait peut-être qu'un cadeau vient tardivement, quand c'est le consul de l'année précédente qui s'en acquitte. Mais moi j'ai dans l'idée que tous qui comme moi vivent éloignés ont été ajournés jusqu'à présent, parce que vous aviez confiance dans votre attachement pour eux, tandis qu'on a donné satisfaction immédiate à celui dont on n'aurait pu se souvenir si longtemps. (...) pour ma part, je le comprends, j'ai été reporté en avant par pure affection, car n'est pas pleinement un ami qui reçoit aussitôt quelque chose par usage ; plus honorable est la sérénité qui ne s'estime pas déshonorée, si elle est un temps en compte avec ses intimes. »²⁴

Pour détourner la faute de l'émetteur, Symmaque invoque l'argument de la distance qui séparait les communicants. L'ami qui obtient immédiatement et par usage le cadeau consulaire, ne sait pas l'apprécier ; celui qui doit attendre, est d'autant plus honoré et peut compter pleinement sur l'*amicitia*

²²SALZMAN 2006, p. 358 ; EVERSCHOR 2007, p. 97-102.

²³PLRE 1, p. 765-766 : d'origine franque, Richomer était entré au service romain sous Théodose. *Magister militum* en Orient depuis 383, il participe en 388 à la campagne contre Maximus aux côtés de son neveu Arbogaste, qui proclame Eugenius empereur en août 392. Après l'usurpation, Richomer retourne en Orient mais meurt avant la campagne contre Eugenius où il détenait le commandement de la cavalerie.

²⁴Symm., *epist.* III, 59 (MGH AA 6, 1, p. 89) : *Alius fortassis existimet serum esse munus, quod anni superioris consul exoluat : ego sentio me atque alios, qui procul degimus, amicitiae fiducia ad hoc locorum esse dilatos, illis uero continuo satisfactum, quorum tamdiu memor esse non posses. (...) ego me intellego pura adfectione praelatum. Neque enim satis amicus est, cui sollemne aliquid statim redditur.*

du consul. Symmaque est contraint de flatter son destinataire alors qu'il est profondément offensé. Ces deux épisodes apparaissent comme des manquements sévères à l'étiquette habituelle de la couche sénatoriale aux yeux de Symmaque. Néanmoins, il ne pouvait pas se permettre de perdre l'*amicitia* de ces deux éminents personnages très influents à la cour de Milan.²⁵ Il ressort à quel point le cadeau consulaire avait un impact pour le consul lui-même, mais aussi pour le destinataire, qui, omis dans la distribution, se voyait rayé de la liste des amis proches et s'exposait à des pertes dans son réseau. Bien plus qu'une simple annonce de l'accès à une magistrature, le cadeau consulaire véhiculait la proximité et l'estime que le donateur avait pour le destinataire, assurait ou fragilisait les liens d'*amicitia* et influait sur la réputation des acteurs. Quelques années plus tard et dans un contexte bien particulier, c'est Symmaque lui-même qui accède au consulat ordinaire.

1.1.3. Les cadeaux du consul Symmaque (391)

Les passages de la correspondance étudiés précédemment ont permis de mesurer l'importance des cadeaux consulaires dans la communication sénatoriale. Toutefois, les expressions qui désignaient ces derniers, *oblatio consularis* (à Syagrius) ou *munus consulare* (à Bauto), ne permettent pas de préciser davantage leur nature.²⁶ Même si les lettres de Symmaque concernant son propre consulat sont peu nombreuses²⁷, elles contiennent néanmoins quelques informations essentielles à ce sujet.

En 390, Symmaque se retrouve dans une situation délicate. Trois ans auparavant, il avait rejoint le camp de Magnus Maximus et, sûrement en tant que légat du sénat, il avait déclamé en 388 un panégyrique en l'honneur de l'usurpateur. Suite à la victoire de Théodose, cet acte lui valut l'accusation de *crimen maiestatis*. Symmaque, qui s'était réfugié dans une église romaine, échappe cependant à la peine de mort et obtient le pardon de l'empereur grâce à l'intervention de l'évêque des Novatiens, Léontius.²⁸ Ayant fait profil bas un temps, ce n'est qu'au cours de l'année 390 que Symmaque regagne la faveur de l'empereur et est nommé consul ordinaire pour l'année 391. Cette nomination semble s'être faite rapidement et il ne restait pas plus que quelques mois au consul désigné pour préparer les spectacles (*editio consularis*) et les cadeaux pour la fête d'entrée en charge. Depuis SEECK,

²⁵EVERSCHOR 2007, p. 103-124.

²⁶Des hypothèses sur la nature de ces *munera* ont été formulées par CAMERON 2013, p. 206.

²⁷Elles sont à peine au nombre de six : Symm., *epist.* II, 62, 63, 64 ; V, 15 ; IX, 149, 153.

²⁸Socr., *hist. eccl.* 5, 14, 4-9.

il est largement admis que l'*editio* s'est déroulée à Milan, la ville de résidence impériale.²⁹ Le faible nombre de lettres traitant des préparatifs³⁰ n'est pas un argument suffisant pour faire de l'*editio* de Symmaque un événement modeste. Certains ont suggéré que le futur consul, après sa récente réhabilitation, n'aurait pas voulu manifester de triomphalisme excessif.³¹ Mais, bien au contraire, Symmaque a dû mettre tout son poids dans la balance pour sauver sa réputation. Plus tard, il affirmera que l'*editio* de son fils Memmius devait « vaincre la réputation dont j'ai donné l'exemple ». ³² Il a beaucoup été spéculé sur la raison du nombre restreint de lettres concernant l'*editio* consulaire de Symmaque, mais seuls les aléas de la transmission et la perte (ou l'omission volontaire) semblent constituer des hypothèses satisfaisantes.³³ Les renseignements quant à l'*editio consularis* de Milan en début d'année 391 sont donc très limités. Une lettre, visiblement envoyée après l'*editio*, est le seul témoignage de l'envoi d'un cadeau consulaire suite aux festivités :

« Et à notre amitié et à votre rang, je dois la sportule de mon consulat : je vous l'envoie sous la forme d'un sou, en vous priant de recevoir de bon cœur les traditionnels présents de mes fonctions. »³⁴

Ce bref billet est adressé à un destinataire anonyme, mais son formulaire standardisé et largement impersonnel porte à croire qu'il faisait partie de tout un lot qui accompagnait les souvenirs de l'*editio*. Symmaque a fait parvenir à son correspondant, qui n'était certainement pas le seul privilégié, une sportule commémorant son entrée en charge sous la forme d'un *solidus* qu'il décrit comme un cadeau usuel en cette occasion. Si l'on confronte la nature de ce cadeau à une lettre du I^{er} siècle, la pièce de monnaie apparaît comme un choix traditionnel :

²⁹SEECK 1883, p. LVIII; CAMERON 2013, p. 204; SÁNCHEZ 2010, p. 41, n. 6 avec un avis plus critique.

³⁰L'organisation de l'*editio* est explicitement abordée dans des lettres à Nicomaque Flavien (II, 64) et à Théodore (V, 15), et dans une lettre acéphale (IX, 149).

³¹SÁNCHEZ 2010, p. 41 citant le *Commento storico al libro IX dell'epistolario di Q. Aurelio Simmaco* (1981) de S. RODA.

³²Symm., *epist.* IV, 60 (MGH AA 6, 1, p. 119) : *Vincenda est enim mihi fama exemplorum meorum, quae post consularem munificentiam domus nostrae et filii mei quaestoriam functionem nihil de nobis mediocre promittit*. Des propos similaires dans *epist.* IV, 58 (MGH AA 6, 1, p. 119) : *Gemina ante editionis claritudine in os hominum uenimus : satisfaciendum uidetur expectationi quae creuit exemplis*.

³³SÁNCHEZ 2010 attache beaucoup d'importance à cette question quasiment impossible à résoudre.

³⁴Symm., *epist.* IX, 153 (MGH AA 6, 1, p. 276) : *Sportulam consulatus mei et amicitiae nostrae et honori tuo debeo. Hanc in solido uno ad te misi orans ut benigno animo sollemnia officii mei libamenta suscipias*.

« Quand on prend la toge virile, quand on se marie, quand on entre en fonction comme magistrat, quand on dédie un ouvrage public, la coutume veut qu'on invite la *boulè* toute entière ainsi qu'un assez grand nombre de personnages du peuple et que l'on donne deux deniers ou un denier à chacun. »³⁵

Dans ce passage, Pline le Jeune évoque la tradition consistant à distribuer des deniers en diverses occasions : le passage à l'âge adulte, la prise d'une magistrature ou le mariage, des événements pour lesquels il existe des parallèles évidents dans la correspondance de Symmaque.³⁶ La recherche s'est souvent étonnée de la nature de ce cadeau consulaire.³⁷ Alors que Symmaque distribue le sou traditionnel, son collègue en Orient offre un diptyque et une phiale en argent³⁸, des objets qui formeront aussi le « paquet » habituel pour commémorer les spectacles questoriens et prétoriens de Memmius. Symmaque avait-il également envoyé des diptyques pour son consulat comme le fera dix ans plus tard le consul Stilicon ?³⁹ Avait-il préféré un cadeau plus traditionnel plutôt que suivre l'usage oriental ? Là où les informations pour le consulat du père font défaut, les magistratures du fils sont beaucoup mieux saisissables et permettent d'analyser les situations de communication entre les *Symmachi* et les destinataires de cadeaux bien plus en détail.

³⁵Pline le Jeune, *epist.* X, 116 : *Qui virilem togam sumunt uel nuptias faciunt uel ineunt magistratum uel opus publicum dedicant, solent totam bulen atque etiam e plebe non exiguum numerum uocare binosque denarios uel singulos dare.*

³⁶À plusieurs reprises, le sénateur réceptionne ou envoie lui-même des sportules de noces. D'un correspondant galate, Marinien, Symmaque reçoit une sportule de mariage, qui annonce en même temps la naissance d'un enfant (Symm., *epist.* III, 24 (MGH AA 6, 1, p. 78) : *Nam, ut scis, interuallo maris atque terrarum, quo disti nemur, non prius coniugem tibi quam subolem accessisse cognoui. Quippe unis litteris et nuntium filiolarum recens editae et nuptialem sportulam detulisti.*) Comparable à Symm., *epist.* IV, 55. Lors du mariage de Memmius, Symmaque distribue des sportules de deux sous.

³⁷CAMERON 2013, p. 205-206.

³⁸Lib., *epist.* 1021 : Τατιανῶ. Ἔχω τὴν τιμὴν λαβὼν ἔν τε τῇ φιάλῃ καὶ τῷ διθύρῳ γραμματεῖω, τὸ μὲν ἐλέφαντος, ἡ δὲ ἐστὶν ἀργύρου. καὶ τοῖς μὲν ἄλλοις, οἱ τὴν σὴν οὐκ ἐπίστανται φύσιν, θαυμαστὸν τοῦτο ἐδόκει καὶ οὐκ ἐλπίζομενον ἦκειν, ἐμοὶ δὲ ἐλπίδα τε ἐπλήρωσε καὶ μαντεῖαν· εἶπον γὰρ ἦξειν τὰ ἦκοντα πρὶν ἦκειν.

³⁹Le diptyque de Stilicon (400) est le premier diptyque « consulaire » qui a été conservé pour l'Occident. Pour une étude détaillée, voir KILLERICH & TORP 1989 ; CAMERON 2013, p. 205.

1.2. Les magistratures de Memmius, un enjeu familial

1.2.1. Les magistratures mineures à la fin du IV^e siècle

Né vers 383-384, Q. Fabius Memmius est le deuxième enfant de Symmaque et de Rusticana. De nombreuses allusions à l'enfance de Memmius apparaissent dans la correspondance de son père, qui se présente comme un parent aimant, très concerné par les études comme par la carrière de son fils.⁴⁰ En 393, Memmius occupe la questure à l'âge d'une dizaine d'années ; en 401, le jeune homme est préteur.⁴¹

Trente-quatre lois du code Théodosien concernent les régulations successives de la questure et de la préture et permettent de suivre l'évolution de ces magistratures au IV^e siècle.⁴² Depuis 356, les questeurs, les préteurs et les consuls suffects n'étaient plus désignés par l'empereur mais par le sénat.⁴³ En revêtant la questure, le fils d'un sénateur obtenait sa place dans la curie, comme c'était déjà la règle sous la République. L'admission au sénat (*adlectio*) était votée par cooptation et uniquement sur recommandation.⁴⁴ Pour cela, on faisait appel à des témoins⁴⁵ dont les rapports permettaient d'apprécier l'aptitude du candidat, jugé en fonction du prestige et de la fortune de sa famille. Le choix du sénat était ensuite ratifié par l'empereur. La préture restait la plus importante des magistratures mineures et un échelon obligatoire dans la carrière sénatoriale romaine. Il était assez courant que les questeurs et les préteurs soient des jeunes gens, parfois encore des enfants, et la législation était moins sévère à leur égard.⁴⁶ Au cours du IV^e siècle, préture et questure connurent une évolution sensiblement identique : elles avaient été

⁴⁰Symm., *epist.* IV, 20 ; V, 5 ; VI, 51, 61 ; VIII, 38 ; IX, 29A.

⁴¹Avec la mort de son père en 402 et la fin de la correspondance, les informations sur Memmius et sa famille s'estompent.

⁴²*Cod. Theo.* VI, 4. Une seule loi mentionne explicitement les questeurs ; les autres, les préteurs.

⁴³*Cod. Theo.* VI, 4, 8 ; Symm., *epist.* X, 46. Pour WESENBERG 1954, p. 1603-1604, cette décision montre l'insignifiance croissante de ces charges, qui se traduit par le désintéressement progressif de l'empereur.

⁴⁴CHASTAGNOL 1992, p. 298-299.

⁴⁵Dans les *orationes* 5 à 8, Symmaque défend un candidat ; *epist.* I, 44.

⁴⁶Notamment *Cod. Theo.* VI, 4, 1 qui exempte les questeurs de moins de seize ans qui seraient absents lors de leur nomination d'une pénalité payable en grain.

vidées au fur et à mesure de leur contenu administratif et juridique.⁴⁷ Le préteur avait conservé trois sortes d'attributions⁴⁸ : la nomination et la juridiction des tuteurs et curateurs ; la confirmation de l'affranchissement d'un esclave et le jugement des *causa liberalis* ; la procédure d'émancipation des enfants, les formalités d'adoption et parfois les affaires de successions. Cette juridiction gracieuse était limitée dans la pratique par l'action du préfet de la Ville.⁴⁹ De leurs anciennes attributions administratives, les préteurs gardèrent seulement la *cura ludorum*.⁵⁰ Aux questeurs, il incombait depuis le I^{er} siècle d'organiser les combats de gladiateurs (*gladiatorum munus*)⁵¹, une prérogative conservée au moins jusqu'à la fin du IV^e siècle.⁵²

Les exigences financières liées à l'exercice des charges étaient telles que l'on désignait les magistrats dix ans à l'avance (*designatio*) pour qu'ils puissent anticiper l'organisation et le budget.⁵³ Dans un deuxième temps, la *nomination* confirmait, neuf ans après la désignation, la date effective d'entrée en charge. La législation impériale avait prescrit les dépenses⁵⁴ et de ce fait, le financement des spectacles est souvent considéré comme un impôt.⁵⁵ Si le magistrat désigné venait à mourir, ses héritiers étaient contraints à l'exercice de la charge et organisaient l'*editio* du défunt. Si un héritier masculin faisait défaut, le fardeau ne retombait que financièrement sur les filles qui devaient contribuer aux dépenses proportionnellement à leur part d'héritage, une réglementation qui affirmait encore le caractère d'imposition de la magistrature.⁵⁶ Que le financement des *editiones* ait été un lourd fardeau à porter pour la plupart des familles et que les charges n'aient pas été de simples « hon-

⁴⁷WESENBERG 1954, p. 1603-1604 ; WESENER 1963, p. 820 ; JONES 1964, p. 539-542 ; CHASTAGNOL 1958 confronte l'évolution de la préture et du consulat suffect, qui a aussi été réformé à plusieurs reprises.

⁴⁸*Cod. Theo.* VI, 4, 16 (359).

⁴⁹WESENBERG 1954, p. 1603 ; CHASTAGNOL 1958, p. 238-240.

⁵⁰Le code Théodosien mentionne les *theatralis/scaenicis et circensis ludiis* et les *munera* (*Cod. Theo.* VI, 4, 2 ; 4 ; 18 ; 33).

⁵¹Tac., *ann.* XI, 22, 2 ; Suet., *Claud.* XXIV, 4 ; *Dom.* IV, 1.

⁵²*Cod. Theo.* VI, 4, 1. Il n'est pas certain que d'autres attributions administratives aient été liées à la charge et le jeune âge des questeurs ne semble pas aller dans ce sens. Les anciennes attributions du questeur étaient passées aux mains du préfet urbain.

⁵³*Cod. Theo.* VI, 4, 13 et 22. La loi *Cod. Theo.* VI, 4, 22 estime que dix ans suffisent pour retrouver le magistrat désigné qui aurait fui l'exercice de sa charge.

⁵⁴Les valeurs exactes sont connues pour Constantinople : *Cod. Theo.* VI, 4, 5 (340) ; *Cod. Theo.* VI, 4, 13 (361) ; *Cod. Theo.* VI, 4, 33 (398-399).

⁵⁵CHASTAGNOL 1958 y voit un « impôt déguisé » ; WESENBERG 1954, p. 1604, affirme que depuis Constantin, cet *honus* est devenu un *munus*.

⁵⁶*Cod. Theo.* VI, 4, 17 (370). Comparer avec CHASTAGNOL 1958, p. 241. Mais il existait aussi de nombreux cas d'exemption, voir WESENBERG 1954, p. 1604.

neurs » accordés par l'empereur apparaît à la lumière de la correspondance symmaquienne. Mais avant de se pencher sur les détails de l'organisation et des dépenses, les *editiones* de Memmius doivent être situées dans le temps.

1.2.2. La date des *editiones* de Memmius

Selon la coutume, l'entrée en charge des magistrats se faisait en début d'année. Deux courts billets d'invitation confirment que la prise des faisceaux de Memmius s'est déroulée aux calendes de janvier.⁵⁷ Memmius avait reçu sa nomination comme préteur à l'automne 398 pour entrer en charge le 1^{er} janvier 400, mais l'exercice de cette magistrature fut avancé d'un an.⁵⁸ Symmaque lui-même avait demandé à ce qu'elle soit décalée à janvier 401, car il avait été invité aux fêtes consulaires de Stilicon à Milan au début de l'année 400 et ne voulait en aucun cas que la magistrature de son fils débute sans « l'appui d'une présence paternelle ». ⁵⁹ Nulle part, il n'est fait mention de spectacles à l'occasion de l'entrée en charge de Memmius. En effet, pour les préteurs comme les questeurs, la prise des faisceaux et l'*editio* sont des événements distincts.

La questure (393) Sur le calendrier du chronographe de 354, les *munera* remplissent dix jours entre le 2 décembre (*initium muneris*) et le 24 décembre (*munus consummat*).⁶⁰ Le *munus arca*, se déroulant respectivement les 4, 5, 6, 19, 20 et 23 décembre, était organisé aux frais du fisc (*arcarii*) ; le *munus kandida*, les 8 et 20 décembre, était organisé par les questeurs de l'année en cours.⁶¹ Au moins à une occasion, les *munera* avaient été partiellement avancés au mois d'octobre : ayant reçu l'invitation trop tardivement, Symmaque

⁵⁷Symm., *epist.* VIII, 71 (MGH AA 6, 1, p. 234) : *Ad Praeturam multos inuitat. Praefato diuinitatis fauore urbanae praeturae fasces filius meus Symmachus kalendis Ianuariis sortietur. Praesentia tua ornari eius officium participata petitione de poscimus.* Symm., *epist.* VIII, 72 (MGH AA 6, 1, p. 234) : *Simile. Diuinitatis honore praemisso filius meus Symmachus kalendis Ianuariis praeturae urbanae accipiet magistratum. Quaeso, ut praesentia tua festa nostra cohonestet.*

⁵⁸Symm., *epist.* VII 1.

⁵⁹Symm., *epist.* VII 1 (MGH AA 6, 1, p. 177) : *Nec dubites utriusque nostrum prospexisse fortunam, ut et tuus magistratus iuuetur praesentia patris et ego festorum tuorum coram defruar uoluptate.*

⁶⁰MOMMSEN, CIL I² 1, p. 278.

⁶¹Cette interprétation de MOMMSEN (CIL I² 1, p. 336), communément admise, est essentiellement basée sur un passage de la *Vie* d'Alexandre Sévère évoquant une décision du prince répartissant les spectacles donnés au peuple entre les questeurs et le fisc : *Quaestores candidatos ex sua pecunia iussit munera populo dare, sed icta ut post quaesturam praeturas acciperent et deinde prouincias regerent. Arcarios uero instituit, qui de arca fisci sederent munera eadem que parciora (Alex. Sev. 43, 2-3).* L'appellation *candidatus* que Symmaque utilisait à l'égard de son fils va également dans ce sens (notamment Symm.,

n'est pas en mesure d'assister à l'ouverture de l'*editio* d'un jeune questeur en 396, fait pour lequel il s'excuse d'avance auprès du père de ce dernier.⁶² La date du 27 octobre ne devait cependant pas être la norme. L'*editio* du questeur Memmius s'est donc déroulée très probablement à la mi-décembre 393.

La préture (401) A. CHASTAGNOL tenait pour acquis que l'*editio* du préteur se déroulait du 1^{er} au 7 janvier à l'occasion de l'entrée en charge des magistrats.⁶³ Deux lettres de Symmaque vont pourtant dans un sens différent. Dans une première missive, Symmaque s'adresse à Stilicon pour s'enquérir des autorisations qu'il avait demandées pour l'organisation de l'*editio* de Memmius.⁶⁴ La mention du *dies natalis* de l'empereur Honorius permet de dater cette lettre après le 15 janvier 401.⁶⁵ Une deuxième lettre de la même année, adressée aux *Nicomachi*, rapporte un premier évènement bien datable : le jour du *natalis urbis*, le consul suffect s'était cassé une jambe en tombant du char lors du cortège trimopha.⁶⁶ La lettre aborde ensuite des instructions que Symmaque adresse à sa fille pour la confection de costumes, qui devaient compléter les « largesses prétorienne » (*praetoriae largitatis*). Cette lettre se situe donc après l'anniversaire de la ville de Rome, célébré le 21 avril⁶⁷ et avant l'*editio* de Memmius à l'occasion de laquelle les costumes seront distri-

epist. VII, 76). Dans son *De feriis romanis*, Ausone connaît également des *munera* de gladiateurs à la fin de l'année (MGH AA 5, 2, p. 15-16), cité par STERN 1953, p. 102. Les détails de l'argumentation se retrouvent chez RODA 1976, p. 147-156.

⁶²Symm., *epist.* IX, 125 (MGH AA 6, 1, p. 269) : *Ad sextum kal. Nouembr. questoriae editionis exordiis interesse me praecipis. Huius euocationis litteras ante biduum temporis praestituti circa Neapolim sumpsi. Purgat, ut uides, absentiam meam longus itineris tractus et functionis dies proximus : sed diis iuuantibus fultis spectaculis uestris compensabo obsequii mei debitum. Nunc ueniae dandae facilem quaeso te praebeas : neque enim fas est, ut tanto dispendio meo etiam culpa iungatur.* Voir RODA 1976, p. 156-161, repris par CALLU, t. 2, p. 234-235.

⁶³CHASTAGNOL 1958, p. 241 apporte en preuve le fragment 44 d'Olympiodore (cité ci-après, p. 63) qui ne mentionne pourtant que des spectacles d'une durée de sept jours (Ἐπτὰ δὲ ἡμέρας οἱ πραίτωρες τὰς πανηγύρεις ἐτέλουν).

⁶⁴Symm., *epist.* IV, 8. Cette lettre date bien de 401 comme l'avait déjà affirmé O. SEECK, MGH AA 6, 1, p. CXL.

⁶⁵Les fastes de Polemius Siluius indiquent le 15 janvier (CIL I² 1, p. 257), les *Fasti Vindobonenses priores* (MGH AA 9, p. 298) donnent le 23 janvier. CALLU, t. 2, p. 234, suit SEECK qui privilégie la première date.

⁶⁶Symm., *epist.* VI, 40 (MGH AA 6, 1, p. 164) : *Illud ante omnia interpretatio tristis horrescit, quod natali urbis suffectum consulem currus, quo uehebatur, euoluit per ferociam bigarum, quae triumphum uehebant. Itaque palmata amictus et consulari insignis ornatu, fracto crure sublatu est.*

⁶⁷Cette date coïncide avec le calendrier de 354 et les fastes de Polemius Siluius (CIL I² 1, p. 262-263).

bués. De plus, tout un groupe de lettres traitent des commandes, notamment l'*epistula* VI, 42 envoyée après la réouverture des mers mais « *longe ante ludos* », une lettre que SEECK datait tout naturellement du printemps 401. D'après le calendrier de 354⁶⁸, les seuls spectacles d'une durée approximative de sept jours étaient les *Ludi Apollinaris*.⁶⁹ Tout laisse à penser que l'*editio* du préteur Memmius s'est déroulée durant la première moitié du mois de juillet 401.

1.2.3. Un investissement familial

À propos des dépenses des sénateurs romains pour la préture de leurs enfants, Olympiodore de Thèbes rapporte les faits suivants :

« Un grand nombre de familles romaines tiraient de leur patrimoine un revenu de quatre milles livres d'or par an, sans compter le grain, le vin et les autres produits, qui, s'ils étaient vendus, revenaient à un tiers de la somme précédente. Venaient ensuite d'autres familles qui étaient recensées comme ayant un revenu de mille ou de mille cinq cents livres d'or. Lorsque Probus, fils d'Olybrius⁷⁰ célébra sa préture pendant le règne de l'usurpateur Jean, il dépensa mille deux cents livres d'or. Avant la prise de Rome, l'orateur Symmaque, un sénateur de fortune moyenne, dépensa deux milles livres d'or lorsque son fils Symmaque célébra la préture. Maxime, qui comptait parmi les fortunés, employa quatre mille livres pour la préture de son fils. Les préteurs donnaient leurs spectacles pendant sept jours. »⁷¹

⁶⁸CIL I² 1, p. 368-369.

⁶⁹CALLU, t. 2, p. 234-235, qui suit SEECK. Les jours divergent légèrement entre le calendrier de 354 et les fastes de Polemius Siluius (CIL I² 1, p. 368-369).

⁷⁰Le texte grec dit « Olympius », mais le nom est communément corrigé en « Olybrius », le consul de 395 (PLRE 1, p. 639-640). Voir BLOCKELY, p. 220, n. 79.

⁷¹Olympiodor, Frag. 44 : Ὅτι πολλοὶ οἴκοι Ῥωμαίων προσόδους κατ' ἐνιαυτὸν ἐδέχοντο ἀπὸ τῶν κτημάτων αὐτῶν ἀνὰ μ' χρυσοῦ κεντηνάρια, χωρὶς τοῦ σίτου καὶ τοῦ οἴνου καὶ τῶν ἄλλων ἀπάντων εἰδῶν, ἃ εἰς τρίτον συνέτεινεν, εἰ ἐπιπράσκετο, τοῦ εἰσφερομένου χρυσοῦ. Τῶν δὲ μετὰ τοὺς πρώτους δευτέρων οἴκων τῆς Ῥώμης πεντεκαίδεκα καὶ δέκα κεντηναρίων ἢ πρόσοδος ἦν. Καὶ ὅτι Πρόβος ὁ παῖς Ὀλυμπίου τελέσας τὴν οἰκείαν πραιτοῦραν κατὰ τὸν καιρὸν τῆς Ἰωάννου τυραννίδος, δώδεκα κεντηνάρια χρυσοῦ ἀνήλωσε. Σύμμαχος δὲ ὁ λογογράφος, συγκλητικὸς ὢν τῶν μετρίων, πρὶν ἢ τὴν Ῥώμην ἀλῶναι, τοῦ παιδὸς Συμμάχου πραιτοῦραν τελοῦντος κ' κεντηνάρια ἐδαπάνησε· Μάξιμος δέ, εἷς τῶν εὐπόρων, εἰς τὴν τοῦ υἱοῦ πραιτοῦραν μ' κατεβάλετο κεντηνάρια. Ἐπτὰ δὲ ἡμέρας οἱ πραιτῶρες τὰς πανηγύρεις ἐτέλουν. Texte grec et numérotation des fragments d'après MÜLLER, *Fragmenta Historicorum Graecorum*, vol. 4, 1851 ; Traduction d'après BLOCKELY 1983, p. 205-206.

Même s'il avait préconisé par endroits une modération des dépenses ⁷², Symmaque investit une somme considérable dans la célébration de son fils. Sans pouvoir réellement juger de la véracité des indications chiffrées dans ce passage, on constate que Symmaque se rangeait visiblement parmi les sénateurs dont les dépenses pour la préture étaient assez significatives aux yeux d'Olympiodore pour être mentionnées. De la même façon, les proportions sont à considérer avec prudence : que Symmaque ait déployé l'équivalent de la moitié de ses revenus annuels est possible, mais reste délicat à chiffrer.⁷³ Une augmentation massive des sommes que l'on était obligé de dépenser pour les *editiones* des préteurs à Rome est peu probable lorsqu'on observe les frais largement inférieurs établis à Constantinople. CHASTAGNOL pensait que les *minima* fixés par la loi devaient être largement supérieurs à Rome, car l'empereur pratiquait « une politique de ménagement à l'égard de Constantinople et de défiance systématique à l'égard de Rome ». ⁷⁴ Même s'il existait une telle volonté impériale, les sommes différaient de centaines de livres à plusieurs milliers d'après les indications d'Olympiodore, ce qui paraît bien trop important pour refléter une différence de statut légal. Néanmoins cet extrait met en lumière deux aspects importants. C'est avant tout le *pater familias* qui portait la charge financière de l'*editio* d'un jeune questeur ou d'un préteur, et il mettait en jeu non seulement l'avenir de l'adolescent débutant sa carrière, mais aussi la réputation de sa famille. Il existait certes des *minima* de dépenses à respecter, mais il semble bien que beaucoup de sénateurs dépassaient volontairement les sommes fixées par la loi. L'évènement était si important qu'on était prêt à y mettre le prix.

1.3. Des spectacles pour le peuple

1.3.1. Organisation, matériel et déroulement

Les spectacles donnés à l'occasion des magistratures de Memmius avaient pour destinataires les habitants de Rome, qui jouissaient de courses et de combats en plusieurs lieux dans la Ville.

⁷²Symm., *relat.* 8, 1-2 (384) ; *epist.* IX, 126 (vers 395).

⁷³VERA 1986 a essayé d'estimer les rendements du patrimoine et arrive à la conclusion que les liquidités des *Symmachi* devaient être considérables, mais que la famille ne se classait toutefois pas parmi les plus fortunées de l'époque. Les plaintes de Symmaque ont peut-être été surestimées. Il est aujourd'hui admis que le sénateur ne fut pas obligé de vendre une *villa* pour régler les dépenses de l'*editio* prétorienne (VERA 1986, p. 263 contre CALLU, t. 1, p. 12 et 74).

⁷⁴CHASTAGNOL 1958, p. 250.

Ce sont principalement les subordonnés et les clients de Symmaque qui étaient chargés de l'organisation et de l'achat du matériel⁷⁵, mais le sénateur pouvait également compter sur ses pairs.

Animaux exotiques et professionnels du spectacle

À l'occasion de la questure en 393, Symmaque, ayant commandé des ours, n'obtient que « quelques oursons minés d'inanition et de fatigue » qu'il doit remplacer à la dernière minute par des lions, comme il l'écrit d'un ton soucieux à son ami Nicomaque Flavien.⁷⁶ Le sénateur Virius Nicomachus Flavianus était arrivé au sommet de sa carrière politique à l'époque de la questure de Memmius.⁷⁷ Sous le règne d'Eugenius (392-394), usurpateur en Occident aux yeux de Théodose I^{er}, il revêt la préfecture du prétoire d'Italie, d'Illyrie et d'Afrique pour la seconde fois et est désigné consul pour l'année 394.⁷⁸ Résidant à la cour de Milan, il ne pouvait assister à l'*editio* donnée à Rome. Toutefois, il soutenait les *Symmachi* dans l'organisation et prêtait une oreille attentive aux difficultés de son ami. Flavien fait preuve d'originalité en offrant des chiens écossais (*canum Scottiticorum*), qui, selon les remerciements enthousiastes de Symmaque, apportent « à la fois l'usuel et l'insolite » à la fête et assurent au jeune questeur la faveur de la plèbe (*plebis fauorem*).⁷⁹

Les animaux étaient destinés aux *uenationes*, des combats sanglants contre ou entre animaux sauvages. Très populaires dans l'Antiquité tardive, ces derniers ont fait l'objet de représentations iconographiques⁸⁰ qui permettent d'appréhender le déroulement des *uenationes* et l'équipement des combat-

⁷⁵Son secrétaire Cyriaque est chargé des crocodiles en Égypte (Symm., *epist.* IX, 151) ; au cours de l'année 401, il demande un porteur à son correspondant Valérien, car tous ses gens sont dispersés au loin à cause des préparatifs pour la préture (Symm., *epist.* IX, 13).

⁷⁶Symm., *epist.* II, 76, 2 (MGH AA 6, 1, p. 65) : *Interea nos ursis saepe promissis et diu speratis sub ipso articulo muneris indigemus. Vix enim paucos catulos maceratos inedia et labore suscepimus, et de leonibus fama conticuit, quorum aduentus posset efficere, ut ursorum defectum congressio Libyca repensaret.*

⁷⁷PLRE 1, p. 347-349.

⁷⁸CIL VI 1782 = ILS 2947.

⁷⁹Symm., *epist.* II, 77 (MGH AA 6, 1, p. 65) : *Editioni muneris nostri et usitata a te et insolita conferentur; ita omnia ad consiliandum quaestori nostro plebis fauorem et sollemnium rerum largus et nouarum repertor excoitas. Ut nunc septem Scotticorum canum probauit oblatio, quos praelusionis die ita Roma mirata est, ut ferris caueis putaret aduectos. Ergo et huius rei causa et praeterea munerum ceterorum, quantas maximas possum tibi gratias ago, licet in his, quae studiose fratribus pro magnitudine animi tui tribuis, beneficium te non putes praestare sed summere.*

⁸⁰Principalement sur les diptyques en ivoire commémorant les *editiones*, voir le chapitre suivant, p. 87 ss.

tants. Ainsi, les *uenatores* pouvaient être lourdement armés pour affronter des lions, des ours ou des cerfs⁸¹ ou bien le combattant était simplement muni d'un lasso, d'un fouet ou d'un bâton pour exciter l'animal. Dans ce cas, lorsque l'animal chargeait, l'homme se sauvait de manière acrobatique ou se réfugiait dans une nacelle.⁸² L'iconographie connaît également des combats ordinaires entre animaux.⁸³ Que les *uenationes* aient été des manifestations brutales et dangereuses, qui nécessitaient un bon entraînement et exigeaient une agilité et une rapidité conséquentes des *uenatores*, est attesté par une description de Cassiodore plus tardive, mais dans les faits tout à fait transposable à l'époque de Symmaque.⁸⁴ À l'occasion de la questure, Symmaque équipe aussi les combats de gladiateurs. Dans une lettre à Flavien, il explique qu'il préfère engager des gladiateurs formés par une longue expérience au lieu de faire combattre les prisonniers de guerre saxons que lui avait offerts l'empereur Eugenius. En effet, il juge important « d'avoir des gens propres à la gladiature traditionnelle [...] en recrutant par contrat des spécialistes » au lieu de faire combattre « une bande pire que Spartacus ».⁸⁵

Pour la préture de Memmius, Symmaque redouble d'efforts.⁸⁶ En Espagne, il commande des chevaux de course (*equorum curulium paranda nobilitas*) auprès d'un certain nombre de correspondants, tout en veillant à ce que le prix des animaux ne dépasse pas sa juste valeur (*iusta taxatione*).⁸⁷ Comme les étalons d'une grande fragilité périssaient souvent pendant le transport maritime, les achats durent être renouvelés à plusieurs reprises.⁸⁸ Puis, Symmaque informe sa fille et son gendre de l'arrivée prochaine des « profession-

⁸¹Visibles sur certaines versions du diptyque d'Areobindus de 506 (VOLBACH n°8A et n°10), les diptyques anonymes de Liverpool (VOLBACH n°5) et Saint-Petersbourg (VOLBACH n°60).

⁸²VOLBACH n°8B et 11.

⁸³VOLBACH n°10.

⁸⁴Cass., *var.* 5, 42, 6-10. ENGEMANN 2008 a attribué à chaque passage de Cassiodore une scène correspondante sur un diptyque. Voir aussi MARIOTTI 2007, p. 256-260.

⁸⁵Symm., *epist.* II, 46 (MGH AA 6, 1, p. 57) : *Nihil igitur moror familiam Spartaco nequiores uelimque, si ita facile factu est, hanc munificentiam principis Libycarum largitione mutari. Nam gladiaturae idoneos communi cura prospiciet, quae pars in apparatu quaestorio prior est, ut auctoramento lectos longus usus instituat.*

⁸⁶Les mentions concernant l'organisation de la préture sont beaucoup plus nombreuses dans la correspondance, mais il serait hasardeux d'en faire un argument en faveur de fêtes plus somptueuses.

⁸⁷Symm., *epist.* IV, 7, 58-60, 62-63 ; V, 82, 83 ; VII, 48, 82, 105, 106 ; IX, 12, 18, 20-25.

⁸⁸Symm., *epist.* V, 56 (MGH AA 6, 1, p. 140) : *Nam cum domesticos meos iuuari a te in conquisitione equorum curulium postulassem, quadrigis quattuor gratuitis auxisti numerum comparatum ; ex illis equos undecim superstites ceteris prosectorum cura perduxit, nec longo interuallo pars succubuit traditorum.*

nels » du cirque et de la scène (*circi et scaenae artifices*) et des auriges qui, débarqués en Sicile, transitaient par le golfe de Naples vers Rome.⁸⁹ Pour les *uenationes*, il prévoit d'exhiber des animaux exotiques : les ours qu'il n'avait pu obtenir pour la questure arrivèrent cette fois-ci de Dalmatie⁹⁰, les léopards de Libye⁹¹, comme peut-être les antilopes et les gazelles⁹², et les crocodiles⁹³ étaient acheminés d'Égypte.

Des autorisations spéciales

Le transport d'animaux depuis des régions éloignées requérait des autorisations, connues sous le nom de *tractoriae*, obtenues en 393 avec le concours du préfet Flavien. En revanche, pour l'organisation de la préture, Symmaque ne pouvait plus compter sur le soutien de son vieil ami⁹⁴ et fut contraint de s'adresser à d'autres magistrats.⁹⁵ Un interlocuteur de choix est Stilicon, qui, au moment des préparatifs pour l'*editio* prétorienne, se trouvait au sommet de sa carrière. En contact épistolaire avec Symmaque au moins depuis 389, ce *magister militum* dirigeait à partir de 395 la partie occidentale de l'Empire au nom d'Honorius, et revêtit le consulat ordinaire en 400.⁹⁶ Dans une lettre datée du début de l'année 401⁹⁷, Symmaque s'adresse à Stilicon pour s'enquérir des autorisations qu'il avait demandées antérieurement :

« Quant à la mise en eau du théâtre et aux robes de pure soie, l'autorisation en fut souvent accordée à d'autres aussi avant moi et ce sont là par conséquent des précédents qui plaident en ma faveur. L'amphithéâtre dont, à cause de la capacité du bâtiment, je souhaite que puissent disposer les fêtes de mon fils, n'a pas été – les rescrits en font foi – refusé pour les spectacles, même lors des *levers de rideau* offerts par les questeurs : <il n'est donc pas, à mon sens> ouvert aux seuls privilèges des consuls. »⁹⁸

⁸⁹Symm., *epist.* VI, 33, 42.

⁹⁰Symm., *epist.* VII, 121, 132, 135, 137, 142.

⁹¹L'autorisation d'acheter des léopards avait été donnée par Stilicon (Symm., *epist.* IV, 12), leur commande est mentionnée dans l'*epist.* VII, 122.

⁹²Symm., *epist.* IX, 144.

⁹³Symm., *epist.* VI, 43, 141, 151.

⁹⁴Nicomaque Flavien se suicida après la victoire de Théodose sur Eugenius en septembre 394. Intimement lié à la politique de l'usurpateur, Flavien ne pouvait plus espérer la grâce de Théodose dont avait bénéficié Symmaque en 388. Symmaque n'avait pas refait la même erreur et s'était montré plus discret à la prise de pouvoir d'Eugenius.

⁹⁵Symm., *epist.* VII, 82 ; IX, 25.

⁹⁶PLRE 1, p. 853-858.

⁹⁷CALLU, t. 2, p. 233 (note 1 p. 90) suit la datation de SEECK.

⁹⁸Symm., *epist.* IV, 8 (MGH AA 6, 1, p. 100 ; traduction de CALLU légèrement modifiée) : *Aquae uero theatralis et holosericarum uestium impetratio etiam aliis ante me plerumque*

Pour des raisons de capacité, Symmaque avait sollicité l'usage de l'amphithéâtre désormais réservé aux seules *editiones* consulaires. À la suite de revendications populaires, cette demande semble avoir obtenu l'assentiment du préfet de la Ville, qui avait envoyé un rapport à la cour. La démarche était apparemment restée infructueuse jusque-là et Symmaque réitère sa demande en s'adressant directement au consul Stilicon en son propre nom.⁹⁹ Par la même occasion, Symmaque reformule la demande de mettre en eau le théâtre pour y exposer des crocodiles, et de distribuer des robes de pure soie – des autorisations qui lui avaient apparemment été refusées une première fois. On ne sait pas si toutes les demandes obtinrent gain de cause. L'utilisation de l'amphithéâtre lui a visiblement été accordée, puisque, comme Symmaque l'écrira plus tard, c'est grâce à Stilicon que « les courses de léopards rempliront l'amphithéâtre romain ». ¹⁰⁰ Enfin, l'*aqua theatralis* semble également avoir eu lieu compte tenu du récit des festivités, adressé postérieurement au *Nicomachi*, qui n'avaient pas été présents.¹⁰¹

La faveur du peuple

Il était assez commun et attendu de présenter des animaux exotiques au cirque, mais les efforts pour la préture de Memmius semblent bien dépasser ce qui était l'usage à cette époque. Symmaque affirmait à plusieurs reprises vouloir dépasser les attentes et souhaitait réaliser « des largesses hors du commun », en se comparant aux spectacles donnés par ses prédécesseurs, mais aussi à ceux qu'il avait organisés lui-même.¹⁰² Dans une lettre à Euphrasius, chargé de commander les chevaux espagnols, le sénateur explique :

delata est et ideo iuuatur exemplis. Amphitheatrum in spectaculum, quod editioni filii mei propter capacitatem loci opto concedi, etiam ludicris quaestorum praelusionibus non negatum, testimonio sunt rescripta f...jpriuilegio solis patere consulibus.

⁹⁹Cette démarche est saisissable dans l'*epist.* VI, 33 (MGH AA 6, 1, p. 162) : *Creuit autem cura ludorum, postquam frequentibus ludis relationem de amphitheatro promerendo populus postulauit, quae mox iudicis impetrauit adsensum. Dei nutus efficiet, ut super hoc etiam diuini principis concordet auctoritas.*

¹⁰⁰Symm., *epist.* IV, 12 (MGH AA 6, 1, p. 102) : *Ego in filii mei editione testabor, cum Romanam caueam leopardorum cursus impleuerit (...).*

¹⁰¹Symm., *epist.* VI, 43 (MGH AA 6, 1, p. 165) : *Crocodillos theatriali spectaculo publicatos in praesentiam uestram seruare temptauimus, sed perseuerante inedia, quae illos per dies quinquaginta producta macerabat, secundis ludis congressionum more confecti sunt. Duos etiam nunc spirantes in uestrum differemus aduentum. Licet eos cibi abstinentia longum uiuere posse non spondeat.*

¹⁰²Symm., *epist.* IX, 151 (MGH AA 6, 1, p. 276) : *Meretur de praeclaro animo tuo uotiuua causa suffragium. Praetoria donum nouum deo iuuante expectat, in qua me crocodillos et pleraque peregrina ciuibus exhibere et aliorum hortantur exempla et propria compellit animositas. Quare amicum meum Cyriacum benigne in curam tuam dignare suscipere, ut placita promoueat. Habebis in posterum tantae gratiae non inmemorem debitorem.*

« à deux reprises auparavant, l'éclat de nos fêtes a fait parler de nous. Il nous faut, semble-t-il, satisfaire une attente que les précédents ont accrue ». ¹⁰³ La somptuosité des spectacles devait dépasser l'*editio* du questeur (393) et les fêtes consulaires du père (391) pourtant restées mémorables. Par ailleurs, Symmaque ne craignait pas qu'on lui reproche de rechercher la faveur populaire (*plebeiae laudis*). Il trouvait tout à fait légitime de présenter une *editio* extraordinaire au peuple et invoque pour cela les mots de Cicéron ¹⁰⁴ qui « condamne le luxe dans les affaires privés, mais approuve la magnificence publique ». ¹⁰⁵

1.3.2. La distribution de vêtements

Une particularité de l'*editio* à l'occasion de la préture de Memmius semble avoir été la distribution de vêtements. Au consul Stilicon, Symmaque avait demandé une autorisation spéciale pour offrir des robes de pure soie (*holosericae vestes*). ¹⁰⁶ En effet, il était interdit aux personnes privées de distribuer des habits de soie lors de spectacles, comme l'indique une loi du code Théodosien, donnée en 384 à Héraclée, et donc applicable à l'Orient ¹⁰⁷, mais dont il existait visiblement un équivalent occidental. ¹⁰⁸ Pendant la première moitié de l'année 401, la question des vêtements est abordée à plusieurs reprises. Dans une lettre adressée à son gendre, Symmaque clôt son propos en demandant :

« Veuillez saluer Madame ma fille ainsi que mes amours de petits-enfants. Elle a voulu de notre part des instructions exactes sur les costumes à tisser pour l'équipement des spectacles. Elle saura donc d'après les pièces jointes ce qu'il faut prévoir pour compléter les largesses du préteur. » ¹⁰⁹

¹⁰³Symm., *epist.* IV, 58 (MGH AA 6, 1, p. 118) : *Gemina ante editionis claritudine in os hominum uenimus : satisfaciendum uidetur expectationi, quae creuit exemplis.*

¹⁰⁴Cic., *Pro Flacc.* 12, 28.

¹⁰⁵Symm., *epist.* IV, 60 (MGH AA 6, 1, p. 119) : *Non uereor inter haec. Ne me adpetentem plebeiae laudis existimes. Scis enim pro tua sapientia, magnae urbis magistratibus angustos animos non conuenire. Hoc etiam Tullius tuus praecipit luxum in priuatis negotiis arguens, in publicis magnificentiam probans.*

¹⁰⁶Symm., *epist.* IV, 8 citée plus haut.

¹⁰⁷*Cod. Theo.* XV, 9, 1 (384) : *Nulli priuatorum liceat holosericam uestem sub qualibet editione largiri.*

¹⁰⁸Pour la discussion concernant l'applicabilité de cette loi, qui régleme aussi la distribution de diptyques et de monnaies, voir CAMERON 2013, p. 181-182.

¹⁰⁹Symm., *epist.* VI, 40 (MGH AA 6, 1, p. 164) : *Domnam filiam meam salutatam cum dulcissimis neptibus uolo ; quae de contexendis in apparatus ludorum uestibus religiose a nobis uoluit commoneri. Sciet igitur ex subditis, quid in supplementum praetoriae largitatis oporteat praeparari.*

Parmi les largesses de Memmius se trouvaient apparemment des costumes confectionnés par sa sœur. Tissait-elle les vêtements de ses propres mains ? ou dirigeait-elle une production d’(esclaves-)tisserands ? Comme la « pièce jointe » n’a pas été conservée, il est impossible de préciser davantage la commande. Mais il semble bien que les *Nicomachi* n’étaient pas les seuls à intervenir dans l’acheminement des cadeaux. Dans une autre lettre de l’année 401, Symmaque presse le vicaire d’Afrique, Magnillus¹¹⁰ :

« Et pourtant, même de votre lointain séjour vous n’oubliez pas nos charges impératives : sous votre impulsion, on a rassemblé les robes mi-soie (*vestis subserica*) – mes gens les retenaient après versement du prix – ainsi que les autres fournitures à distribuer en cadeau. »¹¹¹

Cette fois-ci, il s’agissait explicitement de robes mi-soie (*vestis subserica*), dont seule la trame était en soie, la chaîne étant cousue en lin ou en laine. D’autres habits, sans que l’on ait indiqué le matériel, furent encore acheminés par Geminianus depuis la même région.¹¹² Symmaque n’avait-il finalement pas eu gain de cause auprès de Stilicon ? S’était-il rabattu sur des présents moins luxueux ? ou présenta-t-il toutes sortes de vêtements, dont seule une partie est mentionnée ici ? Quelque temps plus tard, le compte semble enfin avoir été atteint :

« Pour ma part, les fatigues comme les frais des spectacles à venir m’éprouvent : quand je mets de l’ordre dans les récompenses, bien que, pour le nombre des costumes, je sois abondamment pourvu, je m’aperçois en effet qu’il manque encore certaines choses dans nos préparatifs. »¹¹³

Reste à savoir à qui s’adressaient ces « fournitures à distribuer en cadeaux ». L’utilisation du terme *praemium* plutôt que *munus*, qui désignait chez Symmaque les cadeaux personnels, a suggéré à CALLU qu’il s’agissait de « récompenses » pour les gagnants. Cette interprétation est renforcée par le manque total de mentions d’une éventuelle *sparsio*, cette distribution de

¹¹⁰PLRE 1, p. 533.

¹¹¹Symm., *epist.* V, 20 (MGH AA 6, 1, p. 129) : *Et tamen obeunda nec procul locatus omittis : nam et uestes subsericas, quas homines mei post inlationem pretii retentabant, et instructum reliquum munerarium praemiorum tuus coegit instinctus.*

¹¹²Symm., *epist.* IX, 15.

¹¹³Symm., *epist.* VI, 34 (MGH AA 6, 1, p. 162) : *Me futurae editionis et labor et sumptus exercet. In disponendis enim praemiis, quamquam numero uestium satis adfluam, nonnulla adhuc deesse apparatus deprehendo.*

cadeau à la foule à l'occasion de l'*editio*. Symmaque avait-il réellement honoré les gladiateurs et *venatores* vainqueurs d'habits de luxe ? Traditionnellement, ces derniers étaient récompensés de couronnes de lauriers et d'argent – comme on le trouve sur beaucoup de représentations iconographiques – ou obtenaient tout simplement la vie sauve. Dans le contexte de la formulation d'une potentielle interdiction de distribuer (*largiri*) des vêtements de pure soie, il me semble plus plausible de rattacher les distributions de Symmaque aux *sparsiones*. Pour le Haut-Empire, il existe plusieurs témoignages de ces « lanciers de cadeaux » (*missilia*) aux spectateurs du cirque.¹¹⁴ Les cadeaux étaient de nature très variable et les habits luxueux tenaient une place de premier choix pour les rangs sénatoriaux. Malheureusement les *sparsiones* ne sont pas saisissables davantage à travers les lettres de Symmaque et ainsi, il n'est guère possible de préciser l'utilisation faite de ces vêtements. Seuls les cadeaux personnalisés envoyés *après* les festivités apparaissent en nombre significatif.

1.4. Conclusion : les magistratures et la représentation familiale

Trois événements de grande envergure marquent les carrières des *Symmachii* pendant la dernière décennie du IV^e siècle. Le père célèbre des fêtes d'entrée en charge pour son consulat ordinaire (391), son fils Memmius offre des *munera* en tant que questeur (393) et préteur (401). Le premier atteint le sommet de l'échelle des magistratures et le second obtient sa place dans la curie romaine. Ces étapes fondamentales du *cursus honorum* déterminaient la place et l'influence de la famille au sein du groupe sénatorial. À son entrée en charge, Symmaque semble avoir fait le choix d'offrir des cadeaux traditionnels pour commémorer un événement dont il est difficile de mesurer l'impact, car la correspondance n'en parle finalement qu'assez peu. C'est tout le contraire pour les *editiones* de Memmius, dont l'organisation remplit plus d'une cinquantaine de lettres et impliquait le soutien matériel et moral de l'ensemble du réseau symmaquien. Le fait que leur organisation occupe une telle place dans la correspondance, montre que les spectacles ne s'adressaient pas uniquement à la foule, dont le magistrat voulait s'assurer la faveur. En effet, au sein du groupe sénatorial, il s'agissait également de communiquer les détails de l'évènement : des dépenses extraordinaires, des animaux hors du commun et des gladiateurs brillants étaient autant de marqueurs distinctifs, qui deve-

¹¹⁴Pour les *sparsiones* consulaires, voir MESLIN 1970, p. 59-61 et MORELLI 2007 ; pour les « lanciers de cadeaux » (*missilia*), voir BRIAND-PONSART 2007 pour l'Afrique et SIMON 2008 pour Rome, avec les mentions de sources correspondantes.

naient une référence pour le magistrat suivant. Même s'ils n'assistaient pas forcément à l'*editio* en personne – ce qu'on voit bien à travers l'exemple de Symmaque – les sénateurs étaient bien avertis de la réussite ou non d'une *editio*. Ainsi, pour les spectacles questoriens et prétoriens de Memmius, son père n'avait rien laissé au hasard. De la même façon, les cadeaux commémoratifs remplissaient une fonction primordiale dans la stratégie communicative de sa famille et feront l'objet du chapitre suivant.

Chapitre 2.

Des médias prestigieux pour commémorer les *editiones* de Memmius

2.1. Des cadeaux pour les absents

La correspondance de Symmaque a conservé des témoignages de la distribution de cadeaux individualisés pour commémorer les *editiones* de Memmius. Après les festivités, Symmaque fait parvenir au nom de son fils des souvenirs de ces événements à quelques éminents personnages. À ceux qu'il nomme ses « frères »¹, Symmaque s'adresse en ces termes :

« Il est rituel et souhaité que les questeurs candidats offrent les dons d'usage aux personnes éminentes et très chères : à bon droit, vous êtes de leur nombre. Au nom de mon fils qui a présenté ses spectacles de questeur, je vous offre donc un diptyque d'ivoire et une corbeille en argent de deux livres, en vous priant avec instance de bien vouloir accueillir avec joie cette marque de déférence. »²

À un autre anonyme, probablement un sénateur d'origine gauloise ayant refusé l'invitation à la fête consulaire de Nicomaque Flavien (à Milan, en

¹CALLU, t. 3, p. 82 pense que les destinataires sont des personnages de même rang et d'un âge similaire à Symmaque. Les noms ont disparu au cours de la transmission, ou ils n'étaient plus déterminables pour l'éditeur. Le billet apparaît comme standardisé et Symmaque n'est pas très intime avec eux.

²Symm., *epist.* VII, 76 (MGH AA 6, 1, p. 198 ; traduction de CALLU légèrement modifiée) : *Religiosum atque uotiuum est, ut a quaestoribus candidatis dona sollemnia potissimis atque amicissimis offerantur, quo in numero iure censemini. Offero igitur uobis eburneum diptychum et canistellum argenteum librarum duarum filii mei nomine quaestorium munus exhibuit et inpendio precor, ut hanc honorificentiam dignemini gratanter amplecti.*

début d'année 394), Symmaque envoie une note similaire d'un ton relativement neutre.³ Après quelques hésitations, Symmaque avait confié les cadeaux (*questoria dona*) à des hommes de confiance de ce correspondant. Comme dans l'exemple précédent, il avait offert un diptyque et un petit souvenir que le destinataire devait daigner accepter.⁴ Le préfet de la Ville de 387, Salluste, qui avait prêté main-forte à Symmaque pour l'achat de chevaux en Espagne pour l'*editio* prétorienne, est gratifié d'un « diptyque de notre candidat et [d'un] petit souvenir de deux livres d'argent, parce que nous désirons vous montrer qu'effectivement absent de notre *editio*, vous ne l'étiez pas par la pensée. »⁵ Nicomaque Flavien, qui n'avait pas pu assister à l'*editio* du jeune questeur à Rome, obtient non seulement des diptyques et des souvenirs (*diptychi et apophoretici oblationes*) en remerciement pour son aide précieuse⁶, mais est sollicité pour en distribuer à d'autres :

« Une fois terminés ses spectacles de questeur-candidat, notre fils Symmaque vous offre ses cadeaux questoriens et distribue de semblables hommages à toutes nos autres relations. Vous, qui de multiples façons avez merveilleusement contribué à ce faste, je vous prie de bien vouloir accepter diptyques et souvenirs. En outre, pour répondre à sa largesse par des remerciements plus empressés qu'équivalents, j'ai envoyé à notre seigneur et prince un diptyque encadré d'or. J'ai également honoré nos autres amis par des tablettes d'ivoire et des corbeilles d'argent. Je laisse donc à votre initiative et à votre discrétion d'offrir ces envois opportunément à chacun. »⁷

³CAMERON 2013, p. 180.

⁴Symm., *epist.* IX, 119 (MGH AA 6, 1, p. 268) : *Plerique te accitu consulis Mediolanum uenire credidimus, pars in Gallia resedissee iactabant. Inter haec opinionum uaria, quonam mittenda essent quaestoria dona, dubitavi. Postquam mihi soluendi officii occasionem tribuit aduentus tuorum, Clarentio, cuius spectatam fidem noueram, consueta munerum deferenda commisi. Non aspernabere, ut aestimo, diptychi et apophoretici oblationem. Neque enim graue est uerecundiae tuae sollempnia et uotiuua suscipere. Quae cum amicitiae deferantur, pertinet ad caritatis confessionem, ut deberi sibi haec animus sumenti persuadeat.*

⁵Symm., *epist.* V, 56 (MGH AA 6, 1, p. 140) : *Ad te diptychum candidati et apophoretum librarum argenti duarum per hominem tuum misimus adprobare cupientes, editioni te nostrae re, non animo de fuisse.*

⁶Nicomaque Flavien a soutenu Symmaque pour l'acheminement des animaux destinés aux *uenationes*, voir le chapitre 1 de cette partie, p. 65.

⁷Symm., *epist.* II, 81 (MGH AA 6, 1, p. 66) : *Filius noster Symmachus peracto munere candidato offert tibi dona quaestoria et ceteras necessitudines nostras pari honore participat. Quaeso igitur ut eius nomine diptycha et apophoreta suscipere dignemini, qui apparatus eius plura et praeclara tribuistis. Praeterea domino et principi nostro ad refe-*

Les « connaissances » d'un sénateur romain comme Symmaque étaient sûrement nombreuses d'autant plus que l'un de ses plus proches amis était le conseiller de l'empereur. Il est bien possible qu'elles se soient comptées par centaines.⁸ Symmaque usait habilement de la position de Flavien à la cour pour entrer en contact avec les ministres et l'entourage du nouvel empereur en les gratifiant d'un diptyque et d'une corbeille en argent. Ce « paquet » apparaît en effet comme le cadeau standardisé pour commémorer l'*editio* du jeune questeur. Seul l'empereur reçoit un diptyque encadré d'or, qui, par sa composition extraordinaire, se détachait du lot. Les circonstances et les acteurs de l'acte de communication étant connus, il s'agit à présent de considérer les objets envoyés pour commémorer les magistratures de Memmius : les plats en argent et les diptyques en ivoire.

2.2. Les plats en argent tardo-antiques

2.2.1. Terminologie et matériel

Si l'on suit Festus, qui définit simplement *canistellum* comme le diminutif de *canistrum*⁹, l'expression *canistellum argenteum* désigne un panier ou une petite corbeille en argent. La recherche y voit majoritairement un plat ou une patène en argent¹⁰, connu également sous le terme attesté assez tardivement de *missorium*, dont l'étymologie est obscure. Pour Isidore de Séville, *missorium* viendrait de *mensa*¹¹; la principale hypothèse moderne repose sur une dérivation de *missus* et se référerait soit au service lors du repas¹², soit à la qualité d'un cadeau « envoyé » au destinataire. La formule de Symmaque reste assez singulière¹³ et a poussé certains à être plus prudent : ainsi, F.-A. BAUER parle simplement d'un récipient en argent (« ein silbernes Gefäß »).¹⁴ Sans en définir l'apparence, J.-P. CALLU interprète les *canistella argentea* comme « la représentation embellie de la sportule originelle ».¹⁵ En

rendam largitati eius sedulam magis quam parem gratiam, auro circumdatum diptychum misi. Ceteros quosque amicos eburneis pugillaribus et canistellis argenteis honoravi, tuae igitur potestati tuoque arbitrio committo, ut oportune singulis, quae missa sunt, offerantur.

⁸CAMERON 1992, p. 181 ; CAMERON 2013, p. 180.

⁹Festus, s. v. cana (40 L).

¹⁰DELMAIRE 1988, p. 113 ; CAMERON 1992, p. 180 ; LEADER-NEWBY 2004, p. 41.

¹¹Isid., Etym. 20, 4, 10 : *messorium uocatum a mensa per deriuationem, quasi menso-rium.*

¹²ENGEMANN 2005, p. 377 avec la bibliographie correspondante.

¹³TLL, s. v. canistellum, vol. III, p. 259.

¹⁴BAUER, *Gabe und Person*, 2009, p. 46, suivi par BEYELER 2011, p. 39.

¹⁵CALLU, t. 1, p. 206, n. 3. L'explication fait référence à l'ancienne pratique de distribution de paniers alimentaires, puis de pièces d'argent équivalant à cette ration journalière

observant l'*epistula* II, 81, il ne me semble pas incohérent de mettre les expressions *canistellum argenteum librarum duarum* et *apophoretum librarum argenti duarum* sur le même plan. Les deux expressions paraissent bien désigner le même objet pesant deux livres – en bon orateur Symmaque voulait apparemment éviter une répétition.¹⁶ La « corbeille » en argent remplit la fonction de souvenir (*apophoreta*) de l'*editio*.

Le poids du plat en argent semblait avoir une certaine importance si bien que les épistoliers le précisaient lors de l'envoi. Un certain Philippe fit parvenir une phiale en argent d'une mine à l'empereur Julien.¹⁷ Chez Pétrone, les plats en argent de Trimalchion portent, gravés sur leurs bords, le nom de leur propriétaire et leur poids en argent.¹⁸ Les plats en argent apparaissent aussi dans les événements rapportés par Grégoire de Tours à la fin du VI^e siècle. Grégoire a été lui-même témoin de la fabrication par le roi Chilpéric d'un *missorium* orné de pierres précieuses et d'un poids de cinquante livres pour « honorer et anoblir la *gens* des Francs ». ¹⁹ Les plats de deux livres, environ 660 g²⁰, envoyés par Symmaque restent relativement modestes si l'on considère que le poids de certains *missoria* impériaux pouvaient dépasser quinze kilogrammes comme le célèbre *missorium* de Théodose.²¹ La raison pour laquelle ces objets portaient une indication de poids est très discutée

offerte par les patrons à leurs clients. Le terme *sportula* admet effectivement un grand nombre de significations, y compris dans le contexte des cadeaux consulaires dans lequel Symmaque l'utilise explicitement.

¹⁶DELMAIRE 1988, p. 113 : « on le [Symmaque] voit envoyer des *canistella argentea* et deux livres d'argent sous une forme qui n'est pas précisée ». Contre CAMERON 1992, p. 180.

¹⁷Iul., *epist.* 40 : Ὑπεδεξάμην μέντοι τὰ σύμβολα, φιάλην ἀργυρᾶν, ἔλκουσαν μίαν μνᾶν, καὶ χρυσοῦ νόμισμα. La mine est un tiers plus lourde que la livre.

¹⁸Petron. 31 : *Tegebant asellum duae lances, in quarum marginibus nomen Trimalchionis inscriptum erat et argenti pondus.*

¹⁹Greg. Tur., *hist.* VI, 2 (MGH SS rer. Merov. 1, p. 266) : *Tunc ego Nouigentum uilla ad occursum regis abieram ; ibique nobis rex missurium magnum, quod ex auro gemmisque fabricauerat in quinquaginta librarum pondere, ostendit, dicens : Ego haec ad exornandam atque nobili tandem Francorum gentem feci. Sed et plurima adhuc, si uita comis fuerit, faciam.* La reine Brunichilde envoie un plat (*bacchinon*) décoré de pierres précieuses, mais sans indication de poids, au roi d'Espagne (Greg. Tur., *hist.* IX, 28).

²⁰Pour le calcul du poids de la livre romaine, voir MARTIN 1988. La livre sous Constantin équivalait à 327,45 g.

²¹Même si le plat de Madrid constitue ici un exemple très parlant, il faut avouer que sa taille et son poids sont exceptionnels par rapport à d'autres *missoria* du IV^e siècle. Il mesure 74 cm de diamètre pour une épaisseur qui varie entre 4 et 8 mm et repose sur un anneau soudé au disque, de 26 cm de diamètre pour une épaisseur de 3 cm. Ce dernier porte une inscription : $\pi\omicron\varsigma \uparrow \text{N M}\epsilon\text{T}$ que DELBRÜCK 1929, p. 235, développe en : $\pi\omicron\sigma\acute{\omicron}\tau\eta\varsigma \lambda\iota\tau\rho\acute{\omega}\nu 50 \mu\epsilon\tau\acute{\alpha}\lambda\lambda\omicron\upsilon$. Cinquante livres équivalent à 16,372 kg ; le plat conservé ne pèse que

dans la recherche : un contrôle du poids lors de la fabrication, une indication pour la vente, une aide au moment de l'inventaire du propriétaire ou de l'héritage sont autant d'hypothèses évoquées.²² Ces arguments d'ordre pratique ne semblent pourtant pas satisfaisants pour expliquer les mentions de poids dans les correspondances et cachent les fonctions représentatives de ces pièces comme le suggère d'ailleurs l'extrait du *Satiricon*.

Un certain nombre de plats en argent conservés depuis l'époque des Tétrarques sont en mesure de compléter les données plutôt lacunaires des sources écrites. Le poids et le diamètre des disques sont très variables²³ et devaient, tout comme l'existence de décors figurés, géométriques et/ou floraux être adaptés aux souhaits du commanditaire, à l'occasion et au(x) destinataire(s). Pourtant le degré d'élaboration iconographique et la dimension du plat ne vont pas forcément de pair avec le rang de l'émetteur ou du récepteur.²⁴ Généralement, les plats portaient une inscription permettant d'identifier l'émetteur de l'objet, parfois l'occasion de la fabrication et très rarement les destinataires.²⁵ Les analyses stylistique et typologique sont généralement suivies d'une analyse élémentaire du métal afin de déterminer l'alliage, d'un examen métallographique qui donne des informations sur la fabrication des objets, et d'une analyse isotopique du plomb qui permet d'appréhender la provenance du métal utilisé.²⁶ En dehors de l'argent pur, on retrouve l'électrum, un alliage d'or et d'argent dans des proportions variables, et l'alliage très répandu d'argent et de cuivre, dont la teneur s'élève parfois à 25 pour cent. Le constat des numismates d'une augmentation sensible des rapports cuivre-argent, voire l'ajout de zinc ou de plomb, conduisant à une détérioration des monnaies tardives, ne peut pas être confirmé sur les plats en argent. En effet, la composition de ces derniers est relativement pure et présente entre

15,35 kg et il faut donc supposer qu'une partie est manquante (une partie de la décoration ? un pied ?). Voir ALMAGRO GORBEA et al. (edd.) 2000 ; EFFENBERGER 2001.

²²BARATTE 1993, p. 263.

²³MUNDELL MANGO 1994, p. 45-48 ; HOBBS 2010, p. 24-33, cités également par ZACCAGNINO, BEVAN & GABOW 2012, p. 421 n. 7.

²⁴Les plats de l'empereur Licinus I^{er} (308-324) et de son fils Licinus II (†326) portent par exemple un décor relativement simple. En revanche, d'autres plats aux motifs plus complexes sont clairement attribuables à des magistrats. Voir plus bas, p. 81.

²⁵En fait, les destinataires ne sont jamais explicitement nommés. Certains plats portent des inscriptions qui montrent qu'ils étaient destinés à être offerts. Ainsi un plat en argent conservé à Genève porte l'inscription : LARGITAS D(OMINI) N(OSTRI) VALENTINIANI AUGUSTI, qui définit l'objet comme une largesse impériale. Son destinataire anonyme était au moins fonctionnaire dans l'administration impériale. Voir ARBEITER 1997.

²⁶BERTHOUD, HURTEL & MENU 1988 sur les études analytiques d'une manière générale et les résultats des analyses du trésor de Boscoreale en particulier.

96 et 98 pour cent d'argent.²⁷ Néanmoins la qualité de l'alliage ne constitue à lui seul ni un marqueur pour spécifier un objet, ni un critère suffisant pour déterminer le lieu et la date de fabrication. Que le degré de pureté de l'argent implique une supervision d'origine impériale a été réfuté avec énergie.²⁸ Dans la majeure partie des cas, ce sont les inscriptions, les critères stylistique et iconographique qui permettent de dater et de déduire le contexte historique d'un plat en argent.

2.2.2. Discours littéraires et réalités de découverte

Présenter et offrir de l'argenterie d'apparat n'est assurément pas un phénomène limité à l'Antiquité tardive. Déjà sous la République et le Haut-Empire, la vaisselle en argent était un symbole du statut social de ses propriétaires et constituait un média de l'appartenance aristocratique.²⁹ Mais l'argenterie subit aussi la critique et, comme le symbole d'un luxe démesuré, elle devint l'objet de la satire. Ironiquement l'on se plaignait chez Martial de plats en argent dont le poids ne correspondait pas aux attentes³⁰ ; ailleurs, envoyer de l'or ou de l'argent paraît plus facile que des légumes.³¹ L'argenterie ne manquait évidemment pas au festin de Trimalchion que peint Pétrone dans son *Satiricon* : dès la porte d'entrée, le gardien lave les pois dans une écuelle en argent (*in lance argentea*) et un plat tombé lors du repas reste à terre pour être déblayé en même temps que l'esclave qui l'avait fait choir. Enfin, l'amphitryon affiche sa passion et sa « connaissance » en matière d'argenterie en décrivant longuement l'origine et les décors des plats aux invités.³²

²⁷PAINTER 1988, p. 98-101 se base sur les analyses du British Museum de la fin des années 1980.

²⁸CAMERON 1992 contre PAINTER 1988. PAINTER 1993 donne une réponse aux critiques de CAMERON. Pour un aperçu général de l'état de la recherche en argenterie romaine, voir JOHNS 1990.

²⁹Les sources littéraires en témoignent largement. En guise d'exemples : déjà à la veille des guerres puniques, l'argenterie avait un fort pouvoir de représentation au sein de l'aristocratie romaine (Liv., *per.* 14 ; Plin., *nat.* XXXIII, 49-51). Chez Cicéron, le cupide Verrès, *praetor* de Sicile, accapara frauduleusement un grand nombre de services en argent (Cic., *Verr.* 2, 4, 30-70) ; le sénateur Pison est critiqué parce qu'il n'avait « pas de service travaillé, mais des coupes aussi grandes que possible » (Cic., *Pis.* 67 : *Toreuma nullum, maximi calices*). Horace évoque un service en argent comme un accessoire du banquet (Hor., *carm.* IV, 11, 5) ; Tac. *ann.* 3, 53, 4. D'importants trésors du I^{er} siècle ont été découverts notamment à Pompéi (Maison de Ménandre) et dans les alentours (trésor de Boscoreale).

³⁰Mart. VIII, 71 ; X, 57.

³¹Mart. XIII, 48 : *argentum atque aurum facilest leanamque togamque mittere ; boletos mittere difficilest.*

³²Petron. 28 ; 34 ; 51-52, passages cités par BAUER, *Gabe und Person*, 2009, p. 13.

La caricature du ridicule Trimalchion reflète les discours au sein d'une société qui utilisait les objets en argent comme des médias de la distinction sociale.

Pour le III^e siècle, le nombre de sources écrites est mince, si bien que l'on fait généralement appel aux indications que fournit *l'Histoire Auguste* (*SHA*) sur la place de l'argenterie dans la société, afin de mettre en lumière la continuité entre le Haut-Empire et l'Antiquité tardive. À juste titre, la recherche met en garde contre la validité exacte des *Vies* des empereurs et souligne la difficulté de dater ces textes.³³ Les plats en argent apparaissent dans les *SHA* comme des médias de la communication du prince : d'un côté, lorsque la vaisselle d'apparat est présentée et offerte dans une « juste mesure », elle est un marqueur de prestige, de l'autre, la renonciation volontaire à ce luxe est un facteur d'autorité.³⁴ La forte scission entre l'argent comme une source de prestige et inversement comme un signe de luxe démesuré est particulièrement présente chez les auteurs chrétiens afin de dénoncer les pratiques aristocratiques traditionnelles. Pour Jérôme, les lourdes vaisselles d'argent (*argenti pondus*) sont le symbole même du gaspillage qui régnait dans les milieux aisés, « là où le destinataire est plus riche que le donateur ». Il n'est pas étonnant que le moine ait pensé qu'il était « sacrilège que de donner le bien des pauvres à ceux qui ne sont pas pauvres ».³⁵ En signe de dévotion, sainte Mélanie et son époux firent « mettre en pièces l'argenterie qu'ils possédaient en grande quantité » pour l'offrir aux Églises. Paulin de Pella rejetait « une argenterie plus remarquable par son prix que par son poids ».³⁶

L'impression d'une augmentation de l'importance des services d'argenterie durant l'Antiquité tardive se mesure encore au nombre de riches trésors mis au jour dans les provinces occidentales, dont les plus impressionnants

³³Il est probable que les *SHA* reflètent les opinions de la seconde moitié du IV^e plutôt que du III^e siècle. Voir à ce propos, dans le contexte particulier des donations impériales : DELMAIRE 1991.

³⁴Les passages des *SHA* sont commentés et cités chez DELMAIRE 1988, p. 113-114 ; BARATTE 1993, p. 255-258 ; BAUER, *Gabe und Person*, 2009, p. 14.

³⁵Hier., *epist.* 66, 8 (CSEL 54, p. 357) : *Ubi uideris fumare patinas et Phasides aues lentis uaporibus discoqui, ubi argenti pondus, feruantes mannos, comatulos pueros, pretiosas uestes, picta tapetia, ubi ditior est largitore cui largiendum est, pars sacrilegii est rem pauperum dare non pauperibus*. Voir la partie III, chap. 2, p. 178, pour les médias de la vie monacale chez Jérôme.

³⁶*Vita Mel.* 19 ; Paul. Pella, *Eucharistos* v. 209. Des critiques que l'on retrouve aussi chez Sid. Apol., *carm.* XVII ; *epist.* I, 2, 6. Certaines sources orientales, traitées par BAUER, *Gabe und Person*, 2009, p. 14-15, confirment ces propos.

sont ceux trouvés à *Augusta Raurica*³⁷, le trésor dit de « Mildenhall » découvert dans le comté anglais de Suffolk³⁸ ou encore le trésor Sevso, toujours en possession privée actuellement.³⁹ Les objets en métal précieux émanent en effet d'un contexte de découverte souvent particulier. La plupart des dépôts sont volontaires sous forme de mobilier funéraire ou de trésors enfouis pour les mettre à l'abri d'éventuels pillages, comme dans le cas du trésor trouvé sur l'Esquilin à Rome, enterré sous la menace imminente du sac de la Ville en 410.⁴⁰ Régulièrement le dépôt de trésors est associé à l'instabilité créée par les invasions germano-orientales de l'Antiquité tardive. Vraisemblable dans certains cas, il faut toutefois veiller à nuancer cette explication parfois trop réductrice à la vue des particularismes régionaux. Aussi, il ne faut pas sous-estimer la part des trésors rassemblés dans un but de thésaurisation, notamment par les Églises chrétiennes. Un dernier facteur a récemment été mis en avant par la recherche : la mobilité des services en argent semble avoir été beaucoup plus grande qu'on ne l'a cru jusque-là, même dans les couches moins fortunées.⁴¹ Les *SHA* rapportent que Pescennius Niger avait interdit à ses soldats d'apporter leur argenterie en campagne afin que, dans le cas où les bagages ne tomberaient aux mains des ennemis, les « nations barbares » ne soient pas en mesure de parader avec les trésors romains.⁴² À l'approche d'une menace, l'enfouissement n'apparaît pas comme l'unique solution. Ainsi Libanius rapporte que les aristocrates d'Antioche emportèrent leur argenterie à dos de bardots lors de leur fuite en 378.⁴³ Les numismates et les historiens de l'économie byzantine ont avancé l'hypothèse selon laquelle la dépréciation de l'argent était telle que le métal n'était plus disponible sur le marché, ce qui expliquerait également qu'à cette époque, on ne frappait plus de monnaie en argent.⁴⁴ L'argent se trouvait ainsi accumulé dans les maisons aristocratiques principalement à des fins représentatives ou bien il fut envoyé sous forme d'objets de représentation mobiles aux pairs.

³⁷GUGGISBERG (ed.) 2003.

³⁸PAINTER 1988 ; HOBBS 2010.

³⁹MUNDELL MANGO 1990 ; MUNDELL MANGO 1994.

⁴⁰SHELTON 1981 ; CAMERON 1985.

⁴¹BAUER, *Gabe und Person*, 2009, p. 15.

⁴²*SHA*, Pesc. 10, 2 : *Dicebat enim posse fieri, ut sarcinae militares in potestatem hostium uenirent, nec se barbarae nationes argento nostro gloriosiores facerent, cum alia minus apta hosticam uiderentur ad gloriam.*

⁴³Lib., *or.* 23, 18 : ἄλλ' ὅμως οἱ σεμνοὶ καὶ τῆ τῶν ἄλλων πενία πεπλουτηκότες καὶ δεινόν, εἰ μὴ τὰ τῶν θεῶν ἔξουσιν, ἠγούμενοι τὰ μὲν ἐν νυξί, τὰ δὲ πάντων ὁρόντων μεθίστασαν οὕτω δὴ τι πολὺν ἄργυρον, ὡς συχνῶν τε δεῖν ὀχημάτων ἐκάστω καὶ πολλῶν ὁρέων καθ' ἕκαστον, οὐς ἠνάγκαζε τὰ ἐλκόμενα στένειν.

⁴⁴D'après BAUER, *Gabe und Person*, 2009, p. 15 ; GIERSON 1992.

2.2.3. Les *missoria* des magistrats

Les *missoria* encore connus aujourd'hui appartiennent pour la plupart aux « largesses impériales ». ⁴⁵ Dix-neuf exemplaires de plats en argent ⁴⁶ commémorant des anniversaires de règne ou portant des inscriptions votives peuvent être comptés parmi les *donativa* impériaux. ⁴⁷ Distribuées lors de grandes cérémonies, les donations impériales étaient destinées aux sénateurs, comme le rapporte Corippe dans son Panégyrique à la gloire de Justin II :

« Puis sur l'album sacré, on lit les noms des sénateurs et les pères conscrits, en entendant la voix les citer, s'approchant souriants, gravissant les sommets très élevés du siège, tendant leurs mains, prennent les récompenses données par le consul maître du monde et, fiers des dons qu'ils ont reçus, portent des vases d'argent plein de métal fauve, semblables aux présents d'une campagne féconde entassés, quand les champs verdoient, par les agriculteurs qui apportent de pleines corbeilles de lis tout blancs, au milieu desquels scintille l'or de la fleur parfumée (...) » ⁴⁸

Bien que tardive – Corippe relate ici la *largitatio* du nouvel an de l'année 566 – cette source est souvent citée à titre d'exemple d'une cérémonie de distributions impériales. En réalité, très peu de choses sont connues sur le déroulé exact de ces manifestations pour la période antérieure au VI^e siècle. Une distribution de l'empereur directement dans les mains de ses dignitaires, qu'ils aient été sénateurs ou fonctionnaires, paraît plausible, dans la mesure

⁴⁵D'une manière générale sur les largesses impériales et l'administration de l'*aerarium* impérial, voir MACMULLEN 1962; BASTIEN 1988; DELMAIRE 1988; DELMAIRE 1989 et BEYELER 2011 avec la bibliographie récente. Sur les échanges d'objets en métaux précieux entre les rois germaniques et l'empire romain, et les pratiques d'*imitatio imperii*, voir MUNDELL MANGO 1995; HARDT 1998.

⁴⁶Une description exhaustive des plats en argent d'origine impériale ne fait pas sens pour notre propos dans la mesure où les *missoria* des empereurs sont depuis longtemps les objets de la recherche. Je ne ferai que répéter ce qui a déjà été dit ailleurs, voir notamment ENGEMANN 1988; ARBEITER 1997; ALMAGRO GORBEA et al. (edd.) 2000; EFFENBERGER 2001; ENGEMANN 2005; REINERT 2008; HOBBS 2010.

⁴⁷En guise d'exemple, le *missorium* de Théodose I^{er} porte l'inscription : D(ominus) N(oster) THEODOSIUS PERPET(uus) AUG(ustus) OB DIEM FELICISSIMUS X. Les décennales de Théodose étaient en 388.

⁴⁸Cor., *in laud. Just.* IV, 142-151 : *Inde senatorum sacro recitantur ab albo nomina, conscripti patres qua uoce citati accedunt hilares, subeuntque altissima sedis culmina, praetendunt dextras, et praemia sumunt consulis et mundi domini, donisque superbi fuluo plena ferunt argentea uasa metallo. Qualia fecundi conuectant munera campi agricolae, cum prata uirent, plenisque canistris lilia cana ferunt, mediumque intermicat aurum floris odoriferi (...).*

où la communication directe était, déjà au IV^e siècle, un moyen de représentation privilégié des élites à la cour. Cela n'exclut pas que certaines largesses aient pu être envoyées ultérieurement aux courtisans qui n'avaient pas pu assister à la cérémonie, mais cette pratique ne devait pas être la règle.⁴⁹

Que les distributions impériales de plats en argent aient été liées d'une façon ou d'une autre aux envois de Symmaque ne fait aucun doute. Toutefois, les attestations littéraires sont relativement rares : en dehors de la correspondance symmaquienne, seule une lettre de remerciement de Libanius témoigne de l'envoi d'une phiale et d'un diptyque en souvenir du consulat de Titianus en 391.⁵⁰ Un seul exemplaire, clairement attribuable à un consul a été conservé. Le *missorium* de Flavius Ardabur Aspar, consul en Occident pour l'année 434, possède ainsi une importance cruciale pour la compréhension de la pratique au niveau des magistrats.⁵¹ Avec un diamètre de 42 cm et un poids de 3,6 kg, ce plat est bien plus imposant que les exemplaires offerts à l'occasion des magistratures de Memmius.

L'iconographie du *missorium* est significative : assis sur un trône rehaussé sur une plateforme et décoré de pieds de lion, Ardabur Aspar en costume consulaire porte la *mappa* dans sa main droite levée et un sceptre paré de bustes dans la main gauche.⁵² Le consul est accompagné de son fils, Ardabur *iunior*, se tenant debout sur sa gauche, portant la *mappa* dans sa main gauche et saluant son père de la droite. Une petite inscription le qualifie de prêteur. À leurs pieds reposent toutes sortes d'objets précieux, plats et feuilles d'argent. Deux personnages encadrent la scène : à gauche, une amazone casquée et armée soutenant le globe terrestre de sa main gauche, est une personnification de Rome ; à droite, un personnage féminin en longue tunique et manteau, couronné de feuilles, tient une arme de parade dans la main droite et des fleurs dans la gauche. Son identification est plus discutée,

⁴⁹CAMERON 1992, p. 179.

⁵⁰Lib., *epist* 1021 : Τατιανῶ. Ἔχω τὴν τιμὴν λαβὼν ἐν τε τῇ φιάλῃ καὶ τῷ διθύρῳ γραμματεῖω, τὸ μὲν ἐλέφαντος, ἡ δὲ ἐστὶν ἀργύρου. καὶ τοῖς μὲν ἄλλοις, οἱ τὴν σὴν οὐκ ἐπίστανται φύσιν, θαυμαστὸν τοῦτο ἐδόκει καὶ οὐκ ἐλπίζομενον ἦκειν, ἐμοὶ δὲ ἐλπίδα τε ἐπλήρωσε καὶ μαντεῖαν· εἶπον γὰρ ἦξειν τὰ ἦκοντα πρὶν ἦκειν. Le hasard veut que Tatianus (PLRE 1, p. 876-878) ait été le collègue en Orient de Symmaque, consul en Occident pour la même année. Ce dernier envoya des souvenirs différents. Voir le chapitre précédent, p. 56.

⁵¹Sur le *missorium* d'Aspar, voir PAINTER 1991 et ZACCAGNINO, BEVAN & GABOW 2012 qui y consacrent un article entier ; cité en exemple par CAMERON 1992, p. 180 ; BARATTE 1997, p. 125-127 ; LEADER-NEWBY 2004, p. 46-47 ; BAUER, *Gabe und Person*, 2009, p. 45-47.

⁵²Il s'agit très probablement des empereurs Théodose II et Valentinien III qui régnaient au moment du consulat d'Aspar.



FIG. 1 : *Missorium* de Flavius Ardabur Aspar, conservé au Museo Archeologico Nazionale (Florence) ©creative commons

mais les spécialistes l'interprètent majoritairement comme une personnification de Carthage plutôt que de Constantinople.⁵³ Deux médaillons au-dessus du consul présentent les aïeux : son père Ardabur *senior*, consul de 427, et Plinta, consul de 419, probablement son beau-père. Enfin, une inscription sur le pourtour du plat indique le nom et la carrière du personnage :

FL(avius) ARDABUR ASPAR VIR INLVSTRIS
COM(es) ET MAG(ister)
MILITVM ET CONSVL ORDINARIVS

L'association avec les plats en argent des empereurs devait être évidente pour les destinataires du *missorium* du consul Aspar et semble avoir été tout à fait voulu par l'expéditeur. Pourtant, tout en imitant une pratique impériale, Aspar avait respecté les « règles de l'art » : les vêtements, la présentation des personnages, les attributs et les insignes sont autant d'éléments iconographiques qu'il est possible de rapprocher d'autres médias de représentation de la couche sénatoriale.⁵⁴ L'appel aux personnifications des cités et les références explicites aux spectacles du cirque (*mappa*) comme à la *sparsio* du magistrat sont également mis en avant sur les nombreux diptyques en ivoire.

D'autres objets de représentation sont en mesure de compléter cette image d'un milieu sénatorial désireux de signifier sa carrière et ses ambitions à travers des médias d'apparat. Un autre plat en argent trouvé près de Toulouse, appelé le « plat au sanglier », est peut-être également une fabrication consulaire.⁵⁵ Des cuillères en argent découvertes à S. Canziano d'Isonzo, près d'Aquilée, peuvent être attribuées à un certain Eusèbe, consul de 347 ou

⁵³BARATTE 1997, p. 126 suit l'argumentation de STERN 1953, p. 140-142 ; ZACCAGNINO, BEVAN & GABOW 2012 l'interprètent comme une *tyché* de Carthage.

⁵⁴BAUER, *Gabe und Person*, 2009, p. 50.

⁵⁵Acquis lors d'une vente aux enchères en 1889 par un prince polonais, ce plat avait été porté disparu après 1945. Redécouvert et publié récemment par ZELAZOWSKI & ZUKOWSKI 2005 (un article qui n'a malheureusement pas pu être consulté), il est actuellement conservé et exposé au département d'Art antique du musée national de Varsovie. Décoré d'un sanglier au dos, il porte un multiple d'un petit médaillon au nom de Théodose II et une inscription sur le pourtour de deux bandes concentriques, indiquant THAUMASTUS AGRECIO. L'identification de ce personnage est controversée, mais il pourrait éventuellement s'agir de deux correspondants de Sidoine Apollinaire : Thaumastus, son oncle paternel (Sid. Ap., *carm.* XXIV) et Agrecio, l'évêque de Sens (Sid. Ap., *epist.* VII, 5). Les cas grammaticaux de ces noms suggèrent que le plat remplissait la fonction de cadeau. Voir BOUDARTCHOUK, GENEVIÈVE & MOLET 2010, p. 89 avec les références à ZELAZOWSKI & ZUKOWSKI 2005.

359.⁵⁶ On opta non seulement pour d'autres formes, mais aussi pour d'autres matériaux moins prestigieux, pour réaliser des plats d'apparat. Un fragment d'un plat en verre, trouvé sur le *forum* romain, conservé au Antiquarium communale, montre dans sa partie supérieure deux personnages flanqués d'un décor architectural portant une inscription votive (VOTA XX MVLTA XXX) qui suggère qu'il s'agit de la représentation de deux empereurs. Un autre personnage, plus petit et marqué du nom SEBERUS au nominatif, est généralement identifié comme le commanditaire du plat. Il ne s'agirait donc pas d'un objet d'origine impériale, mais d'une imitation à l'échelle urbaine.⁵⁷

Pour finir, revenons à Symmaque et Memmius. Un autre morceau de verre, plus fragmentaire encore, trouvé dans la région de la basilica Hilariana sur le Caelius à Rome, est aujourd'hui conservé au musée de la Cryta Balbi.⁵⁸ Il appartient à un plat en verre recouvert initialement d'une couche d'or, représentant un personnage central en toge consulaire tenant la *mappa*, flanqué sur sa droite d'un personnage plus petit. La partie conservée d'une inscription en couronne « SYMMACHVS CONSVL O(rdinarius) » et l'annotation IV[N]IOR permettent d'identifier Symmaque, père, le consul de 391, et son fils Memmius.⁵⁹ Le rapprochement avec les *canistella argentea* de la correspondance est extrêmement tentant, même si la concordance des matériaux fait clairement défaut. L'explication la plus convaincante du médiocre état de conservation des plats en argent d'origine sénatoriale est liée à la nature même du métal. D'une valeur pécuniaire plus importante que les diptyques, la grande majorité des plats et autres objets en argent a été refondue et réutilisée à d'autres fins, dès l'Antiquité ou postérieurement. De plus, il est bien possible que les sénateurs comme Symmaque aient tiré le matériau nécessaire à la fabrication des plats en argent de la fonte d'autres objets de représentation de leur collection personnelle, peut-être même de certains cadeaux qu'ils avaient eux-mêmes reçus en d'autres occasions.⁶⁰

⁵⁶CIL V 8122,10 = ILCV 00876 : Eusebi senescas cum dignitate // Eusebi perfruaris dignitatem tuam // Eusebiorum dignitas.

⁵⁷BAUER, *Gabe und Person*, 2009, p. 50, pour la description générale. LEADER-NEWBY 2004, p. 44-45, qui rapproche *Seberus* du Acilius Severus, préfet urbain à l'époque du vingtième anniversaire de règne de Constantin.

⁵⁸ARENA (ed.) 2001, p. 168-170.

⁵⁹BEYELER 2011, p. 36.

⁶⁰Cette hypothèse de CAMERON 1992, p. 182, n. 35, me paraît convaincante et mérite d'être mise en valeur.

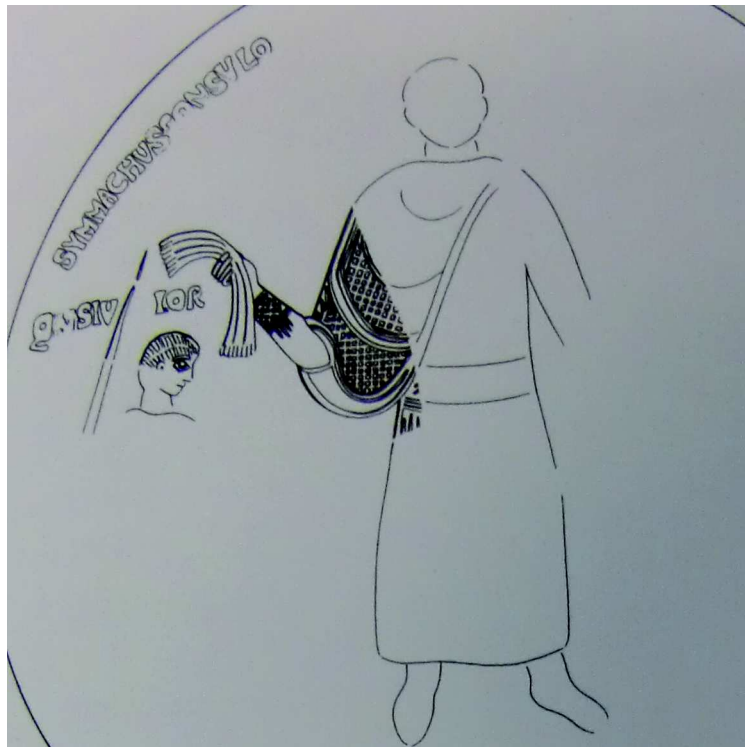


FIG. 2 : Reconstitution du plat proposée par PANCETTI dans ARENA (ed.) 2001, p. 169

2.3. Les diptyques tardo-antiques en ivoire

2.3.1. Terminologie et matériel

Un nombre relativement important de diptyques tardo-antiques, datés entre la fin du IV^e et le premier quart du VI^e siècle, nous est parvenu essentiellement à travers les collections ecclésiastiques.⁶¹ Comme support d'écriture ou en guise de couverture de *codices*, les tablettes en ivoire connurent une « seconde vie » dans le milieu clérical.⁶² Les diptyques étaient composés de deux plaques rectangulaires (souvent asymétriques) en ivoire ou en métal précieux, d'une longueur de 30 à 40 cm et d'une largeur de 11 à 15 cm en moyenne, pour une épaisseur variant de quelques millimètres à plusieurs centimètres.⁶³ Les feuillets extérieurs étaient richement décorés de gravures en relief, de symboles et d'inscriptions. Les faces internes pouvaient être entièrement lisses ou munies d'un rebord, légèrement en saillie, délimitant une sorte de panneau. Très probablement, les faces externes (et internes ?) étaient polychromes, argentées ou dorées.⁶⁴ L'adjectif *διπτυχος* désigne à la base tout objet (re-)pliable en deux parties (*δεις* : deux et *πύσσω* : plier) et qualifie en

⁶¹Pour la transmission, voir BOWES 2001 ; CASSANELLI 2007. Il existe près de soixante pièces connues dans l'édition de VOLBACH (n° 1-45, n° 53-68 en excluant le diptyque dit « Barberini »). Les diptyques et autres objets en ivoire plus tardifs et relevant clairement de l'iconographie liturgique chrétienne sont exclus de cette étude, sans prétendre toutefois qu'il s'agit d'objets fondamentalement différents. Ils apparaissent dans un contexte historique similaire et ont pu effectivement servir à des buts comparables (représentation des évêques, mise en scène d'une Église, etc). Je rejette la distinction entre diptyques « chrétiens » et « païens » ou « profanes », formulée par VOLBACH 1952 à la suite de DELBRÜCK 1929, qui ne fait pas sens pour une époque où la frontière entre païens et chrétiens est flottante et où la symbolique chrétienne apparaît sur les diptyques des magistrats convertis.

⁶²Voir NAVONI 2007. Les textes chrétiens furent inscrits (par ex : DELBRÜCK, n°22, p. 137 ; n°33, p. 151) ou rédigés à l'encre (par ex : DELBRÜCK, n°7, p. 103-104 ; n°21, p. 133) à l'intérieur des feuillets. Les tablettes ont parfois été re-découpées, voire fendues en deux.

⁶³Les aspects techniques sont abordés par DELBRÜCK 1929, p. 18-22, et STEGMÜLLER 1957, p. 1138, de manière très sommaire chez VOLBACH 1952, p. 28 et plus récemment par A. CUTLER et A. CAMERON, qui ont publié une série d'articles pertinents pour l'interprétation des diptyques (cités plus bas) ; voir aussi l'ouvrage collectif *Eburnea diptycha : i dittici d'avorio tra Antichità e Medioevo* édité par M. DAVID en 2007.

⁶⁴Symmaque avait envoyé « un diptyque encadré d'or » à l'empereur (Symm., *epist.* II, 81 (MGH AA 6, 1, p. 66) : *auro circumdatum diptychum misi*). Claudien mentionne « des dents inscrites d'or » (Claud., *Stil.* 3, 346-349 (MGH AA 10, p. 232) : *Prodigia inmanesque simul Latonia dentes, qui secti ferro in tabulas auroque micantes. Inscripti rutilum caelato consule nomen...*). Les restes de coloration sont visibles à l'œil nu sur certaines pièces, voir DELBRÜCK 1929, p. 21. Des analyses chimiques plus récentes confirment la polychromie des objets, voir CONNOR 1998 cité par BIANCHI 2007, p. 369-371.

particulier deux tablettes en bois ou en pierre, en ivoire⁶⁵ ou métal précieux, qui, reliées par une charnière et enduites de cire, formaient un support d'écriture.⁶⁶ L'expression latine appropriée pour ces tablettes à écrire⁶⁷ à double feuillet et se refermant sur elles-mêmes, semble avoir été *tabellas duplices*.⁶⁸ Martial connaissait une série de tablettes à écrire fabriquées en divers matériaux (*pugillares citrei* ou *eborei*) possédant un nombre de feuillets variable (*triplices*, *quinquiplices*).⁶⁹ Ausone envoya un *bipatens pugillar*.⁷⁰ La translittération latine *diptychum/diptycha* n'est pas attestée avant le dernier quart du IV^e siècle.⁷¹ Le commentateur tardo-antique de Juvénal utilise le terme dans le contexte épistolaire⁷²; Augustin adopte le diminutif *diptychium*⁷³, mais utilisait parallèlement l'expression *tabellas eburneas*.⁷⁴ Pour désigner les cadeaux offerts à l'occasion des *editiones* de Memmius, même le puriste Symmaque emploie le vocable d'origine grecque : *eburnea diptycha* apparaît cinq fois au total; une fois le terme est remplacé par *pugillar*, mais visiblement afin d'éviter une nouvelle répétition. Comme dans une loi de 384 du code Théodosien⁷⁵, Symmaque utilise la translittération *diptychum* pour se référer à des tablettes en ivoire, particulières dans leur apparence et dans leur utilisation. Ces diptyques sont connus dans la recherche sous les appellations de diptyque de « luxe »⁷⁶, diptyques « d'apparat » (« Prunkdiptychen »⁷⁷) ou diptyques « consulaires » (« Consulardiptychen » ou « Amtsdiphtychen »⁷⁸).

⁶⁵Sur l'origine et le commerce de l'ivoire, voir KOLLWITZ 1959 et CHRZANOVSKI 2007.

⁶⁶Le terme est déjà attesté chez Homère et Hérodote. Pour l'étymologie grecque voir STEGMÜLLER 1957, p. 1138-1140; CITTI & ZIOSI 2007, p. 46-49.

⁶⁷Une tablette unique est qualifiée de *pugillar*, *tabula* ou *tabella*. Voir CITTI & ZIOSI 2007, p. 49-52

⁶⁸Suet., *Aug.* 27, 4; Ovide, *rem.* 667. Festus, *s. v.* tabellis (490L); Isid., *etym.* 6, 8.

⁶⁹Mart. XIV, 3-5.

⁷⁰Auson., *epigram.* 146.

⁷¹Comparer TLL, vol. V, 1, p. 1227.

⁷²*Schol. Iuvenal.* 9, 35 : *quamvis blandis te epistulis et diptychis sollicitet*. Ces commentaires dits « scholies sur Juvénal » sont généralement datés du tournant des IV-V^e siècles, voir WESSNER, 1931, p. XXXVI-XLII. Plus récemment, CAMERON 2010 a confirmé cette datation.

⁷³Aug., *c. Faust.* 15, 4; 15, 6. Voir TLL, vol. V, 1, *s.v.* diptychium, p. 1227, lin. 46-48.

⁷⁴Aug., *epist.* 15, 1.

⁷⁵*Cod. Theo.* XV, 9, 1.

⁷⁶BLOCH 1892, p. 271.

⁷⁷STEGMÜLLER 1957, p. 1141.

⁷⁸L'appellation « Consulardiptychen », qui renvoie au titre de l'ouvrage de DELBRÜCK 1929 apparaît aujourd'hui comme un terme générique pour désigner l'ensemble des diptyques antiques tardifs. Cependant, à cause de la diversité des objets, des commanditaires et destinataires (qui ne sont en aucun cas tous des consuls!), il convient d'abandonner l'expression, comme CAMERON l'a suggéré plusieurs fois déjà, dernièrement CAMERON 2013, p. 174.

2.3.2. Origine

L'origine de la pratique consistant à distribuer des diptyques d'apparat n'est pas attestée de manière certaine. CAMERON suggère qu'elle dérive de l'envoi de *codicilli* ou *δελτοι*, ces « petits livres » portant les lettres de promotion aux offices dans l'administration impériale.⁷⁹ Formées de tablettes à écrire généralement en bois enduit de cire et reliées entre elles par une cordelette ou des attaches en métal, les *codicilli* ressemblaient fortement aux diptyques⁸⁰, mais aucun exemplaire n'est parvenu jusqu'à nous.⁸¹ Toutefois l'apparence des *codicilli* est évoquée par les miniatures de la *Notitia dignitatum*.⁸² Sur les représentations des insignes de divers offices, on reconnaît des objets rectangulaires avec un certain nombre de lignes sur leurs bords droits, comme un livre avec des pages, reposant le plus souvent sur une table drapée.⁸³ Cette disposition suggère une sorte de mise en scène des lettres de promotion par les fonctionnaires pour rendre compte de leur office et asseoir leur autorité.⁸⁴ Certains *codicilli* sont assortis de l'intitulé de l'office, d'autres portent un nom ou un portrait⁸⁵ – mais sans qu'il soit possible d'identifier les

⁷⁹CAMERON 2013, p. 175-179.

⁸⁰DELBRÜCK 1929, p. 4-5, avait également fait cette analogie en établissant la catégorie des « Codicillardiptychen » dans sa classification, mais sans prétendre que l'une des pratiques dérivait de l'autre. Les deux pratiques ont coexisté avec certitude : les *codicilli* sont encore attestés par Cassiodore (Cass., *var.* VI, 10 et 16).

⁸¹Le texte d'une lettre de promotion, un *exemplum codicillorum* de l'époque de Marc-Aurèle, a été conservé sous la forme d'une inscription sur une plaque à Bulla Regia en Afrique proconsulaire (AE 1962, 183).

⁸²La *Notitia dignitatum* est un document administratif du début du V^e siècle, qui présente l'organisation hiérarchique des fonctions civiles et militaires dans les provinces de l'empire. L'original étant perdu, on doit se baser actuellement sur les illustrations des manuscrits de la Renaissance, dont les artistes ne disposaient certainement plus d'informations de première main. Les conclusions à partir de la *Notitia* doivent donc toujours être considérées avec une certaine prudence. Voir ALEXANDER 1976 à propos des illustrations, et de manière générale, l'ouvrage édité par GOODBURN & BARTHOLOMEW 1976 dont est extrait l'article ci-dessus, et SCHARF 2005. Je cite ici d'après l'édition d'O. SEECK de 1876, réimprimée en 1962, où les miniatures sont des dessins de l'éditeur non colorés.

⁸³Des exemples particulièrement parlants sont *Or.* XXIX (SEECK, p. 61); *Occ.* XV (SEECK, p. 158); *Occ.* XXIII (SEECK, p. 171) accompagné d'un rouleau; *Or.* XLV (SEECK, p. 101-102) qui montre toute une série d'objets de ce type.

⁸⁴CAMERON 2013, p. 178.

⁸⁵Les noms et les offices sont bien visibles sur les planches *Or.* XLV et s'affichent comme une sorte de récapitulatif des fonctions. Les portraits sont portés par des rectangles simples, sans feuilles apparentes. Les insignes du préfet de la Ville en sont un bon exemple : *Occ.* IV (SEECK, p. 113). Voir l'analyse de GRIGG 1979 à ce sujet.

personnages nommés ou dépeints.⁸⁶ L'apparence et le lien étroit avec l'exercice d'une magistrature soulèvent l'hypothèse selon laquelle les diptyques d'apparat auraient trouvé leur origine dans la distribution des *codicilli* ; leur signification est pourtant tout autre : les lettres de promotion nommaient officiellement un fonctionnaire, alors que les diptyques commémoraient cet évènement *a posteriori* en mettant en scène le magistrat et son *editio*. Par conséquent, il serait erroné de présenter les diptyques comme des cadeaux « officiels », car ils émanaient d'un contexte « privé » et constituaient bien des cadeaux personnels.

2.3.3. Les diptyques, un support d'écriture ?

La majorité des diptyques conservés portait une inscription sur les feuillets extérieurs qui donnait le nom et les titres du magistrat.⁸⁷ En complément à la gravure, celle-ci devait être entièrement suffisante pour identifier le signataire. Le poète Claudien évoque des dents en ivoire où le nom du consul apparaissait en lettres dorées.⁸⁸ Certains exemplaires ne possèdent pas d'inscriptions⁸⁹, mais CAMERON a sûrement raison de prendre pour hypothèse que le magistrat devait être reconnaissable même sans son intitulé.⁹⁰ À quoi bon alors la question du titre ? Portant des inscriptions sur les faces extérieures, il s'agit en effet de savoir si les panneaux intérieurs formaient un support d'écriture. L'analogie entre les diptyques et les simples tablettes à écrire recouvertes d'une couche de cire, avait déjà conduit DELBRÜCK à postuler que les faces internes des diptyques pouvaient servir de support d'écriture.⁹¹ Mais qu'une couche de plâtre ou de cire ait été coulée sur le fond de la tablette sur le modèle des *pugillares* n'est pas certain. DELBRÜCK prétendait avoir senti

⁸⁶Suivant SEECK, CAMERON 2013, p. 178 pense qu'il s'agit des noms des fonctionnaires et du portrait de l'empereur, ce qui est plausible mais improuvable. DELBRÜCK 1929, p. 5 pense qu'il s'agit plutôt de personnifications de villes.

⁸⁷En guise d'exemple, le diptyque de Manlius Boethius (VOLBACH n°6) est inscrit : N(onius) AR(rius) MANL(ius) BOETHIVS V(ir) C(larrissimus) ET INL(ustris) / EX P(raefecto) P(raetorio) P(raefectus) V(rbis) SEC(undo) CONS(ul) ORD(inarius) ET PATRIC(ius)

⁸⁸Claud., *Stil.* 3, 346-349 (MGH AA 10, p. 232) : *Prodigia inmanesque simul Latonia dentes, qui secti ferro in tabulas auroque micantes. Inscripti rutilum caelato consule nomen (...)*.

⁸⁹Il est possible que certains panneaux aient porté des inscriptions peintes. Ainsi, le diptyque d'Asclepios et d'Hygienia (VOLBACH n°57) possède un cadre dans sa partie supérieure qui apparaît comme prévu à cet effet (CAMERON 2013, p. 190). D'autres, ne disposant pas de cette place, ne semblent pas avoir reçu d'inscriptions (VOLBACH n°59, 60, 64).

⁹⁰CAMERON 2013, p. 190.

⁹¹DELBRÜCK 1929, p. 20.

au toucher les restes d'une ancienne couche de cire sur les diptyques qu'il avait analysés.⁹² Toutefois cette affirmation ne résista pas au réexamen des objets par A. CUTLER, qui n'a pu confirmer la présence de cire sur aucune des pièces.⁹³ Certains feuillets ne possèdent même pas l'enfoncement caractéristique et nécessaire pour faire tenir la cire ; chez d'autres, la partie en saillie est trop mince pour accueillir une couche assez épaisse qui permettrait d'écrire.⁹⁴ Une autre possibilité consistait à graver directement l'ivoire. Déjà Martial conseillait de retracer les lettres gravées dans la cire avec une encre de couleur foncée si le texte illisible fatiguait les yeux.⁹⁵ Que certains diptyques aient été assortis d'inscriptions plus tardivement ne fait aucun doute, mais était-ce une de leurs fonctions premières comme le prétend K. BOWES ?⁹⁶ Cette dernière fait valoir que le texte rédigé sur les feuillets internes devait forcément être lié à la fonction de l'objet, et conclut, sur la base de sources littéraires assez vagues, que les diptyques portaient les fastes consulaires⁹⁷, une hypothèse incertaine et critiquée.⁹⁸ Mais quels autres textes le diptyque était-il susceptible de porter ? La correspondance de Symmaque a conservé deux courtes notes, délibérément impersonnelles et dont seules les formulations varient légèrement :

*Ad Praeturam multos inuitat. Praefato diuinitatis fauore urbanae praeturae fasces filius meus Symmachus kalendis Ianuariis sortietur. Praesentia tua ornari eius officium participata petitione de poscimus.*⁹⁹

⁹²DELBRÜCK 1929, p. 20.

⁹³CUTLER 1993, p. 175 et CUTLER 2007, p. 142-146, cités par CAMERON 2013, p. 192. À défaut de pouvoir manipuler ces objets très précieux, répartis dans différentes collections aux quatre coins du monde, la dépendance envers les ouvrages de référence de DELBRÜCK et VOLBACH est grande. Mais les conclusions de ces derniers semblent parfois avoir été reprises à tort par les commentateurs postérieurs sans être réinterrogées à la lumière d'une nouvelle problématique ou vérifiées sur le matériel lui-même. Les mises en garde de A. CUTLER et A. CAMERON sont encore trop peu prises en considération. Une nouvelle publication des diptyques tardo-antiques avait déjà été promise par ces deux spécialistes en 1993 (CUTLER 1993, p. 168, réitéré par CAMERON 2013, p. 174), un ouvrage que l'on attend toujours.

⁹⁴CUTLER 2007, p. 143-144.

⁹⁵Mart. XIV, 5 : *Pugillares eborei. Languida ne tristes obscurant lumina cerae, nigra tibi niueum littera pingat ebur.*

⁹⁶BOWES 2001, p. 341 affirme : « in the ancient world the diptych was first and foremost used for writing », cité par CAMERON 2013.

⁹⁷BOWES 2001, p. 340-344.

⁹⁸ENGEMANN 2008, p. 66 ; CAMERON 2013, p. 188-189.

⁹⁹Symm., *epist.* VIII, 71 (MGH AA 6, 1, p. 234). Très similaire à Symm., *epist.* VIII, 72 (MGH AA 6, 1, p. 234) : *Simile. Diuinitatis honore praemisso filius meus Symmachus*

Ces « cartons d'invitation » à l'*editio* du préteur Memmius étaient-ils gravés à l'intérieur d'un diptyque ? Cette hypothèse séduisante ne résiste toutefois pas à l'analyse détaillée des lettres de Symmaque, qui mentionnent l'envoi de diptyques comme un souvenir postérieur à la célébration des spectacles. Même si aucune de nos sources n'atteste l'utilisation des diptyques comme un support d'écriture, on ne peut pas totalement exclure que les faces internes portaient un mot personnel, gravé dans une fine couche de cire ou écrit à l'encre, afin de compléter (ou remplacer) l'inscription figurant sur le devant du feuillet.¹⁰⁰ Que le destinataire ait ré-utilisé le diptyque qu'on venait juste de lui offrir comme une vulgaire tablette à écrire n'a aucun sens. La nature de l'objet laisse à penser que le diptyque était présenté sur une table ou un buffet, ou accroché au mur, les faces extérieures bien visibles, de façon à ce que chaque visiteur comprenne que son hôte avait été inscrit sur la liste des privilégiés.¹⁰¹

2.4. Conclusion : les médias de la représentation sénatoriale dans la correspondance de Symmaque

En 400 ou 401, Memmius épouse Galla, une petite-fille de Nicomaque Flavien, sous les auspices du consul Stilicon.¹⁰² Fêté en grande pompe, ce mariage, qui renforçait encore le lien entre les *Symmachi* et les *Nicomachi*, est annoncé de manière traditionnelle, par l'envoi de sportules sous forme de pièces de monnaie d'or.¹⁰³ Par chance, un diptyque portant l'inscription SYMMACHORUM/NICOMACHORUM a pu être conservé et il n'est pas improbable qu'il ait été diffusé à l'occasion de ce mariage.¹⁰⁴

Bien que la correspondance de Symmaque soit l'unique collection épistolaire antique qui permette d'appréhender de manière approfondie les envois

kalendis Ianuariis praeturae urbanae accipiet magistratum. Quaeso, ut praesentia tua festa nostra cohonestet.

¹⁰⁰ENGEMANN 2008, p. 66, retient cette possibilité, CAMERON 2013, p. 191-192, s'y oppose.

¹⁰¹Je souscris ici à l'hypothèse convaincante de CAMERON 2013, p. 192.

¹⁰²Symm., *epist.* IV, 14 (MGH AA 6, 1, p. 102) : *Cum filios nostros iugali foedere sociare uellemus, primam super hoc magnificentiam tuam meditatio nostra consuluit, ut coepti felicitis auspiciam a parente publico sumeretur.*

¹⁰³Symm., *epist.* IV, 14 ; IX, 93 ; IX, 106 et 107. Voir aussi p. 56.

¹⁰⁴Les deux volets sont conservés séparément : le panneau de gauche est exposé au musée de Cluny à Paris, celui de droite au Victoria and Albert Museum à Londres.

de cadeaux « politiques », la conservation de nombreux objets et les mentions éparses appartenant à d'autres genres littéraires montrent clairement que la stratégie de communication des *Symmachi* n'était pas inhabituelle et s'inscrivait dans une pratique de sociabilité commune au groupe sénatorial. Nul ne doute que les autres familles aristocratiques distribuaient de semblables objets pour commémorer les grandes occasions. Qu'un tel nombre de lettres traitant des préparatifs pour les magistratures de Memmius ait finalement intégré la version publiée de la correspondance du père, souligne encore l'importance de ces événements pour leurs contemporains. Ainsi les plats en argent et les diptyques en ivoire constituaient des médias d'une grande pertinence pour matérialiser aux yeux des pairs la réception d'un honneur, l'accès au sénat ou encore l'agrandissement de la famille par un mariage ou la naissance d'un enfant. Le destinataire d'un souvenir prestigieux appartenait au groupe des privilégiés, car on lui signifiait ainsi son intégration au réseau d'*amicitia* de l'émetteur.

Les traces des *Symmachi* se perdent après la mort de l'épistolier (†402). Plus d'un siècle après, Ennode de Pavie s'adressera à Boèce, le gendre de l'arrière-petit-fils de Symmaque¹⁰⁵, afin d'obtenir une sportule de son consulat.¹⁰⁶ Cet épisode montre non seulement que les descendants de Memmius ont su affirmer leur position au sein du groupe sénatorial, mais aussi que le cadeau consulaire n'avait visiblement pas perdu son importance dans la communication des élites tardo-antiques.

¹⁰⁵PIC, p. 312-316 : Anicius Manlius Severinus Boethius Iunior, époux de Rusticana, fille d'Aurelius Memmius Symmachus (l'arrière-petit-fils de l'orateur Symmaque), père de Fl. Boethius et Fl. Symmachus. Dès son jeune âge, il refusa d'entrer dans la politique pour devenir philosophe, en se fixant pour objectif de faire connaître à l'élite latine les œuvres des grands philosophes grecs. Son œuvre et sa réputation, ainsi que son réseau, le conduisent malgré tout au consulat en 510.

¹⁰⁶Enn., *epist.* VIII, 37 (MGH AA 7, p. 289-290) : *Domine mi, cultum salutationis imperiens preces adicio, ut consularem sportulam cum responso praefatae petitionis adcipiam.*

Deuxième partie

Plaisirs de la table et
commodités. Les médias de la
vie aristocratique

Chapitre 1.

Le luxe alimentaire dans la communication de l'aristocratie bordelaise

1.1. Alimentation et communication

Manger et boire sont des besoins élémentaires qui conditionnent l'existence de l'individu. Assurer l'approvisionnement est une préoccupation de base pour toute société. La réflexion sur l'alimentation et ses aspects principaux – ravitailler, transformer, préparer et consommer la nourriture – est une constante anthropologique et on ne manque pas de le répéter.¹ Conditionnée par les besoins biologiques et l'environnement, l'alimentation est profondément ancrée dans les structures d'une société. Lorsqu'une société dépasse le stade d'une économie de subsistance, le goût, la diversification et l'affinage des aliments commencent à jouer un rôle et les *non-food-uses*², c'est-à-dire les usages des aliments dans un but non alimentaire *strictu sensu*, entrent en ligne de compte. On pense aux fonctions supplémentaires dans un contexte culturel, médicinal ou encore financier. L'acquisition et la consommation prioritaire de certains aliments par rapport à d'autres illustrent un pouvoir d'achat, une conviction profonde, ou encore un goût et un appétit propre au groupe considéré et variant selon les époques. Si manger est une constante anthropologique, les choix culinaires ne le sont définitivement

¹GARNSEY 1999, p. 1; STEIN-HÖLKESKAMP 2005, p. 11; TIETZ, *Dilectus ciborum*, 2013, p. 13. Le récent *Companion to Food in the Ancient World* édité par WILKINS & NADEAU (edd.) 2015 couvre une large partie des approches possibles et propose une bibliographie exhaustive. Un aperçu historiographique est proposé par TIETZ, *Ernährung und Gesellschaft*, 2013.

²GARNSEY 1999, p. 4-11.

pas. C'est le mérite de l'ethnologie européenne autour de C. LÉVI-STRAUSS (« triangle culinaire ») d'avoir montré que la nourriture reflète les relations sociales et que l'étude de l'alimentation est en mesure de rendre compte des structures d'une société.³ L'étude empirique de P. BOURDIEU sur les comportements alimentaires dans la France des années 1970-1980, a permis de caractériser la nourriture comme un média de la distinction sociale. Profondément ancré dans le structuralisme, BOURDIEU a ainsi identifié le pouvoir de différenciation et de sélection de l'*habitus* alimentaire.⁴ Procéder à un choix nutritionnel révèle des caractéristiques éphémères ou durables sur le consommateur. Ces informations et le savoir qui en découle ont alors des conséquences tout d'abord sur l'individu lui-même qui réfléchit sur ses actions, puis sur autrui qui observe et analyse le comportement alimentaire de ce dernier. Par son omniprésence, l'alimentation possède un fort potentiel de construction de l'identité individuelle et collective.⁵ L'individu peut copier, se conformer, ou au contraire rejeter et transgresser les attitudes et règles alimentaires du groupe. L'alimentation détermine alors le degré d'intégration de l'individu dans le groupe.⁶ Manger et boire ensemble est donc à juste titre considéré comme le symbole même de la sociabilité.⁷ La consommation d'un repas en commun constitue et consolide la communauté, et entretient ainsi les relations entre ses membres. La représentation et les interactions lors du banquet constituent des points forts de la recherche, qui est en mesure de s'appuyer sur une réflexion menée dès l'Antiquité.⁸ Le partage de la nourriture conférait une cohésion au groupe qui se définissait par les caractéristiques réelles ou symboliques des aliments, la fréquence et le cadre du repas ou encore la dimension spirituelle que l'on y associait. S'alimenter avait donc un fort potentiel communicatif et la nourriture était porteuse de sens.⁹

À première vue, la fréquence et la diversité des cadeaux alimentaires dans les correspondances tardo-antiques auraient de quoi étonner le lecteur actuel. Ils représentent une large part des envois, concernent aussi bien les adeptes des religions traditionnelles que les chrétiens et s'étalent sur presque toute la période étudiée. Quels aliments fait-on parvenir à son correspondant et dans quel but ? Quelle est la valeur communicative de ces cadeaux alimentaires ?

³SCHMITT 1998 ; GARNSEY 1999, p. 6-7.

⁴BOURDIEU 1979.

⁵ZINGERLE 1996, p. 79-86 ; FELLMANN 1996, p. 28-33.

⁶TIETZ, *Dilectus ciborum*, 2013, p. 14.

⁷THELAMON 1992, p. 9.

⁸Notamment AURELL, DUMOULIN & THELAMON (edd.) 1992 ; VÖSSING 2004 ; STEINHÖLKESKAMP 2005 ; VÖSSING (ed.) 2008.

⁹DALBY 2000 ; VÖSSING, *Alimentation et communication*, 2012.

Dans un premier temps, on verra comment l'aristocratie bordelaise autour du rhéteur Ausone se définit et communique par l'intermédiaire de cadeaux alimentaires, tout spécialement les produits marins (1.2-4). Puis, un regard sera porté vers les envois de gibier dans le rapport des épistoliers avec la chasse (2.1-2) et les envois de chevaux, des cadeaux typiques du grand propriétaire terrien (2.3). Enfin, on analysera les envois alimentaires de l'aristocratie gauloise du V^e siècle, qui se situe à mi-chemin entre les pratiques traditionnelles et le message chrétien (3.1-3).

1.2. L'homme et la mer. Identité et régionalisme de l'aristocratie bordelaise

En dépit de son image controversée¹⁰, le poisson occupait une place importante dans l'alimentation antique. La mer Méditerranée offrait une grande variété de faune maritime et les anciens s'appliquaient à en décrire et cataloguer les espèces.¹¹ Il faut partir du principe que les habitants des régions côtières exploitaient la mer comme une source de nourriture dès l'époque archaïque.¹² De nombreuses sources attestent que le poisson était un aliment du peuple. Bon marché et pêché en grandes quantités, il était conservé et vendu sous forme séchée ou salée.¹³ L'existence d'un *forum piscarium* à Rome dès le III^e siècle av. J.-C. témoigne de l'offre et de la demande en poissons.¹⁴ En

¹⁰Ce que N. PURCELL a appelé « the paradox of seafood » se traduit par des attitudes très contradictoires envers les animaux marins. En effet, la mer se présentait comme un monde étranger et hostile aux anciens, l'antithèse même de la terre maîtrisable, cultivée et nourricière. Le poisson, comme les oiseaux et le gibier d'ailleurs, appartient à ce monde sauvage insaisissable. La violence et la méchanceté du poisson sont des *topoi* récurrents dans la littérature grecque et latine. Pour les Grecs, se faire dévorer par un animal marin est synonyme d'une mort cruelle. Les animaux qui adaptent leurs couleurs à leur environnement ou qui utilisent des « armes », comme la pieuvre, ont un caractère sournois et menteur. Inversement, le poisson pouvait avoir une connotation positive : il était alors considéré comme un animal libre, pétulant et joueur. Une semence abondante fait de ce dernier un symbole de fertilité. Cette attitude paradoxale se retrouve aussi dans le domaine religieux : chez les Grecs comme chez les Romains, le poisson ne joue qu'un rôle très marginal dans le culte. Voir notamment ENGEMANN 1969, p. 985 et 1004-1007 ; WILKINS 1993 ; PURCELL 1995 ; MYLONA 2015 et l'état de la recherche sur la question : MYLONA 2008.

¹¹ANDRÉ 1961, p. 99-101 a dressé la liste des poissons de mer et d'eau douce, coquillages et crustacés connus des Romains, rapportés dans les sources (surtout Plin., *nat. hist.* IX).

¹²Le *topos* de la frugalité à l'âge d'or a inspiré aux Romains l'idée que leurs ancêtres ne mangeaient ni poissons, ni fruits de mer (Ov., *fast.* VI, 173-174 ; Varron dans *Non.* 216, 9-11). ANDRÉ 1961, p. 98 remarque très justement que ces propos furent repris à tort dans les grands dictionnaires DAREMBERG-SAGLIO et la REAL ENZYKLOPEDIEN.

¹³ENGEMANN 1969, p. 987.

¹⁴MORSELLI & SARTORIO 1996, p. 312.

même temps, certaines espèces se distinguaient à la table des gourmets et le poisson devient rapidement un plat de luxe. L'aristocratie rivalisait pour présenter à ses hôtes les pièces les plus exclusives et était prête à payer des sommes faramineuses pour des poissons variés, exotiques et de la plus grande taille possible.¹⁵ Pour Pline l'Ancien, la mer est « l'élément qui coûte le plus cher au ventre de l'homme, par tant de préparations, tant de mets, tant de gourmandises procurées par les poissons ». ¹⁶ L'Antiquité tardive n'a rien à envier aux temps antérieurs : l'aristocratie appréciait tout autant les délicatesses maritimes et était bien avertie des goûts et du discours de ses aînés.

1.2.1. Trente huîtres de Bordeaux

C'est sûrement dans la correspondance du sénateur Decimus Magnus Ausonius¹⁷ que l'on trouve le plus de références aux produits de la mer. Originaire de Bordeaux (Burdigala), Ausone (v. 310-394) avait longuement exercé la fonction de rhéteur et *grammaticus* dans sa région natale, avant d'être appelé, au milieu des années 360, à la cour impériale de Trêves pour devenir le précepteur du jeune Gratien, le fils de Valentinien I^{er}. Ainsi débuta sa carrière politique qui le mena sous le règne de Gratien au poste de préfet du prétoire des Gaules (378), puis au consulat (379). Très influent à la cour impériale, les amis et familiers d'Ausone obtinrent des titres prestigieux : son père devint préfet d'Illyrie, son fils Hesperius, préfet du prétoire d'Italie, d'Illyrie et d'Afrique et son élève Metropius Pontius Paulinus reçut la charge de gouverneur de Campanie.¹⁸ Les troubles qui suivirent l'assassinat de Gratien en 383 et la prise de pouvoir de Magnus Maximus mirent définitivement fin aux ambitions politiques des Aquitains et Ausone se retira sur ses terres bordelaises. Originaire des rives de l'Atlantique, Ausone appréciait les spécialités locales, y ayant sûrement pris goût dès l'enfance, et son œuvre littéraire d'une grande variété s'inspirait souvent de l'imaginaire marin. L'intérêt pour la faune fluviale est illustré par son poème le plus célèbre, *Mosella*. Une première lettre d'Ausone à son ami du Médoc, Théon, mentionne un envoi de trente huîtres. Cette missive est composée d'une courte partie en prose et d'une partie en vers. Au début Ausone reproche à son correspondant d'avoir négligé de répondre à ses dernières « plaisanteries » et regrette que les huîtres

¹⁵D'après Plin., *nat. hist.* IX, 67, un consulaire sous Caligula paya 8000 sesterces pour une pièce. Sur l'aspect luxueux du poisson, voir VÖSSING 2004, p. 203 s. ; 405 s. ; 422 ; 478.

¹⁶Plin., *nat. hist.* IX, 104 : *Iam quidem ex tota rerum natura damnosissimum uentri mare est tot modis, tot mensis, tot piscium saporibus.*

¹⁷Pour la biographie d'Ausone, voir PLRE 1, p. 140-141 et stemma, p. 1134-1135 ; SIVAN 1993 ; LACL, p. 101 ; PCBE 4, p. 287-297. Une étude prosopographique, qui met en lumière les relations familiales, est proposée par COSKUN 2002.

¹⁸Pour Metropius Pontius Paulinus, le futur Paulin de Nole, voir p. 106 et p. 155.

n'aient pas « d'accompagnement poétique ». Pour remercier Théon, il choisit de « recycler » une production poussiéreuse de sa jeunesse abordant le thème « des huîtres et des moules » plutôt que d'écrire un nouveau poème. Une première moitié en hexamètres et pieds iambiques établit de façon originale et presque comique le compte des huîtres : Théon avait envoyé autant d'huîtres « que les dix années de la guerre de Troie multipliées par trois, autant d'années fixées au ministère des vierges de Vesta » ou encore « autant que Priam eut d'enfants, si l'on retranche deux dizaines », pour ne citer que quelques exemples. Pour un lecteur (c'est évidemment Théon qui est visé) incapable de comprendre, car « son intelligence est étouffée sous une masse de graisse », Ausone présente le décompte de manière plus simple : « il y en avait trois fois dix ou cinq fois six ; ou deux fois cinq, puis dix et dix encore ; ou quatre fois six et deux fois trois (etc) ». Au bout de dix vers mathématiques, Ausone résume : « pour ne pas t'ennuyer plus longtemps, il y en avait trente au total ». Outre cet emportement poétique, la missive fournit des indications précieuses sur les fruits de mer :

« Ces rivales des huîtres de Baïes, ces huîtres que les vagues
du reflux des mers engraisent dans les douces eaux des Médules,
je les ai reçues, mon cher Théon, et le compte en est facile. »¹⁹

Les huîtres étaient originaires d'Aquitaine (« le pays des Médules ») et concurrençaient les huîtres italiennes du golfe de Naples. Depuis la République, afin de ne plus dépendre des hasards et des difficultés de la pêche, le poisson était élevé dans des *piscinae*, viviers d'eau de mer ou d'eau douce à l'intérieur des *uillae*. L'élevage des huîtres se faisait dans des parcs. Pline rapporte que Sergius Orata aurait instauré cette pratique dans sa propriété de Baïes dans le golfe de Naples et qu'il attribua une meilleure saveur aux huîtres d'eau douce du lac Lucrin.²⁰ Soit les huîtres de Baïes n'avaient pas perdu leur réputation en près de cinq siècles, soit Ausone connaissait bien l'*Histoire naturelle* et faisait ici allusion au jugement de Pline l'Ancien. Un éloge similaire est adressé par Ausone au vieillard Paul :

¹⁹Auson., *epist.* 7, 2, 1-3 (MGH AA 5, 2, p. 164 ; sauf indication contraire, les traductions sont tirées de POMIER 2006.) = *epist.* 14b, 1-3 (GREEN 1991, p. 211) : *Ostrea Baianis certantia, quae Medulorum dulcibus in stagnis reflui maris aestus opimat, accepi, dilecte Theon, numerabile munus.*

²⁰Plin., *nat. hist.* IX, 168 : *Ostrearum uiuaria primus omnium Sergius Orata inuenit in Baiano aetate L. Crassi oratoris ante Marsicum bellum, nec gulae causa, sed auaritia, magna uectigalia tali ex ingenio suo percipiens, ut qui primus pensiles inuenerit balineas, ita mangonicatas uillas subinde uendendo. Is primus optimum saporem ostreis Lucrinis adiudicauit, quando eadem aquatilium genera aliubi atque aliubi meliora (...); voir également Macr., *sat.* III, 15 et Mart. XIII, 82.*

« Pour moi [Ausone] les plus précieuses sont celles que nourrit l’océan des Médules, ces huîtres de Burdigala que leur qualité merveilleuse fit admettre à la table des Césars, qualité non moins vantée que l’excellence de notre vin. Ces huîtres, entre toutes, ont mérité la première palme ; elles ont de bien loin le pas sur les autres : leur chair est grasse, blanche, très tendre, et à l’exquise douceur de son suc se mêle un goût légèrement salé, de saveur maritime. »²¹

Suit une liste d’huîtres d’origines diverses (vers 26-40) qui se rapprochaient de la qualité bordelaise, mais sans jamais atteindre le niveau des préférées d’Ausone. Quelques décennies plus tard, Sidoine Apollinaire présentait ces huîtres comme l’attraction de la région.²² Leur qualité était telle que les mollusques avaient même trouvé leur place à la table des princes. GREEN pense qu’Ausone fait ici allusion à une récente visite de l’empereur en Gaule (Théodose ?).²³

1.2.2. Le fin gourmet

« Les moules qui accompagnaient les huîtres limoneuses, composèrent le premier service de mon repas. C’est un mets délicieux, goûté des nobles, et un aliment de peu de dépense au foyer des pauvres. On ne va pas le chercher au sein d’une mer orageuse, en bravant ce qui en doubleraient le prix ; mais au bord des eaux quand la vague s’est retirée, on le recueille sur le rivage, parmi les algues dont il a la couleur. Il est enfermé dans les cavités d’une double écaille, qui, lorsqu’elle est échauffée par les vapeurs de l’eau bouillante, laisse voir une chaire blanche comme le lait. »²⁴

²¹Auson., *epist.* 9, 18-25 (MGH AA 5, 2, p. 166-167) = *epist.* 3, 18-25 (GREEN 1991, p. 194-195) : *Sed mihi prae cunctis dulcissima, quae Medulorum educat oceanus, quae, Burdigalensia nomen, usque ad Caesareas tulit admiratio mensas, non laudata minus nostri quam gloria uini. Haec inter cunctas palmam meruere priorem omnibus ex longo cedentibus, ista et opimi uisceris et niuei dulcique tenerrima suco miscent aequoreum tenui sale tincta saporem.*

²²Sid. Ap., *epist.* VIII, 12, 1 (MGH AA 8, p. 143) : *opimata uuuaris ostrea.*

²³GREEN 1991, p. 609.

²⁴Auson., *epist.* 7, 2, 36-46 (MGH AA 5, 2, p. 164) = *epist.* 14b, 36-46 (GREEN 1991, p. 211) : *Iunctus limicolis musculus ostreis primo composuit fercula prandio, gratus deliciis nobilium cibus et sumpti modicus pauperibus focis. Non hic nauifrago quaeritur aequore, ut crescat pretium grande periculis; sed primore uado post refugum mare algoso legitur litore concolor. Nam testae duplicis conditur in specu, quae feruentis aquae fota uaporibus carnem lacteoli uisceris indicat.*

Le déjeuner (*prandium*) était généralement léger, composé de poissons ou fruits de mer, de légumes et de fruits.²⁵ Apicius connaît une recette de sauce à base de poivre, de vinaigre, d'huile, de *garum* et de vin pour accompagner les huîtres, mais il n'indique pas si ces dernières étaient crues ou cuites ; pour les moules, il est bien précisé d'allonger d'eau un mélange de légumes (poireaux), de vin et d'épices (cumin, sariette et *garum*) pour y faire cuire les mollusques.²⁶ Un peu plus loin, Ausone fait allusion aux consommateurs et au prix des produits maritimes bordelais. Servies à la table du prince, les huîtres et les moules étaient « connues par les festins des nobles et les dépenses des dissipateurs (...) », comme Ausone le mentionne dans la lettre à Paul, citée ci-dessus.²⁷ Les dépenses de certains membres de l'aristocratie constituaient à ses yeux une totale contradiction : on trouvait les huîtres et autres coquillages au bord de la mer, sur les plages rocheuses à marée basse, et la recherche en était tellement simple que même les plus démunis en mettaient dans leurs assiettes. Aucune raison n'expliquait les prix exorbitants que certains compatriotes richissimes étaient prêts à payer. Ausone faisait peut-être allusion à certaines pratiques qu'il avait rencontrées à la cour de Trêves ou à Rome. Ausone se présente ensuite comme un fin connaisseur en la matière et explique l'origine de son expertise :

« Je ne parle pas ici comme un poète, comme un historien ou comme un gastronome qui aurait couru tout l'Univers : je répète ce que plusieurs m'ont appris, comme il arrive à chaque fois qu'à une bonne table un aimable débat et de doux propos éveillent la gaieté de Lyéus. Ces connaissances, je ne les ai pas cherchées parmi le peuple, dans les tavernes, dans les réunions des parasites de Plaute ; mais comme souvent, aux jours de fêtes, j'ai invité quelques amis, qui à leur tour m'appelaient à leur table (...), j'ai entendu là plus d'un bon juge, et je n'ai pas oublié leurs nombreux éloges. »²⁸

²⁵GUTSFELD 1999.

²⁶Apic., *de re coq.*, IX, 6 et 9. Aussi IX, 7, une recette pour les coquillages également sans cuisson.

²⁷Auson., *epist.* 9, 1-2 (MGH AA 5, 2, p. 166) = *epist.* 3, 1-2 (GREEN 1991, p. 194).

²⁸Auson., *epist.* 9, 41-51 (MGH AA 5, 2, p. 166-167) = *epist.* 3, 41-51 (GREEN 1991, p. 194-195) : *Haec tibi non uates, non historicus neque toto orbe uagus conuiuia loquor, set tradita multis, ut solitum, quotiens dextrae inuitatio mensae sollicitat lenem comi sermone Lyaeum. Haec non per uulgum mihi cognita perque popinas, aut parasitorum collegia Plautinorum, sed festos quia saepe dies partim ipse meorum excolui inque uicem conuiuia uocatus adiui, natalis si forte fuit sollempnis amico coniugioque dapes aut sacra repotia patrum, audiui meminique bonos laudare frequentes.*

Ausone ne donne pas à son goût personnel une valeur universelle. La qualité des fruits de mer de Bordeaux avait été débattue et elle faisait consensus. Les « experts gastronomes » étaient évidemment les autres et l'« humble rhéteur » ne faisait que rapporter leurs propos. Cette expertise provenait évidemment d'un milieu aristocratique apte à juger la qualité d'un produit, et non pas de quelques orgueilleux qui fréquentaient les tavernes.²⁹

1.2.3. L'abolition des distances, un critère de prestige

Reste à savoir où se trouvait Ausone à l'occasion de cet envoi d'huîtres. En effet, cette information prend tout son sens si l'on s'intéresse à la question de la conservation des produits maritimes, dont la détérioration est rapide pendant le transport. Les difficultés de datation de la correspondance d'Ausone ne permettent pas de déterminer avec précision le lieu de séjour du rhéteur quand il rédige cette missive. Lors de sa première lettre à Théon, Ausone résidait encore à Trêves ; Théon, malheureusement inconnu par ailleurs, se trouvait certainement dans sa propriété du Médoc, près de Bordeaux.³⁰ Cette lettre de remerciement pour les huîtres est postérieure à cette dernière et provient peut-être également de Trêves. L'amertume d'une longue séparation et les reproches quant à l'absence d'une composition littéraire suggèrent qu'Ausone n'était pas encore rentré en Aquitaine.

Par ailleurs, il a été démontré qu'il était tout à fait possible à cette époque de transporter des huîtres jusque dans les provinces germaniques. Une huître fraîchement pêchée se conserve environ vingt-quatre jours dans des conditions de survie optimales. Pour empêcher l'ouverture du coquillage et la dénatura-tion du mollusque, on empilait les huîtres en les serrant le plus possible dans des amphores ou des corbeilles. À température extérieure moyenne – l'hiver s'y prêtait le mieux – l'huître réduit l'activité de son organisme au minimum vital afin de pouvoir survivre avec l'oxygène et l'eau de mer retenues encore dans sa coquille.³¹ Un messenger à cheval ou un chariot était en mesure de parcourir jusqu'à 180 km en 24 heures à condition de changer régulièrement de monture, et un transport relativement rapide depuis la côte atlantique ou méditerranéenne vers Trêves était alors possible. Sur plusieurs sites archéologiques, notamment à Trêves, Xanten (Colonia Ulpia Traiana)³² et Augst

²⁹Les « parasites de Plaute » font écho à Hor., *sat.* I, 2, 1 et Apul., *apol.* 100.

³⁰Auson., *epist.* 4, 1-2 (MGH AA 5, 2, p. 159) = *epist.* 13, 1-2 (GREEN 1991, p. 208 et commentaire, p. 627).

³¹ATTENDORN et al. 1996, p. 113.

³²BERTHOLD et al. 2006.

(Augusta Raurica)³³, la découverte de coquilles en grande quantité atteste la consommation d'huîtres dans les provinces germaniques. Les analyses archéozoologiques ont révélé l'origine méditerranéenne, et non pas nordique, de ces mollusques.³⁴ La dégustation de produits maritimes dans ces régions excentrées était certainement réservée à une élite, même si la fréquence de tels envois est impossible à quantifier. Un parallèle peut être établi avec une tablette de Vindolanda, trouvée sur la frontière britannique, à proximité du mur d'Hadrien :

[Face de la tablette]

*...quod est principium epistulae
meae te fortem esse a Cordonouis
amicus missit mihi ostria
quingenta quo uelocius fir...*

[Dos de la tablette]

*Lucio decurion[i...
...]teri³⁵*

L'état lacunaire de la tablette ne permet pas de restituer la situation de communication dans son intégralité. Adressée à un certain Lucius, un décurion, la lettre mentionne cinquante huîtres de *Cordonoui* (?) envoyées par un ami. Les huîtres ont-elles été offertes à un soldat (Lucius?) stationné sur la frontière britannique ? ou l'auteur de la notice relate-t-il l'envoi d'un tiers ? Nous ne le savons pas. Cette courte notice a toutefois le mérite de montrer que l'envoi de Théon à Ausone n'est pas un cas singulier. Il n'empêche qu'un envoi d'huîtres était certainement un cadeau d'exception³⁶, surtout lorsque le destinataire séjournait à l'intérieur des terres. Théon fait preuve d'une finesse particulière : un tel cadeau démontrait non seulement son attachement envers l'ami parti au loin, mais évoquait également l'identité bordelaise et les valeurs communes. L'envoi des huîtres abolissait en quelque sorte la distance qui séparait les correspondants et rappelait subtilement à Ausone ses origines et son appartenance.

³³THÜRY 1990.

³⁴Voir ROBINSON & ROWAN 2015 pour un aperçu de la méthodologie à partir de résultats obtenus pour Herculaneum.

³⁵Inv. n°129, Tab. Vindolanda I, 39 = Tab. Vindolanda 299. Des photographies de très bonne qualité de la tablette sont disponibles sous <http://vto2.classics.ox.ac.uk/index.php/tablets/search-for-tablets?tablet=299>.

³⁶SIVAN 1993, p. 72-73.

1.3. Raffinement et originalité d'un produit comme source de prestige

1.3.1. La correspondance entre Ausone et Paulin

Tous deux originaires d'Aquitaine, Decimus Magnus Ausonius et Metropius Pontius Paulinus³⁷, le futur Paulin de Nole, se connaissaient de longue date. Ausone était d'une quarantaine d'années l'aîné de Paulin et avait été quelque temps son professeur à Bordeaux. Toujours épaulé par ce dernier depuis la cour de Trêves, Paulin achève sa formation de rhéteur à Bordeaux et entre dans l'administration impériale vers l'âge de 25 ans. Il obtient alors la prestigieuse charge de gouverneur de Campanie, mais la perte d'influence d'Ausone, suite à l'assassinat de Gratien, scelle également la carrière de son protégé. Ainsi, le maître et l'élève se retrouvent à Bordeaux au plus tard en 383. La correspondance d'Ausone et de Paulin de Nole, certainement transmise de manière lacunaire, est généralement répartie en deux groupes : un premier est constitué par quatre lettres d'Ausone, envoyées entre 383 et 389, soit avant la conversion de Paulin ; un deuxième groupe de cinq lettres témoigne des discussions et des points de vue inconciliables des deux correspondants, suite à la décision de Paulin de mener une vie ascétique, soit après 389 et avant le départ à Nole au tournant des années 394-395.³⁸ La troisième lettre d'Ausone à Paulin date de la première phase. Dans une première partie en prose, Ausone remercie son correspondant pour un présent culinaire :

« Quel grand profit m'a valu une plainte dont je ne t'avais pas fait part, mais que tu as supposée, Paulin, mon fils. Dans la crainte que l'huile que tu avais envoyée m'eût déplu tu as renouvelé le présent ; en y ajoutant un assaisonnement de saumure barcelonaise, tu as mis le comble à tes bienfaits. Mais tu sais que le nom d'usage populaire que l'on donne à la saumure, il n'est pas dans mon habitude de le prononcer – je ne le puis –, car les plus instruits des anciens, ceux-là même qui dédaignaient les termes grecs, n'ont pas de terme latin pour désigner le *garum*. Mais moi, quel que soit le nom que l'on donne à cette *liqueur des Alliées*, j'en remplirai mes plats, pour que cette sauce,

³⁷PLRE 1, p. 681-683 ; PIC, p. 1630-1654 ; LACL, p. 549-552 ; MRATSCHEK 2014. TROUT 1999 donne une biographie très complète de Paulin de Nole ; MRATSCHEK 2002 propose un ouvrage centré la communication des intellectuels chrétiens autour de Paulin de Nole ; l'étude de CONYBEARE 2000 met l'accent sur la conception d'amitié chrétienne et l'identité religieuse de Paulin.

³⁸AMHERDT 2004, p. 19.

utilisée avec trop de parcimonie à la table
de nos ancêtres, inonde mes cuillères à œufs.

Mais qu'y a-t-il de plus aimable et de plus généreux que de te priver, pour les partager avec moi, de ces délices dans leur primeur et leur nouveauté? Ô, tu es plus doux que le miel, plus charmant que la beauté des Grâces, tous devraient te prodiguer leurs embrassements paternels. »³⁹

Paulin, appelé affectueusement « mon fils » par Ausone, a envoyé un assaisonnement barcelonais à base de poisson (*Barcinonensis muriae condimentum*) et une huile d'olive, très probablement d'origine espagnole elle aussi.

1.3.2. La réputation des produits hispaniques

Déjà au I^{er} siècle apr. J.-C., Strabon s'inquiétait de ce que l'huile et le vin espagnol inondaient le marché italien.⁴⁰ Il a en effet été démontré que la production d'huile d'olive en Espagne reste prospère sous l'Empire malgré la concurrence africaine.⁴¹ À partir du IV^e siècle, les intérêts économiques se déplacent vers le nord : les provinces gauloises, en particulier l'Aquitaine, deviennent alors des régions de distribution intéressantes pour les produits de la péninsule.⁴² C'est pour cette raison que S. MRATSCHEK se demande si Paulin avait effectivement acheté l'huile pour Ausone en Espagne : l'aristocrate était certainement en mesure de l'acquérir en Gaule ou d'en faire importer par un marchand.⁴³

La réputation des produits hispaniques devient manifeste avec la *muria* envoyée par Paulin. Le terme *muria* désignait à proprement parler la saumure, mais il avait fini par se confondre avec le terme *garum* ou γάρου, le

³⁹Auson., *epist.* 21 (MGH AA 5, 2, p. 181-183; traduction de AMHERDT 2004, p. 60-73) = *epist.* 19 (GREEN 1991, p. 217-219) : *Quanto me adfecit beneficio non delata equidem, sed suscepta mea querimonia, Pauline fili! Veritus displicuisse oleum, quod miseras, munus iterasti, addito etiam Barcinonensis muriae condimento cumulatius praestitisti. Scis autem me id nomen muriae, quod in usu uulgi est, nec solere nec posse dicere, cum scientissimi ueterum et Graeca uocabula fastidientes Latinum in gari appellatione non habeant. Sed ego, quocumque nomine liquor iste sociorum uocatur, iam patinas implebo meas, ut parcior ille maiorum mensis applaria sucus inundet.*

Quid autem tam amabile tam que hospitale, quam quod tu, ut me participes, delicias tuas in ipsa primitiarum nouitate defrudas? O melle dulcior, o Gratiarum uenustate festiuior, o ab omnibus patrio stringende complexu.

⁴⁰Strab. III, 2, 6 144 C.

⁴¹RODRIGUEZ 2001; PUJOL 2006.

⁴²ETIENNE 1962, p. 231.

⁴³MRATSCHEK 2002, p. 199.

produit final de la décomposition de la chair de poisson.⁴⁴ D'après Pline, le *garum* était fabriqué à partir d'entrailles ou de débris de poissons, les parties ordinairement jetées, que l'on laissait macérer dans le sel⁴⁵, mais il précisa bien que c'était alors un produit de piètre qualité. Une meilleure sauce était obtenue en faisant mariner les poissons entiers ou leurs filets. Toutes sortes de poissons pouvaient servir à la fabrication du *garum*, entre autres le cor-mier, l'anguille, le thon, le rouget ou encore la sardine, les mélanges étant évidemment possibles.⁴⁶ Le *garum* le plus réputé était préparé à partir de maquereaux (*scomber*). Sous le nom de *garum sociorum*, Pline et Martial évoquent un assaisonnement fabriqué à partir de maquereaux, par une *societas*⁴⁷ à laquelle l'État romain avait donné, contre redevance, le droit d'exploiter les salines de Carthagène (Carthago Nova).⁴⁸ Au début de l'Empire, deux congés (environ 6,5 litres) de ce *garum* exclusif pouvaient coûter jusqu'à 1000 *denarii*.⁴⁹ Le rapprochement avec le *liquor sociorum* destiné à Ausone paraît séduisant. Plusieurs lieux de production de cette « liqueur » ont été identifiés à Carteia (Algeciras), Rhoda (Rosas) et Barcino (Barcelone), dont certains étaient encore en usage au IV^e siècle.⁵⁰ Entre son installation en Espagne vers 389 et son départ à Nole en 394-395, Paulin avait l'habitude de voyager entre ses propriétés en Aquitaine et en Espagne.⁵¹ Ses domaines hispaniques préférés se situaient près de Barcino (Barcelone) et de Tarraco (Tarragona). Une fouille archéologique à Rosas (150 km au nord de Barcelone) a mis au jour une fabrique de *garum*, une découverte qu'il est tentant de rapprocher du passage qu'on trouve Ausone.⁵²

L'envoi de cette délicatesse de premier choix témoigne du goût exquis de l'aristocratie bordelaise et des valeurs communes auxquelles Paulin fait référence auprès de son ami et maître Ausone.⁵³ Ce dernier saisit l'occasion de l'envoi pour présenter une petite étude philologique des termes *muria* et

⁴⁴ANDRÉ 1961, p. 198 ; AMHERDT 2004, p. 60-62.

⁴⁵Plin., *nat. hist.* XXXI, 93.

⁴⁶ZAHN 1910, p. 841 ; ANDRÉ 1961, p. 198-199 ; CURTIS 1991, p. 6-15.

⁴⁷Il existe un problème de traduction intéressant pour le *garum sociorum* discuté par ETIENNE 1970, p. 301. Habituellement, on désigne par *socii* les alliés de Rome, mais on préférera ici la traduction de « compagnie » ou « société » pour souligner la dimension économique et commerciale du regroupement.

⁴⁸Plin., *nat. hist.* XXXI, 94 ; Mart. XIII, 102 ; voir aussi CURTIS 1991, p. 60-64.

⁴⁹Plin., *nat. hist.* XXXI, 94.

⁵⁰ETIENNE 1970, p. 309-310 ; CURTIS 1991, p. 58 ; MRATSCHEK 2002, p. 200.

⁵¹Pour la localisation des propriétés de Paulin, en particulier son domaine préféré l'*Ebromagus* et les controverses à ce sujet, voir MRATSCHEK 2002, p. 190-208.

⁵²MRATSCHEK 2002, p. 200.

⁵³SIVAN 1993, p. 73 ; MRATSCHEK 2002, p. 188-189. Comparer REBENICH 1992, p. 227.

garum à son ancien élève. Le poète d'élite refusait effectivement d'employer un « nom d'usage populaire » pour la *muria* (*nomen muriae quod in usu vulgi est*). D'après GREEN et les commentateurs postérieurs du texte, il ne peut s'agir que du terme *liquamen*, qui, à partir du I^{er} siècle apr. J.-C., remplace *garum* dans le langage populaire.⁵⁴ Soucieux de ne pas offenser les oreilles délicates, le poète préféra *liquor* à *liquamen*, peut-être pour louer la qualité du produit. Ausone renchérit en précisant, sous forme versifiée, qu'il ne compte pas user du *garum* avec parcimonie. Bien au contraire, sans se priver, il tient à inonder ses plats de la sauce exquise.

1.4. Conclusion : les médias « alimentaires » dans la communication aristocratique

Dans l'Antiquité tardive, les choix culinaires s'appuyaient sur une longue tradition et un répertoire de délicatesses important. Une abondante littérature, des listes d'aliments réputés et les multiples façons de les préparer étaient à la disposition des intéressés, mais pour se détacher du lot, il fallait être en mesure de présenter le meilleur. Le caractère prestigieux d'une nourriture se définissait souvent par des critères de comparaison objectifs, comme le prix, la provenance, la qualité ou encore le goût. Le critère de la singularité, encore attractif sous la République⁵⁵, ne jouait plus aucun rôle dans l'Antiquité tardive, où les découvertes dans le domaine étaient plutôt rares. Au contraire, les produits traditionnels faisaient autorité et on n'hésitait pas à invoquer ses prédécesseurs pour en témoigner. La communication épistolaire de l'aristocratie bordelaise à la fin du IV^e siècle, bien accessible à travers les collections d'Ausone et de Paulin, deux éminents représentants de l'élite locale, révèle une préférence pour les produits maritimes. L'huître apparaît comme la spécialité phare de la région et son caractère luxueux était communément admis. Les assaisonnements originaux, comme le *garum* espagnol, étaient prisés pour leur réputation et leur qualité. L'envoi d'une délicatesse de premier choix témoignait d'un goût exquis et rappelait des valeurs communes.

⁵⁴Cael. Aur., *pass. tard.* II, 3, 70.

⁵⁵TIEZ, *Dilectus ciborum*, 2013, p. 100.

Chapitre 2.

Les médias de la campagne dans la communication des grands propriétaires terriens

La nécessité pour C. M. GREEN de poser la question « Did the Romans hunt ? » montre que durant l'Antiquité la chasse n'était pas encore le marqueur identitaire de la noblesse occidentale comme elle le deviendra au Moyen Âge et à l'époque moderne.¹ La recherche défendait même l'idée que la chasse avait été frappée d'un net discrédit à Rome avant le II^e siècle av. J.-C.² et seules les influences de l'hellénisme seraient à l'origine du développement du goût cynégétique des aristocrates romains. GREEN a toutefois prouvé avec des arguments très convaincants que la chasse romaine reposait sur une longue tradition.³ Une chasse couronnée de succès était synonyme de force, mais aussi de ruse et d'habileté, les vertus essentielles d'un leader. L'association étroite entre la chasse et le pouvoir, et l'utilisation de la symbolique cynégétique dans la communication des souverains devient alors compréhensible.⁴ Les empereurs romains pratiquaient la chasse sur le modèle des grandes chasses royales perses et helléniques, et la réception du thème cynégétique dans la littérature et l'iconographie en témoigne largement. Ainsi, les reliefs de chasses, dont les plus célèbres sont les *tondi* de l'empereur-chasseur Hadrien réutilisés sur l'arc de Constantin, s'ajoutent aux nombreux pavements de mosaïques retrouvés dans les *uillae* aristocratiques.⁵ L'icono-

¹CORBIER 1989 ; GREEN 1996.

²AYMARD 1951 défendait cette thèse en se fondant sur des avis préexistants, notamment de la REAL-ENZYKLOPEDIEN. Critiques chez CHANDEZON 2009.

³GREEN 1996, p. 257-258.

⁴RÖSENER 2000.

⁵HANOUNE 2009 ; BADEL 2009, p. 39.

graphie des cuves des sarcophages du III^e siècle et de la première moitié du IV^e siècle montre la mode cynégétique dans le contexte funéraire.⁶ C'est sur cette trame de fond qu'il faut poser la question de la place de la chasse dans la société antique tardive et de la signification des cadeaux de gibier. Les correspondances tardo-antiques confirment effectivement que l'activité cynégétique jouait un rôle dans le quotidien des aristocrates.

2.1. Les tableaux de chasse dans les correspondances tardives

2.1.1. Transport et conservation du gibier

À la fin du IV^e siècle, Q. Aurelius Symmachus Eusebius était à la tête de l'une des plus prestigieuses familles sénatoriales romaines.⁷ Au cours des années 390, Symmaque est régulièrement le destinataire de gibier : les jeunes *Anicii*, Probinus et Olybrius, lui font parvenir des abats de gibier (*ferinis visceribus*) et de la viande de gibier (*uenatu capta*).⁸ D'un correspondant inconnu, Symmaque reçoit du cerf et du sanglier (*ceruorum aut aprorum copiam*)⁹, de la part d'Almachius, un lièvre pris à la trace (*indagine captum leporem*) et un sanglier (*aprum*).¹⁰ Un certain Lucillus lui envoie des *munera tua parta uenatu*¹¹ et le philosophe Maxime lui fait parvenir un *munus siluestre* de l'Apennin.¹²

Sans système de réfrigération efficace, la viande s'altère rapidement et sa redistribution est donc subordonnée à la résolution de ce problème.¹³ Une conservation temporaire de l'animal après éviscération pouvait avoir lieu dans un endroit frais et ombragé¹⁴ ou dans la neige en enveloppant la viande avec du tissu ou de la paille.¹⁵ Les envois de gibier du philosophe Maxime à Symmaque ou d'Ausone à son fils Hesperius durant les mois d'hiver¹⁶ n'ont pas dû poser de problèmes particuliers. En été, on était confronté à d'autres dif-

⁶BARATTE 2009.

⁷Pour la biographie du sénateur, voir la partie I, p. 49.

⁸Symm., *epist.* V, 67 et 68.

⁹Symm., *epist.* VIII, 52.

¹⁰Symm., *epist.* VIII, 2.

¹¹Symm., *epist.* VIII, 21.

¹²Symm., *epist.* IX, 28.

¹³Voir notamment CHANDEZON 2015, p. 140 ; CURTIS 2015.

¹⁴Geop. 19, 9, 1.

¹⁵Plut., *symp.* VI, 6, 1, 692A ; Geop. 19, 9, 2.

¹⁶Symm., *epist.* IX, 28 ; Auson., *epist.* 3.

ficultés dans les régions méditerranéennes. Toutefois, la qualité sanitaire et gustative des aliments n'était certainement pas la même qu'à l'heure actuelle. Le faisandage, une opération qui consistait à laisser reposer le gibier quelques jours, était largement pratiqué dans le but d'attendrir la viande par l'effet de la mortification. Sur une courte distance, un gibier fraîchement abattu pouvait être transporté sans crainte. Un transport plus long nécessitait un traitement préalable : le séchage et le fumage étaient connus, mais le salage était la technique la plus utilisée. Dans ses *Propos de Table*, Plutarque rapporte une coutume étrange : « lorsqu'ils [les chasseurs] ont abattu un sanglier ou un cerf et qu'ils veulent l'expédier dans la ville voisine depuis l'endroit où ils se trouvent, ils enfoncent dans la chair un clou en bronze, pour l'empêcher de se gâter ».¹⁷ Rien ne permet de savoir si le gibier, dont il est question dans les correspondances, a été traité avant le transport, mais les correspondants ont dû veiller à une conservation optimale et ont dû préférer la viande fraîche à la viande salée (*salsamenta*), peu réputée pour son goût.¹⁸ Le transport ne posait problème que dans le cas du gros gibier. Alors qu'un canard ou un lièvre pouvait être facilement attaché à la ceinture du porteur ou à la selle du cheval, un demi-sanglier ou un cerf, des animaux qui pesaient entre 60 et 150 kg, contraignait à l'utilisation d'un moyen de transport (p. ex. une charrette). Mais ici les sources font défaut.

2.1.2. Danger et prestige de la chasse au gros gibier

Parmi les *ferinae*, le gros gibier, on préférait le sanglier aux cervidés, un jugement qui va à l'encontre de la vénerie médiévale et moderne pour laquelle le cerf représentait le gibier royal. Les difficultés qu'impliquaient sa chasse sont sûrement à l'origine de l'engouement pour le sanglier. Les descriptions homériques peignaient déjà le sanglier comme une impressionnante bête en fureur, agressive et renversant tout sur son passage.¹⁹ Dans la hiérarchie des animaux de chasse, le sanglier venait effectivement au second rang après le lion et affronter l'une de ces bêtes conférait prestige et gloire au chasseur. La chasse au sanglier était normalement menée à pied par des chasseurs escortés

¹⁷Plut., *symp.* III, 10, 658A : ὁ δὲ Σάτυρος «οὐ τοῦτ» ἔφη «μάλιστα θαυμάσειεν ἂν τις, ἀλλὰ μᾶλλον τὸ ὑπὸ τῶν κυνηγῶν γινόμενον· ὅταν γὰρ ἡ σὺν ἡ ἔλαφον καταβαλόντες πόρρωθεν εἰς πόλιν ἀποστέλλωσι, χαλκοῦν ἐμπηγνύουσιν ἧλον ὡς βοηθοῦντα πρὸς τὴν σῆψιν».

¹⁸Apicius conseille de cuire la *salsamenta* une première fois dans du lait, une deuxième fois dans l'eau (Apic., *de re coq.*, I, 8). On imagine alors la consistance et le goût de la viande.

¹⁹Le thème du sanglier féroce se trouve aussi bien dans la littérature grecque que latine. Avec les passages en question, voir AYMARD 1951, p. 310-311 ; plus récemment CHANDEZON 2015, p. 139.

d'esclaves.²⁰ À l'aide d'une meute de chiens, les bêtes étaient rabattues sur les filets, puis assommées lorsqu'elles étaient prises au piège.²¹ Cette dernière phase impliquait un combat rapproché entre l'animal et le chasseur armé de sa lance ou de son épieu.²² Dans son panégyrique à Anthémius, Sidoine décrit les chasses du jeune empereur et les périlleux corps à corps qu'il se livrait avec le sanglier²³ ; la chasse d'Avitus avait même fait l'objet d'une description systématique qui confirme le statut prestigieux de la chasse au sanglier.²⁴ La continuité des techniques de chasse est mise en lumière par une lettre que Sidoine adresse à son ami Namatius. Ce dernier avait l'habitude de chasser le sanglier sur l'île d'Oléron. Non sans ironie, Sidoine conseille à Namatius d'utiliser de préférence des toiles et des filets, des techniques moins dangereuses que la mise à mort à l'épieu.²⁵

Les dangers de la chasse au gros gibier se retrouvent régulièrement dans les correspondances. Ausone conseillait à son ami Théon : « Garde-toi bien toujours (...) de lancer de trop près l'épieu sur cet ennemi foudroyant (...) Renonce à ces chasses meurtrières, évite les dangers connus des forêts ». Théon ne devait pas prendre exemple sur son frère, qui, blessé à la chasse, se vantait de ses mutilations et recueillait l'admiration de ses amis.²⁶ Ausone ne cautionnait pas ce comportement et se distançait volontairement du point de vue de ses compatriotes. Le frère de Théon était reconnu pour ses actes de bravoure à la chasse et ses cicatrices le distinguaient des autres chasseurs. Les dangers de la chasse se reflètent encore dans une remarque de Symmaque : le sénateur affirme qu'il encouragera son fils à participer à la chasse quand il en aura l'âge « bien qu'il soit fils unique ».²⁷ Les risques de l'exercice sont

²⁰Le correspondant de Symmaque, Almachius, chassait en compagnie de ses esclaves (Symm., *epist.* VIII, 2) au risque de perdre la face, car ces derniers attrapèrent le meilleur gibier. Paulin fait chasser ses esclaves sans même y participer activement (Paul. Nola, *carm.* 1).

²¹AYMARD 1951, p. 299.

²²AYMARD 1951, p. 310-311.

²³Sid. Ap., *carm.* II, 144-148.

²⁴Sid. Ap., *carm.* VII, 187.

²⁵Sid. Ap., *epist.* VIII, 6.

²⁶Auson., *epist.* 4, 31-42 (MGH AA 5, 2, p. 160) = *epist.* 13, 31-42 (GREEN 1991, p. 209) : *Moneo tamen, usque recuses stringere fulmineo uenabula comminus hosti. Exemplum de fratre time, qui ueste reducta ostentat foedas prope turpia membra lacunas perfossasque nates uicino podice nudat. Inde ostentator uolitat, mirentur ut ipsum Gedippa Vrsinusque suos prolesque Iouini Taurinusque, ipsum priscis heroibus aequans, qualis in Olenio uictor Calydonius apro aut Erymantheo pubes fuit Attica monstro. Sed tu parce feris uenatibus et fuge nota crimina siluarum (...).*

²⁷Symm., *epist.* V, 68 (MGH AA 6, 1, p. 144) : *Ad haec etiam meum Symmachum, cum subcreuerit, quamquam unicum cohortabor.*

manifestes et la peur du père de perdre son héritier indique une relative fréquence des accidents de chasse.

Là où le sanglier faisait consensus chez les auteurs antiques, les jugements sur les cervidés étaient plus éclectiques. Le cerf était réputé pour sa vélocité et son endurance, mais contrairement au sanglier ou au lion, il faisait partie des animaux *imbelles* : pacifique et timide, il fuit au moindre danger.²⁸ Les chasseurs poursuivaient le cerf, généralement à cheval avec l'aide de chiens afin de l'abattre dans sa course au moyen d'une lance, d'un arc ou d'un lasso, ou bien en l'acculant dans un piège pour l'immobiliser.²⁹ Un adolescent pouvait pratiquer sans péril la chasse aux cervidés, les chasses dangereuses étaient réservées aux plus expérimentés. Le rôle culturel important du gros gibier n'est effleuré qu'en passant. Symmaque compare l'habitude « d'honorer les divinités en leur consacrant des bois de cerf et en clouant sur leurs seuils les défenses de sanglier » avec la pratique consistant à envoyer les prises de chasse à ses amis.³⁰ Sources littéraires et archéologiques s'accordent sur la tradition de clouer les bois de gibier, consacrés à Diane, aux arbres et aux portes des maisons et attestent le sacrifice d'animaux entiers à la déesse de la chasse.³¹ Que les chasseurs auraient été au nombre des « fidèles d'Apollon et de Diane »³² est un lieu commun et cette remarque, glissée là par Symmaque, est bien plus un *topos* littéraire qu'une déclaration éminemment symbolique.

L'importance relative du gros gibier se retrouve encore à table. Cerfs et chevreuils jouaient un rôle mineur sur la liste des menus exceptionnels³³ et étaient consommés dans un contexte moins luxueux.³⁴ Apicius connaissait huit recettes³⁵ ; le médecin Anthimus conseille au roi des Francs Thierry I^{er} (511-534), fils aîné et successeur de Clovis, de consommer la viande de cerf

²⁸Plin., *nat. hist.* VIII, 50, 112. Voir aussi Greg. Tur., *hist.* IV, 47.

²⁹La chasse à l'appel était connue des Romains (Auson., *epist.* 4, 28-31 (MGH AA 5, 2, p. 160) = *epist.* 13, 28-31 (GREEN 1991, p. 209) : *aut spumantis apri cursum clamoribus urges subsidisque fero ?*) ; les Grecs pratiquaient également la chasse à courre pour intensifier l'entraînement physique et récolter le prestige d'un tel exploit. Voir AYMARD 1951, p. 333 ; DOMAGALSKI 1991, p. 551-554.

³⁰Symm., *epist.* V, 68 (MGH AA 6, 1, p. 144) : *Secundus laetitiae meae gradus est uenatu capta meruisse. Nam ut honori numinum datur cornua sacrare ceruorum et aprugnosdentes liminibus adfigere, ita amicorum cul tui dedicantur libamenta siluarum.*

³¹DOMAGALSKI 1991, p. 556.

³²Symm., *epist.* IX, 28.

³³Le cerf n'est même pas mentionné parmi le gibier chez STEIN-HÖLKESKAMP 2005, p. 183-185.

³⁴TIETZ, *Dilectus ciborum*, 2013, p. 263.

³⁵Apic., *de re coq.* VIII, 2.

de temps à autre, mais de ne pas en abuser.³⁶ C'est tout l'inverse pour le sanglier. Lors du banquet, il occupait une place de premier choix dans la succession des plats. Servi de préférence en entier depuis le I^{er} siècle av. J.-C., le critère essentiel était la taille et le poids de la bête. Celui qui souhaitait impressionner ses hôtes apportait un rôti sous le poids duquel la table se ployait.³⁷ Suétone rapporte que Tibère se ridiculisa en présentant un demi sanglier lors d'un banquet, qui dévoile l'avarice du prince.³⁸

2.1.3. Une chasse pour tous : lièvres et gibier à plume

La hiérarchie entre le gibier et l'importance de la taille est abordée par Symmaque dans sa lettre de remerciement à Almachius³⁹ :

« Vous m'avez présenté des cadeaux multiples et variés, mais, je le remarque, votre modestie a fait que vous n'avez pas voulu vous arroger en bloc tout le succès de ces prises au bois. En effet, si vous vous glorifiez d'un lièvre pris à la trace, vous affirmez que le sanglier est tombé entre les mains des esclaves. La bête était-elle d'une si courte taille, qu'elle vous parût ne pas mériter d'être revendiquée pour votre propre gloire ? »⁴⁰

Symmaque s'étonne qu'Almachius ait mis en avant la prise d'un lièvre à la trace, alors que ses esclaves avaient abattu un sanglier. Dans la lettre perdue accompagnant l'envoi du gibier, Almachius s'était-il vanté de sa chasse ? Peut-être même par autodérision ? Ce dernier devait bien connaître l'échelle des valeurs cynégétiques. Symmaque invoque ironiquement la petitesse (*brevitas*) du sanglier pour expliquer l'inversion des valeurs. Le lièvre était généralement présenté comme un animal lâche et fuyant au moindre danger, mais sa chasse était populaire, car aisée, sportive mais sans danger.⁴¹ Parmi le gibier à poil, il constituait une spécialité plus convoitée que la viande des autres quadrupèdes et Apicius ne rapporte pas moins de quatorze recettes différentes pour le

³⁶ Anth., *de observatione ciborum* 6.

³⁷ Mart. IX, 48 ; Sen., *epist.* 110, 1. Passages également cités par STEIN-HÖLKESKAMP 2005, p. 184.

³⁸ Suet., *Tib.* 34, 1.

³⁹ Almachius, propriétaire terrien italien, est peut-être *vir clarissimus*. Voir PLRE 2, p. 61.

⁴⁰ Symm., *epist.* VIII, 2 (MGH AA 6, 1, p. 215) : *Mihi quidem multiplex a te et uarium munus exhibitum esse sed adverti uerecundia factum, quod tibi in solidum adsuraere noluisti omnem capturae siluestris euentum. Nam tua indage captum leporem gloriatus, aprum seruiles manus adseris incidisse. An breuitas ferae indigna tibi uisa est, quam laudi propriae uindicares ?*

⁴¹ AYMARD 1951, p. 363.

préparer.⁴² Le gibier à plume complète la liste des envois de gibier dans les correspondances tardives. Le rhéteur Ausone fait parvenir douze grives et des canards à son fils Hesperius.⁴³ Dans une lettre élaborée en vers, il relate une chasse aux oiseaux :

Ausonius hesperio.
Qualis Picenae populator turdus oliuae
clunes opimat cereas
uel qui lucentes rapuit de uitibus uuas,
pendetque nexus retibus,
quae uespertinis fluitant nebulosa sub horis
uel mane tenta roscido :
tales hibernis ad te de saepibus, ipsos
capi uolentes, misimus
bis denos. Tot enim crepero sub lucis ecae
praeceps uolatus intulit.
Tum, quas uicinae suggessit praeda lacunae,
anates maritas iunximus,
remipedes, lato populantes caerulea rostro
et crure rubras Punico,
iricolor uario pinxit quas pluma colore
collum columbis aemulas.
Defrudata meae non sunt haec fercula mensae :
uescente te fruimur magis.
*Vale bene, ut ualeam.*⁴⁴

Ausone fait allusion dans les premiers vers de sa lettre à la méthode la plus courante pour chasser les petits oiseaux.⁴⁵ Entre décembre et mars, les

⁴²Apic., *de re coq.* VIII, 8 et 4, 3, 7 ; le lapin (*cuniculus*) était moins prisé et n'en coûtait que le quart (Edict. Diocl. 4, 32-33).

⁴³PLRE 1, p. 427-428.

⁴⁴Auson., *epist.* 3 (MGH AA 5, 2, p. 159) = *epist.* 1 (GREEN 1991, p. 193) : « Ausone à Hesperius. Telle que la grive, au croupion dodu et blanc comme la cire, qui dépouille l'olivier du Picenum, ou qui, après avoir ravi à la vigne ses raisins transparents, reste pendue et captive aux rets tendus qui flottent comme des nuées à la brise du soir ou à la rosée du matin ; telles ces grives qui ont voulu se prendre dans nos haies désolées par l'hiver, et que nous t'envoyons. Elles sont douze, tout autant qu'un vol étourdi en a jeté dans nos filets à la lueur douteuse de l'Aurore. Nous y joignons un gibier mâle que nous a fourni l'étang voisin : ce sont des canards aux pieds rameurs, et dont le large bec dépeuple les eaux. Leur jambe a le rouge éclat de la pourpre, leur plumage est nuancé des couleurs variées de l'iris, et leur cou est comparable à celui de la colombe. Ce ne sont pas des mets dont je prive ma table : mange-les, j'en jouis davantage. Porte-toi bien, pour que je me porte bien aussi ».

⁴⁵AYMARD 1951, p. 207-213.

paysans italiens dressaient des filets pour capturer les bêtes⁴⁶ et on pouvait cultiver des aïelles pour les attirer.⁴⁷ Les grives (*turdus*) étaient considérées comme le meilleur gibier à plume. Mais comme il y en avait à profusion, leur prix restait relativement bas ; elles étaient ordinairement vendues par lot de dix, suspendues à un anneau.⁴⁸ Les empereurs, les gourmets et les aristocrates en faisaient leur repas, mais elles devaient avoir une taille conséquente.⁴⁹ Les canards pour Hesperius proviennent de l'étang voisin, appartenant probablement au domaine d'Ausone. Cette description, bien que détaillée, correspond à la plupart des espèces de canards, mais l'intention d'Ausone n'était évidemment pas de procéder à une identification précise. Ce petit exercice poétique avait pour seul but de vanter la beauté des palmipèdes. Paulin, l'élève d'Ausone, fait un présent très similaire à son voisin Gestidius. La première *carmina* du corpus poétique de Paulin atteste l'envoi de becfigues, un « délice de la terre » (*deliciis terrenum*).⁵⁰ Ennode de Pavie envoie au *uir spectabilis* Maxime un canard pris lors d'une chasse au faucon.⁵¹ À l'occasion des fêtes de Bacchus, Ennode et ses compagnons avaient organisé « une guerre entre les oiseaux » et « la lutte sociale entre la gent ailée s'était tournée à leur profit ». Ennode décrit la chasse au faucon : le rapace attaque en piqué ses proies, qui sont tuées par le choc ou la morsure. Au premier siècle, le canard était encore considéré comme une nourriture plébéienne.⁵² D'après Martial, on dégustait la poitrine et le dos du canard, le reste de la bête retournait en cuisine.⁵³ Le rôti de canard devient ensuite un plat courant à la table des princes.⁵⁴ Les « tableaux de chasse » présentés dans les correspondances mêlaient tous types d'animaux et les correspondants n'établissaient pas de hiérarchie particulière entre les sortes de viandes. La valeur symbolique du gibier semblait connue de tous. La pratique et les acteurs de la chasse, en revanche, donnaient matière à réflexion.

⁴⁶Pall., *arg.* XIII, 6 ; Verg., *georg.* I, 307.

⁴⁷Plin., *nat. hist.* XVI, 77.

⁴⁸Mart. III, 47, 10 ; XIII, 51 ; Edict. Diocl. IV, 27 : dix grives coûtaient 60 *denarii*. Voir aussi CORBIER 1989, p. 130.

⁴⁹Pers. VI, 24 ; Petron. 40, 5 ; Macr., *sat.* II, 4, 22.

⁵⁰Paul. Nola, *carm.* 1.

⁵¹Enn., *epist.* VII, 22 (MGH AA 7, p. 248) : *De uolucris tamen munus singulare destinavi, quod cepit accipiter. Nam progressi ad Bromium et Bacchi orgia, inter aues bella commisimus. Profuit quaestui nostro certamen sociale pinnarum.*

⁵²Petron. 93, 2. Voir aussi Plin., *epist.* VII, 21, 4, qui envoie des poules à son correspondant.

⁵³Mart. XIII, 52.

⁵⁴*Maximin.* 28, 2 ; *Geta* 5, 7. Voir HERMANN 1962. Pour l'Histoire Auguste (SHA) en tant que source et ses spécificités, voir p. 79.

2.2. Le gibier, média du loisir aristocratique

2.2.1. Un loisir de campagnards

La chasse s'exerçait loin de Rome dans les campagnes, forêts et montagnes de Campanie ou dans l'Apennin.⁵⁵ Elle est associée aux activités du grand propriétaire terrien et est souvent citée comme un plaisir de la campagne.⁵⁶ Martial conseille à son ami Licinianus de chasser le cerf et le sanglier pendant son séjour dans son domaine espagnol.⁵⁷ Dans la description de sa *villa* en Toscane, Pline le Jeune associe tout naturellement les travaux littéraires, entraînement de l'esprit, à la chasse, exercice pour le corps.⁵⁸ Pline s'enquiert auprès de son ami Caninius, qui résidait au bord du lac de Côme, sur les loisirs de ce dernier : les pensées, la chasse ou la pêche ?⁵⁹ Les épistoliers tardifs présentaient des points de vue très similaires. Symmaque écrit à un certain Lucillus, traité comme un pair par le sénateur, mais dont l'identité est obscure : « Mes idées étaient fausses, quand je vous croyais de l'indulgence pour le loisir. Bien au contraire, vous vous entraînez l'esprit par la lecture et le corps par l'exercice. En sont témoins et vos écrits ciselés par la plume et ces présents, fruits de vos chasses ». ⁶⁰ L'association entre travail littéraire et activité physique comme les composantes de l'*otium*, se retrouve dans une formulation presque identique aux siècles précédents.

Avant 402, Symmaque adresse une lettre à un correspondant inconnu⁶¹ auquel il reproche avec humour de ne pas se trouver à ses côtés à Rome. Symmaque opposait clairement les affaires politiques qui l'avaient poussé à rentrer pour siéger au sénat, aux loisirs, en l'occurrence la chasse, partie intégrante de l'*otium*. Ironiquement, Symmaque laisse deux choix à son correspondant : se hâter de rentrer à Rome ou bien lui faire parvenir du gibier pour prouver (au moins) ses mérites dans le divertissement.⁶² Le cercle autour du rhéteur

⁵⁵Symm., *epist.* VIII, 2 ; IX, 28.

⁵⁶Cic., *Cato* 56 : (...) *Conditiōra facit haec superuacaneis etiam operis aucupium atque uenatio.*

⁵⁷Mart. I, 49.

⁵⁸Plin., *epist.* V, 6, 45.

⁵⁹Plin., *epist.* II, 8 : *Studes an piscaris an uenaris an simul omnia ?*

⁶⁰Symm., *epist.* VIII, 21 (MGH AA 6, 1, p. 220) : *Indulgere te otio opinionis falsus putabam ; tu uero animum lectione, labore corpus exerces. Hoc indicant scripta et munera tua stilo exsculpta et parta uenatu.*

⁶¹Étant donné le contexte, CALLU, vol. 3, p. 138, propose de l'identifier à Almachius, qui aimait passer son temps à la campagne pour chasser. Voir Symm., *epist.* VIII, 2.

⁶²Symm., *epist.* VIII, 52 (MGH AA 6, 1, p. 29) : *Quatenus me absentia tua contristet, intellegis ; nam ideo necessitatem tibi a filio meo scribis iniunctam, ut publici negotii*

Ausone à Bordeaux et du futur Paulin de Nole présentait un enthousiasme similaire. Séjournant dans leurs domaines ruraux, les Aquitains s'adonnaient aux travaux littéraires avec une certaine prédilection, mais appréciaient de la même façon l'envoi de présents cynégétiques.

Un aspect intéressant se retrouve dans les envois de gibier destinés à Symmaque. Rappelons que le sénateur romain était toujours le destinataire du gibier, lui-même n'en envoyait pas. Les sources peuvent certes être lacunaires sur ce point, mais il semble que Symmaque ne pratiquait plus la chasse à un âge avancé. En 395, il écrit au philosophe Maxime :

« Que vous traquiez le gibier à la chasse et que vous arpentiez la glace de l'Apennin durant les mois de l'hiver, jamais je ne l'aurais cru, car, si j'en juge par votre état de santé, vous me paraissiez plus ami de la littérature que de l'exercice. De vos deux goûts, j'ai longtemps ignoré le second que ce cadeau silvestre m'a donc révélé, alors que le premier était pris au sérieux et que vos pages exquises me l'ont confirmé. Aussi parmi les fidèles d'Apollon et de Diane vous serez compté comme attaché à l'un et à l'autre, même si – vos écrits l'attestent – la réputation de bon chasseur vous réjouit davantage. En effet, à décrire vos aventures dans les escarpements enneigés votre verbe s'est démené au-delà des normes d'une lettre, sans doute parce que l'escalade vous rendait joyeux et que vous étiez encore échauffé d'avoir réussi cette épreuve en montagne. »⁶³

Un *munus silvestre* a révélé à Symmaque que son correspondant Maxime se passionnait pour la chasse malgré sa constitution fragile. Maxime accompagne son cadeau d'une lettre décrivant ses aventures montagnardes et la vigueur avec laquelle il a traqué et abattu le gibier dans l'Apennin. Non sans prétention, semble-t-il, et sur une longueur considérable qui va au-delà des

excusatione purgeris. Alterum igitur religioni tuae ex utroque faciendum est, ut aut ceruorum aut aprorum copiam mittas aut in conspectum amici celerius reuertaris. Nulla enim satisfactio iusta iam suppetit, si et illi uenatum et mihi solacium denegari.

⁶³Symm., *epist.* IX, 28 (MGH AA 6, 1, p. 244) : *Agitare te uenatibus feras et hibernis mensibus Appennini gelida lustrare, ualetudinis tuae aestimatione putauit; amicior enim litteris, quam laboribus uidebaris. Horum alterum de te ignoratum munus silvestre patefecit, alterum bene creditum paginarum tuarum cultus adseruit. Quare inter sodales Apollinae Dianae sectator utriusque numerabere, etsi te magis, ut scripta testantur, uenaticae artis gloria iuuat. Nam cum te niuosis saltibus inerrasse describeres, supra epistulae temperamentum uerbis tripudiasti, nimirum laetus ex arduo et adhuc calens montani operis euentu.*

« normes d'une lettre », le philosophe peint ses chasses et aspire à la reconnaissance. Avec une fine pointe d'humour, Symmaque remercie poliment Maxime pour ses présents sans pour autant louer ses exploits à l'excès. On comprend que le sénateur romain n'avait finalement que peu d'estime pour la passion de son correspondant et l'étonnement de la première phrase révèle une tournure plus ironique que naturelle. Sans déprécier les cadeaux cynégétiques de ses amis, Symmaque traitait toujours du thème de la chasse avec un certain humour moqueur.

2.2.2. La chasse, une activité de jeunes gens

La chasse était traditionnellement une activité de la jeunesse. Là où Symmaque s'étonne des présents de gibier de ses amis âgés ou érudits, il accueillait avec enthousiasme et sans sarcasme les envois des frères Olybrius et Probinus. Les fils de Sextus Petronius Probus et Anicia Faltonia Proba étaient issus de très bonne famille romaine et, encore enfants, ils avaient revêtu ensemble le consulat en 395.⁶⁴ Deux ans plus tard, Symmaque leur adresse deux lettres de remerciement pour du gibier que les adolescents lui avaient fait parvenir :

« Il est de l'activité de la jeunesse de débusquer les bêtes des halliers et d'entrecouper des plaisirs des bois les études libérales. Ainsi autrefois ont gardé leur robustesse le Marse sans repos et le fort Sabin. Qu'à nos ans notre progéniture soit utile. Cette complaisance trouve un exemple chez certains oiseaux où, à son tour, le premier âge porte de la nourriture à ceux qui vieillissent. Mais mon état ne permet pas encore qu'on me serve des abats de gibier. Cette nécessaire réserve ne diminue pas pour autant chez moi le plaisir que me procure votre présent, car même si je veille à ma santé en s'abstenant d'en user, ce présent honorifique n'a pas laissé de contenter mon esprit. »⁶⁵

Pour Symmaque, la chasse devait être réservée aux jeunes gens qui, par leur vigueur, sont plus aptes à parcourir les forêts et à poursuivre les bêtes sauvages. De plus, les adolescents se montraient solidaires avec leurs aînés, et

⁶⁴PLRE 1, p. 639 et 734-735.

⁶⁵Symm., *epist.* V, 67 (MGH AA 6, 1, p. 143-144) : *Iuuenalis industriae est excire saltibus feras et liberalia studia siluestri uoluptate distinguere. Sic olim Marsus inpiger et fortis Sabellus robur habuerunt. Nostris annis parta proficiant. Est huius indulgentiae in quibusdam auibus exemplum, ut nutrimenta senescentibus aetas uicissim prima conportet. Sed nondum conuenit ualetudini meae uti ferinis uisceribus, nec tamen gratiam muneris uestri minuit apud me necessitas parsimoniae. Nam etsi utendi abstinentia sanitati meae consulit, honor tamen muneris animo satisfecit.*

tels certains oiseaux, ils nourrissaient leurs parents devenus vieux. Avec une pointe de sarcasme sur son âge, Symmaque fait allusion à une idée commune à plusieurs auteurs, selon laquelle les cigognes reviennent à leur nid pour nourrir leur mère devenue vieille.⁶⁶ Les jeunes *Anicii* étaient les rejetons de la famille sénatoriale la plus prestigieuse de cette époque et savaient quelle forme de respect qu'ils devaient à leurs aînés de même rang. Par leurs envois de gibier, Olybrius et Probinus honorent le sénateur, qui n'hésite pas à parler de *honor muneris*. Symmaque doit pourtant s'abstenir de déguster les abats, car son état de santé ne le lui permet pas, ce qui n'est pas grave, car c'est l'intention qui compte. Une deuxième lettre aux jeunes *Anicii* complète ce propos :

« Votre poursuite du gibier en témoigne, vous avez à peine suffisante robustesse et vigueur. C'est là une première raison de me réjouir à votre endroit : les plaisirs de la campagne aident à votre santé. Mais en seconde position, je suis content d'avoir mérité vos prises de chasse. En effet, comme on accorde d'honorer les divinités en leur consacrant des bois de cerf et en clouant sur leurs seuils les défenses de sanglier, de même dédie-t-on au culte de l'amitié l'offrande des forêts. Au reste, je n'accepte pas l'opinion qui tient la chasse pour un exercice d'esclave. Il peut bien en avoir ainsi décidé, cet écrivain dont seul le style est à louer — de fait, ses mœurs pernicieuses ne permettent pas qu'on recherche en lui une autorité pour la conduite de la vie. Pour ma part, que vous fassiez les paysans avec Atilius et vous vous attachiez à des jeux de force me semble préférable à s'abaisser par de belles paroles à une éducation paresseuse. À coup sûr, voilà une activité normale pour votre âge. On ne doit couper les lectures des jeunes gens par dés, balles, cerceau athénien ou palestres à la grecque mais par une fatigue entraînante et les joies d'une hardiesse sans reproches. Quand il aura grandi, j'y engagerai aussi mon cher Symmaque, bien qu'il soit fils unique. Viendra le jour où, alourdis par les ans, vous devrez renoncer à cette occupation. Alors, à bon droit, tiendrez-vous le souci de la chasse pour une tâche servile. Car il y a une sorte d'esclavage si, les forces déclinant, nous refusons d'utiliser cette exemption de charges que nous offre la vieillesse. »⁶⁷

⁶⁶Plin., *nat. hist.* X, 63 : *Ciconiae nidos eosdem repetunt, genetricum senectam inuicem educant*. Voir aussi Aristoph., *Av.* 1355-57 ; Arist., *Hist. An.* IX, 13, 615b.

⁶⁷Symm., *epist.* V, 68 (MGH AA 6, 1, p. 144) : *Suppetere uobis plenam roboris ualitudinem ferarum indago testatur. Haec igitur mihi prima de uobis gaudii causa est, quod*

Dans cette deuxième réponse à Olybrius et Probinus, Symmaque encourage les adolescents à poursuivre « les plaisirs de la campagne ». Lorsque l'âge commencera à se faire sentir, ils devront renoncer à cette occupation, un constat qu'avait déjà formulé Cicéron.⁶⁸ Que les jeunes gens n'hésitent pas à interrompre de temps en temps leurs travaux littéraires pour s'exercer le corps par la chasse.⁶⁹ Développer sa vigueur est bon pour la santé et préserve les jeunes d'une « éducation paresseuse » qui ferait d'eux des chétifs et des lâches. D'autres jeux sportifs n'apportent pas les mêmes résultats. On retrouve ici le lien étroit entre l'entraînement de l'esprit et du corps, et entre la jeunesse et la chasse. Il en va de même pour le rapport à la campagne : les frères sont amenés à « faire les paysans » en parcourant les forêts à la recherche de gibier. La lettre de Symmaque apparaît d'une certaine façon comme un plaidoyer en faveur du mode de vie des jeunes gens. Un proche ou un familier des *Anicii* aurait-il critiqué leurs activités ? Cette hypothèse est peu probable. Symmaque semble faire référence à un débat qui agitait les élites depuis le début du I^{er} siècle déjà et qui était encore d'actualité à la fin du IV^e siècle. Cet écrivain dont Symmaque ne partage pas les idées est Salluste. Ce dernier, dans le prologue de son *de coniuratione Catilinae*, explique les raisons qui l'ont poussé à devenir historien, et affirme que, retiré des affaires politiques, il ne souhaitait pas consacrer son temps libre à l'agriculture ou à la chasse, une occupation digne des esclaves.⁷⁰ L'agriculture n'avait jamais été considérée comme une activité servile, bien au contraire, c'est une activité très « romaine » et Salluste louait encore les activités de la campagne quelques chapitres auparavant. Pourquoi alors cette étrange association ? À l'écart de la politique, Salluste tenait en effet à légitimer son

rusticis uoluptatibus sanitatem iuuatis; secundus laetitiae meae gradus est uenatu capta meruisse. Nam ut honori numinum datur cornua sacrare ceruorum et aprugnoscentes liminibus adfigere, ita amicorum cul tui dedicantur libamenta siluarum. Interea recuso sententiam, quae rem uenaticam seruire ducit officium. Statuerit hoc scriptor stilo tantum probandus – nam morum eius damna non sinunt, ut ab illo agundae uitae petatur auctoritas – ; uos malo cum Atilio rusticari et ludum uirium sequi quam bonis uerbis deduci ad instituta desidiaie. Certe aetatibus uestris hic labor conuenit. Distinguenda est lectio iuuenum non alueolo aut pila nec trocho Attico et Graecis palaestris sed alacri fatigatione et innocentis audaciae gaudiis. Ad haec etiam meum Symmachum, cum subcreuerit, quamquam unicum cohortabor. Erit olim tempus, quo renuntiare annis graues huic operi debeatis. Tunc seruire munus iure habebitur cura uenandi. Famulatus est enim quidam, si cedentibus uiribus recusemus uti laborum uacatione, quam nobis praestat senectus.

⁶⁸Cic., *Cato* 57.

⁶⁹BRUGGISSER 1993, p. 397-407 ; GONCALVES 2014, p. 146-147 sur le « devoir de loisir ».

⁷⁰Sall., *Cat.* IV, 1 : *Igitur ubi animus ex multis miseriis atque periculis requieuit et mihi relicuam aetatem a re publica procul habendam decreui, non fuit consilium socordia atque desidia bonum otium conterere, neque uero agrum colundo aut uenando, seruilibus officiis, intentum aetatem agere (...).*

activité littéraire, qu'il plaçait à présent au-dessus de toute autre activité. Pour renforcer son propos, il dénigre tous les autres loisirs aristocratiques relevant de l'*otium* traditionnel, en particulier la chasse.⁷¹

La chasse faisait également partie de la jeunesse de Sidoine Apollinaire⁷² en Gaule quelques décennies après la mort de Symmaque. À côté des jeux de balle ou de dés, de la course ou de la natation, l'activité cynégétique permettait de se mesurer aux jeunes gens de son âge, un souvenir que Sidoine évoquait avec nostalgie. Toutefois, les loisirs du jeune homme n'ont que peu d'importance face aux responsabilités politiques et aux exercices intellectuels de l'âge mûr.⁷³ Comme à l'époque de Symmaque, les adolescents n'étaient pas les seuls à pratiquer la chasse et un certain nombre d'amis de Sidoine se disaient chasseurs ; lui-même ne semblait plus la pratiquer.⁷⁴ À son ami Namatius, il conseille de ne pas chasser le lièvre, animal trop rusé pour lui et ses chiens.⁷⁵ Inversement, les éloges que Sidoine fait de ses compatriotes, attestent que les succès à la chasse étaient source de prestige et devenaient les marqueurs d'une carrière et d'une vie réussie.⁷⁶ On aurait aimé voir Sidoine recevoir en cadeau du gibier de l'un de ses correspondants pour montrer la continuité d'une pratique encore attestée en Italie à la fin du V^e siècle par la lettre d'Ennode de Pavie.⁷⁷ Il est bien possible que Sidoine ait réceptionné de tels présents, mais le corpus de sa correspondance n'en a gardé aucune trace.

2.3. Le cheval : noble présent ou simple moyen de transport ?

2.3.1. Ruricius de Limoges et le quotidien épistolaire

À la fin du V^e siècle, Ruricius est un représentant de l'aristocratie gauloise, qui accède à la charge d'évêque de Limoges entre 485 et 490.⁷⁸ Les activités de Ruricius avant l'épiscopat et les circonstances de son entrée dans le clergé

⁷¹À ce propos, voir GREEN 1996, p. 254-256 qui critique AYMARD 1951, p. 59. BADEL 2009, p. 38-39 propose une interprétation différente de ce passage.

⁷²Pour la biographie de Sidoine Apollinaire, voir la partie IV, p. 294.

⁷³Sid. Ap., *epist.* IV, 4, 1 ; V, 17, 1.

⁷⁴AYMARD 1964, p. 50.

⁷⁵Sid. Ap., *epist.* VIII, 6.

⁷⁶Sid. Ap., *epist.* IV, 9 ; V, 11.

⁷⁷Enn., *epist.* VII, 22.

⁷⁸Il n'a pas pu devenir évêque avant 485, car le roi wisigoth Euric avait interdit les nouvelles ordinations épiscopales. MATHISEN 1999, p. 19 plaide pour une date plus tardive

(de même que la date de sa conversion) restent largement inconnues. Apparenté à plusieurs membres de l'aristocratie gauloise et peut-être italienne⁷⁹, Ruricius possédait une grande famille avec laquelle il entretenait une correspondance régulière. Ses frères et lui-même avaient hérité de propriétés près de Gourdon, dans l'actuel département du Lot, probablement la région d'origine de la famille.⁸⁰ Ruricius était marié à Hiberia, fille du sénateur arverne Ommatius et apparentée à l'empereur Avitus. De ce mariage, il avait eu cinq fils, dont deux embrassèrent la carrière ecclésiastique – Ommatius, le plus brillant, devient évêque de Tours vers 524 – et au moins l'un d'entre eux, Constantius, résidait sur un domaine parental.⁸¹ L'un de ses petits-fils, Ruricius Proculus, lui succéda vers 535-549 dans sa charge d'évêque de Limoges.⁸² La correspondance de Ruricius de Limoges fut longtemps dépréciée⁸³ compte tenu des lacunes apparentes concernant la « grande » histoire d'une part, en particulier l'installation et la politique des Wisigoths en Aquitaine sur lesquelles Ruricius ne se prononce pas⁸⁴, d'autre part à cause du nombre restreint de lettres d'essence théologique ou dogmatique. On trouve en revanche des lettres familières qui témoignent de l'affection d'un chef de famille, des lettres de recommandation pour des personnages souvent inconnus par ailleurs et les échanges épistolaires courants d'un évêque à l'image de ses compatriotes. Une série de présents de natures différentes ponctue cette correspondance d'un *coloris* local tout à fait particulier.⁸⁵ Même si Ruricius a certainement été en contact avec les Grands de son époque, il aspirait peut-être à une position plus éminente dans la société de son temps.⁸⁶ Ce que l'on peut néanmoins observer, ce sont les pratiques de sociabilité épistolaire d'un aristocrate gaulois, conjuguées aux élans de la croyance chrétienne.

que PCBE 4, p. 1639 qui place l'ordination en 485. Comparer avec PLRE 2, p. 960. En 490, il est définitivement en charge.

⁷⁹Venance Fortunat (*car.* 4, 5) rapprochait les *Ruricii* de l'illustre *gens* des *Anicii*, une connexion certes possible quoique improuvable.

⁸⁰MATHISEN 1999, p. 20. Voir aussi SETTIPANI 1991 avec une généalogie approfondie ; MATHISEN 2001 ; de manière plus générale HEINZELMANN 1976.

⁸¹MATHISEN 1999, p. 23-25.

⁸²PCBE 4, p. 1649.

⁸³MOUSSY 2000, p. 85.

⁸⁴On a supposé que certaines lettres susceptibles de compromettre son auteur avaient été censurées avant la publication. HAGENDAHL 1952, p. 8 repris par MOUSSY 2000, p. 87.

⁸⁵MATHISEN 1999, p. 32. Les cadeaux envoyés et réceptionnés par Ruricius de Limoges apparaissent à divers endroits dans cette étude. Voir ci-après, p. 133 ss. et p. 301 ss.

⁸⁶MATHISEN 1999, p. 19.

2.3.2. Les cadeaux d'un éleveur de chevaux ?

Deux lettres de Ruricius rapportent des envois de chevaux. La première est adressée à un certain Celsus et semble dater d'avant l'épiscopat (avant 490).⁸⁷ Même si l'on en sait peu sur Celsus, les informations tendent à l'identifier comme un frère de sang de Ruricius, qui lui rappela l'amour que leurs parents leur avaient laissé en héritage.⁸⁸ Ainsi Celsus avait reçu une éducation raffinée d'un « même maître » et habitait, semble-t-il, près de Gourdon.⁸⁹ Il est le destinataire de trois lettres de Ruricius (*epist.* I, 12-14) qu'il admirait pour sa supériorité morale et spirituelle et avec lequel il entretenait une relation assez proche. Ruricius s'adresse à Celsus en ces termes :

« Je t'ai envoyé le cheval que tu m'avais demandé, un cheval au naturel doux et paisible, aux membres vigoureux, d'une fière allure, d'une stature harmonieuse et modéré dans ses humeurs. C'est-à-dire qui ne soit pas d'une célérité excessive ni d'une lenteur poussive : un cheval que celui qui le monte puisse à son gré freiner ou stimuler, à qui ne fasse pas défaut le bon vouloir pour porter une charge, non moins la capacité de le faire, si bien qu'il ne ploie pas sous son poids, ni ne la rejette une fois qu'elle est sur son dos. C'est pourquoi, après avoir communiqué ces précisions nécessaires, présenté nos salutations, tenu notre engagement, nous réclavons que vous exécutiez votre promesse de vouloir bien venir chez nous, avec la faveur de Dieu, pour la célébration de nos saints en compagnie de notre sœur, honorer nos patrons, témoigner notre affection à nos frères, et notre sympathie à la population. »⁹⁰

Le cheval possédait apparemment toutes les qualités requises pour un bon palefroi. L'animal devait permettre à Celsus de répondre à l'invitation de Ruricius et de lui rendre enfin visite. La description du cheval faite par cet apparent « connaisseur en la matière » et la possession de terres dans une

⁸⁷MATHISEN 1999, p. 123.

⁸⁸PLRE 2, p. 279-280 ; MATHISEN 1999, p. 27 ; PCBE 4, p. 448-449.

⁸⁹Rur., *epist.* I, 12.

⁹⁰Rur., *epist.* I, 14 (MGH AA 8, p. 307-308) : *Equum qualem iusseras destinaui mansuetudine placidum, membris ualidum, firmum robore, forma praestantem, factura compositum, animis temperatum nec praeproperum scilicet uelocitate nec pigrum tarditate : cui frenus et stimulus sit sedentis arbitrium, cui ad euehendum onus et uelle suppetat pariter et posse, ita ut nec cedat superposito nec deponat impositum. His itaque, sicut oportuit, intimatis, salutatione praelata, pollicitatione dispensa, promissa deposcimus, ut ad sollemnitatem sanctorum ad nos deo propitio una cum sorore nostra uenire dignemini, honorem patronis, fratribus affectum, gratiam populis praestituri.*

région aux grandes plaines suffisent à A. CRISTINA pour faire de Ruricius un éleveur de chevaux.⁹¹ Il n'est impossible que Ruricius ait pratiqué l'élevage à l'instar de certains de ces compatriotes aristocratiques.⁹² Toutefois, une seconde lettre étrangement similaire à celle adressée à Celsus contraint à nuancer cette hypothèse.

En septembre 506, après le concile des évêques gaulois à Agde, l'évêque Sedatus de Nîmes⁹³, en chemin vers Toulouse, écrit une lettre à son collègue Ruricius dans l'espoir de le revoir.⁹⁴ Ruricius lui répond non seulement par une lettre, mais aussi par l'envoi d'un cheval. Tourmenté par la maladie, le vieil évêque s'excuse tout d'abord de ne pas avoir été en mesure de participer au synode. Il ne pourra pas non plus venir à la rencontre de son correspondant. Puis il décrit son cadeau en reprenant presque mot pour mot les termes de la lettre adressée à Celsus des années auparavant :

« Ces indications données aussi abondamment que nous l'avons pu, et les salutations d'un cœur tout au regret vous étant adressées, si elles vous agréent, je vous ai envoyé un cheval tel que je savais qu'il vous le fallait, un cheval au naturel doux et paisible, aux membres vigoureux d'une solide résistance, d'une fière allure, d'une stature harmonieuse, modéré dans ses humeurs – c'est à dire qui ne soit ni d'une lenteur poussive, ni d'une célérité excessive – un cheval que celui qui le monte puisse à son gré freiner ou stimuler, à qui ne fasse pas défaut, ni le bon vouloir, non moins la capacité de le faire, si bien qu'il ne ploie pas sous son poids ni ne le rejette une fois qu'il est sur son dos. »⁹⁵

⁹¹CRISTINA 2014, p. 183. Que la région se prêtait bien à l'élevage de chevaux est l'argument de BONTOUX, p. 6. Comparer avec EPP 1999, p. 78.

⁹²L'élevage de chevaux était une activité importante dans l'Antiquité gréco-romaine et le savoir relatif à son propos a produit une importante littérature spécialisée. Certains grands propriétaires terriens, notamment l'empereur, possédaient d'importants haras, réputés pour la qualité de leurs animaux. Voir VIGNERON 1968 ; JUNKELMANN 1990, vol. 1, p. 48 ss. ; STARKE & RAEPSAET 2000 ; WEEBER 2000, p. 223-227 ; MARTINI, ZANELLA, HORNUNG & HEYDASCH-LEHMANN 2016.

⁹³PCBE 4, p. 1726-1727.

⁹⁴La lettre de Sedatus a été conservée dans le corpus de la correspondance de Ruricius (MGH AA 8, p. 273).

⁹⁵Rur., *epist.* II, 35 (MGH AA 8, p. 338) : (...) *His itaque sufficienter, ut potuimus, indicatis, salutatione animi desiderantis impensa, si dignum ducitis, transmisi uobis caballum, qualem uobis sciebam esse necessarium, mansuetudine placidum, membris ualidum, firmum robore, forma praestantem, factura compositum, animis temperatum, scilicet nec tarditate pigrum nec uelocitate praeproperum, cui frenus et stimulus sit sedentis arbitrium,*

Sedatus est invité à agréer ce « cheval idéal », choisi soigneusement par Ruricius pour ses nombreuses qualités, explicitement pour sa robustesse qui le rend apte à supporter le poids de l'évêque. Le ton humoristique est tangible et le fait qu'il s'agit ici d'une plaisanterie apparaît clairement dans la suite de la lettre.⁹⁶ En effet, Ruricius est persuadé qu'entre les deux collègues régnait un amour réciproque tel que le correspondant appréciera même un « mauvais cadeau ». Sedatus n'est pas un homme aigri et ne s'offusquera pas de la plaisanterie (*ioci*) qu'il a osé faire.⁹⁷ Il est intéressant de noter que même si les deux correspondants sont d'anciens compagnons, Ruricius éprouve néanmoins le besoin de s'expliquer et de s'assurer que son ami ne sera pas offensé. La réponse que Sedatus lui adressera ensuite montre qu'il n'en était rien et que les évêques partageaient bien le même sens de l'humour. Sur un ton ironique, Sedatus parodie la description de l'attrayant coursier qu'il dépeint alors comme un canasson misérable, au bord de la mort.⁹⁸ En insérant une citation de Virgile⁹⁹, Sedatus témoigne une fois de plus de l'omniprésence de la littérature classique. Loin d'attester une activité d'éleveur – il n'est pas même certain que la bête ait effectivement été envoyée – cette lettre est un exemple de la repartie et du sens de l'humour dont pouvaient faire preuve les

cui ad euehendum onus et uelle suppetat pariter et posse, ita ut nec cedat superposito nec deponat impositum.

⁹⁶MATHISEN 1999, p. 202 ; EPP 1999, p. 78 ; BEYER 2011, p. 23-24.

⁹⁷Rur., *epist.* II, 35 (MGH AA 8, p. 338) : *Tanta est enim integri uis amoris, ut in amico nil displiceat, cum magis malum displicere debeat de amico. Et hinc illud est, quod iudicia hominum aut amore praepediuntur aut odio, ut recta non proferant. Vos uero, quos nec odium exasperat nec inflamat inuidia, et iocos nostros libenter accipite et de sospitate uestra uel actibus affluenter instruite, ut, dum uos diutius legimus, copiosius imbuamur.*

⁹⁸*Epist.* « *Equum quem* » (MGH AA 8, p. 274-275) : *Equum quem per fratrem nostrum presbyterum transmisistis accepi, magnificis uerborum uestrorum phaleris honoratum, in uia uilem, in epistula pretiosum, mouentem se, cum foditur calcaribus aut urgetur uerberibus, et nihil penitus promouentem, forma deterrimum, colore uilissimum, molliorem plumis, staturis pigriorem, solida corpora pauescentem, umbras solum, ut credo, de consuetudine non timentem, fugitiuum, cum dimittitur, immobilem, cum sedetur, in planis stantem, in asperis corruentem; qui teneri nesciat, ambulare non possit; quem priusquam uiderem, dum epistulas uestras relego, illorum de gente esse credidi, quos daedala circe supposita de matre nothos furata creauit. Putabam illum calidum animis, acrem cursibus, ignem, cum exhiberetur, elatisnaribus efflaturum, concussurum solido cornu campos, celeritate uentos et flumina praecursurum. Talem enim mihi splendidissimus epistulae sermo promiserat. Credebam etiam, quod illum mandentem frenos, terentem morsibus ferrum duo fortiores uiri, ne euaderet, retinerent. Nec me fefellit, nam trahebant eum aliquot, impingebant alii et plures caedebant. Quem ut sic exhibitum uidi, optavi, ut talia qualia erant, non qualia epistula mea continet, semper caris uestris munera mitteretis. Ego tamen, quia mihi non reliquistis in transmissi muneris laude quod dicerem, ne omnino (...).*

⁹⁹Virg., *Aen.* 7, 282-283.

évêques.¹⁰⁰ Pour H. BEYER, cette plaisanterie est même le signe d'un « anti-matérialisme ostentatoire » qui culminait chez Ruricius et Sedatus dans ces échanges profondément ironiques.¹⁰¹ Peut-être les deux évêques faisaient-ils subtilement allusion ici à un mode de vie antérieur qu'ils avaient délaissé pour embrasser la fonction épiscopale, car, posséder et offrir des chevaux était dans les milieux cléricaux une thématique controversée de laquelle on ne traitait pas toujours avec humour.

2.3.3. Offrir des chevaux : des avis divergents

Les envois de chevaux de l'évêque de Limoges ne sont pas des cas isolés et connaissent des parallèles en Occident comme en Orient. Chez Libanios, on retrouve une situation comparable à la correspondance entre Sedatus et Ruricius.¹⁰² Le rhéteur avait offert des pigeons à l'un de ses amis. Dans sa lettre de remerciement, ce dernier dénigre le présent et, comme chez Sedatus, la description des qualités de l'animal est remplacée par une liste de défauts. Dans ce jeu épistolaire, une critique ironique et plaisante se substitue à l'éloge du cadeau. Le correspondant de Libanios envoie même un « contre-don ». À cela, Libanios répond :

« Ton outrage n'a rien à voir avec mes pigeons. Sûrement tu les dénigres volontairement pour te permettre d'envoyer un mauvais cheval en échange de mauvais pigeons. Mais je n'ai pas de raison de critiquer ton cheval. »¹⁰³

Pour Synésios de Cyrène, évêque de Ptolémaïs après 411, offrir un cheval était une pratique tout à fait ordinaire. Il fait ainsi parvenir un cheval à son ami syrien Ouranios en poste dans l'armée impériale, et détaille les nombreuses qualités de l'animal :

« Je t'ai envoyé en cadeau un cheval que la nature a doué au plus haut point de toutes les qualités qui conviennent à un cheval. Tu l'utiliseras dans les courses de vitesse, les sorties de chasse,

¹⁰⁰MATHISEN 2003, p. 28-30.

¹⁰¹BEYER 2011, p. 21.

¹⁰²Cet exemple est cité également par CHERNOGLAZOV 2011, p. 65 qui identifie par ailleurs des envois intéressants pour l'époque byzantine postérieure.

¹⁰³Lib., *epist.* 1332, 1-2 : Ὁ ψόγος οὗτος ὁ πολὺς οὐδὲν ἄπτεται τῶν περιστερῶν ὧν ἔπεμψα, τῷ πτερῷ γὰρ ὁ ψόγος ἐλέγχεται, σὺ δ' ἡμῖν τὰς καλὰς τῷ λόγῳ ποιεῖς οὐ καλὰς, ἵνα δοκῆς ἀντὶ φαύλων ὀρνίθων ἵππον ἀπεσταλκέναι φαῦλον. ἀλλ' ἔγωγε οὐ κατηγορῶ τοῦ πάλου. δαιμόνιον μὲν οὖν τὸ κτῆμα ἡγοῦμαι καὶ πέπαυμαι θαυμάζων Πήγασον καὶ Βουκέφαλον, ἐπιστρέψας δὲ τὴν πόλιν πρὸς αὐτὸν τῆ τε ὄρα καὶ τῆ βαδίσει καὶ ἄλλοι ἐπ' ἄλλοις ἦσαν ὀψόμενοι καὶ ὄνομα ἐγένετο τῷ ἵπῳ Θαῦμα.

les combats contre l'ennemi et quand tu conduiras la procession triomphale consécutive à ta victoire en Libye, car j'ignore si ses qualités apparaissent davantage à la chasse, dans les courses de vitesse, dans les processions ou à la guerre. Si, à le voir, il a moins d'allure que les chevaux de Nisa (il a le front massif et le flanc décharné), peut-être est-ce parce que pas plus au cheval qu'à l'homme Dieu ne donne simultanément toutes les qualités. Au reste, je ne sais si la constitution moins molle que ferme qu'il a reçue de la nature n'ajoutera pas encore aux qualités éminentes de ce cheval, car en vérité, s'il s'agit de résister à la peine, un cheval en os vaut mieux qu'un cheval en chair ; or si les chevaux de votre région sont plutôt en chair, les nôtres sont plutôt en os. »¹⁰⁴

Les attributs du cheval le rendaient apte à toutes les activités qu'Ouranios était susceptible d'accomplir. Synésios avoue toutefois deux petits défauts – une grosse tête et une certaine maigreur du corps – qu'il explique par la volonté divine d'une part, par la nature et certaines différences régionales entre les espèces de l'autre. Faire de Synésios un éleveur de chevaux me semble tout aussi hasardeux que dans les cas précédents.¹⁰⁵ Ainsi, on constate que l'évêque a choisi un cadeau prestigieux pour honorer son correspondant, faire appel à des valeurs communes et entretenir de bonnes relations.

Mais le cheval faisait aussi l'objet de critique, car il était généralement considéré comme un signe de luxe. Basile de Césarée accuse les riches de posséder d'innombrables chevaux, qui, parés d'une quantité de bijoux pour les sorties en ville ou à la chasse, étaient des symboles même de leur richesse.¹⁰⁶ Dans les milieux monastiques, renoncer à voyager à cheval ou en à posséder un, devient presque topique. Ainsi, Paulin de Pella regrettait la passion qu'il avait vouée dans sa jeunesse aux chevaux et avoue avoir succombé à l'envie de parader et de s'adonner à la chasse à courre.¹⁰⁷ Dans ses reproches à

¹⁰⁴Synésios de Cyrène, *epist.* 37 : Ἐπεμφά σοι δῶρον ἵππον ἀκροφουέστατον εἰς ἅπασαν ἀρετὴν ἵππῳ προσήκουσαν, ᾧ χρῆσις μὲν ἐν ἀμίλλαις δρόμων, χρῆσις δὲ ὅταν ἐπὶ θήραν ἐξάγῃς καὶ ἐν ἀγῶσι πολεμικοῖς καὶ ὅταν κατάγῃς ἐπὶ τῷ Διβυκῷ τροπαίῳ πομπὴν ἐπινίκιον· οὐ γὰρ οἶδα ὅ τι μᾶλλον ἐστὶ, κυνηγέτης ἢ κέλης ἐναγώνιος ἢ πομπεὺς ἢ πολεμιστήριος. Εἰ δὲ Νισαίων ἵππων ἰδεῖν ἐστὶν ἀηδέστερος, ὀχθώδης τε ὢν τὸ κρανίον καὶ λιμόσαρκοσ τὴν ὀσφῦν, τάχα μὲν οὐδὲ τοῖς ἵπποις, ὡσπερ οὐδὲ τοῖς ἀμθρώποις, «ἅμα πάντα» διδῶσιν ὁ θεός. Μήποτε δὲ τοῦτο καὶ πρὸς ἐκεῖνας αὐτῷ τὰς ἀρετὰς συντελεῖ εἰ τὰ μαλακὰ τῶν σκληρῶν ἐλάττω παρὰ τῆς φύσεως ἐκκληρώσατο· πρὸς γέ τοι τοὺς πόμους ὅστέα σαρκῶν διαρκέστερα. Οἱ μὲν οὖν παρ' ὑμῖν ἵπποι ταῖς σαρκὶ πλείους εἰσίν, οἱ δὲ ἡμέτεροι τοῖς ὀστέοις.

¹⁰⁵CRISTINA 2014, p. 182.

¹⁰⁶Bas. Ces., *hom.* 7, 2. Comparer avec Aug. Hipp., *serm.* 344, 5.

¹⁰⁷Paul. Pella, *Eucharisticos*, v. 141-153.

son disciple Brice, saint Martin juge l'élevage de chevaux incompatible avec la fonction cléricale.¹⁰⁸ Pourtant, ces critiques n'empêchaient pas les ecclésiastiques de posséder et d'offrir des chevaux. Malgré les remontrances des ascètes, les équidés restaient le moyen de transport par excellence et constituaient un signe de prestige qui marquait le rang du personnage, comme cela apparaît à travers deux autres exemples du VI^e siècle.

Un cheval fut aussi l'objet de lettres échangées entre Ennode de Pavie et un certain Agnellus, un fonctionnaire à la cour de Théodéric, semble-t-il.¹⁰⁹ Chargé d'une mission en Afrique vers 507-508, Agnellus avait promis un cheval, peut-être l'un de ces excellents destriers de Numidie, à Ennode. À la fin de l'année 509, ce dernier déplore dans une courte note que la bête ne lui ait toujours pas été envoyée.¹¹⁰ Agnellus, qui n'avait pas encore rempli sa promesse, lui avait écrit auparavant afin de manifester sa bonne volonté. Ennode confirme alors qu'il n'a jamais pris son ami pour un menteur. Dans une deuxième lettre, Ennode envoie un serviteur auprès d'Agnellus pour réceptionner le cadeau et lorsque le cheval promis arrive enfin, il est salué d'un poème.¹¹¹

À la fin du siècle, Grégoire le Grand fait parvenir un cheval à un collègue souffrant, l'évêque Ecclesius de Clusium (Sienne), pour l'aider dans ses déplacements.¹¹² À une autre reprise, il fustige le sous-diacre Pierre pour lui avoir fait « remettre un mauvais cheval et cinq bons ânes ». Or l'évêque de Rome ne put monter ni le cheval parce qu'il ne valait rien, ni les ânes, parce

¹⁰⁸Sulp. Sev., *dial.* III, 15, 2.

¹⁰⁹PLRE 2, p. 35-36.

¹¹⁰Enn., *epist.* VII, 26 (MGH AA 7, p. 258) : *Pro uoto meo produxistis epistulam, dum res nulla fuscata nube purgatis. Felicissima defensionis sorte adsumus innocentiae et dextro semper omine per se splendentibus usuram uocis inpendimus. Facile eius lucem qui nitet adfirmas, nec deest sermo qui commodetur absolutis. Sic de caballo promisso processistis adfatibus, quasi uobis aliquando obscena mentiendi fuisset adfectio. Vere per animam meam facilius sacros crederem labi in hanc foueam posse pontifices. Vitia maturos nesciunt, nisi quos primaeuos inbuerint : infitatio in hominibus noua non germinat. Quicquid in moribus nostris est, et sequitur et praecessit. Proinde ualete, ostrum latinari eloquii, et mihi uicissitudinem amando restituite, illud prouidentes, ut pro compensatione tarditatis dignus mihi munere uestro equus occurrat.*

¹¹¹Enn., *epist.* VIII, 20 (MGH AA 7, p. 282-283) : (...) *indicans honore salutationis inpenso puerum me ad suscipiendum caballum direxisse. Tantum est ut talem mittatis, quem et uos dedisse clareat et ego pro honoris summa me gaudeam suscepisse.* Enn., *carm.* 2, 109.

¹¹²Greg. Mag., *epist.* XI, 3 (MGH Epp. 2, p. 262) : *Unum autem caballum uobis, qualem inuenire potuimus, de benedictione sancti Petri transmisimus, ut habeatis, cum quo post infirmitatem uectari possitis.*

que c'étaient des ânes ! Et il ordonne qu'on lui envoie quelque chose de convenable.¹¹³ La situation se présente ici quelque peu différemment par rapport aux exemples précédents. Comme Pierre est le recteur du patrimoine de Sicile de l'Église de Rome, donc un subordonné de l'évêque, il serait inexact de présenter cet envoi comme un cadeau. Pierre avait suivi des ordres et livré une commande à son supérieur. Plus intéressant dans notre contexte est l'avis de Grégoire qui jugea le médiocre cheval comme indigne de sa personne, quant à l'idée de monter un âne, même de bonne constitution, cela ne lui serait pas venu à l'esprit !

2.4. Conclusion : les cadeaux des grands propriétaires

L'envoi de gibier était une façon d'informer un correspondant sur ses occupations du moment. L'activité cynégétique poussait les aristocrates à quitter la ville, à adopter la campagne et l'*otium* et donc à ne plus être disponible pour la politique. Les aristocrates italiens du IV^e siècle ne s'identifiaient pas pour autant avec la chasse comme le fera de la noblesse médiévale. Son exercice était fréquent, surtout chez les jeunes aristocrates et les propriétaires ruraux, mais son exploitation sociale restait modeste. De plus, la chasse n'était pas interdite aux couches inférieures, comme elle le sera plus tard, et les élites n'étaient donc pas privilégiées. Certains cherchaient de la reconnaissance à travers leurs exploits cynégétiques, mais ne trouvèrent pas toujours un écho positif, surtout parmi les intellectuels. Les fonctions civiques avaient évidemment le dessus sur toutes les formes d'*otium*. Le gibier était néanmoins un présent de qualité – d'autres viandes d'animaux d'élevage ne faisant pas l'objet d'envois – et le destinataire pouvait se sentir légitimement honoré. De la même façon, le cheval était un marqueur de prestige et de richesse, qui comptait parmi les équipements du grand propriétaire terrien. Ainsi, il n'est pas étonnant que l'animal ait pu faire l'objet de cadeaux entre personnages de haut rang. Malgré les critiques du milieu monacal, les élites chrétiennes ne renonçaient pas à monter ni à s'offrir des chevaux et, avec une autodérision parfois remarquable, certains évêques oscillaient habilement entre les pratiques de communication traditionnelles et le message chrétien.

¹¹³Greg. Mag., *epist.* II, 50 (MGH Epp. 1, p. 139) : *Praeterea unum nobis caballum miserum et quinque bonos asinos transmisisti. Caballum illum sedere non possum, quia miser est, illos autem bonos sedere non possum, quia asini sunt. Sed petimus, ut si nos continere disponitis, aliquid uobis cum dignum deferatis.*

Chapitre 3.

Entre pratiques traditionnelles et message chrétien. Les envois alimentaires de l'aristocratie gauloise du V^e siècle

3.1. Ruricius de Limoges et les variations du modèle classique

3.1.1. Poisson traditionnel et message chrétien

En Europe occidentale, l'association entre le poisson et une « alimentation chrétienne » apparaît comme un lieu commun : aujourd'hui, le poisson évoque spontanément une nourriture équilibrée, le repas maigre du vendredi ou encore le jeûne pendant le Carême. Cette vision actuelle est en contradiction flagrante avec le statut antique des produits maritimes. À la fin du IV^e siècle, le poisson et les fruits de mer constituaient une nourriture luxueuse et exclusive, correspondaient aux plats du repas festif et faisaient l'objet de présents alimentaires entre les membres de l'aristocratie.¹ Certaines espèces n'avaient pas perdu leur réputation d'antan.² Mais les plats de poisson subissent aussi la critique : Jérôme blâme la vierge Asella³, car elle a mangé de l'esturgeon (*acipenser*), un poisson particulièrement réputé.⁴ Les ascètes évitaient généralement la consommation de poisson et les produits opulents comme le

¹Voir le chapitre 1 de cette partie, p. 99.

²Ambr., *exam.* V, 1, 2 ; Hier., *ad. Iovin.* II, 7.

³Hier., *epist.* 45, 5.

⁴ENGEMANN 1969, p. 987.

garum.⁵ Le poisson apparaît assez fréquemment dans la correspondance de Ruricius, évêque de Limoges.⁶ Un certain *dominus Hispanus*, inconnu par ailleurs, lui avait fait parvenir « le butin de la Dordogne » (*dorانونiae spolia*), très probablement du poisson issu de ce cours d'eau traversant le bassin aquitain depuis le Massif central jusqu'à l'estuaire de la Gironde.⁷ Ruricius répond par une courte note de remerciement empreinte de formules de politesse conventionnelles. Hispanus témoignait de sa piété envers l'évêque qui pouvait ainsi « vaincre la faim corporelle » grâce au poisson et « assouvir la faim du cœur » grâce à l'affection de son correspondant. Enfin, Ruricius salue l'amour et les vœux de bonne santé de ce dernier – une réponse tout ce qu'il y a de plus stéréotypée. Pour finir, il désire savoir où Hispanus célébrera les fêtes de Pâques. Interprétée comme un rappel à la communion pascale de l'évêque, cette demande suggère qu'Hispanus était rattaché à la paroisse de Limoges.⁸ Si ce dernier était le propriétaire d'un domaine situé à proximité de la Dordogne, il résidait éventuellement près de Briva (Brive-la-Gaillarde, en Corrèze), seule localité où le diocèse de Limoges est traversé par ce cours d'eau.⁹ Un autre envoi¹⁰ est adressé à Ruricius par un certain Rusticus, un aristocrate probablement revêtu d'un pouvoir de juridiction dans la partie gauloise du royaume wisigothique.¹¹ Propriétaire d'un domaine au bord de la Vézère, peut-être près d'Uzerche¹², il fait porter à l'évêque les produits d'une pêche dans cette rivière. Ruricius emploie un formulaire similaire dans

⁵ENGEMANN 1969, p. 1023-1024 ; ARBESMANN 1969, p. 499.

⁶Pour la biographie de Ruricius, voir le chapitre précédent, p. 124.

⁷Rur., *epist.* II, 45 (MGH AA 8, p. 343) : *Ad domnum hispanum ruricii episcopi. Ago gratias, quod, dum nobis dorانونiae spolia transmittitis, pietatem uestram erga me sincerissimam comprobatis, qua nos amplius quam deliciis delectamur : siquidem inde esuriem corporis compescemus, hinc cordis ; inde uentri transitorium porrigimus pastum, hinc uero animo mansurum praebemus affectum. Proinde tam amori quam muneri uestro gratias repensantes, reciprocis pietatem uestram plurimum sospitamus. Et quia de nostra dignaris esse salute sollicitus, iuxta uota pietatis uestrae me ualere significo simulque deposco, ubi sanctum pascha facturi sitis, me recurrentibus instruatis.*

⁸Le canon 18 du concile d'Agde (CCSL 148, p. 202) avait défini que celui qui ne communiait pas lors de Pâques, Pentecôte et Noël n'était pas considéré comme chrétien.

⁹MATHISEN 1999, p. 216 ; PCBE 4, p. 1017.

¹⁰Rur., *epist.* II, 53 (MGH AA 8, p. 346) : *Ruricius episcopus rustico filio salutem. Extra affectum consuetudinarium et probatum et humanitatem nobis dignaris impendere, dum usibus tuis detrahis, quod nostris largiaris expensis ; quia, puero uestro referente, cognoui, quod piscationis in Visera pro parte uestra nobis iusseras delicias ministrari. Unde, salutatione depensa, gratias ago plurimas, exorans diuinam misericordiam, ut pro honore, quem nobis pro ipsius timore dependitis, et praesentium dierum uobis conferat felicitatem et beatitudinem tribuat futurorum.*

¹¹MATHISEN 1999, p. 226 ; PCBE 4, p. 1665.

¹²Rur., *epist.* II, 20 est adressée à un aristocrate de même nom qui séjourne près d'Uzerche, cité de Corrèze traversée par la Vézère.

sa lettre de remerciement, invoquant la bienveillance (*humanitas*) de son correspondant et l'honneur que lui faisait le cadeau. L'évêque, le qualifiant de « mon fils », lui garantit de prier pour sa bonne fortune (*felicitas*) pendant sa vie sur terre et sa béatitude (*beatitudo*) dans sa vie future, auprès de Dieu. En une occasion, Ruricius de Limoges envoie des produits de la mer à l'un de ses pairs :

« Les préceptes apostoliques nous invitent à offrir les richesses terrestres à ceux de qui nous recevons les richesses divines. Fidèles à cet enseignement, du moins sur ce point, en échanges des célestes festins que vous nous servez, tant de vives voix que par les ouvrages des Pères, nous vous avons fait porter des *legumina marina*, par lesquels nous prouvons qu'il n'est aucun bien dont nous fassions notre propriété exclusive, s'il est vrai qu'étranger aux richesses divines que vous nous dispensez, nous vous envoyons, nous aussi, des richesses qui vous sont étrangères. C'est pourquoi, comme nous apprenons que vous êtes exilé loin des célestes rivages de la mer et que vous résidez à l'intérieur des terres dans un séjour solitaire, nous vous demandons tout particulièrement de daigner accepter de nous avec plaisir ces biens d'autrui, et nous dispenser souvent les vôtres. Que les premiers relèvent de notre affection, les seconds de votre ministère, que les uns soient mis au compte de l'enseignement du Christ, les autres de votre bienveillance. »¹³

Le siège épiscopal d'Ambroise n'est pas mentionné, mais il devait se trouver loin à l'intérieur des terres (*solis terrenis sedibus incubare*), peut-être dans la partie gauloise du royaume wisigothique.¹⁴ Exilé des cieux marins (*a marinis caelestibus exsulare*), Ambroise semble privé de produits de la mer, qui lui étaient « étrangers » (*peregrinus*). Pour remédier à cette situation, Ruricius lui envoie des *legumina marina*. S'agissait-il de légumes (des algues ?) ou plu-

¹³Rur., *epist.* II, 44 (MGH AA 8, p. 342) : *Apostolica praecepta nos commonent, ut a quibus diuina percipimus, eis terrena praebeamus. Quod nos uel in hae dumtaxat parte seruantes pro caelestibus epulis, quas nobis et sermone uiuo et patrum tractatibus ministratis, legumina marina transmisimus; per haec nil nos habere proprium comprobantes, siquidem et a diuinis bonis sumus, quae uos tribuitis, peregrini et uobis peregrina transmittimus. Itaque, quia nos a mannis caelestibus exsulare et solis terrenis sedibus incubare cognoscimus, a uobis specialius postulamus, ut haec aliena a nobis libenter accipere et uestra nobis dignemini frequenter impendere. Illud sit affectionis, hoc ministerii; illud doctrinae praestetur, hoc gratiae.*

¹⁴MATHISEN 1999, p. 175 ; PCBE 4, p. 129. Les hypothèses se portent vers Cahors, Rodez ou Sens.

tôt de fruits de mer¹⁵ ? Dans tous les cas, Ruricius se montre capable de lui envoyer des délicatesses périssables dans un laps de temps assez court pour que celles-ci restent consommables. L'hypothèse de MATHISEN selon laquelle Ruricius était en voyage au bord de l'océan pour fuir la chaleur de l'été, est parfaitement plausible.¹⁶ Un envoi de fruits de mer fraîchement pêchés serait incongru depuis la cité épiscopale de Limoges ou de l'une des propriétés de Ruricius dans le Lot.¹⁷ Cet extrait présente des similitudes étonnantes avec les envois d'huîtres du cercle bordelais d'Ausone¹⁸ : s'agissait-il du même produit ? Les *legumina marina* désignent-elles les célèbres huîtres des côtes du bassin aquitain, vantées également par Sidoine Apollinaire¹⁹ ? Tout porte à le croire. L'aristocratie gauloise de la fin du V^e siècle était accoutumée aux goûts culinaires traditionnels et les produits marins étaient toujours placés en tête de liste dans la cuisine du gourmet. Le cadeau de Ruricius remplit tous les critères classiques de prestige, pourtant son message se voulait éminemment chrétien. En effet, la lettre semble construite sur l'antithèse entre les richesses matérielles et les richesses spirituelles.²⁰ Ruricius se présentait comme un exilé des festins célestes et envoyait des mets depuis son existence terrestre à Ambroise, dont il souhaitait obtenir en échange les « biens spirituels », c'est-à-dire les enseignements doctrinaux. En exaltant la spiritualité d'Ambroise, Ruricius manifeste une affection toute particulière envers son confrère.

3.1.2. La viande : un tabou officieux ?

La correspondance de Ruricius de Limoges offre également un parallèle intéressant avec les envois de gibier, identifiés en quantité significative dans la correspondance du sénateur Symmaque.²¹ En comparaison avec d'autres aliments, les envois de viandes restent relativement rares dans les correspondances de chrétiens, si l'on considère que la transmission des textes ne corrompt pas totalement la vision des choses. En outre, on constate que la viande était généralement dépréciée par les adeptes d'une religion qui se montre critique à l'égard de l'opulence alimentaire. Dans ce contexte, une

¹⁵MATHISEN 1999, p. 175 contre WOOD, *Exchange of Gifts*, 2000, p. 302 ; voir également MOUSSY 2000, p. 90.

¹⁶MATHISEN 1999, p. 175.

¹⁷PCBE 4, p. 129.

¹⁸Notamment Auson., *epist.* 7 (MGH AA 5, 2, p. 164-165) = *epist.* 14b (GREEN 1991, p. 211-213). Citée et commentée p. 100.

¹⁹Sid. Ap., *epist.* VIII, 12, 1.

²⁰Cette lettre est quelque peu difficile à comprendre et je reprends ici les conclusions éclairantes de MOUSSY 2000, p. 90.

²¹Voir le chapitre précédent, p. 112.

lettre de remerciement adressée par Ruricius à son fils Constantius apparaît comme une exception. À la différence de ses deux aînés, Constantius²² n'était pas entré dans les ordres et jouissait d'une vie de grand propriétaire. Il avait reçu des biens de son père à l'occasion de son mariage²³, mais perdit prématurément sa jeune épouse. Constantius avait la fâcheuse habitude de se faire remarquer par son comportement libertin et s'exposait ainsi aux remontrances de son père :

« Bien que je sache que tu t'es voué à Bacchus, aux concerts et à toutes sortes de musiques, pour ne rien dire des chœurs de jeunes filles, cependant comme il est bon, au milieu des bouillonnements violents de la jeunesse, de reprendre haleine quelquefois pour se consacrer à Dieu plus qu'à Liber et de se soucier de ses parents plus que de la musique, je te demande de venir à ma rencontre demain mercredi, à Brive – sans avoir bu – et, ce que je doute fort que tu fasses, sans être en retard. »²⁴

Apparemment, Constantius dissipait sa vie dans les plaisirs procurés par le vin, les concerts et les chansons. Il semble être le « mouton noir » de la famille aux yeux de son père, qui le rappelle fermement à l'ordre et l'exhorte à venir à sa rencontre. Mais la relation entre père et fils ne devait pas avoir souffert au point de rompre le contact. Plus tard, tout en restant attaché aux biens matériels, le « fils indigne » s'est rangé un peu et fait apporter au père du gibier à plume. En retour, il reçoit une selle de sanglier :

« Je vous remercie pour les délices que vous m'avez fait porter et je vous informe que j'ai reçu, de l'une comme de l'autre espèce de volatiles, la quantité que vous avez indiquée. Et de la même façon, par l'intermédiaire des serviteurs qui nous ont livré ces derniers, j'ai fait apporter à ta piété une selle de sanglier pour que, alors que nous ferons notre repas des volatiles que tu nous as fait porter, toi, tu te rassasies d'un quadrupède devenu bipède. »²⁵

²²PCBE 4, p. 522-523.

²³Rur., *epist.* II, 1.

²⁴Rur., *epist.* II, 24 (MGH AA 8, p. 332 ; traduction de BONTOUX citée d'après MOUSSY 2000, p. 88) : *Quamlibet Baccho, symphoniis et diuersis musicis nec non etiam et puellarum choris te deditum esse cognouerim, tamen quia bonum est ab his, dum perualde feruet adulescentia, aliquoties respirare et magis domino uacare quam Libero, parentibus quoque operam dare quam cantibus, moneo, ut crastino, quod erit quarta feria, Briuae, temporius tamen, quod te facturum minime credo, mihi ieiunus occurras.*

²⁵Rur., *epist.* II, 43 (MGH AA 8, p. 342) : *De deliciis transmissis gratias ago et, quantum indicastis, tantum me utrarum que auium suscepisse significo. Simulque etiam per pueros ipsos, qui nobis haec detulerunt, tergus aprunum me pietati tuae indico transmisisse, ut, dum nos uolatilia quae transmisisti deliciamur, tu bipede de quadrupede facto satieris.*

Le « quadrupède devenu bipède » évoque *a priori* un sanglier coupé en deux. Mais il semble que cette formulation de Ruricius aille au-delà d'une précision sur l'apparence du gibier et qu'il s'agisse d'une allusion plus subtile aux interdits alimentaires.²⁶ En effet, Jérôme déconseillait la viande des quadrupèdes et de certains gibiers : « Et ne crois pas que tu ne doives plus manger de viande, du moment que tu réprouves les fortes nourritures que sont le sanglier, le lièvre, le cerf, et autres animaux à quatre pattes. »²⁷ Traditionnellement, on ne classait pas le poisson et la volaille dans la même catégorie que les autres animaux comestibles et on ne les considérait pas forcément comme de la viande.²⁸ Ainsi, en envoyant une moitié de sanglier, Ruricius transforme le quadrupède *interdit* en bipède *autorisé*. En plaisantant, le père admoneste encore :

« Celui qui pense toujours aux affaires du siècle et sans cesse se préoccupe des biens terrestres est à juste titre comparé à l'animal de l'Écriture divine. »²⁹

En invoquant un passage des Écritures³⁰, Ruricius transmet à son fils le message : « tu peux manger du porc, mais ne te comporte pas comme lui ». ³¹ Il n'existe que très peu de parallèles à cet envoi de l'évêque de Limoges. Le diacre de Pavie, Ennode, avait fait parvenir au *uir spectabilis* Maxime un canard pris lors d'une chasse au faucon.³² Le clerc souligne explicitement qu'il avait envoyé « un canard unique sachant que le nombre impair plaît à Dieu ». ³³ Ni la chasse³⁴, ni la consommation du volatile ne devait poser problème dans les milieux ecclésiastiques. À la fin de sa lettre, Ennode espérait

²⁶MATHISEN 1999, p. 214 et MOUSSY 2000, p. 89 ont relevé la signification primaire sans mentionner l'éventuelle subtilité dans le message de Ruricius, une hypothèse qui vient de SHANZER 2001, p. 223, n. 41 qui semble tout à fait plausible.

²⁷Hier., *epist.* 79, 7 (CSEL 55, p. 95-96) : *Procul sint a conviviis tuis phasides aues, crassae turtures, attagen ionicus et omnes aues, quibus amplissima patrimonia auolant, nec ideo te carnibus uesci non putes, si suum, leporum atque ceruorum et quadrupedum animantium esculentias reprobos.*

²⁸ARBESMANN 1969, p. 499.

²⁹Rur., *epist.* II, 43 (MGH AA 8, p. 342) : *Cuius tamen malo carne quam uita capiaris, quia qui semper de saecularibus cogitat et iugiter terrena meditatur, huic animanti a scriptura diuina merito comparatur.*

³⁰Il s'agit très probablement de l'épître Pierre 2, 2 qui compare ceux qui se laissent séduire par les plaisirs du monde à la truie qui se roule dans la boue.

³¹SHANZER 2001, p. 223.

³²Enn., *epist.* VII, 22 (MGH AA 7, p. 248) : *De uolucris tamen munus singulare destinaui, quod cepit accipiter. Nam progressi ad Bromium et Bacchi orgia, inter aues bella commisimus. Profuit quaestui nostro certamen sociale pinnarum.*

³³Enn., *epist.* VII, 22 : *Memento, quod solam anatem direximus, scientes quia numero deus inpare gaudet.*

³⁴La chasse au faucon est interdite aux clercs au concile de Pavie en 850.

même que « le présent inspire l'amour de la chasteté perpétuelle »³⁵ à son correspondant. En Orient, dans le contexte des fêtes pascales, l'évêque de Césarée, Firmus, est le destinataire de « quatre perdrix, (...), la moitié d'un cochon de ferme dont la taille, autant que l'on puisse en juger, peut dépasser celle d'un sanglier ».³⁶ Média traditionnel de l'opulence alimentaire, la viande n'était pas un cadeau fréquent chez chrétiens. Le gibier faisait appel à l'*otium* et au luxe du banquet classique, des valeurs qui n'étaient pas partagées par tous. Ruricius de Limoges ne dédaigna toutefois pas les cadeaux de son fils, mais ne put s'empêcher de plaisanter sur la vie de « débauché » que menait ce dernier. L'évêque de Césarée réceptionna la viande après le Carême, un cadeau généreux, mais après la période de jeûne. Sans être totalement prohibée dans les milieux ecclésiastiques – hors des périodes d'abstinence – la viande ne véhiculait pas le message chrétien de la manière la plus élégante qui soit.

3.1.3. Végétarisme et modération alimentaire

Dans une lettre datée de la fin des années 480, Ruricius remercie son frère Léontius³⁷ pour un envoi de *novitate holerum*, des légumes nouveaux ou des choux issus d'une nouvelle récolte.³⁸ Le chou (*brassica* ou *holus*) était le produit classique du jardin : moralement irréprochable, il était synonyme de nourriture simple. Sous l'Empire, on associait encore les légumes et légumineuses à la frugalité de la vie à la campagne telle qu'on se l'imaginait pour la Rome archaïque.³⁹ Sur ce modèle, l'empereur Auguste se nourrissait de pain, de concombre et de salade⁴⁰, des denrées modestes et exemplaires dans le respect du *mos maiorum*. On sait peu de choses sur les frères de Ruricius de Limoges : Celsus vivait apparemment près de Gourdon, à proximité ou peut-être sur l'un des domaines de Ruricius, et entretenait une relation assez étroite avec son frère.⁴¹ Léontius n'apparaît qu'à l'occasion de cet envoi de légumes et possédait, semble-t-il, son propre domaine dans la région,

³⁵Enn., *epist.* VII, 22 : (...) *tibi perpetuae diligentiam castitatis indixerit.*

³⁶Fir. Ces., *epist.* 10 : Τὰ δὲ ἀποσταλέντα ἐδεξάμεθα, καὶ τοῦ πλήθους καὶ τοῦ μεγέθους θαυμάζοντες, πέρδικας τέτταρας, ὄλην ξυνωρίδα πώλων καὶ συὸς τῶν κατοικιδίων ἡμιτόμιον, ἱκανὸν καὶ ἀγρίων νικῆσαι μέγεθος, ὅσα χρὴ τῷ πράγματι πείθεσθαι, καὶ στάμνον οἴνου πολιοῦ.

³⁷PCBE 4, p. 1140 : Léontius était très vraisemblablement le frère de sang de Ruricius et de Celsus. Il apparaît également dans la correspondance de Sidoine Apollinaire et avait été chargé par ce dernier de transmettre un *libellus* à Ruricius. L'un des fils de Ruricius porte le même nom.

³⁸Rur., *epist.* II, 42 (MGH AA 8, p. 342) : *Gratias ago, quod et nostri curam gerere et novitate holerum, quae libenter habere nos nostis, nos reficere tanti habuistis.*

³⁹GARNSEY 1999, p. 15 ; TIETZ, *Dilectus ciborum*, 2013, p. 58.

⁴⁰Suet., *Aug.* 77.

⁴¹MATHISEN 1999, p. 27.

du moins une parcelle qui lui permettait d'entretenir un jardin d'agrément. Au moment de la rédaction de cette lettre, il menait une vie de pénitent, une voie que Ruricius l'encourage à poursuivre, car « celui qui persévéra jusqu'à la fin sera sauvé ». ⁴² Le discours végétarien des milieux ascétiques – qu'il soit philosophique ou chrétien – prenait le contre-pied de la célébration des repas sophistiqués et luxueux. ⁴³ Il semble cohérent de rapprocher l'envoi de légumes de Léontius de son état de pénitent. À côté de la prière et des aumônes, le jeûne était le moyen de pénitence qui incarnait le renoncement aux plaisirs corporels ⁴⁴, un choix ascétique que Léontius souhaitait communiquer à son frère. Par ailleurs, le *topos* de la frugalité alimentaire est souvent associé à l'aménagement et à l'entretien d'un jardin d'agrément. Léontius avait tiré les légumes de son propre potager, une activité qu'il partageait avec son frère. Ruricius s'intéressait tout particulièrement à l'horticulture. À Freda, un propriétaire terrien des Cévennes, peut-être d'origine gothique ⁴⁵, il fait parvenir des plans de sapins. ⁴⁶ Invité par Freda sur son domaine, Ruricius avait pu y admirer les bois et les fleurs aux essences variées de son hôte et les deux hommes partageaient cette passion commune. Cette lettre à Freda est classiquement datée d'avant la conversion et l'entrée dans le clergé, mais une datation plus récente est également plausible. ⁴⁷ En effet, à l'instar de Léontius, l'horticulture paraît transférable à l'échelle des valeurs chrétiennes. Un autre envoi s'écarte largement du cercle familial :

« Votre estime fait de nous vos amis intimes, car vous recevez avec reconnaissance ce que nous offrons volontiers, s'il est vrai que le présent que l'on juge plaisant et agréable n'est pas celui qu'a fait valoir son importance, mais celui qu'a recommandé l'affection. Cela fait que, pour nous acquitter spontanément envers vous de notre respectueux hommage, nous mettons justement dans ce que nous offrons ce que nous ne mettons pas dans ce que nous disons. Aussi, après vous avoir adressé nos salutations, j'ai pris sur moi d'envoyer cent poires à votre sublimité et cent autres à ma fille. Si

⁴²Matthieu 10, 22.

⁴³TIETZ, *Dilectus ciborum*, 2013, p. 59-60.

⁴⁴EMONDS & POSCHMANN 1954, p. 806.

⁴⁵PCBE 4, p. 827.

⁴⁶Rur., *epist.* I, 11 (MGH AA 8, p. 306) : *Quoniam amoenitati nemoris uestri etiam deserti nostri ineptias uoluistis adiungi, transmissi, sicut iniunxistis, abietum plantas, non specie sed proceritate placituras, non fructibus sed sui peregrinatione mirabiles, non usu aptas sed amoenitate iucundas, quippe quae, cum coaluerint, crassitudine umbrarum ceuenarum frigus oceani sint aestatibus praebiturae.*

⁴⁷Avant 485 chez MATHISEN 1999, p. 121 ; entre 475 et 477 dans PCBE 4, p. 827. Voir aussi EVERSCHOR 2007, p. 228-234.

par hasard leur saveur vous déplaît quand vous les goûterez, elles vous plairont, nous en sommes sûr, en considération de l'affection de celui qui vous les fait porter. »⁴⁸

Ruricius fait apporter deux cents poires à Vittamer et à son épouse, qu'il appelle son « fils » et sa « fille », un vocabulaire qui suggère que les deux aristocrates étaient convertis au christianisme nicéen.⁴⁹ Il est possible que cette lettre prudente ait été la toute première adressée à Vittamer (à son entrée en charge ?). Ruricius témoigne de son affection, qui lui avait recommandé l'envoi de cadeaux. Une deuxième lettre de salutation suivra.⁵⁰ La poire était un fruit peu cher et disponible en abondance, et il est envisageable que Ruricius les tienne de l'un de ses domaines. Mais pourquoi donc des poires ? Dans ses *Confessions*, Augustin raconte le péché d'un vol de poires, commis lorsqu'il était encore enfant.⁵¹ Dans un article convaincant⁵², D. SHANZER montre que la forme et la structure de cet épisode renvoient non seulement à la Genèse (voler des fruits est un péché) mais également à une épître d'Horace (la fable de l'ennemi calabrais).⁵³ Le choix des poires s'explique par la banalité d'un fruit commun et bon marché. Un vol de poires s'inscrit donc parfaitement dans le rôle des petits péchés, un thème central de l'autobiographie d'Augustin.⁵⁴ Il n'est pas impossible que Ruricius fasse ici une allusion subtile à cette œuvre célèbre. SHANZER mentionne l'épisode de Ruricius dans son analyse, mais ne se prononce pas sur un éventuel lien avec l'extrait des *Confessions*.⁵⁵ L'apparente modestie du cadeau semble donc être le message essentiel de l'évêque, même si l'on peut le remettre quelque peu en doute compte tenu la quantité de fruits acheminés.

⁴⁸Rur., *epist.* II, 60 (MGH AA 8, p. 349) : *Familiares nos uobis facit uestra dignatio, dum hoc quod a nobis libenter offertur a uobis gratanter accipitur; siquidem illud munus acceptabile probatur et dulce, quod non magnitudo insinuauerit, sed commendarit affectio. Quae res facit, ut ad per soluendum uobis spontaneae deuotionis obsequium etiam id habeamus in uotis, quod non habemus in uerbis. Itaque, salutatione depensa, quia centum pira sublimitati uestrae, alia centum filiae meae destinare praesumpsi; quae si fortasse displicuerint saporis gustu, placebunt, ut confidimus, transmittentis affectu.*

⁴⁹PLRE 2, p. 1178 ; MATHISEN 1999, p. 232 ; PCBE 4, p. 1990 : comme il est salué des titres *uestra dignatio* et *sublimitas uestra*, Vittamer doit vraisemblablement être identifié avec l'ostrogoth Videmer ou Vidimer, qui avait envahi l'Italie et qui fut, vers 474, sur la suggestion de l'empereur Glycerius, envoyé auprès des Wisigoths en Gaule, peut-être pour entrer à leur service.

⁵⁰Rur., *epist.* II, 62.

⁵¹Aug., *conf.* II, 4.

⁵²SHANZER 1996.

⁵³Hor., *epist.* I, 7.

⁵⁴BECKLEY 1993.

⁵⁵SHANZER 1996, p. 53.

Les envois alimentaires dans la correspondance de Ruricius de Limoges présentent des parallèles évidents avec la pratique de sociabilité traditionnelle, telle qu'elle a pu être identifiée pour la fin du IV^e siècle. De même nature, les médias « alimentaires » véhiculaient une symbolique tout à fait classique : le prestige des produits marins se retrouve tout comme la frugalité des légumes. Ruricius s'adressait aux membres d'une société raffinée qui étaient capables d'en apprécier le charme et la tradition. Son message apparaît néanmoins christianisé : les envois sont désormais motivés par l'affection et la bienveillance divine. Actuellement, cette substitution peut paraître simpliste, comme un alibi à un comportement faussement chrétien. Mais il n'en est pas ainsi. Pour l'évêque de Limoges, sa manière d'agir ne présentait aucune contradiction et faire appel aux valeurs traditionnelles n'excluait nullement la sincérité de ses sentiments chrétiens.

3.2. Communication et modération alimentaire chez Avit de Vienne

3.2.1. L'humour festif d'Avit de Vienne

Dans son article « Bishops, Letters, Fast, Food and Feast » de 2001, D. SHANZER est l'une des seules à s'être interrogée sur la signification des envois alimentaires dans le contexte des fêtes chrétiennes.⁵⁶ Alors qu'ils refusaient les cadeaux festifs traditionnels à cause du lien étroit entretenu avec le culte païen, les chrétiens développèrent leurs propres formes de présents de fêtes, particulièrement à l'occasion de Pâques. Il n'est pas déterminable si l'offrande pascale pratiquée dans les communautés juives a éventuellement servi de modèle, mais les chrétiens en avaient probablement connaissance.⁵⁷ Les cadeaux festifs sont bien attestés dans les correspondances tardives sous forme de lettres accompagnant les envois ou de lettres de remerciement. Ces dernières sont néanmoins à différencier des vraies « lettres festales »⁵⁸, qui annonçaient aux communautés chrétiennes la date de la fête de Pâques.⁵⁹ Ces courtes missives sont devenues une forme de politesse entre évêques, ou entre évêques et laïcs, et se résumaient simplement à l'échange de bons vœux à l'occasion de la fête.⁶⁰ C'est une forme plus élaborée de lettre festale dont

⁵⁶SHANZER 2001.

⁵⁷STUIBER 1978, p. 697-698.

⁵⁸SHANZER 2001, p. 218.

⁵⁹BROK 1951 et KÜLZER 1998 pour l'Orient ; ZELZER 1978 en Occident. Voir aussi STUIBER 1978, p. 698-699.

⁶⁰On retrouve ce type de lettres dans le corpus d'Avit de Vienne (*epist.* 58-74 et 80-85).

il sera question ici : la lettre festale accompagnée d'un cadeau culinaire que l'on retrouve dans le corpus épistolaire d'Avit de Vienne.

Alcimus Ecdicius Avitus appartenait à l'une des familles sénatoriales les plus prestigieuses de son temps.⁶¹ Par sa mère, probablement la sœur de Sidoine Apollinaire, il était apparenté à l'illustre famille des *Apollinares*, comme le suggèrent aussi ses *tria nomina*. Il entretenait une relation étroite avec son cousin germain Apollinaris, le fils de Sidoine. Son père Hesychus (ou Isicius), *uir senatoriae dignitatis* avait endossé d'importantes fonctions publiques avant d'être élu au siège épiscopal de Vienne. Avit avait reçu le baptême de son père spirituel, l'évêque Mamertus (451 ?-474), auquel succéda quelques années plus tard son père, puis, avant 494, peut-être en 491, Avit lui-même.⁶² Pendant son épiscopat, il œuvre pour une meilleure entente entre le royaume burgonde arien et l'Église romaine, et amène le roi Sigismond à se convertir au catholicisme (516). Son rôle politique mais également son activité littéraire – il rédigea notamment le *De spiritalis historiae gestis*, une épopée biblique, une série d'homélies et de poèmes – ont contribué à sa postérité. Ainsi, le personnage d'Avit de Vienne n'a pas été négligé par la recherche comme son collègue Ruricius de Limoges.

Avit de Vienne entretenait une correspondance assidue avec son frère Apollinaire, élu évêque de Valence à la fin de la décennie 490. À l'occasion d'une fête, Avit écrit à son frère :

« *Auitus episcopus Apollinari episcopo.*
Ne festiuitati occurrerem, necessitas obstitit : ut mihi festiuitas occurreret, humanitas procurauit. Scribitis ergo indeuotionem meam marinis uos copiis ultum isse. Dignum scilicet genus supplicii, quod ne faciat cum desiderio gulae conflictum ! Satis uobis praesentari cuperem, si non taliter puniretis absentes. Vtinam censurae uestrae in contumacem poena non desinat. Nihil magis timeo, quam quod me iubetis in posterum nil uereri ; indulgentiam illi, qui rogauerit, date ; cui auari esse uolueritis, ignoscite ; ceterum me qualitatem distractionis expertam offensam magis uestram constat desiderare quam ueniam. De cetero orationibus uestris tribuat deus noster, ut, qui festiuitatis huius praesenti anno officiis

⁶¹Pour une biographie complète d'Avit de Vienne, voir notamment l'introduction à l'édition de sa correspondance de SHANZER & WOOD 2002, p. 3-27 et les articles PLRE 2, p. 195-196, LACL, p. 104 et PCBE 4, p. 242-263. WOOD 1993 met l'accent sur son œuvre littéraire.

⁶²PCBE 4, p. 243.

qua deliciis adfui, in tempore futuro uestris me orationibus effectu non simili praesentetis et, cum rediero, seueritate simili absente credatis. Octo palustres quisquillas et duo paria solearum, quae dentibus maceretis, aliquatenus commotus, non tamen ex integro malum pro malo reddens direxi. »⁶³

Apollinaire⁶⁴ avait invité Avit à une *festiuitas* annuelle dans sa ville épiscopale. Comme l'évêque de Vienne manque d'y assister, Apollinaire se plaint du manque d'égards (*inofficiositas*) de ce dernier et feint de le punir en lui adressant des *copiis marinis*. Mais ces « troupes » (*copia*) sont en fait des produits (*copia*) de la mer ! Avec le même sens de l'humour, Avit répond à Apollinaire : si le frère punit son manque de respect de telle façon, il ne viendrait plus lui rendre visite afin de profiter encore de cette « agréable torture ». Qu'Apollinaire n'arrête pas de châtier ses offenseurs de cette manière ! En retour, Avit envoie huit « balayures de mer » (*palustres quisquillas*)⁶⁵ et deux paires de soles. La nature de la fête à Valence n'est pas précisée et l'on ne peut que spéculer : comme elle est annuelle, l'anniversaire d'un saint est aussi probable que la fête de Noël ou de Pâques. Le devoir avait contraint

⁶³Avit. Vienn., *epist.* 72 (MGH AA 6, 2, p. 90 ; traduction de SHANZER & WOOD 2002, p. 250-251) : « Avitus the bishop to Apollinaris the bishop. A constraint prevented me from going to the festival, but kindness brought it to me. So, you write that you have avenged my lack of respect with reinforcements from the sea. A fine torture is this ! May it cause no conflict with the desires of the stomach ! I would very much wish to be with you – were it not that you punished the absent after this fashion. May the measures you take against a stubborn offender never stop ! In fact nothing alarms me more than the prospect that you may order me not to be afraid in the future. Give your indulgence to him who asks. Forgive him to whom you wish to be niggardly. What is more, now that I have experienced your measures at first hand, it is clear that I long for your displeasure rather than your forgiveness. As for the rest, let God grant to your prayers, that in the future you may after a different fashion make me present through you prayers – who this year partook of the duties rather than the delights of the feast – and that, when I have returned, you may with similar severity believe that I was absent. I have sent your way eight assorted trifles from the marshes and two pairs of soles for you to sink your teeth into. Since I was somewhat touched, I have not altogether done you a bad turn in return for yours ! »

⁶⁴PCBE 4, p. 167-170 : Apollinaire était probablement le cadet d'Avit, puisque ce dernier pensait qu'Apollinaire lui survivrait. Leurs deux sœurs avaient été vouées au Christ dès leur naissance.

⁶⁵*Quisquillae* signifie « déchet », « résidu » ou encore « bagatelle ». PEIPER (MGH AA 6, 2, p. 90) suit DUCANGE qui traduit ce terme par « cailles » en apportant comme argument Apul., *met.* I, 24, qui fait pourtant clairement référence à des poissons qu'il vient juste d'acheter. GOELZER 1909, p. 599 accepte aussi par erreur cette signification. Voir SHANZER & WOOD 2002, p. 250-251. Il semble s'agir de produits marins (poissons ? fruits de mer ?) rejetés par la mer sur ses rives.

Avit à refuser l'invitation, peut-être célébrait-il les liturgies dans sa propre ville épiscopale.

3.2.2. La correspondance avec Maxime de Genève : frugalité et autodérision

D'autres lettres festales atypiques et teintées d'humour sont adressées par Avit à son collègue Maxime de Genève.⁶⁶ Un groupe de trois lettres est à prendre en considération : l'*epistula* 66 est une courte lettre de remerciement pour des provisions de bouche envoyées par Maxime⁶⁷ ; la deuxième, l'*epist.* 74, atteste un envoi de poisson et de vin par l'évêque de Genève et donne l'occasion à une réflexion comique d'Avit sur la gourmandise du porteur des délicatesses ; la dernière, l'*epist.* 86, est une étrange satire d'une lettre festale abordant encore les thèmes de la nourriture et de la glotonnerie.⁶⁸ L'*epist.* 74 est la première lettre à traiter de la question de la privation alimentaire :

« *Auitus episcopus Maximo episcopo.*

Quantum ad infernum spectat et finem, aliquantulis corpusculi uiribus uigeo, anxius tamen, quod de domno filio uestro uel absolute colloqui nil agnosco, quia nec eo loco fuerim, ut cognoscere potuissem. Nam monasteriis Grinescensibus occupatus aliquamdiu iam habitaculo ciuitatis absento. Siquidem deliciae, quas dignatione solita direxistis, in itinere me et adhuc ab urbe remotius positum repererunt. Quas que, quod multipliciter miror, seruus uester Leonianus multum gemens, minimum sumens, auido quidem, sed uacuo uentre transmisit : putasses eulogias uestras tenaci coruorum rostro ad Heliae pastum paruulis unguibus exhiberi ; adeo ob insultationem meam in uos iustius excitandam misit esuriens, quod uorare non potuit concupiscens. Vellem nunc scire, quid prosit, gulae peculiaris famuli si studetis, cui ne datas a deo uobisque epulas de ore uel animus raperet, optabilis absentandi causa me rapit. Ceterum de recentibus quia praecipitis, et meas partes cedo et multiplico suas. Vtatur paterarum capacitate pro cupis ; atterat labris fialas, quas circumdet pittaciorum densitate pro circulis. Nam curabo ego quoque, quod eum uelle cognosco, quo, cum simile aliquid de uestra benedictione eruero,

⁶⁶PCBE 4, p. 1305-1307.

⁶⁷Avit. Vienn., *epist.* 66 (MGH AA 6, 2, p. 88 ; SHANZER & WOOD 2002, p. 276).

⁶⁸Avit. Vienn., *epist.* 86 (MGH AA 6, 2, p. 95-96 ; SHANZER & WOOD 2002, p. 279-284).

*ad multiplicandas recentes gulae calenti si non excogitatur modus
in calicibus, ponatur in piscibus.* »⁶⁹

Maxime de Genève avait fait parvenir à Avit des cadeaux alimentaires par l'intermédiaire du messenger Léonianus. Avit s'était absenté de Vienne pour visiter le monastère de Grigny, peut-être pour y effectuer une retraite monastique. Sur le chemin du retour, il est intercepté par Léonianus qui, gourmand et affamé, avait été fort tenté de dévorer le poisson et le vin qu'il transportait. Mais Avit ne pouvait consommer les mets, envoyés par son correspondant, même s'il les désirait désespérément. Se comparant au prophète Élie dans le désert⁷⁰, Avit fait allusion au jeûne que les deux correspondants s'étaient imposé à la veille de Pâques. Le porteur des cadeaux est ensuite victime de moqueries relatives à sa gloutonnerie. Enfin, suivant les instructions de Maxime, Avit abandonnera le vin au gourmand Léonianus pour le soulager des peines du voyage, mais il veillera à en limiter la consommation.

Des allusions au jeûne et un appel à la modération alimentaire ressortent également d'une lettre accompagnant un envoi de poissons d'Avit à Ceretius, un laïc à la cour royale de Chalon.⁷¹ Sur le ton de la plaisanterie, Avit accuse son correspondant de se remplir la panse de poissons délicats de la Saône alors

⁶⁹ Avit. Vienn., *epist.* 74 (MGH AA 6, 2, p. 91 ; traduction de SHANZER & WOOD 2002, p. 277-279) : « As far as Hell and the End are concerned, there's still some strength in my poor little body. But I am worried that I know nothing about my lord, your son, or the conclusion of this discussion, because I was not in the right place to find out. Since I have been busy at the monasteries at Grigny, I have been away from my house in the city for a while. Nonetheless the tasty treats that you send to me with your usual respect, found me even though I was on the road and still fairly far from the city. Your servant Leonianus – how surprised I am! – complained a great deal, but took very little, and handed them over to me, his stomach greedy, but empty! You would have thought that your gifts, <carried> in a crow's tenacious beak, were being held out by tiny fingers to feed Elijah. The more effectively to excite my justifiable displeasure at you, the one hungering sent what the one who lusted after it could not gobble down. I'd now like to know what good it does, if you are keen on the greed of your special servant, since a desirable excuse to be absent snatches me away from him, and prevents him from grabbing from my mouth or my hands the food given by you and God. As far as cold wine is concerned, because you have asked me to, I both surrender my share and multiply this. Let him use whole libation-saucers instead of cups; let him wear down with his lips wide dishes for him to surround with a multitude of labels instead of garlands. For I too shall see to it, and I know that he wants [me to], that, when I will have excavated something similar from your kind gift in order to multiply glasses of chilled wine for a burning gullet, even if no measure is envisioned for cups, at least it may be enforced for fish. »

⁷⁰ 1 Rois 17, 6 : Élie est ravitaillé par les corbeaux en pain et en viande.

⁷¹ Avit. Vien., *epist.* 83 (MGH AA 6, 2, p. 94 ; SHANZER & WOOD 2002, p. 333-334) : *Auitus episcopus uiro illustrissimo Ceretio. Ad domnum communem litterarum seruitio destinato etiam dilectae mihi sublimitati uestrae officia semper debenda persoluo : sua-*

que lui-même doit se rabattre sur les maigres spécimens de l'Isère, dont il lui fait alors cadeau. Il lui suggère de modérer son appétit et si Ceretius ne vient pas lui rendre visite, Avit prendra sa « revanche » en lui envoyant encore ces poissons de régime. Ironiquement, il lui conseille encore d'ouvrir le cadeau seulement s'il se trouve à Chalon à l'arrivée du messenger ; s'il est en voyage, qu'il évite le paquet en rentrant – le poisson avarié sentira mauvais d'ici là ! La relation entre Ceretius et Avit est éminemment cordiale, sinon l'évêque ne se permettrait pas de formuler dans cette lettre une plaisanterie frôlant la puérité.⁷² La dernière épître du groupe de lettres adressées à Maxime de Genève surenchérit la comédie et aborde d'un œil moqueur le thème de frugalité et du jeûne :

« *Leonianus archidiaconus u. s. Sapaudo.*

Licet pompam conuiuii principalis marinis deliciis terrestribusque fulgentem luculento sermone describeris, in cuncta declarari amorem consuetum est. Securus enim taliter recitas, postquam datam tibi materiam non uersibus, sed dentibus expedisti, cum in uno prandio, quod uix duo burdonum terga detulerant, unus uenter inclusit, cum in pexum neglegens crinem aluum nimietate concretam pectinibus pexuisti. Quod licet ad insultandum mihi exaggerasse te pateat, ego tamen constanter affirmo nullum similem nostri, siue esuriat ille seu comedat, beatum merito nuncupari. Nam ut de primo, quod exposuisti, ferculo colloquamur, paruum tibi poenae genus putabas afflictum, quod appetitum interioribus inhiantem deuorabili tegmine pauus isicio conclusus excludit et repedans accensis faucibus gula aliquantula temporis mora sub docti incisoris pependit arbitrio. Sicque factum est, ut bibendo cibos, pocula ruminando, primam prandii partem esuriens querelis, medietatem comedens rapinis, ultimam satur lacrimis [...] occupatione nec tibi dixerim profuisse, quod defui : uel nobis, quantulum eumque tibi superfuit, omnibus satisfecit. Nam cum tu in tanta conuiuii beatitudine deliciatus maxime, tardissime satiatus uix te possis probare felicem : quid de me misero censeas, interrogare praesumo, qui ad regalis mensae abundantiam non permittor et in ecclesiasticae

dens, immo. quia tantum obduruistis, supplicans, ut stomachos multis Sauconnae deliciis nauseantes tandem parcioribus Iaeriae uestrae ieiuniis atteratis. Quodsi adeo nescitis desiderio uicissitudinem repensare, ut nondum uobis uideatur absentia uestra sufficere, iniuria coactus hoc opto meque baiulo huius imprecationis ulciscor : ut mutantur praesentiae uices, quod Vienna abundat, Cabillonus obtineat. Hic non habemus, quod debeat expeti : illuc mittamus, quod libeat declinari. Et quia, quod dico, in via est, iam, si adhuc in loco retardatis, excipite, si iam redire disponitis, praeterite.

⁷²SHANZER 2001, p. 220.

frugalitate non saturor; qui sub honoris nomine custodiae mancipatus, quasi ad primam uocatus et a meliore praeuentus, ne possim fugere, iacere compellor; impleor oleribus et inflor napis, abundo leguminibus, sed quae tellus, non pontus emisit. Inter haec qualia fuerint bonae memoriae quondam ostrea, nec recordor. Si modicum quid uasculo uno minimo semipleno uini pallentis apponitur, et hic modus uel regula custoditur. (...) »⁷³

Cette lettre est écrite par Avit sous le pseudonyme « Léonienus », le nom du gourmand serviteur de l'*epistula* 74, comme le suggère une glose ajoutée à l'un des manuscrits.⁷⁴ L'épistolier y accuse un certain *Sapaudus* de s'être gavé à l'occasion d'un banquet offert par « notre Seigneur », probablement le roi des Burgondes, Sigismond, mentionné également dans la lettre 74 (*domnus filius uester*). Avit-Léonienus, invité aux festivités, n'avait pas été en mesure d'y assister. *Sapaudus*, lui, était présent et, suite au banquet, il en envoie

⁷³Avit. Vienn., *epist.* 86 (MGH AA 6, 2, p. 94-95; traduction de SHANZER & WOOD 2002, p. 282-284, avec un commentaire détaillé, p. 279-281) : « Leonianus the archdeacon to Sapaudus, *uir spectabilis*. Even though you have described in mouthwatering detail the ceremonial grandeur of the prince's table, shinning with the delights of the land and sea, it is customary nonetheless that love be declared †without hesitation†. After you have sent the material that was given to you on its way, not in verses, but with your teeth, you can safely recite it! For in one meal one stomach took in what the backs of two mules could barely carry. Paying no attention to your uncombed hair, you combed your gut, stuffed solid with an excess of sea-combs. Even though it might seem clear that you exaggerated in order to make me feel bad, I persist in saying that no one who is like us, whether he feast or whether he fast, can rightly be called happy. Let's start talking about the first course that you detailed. You thought that it was a minor type of punishment that was imposed on you, namely a peacock, wrapped in mincemeat, with its devourable shield held off your appetite that salivated after what was inside, and your greed, as it returned with throat aflame, was kept waiting for a little while at the whim of a skilled carver. This is how it came about that by drinking food and by chewing cups, in thirsting after the first part of the meal and complaining, in swooping down and in gobbling the middle part, and, finally stuffed, <in vomiting> with tears the last part, <...> †by occupation†. I would not say that my absence was of any advantage to you. Whatever pitiful amount you left was enough even for all of us. Although you have revelled in the great joy of the feast and were so slow to be sated, since *you* can scarcely prove that you are happy, I venture to ask what you think about poor *me*, who am neither allowed near the abundance of the royal table nor filled by the frugality of the ecclesiastical one? Under the pretext that it is an honour, I am handed over into custody. As if I had been called to a first-rate meal, I am kept from a better one, I am forced to lie still so that I not be able to flee. I am filled with greens and inflated by turnips. I have plenty of vegetables – those the earth produces, not the sea! In these [circumstances] I cannot even remember what certain oysters of blessed memory were like once upon a time! If some small concession is set out, a minute vessel, half-full of pallid wine, even here measure and rule must be obeyed. (...) »

⁷⁴PCBE 4, p. 1130.

une description à Avit-*Léonianus*. Vu le contexte, il est plausible que *Sapaudus* ait également été un surnom : comme Sigismond siégeait régulièrement à Genève, l'évêque Maxime avait bien pu être l'un des convives. De plus, *Sapaudus* dérive de *Sapaudia*, qui désigne la région entre Neuchâtel et Genève.⁷⁵

La lettre 86 constitue la réponse vexée d'Avit-Léonianus, répliquant que Sapaudus pouvait sans hésitation décrire tout ce qu'il avait mangé, car, comme tout avait été dévorée, il n'a plus à craindre de devoir partager les plats avec son ami. Mais personne n'est jamais heureux de son sort, qu'on fasse bombance ou qu'on jeûne. En effet, d'après Léonianus, le banquet n'aurait été qu'une succession de frustrations : Sapaudus se plaint dès le début du repas car il est assoiffé, puis, affamé, il salive des heures en attendant les mets (notamment le paon farci) et, pour finir, il vomit après avoir trop mangé ! Il abandonnera en outre des restes si importants qu'ils auraient pu rassasier l'ensemble des convives. À l'inverse, Léonianus – pauvre de lui – explique qu'il a fort mal mangé, si mal qu'il ne se rappelle même plus le goût des huîtres. La table à laquelle il était convié étant végétarienne, il doit se contenter de légumes, fruits de la terre, bien entendu, et non pas de la mer.⁷⁶ Même la consommation du vin y est limitée ! Il est bien possible que le vrai Léonianus, le messager de Maxime de Genève, se soit encore trouvé à Vienne chez Avit – qui avait écrit la lettre en son nom – et qu'il ait dû se plier aux règles alimentaires de son hôte.⁷⁷ Il termine sa lettre en demandant que l'on ne vienne pas troubler sa souffrance, mais qu'on lui procure une invitation pour un prochain banquet royal, en l'absence de Sapaudus !

3.2.3. Traditions littéraires et réalités alimentaires

Ces lettres épiscopales ayant pour thème la nourriture s'appuyaient sur une longue tradition littéraire. La gloutonnerie du parasite, un thème dominant de la comédie et de la satire, est juxtaposée à l'opposition entre excès alimentaire (viandes et poissons) et frugalité traditionnelle du paysan (légumes), un *topos* que l'on retrouve déjà chez Horace.⁷⁸ Le parasite grotesque d'Avit trouve son égal chez Sidoine Apollinaire, qui exhorte son fils à mener une vie chaste et lui conseille d'éviter la compagnie de vauriens, tel Gnathon, dont il brosse le portrait. Gnathon est un goinfre avare et obscène, qui se nourrit principalement à la table d'autrui et vole encore les restes pour

⁷⁵PCBE 4, p. 1130-1131 ; PCBE 4, p. 1705 ; SHANZER & WOOD 2002, p. 279-280.

⁷⁶L'expression « *leguminibus, sed quae tellus, non pontus emisit* » suggère encore qu'il existait une expression très proche de la désignation de nos actuels « fruits de mer ».

⁷⁷SHANZER 2001, p. 228 ; RAGA 2009, p. 179-180.

⁷⁸Hor., Sat. II, 2, 4-8 ; *epist.* I, 5.

constituer des provisions. Il jeûne lorsqu'il n'est pas invité à dîner.⁷⁹ Son comportement au banquet est déplorable : il s'échauffe si les plats se font attendre, il gémit s'il est rassasié tout de suite, il se plaint lorsqu'il a soif et vomit lorsqu'il est ivre.⁸⁰ Cette description de Sidoine fait clairement écho à celle d'Avit qui exagérait encore davantage le comportement de Sapaudus. L'opposition entre le luxe du banquet et l'alimentation frugale, motivée par un ascétisme philosophique (stoïcisme) ou religieux, n'est pas une invention de l'Antiquité tardive. En effet, le motif de l'abstinence est profondément ancré dans la tradition classique. Mais qu'en est-il de la réalité qui se cache derrière la littérature ? Les renvois littéraires au passé n'impliquent pas pour autant que les cadeaux de poissons n'aient pas existé dans la réalité.⁸¹ En effet, les présents pour la fête Pâques n'étaient pas inhabituels, même si les sources n'en ont pas conservé un nombre de mentions significatif. En complément aux lettres déjà citées, il existe quelques exemples orientaux : Grégoire de Nazianze reçoit des cadeaux à l'occasion de fêtes⁸², Basile de Césarée obtint des produits du Pont du chorévêque Timothée⁸³ et son successeur Firmus fut le destinataire de poissons, au moins une fois à l'occasion de Pâques. L'évêque Acacios de Mélitène offre à ce dernier un poisson « d'une telle grosseur que sa taille surpassait celle des poissons de mer et qu'il suscita dans [la] cité l'admiration de tous »⁸⁴ – des critères de qualité tout à fait classiques. Un autre animal est décrit comme « idéal pour notre banquet (...), une victime propice [qui] a fait tout le repas grâce à la quantité des sauces appropriées ». Les restes du repas de Firmus sont distribués aux pauvres.⁸⁵ Dans la biographie de Sulpice Sévère, Martin de Tours avait aussi l'habitude de manger du poisson le jour de Pâques.⁸⁶ Le poisson constituait bien un plat de fête pour les chrétiens, mais il semble qu'il n'était pas complètement interdit en période de jeûne. La mention de poisson reste malheureusement

⁷⁹Sid. Ap., *epist.* IV, 13, 3 (MGH AA 8, p. 49) : *ieiunat quotiens non uocatur.*

⁸⁰Sid. Ap., *epist.* IV, 13, 4 (MGH AA 8, p. 49) : *si tarde comedat, in rapinas, si cito saturetur, in lacrimas; si sitiatur, in querellas, si inebrietur, in uomitus.*

⁸¹SHANZER 2001, p. 235.

⁸²Greg. Naz., *epist.* 120, 121, 172 et 229 sans nommer la nature des présents.

⁸³Bas. Ces., *epist.* 291.

⁸⁴Fir. Ces., *epist.* 19 : Ὁ δὲ σιωπηθεὶς ἰχθύς, ἤκων δὲ ἀνεπάγγελτος, τοσοῦτος ἦν ὡς μεγέθει τοὺς θαλαττίους παραδραμών, καὶ πᾶσι τοῖς ἐν τῇ πόλει γενέσθαι περίβλεπτος, δῶρον τῆς σῆς εἰς ἡμᾶς φιλοτιμίας ἄξιον.

⁸⁵Fir. Ces., *epist.* 35 : Καὶ πλήρης ἡ τράπεζα τοῦ δεξιῦ θύματος πρὸς πολλὰ ταῖς καρκεΐαις ἀρμόσασα, ὡς μικρὰν εἶναι τὴν Ἀλκίνου τρυφήν πρὸς τὴν σὴν ἐξεταζομένην φιλοτιμίαν, τῶν ἡμετέρων περιττευμάτων διαδοθέντων τοῖς δεομένοις.

⁸⁶Sulp. Sev., *dial.* II, 10, 3 (CSEL 1, p. 207) : *Processimus cuncti, utpote feriatis diebus, uidere piscantem, omnium spebus intentis, non incassa futura temptamina, quibus piscis Martino auctore Martini usibus quaereretur.*

assez rare dans les textes qui traitent de l'abstinence quadragésimale. Parmi les cadeaux de l'*epistula* 74, Avit de Vienne rejette catégoriquement le vin, mais accepte de goûter le poisson. Le poisson (comme la volaille) bénéficiait d'un statut intermédiaire et la marge d'interprétation pouvait varier selon les régions et les protagonistes. Là où le radical Jérôme interdisait le poisson d'une manière générale, l'évêque-aristocrate Avit mangeait du poisson pendant le Carême. Cassiodore aménagea même un bassin à poissons dans son monastère à Vivarium.⁸⁷ Dans certains passages, l'insouciance d'Avit et de ses correspondants dans la manière de traiter des thèmes de l'abstinence et du jeûne laisse à penser que les préceptes ascétiques en vogue au tournant du V^e siècle étaient tombés quelque peu en désuétude.

3.3. Conclusion : traditions alimentaires *vs.* recommandations chrétiennes ?

« Au reste, si ceux qui se privent de viande de la boucherie se régalaient de faisans bien gras, ou d'autres oiseaux très recherchés, ou encore de poissons, à mon avis, ils n'éliminent pas les plaisirs de leur palais, ils en changent seulement la nature. Et ce n'est pas par souci d'abstinence, mais par je ne sais quelle dépravation ou, du moins, plus exactement, parce que leur estomac, à force d'être barbouillé, est devenu trop délicat, qu'ils renoncent aux plaisirs d'une table commune et ordinaire pour satisfaire leurs goûts raffinés, non seulement avec des viandes différentes, mais surtout plus fines et plus recherchées. Car, comme je l'ai clairement énoncé plus haut, ce n'est pas certaines viandes que nous devons proscrire en tant que telles, puisque Dieu les a créées afin que les hommes puissent en user, mais se sont bien les envies de viandes qu'il nous faut repousser, parce qu'il s'agit là d'une marque imprimée par le démon dans notre chair. Quant à ceux qui veulent paraître plus sobres et cherchent en quelque sorte à tirer personnellement gloire d'une abstinence plus rigoureuse, ils croient bon de se priver de tout aliment d'origine animale, mais en satisfaisant les caprices illimités de leur bouche, grâce à des fruits exotiques, des potages succulents et différents autres mets. »⁸⁸

⁸⁷Cass., *inst.* I, 29, 1.

⁸⁸Jul. Pom., *De vit. compl.* II, 23 : *Caeterum si a quadrupedibus abstinentes, phasianis altilibus, uel aliis auibus pretiosis, aut piscibus perfruantur; non mihi uidentur resecare delectationes sui corporis, sed mutare; nec pro abstinentia, sed uelut pro nescio qua immunditia, uel certe, quod est uerius, pro stomachi nauseantis teneritudine delicias illas*

Les paroles sévères de Julianus Pomerius⁸⁹ montrent bien qu'il restait matière à discuter. L'Église chrétienne n'avait pas encore su imposer des recommandations alimentaires communes aux fidèles et au clergé, et les interprétations restaient larges. Les envois de nourriture, tout spécialement de poissons, étaient une pratique bien ancrées dans les traditions de la communication aristocratique. Les évêques gaulois conservaient un mode de vie et des habitudes alimentaires qui ne se différenciaient pas fondamentalement de celles du cercle bordelais païen à la fin du IV^e siècle. Tout en respectant le jeûne quadragésimal – dans les grandes lignes du moins et non sans une certaine concurrence mutuelle⁹⁰ – l'entretien de bonnes relations familiales et collégiales demeurait prioritaire. Mais ce n'est pas pour autant qu'il faut attribuer à ces évêques-aristocrates un manque de sérieux ou les accuser de tricherie (comme le fait Julien Pomère) dans leur croyance. Leurs pratiques de communication faisaient appel à la fois à des traditions classiques et à des valeurs chrétiennes qui ne s'excluaient pas mutuellement. L'humour et l'ironie avec lesquels on traitait de certains thèmes montrent qu'une séparation avait déjà dû se produire entre la vie stricte du reclus et celle du clergé séculier. L'attachement de l'aristocratie gallo-romaine à la culture classique est tangible, ce qui n'exclut pas la sincérité des sentiments chrétiens d'évêques qui donnaient une image d'eux-mêmes tout à fait convaincante.

À la fin du IV^e siècle, l'affirmation du christianisme et l'influence des courants monastiques dits ascétiques avaient réanimé le vieux débat sur le luxe dans les couches aristocratiques. Les sphères de l'*otium*, en particulier celle de l'alimentation, étaient ciblées par les critiques virulentes des moines orientaux, et de nouveaux préceptes de vie trouvaient une réception chez certains membres de l'élite. Une réadaptation des pratiques traditionnelles de communication et un choix original de nouveaux médias se dessinent notamment chez Paulin de Nole, qui change radicalement de mode de vie au cours des années 390.

communes ac uiles abjicere, quo possint aliis non solum carnibus, sed etiam delicatioribus ac pretiosioribus carnibus suas uoluptates explere : cum, sicut jam supra patuit, non aliquarum carnium, quae usui humano concessae sunt, nobis naturae damnandae sint, quas Deus instituit ; sed carnales concupiscentiae fugiendae, quas sensui carnis diabolus introduxit. Illi autem qui parciores uideri uolunt, et gloriam sibi uelut de abstinentia districtiore conquirunt, sic ab omnibus animalibus iudicant temperandum, ut peregrinis pomis, ac sorditiunculis delicatis, caeterisque aliis cibus, immanem sui corporis impleant appetitum.

⁸⁹PLRE 2, p. 896 : Pomerius était un *grammaticus afer genere*. Les conditions dans lesquelles il arriva en Gaule sont inconnus. Il est ordonné prêtre et passe une grande partie de sa vie en Gaule.

⁹⁰SHANZER 2001, p. 235.

Troisième partie

Allégories et spiritualité.
La réinterprétation chrétienne
des médias traditionnels

Chapitre 1.

Les nouveaux médias des élites chrétiennes

1.1. Les pains d’eulogie

1.1.1. Quand les sénateurs apprendront ces nouvelles

À un tout autre moment de sa vie, on retrouve Metropius Pontius Paulinus.¹ Le christianisme n’avait jamais été quelque chose de complètement inconnu pour le Bordelais et avant sa conversion déjà, il fréquentait le milieu chrétien. Il avait organisé le service de l’oratoire, édifié près de la tombe de ses parents² et fait appel aux prières de l’évêque de Bordeaux pour son frère.³ En janvier 380, Paulin assiste à l’anniversaire de saint Félix à Nole, dont les miracles impressionnent à tel point le jeune aristocrate qu’il entreprend des aménagements conséquents auprès du tombeau du saint.⁴ Mais ce n’est qu’au cours de l’année 389 qu’il reçoit le baptême de l’évêque Delphinus de Bordeaux, en même temps que son épouse Therasia.⁵ Séjournant en Espagne entre 390 et 394, le couple perd prématurément son fils Celsus, âgé de quelques jours⁶, et décide alors de mener une vie spirituelle. C’est dans la correspondance avec son ami et maître Ausone que Paulin évoque

¹Sur Paulin de Nole avant sa conversion, voir p. 106. Les ouvrages principaux sont TROUT 1999; CONYBEARE 2000; MRATSCHEK 2002. Voir aussi PLRE 1, p. 681-683; PIC, p. 1630-1654; LACL, p. 549-552.

²Paul. Nola, *epist.* 12, 12. Les lettres de Paulin de Nole ont été traduites en anglais par WALSH 1966, en allemand par SKEB 1998 et en partie en français par AMHERDT 2004.

³Paul. Nola, *epist.* 35; *epist.* 36, 2.

⁴Paul. Nola, *carm.* 21, v. 381-386.

⁵Auson., *epist.* 24, 1 (MGH AA 5, 2, p. 187) = Auson., *epist.* 21, 1 (GREEN 1991, p. 222); Paul. Nola, *carm.* 10, 1-8.

⁶Paul. Nola, *carm.* 31, v. 600-610.

les raisons qui l'ont poussé à renoncer aux muses païennes pour se consacrer exclusivement à la poésie chrétienne. Au plus tard en 393, il commence à mettre en vente ses biens et à pratiquer la continence conjugale.⁷ Le vieil Ausone ne pouvait concevoir cette conversion radicale et reprocha vivement à son élève de rompre leur amitié.⁸ Le jour de Noël 393 ou 394, Paulin est ordonné prêtre contre son gré sous la pression populaire à Barcelone.⁹ Ayant déjà pris la décision de s'installer à Nole en Campanie, il obtient à ne pas être rattaché à la cité espagnole. En début d'année 394 ou 395, le couple embarque pour l'Italie et Paulin fonde auprès du tombeau de saint Félix à Nole la communauté monastique qu'il dirigera jusqu'à sa mort (†431). Que le début des années 390 ait constitué une importante rupture dans la vie de Paulin devient manifeste dans une lettre d'Ambroise de Milan :

« Que diront les sénateurs lorsqu'ils entendront cela ? Qu'un homme issu d'une telle famille, avec de tels ancêtres, avec de tels talents, et doté de tant d'éloquence, s'en aille du sénat et laisse s'éteindre la lignée de sa maison aristocratique : ils ne pourront le supporter. »¹⁰

L'abandon de l'ensemble de ses biens mettait dans l'embarras une aristocratie dont le pouvoir se fondait justement sur la propriété terrienne. De plus, la décision de pratiquer l'abstinence conjugale sans avoir mis au monde un descendant détruisait la continuité familiale des illustres *Pontii Paulini*. C'est moins la personne de Paulin – même si sa conversion à la vie ascétique a été visiblement un choc – mais le caractère d'exemple qui était ressenti comme une menace par le groupe sénatorial.¹¹ La rupture, soulignée ici par Ambroise de Milan, n'est pas la conversion au christianisme elle-même, mais l'interprétation radicale que les ascètes lui donnaient. Pour cette étude, Paulin de Nole est un cas particulièrement intéressant. Avant sa conversion à l'ascétisme, l'aristocrate Paulin était impliqué dans les pratiques de communication traditionnelles et échangeait des aliments luxueux avec ses compatriotes.¹² Le moine Paulin est alors amené à correspondre avec de nouveaux cercles, qui partageaient ses idées religieuses, et à recourir à de nouveaux médias. Après son installation à Nole, Paulin fait parvenir à un groupe de

⁷Paul. Nola, *carm.* 21, v. 424 et 449-500.

⁸Auson., *epist.* 25 (MGH AA 5, 2, p. 190) = Auson., *epist.* 24 (GREEN 1991, p. 227).

⁹Paul. Nola, *epist.* 3, 4.

¹⁰Ambr., *epist.* 27, 3 (CSEL 82, vol. 1, p. 181) : *Haec ubi audierint proceres uiri, quae loquentur ? Ex illa familia, illa prosapia, illa indole, tanta praeditum eloquentia migrasse a senatu, interceptam familiae nobilis successionem : ferri hoc non possunt.*

¹¹REBENICH 1992, p. 224.

¹²Voir la partie II, p. 99 ss.

correspondants, principalement des personnages avec lesquels il n'avait pas été en contact auparavant, des pains d'un caractère bien particulier (1.1-4). Mais la conversion ascétique de Paulin de Nole n'est pas sans pareil. Elle s'insère dans une tendance qui touche à la fin du IV^e siècle un nombre assez significatif d'épistoliers. Ainsi, dans la communication entre le moine Jérôme et certaines aristocrates romaines observant une vie ascétique, des envois de cadeaux font l'objet de captivantes interprétations allégoriques (2.1-3). Enfin, les correspondances tardo-antiques montrent qu'une catégorie spécifique de cadeaux s'impose dans la communication entre moines chrétiens (3.1-5).

1.1.2. Les pains du « soldat de la foi »

Paulin fait la connaissance de Romanianus, lorsque celui-ci, en voyage en Italie, lui apporte une lettre d'Augustin.¹³ Originaire de Thagaste et apparenté à Alypius, Romanianus¹⁴ possédait des biens considérables en Afrique et jouissait de la considération de ses concitoyens pour sa libéralité. Ami et bienfaiteur d'Augustin, il s'était associé au projet de vie commune à Cassiciacum, mais des revers d'ordre financier l'avait forcé à rentrer en Afrique. Intime du cercle d'Alypius et d'Augustin, cet *honoratus* n'avait toutefois pas renoncé au monde. Quelque temps après cette visite, Paulin apprend l'ordination épiscopale d'Augustin¹⁵, une nouvelle qu'il transmet le lendemain à Romanianus dans l'unique lettre (*epist.* 7) conservée de la correspondance entre les deux hommes. Outre cette information importante, l'*epistula* 7 traite principalement de préoccupations relatives à Licentius, le fils de Romanianus et le disciple d'Augustin¹⁶, qui, s'orientant vers la littérature profane, s'était laissé séduire par des ambitions séculières. Augustin avait recommandé le jeune homme à Paulin, qui l'inclut dans ses propos et ses présents :

« Afin que mon devoir ne semble pas exempt de bienveillance fraternelle, nous avons envoyé, à la fois à toi-même et à notre fils Licentius, cinq miches du pain de munition de la campagne que constitue notre vie chrétienne, dans laquelle, prêts au combat, nous servons quotidiennement pour notre maigre subsistance; nous ne pouvions l'exclure de la bénédiction, si nous désirons qu'il s'attache étroitement à nous par cette même grâce. »¹⁷

¹³Il s'agit de l'*epistula* 27 d'Augustin en réponse à l'*epistula* 4 de Paulin. Voir plus bas, p. 163, pour les circonstances de l'entrée en contact avec les évêques africains.

¹⁴PAC, p. 994-997.

¹⁵Aug. Hipp., *epist.* 31.

¹⁶SHANZER 2010.

¹⁷Paul. Nola, *epist.* 7, 3 (CSEL 29, p. 45) : *Ne uacuum fraternae humanitatis officium uideretur, de buccellato Christianae expeditionis, in cuius procinctu cotidie ad frugalitatis*

Les dix pains bénits – cinq miches pour chacun des correspondants – apparaissent comme les médias du message ascétique que Paulin adresse à Romanianus et à son fils. Le pain symbolisait ici la nourriture du moine, le valeureux soldat de la cause divine. Paulin aimait se servir de métaphores militaires pour décrire sa vie chrétienne : dans sa première lettre à Augustin, il se présentait comme « une nouvelle recrue dans la milice spirituelle pour le Roi éternel »¹⁸, une image qui fait écho à la lettre à Romanianus. L'objectif de Paulin était visiblement de gagner les deux aristocrates à ses idéaux, une initiative appuyée par la bénédiction des cadeaux, et donc par la grâce divine.¹⁹ Il insiste particulièrement sur la relation qu'il souhaite nouer avec Licentius, ce jeune homme qui s'apprêtait à briguer la carrière sénatoriale. La force de cinq pains bénits pouvait-elle infléchir la décision de ce dernier ? Pour augmenter ses chances de réussite, Paulin ajoute une lettre adressée personnellement à Licentius.²⁰ En faisant appel aux enseignements d'Augustin et au devoir qui liait le jeune homme à son maître, il exhorte Licentius à se tourner vers Dieu. La deuxième partie de la lettre dépeint les inconvénients des obligations aristocratiques et les avantages de la vie spirituelle telle qu'on la menait à Nole ou à Hippone. En opposition radicale avec son mode de vie antérieur, modération et simplicité étaient désormais devenues les lignes de conduite de Paulin. Les cadeaux qu'il fait ainsi parvenir aux *honorati*, recommandés par Augustin, sont les témoins de sa conversion ascétique. Dans des termes similaires, Paulin s'adresse à un ancien ami en Gaule.

1.1.3. Un pain d'eulogie pour un ancien compagnon

L'amitié avec Sulpice Sévère

Né comme Paulin en Aquitaine, Sulpicius Severus était de quelques années le cadet de ce dernier.²¹ On ignore si les deux hommes se connaissaient déjà avant le premier départ de Paulin pour l'Italie, mais à son retour en Aquitaine, une relation d'amitié s'était nouée entre les deux hommes. Sulpice, devenu un brillant avocat, avait épousé la fille d'un riche consulaire. Jouissant ainsi d'une certaine fortune, il menait une vie de grand propriétaire.²² Probablement par l'intermédiaire de son ami Paulin, déjà initié au

annonam militamus, panes quinque tibi pariter et filio nostro Licentio misimus; non enim potuimus a benedictione secernere, quem cupimus eadem nobis gratia penitus adnectere.

¹⁸Paul. Nola, *epist.* 4, 2 (CSEL 29, p. 20) = Aug. Hipp., *epist.* 25, 2 (CSEL 34, 1, p. 80) : *aeterno regi nouus incorporeae tiro militiae.*

¹⁹CONYBEARE 2000, p. 26-27; MRATSCHEK 2002, p. 429.

²⁰Paul. Nola, *epist.* 8.

²¹PCBE 4, p. 1744-1752.

²²Paul. Nola, *epist.* 5, 5.

christianisme²³, Sulpice entend parler « de la foi, de la vie et de la vertu » de Martin de Tours, comme il l'écrira lui-même dans sa *Vita* du saint.²⁴ Mais ce n'est que quelques années plus tard, peut-être sous l'impulsion de la conversion de Paulin et Therasia et de la vente de leurs biens, qu'il va à la rencontre de Martin. Le moine de Tours pousse alors Sulpice à suivre l'exemple de son ami Paulin. La conversion de Sulpice date sûrement des années 393-394. Treize lettres de la correspondance entre Paulin et Sulpice ont été transmises.²⁵ La deuxième lettre de cet ensemble est une longue réponse de Paulin et constitue la première lettre envoyée depuis Nole au tournant des années 395-396. Plein d'humilité, Paulin loue les progrès de Sulpice dans la voie ascétique, bien plus importants que les siens, et le félicite pour sa vie chaste et la vente partielle de ses biens. En l'invitant à venir lui rendre visite en Campanie, Paulin lui envoie deux cadeaux :

« Depuis notre cellule, nous t'avons envoyé un pain campanien comme eulogie, tellement confiants dans tes mérites en Dieu, que nous croyons qu'il te parviendra dans sa pleine grâce. Même si tu es déjà rassasié par les riches miettes de la table de Dieu, tu voudras bien transformer au nom de Dieu ce pain, reçu des pécheurs, en eulogie. Et pour qu'il ne te semble pas que ce pain de froment n'excède la juste mesure de notre humilité, nous avons envoyé une écuelle en buis, qui témoigne de nos richesses. Accepte-la comme *apophoreta* de notre vœu spirituel et, considère-la comme exemple, si tu n'utilises pas encore semblable argenterie. »²⁶

Depuis leur monastère à Nole, Paulin et Therasia ont envoyé un pain à Sulpice Sévère : un banal pain de froment de Campanie. Même si Sulpice était déjà copieusement nourri par les enseignements divins (« la nourriture spirituelle »), il est invité à recevoir ce cadeau empli de grâce divine. Car c'est en l'acceptant de bon cœur que ce pain déploie sa bénédiction et se transforme en eulogie.

²³Voir plus haut, p. 155. Paulin avait rencontré Martin de Tours entre 386 et 389 à Vienne (Paul. Nola, *epist.* 18, 9).

²⁴Sulp. Sev., *vita Mart.* 25, 1.

²⁵Très peu de lettres de Sulpice Sévère ont été conservées et leur contenu doit souvent être reconstruit à partir des réponses de Paulin.

²⁶Paul. Nola, *epist.* 5, 21 (CSEL 29, p. 38) : *Panem Campanum de cellula nostra tibi pro eulogia misimus, tantum meritis in domino tuis freti, ut plena ad te perferendum sui gratia crederemus; tu licet uberioribus micis a domini mensa iam saturatus sis, dignare et a peccatoribus acceptum in nomine domini panem in eulogiam uertere. Ac ne panis siliginus tibi modum nostrae humilitatis excedere uideretur, misimus testimonialem diuitiarum nostrarum scutellam buxeam; ut apophoreta uoti spiritalis accipies, habiturus exemplo, si necdum simili argento uteris.*

Origine et symbolique du pain d'eulogie

Le terme grec εὐλογία et sa translittération *eulogia*, littéralement la « bénédiction », admettent une grande variété de significations et couvrent en Orient comme en Occident toute une série de pratiques cérémonielles qui dérivent du sacrement de l'eucharistie.²⁷ Selon les mœurs antiques, les besoins matériels du culte étaient couverts en partie par les participants.²⁸ Notamment le pain nécessaire à la cérémonie de l'eucharistie était fourni par les croyants et se présentait à la base comme du pain conventionnel, du *panis usitatus*²⁹ ou pain d'oblation.³⁰ Ce pain « usuel » était alors déposé sur l'autel pour appeler sur lui la bénédiction de Dieu et se transformait alors en pain « béni ». Mais seulement une partie du pain béni était dédiée à l'eucharistie et devenait du pain « consacré », le corps du Christ, qui était partagé entre les fidèles lors de la cérémonie. Après le service, certaines liturgies autorisaient la distribution des « restes » : les pains bénis ainsi offerts sont appelés pains d'eulogie et sont généralement interprétés comme un substitut de la communion.³¹ Si l'origine cérémonielle du pain d'eulogie est établie, l'utilisation que Paulin en fait n'est pas liturgique. L'envoi de pains bénis est manifestement une pratique développée à l'échelle privée sur le modèle de la distribution à l'église.³²

Le pain envoyé à Sulpice Sévère représentait également la ration journalière du moine ; l'ascète se contentait d'à peine une moitié de ce pain.³³ Le caractère modeste de la nourriture est accentué par un deuxième envoi. Comme symbole de ses « richesses », Paulin offre à Sulpice une écuelle en buis, un élément de l'« argenterie » en usage à Nole. Il prend ici volontairement appui

²⁷ GALAVARIS 1970, p. 109 ; TAFT 1999, p. 28-29.

²⁸ STUIBER, KLAUSER & HAUSSLEITER 1954, p. 616.

²⁹ Ambr., *sacr.* IV, 4, 14 ; Aug. Hipp., *gen. ad. litt.* VIII, 5.

³⁰ Joh. Diac., *uita S. Greg.* 2, 41 (PL 75, 103, B-C) : *Quae autem de Gregorii miraculis penes easdem Anglorum Ecclesias uulgo leguntur. Omittenda non arbitror, ne studiosi lectoris animus, aut defraudasse pertinaciter, aut negligenter praeteriisse me cognitionem congruam suspicetur. Matrona quaedam beato Gregorio, per stationes publicas missarum solemnium celebranti, solitas oblationes obtulerat. Cui post mysteria traditurus, cum diceret : Corpus Domini nostri Jesu Christi conseruet animam tuam, lasciua subrisit. Ille continuo dexteram ab ejus ore conuertens, partem illam dominici corporis super altare deposuit. Expletis uero missarum solemnibus, matronam coram populo inquisiuit quam ob rem corpus dominicum susceptura ridere praesumpserit. At illa diu mussitans, tandem prorupit, quia panem, inquam, quem propriis manibus me fecisse cognoueram, tu corpus dominicum perhibebas.*

³¹ Avec les passages correspondants : DÖLGER 1929, p. 36-37 ; STUIBER, KLAUSER & HAUSSLEITER 1954, p. 617-618 ; STUIBER 1966, p. 922-923.

³² STUIBER 1966, p. 923.

³³ DÖLGER 1936, p. 205 ; STUIBER, KLAUSER & HAUSSLEITER 1954, p. 618.

sur les pratiques traditionnelles et emploie un vocabulaire (*apophoreta*) qui évoque des associations familières chez son correspondant, mais en remplaçant habilement le luxe d’antan par la parcimonie.³⁴ En retour, Paulin prie Sulpice de lui faire parvenir de l’huile de nigelle (à des fins médicinales ?) et d’organiser le transport du vieux vin qu’il possède encore en Aquitaine pour les besoins de son monastère.³⁵ P. FABRE a cru reconnaître ici un rapport de maître à disciple entre les correspondants, une hiérarchie que Paulin tentait de dissimuler en manifestant son humilité et sa bonne intention.³⁶ Certainement plus avancé sur la voie spirituelle que son ami, Paulin ne devait plus convaincre Sulpice de mener une vie ascétique en lui apprenant les préceptes basiques, d’autant plus que ce dernier avait été initié par le célèbre Martin de Tours. Bien plus, Paulin matérialisait ses nouvelles habitudes de vie par des objets du quotidien et présentait sa stricte renonciation comme un exemple à suivre, une rigueur que Sulpice ne partageait pas encore.³⁷

Les envois alimentaires que Paulin adresse à son vieil ami comme aux nouvelles « recrues du Christ » sont étrangement proches des pratiques déjà identifiées entre Paulin et ses amis bordelais. Les pains d’eulogie apparaissent comme une tentative de concilier la sociabilité habituelle apprise et pratiquée pendant des années par l’aristocrate Paulin et le nouveau mode de vie du moine. Sa nouvelle conception de vie se répercutait non seulement sur ses paroles et ses écrits, mais également sur les cadeaux qu’il faisait parvenir à ses correspondants.

1.2. L’entrée en contact entre Nole et l’Afrique

1.2.1. Augustin d’Hippone

À son retour en Afrique en 388, Augustin n’est plus le même homme que lors de son départ en Italie quelque six ans auparavant.³⁸ Déçu par le

³⁴MRATSCHEK 2002, p. 429.

³⁵Paul. Nola, *epist.* 5, 21-22 (CSEL 29, p. 38) : *Quod si nigellatum habes, mitte nobis per ea uascula, quae pueris, filiis nostris, demandauimus (...). Praeterea peto, quia summum animi tui ius habere me confido, ut, si necesse fuerit deficientibus a me et libertis et seruis et fratribus tuam curam inpendi, ordinare digneris, qualiter ad nos uinum uetus, quod Narbone adhuc nos habere credimus, peruehatur.*

³⁶FABRE 1949, p. 287.

³⁷Sulpice s’était même montré un peu réticent par rapport à l’extrême pauvreté que prêchait son ami, comme il ressort d’une autre lettre de Paulin (Paul. Nola, *epist.* 11).

³⁸La vie d’Augustin d’Hippone (354-431) est mieux connue que toutes celles de ces contemporains. Son biographe de Possidius de Calame (voir DOLBEAU 2016), mais surtout son œuvre personnelle, notamment les célèbres *Confessions*, donnent maints détails biogra-

manichéisme³⁹ tout autant que par son activité de professeur à Carthage, le jeune et ambitieux Augustin s'était embarqué pour Rome avant l'été 383 pour rejoindre Alypius⁴⁰, installé depuis quelque temps dans la Ville. Après une première année difficile, Augustin obtient avec l'aide de ses amis manichéens, et sous le patronage du sénateur Symmaque, le prestigieux poste de professeur de rhétorique à Milan. Mais, sous l'influence de l'évêque Ambroise et de la philosophie néoplatonicienne, la vie d'Augustin prend un tournant décisif durant les années 386-387. Intellectuellement, il rompt non seulement avec le manichéisme qu'il critiquait alors avec fougue mais aussi avec le scepticisme de la nouvelle Académie qui l'avait accompagné durant ses années italiennes, et s'intéresse à nouveau au christianisme de son enfance. Il abandonne sa fonction de rhéteur et ses intentions de mariage, et se détourne de ses aspirations financières et sociales à Milan. Débarrassé des tourments de la vie publique, Augustin choisit de se retirer dans une propriété rurale à Cassiciacum, entouré de familiers et d'amis, pour se consacrer uniquement à l'*otium* de la vie chrétienne comme il l'écrira plus tard. En compagnie d'Alypius et d'Adeodatus, Augustin suit en catéchumène les enseignements d'Ambroise de Milan et sera baptisé par ce dernier le jour de Pâques 387. La dernière rupture pendant le séjour italien d'Augustin est sûrement la plus douloureuse : alors que le cercle de Cassiciacum se trouvait déjà sur la route vers l'Afrique, sa mère Monnica meurt à Ostie.

À leur retour en Afrique en automne 388, la vie d'Augustin et de ses amis avait considérablement changé. Ils étaient alors *serui dei*, des laïcs baptisés et engagés pleinement pour mener une vie chrétienne contemplative. En 391, Augustin est ordonné prêtre à Hippone par l'évêque Valerius. Alypius, Evodius⁴¹ et bien d'autres encore l'accompagnent et s'installent avec lui en communauté monastique dans la cité dont l'attractivité et la réputation dépasseront bientôt les frontières de Numidie. Aurelius, qu'Augustin avait rencontré en 388 à Carthage, et qui fut élu évêque de cette cité en 392, était un bienfaiteur de poids. En tant que « primat d'Afrique », il accordait non seulement sa protection au cercle d'Hippone, mais lui apportait une aide ciblée pour développer son influence au sein de l'Église africaine, notamment

phiques bien datés et permettent d'appréhender l'état d'âme et les pensées de l'évêque. La bibliographie relative Augustin est devenue pléthorique. Pour des éléments biographiques, se référer à : BROWN 1967 ; LANCEL 1999 ; LACL, p. 78-98 ; VESSEY (ed.) 2012 ; HOLLINGWORTH 2013 ; MECONI & STUMP (edd.) 2014 ; ROSEN 2015.. Sur sa correspondance, voir REBILLARD 1998 et DIVJAK 2002 avec une bibliographie exhaustive.

³⁹Sur le manichéisme d'Augustin, voir DRECOLL & KUDELLA 2011.

⁴⁰FELDMANN, SCHINDLER & WERMELINGER 1994.

⁴¹HÜBNER 2002.

face au déséquilibre créé par les donatistes. C'est dans ce contexte et certainement avant l'élection épiscopale d'Augustin que le groupe d'Hippone entre en contact avec Paulin de Nole.

1.2.2. Un pain unique pour Alypius

Le début de la communication épistolaire entre Paulin de Nole et le cercle d'Augustin date de l'époque de son installation en Italie, très probablement au cours du printemps de l'année 395.⁴² L'initiative de cette prise de contact est controversée. La première lettre conservée⁴³ a été envoyée par Paulin depuis Nole et fait écho à une missive d'Alypius. De la réponse de Paulin ressortent les motifs de la lettre d'Alypius : ce dernier souhaitait entrer en contact avec l'illustre converti et désirait obtenir un livre.⁴⁴ La question a longtemps été de savoir si cette lettre perdue d'Alypius avait été précédée d'une lettre initiale de Paulin. La lettre d'Alypius avait été apportée par un certain Julianus, un homme de Paulin, qui rentrait de Carthage à Nole, mais dont la mission exacte reste obscure. P. COURCELLE a été le premier à postuler que Julianus serait venu en Afrique pour annoncer l'installation d'une nouvelle communauté monastique à Nole.⁴⁵ Si ce dernier avait rapporté une lettre d'Alypius (et une autre d'Aurelius de Carthage), c'est que Paulin leur avait forcément écrit le premier. Supposer que l'initiative venait de Paulin n'est pas invraisemblable, mais ne s'impose pas nécessairement.⁴⁶ En effet, la lettre de Paulin semble adressée à un inconnu⁴⁷ : il se présente, lui et son épouse, et encourage Alypius à faire de même.⁴⁸ L'affection et l'ardeur avec lesquelles il se jette dans les bras d'Alypius est certes déconcertante et suggère une certaine intimité, mais ne signifie pas nécessairement que les correspondants se connaissaient déjà. Il est possible que Julianus ait eu pour mission de communiquer le nouveau lieu de séjour et les aspirations ascétiques de Therasia et Paulin au primat d'Afrique, Aurelius de Carthage, et

⁴²La datation de cette première prise de contact dépend en effet de la date de l'ordination de Paulin (393 ou 394) et de son départ pour Nole, ainsi que de l'élection d'Augustin à l'épiscopat (395 ou 396), dont découle la datation des premières lettres entre Nole et l'Afrique. Sans entrer dans les détails d'un débat quasi clos, je suis ici l'argumentation de Y.-M. DUVAL dans DUVAL 2004, qui préconise l'année 395.

⁴³Paul. Nola, *epist.* 3 (CSEL 29, p. 13-18) = Aug. Hipp., *epist.* 24 (CSEL 34, 1, p. 73-78).

⁴⁴Les envois de livres sont traités séparément, voir partie IV, à partir de la p. 217.

⁴⁵COURCELLE 1963, p. 561, suivi par LANCEL 1999, p. 294 et SKEB 1998, p. 91.

⁴⁶Dans la mesure où toutes les correspondances antiques sont conservées de manière lacunaire, une argumentation qui repose sur la multiplication des lettres perdues ne conduit pas toujours à des résultats convaincants.

⁴⁷Déjà FABRE 1949, p. 179 était de cet avis. Il est suivi par BROWN 1967, p. 144, MRATSCHEK 2002, p. 524 et DUVAL 2004.

⁴⁸Paul. Nola, *epist.* 3, 4 (CSEL 29, p. 16) = Aug. Hipp., *epist.* 24, 4 (CSEL 34, 1, p. 76).

peut-être à d'autres. Sans qu'il n'y ait de mentions explicites, DUVAL suppose que l'homme de Paulin séjournait en Afrique pour mettre de l'ordre dans les biens de son maître, en liquidant les propriétés que ce dernier possédait éventuellement dans cette région. Vu l'ampleur des biens fonciers du couple en Aquitaine, en Espagne et en Italie, cette idée est tout à fait convaincante. Ainsi, *en passant*, les évêques africains auraient saisi l'occasion pour entrer en contact avec le moine de Nole.⁴⁹

La lettre à Alypius est particulière à plusieurs égards, et pas seulement en raison de l'innovant cadeau alimentaire que Paulin adresse à son nouveau correspondant. L'ouverture de la lettre se différencie quelque peu des modèles épistolaires de cette époque. Avec une humilité prononcée, Paulin célèbre la charité chrétienne (*caritas*), cet « amour » dans la foi qui lie les chrétiens. L'« union spirituelle » qui précède la « rencontre physique » est un *topos* épistolaire traditionnel que Paulin poussait encore plus loin : leur prise de contact est la volonté de Dieu, qui souhaitait réunir les deux hommes⁵⁰ :

« Ainsi formés par sa prescience et par son œuvre en vue de la similitude des volontés et de l'unité de la foi ou dans la foi en l'unité, c'est par une charité qui devance la connaissance que nous sommes liés, de façon à nous connaître mutuellement avant toute vision corporelle par la révélation de l'Esprit. »⁵¹

Grâce au Saint-Esprit, la présence spirituelle prend le pas sur la présence physique et Paulin peut « s'installer » dans le cœur d'Alypius (*in pectoris tui habitatione*) sans même l'avoir rencontré. L'union dans la foi est le deuxième message essentiel de la lettre de Paulin, une union qui est matérialisée par l'envoi d'un cadeau :

« Nous avons adressé à ta Sainteté, en signe d'unité, un pain unique en qui est contenue aussi la Trinité en son entier. De ce pain, tu feras une eulogie en daignant le recevoir. »⁵²

⁴⁹DUVAL 2004, p. 402-403. Voir aussi REBENICH 1992, p. 225 s.

⁵⁰DUVAL 2004, p. 406.

⁵¹Paul. Nola, *epist.* 3, 1 (CSEL 29, p. 13) = Aug. Hipp., *epist.* 24, 1 (CSEL 34, 1, p. 73 ; traduction de MOREAU & LANCEL 2011, p. 401) : *Huius igitur praescientia et opere formati in similitudinem uoluntatum et unitatem fidei uel unitatis fidem praeueniente notitiam caritate conexi sumus, ut nos inuicem ante corporales conspectus reuelante spiritu nosceremus.*

⁵²Paul. Nola, *epist.* 3, 6 (CSEL 29, p. 18) = Aug. Hipp., *epist.* 24, 6 (CSEL 34, 1, p. 77-78 ; traduction de MOREAU & LANCEL 2011, p. 409) : *Panem unum sanctitati tuae unitatis gratia misimus in quo etiam trinitatis soliditas continetur. Hunc panem eulogiam esse tu facies dignatione sumendi.*

Le pain enfermait une proposition d'amitié, que l'on approuvait en acceptant le cadeau. Celui-ci se transforme alors en eulogie. La situation de communication acquiert ainsi un caractère sacré⁵³ et la nouvelle amitié appelle sur elle la bénédiction divine.

1.2.3. Un pain d'eulogie à la forme spécifique ?

L'expression de Paulin de Nole « *panem unum sanctitati tuae unitatis gratia misimus in quo etiam trinitatis soliditas continetur* », qui désigne l'envoi d'un pain béni à Alypius de Thagaste, est singulière. F.-J. DÖLGER pensait qu'elle se rapportait à la forme spécifique du pain et assimilait celui-ci à un *panis trifidus*.⁵⁴ Ce *panis trifidus* porterait une entaille en forme de Y afin d'être partagé en trois morceaux de taille égale. Toutefois DÖLGER admettait ne pas avoir pu identifier de parallèles textuels ou iconographiques et se fondait uniquement sur l'existence de pains portant deux incisions diagonales qui divisaient le pain en quatre parts. Le marquage du pain pour faciliter sa découpe s'observe déjà chez les païens, mais reçoit une nouvelle dimension symbolique chez les chrétiens.⁵⁵ Zénon de Vérone distribuait des pains marqués d'une croix.⁵⁶ Dans ses miracles des saints italiens, Grégoire le Grand raconte également une anecdote à propos de tels pains :

« Un jour, ses frères [de Martyrius] faisaient cuire un pain sous la cendre, et ils avaient oublié d'y graver le signe de la croix – car c'est la coutume dans cette province de signer les pains pétris avec un morceau de bois en sorte qu'ils paraissent divisés en quatre parties. »⁵⁷

En apprenant que le pain n'avait pas été marqué de la croix, saint Martyrius trace le signe dans les cendres. La croix apparaît alors sur le pain en cuisson comme témoin de sa foi. D'autres parallèles se retrouvent dans l'iconographie des églises paléochrétiennes. L'église San Vitale, bâtie à Ravenne au milieu du VI^e siècle, porte sur les parois séparant le presbytère du déambulatoire deux mosaïques se référant à l'eucharistie. La lunette de la paroi à gauche de l'abside illustre des épisodes de la vie d'Abraham. À droite, on

⁵³ CONYBEARE 2000, p. 27 ; MRATSCHEK 2002, p. 428.

⁵⁴ DÖLGER 1929, p. 44.

⁵⁵ DÖLGER 1929, p. 44-46.

⁵⁶ Zen. Ver., *trac.* II, 6 : *Omnibus peraeque unus panis cum signo datur (...)*.

⁵⁷ Greg. Mag., *dial.* I, 11 : *Dum quadam die fratres illius subcinericium panem fecissent, ei que obliti essent crucis signum imprimere, sicut in hac prouincia crudi panes ligno signari solent, ut per quadras quattuor partiti uideantur, isdem dei famulus adfuit, eis que referentibus, signatum non fuisse cognouit.* Voir aussi Act. Thom. 50.

identifie le sacrifice d'Isaac. Au centre, Abraham, d'un âge avancé, offre l'hospitalité à trois anges assis autour d'une table. À gauche et un peu à l'écart, l'épouse d'Abraham, Sarah, observe la scène en souriant. Interprétée généralement comme une préfiguration de la Trinité, la rencontre avec les anges est un motif iconographique courant. Particulièrement intéressante pour ce propos est la représentation des pains ronds (ou gâteaux ?) posés face aux anges et marqués très nettement d'une croix qui divise la miche en quatre morceaux. La lunette de la paroi à droite de l'abside de San Vitale représente l'offrande d'Abel et Melchisédech. À gauche, Abel soulève un agneau, à droite Melchisédech tend un pain tressé vers un autel bâti sur quatre colonnes et doublement recouvert d'une nappe sombre et d'une nappe blanche. Sur l'autel, un calice décoré à double anse est posé entre deux pains en forme de couronne tressée. Dans l'abside de l'église San Apollinare à Classe, il existe une représentation similaire, quoique plus tardive.⁵⁸ Melchisédech se tient debout derrière l'autel, ses bras reposent sur la table recouverte d'une nappe. On retrouve Abel et l'agneau à gauche, alors qu'à droite viennent se rajouter à la scène Abraham et l'enfant Isaac. Sur la table repose le calice à double anse, flanqué de deux pains tressés, marqués nettement d'une croix en leur centre. Une *corona* de ce type est par ailleurs attestée par le *Liber pontificalis*⁵⁹ et chez Grégoire le Grand, où l'évêque Félix de Centumcellae offrit à un jeune serviteur deux couronnes d'oblation en guise de bénédiction.⁶⁰ Comme l'offrande d'Abel et de Melchisédech a sûrement été un modèle pour l'eucharistie, il est possible que l'artiste se soit inspiré de la cérémonie réelle pour représenter le pain eucharistique.⁶¹ La forme du pain d'eulogie envoyé par Paulin de Nole à Alypius n'est plus vérifiable aujourd'hui. L'expression « *in quo etiam trinitatis soliditas continetur* » se rapporte-t-elle réellement à l'apparence de la miche et à sa qualité de *panis trifidus* comme le suppose DÖLGER ?⁶² La symbolique du *panis quadratus*, marqué d'une croix, plaide quelque peu en faveur de cette hypothèse, mais, comme d'autres sources font défaut, il n'est pas possible de trancher la question. Il est toutefois certain que Paulin a voulu utiliser un signe fort dans sa communication avec Alypius, qu'il estimait capable d'en comprendre et d'en apprécier la symbolique

⁵⁸Une partie des mosaïques au niveau des fenêtres de San Apollinare a été ajoutée ou renouvelée à partir de représentations préexistantes vers 673-679. VERHOEVEN 2011, 98-99 et 287 ; DELIYANNIS 2010, p. 273.

⁵⁹*Liber pontificalis*, s. v. XVI. *Zephyrinus* (MOMMSEN, p. 20 ; DUCHESNE, p. 60).

⁶⁰Greg. Mag., *dial.* IV, 57 : *Tunc duas se cum oblationum coronas detulit. Qui mox ut peruenit ad locum, hominem inuenit atque ex more eius obsequio in omnibus usus est. Lauit itaque, et cum iam uestitus uoluisset egredi, hoc quod se cum detulerat obsequenti sibi uiro pro benedictione obtulit, petens ut benigne susciperet, quod ei caritatis gratia offerret.*

⁶¹DÖLGER 1929, p. 38.

⁶²DÖLGER 1929, p. 44 suivi par MRATSCHEK 2002, p. 428.

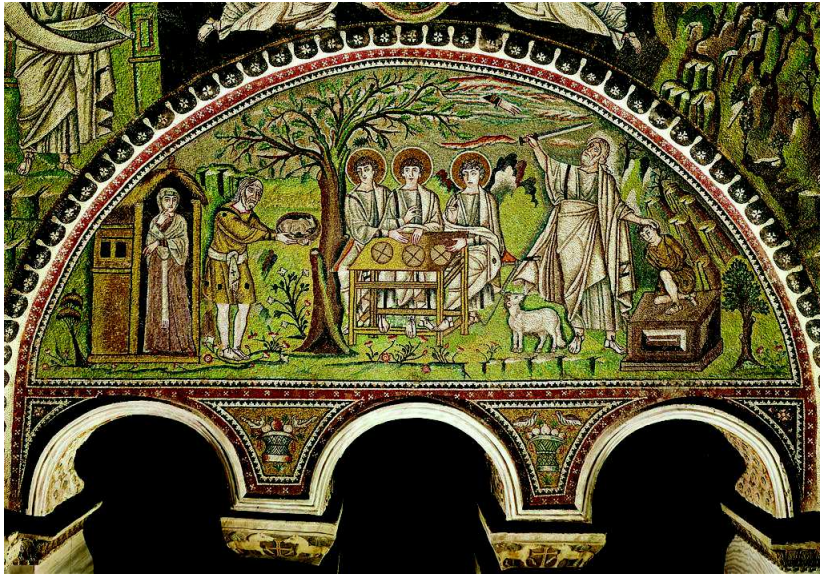


FIG. 3 : Mosaique du presbytère de San Vitale. Lunette gauche avec épisodes de la vie d'Abraham, ©BAMS - Photo Rodella; photo tirée de DAVID 2013

et la proposition d'amitié. Que la compréhension d'un tel message n'ait pas été une évidence, apparaît dans l'échange de pains d'eulogie entre Paulin et Augustin d'Hippone.



FIG. 4 : Mosaique du presbytère de San Vitale. Détail de la lunette, ©BAMS - Photo Rodella ; photo tirée de DAVID 2013

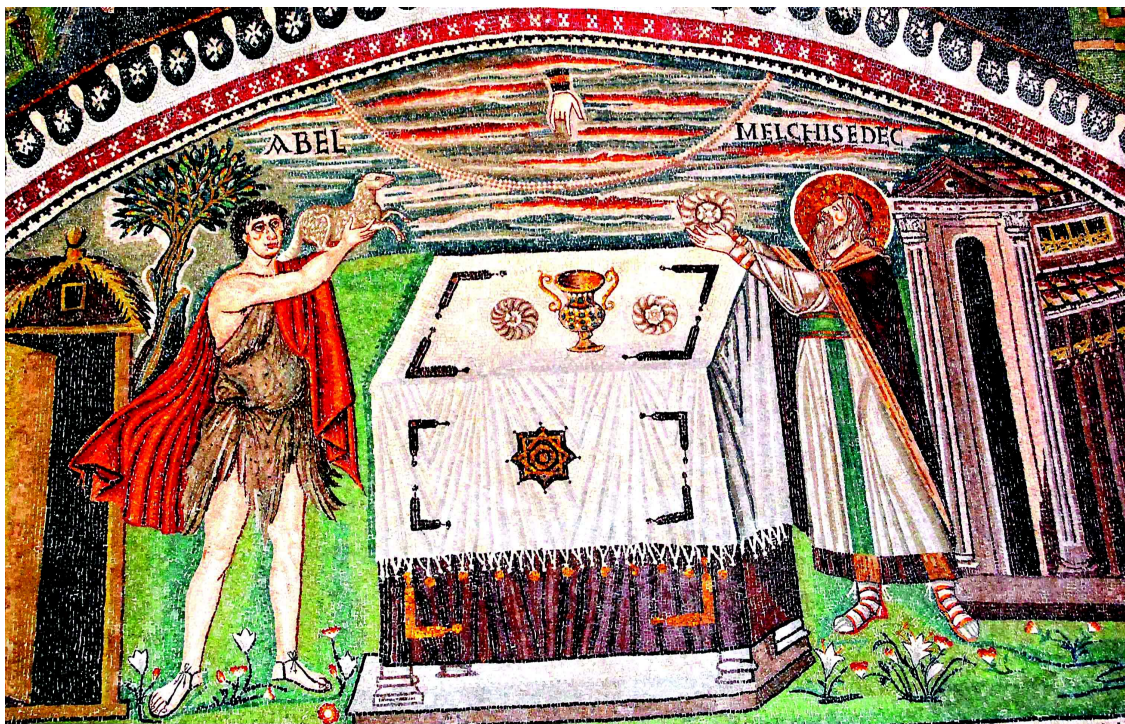


FIG. 5 : Mosaïque du presbytère de San Vitale. Lunette droite avec l'offrande d'Abel et Melchisédech, ©BAMS - Photo Rodella ; photo tirée de DAVID 2013

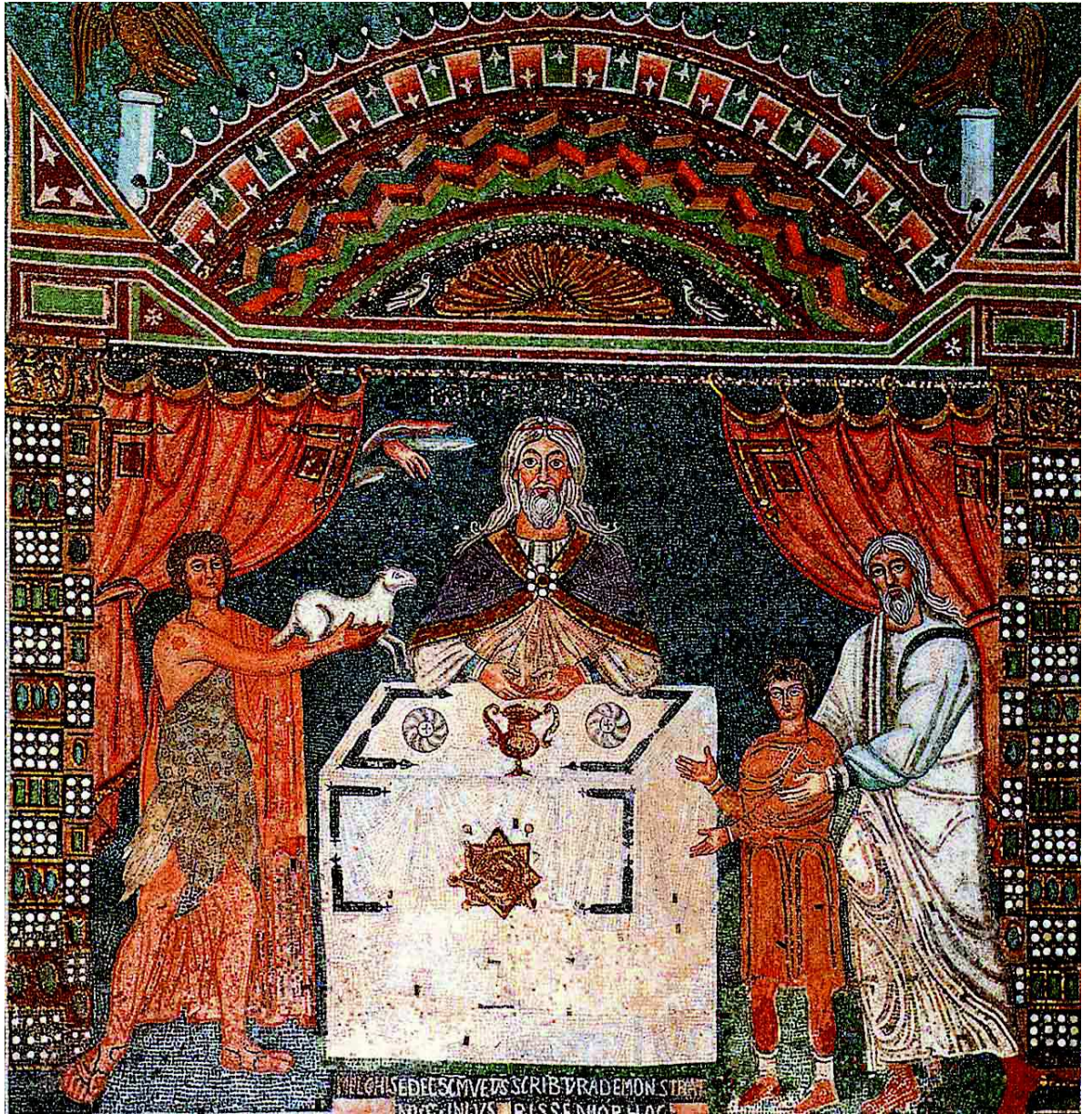


FIG. 6 : Mosaique absidale de San Apollinare à Classe, ©BAMS - Photo Rodella ; photo tirée de DAVID 2013

1.3. À la recherche de l'unité? Les envois de pains bénits et leurs aléas

1.3.1. L'entrée en correspondance avec Augustin

Paulin profite de la prise de contact avec Alypius pour s'adresser directement à Augustin au cours de l'été-automne 395. Associant à nouveau son épouse à sa lettre, Paulin se présente comme un pécheur et justifie son audace d'écrire au prêtre d'Hippone par l'amour et l'unité dans la foi qui lient les chrétiens.⁶³ Le début de la lettre est un éloge des écrits d'Augustin⁶⁴ « débordants des richesses de la culture et pleins de douceurs du miel céleste ». Ces derniers formaient « un médecin et une nourriture pour [son] âme ».⁶⁵ En mettant sa culture classique au service de la foi chrétienne, Augustin était le parfait exemple littéraire pour Paulin. Le nouveau converti désirait aussi que son correspondant puisse le fortifier dans ses études spirituelles et qu'il veuille bien lui adresser – s'il en avait écrit – d'autres ouvrages contre les ennemis de la foi catholique.⁶⁶ Plein d'admiration devant Augustin, dont il devait connaître la réputation⁶⁷, Paulin, « nourrisson » dans la foi chrétienne, demande à être nourri des paroles du prêtre africain. En prenant exemple sur la relation tissée avec Alypius, Paulin transmet à Augustin « l'affection de [son] humble personne » et espère qu'Augustin consente à entretenir une correspondance avec lui. Paulin clôt alors ses propos :

« Nous souhaitons que la grâce de Dieu, comme à présent, demeure avec toi pour l'éternité, frère qui n'es qu'une âme avec nous dans le Seigneur Christ, frère vénérable, objet de tous nos vœux. Nous saluons avec un très profond sentiment de fraternité et d'union du cœur toute ta maison, ainsi que tous les compagnons et émules de ta sainteté dans le Seigneur. Quant au pain

⁶³Paul. Nola, *epist.* 4, 1 (CSEL 29, p. 18-19) = Aug. Hipp., *epist.* 25, 1 (CSEL 34, 1, p. 78) : *Domino fratri unanimo et uenerabili Augustino Paulinus et Therasia peccatores. Caritas Christi, quae urget nos et absentes licet per unitatem fidei alligat, ipsa fiduciam ad te scribendi (...).*

⁶⁴Alypius avait fait parvenir à Paulin de Nole cinq livres d'Augustin. Pour l'étude détaillée des envois de livres, voir la partie IV, p. 283.

⁶⁵Paul. Nola, *epist.* 4, 1 (CSEL 29, p. 19) = Aug. Hipp., *epist.* 25, 1 (CSEL 34, 1, p. 78) : (...) *quas et de scholasticis facultatibus adfluentes et de caelestibus fauis dulces ut animae meae medicas et altrices.*

⁶⁶Paul. Nola, *epist.* 4, 2 (CSEL 29, p. 20) = Aug. Hipp., *epist.* 25, 2 (CSEL 34, 1, p. 79).

⁶⁷DUVAL 2004, p. 409.

unique que nous t'envoyons en signe d'union du cœur à ta charité, nous te prions de le bénir en le recevant. »⁶⁸

Paulin formule non seulement des vœux pour son « frère », mais aussi pour la maisonnée et l'entourage d'Augustin. Déjà mentionné dans l'adresse de la lettre, le terme *unanimus* se retrouve trois fois dans cette souscription.⁶⁹ Le pain d'eulogie qu'Augustin devra bénir à sa réception, est le symbole de leur union fraternelle et scelle l'amour qui lie à présent les correspondants.

Au printemps 396, Paulin de Nole demeurait toujours sans réponse d'Augustin et redoutait que sa lettre ne soit pas parvenue à Hippone. Sans attendre le retour du porteur, il adresse une deuxième lettre à Augustin, plus courte et plus pressante, mais toujours empreinte d'une respectueuse affection.⁷⁰ Au début de l'été 396, Paulin reçoit enfin la réponse tant attendue.⁷¹ Devant une telle effusion d'affection et d'admiration, mais aussi d'humilité du grand aristocrate, Augustin ne pouvait pas repousser l'initiative, ni décevoir les demandes du moine de Nole. S'adressant comme Paulin à un « frère » et saluant également Therasia sans la nommer, Augustin loue la simplicité de leur confession et donne satisfaction à la demande d'ouvrages qu'il accompagne de conseils de lecture.⁷² Par la même occasion (pour le détourner de son introspection ?⁷³), Augustin lui recommande Romanianus, son ancien bienfaiteur et porteur de la lettre, et surtout le jeune Licentius, qui s'était laissé séduire par la littérature profane, afin que Paulin le ramène sur le chemin de la vraie spiritualité.⁷⁴

1.3.2. Cadeaux, conflits et malentendus

Une deuxième missive d'Augustin (*epist.* 31), la réponse à la deuxième lettre impatiente de Paulin, suit en fin d'année 396 ou en début de 397, en tout cas peu de temps après son ordination épiscopale à Hippone. Les porteurs de

⁶⁸Paul. Nola, *epist.* 4, 5 (CSEL 29, p. 24) = Aug. Hipp., *epist.* 25, 5 (CSEL 34, 1, p. 83 ; traduction de MOREAU & LANCEL 2011, p. 421) : *Gratia dei te cum, ut est, in aeternum maneat optamus, frater in Christo domino unanime, venerabilis, desiderantissime. Totam domum et omnem comitem et aemulatorem in Domino sanctitatis tuae plurimo fraternitatis unanimae salutamus affectu. Panem unum quem unianimitatis indicio misimus caritati tuae, rogamus accipiendo benedicas.*

⁶⁹Cette accentuation du terme a déjà été remarquée par DUVAL 2004, p. 412, qui interprète par contre le pain d'eulogie comme une allusion au menu des moines.

⁷⁰Paul. Nola, *epist.* 6 (CSEL 29, p. 39) = Aug. Hipp., *epist.* 30 (CSEL 34, 1, p. 123).

⁷¹Aug. Hipp., *epist.* 27.

⁷²Aug. Hipp., *epist.* 27, 4.

⁷³DUVAL 2004, p. 412.

⁷⁴Voir plus haut, p. 157.

la lettre, Romanus et Agilis, étaient chargés de décrire à leur maître Paulin la cérémonie à laquelle ils avaient participé. Augustin s'était réjoui d'entendre longuement parler de Paulin dans les récits de ces derniers⁷⁵ et, désirant le rencontrer, il réitère la proposition, déjà formulée dans la première lettre, de lui rendre visite en Afrique. Pour finir, il adresse à Paulin et Therasia un pain d'eulogie :

« Le pain que nous envoyons deviendra une bénédiction féconde par l'amour et la bienveillance avec lesquels vous le recevrez. Que Dieu vous préserve à jamais de cette génération, seigneurs et frères très chers, très bons et cléments, et les plus distingués par l'abondance de la grâce de Dieu. »⁷⁶

Le pain d'Augustin faisait évidemment écho à l'envoi de Paulin, plus d'un an auparavant. Reçue dignement, l'eulogie pourra déployer sa bénédiction. En mettant l'accent sur l'amour qui les liait, le nouvel évêque d'Hippone communique ses vœux les plus sincères aux convertis de Nole – une souscription tout à fait conventionnelle. Pourtant, suite à cette lettre 31 et à l'envoi du pain d'eulogie, Paulin rompt ses relations avec Hippone, du moins pendant un certain temps, sans la moindre réponse, sans note de remerciement ou de compliment pour l'ordination épiscopale.⁷⁷ Que s'était-il passé ?

Augustin et les évêques de son entourage faisaient tout sauf consensus en Afrique et son élection à l'épiscopat d'Hippone avait fait scandale. Le primat de Numidie, Megalius de Calama, traitait Augustin comme un parvenu suspect et prétendait qu'il était un crypto-manichéen. Il avait même refusé un temps de confirmer son ordination.⁷⁸ Megalius accuse alors Augustin d'avoir envoyé un philtre d'amour à une « dame haut placée ». Celle-ci n'aurait été autre que Therasia, l'épouse de Paulin de Nole!⁷⁹ L'accusation

⁷⁵ Aug. Hipp., *epist.* 31, 2.

⁷⁶ Aug. Hipp., *epist.* 31, 9 (CSEL 34, 2, p. 8) : *Panis, quem misimus, uberior benedictio fiet dilectione accipientis uestrae benignitatis. Custodiat uos dominus ab ista generatione in aeternum, domini dilectissimi et sincerissimi, uere benigni et abundantissima domini gratia praestantissimi fratres.*

⁷⁷ Une information qu'il transmet pourtant le lendemain de la réception de lettre 31 à Romanianus avec l'expression de son admiration la plus totale (Paul. Nola, *epist.* 7, 2).

⁷⁸ Aug. Hipp., *contra Crescon.* III, 79-80 (CSEL 52, p. 494-495) : *Cum uero contra manicheos, qui me adolescentulum aliquando deceperant, mea tanta scripta qui uoluerit legere possit, non usque adeo desipit, ut de me credat potius uerbis uestris quam oculis ac sensibus suis. Sed epistulam, inquis, principis uestri, qua nescio quid de te scripsit, cum te ordinari nollet, tenent non pauci nostrorum. Sed epistulam, inquis, principis uestri, qua nescio quid de te scripsit, cum te ordinari nollet, tenent non pauci nostrorum.*

⁷⁹ COURCELLE 1950, p. 239, n. 2 ; BROWN 1967, p. 203-204 ; MRATSCHEK 2002, p. 528.

contre Augustin était lourde : le parti conservateur de l'épiscopat africain insinuait qu'Augustin demeurait prêtre manichéen en secret et tirait son argument principal de cette lettre adressée à Paulin et Therasia, peu de temps après l'ordination. Pour eux, le pain d'eulogie représentait le pain souillé de l'eucharistie manichéenne.⁸⁰ Plus tard, Augustin se défendra avec véhémence contre ces attaques :

« Il peut me déshonorer en appelant de façon ridicule “poison de débauche et de folie” des eulogies de pains données avec simplicité et bonne humeur ; il peut encore juger assez mal de votre bon sens pour oser faire admettre une histoire de philtres amoureux donnés à une femme, non seulement au su du mari, mais encore avec sa complicité. »⁸¹

Ce scandale est doublement intéressant pour notre étude. D'une part, il montre que les envois de pains d'eulogie n'étaient pas une pratique suffisamment répandue pour être comprise et acceptée par tous. Le message véhiculé par ces eulogies créait l'incompréhension et le doute chez les adversaires du monachisme – du moins, on tenta d'instrumentaliser la pratique contre l'évêque d'Hippone. D'autre part, l'envoi d'Augustin est l'un des seuls exemples de communication via un média « alimentaire » qui ne semble pas avoir fonctionné de la manière souhaitée.⁸² Deux lettres⁸³ témoignent de l'incompréhension et de la frustration d'Augustin, cherchant une explication au silence de Paulin, qu'il jugeait intolérable et affligeant. COURCELLE a raison de plaider pour une rupture volontaire, car attribuer le silence de Paulin à une perte de plusieurs lettres ou à une simple négligence serait en contradiction totale avec les sentiments et la volonté d'un échange régulier avec Hippone, exprimé dans les premières lettres.⁸⁴ En tout cas, la relation nouvellement tissée entre Nole et Hippone était restée bien fragile si de tels ragots avaient pu mettre en doute l'amour et l'union tant célébrés par Paulin. Ce dernier avait-il pris ses distances pour vérifier les rumeurs qui couraient en Afrique ? Paulin mettait-il en doute la sincérité d'Augustin ? Il semble bien que non, car le silence de Paulin dura tout au plus deux ans, période après

⁸⁰COURCELLE 1950, p. 240-245 ; COURCELLE 1963, p. 567.

⁸¹Aug. Hipp., *contra litt. Pet.* III, 16, 19 (CSEL 52, p. 177 ; traduction de FINAERT, p. 623) : *Eulogias panis simpliciter et hilariter datas ridiculo nomine uenenosae turpitudinis ac furoris infamet et de uestro corde tam male sentiat, ut amatoria maleficia data mulieri marito non solum conscio, uerum etiam <faunte> credi sibi posse praesumat.*

⁸²BROWN 1967, p. 203-204.

⁸³Il s'agit des *epist.* 42 et 45.

⁸⁴COURCELLE 1963, p. 566-567.

laquelle, leur amitié reprit de plus belle⁸⁵, mais personne n'envoya plus de pains bénits!

1.4. Conclusion : le pain d'eulogie, un média abandonné ?

Dérivant de la symbolique de l'eucharistie, le pain béni est un signe fort pour tout chrétien. Paulin exploitait habilement ce média pour véhiculer l'interprétation radicale qu'il donnait à sa nouvelle vie ascétique et qu'il n'hésitait pas à diffuser auprès de ses anciens amis, tout comme auprès de ses nouvelles connaissances. S'inspirant manifestement des pratiques aristocratiques traditionnelles, Paulin réinterprétait les cadeaux alimentaires sous l'angle du monachisme chrétien. Le pain d'eulogie comme un symbole d'unité met aussi en lumière le manque d'union que devaient ressentir certains chrétiens à cette époque. Le souhait d'*unitatis gratia* est le message central des envois alimentaires étudiés dans ce chapitre. Que Paulin de Nole ait pris contact avec les évêques d'Afrique dans un but d'entente et de coopération n'est pas un hasard.⁸⁶ Quelque temps auparavant, le converti s'était vu refuser le soutien de l'évêque et du clergé romain dans son entreprise monastique à Nole⁸⁷ ; l'Église africaine, quant à elle, était secouée par les querelles donatistes, et la position d'Augustin dans l'épiscopat restait fragile. L'envoi d'un pain d'eulogie n'était certainement pas plus qu'un geste de bonne volonté, mais exprimait toutefois le besoin de soutien réciproque. Les eulogies formaient ainsi le média de la solidarité et de la cohésion entre les Églises de Nole et d'Hippone.⁸⁸ Pourtant le modèle ne semble pas avoir eu de continuité au sein de la communauté chrétienne – du moins les sources ne l'attestent pas. L'accusation manichéenne visant Augustin avait-elle eu de réelles conséquences sur la pratique consistant à envoyer des pains d'eulogie ? Une interdiction avait-elle été prononcée pour éviter toute confusion entre les courants doctrinaux ? ou le phénomène était-il resté très marginal ? On ne le sait pas. Que les adeptes des courants monastiques de la fin du IV^e siècle aient été à la recherche de médias capable d'adapter les pratiques de sociabilité habituelle au message ascétique que l'on voulait propager, apparaît dans la communication du moine Jérôme avec les aristocrates romaines.

⁸⁵COURCELLE 1963, p. 568 ; MRATSCHEK 2002, p. 529.

⁸⁶MRATSCHEK 2002, p. 430.

⁸⁷Paul. Nola, *epist.* 5, 14.

⁸⁸MRATSCHEK 2002, p. 429 ; CONYBEARE 2000, p. 26-27.

Chapitre 2.

Allégories et amitié. Les médias de l'idéal ascétique dans la correspondance de Jérôme avec les aristocrates romaines

Eusebius Hieronymus est né probablement en 347 dans une famille chrétienne dalmate, assez fortunée pour lui permettre de faire des études, d'abord à Stridon, puis à Rome auprès du grammairien Aelius Donatus.¹ Après un séjour à la cour de Trêves, Jérôme renonce rapidement à une carrière dans l'administration impériale pour se consacrer à la vie religieuse. Vers 373, il part en pèlerinage à Jérusalem et vit trois ans en ermite dans le désert de Chalcis, en Syrie. Vers 379, Jérôme est ordonné prêtre par l'évêque d'Antioche et accompagne ce dernier au concile de Constantinople en 381. À l'été 382, il est de retour à Rome, en compagnie de Paulin d'Antioche et d'Épiphanie de Chypre pour participer au synode convoqué par l'évêque de Rome, Damase.²

¹L'année de naissance de Jérôme a longtemps été controversée suite à une erreur probable de Tiro d'Aquitaine. Je suis ici la date admise par REBENICH 1992, p. 21. L'*oppidum* de Stridon n'a pas pu être localisé avec précision. Pour la biographie de Jérôme, voir ANTIN 1951 ; REBENICH 1992 ; FÜRST 2010. FÜRST 2003 est une biographie succincte, qui propose des outils de travail intéressants : une *Prosopographia Hieronymiana* (p. 150-220), un index des œuvres de Jérôme avec la bibliographie correspondante (p. 283-304) et une bibliographie générale (p. 305-323). Les biographies de GRÜTZMACHER 1901 et CAVALLERA 1922 sont dépassées sur certains points. Sur Jérôme en tant qu'écrivain et épistolier, voir ARNS 1953 ; KLOETERS 1957 ; CONRING 2001 ; CANELLIS 2002.

²Hier., *epist.* 127, 7.

Des formes de vie ascétique entre jeunes vierges ou veuves existaient à Rome déjà bien avant l'arrivée de Jérôme.³ C'est sous l'influence des conceptions orientales que l'on avait vu l'émergence de véritables communautés monastiques dans la cité au cours du dernier tiers du IV^e siècle.⁴ Ce phénomène avait touché en premier lieu certaines familles aristocratiques au sein de la communauté chrétienne de Rome et particulièrement les femmes.⁵ Éduquées et riches, beaucoup d'entre elles n'hésitaient pas à employer leurs ressources financières pour soutenir les courants ascétiques. Elles renonçaient à une vie de famille, soit dès l'adolescence, soit après un premier mariage, et utilisaient leur fortune pour des œuvres caritatives et/ou pour le financement d'une communauté monastique à laquelle elles se rattachaient fréquemment. Les évêques, les théologiens et les moines avaient recours à la fortune et au savoir de ces aristocrates. Après son arrivée à Rome, Jérôme ne tarde pas à entrer en contact avec certaines, notamment par l'intermédiaire de l'évêque Damase. Ainsi, il fait la connaissance de deux éminentes représentantes du mouvement ascétique romain : Paula et Marcella. Issue d'une riche et prestigieuse famille romaine, Paula avait été mariée au sénateur Toxotius, dont elle avait eu cinq enfants. Avec la naissance du dernier fils, le couple avait fait vœu de continence conjugale. Suite au décès de Toxotius (†381), Paula vit une vie communautaire avec ses filles et ses esclaves, et emploie sa fortune à des œuvres caritatives.⁶ Jérôme est également introduit dans le palais de Marcella sur l'Aventin, qui formait le point de ralliement des dames de l'aristocratie, intéressées par les textes bibliques et attirées par une vie religieuse. Ainsi, Jérôme devient rapidement le mentor et le principal interlocuteur dans les questions de foi du groupe constitué autour de Marcella et Paula.⁷

³STRATHMANN & KESELING 1950.

⁴Une certaine Léa (†384) avait fondé un monastère de jeunes vierges à Rome, comme Jérôme l'explique à Marcella dans *Hier., epist.* 21. En 387, Augustin rencontre des communautés monastiques d'hommes et de femmes lors de son séjour romain (*Aug., de mor. eccl.* I, 70). Voir REBENICH 1992, p. 154-158 avec une bibliographie p. 154, n. 68. Pour les spécificités de l'ascèse chez Jérôme et le rôle des femmes, voir FEICHTINGER 1995 et LAURENCE 1997. De manière plus générale sur le monachisme tardo-antique, voir BROWN 1961 et BROWN 1995 ; JENAL 1989.

⁵SALZMAN 1989 ; DISSELKAMP 1997.

⁶PIC, p. 1617-1626.

⁷REBENICH 1992, p. 162-165 ; SIGNORI 1998 ; FÜRST 2010, p. 52-55.

2.1. Cadeaux de fête et outils didactiques

2.1.1. Une occasion pour offrir

Parmi les élèves de Jérôme se trouvait Julia Eustochium, l'une des filles de Paula. Âgée d'une quinzaine d'années, la jeune femme avait été vouée à la virginité dès l'enfance et menait une vie recluse dans le palais de sa mère.⁸ À l'occasion de l'anniversaire du martyr de l'apôtre Pierre en l'année 384, Jérôme reçoit d'Eustochium une lettre accompagnée de cadeaux. Dans sa lettre de remerciement, Jérôme interprète les envois :

« Petits d'apparence, mais grands par l'affection dont ils témoignent, sont les présents que j'ai reçus d'une vierge : bracelets, lettres et colombes. Et parce que le miel ne saurait être offert en sacrifice à Dieu, son excessive douceur a été modifiée et, pour ainsi dire, épicée par l'âcreté du poivre. À Dieu, en effet, rien ne peut plaire qui soit voluptueux ou tellement sucré, rien qui ne contienne un peu du mordant de la vérité : la pâque du Christ se mange avec des condiments amers. C'est jour de fête. La nativité de saint Pierre doit être chantée sur un ton plus festival qu'à l'ordinaire ; sans pourtant qu'un discours trop plaisant ne s'écarte de l'essentiel (je veux dire des Écritures), ou que nous nous égarions trop loin de la palestine où nous exerçons. Dans Ezéchiel, Jérusalem est ornée de bracelets ; Baruch reçut les lettres de Jérémie ; c'est sous l'espèce d'une colombe que descend l'Esprit-Saint. Et pour que tu ressenties un peu la morsure du poivre et que tu renouvelles le souvenir de mon précédent ouvrage : veille à ne pas perdre les ornements de ton travail, que symbolisent les anneaux des bras ; ne déchire pas l'épître de ton cœur, comme fit avec le rasoir un roi impie de celle que lui remettait Baruch ; et ne mérite pas, à l'instar d'Ephraïm, d'entendre la parole d'Osée : *tu es devenue sottie comme une colombe*. Ces mots sont trop sévères, diras-tu, et peu convenables pour un jour de fête. Mais tu m'as toi-même provoqué par de tels présents ; puisque tu as associé des éléments amers aux sucrés, tu recevras de nous la pareille : l'amertume accompagnera la louange. Nous avons aussi reçu une corbeille de cerises si belles et comme rosées de pudeur virginale, que je les ai crues importées tout à l'heure par Lucullus lui-même (c'est lui qui a le premier apporté cette sorte de fruits de Cérasonte à Rome, après avoir subjugué le Pont et l'Arménie, et

⁸PIC, p. 713-718.

l'arbre a tiré son nom de son pays d'origine). Nous trouvons, en lisant l'Écriture, une corbeille pleine de figes, mais il n'y est pas question de cerises. Aussi louerons-nous l'offrande par l'offrande elle-même, et nous te souhaitons d'être de ces fruits qui sont dans le voisinage du Temple, de qui Dieu dit : *ce qui est bon est très bon*. Le Sauveur n'aime pas le médiocre ; il ne rejette pas ce qui est froid et se délecte dans ce qui est chaud, mais il affirme dans l'Apocalypse qu'il vomira les tièdes. Veillons donc avec soin de célébrer une solennité moins par l'abondance des mets que par la joie spirituelle. Il est, en effet, parfaitement absurde de prétendre honorer, en nous rassasiant à l'excès, un martyr que nous savons avoir plu à Dieu par ses jeûnes. Tu dois toujours manger de la sorte que la prière et la lecture puissent suivre immédiatement le repas. Cela déplaît à quelques-uns. Dans ce cas, chante les paroles de l'Apôtre : *si je plaisais encore aux hommes, je ne serais pas la servante du Christ !* »⁹

⁹Hier., *epist.* 31, 1-3 (CSEL 54, p. 249-251) : *Parua specie, sed caritate magna sunt munerera accepisse a uirgine armillas, epistulas et columbas. Et quoniam mel in dei sacrificiis non offertur, nimia dulcedo arte mutata est et quadam, ut ita dicam, piperis austeritate condita. Apud deum enim nihil uoluptuosum, nihil tantum suaue placet, nihil, quod non in se habeat et mordacis aliquid ueritatis. Pascha christi cum amaritudinibus manducatur. Festus est dies et natalis beati petri festius solito concinendus, ita tamen, ut scripturarum cardinem iocularis sermo non fugiat nec a praescripto palaestrae nostrae longius euagetur. Armillis in ezechihale ornatur hierusalem; baruch epistulas accepit ab hieremia; in columbae specie spiritus sanctus adlabitur. Itaque, ut te aliquid et piperis mordeat et pristini libelli etiam nunc recorderis, caue ne operis ornamenta dimittas, quae uerae armillae sunt brachiorum; ne epistulam pectoris tui scindas, quam a baruch traditam nouacula rex profanus incidit; ne ad similitudinem ephraim per osee audias : facta es insipiens ut columba. Nimum, respondebis, austere et, quod festo non conueniat diei. Talibus ipsa muneribus prouocasti; dum dulcibus amara sociata sunt, et a nobis paria recipies : laudem amaritudo comitabitur. Verum – ne uidear dona minuisse – accepimus et canistrum cerasiis refertum talibus et tam uirginali uerecundia rubentibus, ut ea nunc a lucullo delata existimarim; siquidem hoc genus pomi ponto et armenia subiugatis de cerasunto primus romam pertulit, unde et e patria arbor nomen accepit. Igitur, quia in scripturis canistrum ficis plenum legimus, cerasia uero non inuenimus, in eo, quo allatum est, id, quod allatum est, praedicamus optamus que te de illis pomis fieri, quae contra templum dei sunt et de quibus deus dicit : quae bona, bona ualde. Nihil quippe saluator medium amat et, sicuti frigidum non refugiens calidis delectatur, ita tepidos in apocalypsi euomere uelle se loquitur. Unde nobis sollicitius prouidendum, ut sollempnem diem non tam ciborum abundantia quam spiritus exultatione celebremus, quia ualde absurdum est nimia saturitate honorare uelle martyrem, quem sciamus deo placuisse ieiuniis. Ita tibi semper comedendum est, ut cibum et oratio sequatur et lectio. Quod si aliquibus displicet, apostoli uerba cantato : si adhuc hominibus placerem, christi ancilla non essem.*

2.1.2. La nature des cadeaux

« Bracelets », « lettres » et « colombes » : que de cadeaux étranges pour un moine ascétique ! Dans un article de 2003, L. TAKÁCS a tout à fait raison de souligner cette curiosité et de reprendre l'étude de l'*epistula* 31, tant de fois citée, mais rarement commentée en détail.¹⁰ TAKÁCS se livre au réexamen des envois d'Eustochium, qui semblent de prime abord aller à l'encontre de l'idéal ascétique enseigné par Jérôme. Dans une argumentation très convaincante, reprise ici dans ses grandes lignes, TAKÁCS révèle alors la véritable nature des cadeaux.

Communément, on entendait par *armillae* des spirales formées d'un anneau en métal précieux laissant place à des ornements, des inscriptions ou de petites sculptures aux extrémités.¹¹ Portés au bras par les femmes et par les hommes, ces bijoux étaient particulièrement répandus chez les Romains. Certains appréciaient ces bracelets comme des symboles de croyance, de vertus intérieures ou de magnificence¹², mais traditionnellement les *armillae* matérialisaient la richesse et le statut du porteur. Qu'est-ce que Jérôme aurait-il pu faire de plusieurs exemplaires d'*armilla* ? Le moine condamnait sévèrement toute manifestation de luxe vestimentaire et dénonçait toutes formes d'artifices et de bijoux comme ostentatoires, tout particulièrement pour les jeunes vierges comme Eustochium. Le cadeau de « colombes » (*columbas*) apparaît, quant à lui, encore plus énigmatique. Certes les colombes étaient connues par les Romains et réputées à la table des gourmets¹³, mais la jeune ascète a-t-elle vraiment envoyé des rôtis de volaille à son maître ? Ou bien les oiseaux étaient-ils vivants à leur arrivée ? Jérôme les libéra-t-il, les mit-il en cage ou les fit-il cuisiner ? Aucune de ces solutions ne paraît imaginable. Et plus important encore : comment se fait-il que le moine n'exprime aucune critique, mais remercie chaleureusement son élève qui avait visiblement enfreint tous les préceptes de la vie ascétique ? Enfin, les « lettres » (*epistulas*¹⁴) forment certes un cadeau conciliable avec la vie monastique, mais de quelles épîtres s'agissait-il et pourquoi leur auteur n'était-il pas nommé ? ou faut-il

¹⁰L'article de TAKÁCS 2003 est cité par BEYER 2011, p. 31-33, mais il est par ailleurs très peu pris en considération. CAIN 2009, p. 216 classe les *epist.* 31 et 44 (traitée plus bas) parmi les lettres de remerciement, mais sans s'intéresser aux cadeaux.

¹¹HERTER 1950.

¹²Notamment Eus. Ces., *hist. eccl.* V, 1, 35-41 ; Cypr., *epist.* 76, 2.

¹³Apic., *de re coq.* VI, 4, 4.

¹⁴Certains éditeurs et traducteurs du texte ont restitué ici un singulier qui caractérise la lettre envoyée par Eustochium à Jérôme. Des raisons philologiques, mais aussi le sens même du texte, rendent un pluriel plus plausible. Pour l'ensemble de l'argumentation, voir TAKÁCS 2003, p. 214-215.

comprendre du « papier à lettres », à l'image d'un présent que l'on retrouve chez Martial?¹⁵ Jérôme aurait certainement su faire usage d'un tel papier, mais qu'aurait-il fait de colombes et de bracelets ? Une corbeille de cerises, que Jérôme mentionne dans la seconde partie de la lettre, s'ajoute encore à ce groupe de cadeaux hétéroclites. Mais ce n'est pas pour autant qu'une cohérence se dessine : les présents restent tout à fait curieux et inadaptés au monde de l'ascèse au point qu'un moine aurait pu se sentir offensé de les recevoir. Pourtant Jérôme se montre ravi des présents de son élève ! Il n'y a alors que deux possibilités : soit l'image que l'on se fait de Jérôme doit être profondément révisée, soit la lettre n'a pas été comprise. Comme la première hypothèse paraît invraisemblable, il faut reposer la question : quelle est donc la nature des cadeaux d'Eustochium ?

D'après la remarque de Jérôme au début de sa lettre, les envois d'Eustochium étaient des cadeaux banals (*parua specie*) mais pleins d'amour (*magna caritate*). Pourtant, ni de riches bracelets, ni des colombes ou du papier à lettres, ne pouvaient être considérés comme de simples « petites attentions » et avaient un certain prix, même dans la cosmopolite cité de Rome. Seules les cerises pouvaient éventuellement appartenir à ce registre. Par conséquent, les cadeaux mentionnés au début de la lettre ne semblent pas être les choses pour lesquelles elles pourraient être prises de prime abord. Par une analyse lexicale détaillée, TAKÁCS démontre que l'ensemble de la lettre de Jérôme a pour thème l'alimentation et qu'elle est construite sur une dichotomie entre l'amer et le sucré, un thème que lui ont apparemment inspiré les cadeaux reçus. En effet, dès la deuxième phrase, il rappelle à Eustochium que le miel ne doit être offert à Dieu¹⁶ et que sa douceur doit être atténuée par l'âcreté du poivre. Et comme le voluptueux ne plaît pas à Dieu, il convient de célébrer la résurrection du Christ avec des aliments amers¹⁷, une pratique qu'il transpose à l'anniversaire du martyr. Enfin, après l'analyse allégorique des présents, Jérôme précise encore que les cadeaux ont « associé des éléments amers aux sucrés », c'est pourquoi les louanges du maître doivent toujours être accompagnées d'amertume. Plus loin encore, l'exemple des cerises lui permet de créer l'opposition entre la nourriture abondante et le jeûne, l'un des thèmes phares de Jérôme dans l'enseignement ascétique. TAKÁCS arrive ainsi à la conclusion, qu'en plus des cerises, l'ensemble « bracelets, lettres et colombes » se rapporte également à la nourriture. Cherchant alors un ali-

¹⁵Mart. XIV, 11 : *Chartae epistolares. Seu leuiter noto, seu caro missa sodali. Omnes ista solet charta uocare suos.*

¹⁶Lévitique 2, 11.

¹⁷Jérôme semble faire référence à Exode 12, 8, le passage d'où le rituel juif tire la pratique de manger des herbes amères et du pain sans levain la veille de la Pâque.

ment « qui associe le goût du poivre et du miel, qui convient à l'occasion, qui est petit mais qui témoigne d'une grande affection, qui apparaît presque luxueux aux yeux de l'ascète Jérôme, qui consomme uniquement de la nourriture très simple et qui pour une quelconque raison puisse être appelé "bracelets, lettres et colombes" »¹⁸, il conclut qu'Eustochium avait offert des pains d'épices, probablement faits à la main, dont les formes rappelaient à Jérôme des bracelets, des lettres et des colombes. L'interprétation de TAKÁCS est ainsi la seule capable de trouver une logique entre la nature des présents, le sujet et la structure de la lettre de Jérôme et le mode de vie des deux ascètes romains. Plus opulents qu'à l'ordinaire, les biscuits d'Eustochium sont reçus de bonne grâce et ont inspiré au maître quelques allégories qu'il développe dans sa lettre de remerciement.

2.1.3. L'interprétation allégorique des envois

Jérôme interprète les cadeaux d'Eustochium en faisant appel à des passages de la Bible. Adroitement, il compare l'apparence des présents à des objets bibliques et tire de la signification de ces derniers un message de foi qu'il adresse à sa destinataire. Concernant les « bracelets », Jérôme cite un passage du livre d'Ézéchiel, qui traite de la décoration de Jérusalem avec des bijoux reçus de Dieu.¹⁹ Par le biais de cette image, il exhorte Eustochium à se parer d'œuvres pieuses, tels des bracelets. Il a encore recours à l'Ancien Testament pour l'interprétation de la lettre : le prophète Jérémie dictait à Baruch des lettres²⁰ transmises au roi de Judée et finalement détruites par ce dernier. Qu'Eustochium ne déchire pas l'épître confiée à son cœur²¹ comme le roi « impie » Joachim !²² Dans le dernier exemple, Jérôme, après avoir déjà fait allusion à la descente du Saint-Esprit sous la forme d'une colombe²³, évoque les paroles qu'Osée avaient adressées à Éphraïm afin de prévenir sa jeune élève de devenir « sottie comme une colombe ». ²⁴ Si Eustochium venait à reprocher à Jérôme ces mots trop sévères, il conteste en affirmant que ce sont les cadeaux eux-mêmes qui ont provoqué une telle fermeté. Même s'il lui accorde qu'il s'agissait d'un jour de fête, il l'enjoint à ne jamais s'écarter

¹⁸TAKÁCS 2003, p. 219 : « The present of Eustochium are such things in which the taste of honey and pepper can be found together, they fit the occasion, they are trifles but reveal great love, they seem quite luxurious to the ascetic Hieronymus taking only very simple nourishment and for a certain reason they can be called bracelets, letters and doves. »

¹⁹Ezéchiel 16, 1-14.

²⁰Jérémie 36, 4 ; Baruch 6.

²¹2 Corinthiens 3, 2.

²²Jérémie 36, 21-24.

²³Matthieu 3, 16 ; Luc 3, 22.

²⁴Osée 7, 11.

des Écritures selon les conseils donnés dans son « précédent ouvrage ». Il fait ici référence à la longue lettre *De virginitate seruanda* qu'il lui avait adressée précédemment pour l'exhorter avec véhémence à préserver sa virginité et lui expliquer les préceptes de la vie ascétique.²⁵

Après avoir disserté sur les pains d'épices, Jérôme aborde le deuxième cadeau : la corbeille de cerises. Tout d'abord, il établit un rapport plein d'humour entre le statut de sa correspondante et les fruits, qui brillent de « rougeur virginale ». Puis, Jérôme mentionne l'affirmation de Pline l'Ancien, qui rapportait que Lucullus aurait introduit les cerises en Italie à son retour de la guerre contre Mithridate. Découverte sur les bords de la mer Noire, la cerise (*cerasus*) avait eu un succès extraordinaire auprès des contemporains et s'était diffusée dans tout l'Empire.²⁶ La référence à ce fin gourmet du I^{er} siècle av. J. C. témoigne de la parfaite connaissance du moine des textes classiques, et l'on peut supposer que Julia Eustochium était en mesure de comprendre cette allusion. Jérôme note ensuite que la cerise n'est pas un fruit biblique. Il est alors obligé de remplacer ces fruits par des figes afin de pouvoir interpréter le chapitre 24 du Livre de Jérémie. Dans celui-ci, le Seigneur montre au prophète deux corbeilles de fruits déposées devant le Temple : une corbeille contenait de très bonnes figes, l'autre des fruits non comestibles.²⁷ Dans les paragraphes suivants, l'allégorie de la bonne et de la mauvaise fige sert d'image pour discerner les élus des damnés.²⁸ Jérôme transpose l'éloge des bonnes figes aux cerises et souhaite à la jeune vierge de faire partie du peuple des élus.²⁹ Pour cela, il convient de prendre exemple sur Pierre qui excellait dans le jeûne. L'ascète n'était pas autorisé à célébrer la fête du martyr par un repas abondant, mais se devait de respecter sa frugalité habituelle. Les strictes règles alimentaires de Jérôme prévoyaient en effet

²⁵Hier., *epist.* 22.

²⁶Plin., *nat. hist.* XV, 102; voir également Tert., *apol.* XI, 8; Amm. Marc. XXII, 8, 16.

²⁷Jérémie 24, 2.

²⁸Jérémie 24, 4-10.

²⁹Un court billet de remerciement d'Ennode de Pavie montre qu'il existe plusieurs interprétations possibles pour un envoi de figes. Enn., *carm.* 2, 50 (MGH AA 7, p. 151) : *De eo qui ficus munere et tesseram simul misit. Damnati fructus mittit tua tessera ligni. Haec hominem dira spoliarunt pabula primum, et nudis, serpens, post fraudem sorte minaris. Parce, precor, donis : casus et damna reserua. Quid nocitura putas insontis poma saluti? Ante ferax leti tunc mortem depulit arbor, fixa triumphigeris cum ramis uita pependit.* Ennode associe les figes à l'arbre de la connaissance du bien et du mal (Genèse 2, 9), qui selon la tradition juive et les textes apocryphes, est un figuier. Cette tradition était connue en Occident mais laissait sceptiques les pères chrétiens qui se méfiaient généralement de l'interprétation sexualisée du péché originel, issue du gnosticisme. Serait-ce pour cette raison qu'Ennode parle de « fruits damnés »? Voir REICHMANN 1969, p. 668-669. Des figes apparaissent aussi en cadeaux chez Plin., *epist.* I, 7, 6.

une « nourriture sobre et un estomac qui reste toujours sur sa faim ».³⁰ pour se consacrer aux études et à la prière après le repas. Une critique implicite semble aussi s'adresser aux communautés chrétiennes qui prenaient des repas collectifs à proximité des tombes de martyrs, tout particulièrement lors de fêtes. Même si ces conseils déplaisent à certains (c'est-à-dire aux adversaires du mouvement ascétique), Eustochium ne doit pas s'en préoccuper, car il lui suffit de plaire à Dieu.³¹

En tant que maître spirituel d'Eustochium, Jérôme ne manquait pas une occasion pour lui rappeler sa place de pénitente devant Dieu et pour l'encourager dans la voie ascétique. Par des allégories complexes issues des livres des prophètes et des évangiles, il lui offrait son érudition théologique, mais piochait également dans la littérature classique pour interpréter les cadeaux de la jeune femme. La sévérité du professeur va de pair avec une affection paternaliste et une certaine légèreté dans la deuxième partie de la lettre. Cette note humoristique n'est pas pour autant un signe de superficialité ou de manque de sérieux dans la religiosité ascétique de Jérôme et faire de lui un « confesseur de salon du type des abbés de l'époque de Louis XIV »³² serait une interprétation erronée de la fonction et du contexte de cette lettre.³³ L'envoi des menus cadeaux à son professeur à l'occasion d'une fête était en effet une pratique parfaitement conventionnelle dans les milieux aristocratiques de cette époque. Il s'agissait d'un comportement normal et Jérôme se garde bien de *trop* le critiquer pour ne pas froisser Eustochium et son entourage. Les cadeaux d'Eustochium illustrent bien la tentative de réajuster les pratiques de communication traditionnelles au message ascétique.³⁴

2.2. Manifester son soutien. Jérôme et Rome après 385

2.2.1. Le mobilier de Marcella

Marcella, une descendante de l'illustre famille des *Ceionii* comptant de nombreux préfets et consuls dans ses rangs, était entrée en contact avec

³⁰Hier., *epist.* 54, 10 (CSEL 54, p. 477) : *Parcus cibus et semper uenter esuriens triduanis ieiuniis preaferatur (...)*. Sur les autres préceptes de privation alimentaire défendus par Jérôme, voir GRIMM 1996, p. 159.

³¹Gal. 1, 10.

³²GRÜTZMACHER 1901, p. 262 : « ... hat man den Eindruck eines Salonbeichtvaters im Stile der Abbés des Zeitalters Ludwigs des XIV. »

³³Remarqué déjà par REBENICH 2002, p. 79.

³⁴REBENICH 1992, p. 168.

le monachisme par sa mère, Albina, qui avait hébergé Athanase lors de son deuxième exil en Occident (339-346).³⁵ Encore enfant, Marcella avait été profondément marquée par les récits de l'évêque oriental sur la vie merveilleuse des ascètes et avait découvert la spiritualité monastique à travers la *uita* de l'anachorète Antoine.³⁶ Après le décès prématuré de son mari Publicus Caecina Albinus, Marcella, formule le souhait de consacrer son veuvage au Christ à l'image des enseignements orientaux.³⁷ Elle demeurait dans un palais sur l'Aventin auprès de sa mère qui avait l'intention de remarier sa fille, mais la jeune femme repoussait tous les prétendants. D'après Jérôme, Marcella avait été la première à introduire un style de vie monastique à Rome malgré le mépris dans lequel on tenait les moines à cette époque.³⁸ Elle fonde ainsi une communauté de veuves et de pucelles, qui portaient d'humbles vêtements, jeûnaient souvent et se consacraient à la prière et aux études spirituelles. On comptait parmi elles d'illustres représentantes de l'aristocratie italienne : Paula et ses filles³⁹, Marcellina, la sœur d'Ambroise de Milan⁴⁰ ou encore la vierge Asella.⁴¹

Cependant Marcella ne s'isolait pas complètement du monde et, ayant conservé une partie de sa fortune, elle accueillait régulièrement des visiteurs dans son palais. Lorsque Jérôme arriva à Rome, le contact s'établit rapidement entre l'exégète, dont on connaissait la réputation, et le cercle ascétique sur l'Aventin. Marcella interrogeait Jérôme sans complaisance sur les questions théologiques et, maîtrisant le grec et l'hébreu, elle se montrait très compétente dans le commentaire des textes. Jérôme, impressionné par son talent, trouvait en elle une interlocutrice clairvoyante qui n'hésitait pas à remettre en question son jugement sans jamais s'attribuer le mérite d'une explication.⁴² Les échanges avec Marcella ont été assez importants pour que Jérôme réunisse lui-même cette correspondance sous le titre *Ad Marcellam epistularum liber*.⁴³ Parmi leurs billets amicaux se trouve une lettre de remerciement de Jérôme pour quelques cadeaux envoyés par Marcella :

« Pour nous consoler de l'absence des corps par la conversation de l'esprit, chacun doit faire ce en quoi il excelle. Vous nous envoyez

³⁵PIC, p. 1357.

³⁶Hier., *epist.* 127, 5.

³⁷Hier., *epist.* 127, 2.

³⁸Hier., *epist.* 46, 1 ; *epist.* 127, 5.

³⁹Voir plus haut, p. 178

⁴⁰PIC, p. 1365-1367.

⁴¹PIC, p. 199-200.

⁴²Hier., *epist.* 127, 7.

⁴³Ce livre est mentionné dans le *De uiri inlustribus*, 135.

des cadeaux, nous vous adressons des lettres de remerciement ; mais puisque le cadeau vient des vierges voilées⁴⁴, nous avons à démontrer qu'il y a quelques mystères cachés dans ces petits présents eux-mêmes. Le sac est symbole de prière et de jeûne ; les sièges, c'est pour qu'une vierge ne dirige point ses pas vers l'extérieur ; les cierges pour que, lumière allumée, l'on attende l'arrivée de l'époux ; les coupes manifestent la mortification de la chair et que l'âme est toujours prête au martyre – en effet, la coupe enivrante du Seigneur est tout à fait excellente ; mais quand vous offrez aux matrones des chasse-mouches pour disperser les petits insectes, c'est pour signifier qu'elles doivent écarter loin d'elles les superfluités qui, devant mourir bientôt avec ce monde, détérioreraient l'huile d'une vie plus douce. Que telle soit l'image des vierges, tel le symbole des matrones. À nous aussi – mais en mal – conviennent vos présents : s'asseoir va bien aux paresseux, coucher sur le sac aux pénitents, posséder des coupes aux buveurs ; d'autre part, à cause des craintes nocturnes et de notre âme toujours effrayée par la conscience de son péché, qu'il nous soit agréable aussi d'avoir allumé des cierges. »⁴⁵

Le ton de cette courte lettre diffère considérablement des remerciements pédants adressés à Julia Eustochium. Jérôme propose une double interprétation des cadeaux mystérieux (« voilés ») envoyés par des vierges « voilées ». La première explication s'adresse aux vierges, la seconde, d'un ton plus ironique, le concerne lui-même. Le sac ou l'haire, une petite chemise en étoffe

⁴⁴Je remplace ici le terme « professes », proposé par LABOURT, t. 2, p. 95 par *voilées*, une traduction plus littérale qui fait directement référence à la *uelatio*, rite par lequel on consacrait les moniales. La traduction de LABOURT masque en effet un jeu de mots de Jérôme.

⁴⁵Hier., *epist.* 44 (CSEL 54, p. 322-323) : *Ut absentiam corporum spiritus confabulatione solemur, faciat unusquisque, quod praeualet. Vos dona transmittitis, nos epistulas remittimus gratiarum, ita tamen, ut, quia uelatarum uirginum munus est, aliqua in ipsis munusculis esse mysteria demonstremus. Saccus orationis signum atque ieiunii est; sel-lae, ut foras pedes uirgo non moueat; cerei, ut accenso lumine sponsi expectetur aduentus; calices mortificationem carnis ostendunt et semper animum ad martyrium praeparatum – calix quippe domini inebrians perquam optimus; quod autem et matronis offertis muscaria paruis animalibus uentilanda, procul ab illis abesse debere luxurias, quae cito cum isto interiturae mundo oleum uitae suauioris exterminant. Hic typus uirginum, haec figura sit matronarum. Nobis autem, in peruersum licet, munera uestra conueniunt: sedere aptum est otiosis, in sacco iacere paenitentibus, calices habere potantibus, licet et propter nocturnos metus et animo semper malo conscientiae formidante cereos quoque accendisse sit gratum.*

grossière et rugueuse, est le vêtement de l'ascète *ou bien* celui du pénitent⁴⁶ ; la chaise convient aux vierges pour qu'elles ne s'éloignent pas du droit chemin *ou bien* aux paresseux ; les cierges servent à guider l'époux⁴⁷ *ou bien* celui que la mauvaise conscience empêche de dormir ; les coupes servent à la mortification de la chair et à l'attente du martyr⁴⁸ *ou bien* elles conviennent au buveur. S'y ajoutent de petits chasse-mouches pour les matrones que Jérôme interprète comme une exhortation subtile à écarter loin d'elles les futilités d'une vie mondaine. À la manière des mouches mourantes qui infectent l'huile du parfumeur⁴⁹, les femmes vivant une vie luxueuse détériorent l'huile d'une vie pleine de béatitude. Les cadeaux de Marcella provoquent chez Jérôme une réaction comparable dans son recours aux allégories bibliques que les envois d'Eustochium. Par la description et l'interprétation des cadeaux, il démontre sa qualification et les traits de sa personnalité qui le définissaient : la connaissance de la Bible et l'exégèse, mais aussi sa culture classique et surtout ses relations conviviales avec ses correspondantes.⁵⁰

2.2.2. Contexte et motifs de l'*epistula* 44

L'*epistula* 44 est classiquement considérée comme la dernière lettre « romaine » de Jérôme datant du printemps-été 385.⁵¹ La suivante, *epist.* 45, est l'amère lettre adressée à Asella lors de son départ pour la Palestine en août 385. Plusieurs éléments plaident pour une révision de cette datation.⁵² En effet, l'introduction « *ut absentiam corporum spiritus confabulatione solemur* » laisse à penser que Jérôme avait déjà quitté l'*urbs*. Même s'il peut s'agir ici d'un *topos* épistolaire, le sujet de la lettre va également dans le sens de cette hypothèse. L'*epistula* 31 et plus particulièrement cette lettre 44, adressée à Marcella, sont souvent avancées pour illustrer l'aide matérielle que les aristocrates romaines fournissaient à leur guide spirituel Jérôme. Sans remettre en question cette dépendance économique du moine envers ses bienfaitrices

⁴⁶ « Reposer » ou « coucher dans les sacs » faisait partie des rites de pénitence que l'on retrouve déjà dans l'Ancien Testament. Voir Geront., *uita Mel.* 35.

⁴⁷ Matthieu 25, 1-12.

⁴⁸ « La coupe enivrante du Seigneur » fait référence au Psaume 16, 5.

⁴⁹ Qohéleth 10, 1.

⁵⁰ BEYER 2011, p. 33-35.

⁵¹ C'est la datation proposée par LABOURT 1951, vol. 2, p. 95 ; KRUMEICH 1993, p. 75-76, qui suit largement GRÜTZMACHER 1901, p. 264-266, ne remet pas en cause cette datation. REBENICH 1992 n'aborde pas cette question.

⁵² Le traducteur allemand SCHADE 1936, p. 49 suggérait déjà qu'il était bien possible que cette lettre ait été envoyée de Bethléem en même temps que l'*epist.* 46 et proposait de la dater vers 386-387. Il est suivi par JENAL 1989, p. 39 et LETSCH-BRUNNER 1998, p. 169.

– assimilable certainement à une relation de patronage⁵³ – il faut cependant en écarter la première lettre : colombes, bracelets et cerises représentent des cadeaux personnels et ponctuels, à l’occasion d’une fête, et ne peuvent être considérés comme un véritable soutien matériel. Le cas des envois de Marcella se présente différemment. Sacs « de couchage », chaises, bougies et chasse-mouches ont une dimension bien plus pratique et pourraient tout à fait figurer sur la liste des besoins d’une communauté monastique. Laquelle ?

Il n’existe malheureusement aucune information certaine sur la résidence de Jérôme à Rome entre 382 et 385, une question qui a déjà été abondamment discutée.⁵⁴ Habitait-il dans la maison de Paula, qui avait hébergé l’évêque Épiphanes pendant le concile romain⁵⁵ ou logeait-il dans un *hospitiolum* mis à disposition par Damase ?⁵⁶ Ou bien avait-il fondé sa propre communauté pour laquelle Marcella lui avait fourni l’« équipement de départ » ? Le silence de Jérôme à ce propos ne permet pas de trancher la question. La dernière hypothèse, seule capable d’expliquer l’envoi de mobilier, semble pourtant être la moins satisfaisante. D’où venait la propriété nécessaire à un tel projet et pourquoi les lettres n’en parlent-elles pas ? Quel était l’intérêt d’établir une communauté à une époque où, suite à la mort de Damase en décembre 384, le moine perdait peu à peu du terrain à Rome ?⁵⁷ Ainsi, d’autres explications à ces envois ont nécessairement été trouvées : l’*epistula* 44 serait une imitation de l’*epist.* 31, pour Marcella, qui, à l’instar d’Eustochium, aurait voulu provoquer une lettre de remerciement du même type de la part de son ami pour se livrer elle aussi à un jeu d’énigmes allégoriques.⁵⁸ Plus tard, les cadeaux de Marcella seront interprétés comme une provocation féministe d’une

⁵³STUIBER 1978, p. 700-701 ; REBENICH 1992, p. 168. Voir aussi KRAUSE 1987, p. 29-34.

⁵⁴REBENICH 1992, p. 152 ; moins convaincant LABOURT, vol. 2, p. 206-208.

⁵⁵Hier., *epist.* 108, 6, 1.

⁵⁶Un « gîte » auquel il fait allusion dans Hier., *epist.* 42, 3.

⁵⁷Sur l’exil, le voyage et l’installation en Palestine : REBENICH 1992, p. 152 et 193 ; LETSCH-BRUNNER 1998, p. 172. Voir également la partie IV, chapitre 2, p. 255.

⁵⁸C’est l’avis de GRÜTZMACHER 1901, p. 264. Dans une lettre antérieure, Jérôme, accablé de travail, prie Marcella d’excuser sa brièveté. Afin que sa correspondante ne soit privée d’une conversation épistolaire, il lui fait parvenir deux autres lettres, l’une adressée à Paula, l’autre à Julia Eustochium (Hier., *epist.* 32, 1 (CSEL 54, p. 252-253) : *Attamen, ne currentius forte noster frustra cucurrerit, duas epistulas, quas ad sororem tuam paulam eius que pignus eustochium miseram, huic sermunculo adnexui, ut, dum illa legis et in his aliquid doctrinae pariter ac leporis inueneris, putes tibi quoque scripta esse, quae scripta sunt*). Il pourrait éventuellement s’agir des lettres 30 et 31 placées en amont dans le corpus hiéronymien. Ainsi Marcella aurait possédé un exemplaire de la lettre à Eustochium. Mais comme il est impossible d’établir le nombre de lettres disparues depuis l’édition originale, ce décompte chronologique reste une hypothèse bien fragile. GRÜTZMACHER l’admet comme une évidence.

jeune femme libérée. Indignée par le ton moralisateur de Jérôme, elle aurait envoyé ce mobilier comme une réponse sarcastique aux tentatives répétées de la convaincre de s'installer avec lui à la campagne⁵⁹, une interprétation peu conciliable avec les mentalités antiques. Reste la possibilité d'un envoi plus tardif vers l'Orient. Un envoi de mobilier pour soutenir la fondation du monastère à Bethléem par Paula et Jérôme est bien plus plausible. La lettre 44 serait donc postérieure au printemps 386, période à laquelle Jérôme et ses compagnons sont arrivés à Jérusalem, ou plus tardive encore, en 387. Les matrones auxquelles Marcella faisait parvenir les chasse-mouches sont évidemment Paula et Eustochium, qui ont toutes deux quitté la Ville quelques semaines après Jérôme. Les deux groupes de voyageurs s'étaient rejoints à Chypre ou à Antioche pour voyager et s'installer ensemble en Palestine.⁶⁰ Après le départ, le contact avec le cercle romain resta vivace. Une éventuelle dispute entre Jérôme et Marcella, suite à l'élection de Siricius à l'épiscopat romain, peu favorable au monachisme ascétique, doit être rejetée.⁶¹ L'envoi de mobilier à Bethléem constituait donc un signe d'amitié, et encore plus une démonstration de soutien envers l'exilé. Dans les années à venir, Marcella entretiendra une correspondance régulière avec Jérôme, qui n'arrivera cependant pas à la convaincre de le rejoindre en Palestine.

2.3. Conclusion : les médias d'un ascète

À l'issue de ce chapitre, il apparaît bien que les milieux ascétiques usaient des pratiques de communication classiques à l'image de leurs coreligionnaires chrétiens vivant dans le siècle. Néanmoins, un code spécifique régit les envois entre les adeptes de la vie chrétienne radicale. Plus importants que les objets eux-mêmes étaient les interprétations des cadeaux que les destinataires proposaient à leurs correspondants. Entre Jérôme et ses proches un réel jeu d'énigmes allégoriques semble s'être installé à des fins pédagogiques, mais aussi en signe de complicité. Subissant attaques et oppositions de la part des païens, mais aussi des chrétiens plus modérés, les cercles ascétiques veillaient

⁵⁹Il s'agirait notamment de l'*epist.* 43 qui insiste quelque peu sur le projet de Jérôme. C'est l'interprétation de KRUMEICH 1993, p. 75, dont les thèses sont à considérer avec précaution.

⁶⁰REBENICH 1992, p. 193.

⁶¹Certains ont postulé que Marcella avait dû se montrer favorable à l'élection de Siricius et que Jérôme lui en aurait tenu rigueur au point de ne pas lui écrire jusqu'en 394. LETSCH-BRUNNER 1998, p. 172-174 montre de manière convaincante qu'il ne devait pas en être ainsi. Jérôme n'avait d'une part jamais eu l'intention de prendre la succession de Damase, d'autre part, une telle réaction aurait été éminemment puérile et n'est pas conciliable avec le respect qu'il éprouvait pour Marcella.

à se reconforter et se soutenir mutuellement. Jérôme, qui, après son départ en Palestine, est continuellement en quête de partisans assez fortunés pour soutenir son entreprise, veillait à respecter les règles de la communication traditionnelle pour recruter des adeptes. Ceci est d'autant plus étonnant que le moine était généralement un fervent critique des habitudes des élites de son époque. Pour arriver à ses fins, même le radical Jérôme puisait dans les outils de la communication classique. Dans ce contexte, un cadeau de nature spécifique, apparaissant tout d'abord chez les moines de la fin du IV^e siècle et que l'on retrouve encore dans les correspondances des V^e et VI^e siècles, s'affirme comme un média pertinent pour véhiculer le message monacal.

Chapitre 3.

L'affirmation du vêtement comme média dans la communication épistolaire

3.1. Habits et communication

Que le vêtement soit un média de la communication non verbale n'a plus à être démontré.¹ L'habit matérialise des informations relatives à l'individu dont il exprime l'état d'âme. Intimement lié à la personne, il forme sa « seconde peau » visible aux yeux de tous. Cette relation entre le porteur et son costume est essentielle pour comprendre comment un changement de vêtement va de pair avec un changement de rôle : la *mutatio uestis* attribue de nouvelles fonctions ou/et une autre appartenance à l'individu.² Le vêtement matérialise et précise alors l'identité sociale du porteur en véhiculant des caractéristiques liées à son statut social et économique, à son âge, à son sexe, à son origine ethnique, à son rang ou encore à sa fonction. L'habit constitue ainsi un signe d'appartenance au groupe et un marqueur social très fort.

Outre la mimique et les gestes, les vêtements constituaient les moyens d'expression visuels du rhéteur et possédaient un fort impact psychologique sur le public, sans que celui-ci en ait été forcément conscient.³ Dans une thèse récente, A. STARBATTY a réaffirmé le rôle primordial de l'habit dans la communication quotidienne sous la République et le Principat en mettant

¹SOMMER 2012, p. 258.

²Cette identité se reflète par exemple dans le changement de vêtements lors des rites de passage. Voir PODELLA 1993, p. 382 ; ALLEN, BERLEIJUNG & KÖPF 2008, p. 1410 ; RISTOW 2004 ; SCHRENK & VÖSSING 2012, p. 13.

³STEINKE 1998, p. 1104.

au jour les nombreux *topoi* « vestimentaires » dans les discours littéraires de cette époque.⁴ Le pouvoir de persuasion du vêtement se fondait principalement sur une émotion que l'on souhaitait provoquer chez autrui. Ce jugement émotionnel est régi par les conventions collectives, aiguillées par le *mos maiorum* et les *exempla* des ancêtres.⁵ Un Romain s'attendait à pouvoir établir un lien de cause à effet entre les vêtements portés et le caractère moral d'une personne. Le vêtement jouait donc un rôle central, révélé notamment dans les intenses débats sur le luxe vestimentaire⁶ et l'idéalisation de la toge.⁷ L'Antiquité tardive voit peu à peu l'effacement de l'idée de simplicité associée traditionnellement à la toge. Des costumes plus élaborés, cousus et parés de broderies dorées, de motifs géométriques et de pierres précieuses étaient alors au goût du jour.⁸ Le changement ne fut toutefois ni aussi radical, ni aussi rapide qu'on a eu tendance à le croire, et globalement, on reprenait ce qui existait déjà en y ajoutant une nouvelle forme de somptuosité.⁹

Le vêtement était également utilisé comme un média et un marqueur identitaire dans le contexte religieux, et tout particulièrement par les chrétiens, qui, dès les origines, attiraient l'attention sur les codes vestimentaires et jouaient avec le pouvoir de distinction de l'habit.¹⁰ Déjà abordées dans le Pentateuque, le Nouveau Testament reprend les thématiques liées aux vêtements pour les développer dans une direction précise : d'une part, le vêtement est avancé comme une métaphore puissante des besoins élémentaires de l'individu – à l'instar de la nourriture ; d'autre part, il reflète le statut social, ce qui est particulièrement visible dans les préoccupations relatives à l'égalité sociale et dans la critique du luxe, qui devient synonyme de l'oppression des pauvres et signe d'éloignement de Dieu. L'idéalisation des habits simples se retrouve de la même façon dans les évangiles synoptiques¹¹ et dans les

⁴STARBATTY 2010.

⁵STARBATTY 2010, p. 236.

⁶BATRUSCH 2010, p. 720-725.

⁷MAIER 2006, p. 12-14.

⁸Cette nouvelle mode se refléta dans l'iconographie tardo-antique. Pour cela, voir BARATTE 2004 ; MAIER 2006, p. 16 s.

⁹BARATTE 2004 relativise la « révolution du costume » postulée par MARROU 1977, p. 14-20. Les vêtements portés par les magistrats sur les diptyques consulaires sont majoritairement des toges, ce qui témoigne non seulement de la survivance du costume, mais aussi du maintien de sa signification traditionnelle, du moins en partie. Païens et chrétiens portaient la toge de la même manière, voir SCHRENK & VÖSSING 2012, p. 13.

¹⁰LEUTZSCH 2005.

¹¹À titre d'exemples : dans Luc 3, 11, Jean-Baptiste insiste sur la nécessité de partager son vêtement avec son prochain pour montrer, en vue du Jugement dernier, la juste distribution des biens. Dans Matthieu 19, 9, Jésus demande à ses apôtres de se priver d'une deuxième tunique (Matthieu s'oppose ainsi au luxe et à l'ostentation des Pharisiens).

épîtres de Paul¹², qui influencèrent considérablement les réflexions morales postérieures et l'iconographie chrétienne.¹³ Les auteurs de l'époque patristique ont largement exploité ces allégories du vêtement dans un contexte social. Les idéaux païens de la simplicité vestimentaire et du rejet de l'opulence furent repris, mais ne servaient plus un idéal politique, qui dictait un comportement personnel pour le bien-être de la communauté, ils exprimaient désormais la nouvelle identité chrétienne reçue par le baptême. Cette vision est particulièrement vivante dans les milieux monastiques.

3.2. Prosélytisme et médias de l'ascèse : les vêtements chez Jérôme

Installé à Bethléem, Jérôme ne se coupait pas pour autant du monde malgré l'idéal d'une retraite radicale qu'il professait. Plus que jamais, il tenait à entretenir de bonnes relations avec ses anciens bienfaiteurs et partisans à Rome, tout en tissant de nouveaux contacts en Espagne et en Gaule méridionale. Sa correspondance témoigne non seulement d'une bonne connaissance des événements politiques mais aussi des controverses théologiques qui animaient les milieux ascétiques. Les conflits qui régnaient entre les divers mouvements chrétiens s'accusant mutuellement d'hérésie, offraient à Jérôme un terrain fructueux pour diffuser sa propre conception. Les nouvelles relations impliquaient une reconnaissance croissante de son orthodoxie et de son autorité ascétique, et constituaient aussi un moyen pour s'assurer les aides matérielles et financières indispensables à l'entretien du monastère.¹⁴

Vers 399, Jérôme adresse une lettre à l'Espagnol Lucinus, qui observait avec sa femme la continence conjugale et qui lui avait demandé des conseils en matière d'ascèse.¹⁵ Le moine félicite son correspondant pour son choix de vie et encourage le couple à persévérer même s'il doit affronter les réticences de son entourage.¹⁶ Lucinus était sans doute un riche propriétaire terrien, peut-être un haut fonctionnaire impérial (ou militaire?), et un membre de l'aristocratie espagnole. Flatté, Jérôme se réjouit de la lettre de l'inconnu, qu'il compare à Cornelius, centurion de l'armée romaine et premier païen à

¹²Notamment dans le célèbre passage 1 Corinthiens 4, 11.

¹³MAIER 2006, p. 34-35.

¹⁴REBENICH 1992, p. 209; JENAL 1989, p. 34-40.

¹⁵Hier., *epist.* 71.

¹⁶Hier., *epist.* 71, 1; 75, 2-4.

être admis dans la communauté chrétienne¹⁷ et à une « superbe dorade » (*pulcherrimum auratam*), apportée au rivage apostolique.¹⁸ Lucinus n'avait visiblement pas manqué de compliments à l'égard de Jérôme¹⁹ et communiqué son soutien par l'envoi de quelques cadeaux à Bethléem. Jérôme lui répond alors :

« Les deux petits manteaux, et le grand surtout de laine, en provenance de ta garde-robe, je les ai reçus soit pour mon usage, soit pour les donner aux saints. De mon côté, ce sont les insignes de la pauvreté et les symboles de la pénitence quotidienne que j'ai envoyés à toi et ta sœur : quatre petits cilices pouvant convenir à votre saint propos et à vos pratiques, ainsi qu'un codex, je veux dire les Visions d'Isaïe extrêmement obscures, sur lesquelles j'ai récemment disserté dans une explication littérale ; ainsi, chaque fois que tu verras ces opuscules, tu te souviendras d'un ami très cher, et cette traversée, que tu auras un peu trop différée, tu te mettras à la préparer. Mais puisque la route de l'homme ne dépend pas de lui et que c'est le Seigneur qui dirige les pas de l'homme si, par malheur (ce qu'à Dieu ne plaise), une circonstance t'en empêche, je t'en supplie : que des êtres unis par la charité, la longue distance de nos pays ne les sépare pas. Si notre cher Lucinus est absent, qu'un échange de lettres ne cesse de nous donner le sentiment de sa présence. »²⁰

Que Jérôme ait porté un intérêt particulier à la demande d'amitié de Lucinus est montré tout d'abord par l'envoi d'un contre-don. C'est le seul exemple de ce type dans la correspondance hiéronymienne. En échange de trois manteaux, deux *palliola* et un *amphimallum*, le moine envoie quatre *cilicia* pour Lucinus et son épouse (« sa sœur ») comme « *insignia paupertatis* »

¹⁷Un chapitre entier des Actes des Apôtres est consacré à l'histoire de la conversion de Cornelius (Act. 10).

¹⁸Matthieu 4, 19.

¹⁹Lucinus a dû louer en particulier les œuvres littéraires de son correspondant. Il devait déjà en connaître quelques-unes et souhaitait en acquérir davantage. Hier., *epist.* 71, 5. Les envois de livres sont traités séparément. Voir la partie IV, p. 239.

²⁰Hier., *epist.* 71, 7 (CSEL 55, p. 7) : *Duo palliola et amphimallum de tuis usibus uel utenda uel sanctis danda suscepi. Ego insignia paupertatis et cotidianae symbola paenitentiae tibi et sorori tuae misi, quattuor ciliciola apta proposito et usibus uestris et codicem, hoc est uisiones esaiiae ualde obscurissimas, quas nuper historica explanatione disserui, ut, quotienscumque mea opuscula uideris, totiens amici dulcissimi recordatus nauigationem, quam parumper distuleras, pares. Et quia non est in homine uia eius et a domino gressus hominis diriguntur, si forte – quod procul absit – aliquid fuerit impedimento, quaeso, ut, quos caritas iungit, terrarum longitudo non separet et absentem lucinum nostrum semper praesentem litterarum uicissitudine sentiamus.*

et « *cotidianae symbola paenitentiae* ». À cela, il ajoute une petite dissertation récente.²¹ Puis il pointe la fonction médiatique des envois, qui devaient communiquer son amitié à Lucinus et lui rappeler l'invitation à visiter prochainement Bethléem. Le *pallium* apparaît chez les chrétiens des premiers siècles comme l'habit des prédicateurs itinérants, qui le portaient comme un signe de leur vie simple consacrée à Dieu. Il joue également un rôle dans l'iconographie du Christ et des apôtres.²² Paulin de Nole avait également envoyé à Bethléem un *palliolum*, dont Jérôme remarquait ironiquement que le « tissu en est court, mais la charité est très grande ».²³ *Amphimallum* vient du grec *amphimallōs* qui désigne une cape doublée de laine, présentant sur ses deux faces (*amphi*) des flocons de laine (*mallos*). Chez Sulpice Sévère, cet habit est attesté sous sa forme *amphiballum* pour qualifier la cape que saint Martin portait au-dessus de la tunique.²⁴ Le *cilicium* était un tissu grossier en poil de chèvre qui servait à la fabrication d'habits simples, de couvertures, de sacs (*saccus*) et de tapis de prière. Les moines égyptiens portaient des peaux de chèvre en signe de leur pauvreté, mais sans en faire expressément un symbole de mortification.²⁵ Selon le modèle juif, le cilice devient, durant le IV^e siècle, l'habit officiel de l'exercice de pénitence, un rite public, fixé par l'Église au synode de Tolède.²⁶ Mais il n'était pas réservé à ceux « qui avaient déposé leur costume du siècle pour revêtir l'habit de l'Église »²⁷ et était également porté par les chrétiens du monde. Il formait un cadeau répandu véhiculant un message très clair pour un chrétien, peut-être l'une des raisons pour lesquelles Jérôme ne s'adonne pas à une longue explication allégorique, telle qu'on a l'habitude d'en trouver dans ses lettres adressées aux aristocrates romaines.²⁸ On trouve des parallèles chez Augustin, qui remercie Palatinus

²¹Il s'agit du commentaire d'Ésaïe 13-23.

²²Cette tradition n'est pourtant pas à l'origine du costume du clergé. Voir VÖSSING, *Das philosophische Pallium*, 2012. Le *pallium* comme vêtement officiel de l'évêque est attesté pour la première fois au VI^e siècle.

²³Hier., *epist.* 85, 6 (CSEL 55, p. 138) : *Palliolum textura breue, caritate latissimum senili capiti confouendo libenter accepi et munere et muneris auctore laetatus*. Paulin avait déjà fait parvenir un premier cadeau non spécifié (des pains bénits ?) à Jérôme vers 394, une date à laquelle il résidait encore en Espagne. La réponse à cette première lettre est Hier., *epist.* 53. Voir également la partie IV, chapitre 2, p. 260.

²⁴Sulp. Sev., *dial.* II, 1.

²⁵HERMANN 1957, p. 130.

²⁶I^{er} synode de Tolède (400), canon 2, reformulé au concile d'Adge (506), canon 15.

²⁷Rur., *epist.* II, 21 (MGH AA 8, p. 330) : *ut deponant saeculi byrrum et sumant ecclesiae uestimentum quod est cilicium (...)*.

²⁸D'autres explications sont évidemment possibles : Jérôme ne voulait pas surcharger sa lettre, déjà assez longue, pour ne pas ennuyer son lecteur (*topos* épistolaire) ou pour ne pas fatiguer le nouvel ascète par une exégèse trop complexe.

pour l'envoi de *cilicia*²⁹ ou dans la *uita* de la reine Radegonde, qui se voit offrir un habit rugueux (*rachinam cilicinam*) pour châtier son corps.³⁰ Derrière l'invitation de Jérôme à Bethléem se cachait évidemment l'espoir que Lucinus et son épouse puissent soutenir le monastère par quelques dons en argent, une générosité qu'ils avaient déjà manifestée par ailleurs :

« Tu comprends aussi cela toi-même, et dans quelle intention je te rappelle ces textes : c'est pour, en d'autres termes, t'inviter à fixer ta résidence aux Lieux saints. Ton opulence a secouru la détresse de beaucoup ; réciproquement, leur richesse rejaillira en profusion sur ton dénuement. »³¹

L'association étroite entre l'invitation et le soutien aux pauvres n'est pas un hasard, comme il a déjà été remarqué par ailleurs.³² Dans une lettre adressée à Pammachius, Jérôme avait mentionné les difficultés dans lesquelles se trouvaient les monastères à Bethléem, « submergés par de telles foules de moines qui accourent de toutes les parties du monde ». C'est pourquoi il avait déjà envoyé le frère Paulinien en Afrique afin de liquider l'héritage de ses parents, ces « quelques petites fermes à moitié ruinées qui ont échappé aux mains des barbares ».³³ Comme à d'autres riches convertis qui lui avaient fait part de leur rupture avec la vie aristocratique, Jérôme suggère de partager la vie communautaire en Palestine tout en mettant à disposition pour cela une partie de leur fortune. Il n'est pas certain que les efforts de Jérôme aient portés leurs fruits. Lucinus meurt moins d'un an plus tard comme il ressort d'une lettre de condoléances adressée à son épouse Théodora.³⁴ Jérôme y mentionne l'aide financière que Lucinus avait apportée aux Églises de Jérusalem et d'Alexandrie³⁵, mais regrette vivement de « n'avoir

²⁹ Aug. Hipp., *epist.* 218, 4 (CSEL 57, p. 428) : *Gratissime accepimus cilicia, quae misisti, ubi nos de frequentanda et seruanda humilitate orationum prior ipse monuisti.*

³⁰ *Vita Radegundis* 2, 4 (MGH SS. rer. Merov. 2, p. 381). Voir HERMANN 1957, p. 133-134.

³¹ Hier., *epist.* 71, 4 (CSEL 55, p. 5) : *Haec et ipse intellegis quo animo replicem et quod sub aliis uerbis te ad sanctorum locorum inuitem habitaculum. Abundantia tua multorum inopiam sustentauit, ut et horum diuitiae in tuam indigentiam redundarent.*

³² REBENICH 1992, p. 294.

³³ Hier., *epist.* 66, 14 (CSEL 54, p. 665) : *Nos in ista prouincia aedificato monasterio et diuersorio propter extracto, ne forte et modo ioseph cum maria bethlehem ueniens non inueniat hospitium, tantis de toto orbe confluentibus turbis obruimur monachorum, ut nec coeptum opus deserere nec supra uires ferre ualeamus. Unde, quia paene nobis illud de euangelio contigit, ut futurae turris non ante computaremus inpensas, compulsi sumus fratrem paulinianum ad patriam mittere, ut semirutas uillulas, quae barbarorum effugerunt manus, et parentum communium cineres uenderet, ne coeptum sanctorum ministerium deserentes risum maledicis et aemulis praebeamus.*

³⁴ Hier., *epist.* 75.

³⁵ Hier., *epist.* 75, 4.

pas mérité de voir le visage de cet homme, qu'[il] croyait voir bientôt venir [à Bethléem] ». ³⁶ Lucinus avait-il fait le choix de soutenir d'autres Églises plutôt que le monastère de Bethléem à une période où Jérôme est en plein conflit origéniste ? ³⁷ Mais pourquoi Jérôme s'était-il alors donné la peine de rédiger une *laudatio* funèbre en son honneur si Lucinus s'était détourné de lui ? Gardait-il l'espoir que Théodora fasse un don ? L'histoire ne le dit pas.

3.3. Pouvoir symbolique et pouvoir réel du vêtement

3.3.1. Des manteaux en poil de chameau

La relation entre Paulin de Nole et Sulpice Sévère s'était altérée durant les dernières années de la décennie 390 suite à des désaccords, qui tenaient au début à l'ardeur avec laquelle il fallait pratiquer l'ascèse, puis et surtout à des attentes déçues. Durant l'été 398, après plus d'un an de silence entre les correspondants, Sulpice fait porter par un messenger à l'allure peu monastique, une lettre dans laquelle il s'excuse à nouveau de ne pas avoir rendu visite à Paulin. Ce dernier, très occupé, répond à la fin de l'été par une lettre brève et pleine d'amertume. Fatigué d'attendre la venue de son ami, Paulin avait perdu l'espoir que Sulpice rejoigne un jour sa communauté et souligne l'offense qu'il fait ainsi à saint Félix. ³⁸ Avant l'été 399, Sulpice envoie une nouvelle lettre d'excuse, confiée initialement au même porteur, Marracinus, mais transmise à Rome à Sorianus, qui l'apporte à Nole. Dans sa réponse, Paulin laisse éclater sa mauvaise humeur et, prenant le messenger, un moine indigne (*illum inspiritalem monachum*) en exemple, il fait des remontrances à son correspondant sur ce que doit être le vrai moine dans sa tenue et son comportement. ³⁹ Les attaques virulentes contre Marracinus, qui incarnait en quelque sorte tout ce que Paulin reprochait aux hommes

³⁶Hier., *epist.* 75, 1 (CSEL 55, p. 29) : *Sed quo torquear desiderio non meruisse me eius uiri uidere faciem, quem in brevi tempore huc uenturum esse credebam.*

³⁷La controverse théologique complexe autour des interprétations d'Origène opposait à partir de l'année 393 Jérôme à son ancien compagnon, Rufin d'Aquilée. Dans un premier temps, les protagonistes avaient été Épiphane de Salamine, un ami de Jérôme, et Jean, l'évêque de Jérusalem. Suite à l'ordination du frère Paulinien, Jean de Jérusalem excommunia la communauté de Jérôme. Plusieurs interventions extérieures furent nécessaires à leur réintégration dans l'Église en 397. Mais la relation avec Jean de Jérusalem resta extrêmement tendus. Lucinus avait-il pris parti dans ce conflit ? Sur les envois de livres durant cette phase conflictuelle, voir p. 268.

³⁸Paul. Nola, *epist.* 17, 1-4.

³⁹Paul. Nola, *epist.* 22, 1-2.

du monde, atteignent leur apogée dans une critique gratuite des citations de littérature « profane » de Sulpice.⁴⁰ Suite à cela, une rupture de contact n'aurait nullement été étonnante!⁴¹ Avant l'hiver 399-400, Sulpice envoie toutefois deux nouvelles lettres à Paulin : l'une annonce la venue d'un serviteur à Nole sachant préparer les nourritures simples et appropriées à la vie monacale ; l'autre réaffirme pleinement son amour pour Paulin et signale l'envoi de *pallia*, des manteaux, en poil de chameau.⁴² Paulin rédige alors une série de trois lettres, toutes rapportées en même temps par le serviteur Victor à son retour en Gaule au printemps 400. La longue *epistula* 23, qui commentait notamment les activités exemplaires de Victor, marque le début de la réconciliation⁴³ ; la deuxième expose l'idéal ascétique de Paulin et le dur combat que représentait pour lui la vie chrétienne⁴⁴ ; la troisième, enfin, l'*epistula* 29, donne l'occasion de commentaires sur les *pallia* :

« *Inmoderatam, ut arguimus, in litteris uestris onus nostrum loquentibus caritatem apta atque moderata ad utilitatem nostram munerum gratia temperastis; necessario enim peccatoribus et precatu deplorationis et habitu indigentibus pallia camelorum pilis texta misistis, quae nos in conspectu altissimi stratos utilibus stimulis admonerent, dum asperitate setarum compungimur, et peccatorum nostrorum horrore compungi atque intus spiritu conteri, dum extrinsecus terunt habitu.* »⁴⁵

C'est sûrement en réponse à la dure critique du messenger Marracinus, vêtu d'une cape et de chaussures de soldat (*armilaua et caligae*), que Sulpice

⁴⁰Paul. Nola, *epist.* 22, 4.

⁴¹FABRE 1949, p. 300.

⁴²La première est l'une des rares lettres conservées de Sulpice (CSEL 1, p. 251 ; voir aussi PCBE 4, p. 1747) ; le contenu de la deuxième lettre est reconstitué à partir des réponses de Paulin.

⁴³Paul. Nola, *epist.* 23.

⁴⁴Paul. Nola, *epist.* 24.

⁴⁵Paul. Nola, *epist.* 29, 1 (CSEL 29, p. 247 ; traduction de SKEB 1998 p. 682) : « In eurem Brief, der unsere Last bekanntgab, habt ihr eurer maßlosen Liebe, wie wir sie rügen, ein Maß gesetzt, durch die freundlichen Gaben, die geeignet und bestimmt sind für unseren Nutzen. Notwendigerweise habt ihr nämlich uns, die wir Sünder sind und des Gebetes und der Kleidung der Klage bedürfen, Kamelhaarmäntel geschickt. Hingestreckt vor den Augen des Allerhöchsten erinnerten sie uns durch ihr nützliches Stechen daran, daß wir, während wir durch die rauhen Borsten zerstoehen werden, auch durch den Schrecken über unsere Sünden zerstoehen werden und daß wir innen im Geist aufgerieben werden, während sie äußerlich durch das Tragen wund scheuern. Außerdem trägt man bei deren Gebrauch durch die Erinnerung an die Heiligen der alten Zeit viele Vorteile für die Gestaltung des Glaubens davon. »

Sévère avait eu l'idée d'envoyer des manteaux en poil de chameau.⁴⁶ Paulin remercie son ami en approuvant l'utilité et la nécessité de ces vêtements de pénitence : le tissu rugueux convenait parfaitement aux pécheurs (comme Paulin) qui requièrent un habit de prière et de lamentation. Par ses épines, le manteau leur rappelle leurs fautes qui transpercent l'esprit en même temps que l'habit lacère leur corps. Même si on ne doute point de la sincérité de Paulin, on ne peut s'empêcher de prêter une touche de sarcasme aux propos du moine. En effet, ces habits en poil de chameau, *a fortiori* importés en Gaule et donc assez chers, impliquaient un certain caractère exclusif dont Paulin était sans doute conscient. Le moine vêtu du *pallium* préserve également le souvenir des « anciens saints » et obtient ainsi des avantages dans l'exercice de la foi, comme Paulin le montre ensuite par une série d'allégories et de citations bibliques.⁴⁷ Il évoque tout d'abord les célèbres pénitents des deux Testaments : le prophète Élie portant le cilice⁴⁸, Jean-Baptiste vêtu d'une « couverture en poil de chameau »⁴⁹ et le roi David, « revêtu du jeûne », le véritable vêtement de l'âme.⁵⁰ Ensuite, il s'attache à l'explication des allégories du chameau, notamment à travers les propos du Christ⁵¹, et à la nécessaire humilité qui doit accompagner la pénitence, en invoquant le livre de Job.⁵² Le développement est toutefois assez bref⁵³, tout juste de quoi montrer que le port du *pallium* est un honneur. Le cadeau de Sulpice fait appel à un contre-don chez Paulin.

3.3.2. La tunique de Mélanie

En réponse aux manteaux en poil de chameau, Paulin de Nole fait parvenir un cadeau subtil et prestigieux à son ami Sulpice Sévère :

« Nos uero neque uerbis neque rebus digna pensantes unica tamen facultate nobis caritatis, qua uobis sola pares sumus, misimus tunnicam, quam ab usu meo ut de stercoris uilitate conlectum pannum dignare suscipere ; nam uel hoc innocentiae tuae congruit, quod de tenero agnorum uellere contexta blanditur adtactibus. Adde autem adhuc pretio eius et gratiae, quod, quo dignior probetur usu

⁴⁶MRATSCHEK 2002, p. 431.

⁴⁷Paul. Nola, *epist.* 29, 1 (CSEL 29, p. 247) : *Multa praeterea in eorum usu de ueterum recordatione sanctorum conformandae fidei emolumenta referuntur.*

⁴⁸2 Rois 1, 8.

⁴⁹Matthieu 3, 4 ; Marc 1, 6.

⁵⁰Psaumes 69, 11.

⁵¹Matthieu 19, 24.

⁵²Paul. Nola, *epist.* 29, 2-4.

⁵³Paulin de Nole s'adonne par ailleurs à des emportements mystiques bien plus longs. À titre d'exemple, la lettre 23.

tuo, de sanctae et inlustris in sanctis dei feminae Melani benedictione mihi pignus est. Unde te dignior uisa est, cuius fides illi magis quam noster sanguis propinquat. Fateor tamen ausum me, ut eam quamuis ilico ut acceperam tibi destinatum meo tamen uestitu initiando praeterirem, sciens magis me tibi hac iniuria praestitutum, quam si te intemerata nouitate illius honorassem, simul ut mihi benedictionem quasi de tua iam ueste praecerperem, ut iactare possim uestimenti tui me esse participem, qui propitio deo futuram usus tui tunicam, quasi fuisset, induerem. »⁵⁴

D'après Paulin, une tunique en laine d'agneau correspond à l'innocence de Sulpice et la douceur du tissu lui sera agréable à porter. La beauté et la valeur tout à fait exceptionnelles de l'habit provenaient de Mélanie, sainte parmi les saints, qui avait rapporté cette tunique de Jérusalem, spécialement à l'attention de Sulpice. Mélanie l'Ancienne (340 ?-avant 408) était issue d'une illustre famille sénatoriale, qui comptait parmi les plus riches de son temps.⁵⁵ Veuve très jeune, elle avait décidé, à l'image d'autres aristocrates romaines, de mener une vie ascétique. En 373, elle avait quitté Rome pour fonder un monastère en Terre sainte. À l'âge de soixante ans, elle s'embarque vers l'Italie pour apporter son soutien à sa petite-fille, Mélanie la Jeune⁵⁶ et à son époux Pinnianus, qui, ayant décidé de mener une vie pieuse, se heurtaient à l'opposition de leurs familles. Accueillie à Naples, elle reçoit l'hospitalité de Paulin dans son monastère à Nole. Lors de son séjour, Paulin est vivement impressionné par la religiosité de Mélanie et lui fait connaître la *Vie de saint Martin* de Sulpice Sévère. Dans sa lettre accompagnant le prestigieux habit,

⁵⁴Paul. Nola, *epist.* 29, 5 (CSEL 29, p. 251 ; traduction de SKEB 1998 p. 691) : « Wir aber können dir nichts Angemessenes, weder in Worten noch in Gegenständen, erstatten ; die Fähigkeit zur Liebe ist indessen die einzige für uns, in der wir einander ebenbürtig sind ; aufgrund dieser Fähigkeit schicken wir dir eine Tunika ; nimm sie bitte – ich habe sie bereits getragen – wie ein vom wertlosen Mist aufgelesenes Kleid an. Denn wenigstens das entspricht deiner Unbescholtenheit, daß sie aus dem zarten Vlies von Lämmern gewoben ist und sich angenehm anfühlt. Zu ihrem Wert und ihrer Schönheit füge ich aber noch hinzu, daß sie für mich ein Pfand ist für den Segen der heiligen und unter den Heiligen Gottes ausgezeichneten Frau, Melania ; dadurch soll sie sich deinem Gebrauch um so würdiger erweisen. Daher scheint sie deiner würdiger zu sein, dessen Glauben ihr näher ist als unser Blut. Ich gestehe dennoch ein, es gewagt zu haben, sie, obwohl ich sie sofort nach dem Empfang für dich bestimmt hatte, trotzdem als erster getragen und vorher abgenutzt zu haben. Ich wußte, daß ich dir durch diesen Schaden mehr verschaffen sollte, als ob ich dich durch deren unberührte Neuheit geehrt hätte. Zugleich wollte ich den Segen des Gewandes vorwegnehmen, als ob es dir bereits gehört hätte, so daß ich mich büsten kann, daß ich ein Kleidungsstück mit dir gemeinsam habe ; denn ich habe die Tunika, die du mit Gottes Erlaubnis benutzen wirst, getragen, als hättest du sie schon benutzt. »

⁵⁵PIC, p. 1480-1483.

⁵⁶PIC, p. 1483-1490.

Paulin affirme que Sulpice était bien plus digne de recevoir la tunique, mais il avoue toutefois avoir osé enfiler le vêtement de laine pour anticiper sa bénédiction. Mais que Sulpice ne s'inquiète pas : une tunique légèrement usée lui sera plus bénéfique qu'un habit tout neuf, et désormais, les amis possèdent un habit commun. Ce présent est un honneur, ce que Paulin, admiratif, ne manque pas de souligner, car la tunique de Mélanie faisait de Sulpice Sévère un ascète reconnu dans le milieu monacal. Et bien plus encore qu'un signe d'appartenance, la tunique possédait un pouvoir réel : en la revêtant, le porteur recevait la bénédiction de Mélanie, et bénéficiait d'une partie de la spiritualité et du charisme de la sainte, contenus dans son manteau.⁵⁷ C'est assurément la raison pour laquelle Paulin avait tenu à enfiler la tunique avant de l'envoyer en Gaule.

L'attribution d'un pouvoir miraculeux aux habits des saints et des ermites était une croyance répandue.⁵⁸ Sulpice Sévère rapporte que les franges du cilice de saint Martin possédaient un pouvoir de guérison et que les habits du saint portaient en eux un charisme tout à fait particulier.⁵⁹ On rencontre également des cas où un personnage reconnu avait légué son habit au moment de son décès. Sur son lit de mort, l'ermite égyptien Antoine avait partagé son humble vêtement entre Athanase d'Alexandrie, l'auteur de sa *uita*, l'évêque Sérapion et deux de ses élèves.⁶⁰ Suivant cet exemple, l'habit de Mélanie l'Ancienne est également vénéré après sa mort.⁶¹ Un parallèle se retrouve encore dans la correspondance d'Augustin. Dans une lettre de consolation, l'évêque d'Hippone fait parvenir des remerciements à la vierge Sapida⁶² pour le cadeau d'une tunique qu'elle avait fabriquée de ses propres mains pour son frère Timothée, trop tôt disparu pour la porter. L'habit est désormais revêtu d'immortalité et d'incorruptibilité.⁶³ Le nom de sa correspondante (« Sapida ») donne à Augustin l'occasion de lui rappeler que « le goût qu'elle doit

⁵⁷On retrouve déjà ce fait dans l'Ancien Testament : il est très explicite notamment chez le prophète Élie, dont le manteau contient une partie de son charisme (1 Rois 19, 14-19). Voir DIEHLE 1979, p. 23.

⁵⁸RISTOW 2004, p. 1269.

⁵⁹Sulp. Sev., *dial.* I, 20, 2 ; voir aussi Greg. Tur., *glor. conf.* 25. Pour des études détaillées, voir HARTMANN 2005 ; HARTMANN 2007.

⁶⁰Anasth., *uita Antonii* 92. Voir DIEHLE 1979, p. 23.

⁶¹Geront., *uita Mel.* 69.

⁶²PAC, p. 1032.

⁶³Aug. Hipp., *epist.* 263, 1 (CSEL 57, p. 631-632) : *Accepi, quod de iustis et piis laboribus manuum tuarum me accipere uoluisti, ne te grauius contristarem, quam potius consolandam uiderem, praesertim quia hoc ipsum tuum non paruam deputasti esse solacium, si eam, quam germano tuo sancto dei ministro feceras tunicam, ego induerer, cum iam a terra morientium recedens nullis rebus corruptilibus indigeret.*

avoir (*sapor*) pour les choses d'en haut » pouvait l'aider à surmonter le chagrin qu'elle éprouvait tout naturellement après la mort de son frère.⁶⁴ Ainsi, revêtir un habit symbolisait non seulement un mode de vie spécifique, mais provoquait carrément cet état : on s'« habillait » d'une caractéristique physique, spirituelle ou charismatique.

À l'instar de son contemporain Jérôme, Paulin de Nole propose à son correspondant Sulpice Sévère une interprétation allégorique des vêtements que ce dernier lui avait envoyés. Inspiré par le matériel des *pallia*, il disserte sur la valeur morale des habits portés par les ascètes en prenant appui sur des passages choisis de la Bible. Par ce biais, Paulin montre non seulement son fort attachement aux principes d'un exercice radical de l'ascèse, mais adresse une critique implicite à son ancien ami qui ne faisait pas preuve d'une ardeur comparable. Il lui envoie néanmoins la prestigieuse tunique de Mélanie, qui témoigne de la reconnaissance de la sainte envers l'écrivain gaulois et qui lui apporte la bénédiction de cette dernière. Enfin, ces échanges marquent le revirement dans la communication entre Paulin de Nole et Sulpice Sévère, qui scellaient leur réconciliation par l'échange de cadeaux.

3.4. Qu'offrir à un moine ? Vêtements et communication chrétienne

3.4.1. Continuité et pertinence d'un média

Les envois de vêtements identifiés chez les moines du mouvement ascétique, Jérôme et Paulin de Nole, à la fin du IV^e siècle, connaissent des parallèles dans les correspondances du clergé occidental aux V^e et VI^e siècles. Les évêques Sidoine Apollinaire et Grégoire le Grand, et le diacre milanais Ennode, sont les émetteurs et les destinataires d'habits monacaux. Quelles sont donc les circonstances et les motifs de ces envois ? Une première lettre intéressante date du deuxième tiers du V^e siècle et provient de la plume de l'évêque de Clermont, Sidoine Apollinaire⁶⁵ :

« Tu fais, incomparable patron du Christ, une chose à la fois digne de ton affection et de ton caractère, en cherchant à adoucir

⁶⁴Aug. Hipp., *epist.* 263, 2 (CSEL 57, p. 632-633) : *Sapida quod uocaris, adtende et, quae sursum sunt, sape, ubi christus est ad dexteram dei sedens, qui pro nobis dignatus est mori, ut uiueremus et mortui et ne mors ipsa ab homine tamquam consumptura hominem timeretur nec mortuorum quisquam, pro quibus uita mortua est, tamquam uitam perdiderit, doleretur.*

⁶⁵Pour une biographie de Sidoine Apollinaire, voir p. 294.

par une lettre de consolation les soucis d'un ami exilé. Et plaise au ciel que tu te souviennes toujours assez de moi pour briser par ton intercession, comme tu allèges par tes exhortations, cette chaîne même d'inquiétudes qui s'est forgée sous le poids de mon angoisse. Pour le reste, je pense que tes affranchis sont sur la voie du retour, après avoir débrouillé les affaires dont tu les avais chargés ; il est certain qu'ils ont mené la chose à son terme avec une telle diligence qu'ils n'ont même pas eu besoin d'être aidés. Je t'ai envoyé par leurs soins un capuchon de nuit, pour que tu puisses en couvrir, comme il convient, pendant la prière ou le repos, tes membres épuisés par les jeûnes, bien qu'il ne soit guère à propos d'envoyer un vêtement de laine quand l'hiver est fini et que la saison d'été approche. »⁶⁶

Chariobaudus⁶⁷ était l'abbé d'un monastère non précisé qui avait dépêché ses affranchis pour faire parvenir un message de consolation à Sidoine Apollinaire. Ce dernier avait été exilé par le roi des Wisigoths, Euric, suite à la résistance qu'il avait longtemps menée dans la défense de Clermont, et séjournait depuis à Livia, près de Carcassonne. Il se pourrait qu'au moment de l'envoi de cette lettre, au printemps 476, Sidoine se soit déjà trouvé à Bordeaux.⁶⁸ Salué comme « incomparable patron du Christ », l'abbé Chariobaudus est le destinataire d'une lettre de remerciement, accompagnée d'un *cucullus*, un long capuchon en laine recouvrant la tête et les épaules. Sidoine Apollinaire tenait visiblement à remercier cet *amicus* pour son soutien, non seulement par une lettre mais en le gratifiant en sus d'un cadeau qui correspondait à son mode de vie. En effet, comme Sidoine le précise, le capuchon était destiné à couvrir de nuit, pendant la prière ou le repos, les membres du moine « épuisés par le jeûne », même si cet habit, comme il l'avoue, ne convenait pas tout à fait aux chaleurs de la saison estivale.

⁶⁶Sid. Ap., *epist.* VII, 16 (MGH AA 8, p. 122-123) : *Sidonius chariobaudo abbati salutem. Facis, unice in christo patrone, rem tui pariter et amoris et moris, quod peregrini curas amici litteris mitigas consolatoriis. Atque utinam mei semper sic recorderis, ut sollicitudines ipsas angore succiduo concatenatas, qui exhortator attenuas, intercessor incidas ! De cetero, libertos tuos causis quas iniunxeras expeditis reuerti puto, quos ita strenue constat rem peregisse, ut nec egerint adiuuari. Per quos nocturnalem cucillum, quo membra confecta ieiuniis inter orandum cubandumque dignanter tegare, transmisi, quamquam non opportune species uiliosa mittatur hieme finita iamque temporibus aestatis appropinquantibus.*

⁶⁷PCBE 4, p. 463. Voir également EVERSCHOR 2007, p. 216.

⁶⁸PCBE 4, p. 1788-1789.

Dans des circonstances moins dramatiques, le diacre milanais Ennode est aussi le destinataire d'un manteau à capuche (*cuculla*). Au début du VI^e siècle, il envoie une lettre de remerciement⁶⁹ pour ce cadeau que sa parente Apodemia, qui habitait dans une région lointaine⁷⁰, lui avait fait parvenir. Tout d'abord, il insiste sur le fait qu'il n'est pas digne de recevoir un tel présent.⁷¹ Abolissant symboliquement la distance qui séparait les correspondants l'un de l'autre, le manteau apporte un soutien matériel et un message d'humilité, dont Ennode peut se « revêtir ». Un motif traditionnel (abolir la distance qui sépare deux amis)⁷² est conjugué ici à un motif chrétien (message de foi). L'appelant *sanctissima*, Ennode sollicite alors les prières d'Apodemia et la presse de lui envoyer deux autres vêtements : des racanes et une laine de couleur rouge ou fauve (« *laenam et racanas cuius uos uolueritis coloris rubei aut fusci* »), que sans doute elle lui avait promis. Quelle inspiration avait donc poussé Apodemia à choisir ces vêtements ? La capuche, la racane⁷³ et le manteau de laine constituaient les attributs du moine. Apodemia était-elle en contact avec le milieu monastique ou s'était-elle rattachée à une communauté, une information qu'elle avait voulu communiquer à Ennode ? Bien que séduisante, cette hypothèse doit être rejetée faute de la mention de ce motif dans la lettre de remerciement d'Ennode. Si cela avait été le cas, ce dernier l'aurait noté, et même félicité sa parente pour son choix de vie. De plus, l'« habit monacal » uniforme que chaque membre était obligé de porter, est une invention bien plus tardive. Le motif de l'envoi semble effectivement avoir été plus anodin : Apodemia avait visiblement cherché à entretenir le contact avec Ennode en Italie par un soutien matériel et spirituel.

Plus d'un siècle après les envois de vêtements relevés dans les correspondances des ascètes Jérôme et Paulin, les « médias du monachisme » se

⁶⁹Enn., *epist.* IX, 17 (MGH AA 7, p. 305) : *Non clauda fides est opinionis antiquae, quae perhibet quod propinquitas generis non defrudetur longinquitate regionis. Manent familiarum suis iura cardinibus, nec quae sunt diuisa habitaculis, dissociantur animabus. Percurrit aetherius uigor, ubi cumque carnis cognatione producitur, et illa caelestis portio unius patriae non continetur angustiis. Sic tu, domna mea, longe a corpore degentem Ennodium perquisisti, efferendo desideratis nobile munus aspectibus. Accepi cucullam qualem debuit dirigere religionem profitenti. Sanctissima, ora ut dignum me humilium indumentis et si non inuenerunt dona uestra, tamen meriti sui nobilitate perficiant. Domina mi, salutem largissimam dicens rogo, ut crebro me uenerandis releuetis alloquiis. Laenam et racanas cuius uos uolueritis coloris, rubei aut fusci, mihi sub celeritate dirige.*

⁷⁰PIC, p. 165-166 : Apodemia, une cousine d'Ennode, est probablement établie en Gaule, comme le reste de sa famille.

⁷¹SCHRÖDER 2007, p. 200-201.

⁷²Comparer à l'introduction, p. 33.

⁷³La racane semble être une forme de tunique, un manteau ou une couverture, voir TLL, s. v. *racana*, vol. XI, 2, p. 15, et plus bas les mentions chez Grégoire le Grand.

retrouvent dans les lettres de clercs séculiers. L'habit monacal, sous forme de capuchon ou de manteau, semble avoir été un cadeau tout à fait pertinent pour s'adresser à un clerc, exprimer une affection particulière et apporter un soutien matériel sans glisser dans l'excès. Il est intéressant de noter que les épistoliers relevés ici n'empruntaient plus aux registres de la métaphore et de l'allégorie pour interpréter les cadeaux de vêtements. Leurs courtes notes suggèrent même qu'il s'agissait de médias habituels qui n'avaient plus besoin d'être commentés.⁷⁴ La continuité des envois de vêtements semble bien s'expliquer par leur pertinence et, par chance, une dernière série de mentions a été transmise dans la correspondance de Grégoire le Grand.

3.4.2. Les envois de vêtements chez Grégoire le Grand

Grégoire le Grand, évêque de Rome de 590 à 604, était resté très proche du milieu monacal pendant son épiscopat et défendait un mode de vie ascétique dans le clergé séculier, une attitude qui s'explique principalement par ses propres convictions. En effet, après l'exercice d'au moins une charge dans l'administration urbaine⁷⁵, Grégoire avait quitté ses fonctions publiques pour devenir moine. L'héritage parental lui permet de réaliser son idéal de vie monastique et il installe, à côté d'un certain nombre de communautés en Sicile, un monastère citadin, voué à saint André, dans la maison familiale au *clivus scauri* sur la colline du Caelius, dans lequel il se retire.⁷⁶ Même si la retraite monastique ne dure que quelques années, l'évêque Grégoire reste attaché à un mode de vie guidé par les préceptes ascétiques, ce qui se reflète dans l'ensemble de son œuvre littéraire, et tout particulièrement dans ses lettres.⁷⁷

⁷⁴Il s'agit ici évidemment d'une hypothèse. Ennode de Pavie et Sidoine Apollinaire manquaient peut-être terriblement d'inspiration le jour où ils rédigèrent leurs lettres, ce qui expliquerait leur brièveté.

⁷⁵Grégoire est né aux environs de 540 apr. J.-C. dans une famille aristocratique romaine. Le premier élément biographique que l'on connaît avec certitude est la charge de *praefectus urbi* vers 573 (Greg. Mag., *epist.* IV, 2). Il est probable que le jeune Grégoire avait exercé d'autres fonctions administratives avant la préfecture urbaine, mais aucune source n'atteste ce fait. Pour la biographie de Grégoire, voir principalement les introductions des éditeurs EWALD & HARTMANN 1891 (MGH Epp. 1) ; MINARD & REYDELLET 1991 ; MARTYN 2004. MARKUS 1997 propose une biographie détaillée. Les articles plus anciens JENAL 1988 et BAUTZ 1990 méritent toujours d'être consultés ; plus récemment MÜLLER 2009 a présenté un guide de la pensée de l'évêque.

⁷⁶Greg. Tur., *hist.* X, 1 (MGH SS rer. Merov. 1, 1, p. 477-478) : *Hic enim de senatoribus primis, ab adolescentia deuotus Deo, in rebus pro priis sex in Sicilia monasteria congregauit, septimum infra urbis Romae muros instituit.* Dans sa correspondance, Grégoire parle à plusieurs reprises de « son monastère » (Greg. Mag., *epist.* VIII, 29 ; IX, 223). À ce propos, voir GUIDOBALDI 1995.

⁷⁷Huit cent quarante-huit lettres, réparties en quatorze volumes de papyri et soigneusement datées par indictions, ont été transmises par la chancellerie pontificale. Ce registre

Pendant son épiscopat, Grégoire correspondait avec nombre de moines, des acolytes d'antan comme des personnages récemment entrés en contact avec lui, dont certains privilégiés ont été les destinataires de cadeaux.⁷⁸

Une première lettre est adressée en 599 au *seruus dei* Secundinus, vivant en reclus dans une région nordique près des tombeaux des saints martyrs.⁷⁹ Grégoire lui fait parvenir des essences parfumées (aloès, encens, styrax et baume⁸⁰) à offrir aux martyrs, deux livres d'homélies⁸¹ et un vêtement (*uestimentum*) pour le protéger du froid.⁸² En janvier 604, l'évêque Venantius de Pérouse⁸³ est sollicité pour venir en aide à Ecclesius de Clusium⁸⁴ qui, ne possédant pas même un manteau, souffrait des rigueurs de l'hiver. Grégoire exhorte Venantius à envoyer au plus vite un manteau de laine (*amphimallum*) au collègue malade⁸⁵ et l'invite à lui faire savoir s'il a bien rempli sa mission.⁸⁶

Grégoire prêtait non seulement main-forte à ses collègues italiens, mais soutenait également des monastères installés au loin. Deux lettres adressées respectivement au moine Palladius et à l'abbé Jean témoignent de l'assistance que le siège épiscopal romain apportait au monastère sainte Catherine

de lettres papales est en volume le plus important qui a été conservé depuis l'Antiquité. Voir notamment les introductions des éditeurs, citées plus haut et JUDIC 2001.

⁷⁸À ce propos, voir RAPISARDA 1991.

⁷⁹Peut-être en Italie septentrionale, voir PIC, p. 2017-2018.

⁸⁰Ces quatre produits d'origine grecque, sous forme d'encens ou de résine, sont utilisés pour l'embaumement.

⁸¹Pour les envois de livres, voir la partie IV, chapitre 2, p. 305.

⁸²Greg. Mag., *epist.* IX, 147 (MGH Epp. 2, p. 147-148) : (...) *Aloa uero, thymiamata, storacem et balsamum sanctorum martyrum corporibus offerenda latore praesentium deferente transmisimus. (...) Transmisi autem duos omeliarum codices, quas dixi in ecclesia, dum adhuc loqui praeualerem, ut, quia ipse te uidere tibi que sedule colloqui non possum, caritati tuae uel per ea quae scribere ualui absens non sim. Exiguum quoque uestimentum transmittere studui, per quod tua caritas, quia australi in animo calore ardet, foris a corpore Arcturi frigus repellat(...).*

⁸³PIC, p. 2260-2261.

⁸⁴PIC, p. 615. Il est évêque de Chiusi, c'est-à-dire de Sienne, en Toscane.

⁸⁵Grégoire avait déjà fait parvenir un cheval à Ecclesius avant septembre 600 pour faciliter ses déplacements.

⁸⁶Greg. Mag., *epist.* XIV, 15 (MGH Epp. 2, p. 435) : *Fratrem et coepiscopum nostrum Ecclesium frigore omnino laborare cognouimus pro eo, quod hiemalem uestem non habeat. Et quia aliquid sibi a nobis petiit debere transmitti fraternitati tuae ad hoc per latorem praesentium transmisimus amphiballum tunicam et peto. Ut a te ei debeat sine mora transmitti. Et ideo ad praedictum fratrem nostrum sub omni illud celeritate stude transmittere atque nobis, hoc ipsum quia transmiseris, tuis renuntiare epistulis non omittas; sed ita fac, ut ad transmittendum, quia uehemens frigus est, moram aliquam minime facias.*

au Mont Sināi.⁸⁷ Palladius est le destinataire d'une lettre amicale et d'un cadeau personnel, un manteau à capuche (*cucullus*) et une tunique (*tunica*) qui lui apportent la bénédiction de l'apôtre Pierre.⁸⁸ Il n'est pas improbable que Grégoire ait bien connu ce moine⁸⁹, du moins il ne semble pas s'adresser à un inconnu. La deuxième lettre, portée au Sināi par la même occasion, mentionne un important envoi de matériel destiné à l'hospice du monastère (*hierochomium*⁹⁰). Par l'intermédiaire de Simplicius, le moine semble-t-il responsable de la gestion de l'établissement, Grégoire avait appris le manque criant d'équipement dont l'hospice souffrait. Il fait acheminer quinze manteaux de laine (*laenae*), trente couvertures (*racanas*) et quinze lits, et envoie en sus de l'argent pour acheter des matelas (*culcita*) et organiser leur transport. La lettre se clôt sur une recommandation faite à Jean de ne pas se sentir offensé par l'aide que lui apporte l'Église de Rome et de faire bon usage du matériel.⁹¹ On a bien l'impression que Grégoire répond ici à une demande de Simplicius (ou de Palladius?), alors que l'abbé Jean, un inconnu, n'était pas forcément favorable à une telle aide venue d'outre-mer. Il n'était pourtant pas inhabituel, comme on peut le voir chez Jérôme⁹², pour les moines ou les communautés monastiques, n'ayant que très peu de revenus propres, de demander et d'accepter le soutien accordé par les autorités ecclésiastiques ou les personnages fortunés. Par contre, qu'un évêque italien ne puisse subvenir à ses besoins quotidiens comme c'est le cas d'Ecclesius de Clusium, semble bien être situation atypique, rarement attestée, et qui témoigne dans une certaine mesure des difficultés de ravitaillement que le clergé italien pouvait rencontrer à la fin du VI^e siècle.

⁸⁷Fondé en 548 par l'empereur Justinien et dédié à son épouse Théodora, ce monastère fut édifié à l'endroit où Moïse est censé avoir reçu les Tables de la Loi dans le désert égyptien. L'abbé Jean est peut-être Jean Climaque, auteur de « L'échelle du paradis » (en grec « échelle » se dit κλίμαξ, d'où l'auteur tire son qualificatif), un traité sur le monachisme ascétique.

⁸⁸Greg. Mag., *epist.* XI, 1 (MGH Epp. 2, p. 260) : *Transmisimus uobis de benedictione sancti Petri apostoli cucullam et tunicam, quae ea, petimus, caritate suscipe, qua a nobis transmissa sunt.*

⁸⁹MARTYN 2004, p. 736, n. 10.

⁹⁰À mon avis, il n'est pas possible d'établir avec certitude s'il s'agit ici d'une maison d'accueil pour les pèlerins, d'un hôpital ou bien d'une « maison de retraite » pour les moines âgés, comme le suppose MARTYN 2004, p. 737.

⁹¹Greg. Mag., *epist.* XI, 2 (MGH Epp. 2, p. 261) : *Filio nostro Simplicio renuntiante cognouimus lectos uel lectisternia in hierochomio, quod a quodam illic Isauro constructum est, deesse. Propterea transmisimus lenas xv, racanas xxx, lectos xv; pretium quoque de emendis culcitis uel nauula dedimus; quae dilectionem tuam petimus non indigne suscipere et in loco quo transmissa sunt praebere.*

⁹²Voir plus haut, p. 195.

Pour finir, d'autres lettres mentionnent des envois de vêtements dans un cadre plus conventionnel.⁹³ Le patriarche d'Alexandrie, l'évêque Eulogius, un ami intime de Grégoire⁹⁴, est le destinataire de six petits manteaux (*pallia*) d'Aquitaine et de deux draps (*oraria*).⁹⁵ C'est l'amour qui avait inspiré à Grégoire l'idée d'offrir de tels cadeaux, qui devaient apporter à Eulogius la bénédiction de saint Pierre. Autre part, le *comes* Narsès⁹⁶, un homme de confiance de Grégoire à Constantinople, est l'intermédiaire d'un envoi de cadeaux à des personnages de haut rang. L'évêque exhorte Narsès à transmettre des salutations à ses connaissances à la cour, notamment à Gordia, pour laquelle il ajoute un mot personnel, et Theoctista, les sœurs de l'empereur Maurice, et leurs maris respectifs, Marinus et Christodorus. C'est à ces derniers que Grégoire offre deux chemises (*camisia*) et quatre draps (*oraria*) avec la bénédiction de l'apôtre.⁹⁷ Cette formule de bénédiction accompagnant

⁹³Ont été exclues de cette analyse, les mentions qui témoignent d'envois du *pallium* épiscopal. En effet, le *pallium* devient durant l'Antiquité tardive un insigne épiscopal dans le clergé romain. Les débuts de la pratique sont obscurs, mais au plus tard vers 500, l'évêque de Rome faisait usage du *pallium* (pour les sources, voir WECKWERTH, SCHRENK & ZANELLA 2014, p. 822-830). En Occident, le port du *pallium* restait réservé à l'évêque romain et aux évêques auxquels ce dernier décernait le droit de s'en revêtir. La première attestation de cette pratique est la remise en 513 du *pallium* par l'évêque de Rome Symmaque à Césaire d'Arles, en sa qualité de vicaire du siège apostolique pour la Gaule (*vit. Caes. Arl.* 1, 42). Ainsi, hors de Rome, le *pallium* était une distinction accordée par l'évêque de Rome à un siège métropolitain éminent, sans forcément que ce dernier n'obtienne des droits particuliers. La correspondance de Grégoire est très riche à ce propos : non seulement l'évêque se préoccupait de l'utilisation liturgique du *pallium* (il critique notamment Jean de Ravenne dans *Greg. Mag., epist.* III, 54 qui revêt l'habit en dehors de la messe, voir aussi WECKWERTH, SCHRENK & ZANELLA 2014, p. 823), mais il décerne aussi à nombre de ses collègues le droit de le porter. Dans certains cas, il envoie même directement le vêtement : *Greg. Mag., epist.* IV, 1 ; V, 10, 16, 58, 62, 63 ; VI, 7 ; VIII, 4, 36 ; IX, 228, 234.

⁹⁴Eulogius d'Alexandrie est le destinataire de treize lettres (*Greg. Mag., epist.* I, 24 ; V, 41 ; VI, 58 ; VII, 31, 37 ; VII, 28, 29 ; IX, 175 ; X, 14, 21 ; XII, 16 ; XIII, 44, 45) au contenu variable, mais au ton toujours amical et complice.

⁹⁵*Greg. Mag., epist.* VII, 37 (MGH Epp. 1, p. 486) : *Parvulam uero benedictionem de amatoris uestri sancti Petri ecclesia sex minora Aquitanica pallia et duo oraria transmisi ; qui enim multum diligo, etiam de paruis praesumo. Habet enim ipsa dilectio auctoritatem suam et omnino certa est, quia in iuria non erit in omne quod amando praesumpserit.*

⁹⁶PLRE 3, p. 932-933 : quatre lettres (*Greg. Mag., epist.* I, 6 ; III, 63 ; VI, 14 ; VII, 27) sont adressées à ce *comes*, appelé par ailleurs *religiosus*. Versé dans l'étude des Écritures, il est un interlocuteur de l'évêque dans ses discussions littéraires et théologiques. Son rang officiel est inconnu, mais Narsès avait visiblement accès aux plus hautes sphères de la cour.

⁹⁷*Greg. Mag., epist.* VII, 27 (MGH Epp. 1, p. 474) : (...) *Quod uero scribitis, ut excellentissimae filiae meae domnae Gordiae et sanctissimae filiae eius domnae Theoctistae et magnificis earum hominibus domno Marino et domno Christodoro scribere debeam eosque de anima sua aliquid ammonere, bene scit dulcissima uestra magnitudo, quia hodie in Constantinopolitana ciuitate, qui de latino in graeco dictata bene transferant, non sunt. Dum enim uerba custodiunt et sensus minime attendunt, nec uerba intellegi faciunt et*

un cadeau devient un trait caractéristique des lettres de Grégoire. L'évêque se retrouve ainsi dans la continuité de Paulin de Nole, qui avait offert la tunique de Mélanie à Sulpice Sévère, en lui envoyant non seulement l'habit mais aussi tout le charisme de la sainte.⁹⁸

À une seule reprise, Grégoire a été lui-même le destinataire d'un cadeau vestimentaire. À l'été 601, deux jeunes aristocrates, Antonia et Barbara, lui font parvenir deux manteaux ou couvertures (*racanas*) tissés de leurs mains pour lesquels Grégoire les remercie chaleureusement.⁹⁹ Antonia et Barbara¹⁰⁰ étaient les filles d'Italica et du *patricius* Venantius, un grand propriétaire terrien établi à Syracuse qui entretenait d'excellents contacts dans les milieux dirigeants.¹⁰¹ En mauvaise santé depuis 599, Venantius avait demandé à Grégoire¹⁰² de veiller aux intérêts de ses enfants après sa mort pour préserver leur héritage face au fisc. Une première lettre de consolation était parvenue aux jeunes filles peu de temps avant le décès du père et leur assurait aide et soutien.¹⁰³ Dans la seconde missive envoyée quelques mois plus tard¹⁰⁴, Antonia et Barbara étaient déjà en route vers Rome. Grégoire confirme avoir recommandé leur cause à Jean de Syracuse et à son défenseur Romanus, un agent épiscopal en Sicile. Le ton de la lettre est plus jovial – Grégoire se per-

sensus frangunt. Pro qua re praedictae filiae meae domnae Gordiae breuiter scripsi; nam ceteris tacui. Duas autem camisias et quattuor oraria uobis transmisi, quae praedictis uiris ex benedictione sancti Petri peto humiliter offerre.

⁹⁸Grégoire se référait à cette tradition, sans pour autant avoir fabriqué des « reliques de contact » comme le suppose MARTYN 2004, p. 736, n. 10.

⁹⁹Greg. Mag., *epist.* XI, 59 (MGH Epp. 2, p. 346) : *Exenium autem uestrum duas racanas, quas de labore uestro esse mandastis, libenter accepi. Sed tamen cognoscite, quia non mihi mandatum credidi. Nam uos de labore alieno laudem quaeritis, quia fortasse adhuc ad fusum manum numquam misistis. Nec tamen me res ista contristat, quia opto, ut sanctam scripturam legere ametis, ut, quamdiu uos omnipotens Deus uiris coniunxerit, sciatis, et qualiter uiuere et domum uestram quo modo disponere debeatis.*

¹⁰⁰PLRE 3, p. 93.

¹⁰¹PLRE 3, p. 1367-1368. Outre l'évêque de Rome dont il reçoit au moins six lettres (Greg. Mag., *epist.* I, 33 ; VI, 42 ; IX, 13, 232 ; XI, 18 ; XIII, 12), il correspondait notamment avec le roi franc Childebert II (*epist. Austras.* 39). Venantius était devenu moine, mais renonça à la vie monastique vers 591, ce qui lui valut les sévères remontrances de l'évêque (Greg. Mag., *epist.* I, 33). Si Antonia et Barbara étaient nées après cette renonciation – ce qui est probable – elles avaient tout au plus une dizaine d'années à la mort de leur père au printemps 601, voir PLRE 3, p. 93.

¹⁰²Les détails de cet arrangement apparaissent dans l'*epist.* XI, 25 : Venantius, apparemment confus, avait également demandé à Grégoire d'intercéder auprès de l'empereur en faveur de ses filles. Grégoire s'adresse dans cette lettre à Jean de Syracuse, l'exhortant à persuader Venantius de régler ses affaires avant de mourir.

¹⁰³Greg. Mag., *epist.* XI, 23.

¹⁰⁴La lettre de remerciement, Greg. Mag., *epist.* XI, 25, est citée plus haut.

met même de plaisanter avec les orphelines – et il semble bien que l'évêque a été en mesure de remplir la promesse faite au père. Il n'est pas étonnant de voir alors les jeunes aristocrates offrir des vêtements tissés de leurs propres mains. Le tissage était en effet une activité habituelle pour des filles de leur rang et la racane était bien un cadeau approprié pour soulager les maux du vieil évêque. Cette petite attention annonçant leur venue prochaine à Rome, témoignait de l'affection et de la reconnaissance d'Antonia et Barbara pour la protection qui leur avait été accordée.

Ce n'est pas pour rien que Grégoire le Grand est souvent présenté comme le dernier « pape » de l'Antiquité. Sa correspondance apparaît comme un instantané des dernières années du VI^e siècle et montre comment le christianisme est entré en symbiose avec la tradition antique dans les pratiques sociales des élites. Ainsi, Grégoire offrait tout naturellement des présents à ses amis pour exprimer son affection, transmettre ses salutations et entretenir des relations, en empruntant au registre des médias traditionnels qu'il conjugait aisément avec les éléments de la culture chrétienne. Aux yeux d'un promoteur de la vie monastique, un envoi de vêtement gagnait en pertinence face à une nourriture luxueuse ou un bijou précieux, et était en mesure de véhiculer les idées d'humilité et d'austérité, chères à Grégoire.

3.5. Conclusion : La réinterprétation des médias traditionnels

Les temps forts du monachisme à la fin du IV^e siècle ont vu l'émergence de médias adaptés au monde monacal et aux convictions radicales des ascètes. Tout en restant ancrée dans les pratiques de sociabilité traditionnelles, la communication s'est modifiée surtout au niveau de la modalité du message et de la nature des objets transmis. Sur le modèle des envois alimentaires de l'aristocratie païenne, le converti Paulin de Nole exploitait la symbolique du pain bénit pour diffuser son idéal de la vie chrétienne et gagner des partisans à sa cause. Dans la correspondance du moine Jérôme, des cadeaux de nature variable ont été identifiés et, plus importantes, que les objets eux-mêmes, étaient les interprétations allégoriques que les correspondants se proposaient mutuellement. Le motif principal semble avoir été la démonstration d'unité vers l'intérieur (au sein de la communauté) et vers l'extérieur (envers la critique païenne et chrétienne modérée). Les vêtements forment la seule catégorie d'objets saisissables sur l'ensemble de la période, ce qui s'explique principalement par leur pertinence dans le contexte chrétien. Reflet du statut social, un habit simple véhiculait l'humilité et l'austérité, des principes chers

à l'ascète, communiquait un message de foi qui prenait appui sur un passage de la Bible ou encore témoignait l'affection à un familier, la reconnaissance à un ami ou l'assistance à un compatriote plus démuné. Souvent, le vêtement constituait un cadeau à mi-chemin entre une attention amicale et un soutien nécessaire à un correspondant dans le besoin. Aussi pouvait-il transmettre les qualités et le charisme d'un vertueux personnage, qui partageait alors son pouvoir avec le destinataire.

Quatrième partie

Érudition et idéal littéraire.
Le média « livre » dans la
communication entre
intellectuels

Chapitre 1.

Un *codex* en cadeau : aspects matériels et mise en circulation du livre dans l'Antiquité tardive

Dans le monde antique, l'illettrisme était la norme et savoir lire et écrire était le privilège d'une minorité.¹ Il n'existait pas de système éducatif en tant que tel, même si une vision romantique et anachronique de l'école antique « pour tous » persiste encore dans certaines représentations actuelles. Les structures en place n'étaient pas capables d'assurer une alphabétisation de masse et n'avaient jamais prétendu à cela. Les enfants qui avaient eu l'occasion de suivre quelques années le cours élémentaire (*ludus litterarius*) devaient disposer tout au plus d'une formation rudimentaire en lecture et en écriture. Seule une faible part accédait à l'enseignement supérieur chez le grammairien (*schola grammatici*) et le rhéteur (*schola rhetoris*).² Le nombre de personnes capables de lire un texte littéraire était donc *a fortiori* limité, comme le confirme par ailleurs la permanence d'une forte tradition orale tout au long de l'Antiquité. Les lecteurs potentiels d'un livre étaient constitués

¹L'étude de HARRIS 1989 est fondamentale à cet égard. En travaillant avec une définition large et flexible, HARRIS avait estimé à dix pour cent en moyenne le nombre total de lettrés dans la société romaine, avec quelques écarts ponctuels à quinze pour cent maximum. HARRIS 1989, p. 285-322; GAMBLE 1995, p. 4-6; DORTMUND 2001, p. 58-71. Voir aussi KENNEY 1982; BOWMAN & WOOLF (edd.) 1994.

²VÖSSING 1997, p. 367-410 à partir de l'exemple de Carthage; HAINES-EITZEN 2000, p. 55-64; DORTMUND 2001, p. 71-87 pour la République et le Principat; GEMEINHARDT 2007, p. 28-51 avec une bibliographie exhaustive. Dans le contexte de l'éducation dans l'Antiquité, il est impératif de citer « le Marrou » (MARROU 1955), dont les thèses, en partie dépassées, sont discutées dans PALLIER & PAYEN (edd.) 2004.

par le cercle restreint des *litterati*, ceux qui avaient appris chez le grammairien à reconnaître et à interpréter la littérature.³ Rien ne laisse à supposer que l’alphabétisation chez les chrétiens différait grandement du reste de la population. L’image d’un christianisme originel dont les adeptes étaient issus d’un prolétariat illettré au langage « rustique », a été profondément révisée.⁴ En effet, des études plus récentes ont montré que le christianisme des premiers siècles était principalement un phénomène urbain et attirait des adeptes d’horizons sociaux très divers, à l’exclusion probablement des couches les plus basses et les plus élevées.⁵ Ainsi, une majorité d’illettrés côtoyait un petit nombre d’adeptes qui savaient lire et interpréter les textes, une composition qui n’était pas constitutive de la communauté chrétienne mais caractéristique de la société antique.

Depuis longtemps, l’éducation était la condition préalable à une carrière politique au sein de la cité ou à l’échelle de l’empire, et permettait à l’individu de prendre la place qui lui était naturellement assignée par son origine sociale ou, dans de rares cas, d’accéder à un rang social supérieur. Mais l’éducation ne remplissait pas simplement la fonction utilitariste d’une « formation » nécessaire afin d’exercer un « métier ». La qualité de *litteratus* ne se limitait pas à l’acquisition d’un ensemble de connaissances à l’école, mais se définissait par un intérêt continuel pour les études à l’âge adulte et, dans le meilleur des cas, par une activité littéraire personnelle.⁶ Cet idéal d’éducation, fondée sur une longue tradition, avait pris une importance croissante au cours de la deuxième moitié du IV^e siècle, à une époque où les changements successifs de la société entravaient les voies traditionnelles de la distinction sociale.⁷ Les *litterati* se distinguaient par leur attachement à la littérature, qu’ils exprimaient inlassablement dans leur communication épistolaire et qu’ils matérialisaient par l’échange de livres. Même si l’éducation classique largement

³VÖSSING 1997, p. 552, cité aussi par GEMEINHARDT 2007, p. 58, n. 187 : « Die Grenze zwischen Bildung und Unbildung wurde nicht mit dem Erlernen des ABC überschritten, sondern mit der Hinführung zur Literatur, die unter Umständen schon im Elementarunterricht begonnen werden konnte, dann aber vor allem in der Dichterlektüre beim *grammaticus* bestand. » Chez Sénèque, *illiteratus* ne désigne pas l’analphabète, mais celui qui n’a pas eu accès à une éducation avancée (Sen., *ben.* 5, 13, 5). Voir GRUNDMANN 1958, p. 15-34 pour l’utilisation des termes *litteratus/illiteratus* dans l’Antiquité tardive.

⁴Un représentant du point de vue traditionnel est par exemple FUCHS 1954, p. 351. Un aperçu historiographique est disponible chez GEMEINHARDT 2007, p. 5-20 qui discute la bibliographie récente. Voir également CONRING 2001, p. 230-247 ; PIEPENBRINK 2005, p. 340-384 ; SCHRÖDER 2007, p. 83-87.

⁵GAMBLE 1995, p. 5.

⁶INGLEBERT 2004, p. 333.

⁷GEMEINHARDT 2007, p. 59 ; SCHRÖDER 2007, p. 88-95.

empreinte de paganisme constituait encore un dilemme irrésolu, les chrétiens, dont le nombre d'adeptes dans les couches supérieures augmentait constamment⁸, accueillaienent favorablement cette évolution. Quelles sont les modalités de la participation des épistoliers tardo-antiques à l'idéal du *litteratus*? Quels sont le rôle et la symbolique du livre dans la communication des élites intellectuelles de l'Antiquité tardive? Ce premier chapitre s'intéressera tout d'abord aux formes du livre dans l'Antiquité tardive (1.1), et aux conséquences des aspects matériels pour la valeur, la disponibilité et le transport de cet objet. Puis, il s'agira de préciser les circonstances des envois de livres, et plus spécifiquement de délimiter ces envois face à la question controversée de l'« édition » dans l'Antiquité (1.2) et de définir les étapes de mise en circulation (1.3).

1.1. Matériaux et formats du livre antique

Le rouleau de papyrus a été pendant longtemps le support d'écriture le plus courant dans le monde méditerranéen. Découvert aux premiers temps des empires égyptiens, le papyrus a connu un usage continu entre le troisième millénaire avant J.-C. et l'an mil. Ce n'est que durant l'Antiquité tardive que le papyrus perd lentement son monopole en faveur du parchemin. Parallèlement, on constate le remplacement progressif du rouleau par le *codex*. Le passage du *volumen* au *codex* est la première grande étape de l'évolution du livre, qui le mènera vers sa forme contemporaine. Les débuts du *codex* sont difficiles à situer dans le temps et dans l'espace, et les motifs et les initiateurs du changement sont encore largement sujets à débats.⁹ Ceci s'explique notamment par l'existence de vestiges archéologiques qui témoignent de l'utilisation du *codex*, alors qu'un silence notable des sources littéraires ne permet pas d'en apprécier les pratiques. C'est seulement au cours du IV^e siècle que les *codices* apparaissent massivement dans nos sources, à une époque où le nouveau format semble déjà bien établi. Quels sont les formats et les matériaux utilisés par les épistoliers entre la fin du IV^e et le début du VII^e siècle? Remarque-t-on une certaine préférence pour l'une ou l'autre forme, et pour quelles raisons? Ce choix est-il en rapport avec le fait que le livre est l'objet d'un voyage entre les correspondants?

⁸GEMEINHARDT 2007, p. 139-152.

⁹Voir plus bas le résumé du débat, p. 226.

1.1.1. Le rouleau de papyrus

La forme traditionnelle du livre romain était le rouleau de papyrus. Les feuilles de papyrus¹⁰ furent fabriquées à partir de la tige de la plante *cyperus papyrus* dont de fines lamelles furent superposées en une couche verticale et une couche horizontale. Par compression et séchage, les fibres adhéraient naturellement ou grâce à l'application d'une colle.¹¹ Les feuilles (κόλλημα, *scheda*, *pagina*), ainsi obtenues, étaient ensuite collées pour constituer un rouleau (*charta*). On obtenait de cette manière un support clair, lisse, flexible et robuste, de qualité tout à fait comparable à la feuille de papier actuelle. En règle générale, la *charta* était composée d'une vingtaine de feuilles, mais certains rouleaux atteignaient une longueur de plusieurs dizaines de mètres.¹² Un auteur pouvait, selon ses besoins, couper ou ajouter d'autres feuilles au rouleau. On écrivait de préférence sur sa face interne (*recto*), en colonne de gauche à droite et sans se soucier des zones de collage. La largeur d'une ligne et la longueur des colonnes étaient variables et dépendaient dans une certaine mesure du genre littéraire. Le début et la fin du rouleau restaient parfois vierge pour prévenir l'usure et le déchirement du papyrus. Enfin, on enroulait l'ensemble autour d'un bâtonnet (*umbilicus*).

Que le papyrus ait encore été en usage pendant l'Antiquité tardive est bien attesté dans les correspondances. À côté des fréquentes lettres rédigées sur papyrus¹³, il est aussi fait mention de livres. L'orateur romain Symmaque, à la fin du IV^e, et Sidoine Apollinaire, au V^e siècle, possédaient des rouleaux de l'*Histoire romaine* de Tite-Live¹⁴; le rhéteur bordelais Ausone connaît également des œuvres sur papyrus.¹⁵ Jérôme demande au moine Florentinus de faire recopier des ouvrages sur papyrus :

¹⁰ Consulter notamment : BIRT 1882, p. 158-205; KOEP 1954, p. 670-673; KLOETERS 1957, p. 179; BLANCK 1992, p. 56-62; BLANCHARD 1993; GAMBLE 1995, p. 43-45; CAVALLO 1997, p. 811; MAZAL 1999, p. 68-87; DORANDI, QUACK, RENGER & HURSCHEMANN 2000; CAVALLO 2001; WINSBURY 2009, p. 17-20; CAVALLO 2010; KRUGER 2012, p. 22-24; SCHIPKE 2013, p. 125-132 pour l'Antiquité tardive.

¹¹ La technique de fabrication a été décrite par Plin., *nat.* 13, 74-82.

¹² Le chiffre de vingt feuilles est donné par Pline et SKEAT 1982 montre bien qu'il s'agit là de la longueur standard du rouleau durant le Haut-Empire. Mais il existe beaucoup d'exceptions, dont la plus impressionnante est le papyrus égyptien dit de « Harris », qui mesure plus de 40 m de long.

¹³ Les auteurs utilisaient aussi bien *charta* (Hier., *epist.* 7, 1-2; 46, 4) que *papyrus* (Symm., *epist.* IV, 18, 5; Sid. Ap., *epist.* IV, 3, 1) pour désigner une lettre.

¹⁴ Symm., *epist.* IV, 18, 5 (MGH AA 6, 1, p. 104) : *Reuolue Patauini scriptoris extrema*; Sid. Ap., *carm.* II, 189 (MGH AA 8, p. 178) : *mittunt Euganeis Patauinua uolumina chartis*.

¹⁵ Auson., *epist.* IV, 98-99; X, 39-40.

« Je te prie, d'autre part, de faire transcrire par un copiste (*librarius*), sur papyrus (*charta*), les livres (*libri*) dont la fiche ci-jointe t'indiquera que je ne les possède pas. »¹⁶

Dans sa jeunesse, Jérôme avait dépensé une somme importante pour acquérir les œuvres d'Origène qu'il appelait les *chartae Alexandriae*.¹⁷ Ses propres écrits étaient parfois qualifiés, en toute humilité, de *chartulae*.¹⁸

1.1.2. Le livre en parchemin

Le papyrus était de loin le support d'écriture le plus courant dans l'Antiquité, mais le parchemin était également utilisé.¹⁹ Le parchemin, que l'on rencontre sous les termes latins *membrana* ou, moins fréquemment, *pergamena*, était obtenu à partir de peaux animales, principalement de moutons (ou d'agneaux), de chèvres ou de veaux. L'animal donnait parfois lieu à une précision lexicale (*pergamena ouina*). Le processus de fabrication du parchemin était plus complexe que celui du papyrus. Contrairement au cuir tanné, le parchemin était fabriqué à partir de peaux, dégraissées et écharnées, que l'on faisait tremper dans un bain de chaux. Elles étaient ensuite tendues et raclées avec un couteau. Pour obtenir un parchemin de qualité, ces étapes devaient être réalisées d'une manière rapide et efficace. Enfin, les feuilles étaient amincies, polies et blanchies. La qualité du parchemin variait selon l'espèce animale et l'âge de la bête, mais aussi selon l'habileté de l'artisan. Le parchemin est bien attesté dans les correspondances tardives. Paulin de Nole avait acquis auprès de Domnio les *Chroniques* d'Eusèbe de Césarée sur

¹⁶Hier., *epist.* 5, 2 (CSEL 54, p. 22 ; traduction de MARTIN 2006, p. 211) : *Et ex hoc quaeso, ut eos libros, quos non habere me brevis subditus edocebit, librarii manu in charta scribi iubeas.*

¹⁷Hier., *epist.* 84, 3 (CSEL 55, p. 124) : (...) *et nostrum marsuppium Alexandriae chartae euacuerunt.*

¹⁸Hier., *epist.* 133, 12. Le terme *chartula* admet plusieurs sens. Les actes officiels ou les petites notes pouvaient être qualifiés de la sorte : Greg. Mag., *epist.* III, 3 (*authentica chartula*) ou Hier., *epist.* 55, 4 (*brevis chartula*).

¹⁹L'Antiquité connaissait évidemment de nombreux supports d'écriture, qui variaient selon l'époque et la région considérées, l'auteur et le lecteur, ou encore la nature du texte à rédiger : divers métaux, la pierre, l'argile, la céramique ou le verre se retrouvent tout aussi bien que le bois, l'ivoire ou le lin, à ce propos, voir BLANCK 1992, p. 40-63. À côté du papyrus et du parchemin, les tablettes de cire (*tabulae/pugillares*) étaient utilisées couramment pour la prise de note et la rédaction de textes provisoires que l'on pouvait effacer le cas échéant ou recopier au net sur un support durable. À propos du parchemin, voir BIRT 1882, p. 51-94 ; KOEP 1954, p. 683-684 ; KLOETERS 1957, p. 190 ; BLANCK 1992, p. 62-63 ; GAMBLE 1995, p. 50-53 ; CAVALLO 1997, p. 811 ; HURSCHMANN 2000 ; MAZAL 2003, p. 148-153 ; WINSBURY 2009, p. 21 ; CAVALLO 2010 ; KRUGER 2012, p. 22-24 ; SCHIPKE 2013, p. 133-139.

parchein.²⁰ Sidoine Apollinaire manipulait, à côté de livres sur papyrus, des manuscrits en parchemin.²¹ Avit de Vienne promet à un correspondant, qui avait acquis par erreur une version fautive de l'une de ses œuvres sur parchemin, l'envoi d'un exemplaire révisé.²² Jérôme rapporte une anecdote sur laquelle les historiens du livre s'appuient parfois pour illustrer la relève du papyrus par le parchemin²³ :

« Cette bibliothèque s'étant en partie abîmée, Acace, puis Euzoïus, évêques de cette même Église [de Césarée], entreprirent de la rénover sur parchemin. »²⁴

Même si l'on admet l'authenticité de ce passage²⁵, le choix des évêques de Césarée de faire recopier la collection de livres sur parchemin, ne donne aucune indication sur la diffusion du parchemin par rapport au papyrus, ou sur le fait que l'un aurait pris l'avantage sur l'autre.²⁶ Les correspondances antiques confirment en effet que papyrus et parchemin coexistaient au moins pendant le IV^e et le V^e siècle, et ce, indépendamment du format du livre.

Afin d'expliquer le remplacement progressif du papyrus par le parchemin, la recherche moderne a avancé un certain nombre d'arguments pertinents, mais dont très peu trouvent un écho dans les sources antiques. Ainsi, la fabrication des feuilles de papyrus était probablement plus aisée, car la matière première était disponible en grande quantité, mieux transformable et donc plus adaptée à une production de masse. Pour les mêmes raisons, il est plausible que la feuille de papyrus ait été moins chère que le parchemin, une hypothèse qui ne peut toutefois être confirmée de manière satisfaisante par les sources.²⁷ Enfin, il a souvent été avancé que le parchemin avait fini par

²⁰Paul. Nola, *epist.* 3, 6 (CSEL 29, p. 18) : *Si ipsam membranam sancti Domnionis acceperis, transscriptam nobis remittere dignaberis.*

²¹Sid. Ap., *epist.* V, 2 (MGH AA 8, p. 79) : *Tu autem, quicquid illud est, fidem tuam celeriter absolue, ne si repetitum libellum serius reddere paras, membranas potius uidearis amare quam litteras.*

²²Avit. Vienn., *epist.* 51 (MGH AA 6, 2, p. 80) : *Qua propter opusculum ipsum in membranas redactum et adhuc non quanta uolueram correctione politum, ne moram desiderio tuo facerem, celeriter destinaui.*

²³KOEP 1954, p. 684 repris par SCHIPKE 2013, p. 134.

²⁴Hier., *epist.* 34, 1 (CSEL 54, p. 260) : *Quam ex parte corruptam Acacius, dehinc Euzoïus, eiusdem ecclesiae [Caesariensis] sacerdotes, in membranis instaurare conati sunt.*

²⁵L'éditeur HILBERG estime que cette phrase ne provient pas de Jérôme et la considère comme une glose marginale (CSEL 54, p. 260).

²⁶SCHIPKE 2013, p. 134 est peu critique à l'égard de l'éventuelle corruption du texte et parle de « erster größerer Durchbruch des Pergaments ».

²⁷GAMBLE 1995 se base sur les calculs de SKEAT 1982. Pour CAVALLO & CHARTIER (edd.) 1997, p. 107, la fabrication du *codex* en parchemin était plus facile et comme il

se substituer au papyrus, car ce dernier constituait un matériau trop fragile, sujet à la désagrégation et à la décoloration.²⁸ Il faut admettre que le papyrus s'altère rapidement avec l'humidité, mais l'impression de grande fragilité que nous donnent aujourd'hui les *chartae* transmises depuis l'Antiquité est certainement trompeuse. Si la fragilité du papyrus avait été un problème majeur, les correspondances, aussi bien en ce qui concerne le « papier à lettres » que les livres dont il est fait mention, en auraient attesté de manière plus concrète. À une seule reprise, il est question de la fragilité d'un livre en papyrus dans le contexte d'un envoi. Ruricius de Limoges avait commandé une œuvre d'Augustin auprès de Taurentius, un ami lettré.²⁹ Le livre en question, un papyrus (*chartaceus liber*), était ancien et fragile. Ruricius est autorisé à le lire et à en prendre copie, mais il devait le restituer au plus vite à son propriétaire, qui n'avait eu le temps de lire que les titres de chapitres (*capitulatim*).³⁰ La vulnérabilité du livre ne semble pas avoir été avancée comme un argument s'opposant à son transport. Taurentius faisait confiance à son correspondant, qui manipulerait l'ouvrage avec précaution.

Finalement, les correspondances tardives donnent une image hétérogène des matériaux utilisés dans la fabrication de livres. Le papyrus apparaît aussi fréquemment que le parchemin sans que l'on puisse déterminer une préférence pour l'un ou pour l'autre support. De plus, mis à part une lettre de Taurentius à Ruricius de Limoges, aucun épistolier ne fait le lien entre les caractéristiques du matériau et son aptitude à être transporté. Le passage du papyrus au parchemin peut ainsi être difficilement précisé à travers les lettres, d'autant plus que l'indication du matériau, encore fréquente aux IV^e et V^e siècles, se fait de plus en plus rare au VI^e siècle.

requérait moins de pages pour la même quantité de texte, le *codex* était moins cher. DEMANDT 1989, p. 354, pense qu'il est impossible de trancher la question.

²⁸KOEP 1954, p. 671 ; critiques chez GAMBLE 1995, p. 45.

²⁹Rur., *epist.* II, 17, 3.

³⁰Taurentius, *epist. ad Ruricium* (MGH AA 8, p. 272) : *Sanctum Augustinum, sicut iusseratis, inueni, quem cum filio communi Rustico presbytero esse credebam. Operae pretium est, ut admiremini studium meum, quod qui quae opuscula contineret hucusque nesciui sane capitulatim iam librum traditurus inspexi. Chartaceus liber est et ad ferendum iniuriam parum fortis, quia citius charta, sicut nostis, uetustate consumitur ; legite, si iubetis, atque transcribite.* À propos de cette lettre, voir aussi le chapitre 2 de cette partie, p. 301.

1.1.3. Un nouveau format : le *codex*

Dans l'Antiquité tardive, le terme *codex* désignait un livre dont la forme est à l'image de ce que l'on rencontre actuellement.³¹ Il existait deux manières de structurer le *codex*.³² Le premier principe est celui du cahier : plusieurs feuilles sont pliées en deux, puis dépliées à nouveau et superposées ; enfin, elles sont cousues avec un fil selon l'axe du pli. Par exemple, 12 feuillets ainsi pliés constituaient un livre de 24 feuilles simples, donc 48 pages disponibles pour écrire. Cette structure présentait néanmoins quelques inconvénients techniques : plus on utilisait de feuillets, plus le *codex* devenait épais et difficile à fermer. Le dos du livre risquait de céder et le fil, soumis à une trop grande tension, pouvait entailler les feuillets et déstabiliser l'ensemble. Le deuxième principe corrigeait ce défaut en évitant de superposer une couche unique de feuillets. Dans le second cas, les feuillets sont pliés une ou plusieurs fois pour former des « cahiers », qui sont alors cousus l'un à la suite de l'autre – de la même façon que pour le livre actuel. De cette façon, le dos du livre est plus épais et l'ensemble gagne considérablement en stabilité. Un *codex* pouvait contenir plusieurs centaines ou milliers de pages. Le format était généralement rectangulaire, d'environ 20 à 30 cm sur 30 à 40 cm en moyenne. Contrairement au rouleau sans protection particulière, les *codices* possédaient une reliure solide souvent en cuir. Indépendamment du matériau, on écrivait le texte sur le *recto* et le *verso* des feuilles, généralement sur une colonne en laissant des marges sur les côtés, mais il existe aussi des exemplaires qui présentent deux colonnes de texte par page. Il existait des *codices* composés de feuilles de papyrus de même que l'on trouve des *codices* en parchemin.

Un *codex* sur parchemin d'une œuvre de Sidoine Apollinaire se trouvait entre les mains de Ruricius de Limoges.³³ Lucinus de Bétique avait dépêché des scribes à Bethléem pour copier les œuvres de Jérôme sur des *codices* en

³¹À propos des aspects techniques du *codex*, voir BIRT 1882, p. 12-46 ; KOEP 1954, p. 683-864 ; KLOETERS 1957, p. 203 ; ROBERTS & SKEAT 1983 ; BLANCHARD (ed.) 1989 ; BLANCK 1992, p. 86-96 ; GAMBLE 1995, p. 66-74 ; CAVALLO 1997, p. 812 ; CAVALLO & VOSS 1997 ; MAZAL 2003, p. 147-162 ; WISSKIRCHEN 2003 ; WINSBURY 2009, p. 21-26 ; SCHIPKE 2013, p. 143-152 ; WALLRAFF 2013, p. 8-15.

³²Des illustrations sont disponibles chez BLANCK 1992, p. 86 ; GAMBLE 1995, p. 68 et CAVALLO & VOSS 1997.

³³Rur., *epist.* II, 26 (MGH AA 8, p. 332-333) : *Sollium enim nostrum domnum patremque communem, quem transcribendum sublimitati uestrae dedisse me dixeram, legendum recepi. (...) Quid enim iustius, quam ut ipse sis paterni interpret eloquii, qui uniuersa quae ille conscripsit non tam de codicis membrana quam de cordis potes pagina proferre ?*

papyrus (*chartaceis codicibus*).³⁴ Même s'il utilisait lui-même des livres en parchemin, Jérôme voyait d'un mauvais œil la mode consistant à acquérir des *codices* luxueux :

« On tient le parchemin de couleur pourpre, on trace les lettres avec de l'or liquide, on revêt de gemmes les livres (*codices*), mais tout nu devant leurs portes, le Christ est en train de mourir. »³⁵

Des livres richement décorés avaient manifestement fait leur apparition dans le monde aristocratique, une attitude que Jérôme critiquait violemment dans sa croisade contre le luxe des élites. Ici, c'est son élève dans l'ascèse, Eustochium, qu'il exhortait à se rapprocher du Christ plutôt que de désirer des livres précieux.³⁶

Alors que la proportion de rouleaux en circulation dans l'Antiquité tardive est impossible à quantifier à partir des correspondances, la part de *codices* envoyés par certains épistoliers est notable. Aux deux extrémités chronologiques de cette étude se trouvent deux évêques dont le travail d'écrivain a été particulièrement intense et qui ont envoyé des *codices* en grand nombre à leurs correspondants.³⁷ En effet, chez Augustin d'Hippone comme chez Grégoire le Grand, le *codex* semble avoir été le support privilégié. Pour les autres auteurs, une telle préférence n'est pas apparente. Les rouleaux et les *codices*, en papyrus et en parchemin, coexistaient au moins jusqu'à la fin du V^e siècle, sans que l'on puisse établir des critères stricts, qui déterminaient le choix de l'un ou l'autre format. Au VI^e siècle, un changement semble s'être opéré. Ennode de Pavie, Cassiodore et Grégoire le Grand n'envoyaient pas de rouleaux et ne précisaient plus la nature matérielle des *codices* qu'ils faisaient circuler. Serait-ce parce que le *codex* en parchemin était devenu le modèle standard ? Tout porte à le croire.

³⁴Hier., *epist.* 71, 5 (CSEL 55, p. 5) : *Opuscula mea, quae non sui merito, sed bonitate tua desiderare te dicis, ad describendum hominibus tuis dedi et descripta uidi in chartaceis codicibus (...)*.

³⁵Hier., *epist.* 22, 32 (CSEL 54, p. 193) : *Inficitur membrana colore purpureo, aurum liquescit in litteras, gemmis codices uestiuntur et nudus ante fores earum christus emoritur*. Comparer avec Hier., *epist.* 107, 12.

³⁶Sur la correspondance entre Jérôme et la jeune Eustochium, voir p. 179.

³⁷Aug. Hipp., *epist.* 1*, 1; 4*, 2; 15, 1; 18; 19, 1; 120, 1; 237, 1. Pour une analyse lexicale de l'ensemble de l'œuvre d'Augustin, voir SCHEELE 1978, p. 25-36; HOLTZ 1989. Greg. Mag., *epist.* I, 41; V, 17; VI, 14; VII, 33; VIII, 4; IX, 147; X, 16; XII, 6.

1.2. Du rouleau au *codex*

Il est indéniable que le *codex* en parchemin a pris l'avantage sur le rouleau traditionnel au plus tard au VI^e siècle. Nombreux sont les historiens qui ont cherché à expliquer ce passage de l'un à l'autre format en avançant des arguments techniques liés à l'objet lui-même, des arguments économiques liés à la disponibilité du matériel et au prix de la fabrication, ou encore des arguments socio-religieux, liés aux usages et aux utilisateurs du livre. Les arguments techniques ont été déconstruits au fur et mesure et aujourd'hui, les avantages du *codex* sont considérés tout au plus comme relatifs.³⁸ La présentation du texte sur un *codex* n'était pas forcément plus claire que sur un rouleau ; la pagination éventuelle du *codex*, qui en aurait facilité l'utilisation, est rarement attestée dans les faits ; et les avantages de la lecture « à une main » du *codex* – le rouleau doit forcément être tenu avec les deux mains – est un argument souvent grossi artificiellement.³⁹ Comme GAMBLE, je doute fort que le lecteur antique ait éprouvé une quelconque frustration lorsqu'il manipulait un rouleau.⁴⁰ Un aspect souvent mis en avant et particulièrement intéressant dans le contexte des envois de livres, est le caractère plus compact du *codex*. Inscrit des deux côtés de la feuille, il était moins encombrant qu'un rouleau portant le même volume de texte. D'une manière générale, le *codex* semble avoir été plus facile à transporter et à emporter en voyage, même s'il devait exister des rouleaux en version « de poche » comme le suppose R. WINSBURY.⁴¹ Sans spécifier la forme des livres envoyés, Jérôme évoque dans une lettre adressée au primat d'Afrique, Aurelius de Carthage, n'avoir pas pu lui envoyer autant de livres qu'il aurait voulu.⁴² En effet, son porteur voyageait à cheval et pouvait transporter seulement deux « petits livres » (*parua opuscula*).⁴³ Les épistoliers étaient donc visiblement conscients des problèmes que posait le transport, mais aucun d'entre eux n'établit une re-

³⁸À ce propos, voir les arguments de ROBERTS & SKEAT 1983, p. 45-53, repris par GAMBLE 1995, p. 55 ; WINSBURY 2009, p. 23 ; KRUGER 2012, p. 20. Avis contraire chez CAVALLO 1975 suivi par WALLRAFF 2013, p. 12 et 19 et SCHIPKE 2013.

³⁹Voir KOEP 1954, p. 683-684 avec un certain nombre d'arguments de l'historiographie avant 1950.

⁴⁰GAMBLE 1995, p. 55.

⁴¹WINSBURY 2009, p. 22.

⁴²MRATSCHEK 2010, p. 334-335, parle d'une « Kostprobe ».

⁴³Hier., *epist. ad Aureliam* 3 = Aug., *epist.* 27*, 3 : *Itaque nunc quia frater Felicissimus ob quasdam domesticas necessitates quas tibi praesens referre poterit perrexit Africam – perrexit ueredo nullaque fuit portandi oneris amplioris facultas – idcirco tibi parua misi opuscula, id est in psalmum decimum et quaestionum Hebraicarum in Genesin commentariolos quae legere te uolo at quasi amicum, non quasi iudicem. (...) Haec pauca de multis.*

lation entre l'acheminement du livre et son format. Les apparents avantages techniques du *codex* ont ainsi pu jouer un certain rôle pour son adoption généralisée, mais, pris séparément, ils sont insuffisants.

De la même façon, une argumentation reposant sur une comparaison relative des prix du livre ne débouche pas sur des conclusions satisfaisantes qui permettraient de trancher en faveur de l'un ou de l'autre format. Aucune source ne rapporte directement les prix des livres en Occident dans l'Antiquité tardive et l'on doit recourir à des estimations basées sur les coûts du matériel et de la fabrication.⁴⁴ Pour l'Occident, les calculs sont réalisés essentiellement à partir des données de l'édit de Dioclétien, qui détaille les prix du parchemin et les honoraires des scribes ; par contre les prix du papyrus sont manquants. Mis à part ces lacunes qui entravent les tentatives de comparaison, les estimations ne sont valables que pour le début du IV^e siècle. Ces prix ont dû connaître d'importantes fluctuations au fil des décennies et ne sauraient être appliqués indifféremment à toutes les époques. S. MRATSCHEK a mis à contribution les sources orientales du V^e au VII^e siècle donnant sporadiquement des indications chiffrées. Une comparaison avec les salaires des fonctionnaires civils et du clergé à l'époque byzantine lui a permis de conclure que le livre était un objet hors de prix pour un individu au revenu moyen.⁴⁵ Pour les moines sans revenus, qui formaient une partie du public lettré, un livre était carrément inabordable. L'hypothèse moderne selon laquelle le *codex* était le livre privilégié par les premiers chrétiens parce qu'il était bon marché, a été rejetée à juste titre.⁴⁶ Bien plus, il faut partir du principe que le livre, peu importe son format, était un objet cher, destiné avant tout aux élites.

⁴⁴SKEAT 1982 ; DEKKERS, *Livres*, 1990 ; MRATSCHEK 2000 ; critiques chez WINSBURY 2009, p. 19-21. Voir aussi CARRIÉ 2010, p. 187.

⁴⁵MRATSCHEK 2002, p. 446.

⁴⁶Que le *codex* ait été un livre accessible aux couches inférieures et qu'il ait été utilisé de préférence par ces « petites gens » est une idée née sous la plume des historiens de la fin du XIX^e siècle, notamment BIRT 1882, p. 87-89 : « das Lesebuch auf *membrane* dient den Ärmeren » et SCHUBART 1907, p. 120 : « der Kodex war damals das Buch der kleinen Leute ». CAVALLO 1975, p. 83-86 (aussi CAVALLO & CHARTIER (edd.) 1997, p. 108-109 et CAVALLO 2010) est un éminent défenseur contemporain de cette hypothèse. Actuellement, il est encore suivi par certains, notamment SCHIPKE 2013, p. 148 ou encore WALLRAFF 2013, p. 12 : « (...) aber es ist nicht zu leugnen, dass dieses Medium eine Verbreitung der Text- und Lesekultur in neue Schichten ermöglichte. Der Besitz von Büchern wurde auch für Personen und Gruppen erreichbar, die für klassische Schriftrollen kein Geld und keine Aufbewahrungsmöglichkeiten hatten. » Critiques par exemple chez ROBERTS & SKEAT 1983, p. 67-68 ; GAMBLE 1995, p. 55 ; WINSBURY 2009, p. 19-21.

Finalement, seuls les arguments qui prennent en considération les pratiques du livre et ses utilisateurs, sont réellement capables d'expliquer le passage du rouleau au *codex*. Traditionnellement la recherche associe l'adoption du *codex* à l'émergence du christianisme, qui développe, semble-t-il, une préférence pour ce nouveau format. Cette hypothèse se fonde sur l'analyse du nombre et de la nature des *codices* transmis depuis l'Antiquité parmi lesquels les textes chrétiens prédominent.⁴⁷ Il a ainsi été postulé que le *codex* était une spécificité des chrétiens des premiers siècles et qu'il était peu répandu dans les milieux non chrétiens. Le problème majeur qui se dégage lorsqu'on pèse le pour et le contre de cette hypothèse est le manque flagrant de sources littéraires que l'on pourrait confronter aux vestiges archéologiques. Quelques rares mentions de livres datant du I^{er} siècle⁴⁸ laissent à penser que le *codex* était connu des Romains indépendamment du christianisme, et suffisent à certains historiens pour faire de ce format « une invention exclusivement païenne et romaine ». ⁴⁹ Du côté des partisans d'une « invention chrétienne », un nombre encore plus phénoménal de spéculations a vu le jour.⁵⁰ Les explications suivantes ont été avancées : les paroles de Jésus auraient été notées sur des feuilles de papyrus, collectées au fur et à mesure en un livre de Verbes, qui aurait formé le modèle pour le *codex*.⁵¹ Autre possibilité : l'Évangile de

⁴⁷Les chiffres et les proportions relatives entre rouleaux et *codices*, et les rapports entre *codices* « profanes » et « chrétiens » sont disponibles chez ROBERTS & SKEAT 1983, p. 38-44; SCHIPKE 2013, p. 145-146 (tableaux); WALLRAFF 2013, p. 14-15 (graphiques). Les méthodes à l'origine de ces indications chiffrées sont disponibles de manière plus ou moins approfondie chez les auteurs cités, mais une discussion méthodologique dépasserait le cadre de cette étude.

⁴⁸Martial diffuse ses épigrammes sur « *membrana tabellis* » (Mart. I, 2, 3) et propose d'offrir des œuvres célèbres « *in pugillaribus membranis* » (Mart. XIV, 184 [Homère]; 186 [Virgile]; 188 [Cicéron]; 190 [Tite-Live]; 192 [Ovide].) Sans mentionner le terme *codex*, Martial semble bien faire référence à cela. WINSBURY 2009, p. 23-24 résume le débat sur le commentaire de ce passage.

⁴⁹Dans sa réponse critique aux conclusions de ROBERTS et SKEAT dans *The Birth of the Codex* (1983), le spécialiste en papyrologie, Joseph VAN HAELST 1989, p. 35, conclut : « Notre enquête nous a amené à la conclusion que le codex est une invention exclusivement païenne et romaine. Toutefois, on peut estimer qu'il est aussi une affaire chrétienne parce que ce sont les chrétiens qui ont, dès le début et surtout à partir de Constantin, puissamment contribué à son succès. De l'importance de leurs *scriptoria* témoignent encore de nos jours le *Sinaiticus* et le *Vaticanus*, symboles de la victoire définitive, au IV^e siècle, du codex sur le *uolumen*. » Pour CAVALLO & CHARTIER (edd.) 1997, p. 107, le *codex* est aussi une invention romaine.

⁵⁰WALLRAFF 2013, p. 16, parle de « erstaunliche Hypothesenfreundlichkeit ».

⁵¹ROBERTS & SKEAT 1983, p. 59 : « It is possible that papyrus tablets were used to record the Oral Law as pronounced by Jesus, and that these tablets might have developed into a primitive form of codex. »

Marc, rédigé sur *codex*, aurait été à l'origine de l'adoption de ce format⁵² ; la réunion des lettres de Paul en *codex* constitue une variante de l'hypothèse précédente.⁵³ Récemment, il a encore été affirmé que le choix du *codex* avait été une décision prise consciemment au cours du II^e siècle par l'Église romaine.⁵⁴ Le point commun de toutes ces hypothèses est le manque total de justifications basées sur les sources. Le peu d'extraits que nous ayons avant le IV^e siècle n'est pas assez explicite et offre une marge d'interprétation trop grande pour confirmer l'une ou l'autre idée. Que retenir alors ?

Le passage du rouleau au *codex* ne s'explique pas par les caractéristiques fonctionnelles et techniques de l'objet, mais par des facteurs culturels.⁵⁵ Que le christianisme ait joué un rôle majeur dans la propagation du nouveau format peut être considéré comme acquis, sans que l'on puisse toutefois éclairer le mystère de son invention. Il n'est pas impossible que la préférence chrétienne pour le *codex* trouve son origine dans la construction du canon des textes sacrés du christianisme.⁵⁶ Toutefois, supposer que l'impulsion soit venue « d'en bas », d'une classe sociale qui s'était rendu compte de son importance historique et avait utilisé le *codex* comme le média de son émancipation⁵⁷, est clairement en inadéquation avec les structures sociales du monde antique. Il faut chercher les raisons de la victoire du *codex* dans le rapport de la religion chrétienne au livre, dans son importance pour le culte et dans la tradition solidement établie par l'Église, et enfin, dans l'importante activité littéraire des élites chrétiennes et la circulation de leurs livres pendant la période de transition de l'Antiquité tardive.

1.3. Le problème avec l'« édition antique »

Maintenant que l'apparence extérieure du livre antique et ses conséquences pour la manipulation de l'objet sont connues, il s'agit d'étudier comment les écrivains mettaient leurs œuvres à la portée du public, une question décisive dans le contexte des envois et des cadeaux de livres, relevés dans les correspondances. Aujourd'hui, une fois que l'auteur a établi le texte définitif de son manuscrit et souhaite le voir publier, il s'adresse à un professionnel

⁵²ROBERTS & SKEAT 1983, p. 54-66.

⁵³GAMBLE 1995, p. 58-65.

⁵⁴Cette hypothèse surprenante de BAGNALL 2009, p. 89, suppose un organe central de prise de décision de l'Église chrétienne, qui n'existait nulle part à cette époque.

⁵⁵Même avis chez GAMBLE 1995, p. 54 et 65 ; WINSBURY 2009, p. 21-26.

⁵⁶C'est l'hypothèse que WALLRAFF 2013 développe dans sa monographie.

⁵⁷BLANCK 1992, p. 110, reprend dans une large mesure la conception que CAVALLO présente dans plusieurs de ses ouvrages. Voir plus haut, p. 227.

spécialisé, l'éditeur, qui se charge de la reproduction et de la distribution commerciale du livre.⁵⁸ Dans l'Antiquité, la volonté de rendre un texte public existait assurément aussi. En effet, les auteurs antiques n'hésitaient pas à confier à leurs lecteurs les raisons qui les avaient poussés à écrire et les circonstances qui les avaient amenés à faire circuler leurs œuvres. La deuxième phase, celle de l'édition industrielle et commerciale par l'intermédiaire de « professionnels du livre », n'existait pas dans l'Antiquité. Pour atteindre son public, l'écrivain antique recourait à des moyens variés, qui dépendaient dans une très large mesure de ses relations personnelles. Il a fallu de longues années à la recherche historique pour arriver à cette conclusion, encore discutée actuellement. Il convient pour cette raison de résumer tout d'abord les origines et la teneur du débat, avant de s'intéresser aux étapes de la mise en circulation d'un livre dans l'Antiquité tardive et d'éclairer son rapport avec les cadeaux de livres observés dans les correspondances.

L'histoire du livre est un domaine de recherche où les pratiques modernes ont exercé une forte influence sur la vision des historiens. En effet, beaucoup de chercheurs des XIX^e et XX^e siècles ont cru trouver dans les sources antiques des modes de « publication » à l'instar de nos habitudes contemporaines. La recherche allemande en particulier a développé et façonné une image du fonctionnement de l'« édition » d'un livre dans l'Antiquité, qui est devenue le modèle de référence pour plusieurs générations d'historiens. Malgré les nombreuses critiques qui y ont été apportées, l'influence de cette reconstruction erronée et anachronique est encore perceptible à l'heure actuelle. Le « père » de cet interprétation est l'Allemand Theodor BIRT, qui, dans son ouvrage *Das Buchwesen in der Antike* (1882) présentait une économie du livre antique semblable aux activités éditoriales du XIX^e siècle.⁵⁹

⁵⁸Ces deux étapes, à savoir, la décision de l'auteur de publier (1) et le travail de l'éditeur (2), « la phase d'un caractère industriel et commercial », ont été identifiées par MARROU 1949, p. 239-240.

⁵⁹BIRT 1882, p. 342-370, suivi notamment par DZIATZKO, *Buchhandel*, 1897 ; SCHUBART 1907, p. 146-170 ; CARCOPINO 1947, t. II, p. 305-329 ; BURR 1958 ; KLEBERG 1967, p. 22-67 ; BLANCK 1992, p. 120-129 ; CAVALLO 1997, p. 813, pour n'en citer que quelques-uns. Un aperçu historiographique est donné par DORTMUND 2001, p. 3-44. Des voix critiques s'étaient fait entendre, notamment par les spécialistes de l'Antiquité tardive : déjà BARDY 1949 essayait de se distancer des propos de ses prédécesseurs. ARNS 1953 nuance les conclusions sur le commerce du livre et souligne l'importance de la diffusion entre amis. Son étude sur la *technique du livre* dans la correspondance de Jérôme se distingue principalement par une analyse précise des sources et écarte les spéculations infondées. MARROU 1949 demandait aux historiens du livre « une *retractatio* de leur position ». Lui-même introduit l'expression d'« agent littéraire » (p. 247) sur laquelle je reviendrai dans le contexte des envois de livres d'Augustin en Afrique, voir p. 277.

Pour BIRT, il existait des relations économiques et contractuelles entre les auteurs, les éditeurs et les libraires, dont l'exemple le plus célèbre serait Atticus, l'« éditeur » des œuvres de Cicéron.⁶⁰ Pour contourner le problème manifeste de l'inexistence de moyens mécaniques de reproduction, BIRT a supposé que la copie des livres reposait sur une main-d'œuvre servile, organisée de manière quasi industrielle afin de répondre à la demande.⁶¹ Les livres ainsi produits étaient diffusés dans tout l'Empire, vendus dans les librairies jusque dans les cités provinciales ou mis à disposition dans les bibliothèques. Derrière cette reconstruction d'une véritable économie antique du livre on peut discerner la conception implicite et largement romancée selon laquelle l'Empire romain était un monde où la littérature était florissante et les livres, commercialisés par les librairies, accessibles au plus grand nombre.⁶²

Il ne doit plus être démontré que le scénario « à la BIRT »⁶³ est anachronique et loin de la réalité antique. En effet, la recherche actuelle admet largement qu'une activité éditoriale et une diffusion commerciale de type moderne n'est pas concevable pour le livre antique. Ainsi, la reconstruction traditionnelle repose sur un certain nombre de présupposés, une terminologie moderne souvent inadéquate et une extrapolation des informations livrées par les sources. Tout d'abord, BIRT et ses successeurs ont largement surestimé le lectorat antique, aussi bien en ce qui concerne le nombre de lecteurs que la qualité de la lecture. Le public potentiel d'un livre était beaucoup plus

⁶⁰Déjà BOISSIER 1863 avait prétendu qu'Atticus était un libraire et l'éditeur de Cicéron, une idée qui se retrouve tout au long des XIX^e et XX^e siècles : BIRT 1882, p. 348-358 ; SCHUBART 1907 ; CARCOPINO 1947, t. II, p. 305-329 ; KOEP 1954, p. 677 ; BURR 1958, p. 601 ; KLEBERG 1967, p. 23-24 ; BLANCK 1992, p. 125 ; CAVALLO 1997, p. 813. Cette question a été définitivement résolue en 2001 par A. DORTMUND après un réexamen approfondi. Elle a conclu qu'Atticus avait joué un rôle de depositaire ou d'intermédiaire, sans pour autant avoir été l'« éditeur » de son ami Cicéron (DORTMUND 2001, p. 284). Pourtant, l'« Atticus-éditeur » ne disparaît pas : KALLENDORF 2010, p. 30 ; SCHIPKE 2013, p. 270. Comparer avec les passages cités par WINSBURY 2009, p. 53-56.

⁶¹Une idée qui se maintient également par exemple chez FUNKE 1999, p. 69 : « In Rom bildete sich dann ein regelrechter Buchhandel mit Verlegern, welche die Manuskripte der Autoren in Werkstätten mit Lohnschreibern abschreiben ließen und vertrieben. » Un grand débat est né autour de la méthode de travail de ces « esclaves-copistes » : le texte original était-il lu à voix haute pour en faire la dictée à l'ensemble des scribes ? ou chaque scribe possédait-il son propre lecteur ? ou le scribe lisait-il lui-même à voix haute le texte en faisant une auto-dictée ? À ce propos, voir MARROU 1949, p. 245-246 ; BURR 1958, p. 602-603 ; KLEBERG 1967, p. 31-33 ; BLANCK 1992, p. 124 ; GAMBLE 1995, p. 88-91.

⁶²Une opinion que l'on trouve encore chez CAVALLO & CHARTIER (edd.) 1997, p. 90 : « Cet intérêt pour le livre, sa qualité éditoriale et tout ce qui facilite la lecture allait de pair avec la floraison de la nouvelle grande littérature romaine. »

⁶³WINSBURY 2009, p. 9.

restreint que ce que l'on avait supposé.⁶⁴ Un autre problème majeur, initié par BIRT, est l'application sans esprit critique de la terminologie moderne à la description de l'« édition ».⁶⁵ Ainsi, les termes latins *edere/editio* ont été pris pour des synonymes d'« éditer »/« édition ». Comme on avait identifié « l'édition antique », il paraissait légitime de transposer l'ensemble du vocabulaire de l'économie du livre à l'Antiquité. Mais la terminologie moderne s'est révélée très approximative et a conduit aux anachronismes et aux extrapolations que l'on reproche aujourd'hui à la reconstruction traditionnelle. Enfin, le présupposé de l'existence d'un « marché littéraire » à l'image du monde moderne a induit une analyse orientée des sources et a conduit à une grave surestimation du nombre de libraires. En effet, une relecture attentive des textes antiques montre qu'au-delà d'un vocabulaire équivoque qui ne permet pas toujours d'identifier le libraire avec certitude, il ne reste finalement que très peu de mentions qui attestent de leur existence. Librairies et libraires apparaissent comme un phénomène réel mais marginal, même dans les grandes cités.⁶⁶ Pour finir, le scénario « à la BIRT » n'a sûrement pas prêté assez d'attention aux autres possibilités qu'avait l'auteur antique pour « communiquer » son texte. Récemment, il a été démontré que la performance orale remplaçait réellement la « publication » d'un livre.⁶⁷ Comme une composition littéraire était avant tout destinée à être lue oralement (*recitatio*), la publication « écrite » n'était pas primordiale et ne constituait pas une fin en soi pour son auteur.⁶⁸

Que signifient les aspects discutés précédemment pour la mise en circulation du livre ? Dans la mesure où une économie du livre avec ses éditeurs, ses imprimeurs et ses commerçants, n'existait pas dans l'Antiquité, le fait de rendre un livre public incombait à la seule responsabilité et au travail

⁶⁴Je ne reviens plus sur cette question qui a été traitée plus haut, voir p. 217.

⁶⁵Sur la question de la terminologie, voir : BURR 1958, p. 597-598 ; GAMBLE 1995, p. 84-85 ; DORTMUND 2001, p. 107-124 ; WINSBURY 2009, p. 87-91 ; SCHIPKE 2013, p. 163.

⁶⁶WINSBURY 2009 conclut son réexamen des sources depuis la République jusqu'à l'Antiquité tardive (p. 57-66) de la manière suivante (p. 66) : « All in all, the direct evidence for bookshops being consistently found throughout the empire is at least as thin as the evidence for a substantial book trade in its capital city. Booksellers there certainly were – here and there. But a possible bookshop in Lyon, (later) a bookdealer in or near Oxyrhynchus, a bundle of books for sale in Brundisium, and (later still) a bookshop in Carthage and one in Hippo, and (even later) just possibly one in Reims. » Même constat chez DORTMUND 2001, p. 285-286. Inversement SCHIPKE 2013, p. 169-179, surestime le rôle des libraires dans l'Antiquité tardive.

⁶⁷WINSBURY 2009.

⁶⁸Sur le rapport entre le livre et la performance orale, voir RÖSLER 2001 ; GALIMBERTI BIFFINO 2010 ; HEDRICK 2011 ; LAUWERS 2012 ; GARCÍA-URENA 2014.

de l'auteur. Ainsi, même si une certaine diffusion « publique » réalisée par l'intermédiaire de libraires, ne peut pas être totalement niée, la circulation « privée » au sein du réseau de l'auteur était le « procédé normal ». ⁶⁹ L'*editio* n'est pas une « édition » dans le sens moderne du terme, comme MARROU l'avait déjà signalé il y a bien longtemps :

« “éditer”, publier un livre consistait simplement, une fois la décision prise, à fixer définitivement la teneur du texte, à en exécuter ou en faire exécuter une copie soignée et à mettre en circulation cet *exemplar*-archétype en autorisant la lecture et la copie. » ⁷⁰

L'*editio* correspondait ainsi à la fixation définitive du manuscrit, qui impliquait une phase de correction, de lecture critique et de révision, et à la mise en circulation, c'est-à-dire la distribution de l'ouvrage, soigneusement corrigé et copié sur un support durable, à un cercle de personnes intéressées. Ces étapes, bien saisissables à travers les correspondances, incluent plusieurs moments où l'auteur envoyait son manuscrit, en version définitive ou non, à des amis ou des connaissances plus ou moins proches.

1.4. Les étapes de la mise en circulation

1.4.1. La phase de correction : l'*emendatio*

En premier vient évidemment la rédaction de l'ouvrage par l'écrivain, qui rédige ou fait rédiger, souvent en dictant à un scribe, une première copie du texte. Cette version est ensuite envoyée à un ami proche ou un cercle d'intimes afin qu'ils lisent, commentent et critiquent le texte. Les auteurs pouvaient compter tacitement sur la discrétion des correcteurs qu'ils avaient choisis avec soin. ⁷¹ Sabinus avait visiblement corrigé une œuvre d'Ambroise de Milan et lui renvoie un *codex* révisé. ⁷² L'orateur Symmaque sollicitait son père pour la correction : « Dès à présent, nous vous envoyons quelques-unes de nos compositions, avec prière, au nom des Dieux, d'y corriger ce qui vous déplaira. » ⁷³ Chez Augustin, une phase de correction (*emendatio*) précédait également à la mise en circulation :

⁶⁹MARROU 1949, p. 249.

⁷⁰MARROU 1949, p. 250.

⁷¹À ce propos, voir STARR 1987, qui parle du « inner circle of friends » ; pour l'étape de la correction, voir GAMBLE 1995, p. 139 ; HAINES-EITZEN 2000, p. 85-87 ; DECROLL 2002, p. 327 ; SCHIPKE 2013, p. 164-165.

⁷²Ambr. Mil., *epist.* VII, 37, 1 (CSEL 82, 2, p. 20) : *Transmisi petitum codicem scriptum apertius atque enodatius, quam ea scriptura est, quam dudum direxi.*

⁷³Symm., *epist.* I, 1 (MGH AA 6, 1, p. 1) : *Sed quae prima conepgi, interim pauca misi, obtestatus te per deos, ut si quid in his displicebit, emedes.*

« *Debui ergo nunc libros emittere, quos emendaturum me esse promisseram et ideo non misi, quia non emendavi, non quia nolui, sed quia non potui curis... multis occupatus.*⁷⁴ »

Avant de l'envoyer à son correspondant, une partie de l'œuvre (il s'agit du livre VI du *De musica*) nécessitait encore une *emendatio* qu'Augustin, trop occupé par ailleurs, n'avait pas encore eu le temps de réaliser. Paulin de Nole faisait aussi partie du cercle des intimes auxquels Augustin confiait la correction de ses ouvrages :

« Et naturellement, puisque tu vas lire nombre de nos écrits, ton affection me sera d'un bien plus grand prix si, sur les points qui t'auront déplu, "avec la miséricorde du juste", tu me corriges et tu me réfutes. »⁷⁵

Alternativement, une lecture (*recitatio*) d'une œuvre ou d'une partie de l'œuvre permettait à l'auteur d'obtenir une réaction immédiate de la part d'un public choisi et de discuter les éventuelles révisions. La *recitatio* occupe une place importante dans le processus de l'*editio*. La lecture en petit comité coexistait avec les performances orales devant un grand auditoire. Lorsque Mélanie, rentrée de Jérusalem, séjournait chez Paulin à Nole, celui-ci lui fit découvrir la *Vie de saint Martin* de son ami Sulpice Sévère en lui lisant le texte à voix haute.⁷⁶ Sulpice Sévère lui-même s'entretenait avec des moines sur son ouvrage.⁷⁷ Au VI^e siècle encore, cette pratique est attestée lorsque Arator lisait son *De actibus apostolorum* dans l'église Saint-Pierre *ad vincula* devant une foule de laïques quatre jours de suite.⁷⁸ Après la correction définitive, le texte est copié « au propre » sous la supervision de l'auteur (et non pas d'un « éditeur »). Probablement, ce dernier conservait une copie de l'exemplaire définitif dans sa bibliothèque personnelle ; au minimum,

⁷⁴Aug. Hipp., *epist.* 101, 1 (CSEL 34, 2, p. 539).

⁷⁵Aug. Hipp., *epist.* 27, 6 (CSEL 34, 1, p. 102 ; traduction de MOREAU et LANCEL, p. 465) : *Sane qui multa scripta nostra lecturus es, multo mihi erit gratior dilectio tua, si ex his quae tibi displicuerint, emendaueris me iustus in misericordia et argueris me.*

⁷⁶Paul. Nol., *epist.* 29, 14 (CSEL 29, p. 261) : *Non tuli, frater, ut te ista nesciret. Ut gratiam in te dei plenius nosceret, tuo te illi magis quam meo sermone patefeci.* « *Martinum* » enim nostrum illi studiosissimae talium historiarum ipse recitavi.

⁷⁷Sulp. Sev., *epist.* 1 (CSEL 1, p. 138) : *Hesternae die, cum ad me plerique monachi uenisset, inter fabulas iuges longumque sermonem mentio incidit libelli mei, quem de uita beati uiri Martini episcopi edidi, studioseque eum a multis legi libentissime audiebam.*

⁷⁸Arator, *act. apost.* 28-29 : *In ecclesia beati Petri quae uocatur ad uincula religiosorum simulae laicorum nobilium sed e populo diuersorum turba conuenit. Atque eodem Aratore recitante distinctis diebus ambo libri quattuor uicibus sunt auditit.* À ce propos, voir EIGLER 2013, p. 409.

un autre exemplaire était mis en circulation. Le premier destinataire était généralement le dédicataire.

1.4.2. Le « lancement officiel » et l'envoi au dédicataire

Après avoir établi l'exemplaire final, l'auteur mettait son œuvre à la disposition d'un public plus large. Après une éventuelle lecture « publique », les premiers destinataires d'une copie étaient le(s) dédicataire(s) et les amis proches de l'auteur. Le premier exemplaire n'était jamais offert à un parfait inconnu.⁷⁹ Si l'auteur souhaitait rendre hommage à quelqu'un, il lui dédiait son œuvre. Le dédicataire jouait souvent un rôle particulier dans la vie de l'auteur ou était un personnage haut placé, dont il attendait une aide, un « sponsoring » pour la diffusion. Ennode confie à son ami Beatus qu'il escomptait un patronage littéraire du patricien romain Symmaque⁸⁰, auquel il avait adressé l'une de ses compositions. Parallèlement, il avait envoyé une copie à Beatus et l'exhortait :

« Ayez la discrétion de ne rien dire ; gardez-vous bien de révéler à l'éminent personnage dont nous venons de parler, qu'un exemplaire vous a été adressé ; demandez-lui-en communication comme d'une chose nouvelle, et si vous reconnaissez que mon œuvre a mérité de lui plaire, vous la porterez sans crainte à la connaissance des hommes de bon goût. »⁸¹

Beatus devait garder le silence sur la copie qui lui avait été adressée, pour ne pas froisser le dédicataire de la composition. De plus, Ennode lui demande de sonder l'aristocrate afin de savoir si l'ouvrage lui a plu, et, à cette condition seulement, de le distribuer à d'autres intéressés. La pratique des dédicaces est assez bien connue. Les noms des dédicataires nous ont souvent été transmis dans les préfaces des œuvres transmises ou dans une « épître dédicatoire » comme l'on en trouve dans presque toutes les collections épistolaires tardives.⁸² Du fait de son importante activité littéraire, Augustin

⁷⁹STARR 1987, p. 214.

⁸⁰Il ne s'agit pas de l'orateur du IV^e siècle que l'on a déjà rencontré, mais de son arrière-petit-fils Aurelius Memmius Symmachus *iunior*, le consul de 485 (PLRE 2, p. 1044-1046).

⁸¹Enn., *epist.* VIII, 28 (MGH AA 8, p. 285) : *Sed propter subreptionem neglegentiae te quoque eius exemplaribus informavi. Qua de re tu apud te esto et caue ne tibi ad te perlata manifestes comprehenso superius eminentissimo uiro, ceu rem nouam postulans, quia si eius eam magisterio placuisse cognoueris, ad notitiam perferre eorum qui sapiunt non timebis.*

⁸²À titre d'exemple, le corpus de Grégoire le Grand a conservé quatre lettres de ce type. L'évêque a dédié la *Regula Pastoralis* à Jean de Ravenne (Greg. Mag., *epist.* I, 24a) ;

d'Hippone dédia un grand nombre de ses ouvrages à ses amis et collègues, une pratique dont on peut lire les détails dans sa correspondance.⁸³ Jérôme choisissait souvent les amis de son plus proche entourage pour rendre compte du lien particulier qui les unissait.⁸⁴

1.4.3. Diffuser ou perdre le contrôle sur son texte

Adressés en cadeau au(x) dédicataire(s) et à des amis proches, l'envoi des premiers exemplaires équivalait à l'*editio* du livre. En « faisant sortir » (*edere*) le texte, l'auteur en autorisait tacitement la lecture et la copie. En même temps, l'*editio* signifiait la perte de contrôle de l'auteur sur sa composition. En effet, le destinataire d'un exemplaire-archétype pouvait prêter son livre à toute personne intéressée, qui en réalisait une copie, et celle-ci, à son tour pouvait prêter son exemplaire pour copie à une autre, et ainsi de suite. Le livre était distribué successivement, une copie après l'autre, et sur initiative individuelle à qui souhaitait l'acquérir.⁸⁵ Cette procédure n'impliquait pas de frais, si ce n'est le prix du matériel et éventuellement les honoraires du scribe. Chaque exemplaire, recopié à la main, était unique, et son propriétaire était libre d'en faire ce qu'il voulait. L'auteur n'était pas en mesure de contrôler cette diffusion : il n'avait aucune possibilité d'apporter des corrections, d'empêcher autrui de copier ou de réviser le texte, de surveiller le nombre de copies réalisées ou même de s'assurer qu'on lui attribuait son ouvrage. Le livre était distribué sans régulation à travers un réseau informel de personnes intéressées, qui connaissaient quelqu'un chez qui il était possible d'emprunter l'ouvrage et qui souhaitaient en prendre copie. Une œuvre « publiée » devenait « propriété publique » et, comme les droits d'auteur n'existaient pas dans l'Antiquité⁸⁶, l'écrivain perdait tout pouvoir sur sa composition. Augustin était bien conscient des conséquences de la mise en circulation d'une œuvre, comme il le souligne amèrement dans ses *Retractationes* :

les Homélie sur les Évangiles à Secundus de Taormina (Greg. Mag., *epist.* IV, 17a); les *Moralia in Iob* à Léandre de Séville (Greg. Mag., *epist.* V, 53a); et l'*Expositio in Ezechielem* à Marinien de Ravenne (Greg. Mag., *epist.* XII, 16a).

⁸³Voir le chapitre suivant, p. 271.

⁸⁴Voir le chapitre suivant, p. 254.

⁸⁵BARDY 1949, p. 52; MARROU 1949, p. 241-242; ARNS 1953, p. 129; STARR 1987; GAMBLE 1995, p. 84-85; WINSBURY 2009, p. 86-91; CARRIÉ 2010, p. 184-185.

⁸⁶Gaius 2, 77 : *Eadem ratione probatum est, quod in chartulis siue membranis meis aliquis scripserit, licet aureis litteris, meum esse, quia litterae chartulis siue membranis cedunt; itaque si ego eos libros easque membranas petam nec impensam scripturae soluam, per exceptionem doli mali summoueri potero.*

« *scribere... ista mihi placuit, ut haec emittam in manus hominum, a quibus ea, quae iam edidi, reuocare et emedare non possum.* »⁸⁷

Ainsi, un auteur n'était pas à l'abri d'une diffusion de son œuvre sans son accord formel. Symmaque subit les reproches d'Ausone, pour avoir diffusé un *libellus* sans l'autorisation de ce dernier :

« Néanmoins, vous me paraissiez beaucoup trop modeste, lorsque vous me reprochiez d'avoir mis en circulation votre petit livre. Car je crois plus facile de garder des cendres brûlantes dans la bouche que de conserver à l'ombre une œuvre splendide. Dès que votre poème vous eut quitté, vous avez perdu tout droit sur lui et désormais dans le domaine public, ce morceau d'éloquence jouit de sa liberté. »⁸⁸

Ce *libellus* doit être identifié, semble-t-il, avec le *liber protrepticus ad nepotem* qu'Ausone avait voulu garder dans le cercle familial.⁸⁹ Finalement, Ausone, séduit par les éloges de Symmaque, excuse cet acte et admet que son œuvre est tombée entre des mains amies.⁹⁰ Un épisode de correspondance de Sidoine Apollinaire montre de quelle façon, souvent fortuite, les livres voyageaient de main en main, sans aucune instance de contrôle.

« Un voyageur se rendant de Clermont en Belgique (je le connais personnellement mais j'ignore le motif de son voyage : cela d'ailleurs n'a pas d'importance), quand il fut arrivé à Reims, gagna, soit à prix d'argent, soit peut-être en lui rendant service, les faveurs de votre copiste ou de votre bibliothécaire et lui soutira, avec votre consentement ou non, un très volumineux manuscrit de vos *Déclamations*. À son retour chez nous, tout fier de s'être emparé d'une telle collection, bien que nous fussions prêt à la lui acheter, il nous offrit néanmoins en cadeau tout ce qu'il avait emporté, parce qu'il était notre concitoyen (et c'était là une attitude tout à fait normale). Aussitôt nous prîmes soin, ceux qui ont le goût

⁸⁷Aug. Hipp., *retract.*, prol. 3 (CSEL 36, p. 9-10).

⁸⁸Symm., *epist.* I, 31, 1-2 (MGH AA 6, 1, p. 17) : *Sed in eo mihi uerecundus nimio plus uidere, quod libelli tui arguis proditorem. Nam facilius est ardentis fauillas ore comprimere quam luculenti operis seruare secretum. Cum semel a te profectum carmen est, ius omne posuisti. Oratio publicata res libera est.*

⁸⁹BRUGGISSER 1993, p. 268-271 suivi par DESMULLIEZ 2010, p. 220.

⁹⁰Symm., *epist.* I, 32, 6 (MGH AA 6, 1, p. 18) : *Sat est unius erroris, quod aliquid meorum me paenitente uulgatum est, quod bona fortuna in manus amicorum incidit.*

des lettres et moi-même, comme nous avons le désir légitime de lire ces ouvrages, d'en apprendre par cœur la plus grande partie et de transcrire le tout. »⁹¹

Sidoine avait récupéré de manière indirecte des volumes des exercices oratoires de Rémi, l'évêque de Reims (v. 480-av. 535).⁹² Sidoine loue la qualité rhétorique de l'ouvrage et souhaite entrer en contact avec son auteur. La manière dont le citoyen de Clermont s'était procuré l'ouvrage à Reims est quelque peu inhabituelle, mais ne semble pas choquer Sidoine (*nec erat iniustum*). Il est ravi de ce cadeau fortuit, qu'il n'hésite pas à copier et à diffuser auprès de ses amis lettrés sans même s'assurer chez Rémi de l'authenticité du livre.

Enfin, une lettre d'Augustin présente un bel exemple des dangers auxquels était exposé le lecteur antique. Lorsqu'on n'obtenait pas le manuscrit des mains de l'auteur, on ne pouvait jamais être sûr de l'authenticité du texte. Un certain Justus avait récupéré un texte d'Augustin, dont il avait soigneusement pris copie. Comme il doutait de la teneur du texte, il entreprend alors le voyage jusqu'à Hippone pour faire vérifier l'ouvrage directement auprès de son auteur :

« Justus s'en est ému et est venu par mer jusqu'à nous, avec ce même livre : il craignait d'avoir un exemplaire fautif ; car il avait bien conscience, pour sa part, de n'être l'auteur d'aucune interpolation. Par une collation avec nos volumes, et par moi aussi, qui connaissais la chose à fond, il s'aperçut qu'il possédait un exemplaire sans défaut. »⁹³

Les lecteurs étaient conscients que la multiplication d'un texte par copies individuelles, qui échappaient au contrôle de l'auteur, entraînait des erreurs

⁹¹Sid. Ap., *epist.* IX, 7, 1 (MGH AA 8, p. 154-155) : *Quidam ab aruernis belgicam petens (persona mihi cognita est, causa ignota; nec refert), postquam remos aduenerat, scribam tuum siue bybliopolam pretio forsuaat officione demeritum copiosissimo uelis nolis declamationum tuarum schedio emunxit. Qui redux nobis atque oppido gloriabundus, quippe perceptis tot uoluminibus, quaecumque detulerat, quamquam mercari paratis, quod tamen ciuis (nec erat iniustum), pro munere ingessit. Curae mihi e uestigio fuit hisque qui student, cum merito lecturiremus, plurima tenere, cuncta transcribere.*

⁹²PCBE 4, p. 1600-1604.

⁹³Aug. Hipp., *epist.* 4*, 3 (CSEL 88, p. 27; traduction de BRAUN, p. 113) : *Unde per-motus cum eodem ad nos codice nauigauit, ne illum haberet fortasse mendosum, cum bene sibi fuisset conscius nihil in eo falsitatis a se fuisse commissum. Conferens itaque illum cum codicibus nostris me quoque percognoscente integrum habere compertus est.*

dans les livres, qui allaient de la simple inadvertance grammaticale à la falsification intentionnelle. Cette question se posait tout particulièrement dans le contexte de l'affaire pélagienne dans laquelle a été écrite cette lettre d'Augustin. Beaucoup de traités anonymes circulaient à cette époque que leurs auteurs, notamment Pélage, ne voulaient pas reconnaître comme les leurs. Ainsi, on n'était jamais à l'abri de véritables faux. Pour se procurer un livre, il était préférable de s'adresser directement à l'auteur ou d'intégrer les cercles proches gravitant autour de l'écrivain.

1.4.4. Se procurer un livre : contacts et opportunisme

Se procurer un livre dans l'Antiquité tardive n'était pas une tâche aisée et les amateurs de littérature (théologique ou/et profane) étaient obligés de saisir les opportunités qui s'offraient à eux.⁹⁴ Le plus simple était souvent de s'adresser directement à l'auteur pour obtenir l'un de ses ouvrages. Accédant à la requête du correspondant, l'auteur était libre de faire copier le livre en question et d'adresser en cadeau le manuscrit à l'intéressé(e) – un procédé assez rare et qui impliquait des conditions spéciales. Ou bien, il l'invitait à venir auprès de lui pour en prendre copie, soit en personne, soit en envoyant des scribes. Une dernière possibilité était le prêt : l'œuvre était envoyée à l'intéressé, qui en prenait copie pour ensuite la retourner au propriétaire. L'envoi de scribes semble avoir été un procédé assez fréquent parmi les membres de l'aristocratie, qui avaient les moyens nécessaires pour dépêcher des hommes. Sur une demande de Famula et de Maxima, Augustin invite ses correspondantes : « Si l'un ou l'autre de mes ouvrages pouvait vous intéresser, ne m'enverrez-vous pas quelques scribes qui pourraient venir les transcrire ici même ? En effet, Dieu a voulu que vous puissiez le faire facilement, lui qui vous en a donné (et le désir et) les moyens. »⁹⁵ Lucinus de Bétique⁹⁶ avait dépêché des copistes à Bethléem pour acquérir les œuvres de Jérôme auprès de l'auteur. Ce dernier accompagne d'une lettre le transport des manuscrits vers l'Espagne :

« Mes ouvrages que, moins à cause de leur valeur que de ta bienveillance, tu désires, me dis-tu, posséder, je les ai donnés à copier à tes envoyés, et j'en ai vu la copie sur des cahiers de papier.

⁹⁴Déjà BARDY 1949, p. 45, avait postulé que c'était souvent le hasard qui faisait tomber un livre entre les mains d'une personne intéressée.

⁹⁵Aug. Hipp., *epist.* 264, 3 (CSEL 57, p. 638) : *Sed laborum nostrorum opuscula si forte habere desideras, mitte, qui tibi describant; uoluit enim deus, ut hoc facillime possis, qui tibi dedit, unde possis.*

⁹⁶Lors de sa prise de contact avec Jérôme, cet aristocrate espagnol avait envoyé des vêtements à Bethléem, voir p. 195.

Fréquemment, j'ai recommandé qu'ils les transcrivent avec beaucoup de soin et les corrigent. Personnellement, je n'ai pas pu relire d'aussi nombreux volumes, à cause de ces foules de passants et de pèlerins qui m'assaillent (...) Par conséquent si tu trouves de fausses graphies, ou certaines faiblesses de copie, de nature à dérouter l'esprit du lecteur, ce n'est pas à moi que tu devras l'imputer, mais aux tiens, ainsi qu'à l'impéritie des scribes et à l'inattention des copistes, qui n'écrivent non pas ce qu'ils trouvent dans les textes mais ce qu'ils en comprennent ; tandis qu'ils s'efforcent à corriger les erreurs d'autrui, ils manifestent les leurs. »⁹⁷

Les hommes de Lucinus avaient entrepris le long voyage jusqu'en Palestine pour retranscrire les œuvres de Jérôme. Hébergés dans le monastère, ils passaient leurs journées à copier et à corriger les textes. Jérôme leur avait fourni ses écrits, mais n'avait pas le temps d'aider à la correction. Si Lucinus trouvait des fautes à la lecture des manuscrits, il devrait imputer ces erreurs à ses propres copistes, non pas à l'auteur. Cette recommandation donne à Jérôme l'occasion de critiquer les scribes de manière générale : non seulement ils font des fautes d'étourderie, mais se permettent aussi de réinterpréter les propos de l'auteur. Une lettre de Jérôme à Aurelius de Carthage relate un procédé similaire. L'évêque, qui possédait seulement quelques opuscules du jeune Jérôme, les *homélies sur Jérémie*, deux hymnes et le *commentaire sur Matthieu*⁹⁸, s'était adressé à Jérôme pour obtenir d'autres livres. Par l'intermédiaire de l'un de ses frères, qui se rend en Afrique, Jérôme envoie deux ouvrages supplémentaires :

« C'est pourquoi maintenant, comme le frère Felicissimus se rend en Afrique pour des affaires familiales dont il pourra te rendre compte de vive voix – il s'y rend à cheval et n'a pas la possibilité d'emporter plus ample bagage – je ne t'ai donc envoyé que

⁹⁷Hier., *epist.* 71, 5 (CSEL 55, p. 5 ; traduction de LABOURT légèrement modifiée) : *Opuscula mea, quae non sui merito, sed bonitate tua desiderare te dicis, ad describendum hominibus tuis dedi et descripta uidi in chartaceis codicibus ac frequenter admonui, ut conferrent diligentius et emendarent. Ego enim tanta uolumina prae frequentia commentariorum et peregrinorum turbis relegere non potui (...). Unde, si paragrammata reppereris uel minus aliqua descripta sunt, quae sensum legentis impediunt, non mihi debes imputare, sed tuis et imperitiae notariorum librariorum quae incuriae, qui scribunt non, quod inueniunt, sed, quod intellegunt, et, dum alienos errores emendare nituntur, ostendunt suos.*

⁹⁸Hier., *epist. ad Aureliam* 3 = Aug., *epist.* 27*, 3 (CSEL 88, p. 131-132) : *Scribis te quaedam nostrae paruitatis habere opuscula, id est paucas in Ieremiam homelias et duas cantici canticorum (...) praeterea quod addis habere te et commentariolos meos in Mattheum, hoc ego opus edidisse me penitus ignoro.*

de petits ouvrages : de petites explications sur le Psaume dix et sur les questions hébraïques sur la Genèse. Je voudrais que tu les lises, mais en ami, non en juge. (...) Ce n'est là qu'un petit nombre d'ouvrages entre beaucoup. Mais puisque, grâce à tes prières, nous en avons composé sur les saintes Écritures qui ne sont pas sans importance, si la chose te plaît et te semble opportune, fais ce qu'ont fait d'autres de tes saints frères évêques de Gaule et d'Italie : envoie quelqu'un en qui tu aies confiance, qui puisse passer un an ici et, avec les modèles que je lui fournirai, te rapporter tout ce que j'ai écrit. Les copistes (*librarii*) latins manquent à Jérusalem. Les deux saints frères qui me servent de secrétaires (*notarii*) arrivent à peine à faire face à ce que nous dictons. »⁹⁹

Jérôme demande à Aurelius de lire les commentaires sur le Psaume 10 et sur la Genèse « en ami », c'est-à-dire sans faire preuve d'esprit critique démesuré – il s'agit ici d'une formule d'humilité conventionnelle de Jérôme, qui ne s'attend pas à moins qu'à des louanges de son correspondant. Toutefois, Jérôme ne peut pas lui envoyer autant de livres qu'il aurait souhaité, car le porteur voyageait à cheval et ne pouvait transporter des livres en grande quantité. Si Aurelius est intéressé par d'autres commentaires bibliques, qu'il envoie des scribes à Bethléem pour qu'ils retranscrivent l'ensemble de son œuvre, comme d'autres évêques d'Italie et de Gaule l'avaient déjà fait. Selon Jérôme, les scribes et les copistes latins manquaient terriblement en Orient et ses deux secrétaires étaient déjà débordés par le travail de dictée qu'il leur imposait. En signe de politesse, Jérôme avait ainsi envoyé deux livres en cadeau à un correspondant de marque, avec qui il souhaitait entretenir de bonnes relations, tout en espérant sûrement que celui-ci diffuse ses œuvres auprès de ses confrères.¹⁰⁰

⁹⁹Hier., *epist. ad Aureliam* 3 = Aug., *epist.* 27*, 3 (CSEL 88, p. 132 ; traduction de DUVAL, p. 399) : *Itaque nunc quia frater Felicissimus ob quasdam domesticas necessitates quas tibi praesens referre poterit perrexit Africam – perrexit ueredito nullaque fuit portandi oneris amplioris facultas – idcirco tibi parua misi opuscula, id est in psalmum decimum et quaestionum Hebraicarum in Genesin commentariolos quae legere te uolo at quasi amicum, non quasi iudicem. (...) Haec pauca de multis; ceterum quia orante te non parua de scripturis sanctis composuimus, si tibi placet et commodum uidetur, fac quod alii de Gallia et alii de Italia fratres tui, sancti episcopi, fecerunt, id est mitte aliquem fidum tibi qui unum annum hic faciat me exemplaria tribuente et deferat ad te cuncta quae scripsimus. Librariorum Latinorum Hierosolimae est penuria; nam ego duos sanctos fratres quos habeo notarios, uix queunt his quae dictamus occurrere.*

¹⁰⁰MRATSCHEK 2002, p. 471-472.

1.5. Conclusion : Les envois de livres dans les correspondances tardo-antiques

Une analyse de l'apparence extérieure du livre a révélé que les *litterati* de l'Antiquité tardive utilisaient aussi bien le traditionnel rouleau de papyrus que le *codex*, un nouveau format qui connaît à partir du IV^e siècle un succès croissant. Quelques arguments habituels, avancés par la recherche pour expliquer le passage de l'un à l'autre, ont été réexaminés à la lumière des envois de livres relevés dans les correspondances. Surtout les prétendues améliorations techniques du *codex*, mises en avant par les historiens du livre, ne trouvent aucun écho chez les épistoliers, qui auraient pourtant dû être réceptifs aux avantages pratiques du nouveau format. Il en va de même pour les matériaux : le papyrus et le parchemin coexistaient l'un à côté de l'autre et sont choisis, semble-t-il, *ad hoc* en fonction de la disponibilité du matériau et de la préférence de l'écrivain.

Dans un deuxième temps, les cadeaux de livres ont été replacés dans le contexte de la mise en circulation des œuvres par leurs auteurs. Un aperçu historiographique a montré que l'analogie entre le phénomène du livre antique et l'économie moderne du livre a conduit à des reconstructions erronées et anachroniques. La diffusion des livres, telle qu'on peut l'observer dans les correspondances tardo-antiques, est avant tout l'affaire personnelle de l'écrivain, qui fait appel non pas à des professionnels du livre, mais à un réseau d'amis. Enfin, un tableau des étapes de la mise en circulation a permis de situer à quels moments le livre pouvait potentiellement être offert à un correspondant. Deux moments clés ont ainsi été identifiés : d'une part, l'*editio* allait souvent de pair avec l'envoi d'un livre dédié, qui constituait un hommage particulier pour le dédicataire ; d'autre part, un auteur pouvait offrir des livres à des correspondants. Les modalités, les circonstances et les destinataires de ces cadeaux de livres étaient variables et seront l'objet d'un deuxième chapitre. Les relations de l'écrivain avec son « public », qui n'est pas comme aujourd'hui une foule anonyme de lecteurs potentiels, mais ses familiers, ses amis et ses connaissances cultivées dans un réseau qui existait indépendamment de l'intérêt littéraire, seront étudiées au cas par cas.

Chapitre 2.

Intégration et distinction des élites intellectuelles : la valeur communicative des envois de livres

Dans l'Antiquité tardive, la fascination pour le livre est telle que certains ne se séparaient jamais de leur ouvrage préféré. Comme un talisman, le Gaulois Postumien portait le livre de la *Vie de saint Martin* de son ami Sulpice Sévère sous son vêtement, afin de l'avoir toujours à disposition.¹ Le livre est sûrement l'objet dont personne ne songerait à mettre en doute la qualité de média. Entre communicants éloignés dans l'espace et dans le temps, le livre est le média par excellence de la communication indirecte et se trouve à l'origine même de notre connaissance des sociétés historiques. Mais comme le suggère Sulpice Sévère, déjà dans l'Antiquité, le livre était bien plus que les phrases et les idées qu'il contenait. Ainsi, pour Postumien, la *Vie de saint Martin* était non seulement un mode d'emploi de la vie monastique et un guide spirituel au quotidien, mais aussi un porte-bonheur pendant son voyage, un lien avec son ami Sulpice et un souvenir de saint Martin, dont il espérait la protection.

Le chapitre précédent a montré que les envois de livres, que l'on relève en grand nombre dans les correspondances tardo-antiques, sont inséparables du phénomène de l'*editio*. Mais un certain nombre d'envois de livres ne s'ex-

¹Sulp. Sev., *dial.* I, 23, 2 (CSEL 1, p. 175) : *Agnosco id quidem, Postumianus inquit, neque umquam a dextera mea liber [uita Martini] iste discedit. Nam si agnostis, ecce – et aperit librum, qui ueste latebat, en ipsum!*

pliquent pas uniquement par le désir de l'auteur soucieux de diffuser son œuvre. Dans les faits, il est souvent très difficile de distinguer un « envoi » et un « cadeau » de livre.² Même si un envoi n'est pas forcément qualifié de cadeau³, il en possède régulièrement toutes les caractéristiques et avait des retombées immédiates sur la communication entre les acteurs de l'échange. Ainsi, le livre était un objet de valeur que l'on offrait pour manifester la considération et l'estime que l'on éprouvait envers le destinataire. La valeur d'un livre se mesurait à son prix matériel, qui était considérable⁴, mais également à sa portée intellectuelle et symbolique.⁵ L'envoi de livres était un moyen privilégié pour signaler sa volonté d'entrer en contact. Il était d'usage et cela contribuait à l'établissement de bonnes relations de transmettre, en réponse à un cadeau de livre, un ouvrage personnel.⁶ Le but d'honorer le destinataire et la volonté de diffuser ses écrits allaient de pair, et finalement, la circulation de l'œuvre restait un épiphénomène que l'auteur ne contrôlait pas.

Une première étude de cas portera sur les envois de livres dans la correspondance de Symmaque (2.1). Traditionnellement, on attribue un rôle prédominant à ce sénateur au sein d'un groupe de *litterati* aristocratiques qui se seraient donné pour mission de préserver la littérature « païenne ». Mais, au bout du compte, l'abondante correspondance fait état d'étrangement peu d'envois de livres, qu'il s'agira de replacer dans leur contexte. Puis on s'intéressa à deux éminentes figures de la littérature chrétienne au tournant du IV^e au V^e siècle : Jérôme (2.2) et Augustin d'Hippone (2.3). Les œuvres littéraires de ces deux théologiens sont colossales et connaissaient une importante diffusion déjà du vivant de leurs auteurs. Les correspondances de Jérôme et d'Augustin montrent particulièrement bien que les envois de livres remplissaient d'importantes fonctions sociales dans la communication épistolaire. Enfin, les correspondances des évêques gaulois du V^e siècle, et pour finir, les lettres de Grégoire le Grand en Italie à la fin du VI^e siècle, permettront d'appréhender l'évolution des envois de livres et de poser la question de la continuité de la pratique jusqu'à la fin de l'Antiquité tardive (2.4).

²Remarqué aussi par SCHEELE 1978, p. 37.

³Ce problème concerne aussi d'autres types de cadeaux, voir p. 23.

⁴Voir le chapitre précédent, p. 227.

⁵Comparer avec SCHEELE 1978, p. 20 ; CARRIÉ 2010.

⁶MRATSCHEK 2000 ; MRATSCHEK 2010.

2.1. « Classiques » et compositions personnelles : la participation des épistoliers à l'idéal littéraire

« Einblick in die Gesellschaft des 4. Jahrhunderts und ihre Vorstellungswelt gewährte am anschaulichsten der Briefwechsel des (Quintus Aurelius Eusebius) Symmachus, der, selbst zum senatorischen Adel gehörend, einer der Initiatoren der säkularen Kulturbewegung war. Deren Hauptanliegen bestand in der Erhaltung und Bewahrung der durch die Zeitverhältnisse bedrohten antiken Literatur. Der breit gefächerten emendatorischen Tätigkeit der Männer um Symmachus lag die Auffassung zugrunde, dass auch die unscheinbarste Schrift Zeuge der großen Vergangenheit und damit der Überlieferung wert wäre. »⁷

Dans sa monographie de 2013, R. SCHIPKE présente une image traditionnelle de Q. Aurelius Symmachus : le sénateur⁸ aurait été dans la seconde moitié du IV^e siècle l'un des initiateurs d'un mouvement culturel aristocratique et païen. Le groupe que l'on a appelé le « cercle de Symmaque » se serait donné pour mission de préserver, par un travail de « publication », la littérature antique, menacée par les malheurs du temps. Ces aristocrates auraient été d'avis qu'il faille conserver et transmettre l'ensemble des textes classiques comme des témoins de la grandeur du passé. Cette activité serait visible dans les échanges épistolaires entre les membres du « cercle de Symmaque ». Cependant, lorsqu'on observe la correspondance de ce dernier, on s'aperçoit que le nombre de lettres qui présentent un contenu « littéraire » est relativement restreint. Sur les environ cent trente correspondants de Symmaque, seule une vingtaine apparaît dans un contexte « littéraire » au sens large⁹ et les envois de livres sont plutôt rares. Certainement, la correspondance de l'orateur montre son attachement à l'éducation et à la littérature, mais une *intense* activité littéraire et les efforts de tout un groupe ne sont pas manifestes. Si Symmaque avait été à la tête d'un « cercle littéraire » qui s'était fixé une mission culturelle concrète, sa correspondance devrait davantage ressembler à celle de Jérôme ou d'Augustin, où les thèmes littéraires

⁷SCHIPKE 2013, p. 29.

⁸Pour la biographie de ce personnage que l'on a déjà rencontré à plusieurs reprises, voir p. 49. Les autres envois de cadeaux dans la correspondance symmaquienne sont traités dans l'ensemble de la partie I, à partir de la p. 49 et dans la partie II, chapitre 2, p. 119 ss.

⁹CAMERON 2011, p. 361 et p. 385.

surabondent.¹⁰ Les envois d'œuvres contemporaines se limitent, en dehors de quelques productions poétiques de son père et de lui-même¹¹, au poème la *Moselle* d'Ausone (*epist.* I, 14) et à une traduction ainsi qu'un ouvrage poétique de son ami Naucellius (*epist.* III, 11). Sont mentionnées en outre : un envoi de l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien et de la *Guerre des Gaules* de Jules César, et la promesse d'une version complète de l'*Ab urbe condita* de Tite-Live. Quel est le contexte de ces envois ? Qui sont les correspondants en question ? Et que signifient ces échanges de livres pour la communication entre les épistoliers et pour l'image que nous nous faisons des activités littéraires de Symmaque et de ses amis ?

Des trente et une lettres conservées de la correspondance entre Symmaque et Ausone¹², seules quatre traitent de « littérature » : il s'agit des *epistulae* I, 14 ; I, 24, I, 31 et I, 32. La première lettre de ce groupe témoigne d'une attente déçue :

« D'où vient que vous réclamez à mes lettres de vous payer d'énormes intérêts, vous qui ne m'avez rien prêté de vos talents littéraires ? Votre Moselle, immortalisée par des vers divins, vole de main en main, allant d'une poche à l'autre. Ma bouche est la seule qu'elle fuit sans s'arrêter de couler. Pourquoi, je vous en prie, vouliez-vous me priver de ce petit livre ? Vous semblais-je trop ennemi des Muses pour pouvoir en juger ou du moins si malveillant que je fusse incapable de la louer ? Ainsi rabaissez-vous gravement ou mes dispositions ou mon caractère. Pourtant, malgré vos interdits, j'ai réussi à grand-peine à atteindre cette œuvre inaccessible. »¹³

Le poème d'Ausone, la *Moselle*, paru en 370, glorifiait l'expédition contre les Alamans, à laquelle Symmaque avait participé, faisant ainsi la connaissance d'Ausone. Symmaque est très irrité de ne pas avoir obtenu le « petit

¹⁰Proportionnellement, on devrait trouver chez Symmaque encore plus d'envois de livres. En effet, le corpus symmaquien comporte près de 900 lettres, alors que nous n'avons que 154 lettres de Jérôme et 270 lettres d'Augustin.

¹¹Symm., *epist.* I, 1 ; 2 ; 8.

¹²Symm., *epist.* I, 13 à 31, et 33 à 43. Pour la biographie d'Ausone, voir p. 100.

¹³Symm., *epist.* I, 14 (MGH AA 6, 1, p. 10) : *Unde igitur sermonis mei largam poscis usuram, qui nihil litterati fenoris credidisti ? Volitat tuus Mosella per manus sinusque multorum diuinis a te uersibus consecratus, sed tantum nostra ora praelabitur. Cur me istius libelli, quaeso, exortem esse uoluisti ? Aut ἀνοσώτερος tibi uidebar, qui iudicare non possem, aut certe malignus, qui laudare nescirem. Itaque uel ingenio meo plurimum uel moribus dero gastii. Et tamen contra interdictum tuum uix ad illius operis arcana perueni.*

livre » (*libellus*) directement de son auteur. L'œuvre circulait déjà et elle lui avait été apporté par un tiers. Symmaque est blessé dans son honneur et interprète comme une insulte qu'Ausone n'ait pas sollicité son avis : ne serait-il pas assez bon poète, un « ennemi des Muses », incapable d'apprécier le poème ? Ausone avait en effet transgressé son devoir de partage.¹⁴ De fait, Symmaque ne se plaint pas de ne pas avoir reçu de copie dédicacée, mais d'avoir été purement et simplement ignoré. Est-ce un lapsus de la part de l'Aquitain ? ou le sénateur romain ne faisait-il tout simplement pas partie de la « mailing list » ?¹⁵ Symmaque, quant à lui, s'acquittait de ses devoirs d'amitié envers Ausone :

« Si vous aimiez l'*Histoire naturelle* que Pline a composée, en voici les livres dont je viens à l'instant de disposer. Votre magnifique érudition y sera, je le crois, choquée par les inexactitudes du scribe. Mais vous ne me ferez pas un crime de ne pas m'être soucié de les corriger. J'ai préféré, en effet, me faire apprécier par ma hâte à vous offrir ce présent que par la critique d'une copie qui n'est pas à moi. »¹⁶

Symmaque avait mis la main sur un manuscrit de l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien – du moins une partie des trente-sept livres qui composaient cette œuvre. Si Symmaque avait obtenu un intégral de Pline (ce qu'il ne précise pas), il s'agissait de plusieurs volumes (des rouleaux ?) de textes. Mais la qualité de la copie laissait à désirer. Toutefois, Symmaque choisit de ne pas faire corriger les imprécisions et envoie son cadeau rapidement. Il est possible que Symmaque ait déjà possédé l'*Histoire naturelle* dans sa bibliothèque, si bien qu'il pouvait adresser un autre exemplaire (*alieni operis*) à un ami. La version personnelle aurait permis de corriger l'exemplaire fautif. Néanmoins, Symmaque préfère transmettre l'œuvre directement à son correspondant sans le faire attendre.¹⁷ Ce faisant, il manifeste non seulement son amitié envers Ausone, mais démontre sa connaissance et son attachement à la littérature classique. Quelques années plus tard, vers 379-380, Symmaque est le destinataire d'une lettre d'Ausone qui comporte un éloge des écrits qu'il lui avait envoyé, mais aussi des reproches pour avoir diffusé son *liber protrepticus ad*

¹⁴DESMULLIEZ 2010, p. 220.

¹⁵CAMERON 2011, p. 439.

¹⁶Symm., *epist.* I, 24 (MGH AA 6, 1, p. 14) : *Si te amor habet naturalis historiae, quam Plinius elaboravit, en tibi libellos, quorum mihi praesentanea copia fuit. In quis, ut arbitror, opulentae eruditioni tuae negligens ueritatis librarius displicebit. Sed mihi fraudi non erit emendationis incuria. Malui enim tibi probari mei muneris celeritate, quam alieni operis examine.*

¹⁷CAMERON 2011, p. 477-478.

nepotem qu'Ausone avait voulu garder dans le cercle familial. Mais Symmaque ne se sentait responsable d'aucune transgression : en faisant sortir son œuvre, Ausone perdait tout droit sur celle-ci, qui jouissait désormais de sa liberté (*oratio publicata res libera est*).¹⁸ Dans une dernière lettre, Ausone, séduit par les éloges de son correspondant, accepte finalement le destin de son livre.¹⁹ « Privilégiés des Muses »²⁰, Symmaque et Ausone partagent leur intérêt pour la culture littéraire, qu'ils matérialisent par l'échange de « classiques » et de compositions personnelles. La déception de Symmaque lorsqu'il reçoit *La Moselle* par l'intermédiaire d'un tiers et non pas par l'auteur lui-même, montre bien que faire partie des premiers destinataires d'un livre est un facteur d'intégration. Comme les voies d'acquisition du livre étaient limitées, les intéressés dépendaient dans une large mesure d'envoi de livres, comme le « Pline » que Symmaque transmet à Ausone. Honneur et signe d'amitié à l'échelle individuelle, obtenir un livre offre au destinataire la possibilité de participer à l'idéal du *litteratus*.

Détournons rapidement le regard de la correspondance symmaquienne pour prendre en considération un envoi de livres d'Ausone à S. Petronius Probus.²¹ La lettre 16 du corpus ausonien est composée d'une partie en vers – une dédicace poétique en l'honneur de Petronius – et d'une partie en prose, qui nous intéresse ici, car elle annonce l'envoi de deux livres :

« Les copistes m'ont causé bien du retard, et je sais, ô Probus, excellent homme, que l'accomplissement de ma promesse a perdu son mérite à se faire attendre : pourtant, je regarde comme un bonheur de n'avoir pas trompé ton espoir. J'ai envoyé à ta Noblesse les *Apologues* de Titianus et les *Chroniques* de Nepos, qui sont presque aussi des apologues (car elles ressemblent bien à des fables), et je suis heureux et fier de penser que, par mon zèle à te servir, j'aurai contribué pour quelque chose à l'éducation de tes enfants. »²²

¹⁸Symm., *epist.* I, 31, 1-2. Citation et commentaire dans le chapitre précédent, p. 237.

¹⁹Symm., *epist.* I, 32, 6.

²⁰DESMULLIEZ 2010, p. 220.

²¹PLRE 1, p. 736-740 : Petronius Probus avait exercé le consulat de 371, la préfecture du prétoire à quatre reprises et comptait parmi les sénateurs les plus influents de son époque.

²²Auson., *epist.* 16 (MGH AA 5, 2, p. 174-175) : *Oblata per antiquarios mora scio promissi mei gratiam expectatione consumptam, Probe, uir optime : in secundis tamen habeo non fefellisse. Apologos Titiani et Nepotis chronica, quasi alios apologos (nam et ipsa instar sunt fabularum) ad nobilitatem tuam misi, gaudens atque etiam glorians fore aliquid, quod ad institutionem tuorum sedulitatis meae studio conferatur.*

Probus avait commandé deux livres à Ausone : les *Fables* de Titianus, un rhéteur du II^e siècle apr. J.-C., et les *Chroniques* de l'historien républicain Cornelius Nepos. La transcription avait été longue : Ausone s'excuse d'avoir tant tardé à envoyer les manuscrits, mais estime s'être acquitté à présent de la demande de son correspondant. Les deux ouvrages étaient destinés à l'éducation des enfants de Petronius²³ (*institutionem tuorum*) et Ausone se vante d'y avoir contribué de cette manière.²⁴ Ainsi, l'éducation des jeunes aristocrates comportait au moins une composante poétique et oratoire, et un intérêt pour l'histoire républicaine, qui reflètent non seulement le « canon éducatif » romain de cette époque, mais peut-être aussi certaines préférences du père. Ainsi la participation à l'idéal littéraire s'exprime également dans le rapport des *litterati* à l'éducation de leurs enfants. Il est possible que Symmaque ait réalisé le même type d'échanges à l'intention de son fils Memmius, dont l'éducation lui tenait très à cœur.²⁵

Une autre amitié « littéraire » liait Symmaque à Naucellius. Ce sénateur était déjà âgé lorsqu'il correspondait vers 400 avec Symmaque et il vivait retiré dans sa propriété à Spoletium.²⁶ Symmaque lui adresse une lettre de remerciement :

« Je ne tairai pas l'autre faveur que me procure votre petit ouvrage, où d'un livre grec, votre traduction transporte dans le Latium les anciens systèmes politiques à quelque entité qu'ils aient appartenu. Nous avons emprunté nos armes aux Samnites, nos insignes aux Étrusques, nos lois aux pénates de Lycurgue et de Solon. Venant après, votre travail y a joint des archives provinciales que déjà ne connaissent plus les intéressés. Maintenant, en toute vérité, notre république est devenue la mère de tous les peuples, parce qu'à chacun elle peut tour à tour enseigner son passé. Et comme ce sujet, digne en tant que tel de nos louanges, est constellé de l'or de votre style ! Facture ou contenu, on ne sait dans ce volume où s'est davantage épanouie la qualité. (...) Je vous fais rapporter par un serviteur le manuscrit de vos poèmes et, comme l'ordre des morceaux a été brouillé, je vous envoie en

²³Petronius Probus avait une fille et quatre fils : Anicia Proba, Probinus et Olybrius, encore enfants lorsqu'ils exercent le consulat en 395 (nous avons déjà rencontré Probinus et Olybrius, qui, adolescents, offraient les produits de leur chasse à Symmaque. Voir p. 121), Anicius Probus, le consul de 406, et un fils anonyme, mort avant 395.

²⁴CAMERON 2011, p. 364-365 et p. 432.

²⁵Voir aussi, p. 59.

²⁶PLRE 1, p. 617-618.

même temps celui que nous avons déterminé, pour que vous puissiez corriger l'un et l'autre, ainsi qu'ajouter les autres pièces que pour l'heure vous composez. »²⁷

Les intérêts littéraires de Naucellius étaient doubles. Comme Ausone, il traduisait des œuvres du grec au latin et écrivait lui-même des poèmes.²⁸ La traduction dont il est question ici, semble être un ouvrage historique et l'hypothèse la plus plausible, qui avait été proposée par J.-P. CALLU, est qu'il s'agirait d'un abrégé des *Constitutions* d'Aristote.²⁹ Néanmoins, il n'y a aucun indice qui montrerait que l'auteur et le destinataire de la traduction étaient conscients de l'origine aristotélicienne du texte qu'ils avaient entre les mains.³⁰ Symmaque parle uniquement d'un petit livre traduit du grec (*opusculum ex libro Graeco*) et vante la traduction de son ami sans donner d'indications précises sur son contenu. Naucellius lui avait encore offert un livre poétique. En le lisant, Symmaque remarque que l'ordre des poèmes n'était pas respecté. Probablement, les feuillets du *codex* avaient été mal assemblés, car Symmaque est en mesure de rétablir le bon ordre. Il renvoie le manuscrit original et sa copie afin que Naucellius confirme la rectification, et qu'il y ajoute les nouvelles pièces composées.

²⁷Symm., *epist.* III, 11, 3-4 (MGH AA 6, 1, p. 73-74) : *Non silebo alterum munus opusculi tui, quo priscam rem publicam cuiusque huius ex libro graeco in Latium transtulisti. Arma a Samnitibus, insignia ab Tuscis, leges delare Lycurgi et Solonis sumpseramus : tuus nobis posthaec addidit labor peregrina monumenta, quae iam sui nesciunt. Nunc uere ciuitas nostra populum omnium parens facta est; docere enim singulas potest antiquitates suorum. Ipsa uero per se materia digna laudari quanto uerborum stellatur auro ? Nescias cultu an rebus magis uoluminis honor gaudeat. De mea aegritudine nequaquam te rumor fefellit, sed iam, modo mihi uenia dicti sit, conualescentiae portus aperitur. (...) Carminum tuorum codicem reportandum puero tradidi, et quia eglogarum confusus ordo est, quem de scripsimus, simul misi, ut et correctio a te utrique praestetur et aliorum, quae nunc pangis, adiectio.*

²⁸L'activité poétique d'Ausone est généralement connue, voir plus haut et p. 100. Il a également traduit environ cinquante épigrammes du grec au latin (CAMERON 2011, p. 564).

²⁹CALLU, t. II, p. 228 : « nous nous orientons vers l'hypothèse d'une version d'un épitomé des *Constitutions* d'Aristote. Traduit du grec et bénéficiant du grand mouvement d'extension de la langue latine dans la *pars Orientis*, ce manuel d'enseignement fait de Rome une *mater magistra*. »

³⁰CAMERON 2011, p. 564-565.

Enfin, un dossier intéressant est constitué par deux autres lettres de Symmaque : l'une, à l'intention de Valerianus, annonce l'envoi prochain d'un intégral de Tite-Live ; l'autre, adressée à Protadius, mentionne l'envoi de plusieurs ouvrages concernant la guerre des Gaules. Dès avant 401, Symmaque possédait une version complète de l'*Ad urbe condita* de Tite-Live et en faisait préparer une copie pour Valerianus³¹ :

« Je vois que nous rivalisons d'ingéniosité dans une affaire que la raison, l'amitié, le temps auraient dû aplanir. Je mets donc une limite à de mutuelles réclamations pour éviter que ne se poursuivent sans cesse de bien amers échanges de correspondance. Le cadeau des œuvres complètes de Tite-Live que je vous avais promis est encore aujourd'hui différé à cause du peaufinage de la correction. Mais pour le susdit cadeau, je vous demande un porteur, car les préparatifs de la préture ont dispersé au loin mes gens. Même les inconnus sont retenus. »³²

À l'origine, l'*Ad urbe condita* de Tite-Live était composé d'environ 140 livres, dont seulement 35 ont été transmis, à savoir les livres 1-10 (1^{re} décade) et les livres 21 à 45 (fragmentaire à partir du livre 41), ainsi que des fragments des livres 91 et 120. Le contenu des livres perdus est connu à travers les *Periochae* et les épitomés parvenus jusqu'à nous. À l'époque de Symmaque, un manuscrit intégral devait déjà être rare et précieux.³³ La copie que Symmaque avait promise à Valerianus n'était pas encore prête, car la correction (*emendatio*) s'éternisait. À plusieurs reprises déjà, Valerianus s'était renseigné sur la progression du travail, mais Symmaque le fait encore patienter. Le correcteur en question pourrait être un certain Victorianus, dont il est fait mention dans un manuscrit du IX^e siècle : la souscription *Victorianus u. c. emendabam domnis Simmachis* à la fin des livres de la première décade montre que Victorianus semble avoir été chargé par les Symmaques, le père et le fils, de relire le texte. Les souscriptions du manuscrit médiéval, qui

³¹L'identification de ce Valerianus est controversée : d'après CALLU, il ne s'agirait pas du préfet de Ville de 381 (PLRE 1, p. 938), mais plutôt du Valérius de l'*epist.* VIII, 69. Il a été suivi par CAMERON 2011, p. 499.

³²Symm., *epist.* IX, 13 (MGH AA 6, 1, p. 239 ; traduction de CALLU légèrement modifiée) : *Ingeniorum uideo inter nos esse certamen in eo negotio, quod ratio amicitia tempus abolere debuerat. Modum igitur expostulationibus mutuis facio, ne amarissimae scriptionum uices sine fine procedant. Munus totius Liuiani operis. Quod spopondi, etiam nunc diligentia emendationis moratur. Sed a te praedicti muneris posco uectorem, quia meos praetorius apparatus sparsim in longinqua egit retinet et ignotos.*

³³CAMERON 2011, p. 499-500 pense que le manuscrit devait être également très ancien (« a very old copy ») et qu'il a été transmis d'une bibliothèque aristocratique à une autre jusqu'à ce que la copie arrive dans les mains de Symmaque.

mentionne encore des membres de la famille des *Nicomachi*³⁴, ainsi que cette lettre adressée à Valerianus, sont les sources principales qui étayent la thèse selon laquelle Symmaque et ses amis travaillaient à une « édition critique » du texte livien. Que ces aristocrates aient partagé un intérêt certain pour la littérature classique n'a jamais été mis en cause, l'envoi du « Pline » le montre à lui seul. Depuis le début des années 1990 déjà, la critique s'adresse à ceux et celles qui ont sur-interprété la copie du texte destinée à Valerianus – la lettre ne dit pas plus que cela – pour en faire une édition intégrée dans un programme culturel visant à préserver l'historiographie classique et païenne. Cette motivation des Symmaques et des Nicomaques aurait été à l'origine d'un réel « renouveau livien ». ³⁵ Je ne souhaite pas rouvrir ici le débat sur cette question, qui a récemment été reprise dans tous ses détails par A. CAMERON³⁶, et à laquelle je n'apporterai rien de nouveau. Toujours est-il que sa conclusion est fondamentale pour mon propos :

« The reason Symmachus had his celebrated copy made was mundane enough. A friend, knowing that Symmachus owned a complete Livy, had asked for copy. The initiative came from Valerianus. Symmachus's role seems to have been limited to having a copy made (a common gesture among those with well-stocked libraries) and the Nicomachi did no more than correct a few books of this copy, an essential part in the production of a reliable text and no doubt efficiently executed, but scarcely “restoration”. »³⁷

On ne sait pas si Valerianus a réceptionné son cadeau ou si cette copie a effectivement été à l'origine de l'un des manuscrits du IX^e siècle. Même si Symmaque demande l'envoi d'un porteur, ce qui suggère qu'il escomptait la finalisation prochaine du manuscrit, le sénateur meurt moins d'un an après la rédaction de cette lettre. On ne sait pas si la copie a été envoyée à temps ou si Memmius a pris le relais des affaires de son père. En tout cas, le destinataire – que l'on ne connaît malheureusement pas par ailleurs – devait être quelqu'un d'important aux yeux de Symmaque pour être honoré d'un tel cadeau.

³⁴La transmission de la 1^{re} décade du *Ab urbe condita* s'appuie sur deux versions indépendantes : une version fragmentaire est conservée sur le palimpseste de Vérone, qui date du V^e siècle ; la version « nichomaquienne », qui porte les fameuses souscriptions, est conservée par plusieurs manuscrits du IX^e siècle. Voir à ce propos, l'introduction de l'édition de J. BAYET, p. XCII-C et la note de CALLU, t. III, p. 101.

³⁵Les passages importants sont cités par CAMERON 2011, p. 498-499.

³⁶CAMERON 2011, p. 499-526.

³⁷CAMERON 2011, p. 515-516.

La lettre adressée à Protadius présente une situation de communication similaire. Né en Gaule, Protadius³⁸ partageait sa vie entre l'Italie et son pays natal. En tant que *litteratus*, il s'intéressait particulièrement à l'histoire de la Gaule :

« Vous souhaitez qu'on vous délivre en mains propres les *Annales* des anciennes Gaules. Relisez les derniers volumes du Padouan, ceux qui développent les exploits de Caius César ou bien, si Tite-Live n'est pas à la hauteur de vos souhaits, prenez le journal de C. César que vous avez détaché de ma petite bibliothèque pour vous le faire adresser en cadeau. Il vous renseignera sur la topographie, les batailles, sur toutes les mœurs, toutes les coutumes gauloises d'autrefois. Je tâcherai, si la chance seconde mes vœux, de vous rechercher les *Guerres Germaniques* de Plinius Secundus. »³⁹

On avait présumé, sur la base de cette lettre, que Protadius avait obtenu la *Guerre des Gaules*. Mais il semble qu'il avait été question de trois livres : César et Tite-Live que Symmaque avait été en mesure de lui fournir et Pline, dont il cherchait toujours un exemplaire. En effet, dans une lettre à son frère Minervius, écrite à peu près à la même époque, Symmaque prétend avoir ajouté « un second feuillet à remettre à votre frère, lorsque la fortune vous aura heureusement ramené sur le sol natal. Il avait naguère épandu sur nous les fleurs de son éloquence et m'avait mandé de lui faire copier pour étayer ses loisirs (*otium*) les anciennes annales des Gaules ». ⁴⁰ La mention de Tite-Live ne peut pas être qu'un simple conseil bibliographique. Protadius, l'un des correspondants les plus cultivés de Symmaque, avait sûrement pensé à consulter Tite-Live sur les questions qui l'intéressaient et aurait interprété ce conseil comme une insulte. Symmaque tentait simplement de cacher le fait qu'il n'avait pas encore pu mettre la main sur le « Pline » et renvoie Protadius aux deux œuvres qu'il lui avait déjà fournies. Comme cette lettre est

³⁸PLRE 1, p. 751-752.

³⁹Symm., *epist.* IV, 18, 5-6 (MGH AA 6, 1, p. 104) : *Priscas Gallorum memorias deferris in manus tuas postulas. Reuolue Patauini scriptoris extrema, quibus res Gai Caesaris explicantur, aut si inpar est desiderio tuo Liuius, sume ephemeridem C. Caesaris decerptam bibliotheculae meae, ut tibi muneri mitteretur. Haec te origines situs pugnans, et quidquid fuit in moribus aut legibus Galliarum, docebit. Enitar, si fors uotum iuuuet, etiam Plinii Secundi Germanica bella conquirere.*

⁴⁰Symm., *epist.* IV, 36, 2 (MGH AA 6, 1, p. 111) : *Adieci alteram paginam reddendam germano tuo, cum tibi fors in patriam reditum secundauerit. Aspersionem nos ille iam dudum facundiae suae floribus, et sibi Galliarum prisca monumenta iuuando otio exscribenda mandauerat.*

antérieure (396) à celle adressée à Valerianus, il est possible que Symmaque n'ait envoyé qu'une partie du *Ab urbe condita*, peut-être les livres 103 à 108 sur la guerre des Gaules, comme le suppose CAMERON.⁴¹

Enfin, les envois de livres de Symmaque et de ses correspondants sont bien des cadeaux de *litterati*. Ces amateurs de littérature avaient bénéficié d'une éducation dont le tronc commun était formé par les classiques du passé. Les références aux écrivains républicains et augustéens étaient des éléments constitutifs de la communication épistolaire, et l'échange de leurs œuvres témoignait de leur bon goût. L'envoi d'une production personnelle y ajoutait une dimension supplémentaire. Entre amis « privilégiés des Muses », on échangeait volontiers quelques petits vers pour saluer et honorer son correspondant. Obtenir une œuvre directement de son auteur témoignait d'une proximité particulière. Mais Symmaque et ses amis n'étaient pas des « éditeurs » littéraires ou des « savants » au sens académique du terme, qui, comme les philologues du XIX^e siècle, se consacraient à la restauration des manuscrits de l'Antiquité classique. La littérature était une activité de l'*otium* à laquelle ces hommes politiques s'adonnaient pendant leur temps libre ou en fin de carrière. En effet, si l'on compare la cinquantaine de lettres qui abordent les jeux et les cadeaux à l'occasion de la préture de Memmius avec ces quelques « lettres littéraires », les priorités du sénateur sont manifestes. Les correspondances de chrétiens de la même époque montrent, quant à elles, de quelle manière des activités littéraires intensives se répercutaient sur la communication des épistoliers.

2.2. De l'Orient vers l'Occident : les envois de livres chez Jérôme

De quelques années le cadet de Symmaque, Eusebius Hieronymus avait renoncé à une carrière dans l'administration impériale pour se consacrer exclusivement à la vie chrétienne.⁴² Pour Jérôme, la vie littéraire et la fréquentation des livres sont des préoccupations fondamentales et constituent la base de son credo. Ainsi, les envois de livres apparaissent en grand nombre dans sa correspondance et reflètent les réseaux sociaux dans lesquels le moine évolue. Dans une première phase, Jérôme est à la recherche d'ouvrages constituant sa base de travail et tente d'élargir son cercle de connaissances, deux motivations qui se retrouvent à l'occasion des envois de livres. Dans un deuxième temps,

⁴¹CAMERON 2011, p. 525.

⁴²Pour la biographie de Jérôme, voir p. 177.

ce sont essentiellement ses propres œuvres qui passent de main en main, des envois dont la valeur communicative est intimement liée aux conceptions théologiques de Jérôme et à sa manière radicale de les défendre.

2.2.1. Des cadeaux du désert : la communication de Jérôme pendant sa retraite (375-380)

Dès les commencements de son activité littéraire⁴³, Jérôme entretient une correspondance régulière qui nous est parvenue à partir du moment de son premier voyage en Orient. Au début des années 370, Jérôme avait quitté la région d'Aquilée en direction de Jérusalem. Après un long périple, son pèlerinage vers la Terre sainte prend fin à Antioche, où Jérôme, gravement malade, est accueilli par Evagrius.⁴⁴ Quelque temps plus tard, après son rétablissement, Jérôme se retire dans le désert syrien, dans une propriété mise à disposition par Evagrius à Maronia, à environ 45 km à l'est d'Antioche.⁴⁵ À l'écart de la vie urbaine, Jérôme se consacre à l'apprentissage du grec et du syrien, et aux études littéraires et bibliques. C'est de cette époque que datent les premières lettres conservées de sa correspondance.⁴⁶ Deux lettres, écrites et envoyées depuis Maronia⁴⁷, sont particulièrement intéressantes : l'*epistula* 10 est destinée au vieillard Paul de Concordia, qui se voit offrir un livre pour son anniversaire et qui, en même temps, est sollicité pour en envoyer d'autres à Jérôme ; l'*epistula* 5, adressée à Florentinus, un moine établi à Jérusalem avec qui Jérôme vient d'entrer en contact, fait également état d'un échange de livres.

Paul de Concordia était une connaissance commune de Jérôme et de Rufin, et un compatriote de ce dernier.⁴⁸ Les deux amis avaient sûrement fait la

⁴³L'activité littéraire de Jérôme avait probablement commencé durant la vie communautaire qu'il avait menée en Italie du Nord, en compagnie notamment d'Evagrius d'Antioche et de Chromatius, le futur évêque d'Aquilée. Sa première œuvre, conservée sous la forme de l'*epistula* 1 adressée au prêtre Innocentius, est le récit miraculeux du secours apporté à une chrétienne de Vercelli, faussement accusée d'adultère.

⁴⁴Pour la durée, l'itinéraire et les éventuels compagnons de ce voyage, voir REBENICH 1992, p. 77-85.

⁴⁵Sur le contexte et le lieu de cette retraite, voir REBENICH 1992, p. 85-98.

⁴⁶La première lettre est le *libellus* adressé à Innocentius (voir note ci-dessus). Les suivantes sont difficiles à dater de manière exacte, mais elles ont certainement été écrites entre 375 et 380, pendant les séjours à Antioche, puis à Maronia, comme le souligne REBENICH 1992, p. 99 : « Gesichert ist nur, daß aus der Zeit des Aufenthaltes in Antiochia und Maronia die Briefe zwei bis siebzehn und die Mönchsbiographie des Paulus stammen. »

⁴⁷REBENICH 1992, p. 100.

⁴⁸PIC, p. 1670 ; FÜRST 2003, p. 205 ; le LACL, p. 556 suppose que Paul était un moine.

connaissance du vieil homme⁴⁹ pendant leur séjour à Aquilée, dont Concordia était la cité voisine. Paul s'était adressé à Jérôme auparavant pour lui demander de prier Rufin de lui restituer un manuscrit de Tertullien qu'il lui avait prêté.⁵⁰ Peut-être que Paul ignorait l'endroit où se trouvait le détenteur de son livre et avait consulté Jérôme espérant qu'il sache où séjournait Rufin.⁵¹ Chrétien et amateur de littérature, Paul possédait une importante bibliothèque, qui comportait à la fois des titres d'auteurs chrétiens et des ouvrages de non-chrétiens :

« Les plus savants des Grecs, dont Cicéron dit lumineusement dans le *Pro Flacco* : légèreté congénitale et vanité érudite, chantaient les louanges de leurs rois ou princes moyennant salaire. Je vais en faire autant et solliciter une récompense pour mes louanges. Et ne crois pas que ma requête soit modeste : je te demande la Perle de l'Évangile, discours du Seigneur, discours chastes, argent éprouvé au feu du creuset, sept fois affiné, je veux dire les commentaires de Fortunatien, puis, pour connaître les persécuteurs, l'histoire d'Aurelius Victor et les lettres de Novatien, afin que, nous instruisant des propos vénéreux de ce schismatique, nous buvions avec plus de plaisir l'antidote du saint martyr Cyprien. Cependant, nous t'avons envoyé, à toi Paul qui es âgé, un Paul plus âgé encore, où nous avons beaucoup travaillé pour simplifier notre style en faveur des moines cultivés. »⁵²

Le troisième paragraphe de la lettre adressée à Paul débute avec une référence à Cicéron, une allusion élégante qui montre que le jeune Jérôme était

⁴⁹Paul semble avoir été centenaire. Hier., *epist.* 10, 1 (CSEL 54, p. 36) : *Quotus enim quisque aut centenariam transgreditur aetatem, aut non ad eam sic pervenit ut pervenisse paeniteat, secundum quod in libro psalmorum scriptura testatur : « dies vitae nostrae septuaginta anni, si autem multum, octoginta ; quidquid reliquum est, labor et dolor ? »*

⁵⁰Hier., *epist.* 5, 2 (CSEL 54, p. 22) : *Scrpsit mihi et quidam de patria supra dicti fratris Rufini Paulus senex Tertulliani suum codicem apud eum esse, quem uehementer repoposcit.*

⁵¹REBENICH 1992, p. 101.

⁵²Hier., *epist.* 10, 3 (CSEL 54, p. 37-38) : *Doctissimi quique graecorum, de quibus pro flacco agens luculente tullius ait : ingenita leuitas et erudita uanitas, regum suorum uel principum laudes accepta mercede dicebant. Hoc ego nunc faciens pretium posco pro laudibus. Et ne putes modica esse, quae deprecor, margaritam de euangelio postularis, eloquia domini eloquia casta, argentum igne examinatum terrae, purgatum septuplum, scilicet commentarios fortunatiani et propter notitiam persecutorum aurelii uictoris historiam simul que epistulas nouatiani, ut, dum scismatici hominis uenena cognoscimus, libentius sancti martyris cypriani bibamus antidotum. Misimus interim tibi, id est paulo seni, paulum seniore, in quo propter simpliciores quosque multum in deiciendo sermone laborauimus.*

sensibilisé à l'art épistolaire antique. Puis, en récompense (*pretium*) à l'éloge de Paul qu'il avait peint dans le paragraphe précédent⁵³, Jérôme demande à obtenir des livres : le *Commentaire sur les Évangiles* de Fortunatien⁵⁴, le *Liber de Caesaribus* d'Aurelius Victor et les lettres de Novatien.⁵⁵ Ces trois « commandes » hétéroclites montrent non seulement la richesse de la bibliothèque de Paul, mais aussi les intérêts littéraires diversifiés de Jérôme à ce moment de sa vie : l'exégèse biblique, l'histoire et le dogme de l'Église sont autant de grands thèmes qui apparaîtront ultérieurement dans ses propres œuvres. En échange, Jérôme offre à Paul « un Paul plus âgé encore ». Il s'agit d'un exemplaire de la *Vita sancti Pauli primi eremita*, une biographie que Jérôme venait tout juste de composer. Cet échange de livres avec Paul de Concordia est l'occasion pour Jérôme de se procurer des manuscrits (qui ne semblent pas avoir été disponibles dans son entourage immédiat), et d'entretenir la relation amicale qu'il avait tissée avec le vieillard. En honorant ce dernier d'une lettre élogieuse et d'un cadeau, il s'autorise à lui demander des ouvrages en retour. Cette réciprocité, imposée par les pratiques traditionnelles de sociabilité, apparaît également dans la communication avec Florentinus.

Florentinus⁵⁶ vivait à Jérusalem, très probablement dans une communauté monastique qui avait hébergé un ami d'adolescence de Jérôme, Héliodore. Le récit de ce dernier donna l'occasion à Jérôme d'entrer en contact avec Florentinus.⁵⁷ Recommandé par Evagrius, qui transmettait ses salutations⁵⁸, Jérôme s'adresse à Florentinus :

« Absent de corps, je viens à toi par le cœur et l'esprit, et je prie instamment pour que notre amitié naissante, cimentée par le Christ, ne soit pas dénouée par la distance du temps ou de l'espace. Resserrons-la plutôt par un échange de lettres. »⁵⁹

⁵³Hier., *epist.* 10, 2.

⁵⁴LACL, p. 271 : Fortunatien avait été évêque d'Aquilée sous Constantin. Il est mort avant 368. Seuls trois fragments de son *Commentaire sur les Évangiles* ont été conservés.

⁵⁵LACL, p. 522-524.

⁵⁶FÜRST 2003, p. 179 ; MARTIN 2006.

⁵⁷Hier., *epist.* 4, 1 (CSEL 54, p. 19) : *Heliodori fratris a te adiuta necessitas mutorum etiam potest ora laxare. Quibus gratiis, quo ille praeconio peregrinationis incommoda ate fota referebat (...).*

⁵⁸Hier., *epist.* 4, 2 (CSEL 54, p. 20) : *Sanctus presbyter Euagrius te salutant.*

⁵⁹Hier., *epist.* 5, 1 (CSEL 54, p. 21 ; traduction de LABOURT modifiée) : *Etsi corpore absens, amore et spiritu uenio inpendio exposcens ne nascentes amicitias, quae Christi glutino cohaeserunt, aut temporis aut locorum magnitudo diuellat. Quin potius foederemus eas reciprocis epistulis.*

Pour pallier l'éloignement – encore un *topos* épistolaire classique – auquel il est condamné par sa retraite dans le désert, Jérôme propose à Florentinus un échange régulier de lettres. Mais le thème traditionnel de l'*amicitia* est réinterprété dans une perspective chrétienne. Les correspondants partageaient leur idéal pour la vie monastique et leur intérêt pour les études bibliques. À côté de petits services – Florentinus demande notamment à Jérôme de l'aide pour retrouver un esclave fugitif – des échanges de livres théologiques devaient resserrer les liens nouvellement tissés.⁶⁰ Jérôme requiert un ouvrage spécifique :

« Le frère Rufin, à ce que tu m'écris, n'est pas encore arrivé ; et, s'il arrive, il ne pourra guère combler mon désir, puisque je ne suis plus en mesure de le voir, et cela pour plusieurs raisons : la première est qu'il est séparé de moi par une longue distance, qui lui interdit de faire un saut jusqu'ici ; la seconde est que, de mon côté, je suis enfermé à l'intérieur de ce désert que j'ai avidement saisi, de sorte que, désormais, ce que j'ai refusé naguère ne m'est plus permis. C'est pourquoi je te conjure et je te supplie instamment de lui demander de bien vouloir te donner à transcrire les commentaires du bienheureux Réticius, évêque d'Autun, dans lesquels il a expliqué en une langue magnifique le *Cantique des Cantique*. (...) Je te prie, d'autre part, de faire transcrire par un copiste, sur papyrus, les livres dont la fiche ci-jointe t'indiquera que je ne les possède pas. Je te demande enfin de me faire envoyer aussi l'exégèse des *Psaumes* de David ainsi que le gros ouvrage de saint Hilaire relatif aux Conciles. »⁶¹

Jérôme souhaite obtenir le *Commentaire sur le Cantique* de Réticius d'Autun, dont le manuscrit était disponible chez Rufin.⁶² Que Florentinus veuille

⁶⁰REBENICH 1992, p. 103-104 ; MRATSCHEK 2002, p. 462.

⁶¹Hier., *epist.* 5, 2 (CSEL 54, p. 21-22 ; traduction de MARTIN 2006, p. 211) : *Rufinus autem frater, ut scribis, necdum uenit et, si uenerit, non multum proderit desiderio meo, cum eum iam uisurus non sim. Ita enim et ille longo a me interuallo separatus est, ut huc non possit currere, et ego arreptae solitudinis terminis arceor, ut coeperit mihi iam non licere, quod nolui. Ob hoc et ego obsecro et, ut tu petas, plurimum quaeso, ut tibi beati reticii augustodunensis episcopi commentarios ad describendum largiatur, in quibus canticum canticorum sublimi ore disseruit scripsit mihi (...). Et ex hoc quaeso, ut eos libros, quos non habere me breuis subditus edocebit, librarii manu in charta scribi iubeas. Interpretationem quoque psalmodum dauidicorum et prolixum ualde de synodis librum sancti hilarii.*

⁶²Un petit fragment du commentaire sur le *Cantique des Cantiques* de Réticius (†334) a été transmis dans une *Apologie* de Bérenger de Poitiers (XII^e siècle). Voir LACL, p. 608-609. Finalement, Jérôme obtient le livre, mais ne l'apprécie guère, comme il l'expliquera à Marcella dans l'*epistula* 37.

bien le faire transcrire lorsque Rufin arrivera à Jérusalem. Les œuvres d'Hilaire de Poitiers intéressent Jérôme également et il commande le *Tractatus super psalmos* et le *De Synodis*.⁶³ On retrouve la double préoccupation du moment : l'exégèse et le dogme. En échange, Jérôme ouvre sa bibliothèque personnelle à son nouvel ami :

« Et puisque, avec l'aide du Seigneur, je possède une abondance de livres saints sur *codex*, n'hésite pas à passer commande à ton tour ! Je t'enverrai tout ce que tu désires. Ne va pas croire que tes ordres me pèseront : j'ai des élèves capables de s'adonner au métier du copiste. Néanmoins, je ne te promets pas un service égal à celui que je sollicite. Le frère Héliodore m'a indiqué que tu cherchais un grand nombre d'ouvrages relatifs aux Écritures, sans en trouver autant que tu le souhaitais ; si au contraire tu les possèdes tous, mon affection commencera à revendiquer le droit de t'en réclamer encore davantage. »⁶⁴

La lettre à Florentinus illustre deux aspects importants de la vie que Jérôme menait à cette époque. Premièrement, même si, par la suite, Jérôme évoquera dans ses écrits sa retraite dans le désert comme une vie d'ermite, pleine de solitude, il n'a jamais réellement été coupé du monde. Par l'intermédiaire d'Evagrius à Antioche, Jérôme entretenait une correspondance avec ses anciens amis et ajoutait de nouvelles connaissances à son réseau. De plus, il avait avec lui ses « outils de travail », c'est-à-dire les multiples *codices* de sa bibliothèque, et même des copistes.⁶⁵ Deuxièmement, la correspondance avec Florentinus montre que l'échange de livres d'auteurs chrétiens constituait un

⁶³On remarque avec DUVAL, *Les rapports de Gaule*, 1998, p. 273-274 l'importante diffusion que connaissaient les œuvres d'Hilaire, qui, une décennie après la mort de l'auteur (†367) étaient disponibles en Orient.

⁶⁴Hier., *epist.* 5, 2 (CSEL 54, p. 22-23 ; traduction de MARTIN 2006, p. 211 légèrement modifiée) : *Et quoniam tribuente domino multis sacrae bibliothecae codicibus abundamus, impera uicissim : quodcumque uis, mittam. Nec putes mihi graue esse, si iubeas : habeo alumnos, qui antiquariae arti seruiant. Neque uero beneficium pro eo, quod postulo, polliceor. Heliodorus frater mihi indicauit te multa de scripturis quaerere nec sic inuenire ; aut si omnia habes, incipiet sibi caritas uindicare plus petere.*

⁶⁵MARTIN 2006, p. 213, a trouvé une image parlante pour décrire les conditions de vie de Jérôme dans le désert : « Il ne faut pas se l'imaginer "faisant du camping" dans le désert sous une tente de Bédouin, mais installé dans une sorte de monastère (...) entouré de frères dont il est à la fois le directeur et le professeur. » En revanche, je ne souscris pas à l'exagération relative à « l'édition », devenue topique : « Il faut donc se le représenter à la tête d'un véritable atelier de copistes, et dirigeant pour ainsi dire une maison d'édition » (sur ce débat, voir le chapitre précédent, p. 229). Jérôme avait, tout au plus, quelques frères, sachant lire et écrire, avec lui.

moyen important pour entrer en contact et entretenir une relation dans le milieu monacal. Bientôt ce seront ses propres œuvres que Jérôme enverra à ses correspondants. Comme S. REBENICH l'a déjà souligné, ces premières lettres de Jérôme sont encore très différentes de celles qu'il écrira plus tard à ses correspondant(e)s aristocratiques, lettres dans lesquelles il se présentera comme une autorité ascétique et théologique. La forme de la lettre à Florentinus est conventionnelle et respecte les principes de la sociabilité traditionnelle, et notamment l'échange d'*officia*.⁶⁶ Jérôme apparaît effectivement comme un protégé d'Evagrius d'Antioche, qui souhaitait se lier d'amitié avec l'influent moine de Jérusalem.⁶⁷ Une quinzaine d'années plus tard, au début des années 390, Jérôme se retrouve dans la position du « maître » lorsqu'il est, à son tour, contacté par Paulin de Nole.

2.2.2. La relation de Jérôme avec Paulin de Nole

Au début des années 390, Metropius Pontius Paulinus abandonne son mode de vie aristocratique et choisit de mener une vie chrétienne, dont les contours ascétiques allaient se dessiner peu à peu.⁶⁸ Dans le flou des voies possibles à emprunter, Paulin était à la recherche de personnes partageant sa spiritualité et ses aspirations littéraires chrétiennes. Sa correspondance témoigne d'une série de prises de contact avec les leaders du monde chrétien, au nombre desquels se trouvaient notamment Ambroise de Milan⁶⁹, Rufin d'Aquilée⁷⁰, Augustin⁷¹ et Jérôme. Théologien avéré et ascète reconnu, Jérôme, installé depuis 386 à Bethléem, n'avait pas perdu le contact avec l'Occident, où ses écrits circulaient en nombre important, notamment grâce à ses amis romains.⁷² En effet, Paulin connaissait Jérôme à travers ses écrits et sûrement de réputation. De la correspondance entre les deux hommes ne sont conservées que trois réponses de Jérôme aux lettres, aujourd'hui perdues, de Paulin.⁷³ À l'été 394, Paulin avait pris l'initiative d'écrire à Jérôme avant son

⁶⁶MARTIN 2006, p. 214.

⁶⁷REBENICH 1992, p. 103-104, émet encore l'hypothèse très plausible que la lettre à Florentinus n'était sûrement qu'un exemple parmi de multiples autres lettres (non conservées) de cette époque, par lesquelles Jérôme essayait d'agrandir son réseau. Voir aussi MRATSCHEK 2010, p. 334.

⁶⁸Sur la vie de Paulin, voir p. 106 et p. 155.

⁶⁹Paul. Nola, *epist.* 3, 4; Ambr. Mil., *epist.* 27.

⁷⁰Paul. Nola, *epist.* 46 et 47.

⁷¹Voir plus bas, p. 283.

⁷²Voir plus bas, p. 265.

⁷³Ce sont les *epist.* 53 (en 394), 58 (en 395) et 85 (vers 399). Sur l'ordre et la datation de ces lettres, voir NAUTIN 1973, p. 213-221, qui a réfuté de manière convaincante l'hypothèse selon laquelle la lettre 58 serait antérieure à la lettre 53. Sur l'entrée en relation de Jérôme et Paulin, voir aussi DUVAL 1984; REBENICH 1992, p. 226-239; CANELLIS 2006.

départ pour l'Italie, et donc encore avant son ordination presbytérale qui se déroulera au mois de décembre de la même année. Jérôme lui répond en ces termes :

« Le frère Ambroise, en nous apportant tes aimables cadeaux, nous a aussi remis une lettre délicieuse. Nos relations n'en sont qu'au début ; c'est pourtant l'abandon confiant d'une amitié déjà éprouvée et ancienne qui s'y manifestait. C'est la véritable affection, nouée et cimentée par le Christ, celle que ménagent non pas les convenances familiales, ni la seule présence physique, moins encore une flatterie aux louches caresses, mais bien la crainte du Seigneur et le goût des divines Écritures. »⁷⁴

Par l'intermédiaire d'Ambroise, Paulin avait envoyé une lettre à Bethléem, accompagnée de petits cadeaux (*munuscula*), dont la nature n'est pas précisée. D'autres envois de cadeaux dans la correspondance paulienne permettent toutefois d'émettre des hypothèses. Deux types de cadeaux ont déjà été identifiés précédemment : il s'agit d'une part de cadeaux alimentaires que Paulin faisait parvenir sous une forme luxueuse à ses amis aristocrates (poissons, condiments)⁷⁵ et sous une forme simple aux chrétiens avec qui il entrait nouvellement en contact après sa conversion (pains d'eulogie).⁷⁶ Après avoir embrassé la vie monastique à Nole, Paulin offre aussi des habits qu'il adresse à ceux qui partageaient son idéal ascétique.⁷⁷ Comme Jérôme menait une vie ascétique stricte, offrir des aliments opulents à celui qui rejetait strictement toute forme de luxe, aurait été une offense. Paulin avait certainement interrogé ses amis sur le moine en Palestine, et était averti de ses principes rigoureux. Paulin savait aussi de quelle manière il fallait s'adresser à une personnalité comme Jérôme : sûrement avait-il fait preuve d'une grande humilité, tout en faisant habilement l'éloge de son correspondant – comme il fera dans sa première lettre adressée à Augustin⁷⁸ – et l'envoi de petites marques d'affection devait témoigner du rapprochement de deux hommes qui

⁷⁴Hier., *epist.* 53, 1 (CSEL 54, p. 442-443) : *Frater ambrosius tua munuscula perferens detulit et suavissimas litteras, quae in principio amicitiarum fidem probatae iam et ueteris amicitiae praeferebant. Vera enim illa necessitudo est, christi glutino copulata, quam non utilitas rei familiaris, non praesentia corporum tantum, non subdola et palpans adulatio, sed timor domini et diuinarum scripturarum studia conciliant legimus in ueteribus historiis quosdam lustrasse prouincias, nouos populos adisse, maria transisse, ut eos, quos ex libris nouerant, coram quoque uiderent.*

⁷⁵Voir la partie II, chapitre 1, p. 99.

⁷⁶Voir la partie III, chapitre 1, p. 160 et p. 163.

⁷⁷Voir la partie III, chapitre 3, p. 199.

⁷⁸Par chance, cette correspondance entre Paulin et Alypius, ainsi qu'Augustin, est mieux conservée. Voir plus bas, à partir de la p. 283, pour l'étude détaillée de ces lettres.

partageaient un même idéal chrétien. Ainsi, il est plausible que Paulin ait envoyé à Jérôme des pains d'eulogie, comme il en offrira aussi à Alypius, puis à Augustin, lorsqu'il entrera en contact avec les Africains.⁷⁹ La lettre et les cadeaux transmettaient une proposition d'*amicitia* que Jérôme accepta volontiers.⁸⁰ La réponse de Jérôme à cette première lettre de Paulin a pour but de persuader Paulin d'établir sa résidence à Bethléem. Pour cela, le moine évoque de nombreux *exempla* de personnages célèbres, ayant réalisé un important voyage pour rejoindre celui dont ils admiraient les écrits. Parmi eux se trouvaient les philosophes Pythagore et Platon, un homme de Gadès qui avait rejoint Tite-Live, Apollonius de Tyane ou encore l'apôtre Paul. Jérôme clôt sa lettre sur une invitation chaleureuse à venir le rejoindre à Bethléem et l'encourage à faire le dernier pas vers la *conuersio* ascétique. Selon Jérôme, la nouvelle amitié est bâtie sur l'idéal commun de la vie monastique et sur un échange intellectuel. Sa longue lettre, pleine de réminiscences classiques et bibliques, illustre son savoir en littérature classique, où l'éducation de Jérôme égale celle de Paulin, mais montre aussi son érudition théologique et ses compétences en exégèse, un domaine où Paulin a encore beaucoup à apprendre.⁸¹

L'année suivante, une deuxième lettre de Paulin arrive à Bethléem. Comme il ressort de la réponse de Jérôme, Paulin y avait fait part de son choix de mener une vie ascétique et de s'installer avec Therasia à Nole⁸², ce qui donne l'occasion à Jérôme de lui prodiguer des conseils. De plus, Paulin avait lu l'œuvre *Contre Jovinien*⁸³, dont il avait pu tirer certaines des thèses ascétiques hiéronymiennes. La lettre est encore accompagnée d'un cadeau. Paulin avait envoyé son panégyrique en l'honneur de Théodose, composé au lendemain de la bataille contre Eugène (septembre 394)⁸⁴, que Jérôme ne manque pas de louer :

« Ton livre, celui que tu as composé en faveur de l'empereur Théodose avec autant d'esprit que d'art et que tu m'as fait passer, c'est avec plaisir que je l'ai lu. Ce qui m'y a plu davantage, c'est le plan. Au début tu surpasses tout le monde, mais vers la fin tu te surclasses toi-même. Quant à ton style, il est concis et brillant (...) En outre, l'enchaînement des pensées est remarquable : tout se

⁷⁹Voir la partie III, chapitre 1, p. 163 et plus bas, p. 283.

⁸⁰REBENICH 1992, p. 228.

⁸¹NAUTIN 1973, p. 225 ; REBENICH 1992, p. 228 ; CANELLIS 2006, p. 217-223 avec un commentaire très détaillé.

⁸²Hier., *epist.* 58, 4.

⁸³Hier., *epist.* 58, 6 (CSEL 54, p. 535) : *Habes aduersus Iouinianum libros de contemptu uentris et gutturis plenius disserentes.*

⁸⁴DUVAL, *Le Panégyrique de Théodose*, 1998.

tient. Chacune de tes formules, ou bien conclut ce qui précède, ou bien amorce ce qui va suivre. Heureux Théodose, qui est défendu par un orateur chrétien de cette qualité! »⁸⁵

Le choix de s'installer à Nole avait détruit tous les espoirs de Jérôme de voir l'aristocrate aquitain s'établir en Palestine. Que Jérôme ait spéculé sur la fortune de Paulin ne fait aucun doute et Paulin était évidemment conscient du fait que l'on rivalisait pour obtenir son soutien financier.⁸⁶ D'ailleurs, comme s'il voulait consoler le moine de Bethléem, Paulin lui avait fait porter une certaine somme.⁸⁷ Mais le choix de s'installer en Italie n'est pas la seule explication du changement d'attitude de Jérôme, qui, dans cette deuxième lettre, ne cherche plus à attirer Paulin en Palestine. Bien plus, il le décourage même de faire ce voyage en dressant un tableau repoussant de Jérusalem.⁸⁸ Les raisons de ce revirement sont certainement à chercher dans la controverse origénienne, qui opposait depuis quelque temps Jérôme à Jean de Jérusalem, soutenu non seulement par son ancien compagnon Rufin d'Aquilée, mais aussi par Mélanie l'Ancienne, une parente de Paulin.⁸⁹ La communauté de Bethléem avait récemment été excommuniée par l'évêque de Jérusalem, et Jérôme était persuadé que Paulin n'accepterait pas de vivre dans un monastère interdit.⁹⁰ La relation entre Paulin et Jérôme va alors subir les conséquences de cette controverse. Les prises de position en faveur de l'un ou de l'autre camp allaient être de plus en plus prononcées au fur et à mesure que le conflit s'enlisait, non seulement en Palestine mais aussi et surtout en Italie. Même le porteur de Paulin, Vigilantius, avait pris le parti de Rufin en évitant le moine excommunié. Dans la réponse rapportée par ce dernier (*epist.* 58), Jérôme avait malgré tout tenté de dissimuler les problèmes. Sur Vigilantius, il disait seulement : « Avec quel empressement j'ai accueilli le saint prêtre Vigilantius, il est préférable que sa conversation t'en instruisse plutôt que mes lettres. Pourquoi est-il parti si vite et nous a-t-il quittés, je ne puis pas le dire, pour

⁸⁵Hier., *epist.* 58, 8 (CSEL 54, p. 537) : *Librum tuum quem pro Theodosio principe prudenter ornateque compositum transmisisti libenter legi. Et praecipue mihi in eo subdivisio placuit; cumque in primis partibus uincas alios, in paenultimis te ipsum superas. Sed et ipsum genus eloquii pressum est et nitidum (...) Praeterea magna est rerum consequentia et alterum pendet ex altero. Quidquid adsumpseris, uel finis superiorum uel initium sequentium est. Felix Theodosius qui a tali Christi oratore defenditur!*

⁸⁶REBENICH 1992, p. 229-230.

⁸⁷On apprend ceci bien plus tard dans le *Contra Vigilantium* 13 (CCSL 79 C, p. 24). Le porteur de la lettre, Vigilantius, avait été chargé par Paulin de distribuer des sommes d'argent aux moines en Palestine. Mais la communauté de Jérôme n'en avait reçu qu'une partie infime.

⁸⁸Hier., *epist.* 58, 2-4.

⁸⁹PIC, p. 1480-1483. Voir aussi p. 202.

⁹⁰NAUTIN 1973, p. 235.

ne blesser personne ». ⁹¹ En réalité, Jérôme savait bien que Vigilantius s'était positionné contre lui, ce qui l'embarrassait à l'égard de Paulin. ⁹² Ainsi, il préfère taire la discorde et laisse Paulin se faire sa propre idée selon les propos de son protégé. La réaction immédiate de Paulin au récit de Vigilantius n'est pas connue et la relation avec Jérôme a perduré encore quelques années, même s'il n'est parvenu qu'une seule lettre jusqu'à nous. Dans l'*epistula* 85, datée de 399, on apprend que Paulin avait consulté Jérôme à propos d'une question complexe d'exégèse et avait même envoyé un troisième présent, un petit manteau (*palliolum*), que Jérôme commente ironiquement : « le tissu en est court, mais la charité est très grande ». ⁹³ Même si l'éloge des qualités de son correspondant est toujours présente dans cette lettre – Paulin « est non loin de lui rappeler Cicéron dans le style épistolaire » ⁹⁴ –, le ton est différent et une distance s'est installée entre les deux hommes. Ainsi, Jérôme refuse poliment d'écrire un commentaire du prophète Daniel que Paulin lui avait demandé et invoque la traduction du *περὶ ἀρχῶν* ⁹⁵, sollicitée par Pammachius, qui lui prenait tout son temps. ⁹⁶ Le *Commentaire de Daniel* est finalement achevé entre 406 et 408, mais il n'est pas dédié à Paulin, mais à Marcella et à Pammachius. ⁹⁷ De plus, Jérôme évite de répondre directement aux questions exégétiques, trop proches du débat sur les thèses d'Origène, et renvoie son correspondant simplement à sa traduction du *περὶ ἀρχῶν*, dont le manuscrit était disponible chez Pammachius. ⁹⁸ Jérôme n'est pas convaincant dans ses excuses et on sent en filigrane sa mauvaise foi envers celui qu'il croit à présent partisan de Rufin. Le retour de Mélanie en Italie vers 400, qui marque le point culminant du conflit origénien, n'a pas dû jouer en faveur de la relation entre Paulin et Jérôme. Mais la lettre 85 le montre bien : pour Jérôme, l'amitié avait vécue et il ne s'efforçait plus à gagner Paulin pour sa cause. La rupture était consommée.

⁹¹Hier., *epist.* 58, 11 (CSEL 54, p. 541) : *Sanctum Vigilantium presbyterum qua aviditate susceperim, melius est, ut ipsius uerbis quam meis discas litteris; qui cur tam cito profectus sit et nos reliquerit, non possum dicere ne laedere quempiam uidear.*

⁹²C'est ce qui ressort de la lettre 61, adressée par Jérôme à ce même Vigilantius, qui montre bien que les protagonistes s'étaient ouvertement disputés. Voir REBENICH 1992, p. 233.

⁹³Hier., *epist.* 85, 6 (CSEL 55, p. 138) : *Palliolum textura breue, caritate latissimum.* Voir la partie III, chapitre 3, p. 197.

⁹⁴Hier., *epist.* 85, 1 (CSEL 55, p. 135) : *et in epistolari stylo propre Tullium repraesentas.*

⁹⁵À propos de cette œuvre d'Origène, voir CROUZEL 1988.

⁹⁶Hier., *epist.* 85, 3 (CSEL 55, p. 136) : *Primae in libris περὶ ἀρχῶν, quos nuper, Pammachio nostro iubente, interpretatus sum, Origenes fortissime respondit; quo detentus opere, implere non potui quod tibi promiseram, et Danielem nostrum rursum conperendinaui.*

⁹⁷Hier., *comm. in Dan. praef.* (CCSL 75 A, p. 772).

⁹⁸Hier., *epist.* 85, 3.

2.2.3. Diffuser son orthodoxie et entretenir ses relations : le cercle romain de Jérôme

Pendant son séjour à Rome (382-385), Jérôme s'était lié d'amitié avec des d'aristocrates romaines attirées par la vie religieuse ascétique et intéressées par les études littéraires chrétiennes.⁹⁹ Introduit dans le cercle de Marcella, qui organisait des discussions théologiques dans sa *villa* sur l'Aventin, Jérôme rencontre les *nobiles feminae* Albina, la mère de Marcella, Asella, Furia et sa mère Titiana, Laeta, Paula et ses filles Blésilla et Eustochium. Se fondant sur sa propre expérience monacale en Orient quelques années auparavant et sur sa *Vie de l'ermite Paul*, le moine était une source de première main pour les personnes intéressées par le mode de vie ascétique. Même si le contact se faisait surtout sous la forme d'entretiens, de leçons d'exégèse ou de discussions bibliques, Jérôme adresse pendant ses années romaines plusieurs lettres à ses amies et élèves les plus proches. La lettre-traité *De virginitate seruanda* (*epist.* 22) adressée à la jeune Eustochium détaille les règles de vie et de comportement préconisées pour une vierge.¹⁰⁰ Sa mère Paula¹⁰¹, amie intime dévouée à Jérôme, est la destinataire de plusieurs lettres d'exégèse¹⁰² et d'une *consolatio* après le décès de sa fille Blésilla (†384).¹⁰³ Paula et Eustochium, qui accompagneront leur maître spirituel en Orient, seront toujours liées aux souvenirs de Rome.¹⁰⁴ Elles discutent avec lui les commentaires bibliques et entreprennent des traductions, tout en aidant Jérôme à garder le contact avec Rome.¹⁰⁵ Marcella, quant à elle, est la destinataire de lettres exégétiques complexes¹⁰⁶, des lettres 23 sur la mort de la veuve Léa (*De exitu Leae*) et 24 sur la vie exemplaire de la vierge Asella (*De uitae Asellae*), qui traitent des préceptes et des avantages de la vie ascétique. Jérôme considérait la savante Marcella comme une interlocutrice à sa hauteur, qu'il admirait pour son intelligence et son ardeur au travail.¹⁰⁷ Marcella possédait une importante bibliothèque, à laquelle Jérôme n'hésitait pas de renvoyer ses

⁹⁹Pour le contexte et les modalités de la prise de contact, voir p. 178.

¹⁰⁰Eustochium avait été vouée au Christ dès son enfance. Jérôme agissait en véritable maître spirituel de la jeune fille, qui restera à ses côtés toute sa vie. Voir également la partie III, chapitre 2, p. 179.

¹⁰¹PLRE 1, p. 674; PIC, p. 1617-1626; FÜRST 2003, p. 200-201.

¹⁰²Hier., *epist.* 30 et 33.

¹⁰³Hier., *epist.* 39.

¹⁰⁴REBENICH 1992, p. 162-165.

¹⁰⁵L'*epist.* 46 est adressée par Paula et Eustochium à Marcella. Il n'est toutefois pas certain qu'elles aient été réellement les auteures de la lettre, composée dans un style très « hiéronymien ».

¹⁰⁶Hier., *epist.* 25, 26, 28, 29, 34, 37.

¹⁰⁷Hier., *epist.* 30, 14.

correspondants qui souhaitaient obtenir un livre. Parfois, elle était la seule à être en possession d'une œuvre récente, dont même Pammachius ignorait encore l'existence.¹⁰⁸ Même si Marcella refuse de s'installer avec lui à Bethléem, Jérôme entretiendra toute sa vie une relation privilégiée et très proche avec elle.¹⁰⁹

C'est après son deuxième départ vers l'Orient (385) que la correspondance révèle les nombreux contacts que Jérôme entretenait dans l'aristocratie et au sein du clergé romain. Les amis romains constitueront pour Jérôme, dans les années suivantes et jusqu'à sa mort, le principal soutien pour la diffusion de son orthodoxie. Le prêtre romain Evangelius avait envoyé un commentaire anonyme, les *Quaestiones veteris et novi testamenti*, et demande l'avis de Jérôme sur l'identification entre Melchisédech et le saint Esprit, postulée par l'auteur de cet ouvrage.¹¹⁰ Actuellement, ces *Quaestiones* sont attribuées à l'Ambrosiaster, le commentateur de treize épîtres pauliniennes, vivant à Rome au temps de Damase.¹¹¹ Jérôme répond par le petit traité *De Melchisedech* (*epist.* 73). Jérôme correspondait aussi avec Desiderius¹¹², un chrétien lettré, et l'épouse de ce dernier, Serenilla. Desiderius avait demandé à obtenir les œuvres de Jérôme qu'il ne possédait pas encore. Dans sa réponse, Jérôme l'informe :

« Quant à mes modestes ouvrages, comme le plus grand nombre d'entre eux se sont envolés de leur petit nid, en étant honorablement diffusés, grâce à une mise en circulation hasardeuses, je ne t'en ai rien envoyé, de crainte de t'en envoyer ce que tu possèdes déjà. Si tu veux en emprunter des exemplaires, tu pourras en recevoir soit de sainte Marcella, qui réside sur l'Aventin, soit de Domnio, ce très saint personnage, le Loth de notre époque. »¹¹³

¹⁰⁸Hier., *epist.* 48, 4 (CSEL 54, p. 349) : *Transtuli nuper Iob in linguam nostram; cuius exemplar a sancta Marcella, consobrina tuae, poteris mutuari.*

¹⁰⁹Sur Marcella, voir aussi la partie III, chapitre 2, p. 185 et REBENICH 1992, p. 165-167 et p. 203; LETSCH-BRUNNER 1998.

¹¹⁰Hier., *epist.* 73, 1 (CSEL 55, p. 13) : *Misisti mihi uolumen ἀδέσποτον, et nescio utrum tu de titulo nomen subtraxeris, an ille qui scripsit, ut periculum fugeret disputandi, auctorem noluerit confiteri.*

¹¹¹LACL, p. 18-19. Ce commentaire de Paul avait longtemps été attribué à Ambroise de Milan jusqu'à ce qu'Érasme découvre que le texte n'était pas authentique. On ne sait pas avec certitude si c'est Érasme qui a donné le nom d'« Ambrosiaster » à cet auteur inconnu. Les *Quaestiones veteris et novi testamenti* ont été transmises dans le corpus augustinien.

¹¹²PIC, p. 551; FÜRST 2003, p. 169.

¹¹³Hier., *epist.* 47, 3 (CSEL 54, p. 346) : *Opusculorum meorum, quia plurima euolauerunt de nidulo suo, et temerario editionis honore uulgata sunt, nihil nisi ne eadem forsitan*

Jérôme renvoie ses correspondants à la bibliothèque du palais de Marcella sur l'Aventin, ou chez Domnio, qui est en mesure de lui prêter les exemplaires souhaités. Invité à se rendre à Bethléem, Desiderius est peut-être le même personnage que celui qui, rentrant d'Orient, apporte une lettre (*epist.* 72) et des cadeaux au prêtre Vitalis¹¹⁴ ; il est inconnu par ailleurs.¹¹⁵ Il ressort de cette lettre 72, dont le sujet principal est un problème de chronologie dans les *Livres des Rois*, que Jérôme est récemment entré en contact avec Vitalis, qui avait lui aussi envoyé des cadeaux.

Domnio est déjà un vieillard lorsqu'il apparaît dans la correspondance de Jérôme.¹¹⁶ Il menait une vie ascétique à Rome et possédait une grande bibliothèque, qui comptait aussi les œuvres de Jérôme, notamment le *Commentaire des douze prophètes* et la traduction des *Livres des Rois*.¹¹⁷ Par l'intermédiaire de Paula, Jérôme correspondait aussi avec Furia¹¹⁸, une aristocrate qui avait fréquenté le cercle de Marcella. Elle est la destinataire d'une règle de vie pour les veuves, *De uirginitate seruanda*.¹¹⁹ Principa, une *uirgo Christi* comme Eustochium et l'élève de Marcella, qui avait demandé des éclaircissements sur le *Cantique des Cantiques*, reçoit des explications sur le Psaume 45, qui constitue une partie du poème sacré. De plus, elle est la destinataire du *Commentaire sur Matthieu*, dont le dédicataire Eusède de Crémone avait été chargé de faire parvenir un exemplaire à Principa.¹²⁰ Deux ans après la mort de Marcella (†410), elle est encore la dédicataire d'une *consolatio* en l'honneur de cette dernière.¹²¹ Laeta, membre de la *gens Caeionii* qui avait contracté un mariage avec un fils de Paula, reçoit un traité d'éducation à l'intention de sa fille.¹²²

mitterem quae habebas. Quodsi exemplaria libuerit mutuari, uel a sancta Marcella quae manet in Auentino, uel a Loth temporis nostri Domnionis uiro sanctissimo accipere poteris.

¹¹⁴FÜRST 2003, p. 219.

¹¹⁵Hier., *epist.* 72, 5 (CSEL 55, p. 12) : *Munuscula libenter a te missa suscepi, et inpendio precor ut in amore quo nos appetere coepisti ad finem usque perdures. Non enim coepisse, sed permansisse uirtutis est. Nostra uicissim per Desiderium misse suscipe.*

¹¹⁶PIC, p. 593 ; REBENICH 1992 ; MRATSCHEK 2002, p. 470 ; FÜRST 2003, p. 171. Il meurt vers 402. Jérôme l'appelle « *pater carissime* » (*epist.* 50).

¹¹⁷Hier., *epist.* 48, 4 (CSEL 54, p. 349) : *Miseram τῶν ὑπομνημάτων in prophetas duodecim sancto patri Domnioni, Samuhelem quoque et Malachim, id est quattuor Regum libros.*

¹¹⁸PIC, p. 878-879 ; FÜRST 2003, p. 180.

¹¹⁹Hier., *epist.* 54.

¹²⁰Hier., *comm. in Math., praef.* (CCSL 77, p. 6).

¹²¹Hier., *epist.* 127.

¹²²Hier., *epist.* 107, 4.

Mais ce sont certainement Marcella et son cousin Pammachius qui furent les destinataires du plus grand nombre de livres. Pammachius¹²³ appartenait à la *gens Furia* et avait épousé Paulina, la deuxième fille de Paula et de Flavius Toxotius. C'était un ami de jeunesse de Jérôme avec qui il avait étudié à Rome. Après une carrière dans l'administration – il avait été proconsul, peut-être en Afrique – il se convertit au christianisme ascétique, une décision qui avait suscité les moqueries de son entourage.¹²⁴ Après le décès de Paulina (†396), il fait construire un *xenochium* et une basilique à Porto, un acte de charité que Jérôme loue dans la *consolatio* qu'il adresse à Pammachius.¹²⁵ C'est sur la demande de Domnio et de Pammachius que Jérôme écrit en 393-394 son *Aduersus Iouinianum*.¹²⁶ Jovinien¹²⁷ avait propagé des thèses anti-ascétiques, accueillies favorablement dans certains milieux romains, hostiles au monachisme. Le pamphlet polémique de Jérôme contre ce dernier subit alors de fortes critiques, y compris dans le cercle de ses amis les plus proches. Ainsi, Jérôme est obligé de s'expliquer dans deux lettres auprès de Pammachius (*epist.* 48) et de Domnio (*epist.* 50), et dans le traité *Apologeticum ad Pammachius* (*epist.* 49). L'opposition à Rome était telle que Pammachius avait tenté d'empêcher la diffusion du *Aduersus Iouinianum* pour sauver l'honneur de son ami. Plus tard, Jérôme le remerciera pour son initiative, même si elle n'avait pas abouti :

« Concernant mes ouvrages contre Jovinien, tu as agi prudemment et amicalement en retirant les exemplaires de la circulation ; je m'en rends parfaitement compte. Mais ta diligence n'a servi à rien. Pas mal de gens venus de la Ville m'en ont débité le texte, qu'ils prétendaient avoir recueilli à Rome. »¹²⁸

Pammachius joue aussi un rôle majeur dans la controverse origénienne qui oppose Jérôme à partir des années 394 à son ancien compagnon Rufin d'Aquilée. Ce qui avait commencé comme une querelle à propos des prérogatives épiscopales entre Épiphanes de Salamine, un ami de Jérôme, et Jean

¹²³PIC, p. 1576-1581 ; PLRE 1, p. 663 ; FÜRST 2003, p. 199-200.

¹²⁴Hier., *epist.* 66, 6 (CSEL 54, p. 654) : *Quis hoc crederet ut consulum pronepos et Furiani germinis decus, inter purpuras senatorum furua tunica pullatus incederet, ut non erubesceret oculos sodalium, ut deridentes se ipse rideret ?*

¹²⁵Hier., *epist.* 66. Paulin de Nole envoie également une lettre de consolation (*epist.* 13).

¹²⁶Hier., *adu. Iouin.* (PL 23, p. 221-354).

¹²⁷LACL, p. 404 ; FÜRST 2003, p. 186-187.

¹²⁸Hier., *epist.* 48, 2 (CSEL 54, p. 347) : *De opusculis meis contra Iouinianum, quod et prudenter et amanter feceris exemplaria subtrahendo optime noui. Sed nihil profuit ista diligentia, cum aliquanti ex urbe uenientes mihi eadem lectitarint quae se Romae excepisse referebant.*

de Jérusalem, sur le territoire duquel Jérôme avait fondé son monastère¹²⁹, devient rapidement un conflit théologique, dont les développements allaient peu à peu se déplacer vers Rome. Dans ses jeunes années, Jérôme avait été plein d'admiration devant le théologien alexandrin Origène (v. 185-253)¹³⁰, mais il était passé peu à peu dans le camp anti-origénien. Jean de Jérusalem, qui adhérait aux visions origéniennes, avait attiré de son côté l'ancien ami de Jérôme, Rufin d'Aquilée, et Mélanie l'Ancienne. Le parti de Jérôme s'appuyait sur les amis romains, et tout particulièrement sur Pammachius. C'est Pammachius qui informe Jérôme que l'*Apologie* écrite par Jean de Jérusalem en réponse aux accusations d'Épiphane circulait déjà à Rome et qu'un grand nombre de personnes étaient troublées par son contenu. Jérôme traduit alors la lettre d'Épiphane, qui réfutait les thèses d'Origène et accusait Jean et Rufin d'hérésie, et la fait parvenir à Pammachius (*epist.* 51). Cette traduction subit alors de fortes critiques dans les milieux lettrés de Rome, notamment ceux proches de Rufin et de Mélanie. Pour justifier sa méthode et démontrer la qualité de son travail, Jérôme répond en 396 par l'envoi du *liber de optimo genere interpretandi* (*epist.* 57) à Pammachius. Enfin, en début d'année 397, Pammachius est encore le destinataire des *Commentaires sur Obadja* et du *Contra Iohannem Hierosolymitanum* qu'il diffuse à Rome. La même année, Rufin quitte l'Orient et s'installe à nouveau en Italie, où il commence la traduction du *περὶ ἀρχῶν* d'Origène. Mais avant sa mise en circulation officielle, les amis de Jérôme s'approprient une version provisoire et transmettent le texte à Bethléem. Jérôme commence alors une traduction personnelle, qui devait non seulement confirmer l'hétérodoxie d'Origène, mais aussi prouver que son ancien compagnon était un mauvais traducteur. En 399, la traduction est envoyée à Oceanus¹³¹ et à Pammachius¹³², mais celui-ci, n'étant pas convaincu de la qualité du texte, évite de le diffuser.¹³³ À l'été 401, Pammachius et Marcella sont les destinataires de l'*Apologia aduersus libros Rufini*¹³⁴; au printemps, ils obtiennent la traduction de la lettre pascale de Théophile

¹²⁹Épiphane avait conféré l'ordination sacerdotale à Paulinien, un frère de Jérôme. Jean de Jérusalem y vit une violation de ses droits et menaça Épiphane et Jérôme d'écrire jusqu'à Rome pour le dénoncer. Épiphane répliqua par une lettre accusant Jean d'hérésie. L'évêque de Jérusalem excommunia alors la communauté de Jérôme. Voir NAUTIN 1972, p. 210; NAUTIN 1973, p. 69-86; REBENICH 1992, p. 199. Sur le rapport de Jérôme avec l'hérésie, voir JEANJEAN 1999.

¹³⁰Sur la biographie et les œuvres d'Origène, voir LACL, p. 528-536; NAUTIN 1977 et les nombreux travaux d'H. CROUZEL.

¹³¹PIC, p. 1547-1549.

¹³²Hier., *epist.* 84.

¹³³Hier., *epist.* 124.

¹³⁴Hier., *contra rufinum* I, 1 (CCSL 79, p. 1).

d'Alexandrie.¹³⁵ Par ailleurs, Pammachius est le dédicataire du commentaire sur Osée et Joel.¹³⁶ Pammachius et Marcella sont encore les dédicataires du *Commentaire sur le prophète Daniel*¹³⁷, demandé à l'origine par Paulin de Nole, mais dédié, après la rupture avec ce dernier, à ses deux amis de toujours.

Les échanges de lettres entre Bethléem et Rome sont régulièrement accompagnés de livres. Rome était certainement pour Jérôme le lieu de diffusion par excellence de ses œuvres. Mais on aurait tort de réduire les envois de livres à des expéditions nécessairement vers le « marché littéraire » romain, qui aurait constitué l'unique débouché possible des œuvres de Jérôme. Antioche, Alexandrie, Constantinople ou encore Carthage étaient des centres tout aussi importants où Jérôme aurait pu espérer une circulation et une notoriété comparables. La première explication à la prépondérance des envois vers Rome est induite par les caractéristiques mêmes de ses œuvres : d'une part, Jérôme écrivait dans sa langue maternelle, le latin ; d'autre part, il s'était spécialisé dans la traduction du grec et de l'hébreu vers le latin. De toute évidence, les Latins d'Occident constituaient le public le plus intéressant et le plus nombreux. Un deuxième facteur réside dans les relations du moine : ce n'est pas parce qu'il voulait diffuser ses écrits à Rome que Jérôme avait de nombreux amis dans la cité et qu'il leur envoyait des livres ; c'est parce que ses amis étaient romains que ses livres ont été principalement envoyés là-bas. Ses amis n'étaient pas des « éditeurs », chargés de diffuser ses œuvres. Ils étaient des compagnons de route et des collègues avec qui le moine discutait de problèmes littéraires et doctrinaux, et des sources d'inspiration, dans la mesure où ils réclamaient des réponses à leurs questions savantes. La proximité et l'intimité respective se mesuraient à l'intensité de la communication épistolaire, mais aussi au nombre de livres envoyés et dédicacés à un personnage. Ainsi, les chrétiens, dont Jérôme et ses amis représentaient à leur époque sûrement l'une des tendances les plus radicales, procédaient à des envois de livres à l'image de leurs compatriotes païens, mais la signification et l'enjeu de ces envois étaient tout autres. Alors que les correspondants de Symmaque consacraient leur temps libre à l'*otium* littéraire, l'activité d'écrivain était pour Jérôme sa raison d'être. Jérôme apparaît comme un homme « qui a eu pour seule passion la lecture et pour seul plaisir le travail intellectuel », comme l'avait formulé R. MARTIN¹³⁸, du moins, c'est l'image qu'il a laissée à la postérité.

¹³⁵La traduction est l'*epist.* 98 ; l'*epist.* 97 annonce son envoi.

¹³⁶Hier., *comm. in proph. min., Osee, prol. ad Pammachius ; Ioelem, prol. ad Pammachius* (CCSL 76, p. 1 et 159).

¹³⁷Hier., *comm. in Dan. praef.* (CCSL 75 A, p. 772).

¹³⁸MARTIN 2006, p. 209.

2.3. Cadeaux de livres et amitiés dans la correspondance d'Augustin

Augustin d'Hippone a consacré la plus grande partie de sa vie à la rédaction d'une œuvre littéraire colossale. Il n'est pas étonnant que son activité d'écrivain se répercute de manière non négligeable sur sa correspondance, ponctuée elle aussi de multiples envois de livres.¹³⁹ Avant l'épiscopat, la communication épistolaire d'Augustin est encore largement empreinte des pratiques traditionnelles de sociabilité : les envois de livres dédiés constituaient de petites marques d'affection entre amis de longue date ou des cadeaux honorifiques adressés à des maîtres spirituels. Dans une seconde phase, après l'installation à Hippone, d'autres cercles plus influents sur la sphère politico-religieuse apparaissent dans la correspondance. Ainsi, Augustin prend contact avec des groupes de *litterati* carthaginois avec lesquels il communique sur des thèmes littéraires et théologiques, mais aussi avec des représentants du mouvement monastique occidental parmi lesquels figurait Paulin de Nole. Pour Augustin, ses livres sont les médias de son orthodoxie et leur diffusion contribuait non seulement à la construction de sa renommée¹⁴⁰, mais aussi à l'établissement et à l'entretien de ses amitiés.

2.3.1. À chaque ami, sa dédicace

La pratique des dédicaces est particulièrement bien documentée dans la correspondance d'Augustin. Déjà, dans la toute première lettre conservée, on assiste à l'envoi d'un livre dédié. C'est à son ami Hermogenianus¹⁴¹ qu'Augustin fait parvenir le troisième livre du *De Academicis* :

« Aussi, étant donné le très grand cas que je fais de la sincérité de ton jugement sur mes livres, et la considération que j'ai pour ta personne étant telle que l'erreur ne saurait se glisser dans ta sagesse, ni la feinte dans ton amitié, je te prie d'autant plus instamment d'examiner avec soin et de me dire en réponse si tu approuves ce qu'à la fin du livre trois, de manière peut-être plus conjecturale que certaine, l'avantage d'y croire l'emportant tout de même à mon avis sur les raisons d'en douter, j'ai pensé qu'il fallait croire. Quoi qu'il en soit en tout cas de ces écrits, je me

¹³⁹Cette présentation n'est pas exhaustive. La liste complète est disponible chez DECROLL 2002, p. 320-324.

¹⁴⁰DECROLL 2002.

¹⁴¹PIC, p. 981-982.

réjouis non pas tant d'avoir vaincu, comme tu l'écris, les Académiciens – car l'expression t'est dictée par l'amitié plutôt que par la vérité – mais d'avoir rompu le lien détestable qui me tenait éloigné du sein de la philosophie par désespoir d'attendre la vérité, cette nourriture de l'esprit. »¹⁴²

Écrite après novembre 386, cette lettre est généralement datée de l'hiver 386-387. Auparavant, Hermogenianus avait déjà lu et approuvé les deux premiers livres de cette œuvre dans laquelle Augustin réfute le scepticisme de la Nouvelle Académie, et il l'avait félicité d'avoir « vaincu les Académiciens ». Augustin attribue ces louanges aux devoirs d'amitié. À présent, Hermogenius est invité à donner son avis sur le livre trois. À la même époque, Augustin achève le *De ordine*, une œuvre portant sur l'ordre providentiel, qu'il fait parvenir à Zenobius.¹⁴³ Ce dernier s'était également lié d'amitié avec Augustin lors de son séjour en Italie et s'était associé au projet de vie commune.¹⁴⁴ Mais Zenobius avait été contraint de quitter rapidement le groupe de Cassiacum, ce qu'Augustin déplore. Augustin lui adresse alors le traité *De ordine* qui rapporte les discussions tenues en son absence. Le troisième dialogue philosophique, le *De beata uita*, élaboré durant la vie communautaire, est dédié à Manlius Theodorus.¹⁴⁵ Cette dédicace reflète, tout comme les envois des dialogues *De Academicis* et *De ordine*, les relations d'Augustin pendant son séjour en Italie. Manlius Theodorus avait fait carrière dans l'administration impériale et se posait comme une autorité intellectuelle à Milan à l'époque où Augustin enseignait dans la cité. Homme lettré et chrétien, Manlius Theodorus exerce une influence notable sur Augustin avec qui il s'entretenait sur la nature de l'âme et de Dieu. Bien plus tard, Augustin regrettera d'avoir prêté trop d'importance aux opinions de cet « homme plein d'orgueil ».¹⁴⁶ C'est tout l'inverse pour la relation tissée à la même époque avec Simplicianus. Théologien et philosophe, Simplicianus succédera en 397 à Ambroise

¹⁴²Aug. Hipp., *epist.* 1, 3 (CSEL 34, 1, p. 2-3; traduction de WANZENNE et LANCEL, p. 201) : *Quam ob rem cum gratissimum habeam fidele iudicium tuum de libellis meis tantum que in te momenti ponam, ut nec error in tua prudentia nec in amicitia simulatio cadere possit, illud magis peto diligentius consideres mihi que rescribas, utrum adprobes, quod in extremo tertii libri suspiciosius fortasse quam certius, utilius tamen, ut arbitror, quam incredibilius putavi credendum. Equidem, quoquo modo se habent illae litterae, non tam me delectat, ut scribis, quod academicos uicerim – scribis enim hoc amantius forte quam uerius –, quam quod mihi abruperim odiosissimum retinaculum, quo a philosophiae ubere desperatione ueri, quod est animi pabulum, refrenabar.*

¹⁴³Aug. Hipp., *epist.* 2, 3.

¹⁴⁴PIC, p. 2378.

¹⁴⁵PIC, p. 2167-2168.

¹⁴⁶Aug. Hipp., *conf.* VII, 9, 13; *retract.* I, 2.

de Milan, qui le considérait comme son maître spirituel.¹⁴⁷ Par son érudition, il impressionne le jeune Augustin, qui, à son arrivée à Milan, souhaite entrer en contact avec lui. Au cours de l'année 386, Augustin rend visite à Simplicianus et s'entretient avec lui sur les livres platoniciens. Plus tard, Augustin mettra en avant le rôle déterminant que Simplicianus avait joué dans sa conversion.¹⁴⁸ Après son retour en Afrique, le contact avec Simplicianus ne cesse pas. Avant 395 – Augustin est alors prêtre à Hippone – Simplicianus lui adresse des questions concernant l'exégèse de l'*Épître aux Romains* et sur le *Livre des Rois*. Augustin répond en deux livres, qui constituent le *De diversis quaestionibus ad Simplicianum*, rédigés au début de son épiscopat et envoyés à Simplicianus en même temps que la lettre 37.¹⁴⁹ Enchanté, Augustin accueille l'affection paternelle avec laquelle Simplicianus s'intéresse à son jugement et lui demande de lire ses ouvrages comme un censeur (*censuram corrigentis adsumas*).

Romanianus¹⁵⁰ avait sans doute joué un rôle majeur dans la diffusion des œuvres du jeune Augustin, même si tous les détails des envois entre les deux personnages nous échappent.¹⁵¹ Alors qu'il avait été obligé de quitter précocement le cercle de Cassiciacum pour rentrer en Afrique, Romanianus obtient en premier le *Contra academicos*, qui lui est dédié.¹⁵² Après le retour en Afrique d'Augustin, Romanianus est le destinataire du *De vera religione*¹⁵³, probablement à la fin de l'année 390.¹⁵⁴ Plus tard, dans une lettre adressée à Paulin de Nole¹⁵⁵, Augustin affirmera :

« Quant à nos livres, il [Romanianus] les mettra à la disposition de ton vénérable zèle [Paulin]. À ma connaissance, en effet, je n'ai rien écrit qui ne soit en sa possession, qu'il s'agisse des ouvrages destinés aux oreilles de ceux qui sont en dehors de l'Église, ou des ouvrages destinés aux oreilles de nos frères. »¹⁵⁶

¹⁴⁷PIC, p. 2075-2079.

¹⁴⁸Aug. Hipp., *conf.* VIII, 1-2.

¹⁴⁹Aug. Hipp., *epist.* 37.

¹⁵⁰Voir la partie III, chapitre 1, p. 157.

¹⁵¹SCHEELE 1978, p. 35.

¹⁵²Aug. Hipp., *c. acad.* I, 1 (CSEL 63, p. 3).

¹⁵³Aug. Hipp., *epist.* 15, 1 (CSEL 34, 1, p. 35-36) : *Scripti quiddam de catholica religione, quantum dominus dare dignatus est, quod tibi uolo ante aduentum meum mittere, si charta interim non desit.*

¹⁵⁴Je retiens la datation de LANCEL 2011, p. 307, qui place cette lettre dans les derniers mois de l'année 390 et avant l'ordination presbytérale à Hippone au printemps 391.

¹⁵⁵Voir plus bas, p. 283.

¹⁵⁶Aug. Hipp., *epist.* 27, 4 (CSEL 34, 1, p. 99 ; traduction de MOREAU et LANCEL, p. 459, dont je garde aussi la correction de « *studio suo* » (GOLDBACHER) en « *studio tuo* ») :

Visiblement Romanianus possédait toutes les œuvres d'Augustin et était capable de fournir à Paulin tout ce que celui-ci désirait.¹⁵⁷ On constate que les envois de livres aux membres du cercle proche sont quasiment absents de la correspondance. En effet, ses frères et ses amis les plus intimes gravitaient constamment autour d'Augustin, voyageaient et habitaient même avec lui. Alypius¹⁵⁸, son « *frater in cordis mei* »¹⁵⁹ devait posséder, tout comme Romanianus, un grand nombre, voire l'ensemble, des œuvres de son ami. Il est l'interlocuteur d'Augustin dans les dialogues *De Academicos* et *De ordine*¹⁶⁰, et se trouve parfois associé au processus de création, à la discussion et à la relecture des ouvrages inachevés. Plus tard, après l'ordination épiscopale à Thagaste, Alypius apparaît aux côtés d'Augustin dans la lutte contre le donatisme et le pélagianisme, participe aux conciles et contribue dans une large mesure à la vie de l'Église africaine, comme en témoignent les échanges épistolaires entre les deux amis. Par contre, les envois de livres n'y figurent pas. Augustin avait peut-être l'habitude d'envoyer directement ses œuvres à ses amis les plus proches et les lettres qui accompagnaient ces envois – si elles ont existé – n'ont pas été transmises.

Evodius¹⁶¹ est un cas comparable. Converti et baptisé avant ses compatriotes africains, Augustin et Alypius, Evodius s'était associé au projet de vie commune, commencé en Italie et poursuivi en Afrique. C'est à partir de ce moment-là que le futur évêque Uzali (395/401-427/428) a intégré le cercle des intimes d'Augustin. La correspondance entre Evodius et Augustin, qui comprenait au moins huit lettres, datées vers 415, témoigne du lien étroit entre les deux évêques, qui discutent de problèmes théologiques complexes et combattent ensemble les manichéens, les pélagiens et surtout les donatistes.¹⁶² Comme dans le cas d'Alypius, il faut partir du principe qu'Evodius possédait un nombre important d'ouvrages d'Augustin. Evodius avait à disposition les dialogues *De animae quantitate* et *De libero arbitro*, dans lesquels il apparaît comme l'interlocuteur d'Augustin. Il devait posséder aussi des manuscrits du *De vera religione*, du *De Trinitate* et du *De genesi ad litteram*, œuvres

Librorum autem nostrorum copiam faciet uenerabili studio tuo; nam nescio me aliquid, siue ad eorum qui extra ecclesiam Dei sunt, siue ad aures fratrum scripsisse quod ipse non habeat.

¹⁵⁷À l'exception du *De libero arbitro* comme on l'apprend dans une autre lettre adressée à Paulin, voir plus bas.

¹⁵⁸PAC, p. 53-65; FELDMANN, SCHINDLER & WERMELINGER 1994.

¹⁵⁹Aug. Hipp., *conf.* 9, 7.

¹⁶⁰Sur l'historicité des *Dialogues*, voir MADEC 1986.

¹⁶¹PAC, p. 366-373; HÜBNER 2002.

¹⁶²Aug. Hipp., *epist.* 158-164 et 169.

auxquelles Augustin le renvoie dans l'une de ses lettres.¹⁶³ Evodius apparaît également dans un échange de livre entre Alypius et Paulin de Nole : à Carthage, il veille, avec l'aide du frère Comes¹⁶⁴, à l'opération de transcription de la *Chronique* d'Eusèbe de Césarée.¹⁶⁵ Il n'est pas improbable que les frères d'Augustin aient eu accès à la bibliothèque d'Hippone où ils empruntaient ou faisaient transcrire les œuvres qu'ils désiraient. En plus de ses amitiés de jeunesse auxquelles Augustin attachait beaucoup d'importance, il noue avec son collègue Aurelius de Carthage une relation intime marquée par des cadeaux de livres réguliers. Augustin ne dédia pas moins de trois œuvres importantes à Aurelius de Carthage. Aurelius¹⁶⁶ était l'évêque de Carthage et le primat d'Afrique au moins depuis 391, et il entre en contact avec Augustin au plus tard lorsque celui-ci devient prêtre à Hippone. La première lettre conservée¹⁶⁷ aborde déjà des tractations internes à l'Église africaine et montre, dès le début, l'étroite collaboration entre Aurelius et Augustin, qui se poursuivra pendant près de quarante ans.¹⁶⁸ Jérôme correspondait également avec Aurelius de Carthage, mais leur relation était moins intime.¹⁶⁹ Vers 395, Aurelius est sollicité par Paulin de Nole afin de contribuer à la reproduction de la *Chronique* d'Eusèbe de Césarée, destinée à Alypius.¹⁷⁰ Avant 411, Aurelius demande à Augustin de répondre aux contradictions dans l'interprétation de l'idéal ascétique qui opposait divers monastères carthaginois. Il est alors le dédicataire du *De opere monachorum*.¹⁷¹ Aurelius joue aussi un rôle primordial aux côtés d'Augustin dans sa lutte contre le pélagianisme et ce dernier lui dédie le *De gestis Pelagii*.¹⁷² Enfin, vers 419-420, Aurelius est le dédicataire du *De Trinitate*, dont l'envoi est accompagné d'une intéressante épître dédicatoire :

« *De trinitate, quae deus summus et uerus est, libros iuuenis inchoavi, senex edidi. O miseram quippe hoc opus, posteaquam comperi praereptos mihi esse siue subreptos, antequam eos absoluerem*

¹⁶³ Aug. Hipp., *epist.* 162, 2 (CSEL 44, p. 513).

¹⁶⁴ PAC, p. 215-216.

¹⁶⁵ Voir plus bas, p. 283.

¹⁶⁶ PAC, p. 105-127.

¹⁶⁷ Aug. Hipp., *epist.* 22. Au minimum une lettre avait précédé celle-ci.

¹⁶⁸ L'article de la PAC détaille les affaires politico-religieuses et doctrinales dans lesquelles Augustin et Alypius sont souvent associés à l'action de l'évêque de Carthage (conciles, lutte contre donatistes et pélagianistes, etc.)

¹⁶⁹ Hier., *epist. ad Aureliam* 3 = Aug., *epist.* 27*, 3. Cette lettre est citée en partie dans le premier chapitre de cette partie, p. 226.

¹⁷⁰ Voir plus bas, p. 283.

¹⁷¹ Aug. Hipp., *De opere monachorum* I, 1 (CSEL 41, p. 3).

¹⁷² Aug. Hipp., *De gestis Pelagii* I, 1 (CSEL 42, p. 51).

et retractatos, ut mea dispositio fuerat, expolirem. Non enim singillatim sed omnes simul edere ea ratione decreueram, quoniam praecedentibus consequentes inquisitione proficiente nectuntur. Cum ergo per eos homines, qui, priusquam uellem, ad quosdam illorum peruenire potuerunt, dispositio mea nequiuisset impleri, interruptam dictationem reliqueram cogitans hoc ipsum in aliquibus scriptis meis conqueri, ut scirent, qui possent, non a me fuisse eosdem libros editos sed ablatos, priusquam mihi editione mea digni uiderentur. Verum multorum fratrum uehementissima postulatione et maxime tua iussione compulsus opus tam laboriosum adiuuante domino terminare curavi eos que emendatos, non ut uolui, sed ut potui, ne ab illis, qui subrepti iam in manus hominum exierant, plurimum discreparent, uenerationi tuae per filium nostrum condiaconum carissimum misi et cuicumque audiendos, legendos describendos que permisi. In quibus si seruari mea dispositio potuisset, essent profecto etsi easdem sententias habentes multo tamen enodatiores atque planiores, quantum rerum tantarum explicandarum difficultas et facultas nostra pateretur. Sunt autem, qui primos quattuor uel potius quinque etiam sine proemiis habent et duodecimum sine extrema parte non parua. Sed si eis haec editio potuerit innotescere, omnia, si uoluerint et ualuerint, emendabunt. Peto sane, ut hanc epistulam seorsum quidem sed tamen ad caput eorundem librorum iubeas anteponi.¹⁷³ »

Dans son épître dédicatoire¹⁷⁴, Augustin fait l'historique du long effort qui l'a mené à la finalisation du *De Trinitate*. Commencée dans sa jeunesse (vers 398), l'œuvre achevée est mise en circulation (vers 418-419) dans sa vieillesse (*libros iuuenis inchoaui, senex edidi*). La tâche n'avait pas été aisée : quelques passionnés avait dérobé les douze premiers livres avant qu'il n'ait eu le temps d'achever l'ensemble, ni même de corriger et d'améliorer le texte (*absoluerem et retractatos ... expolirem*). Augustin avait été fortement affecté par ce larcin si bien qu'il interrompit la dictée (*interruptam dictationem reliqueram*) et songea à abandonner la rédaction sans mener l'œuvre à son terme. Mais l'insistance des siens, et particulièrement les demandes d'Aurelius, le poussèrent finalement à achever le *De Trinitate* et il fut ainsi en mesure d'envoyer au dédicataire une œuvre « corrigée aussi bien qu'il le pouvait, mais pas aussi bien qu'il le voudrait » (*emendatos, non ut uolui,*

¹⁷³ Aug. Hipp., *epist.* 174 (CSEL 44, p. 650-651 ; une traduction pertinente en anglais est disponible chez GAMBLE 1995, p. 134).

¹⁷⁴ Voir les commentaires de DEKKERS, *Saint Augustin éditeur*, 1990, p. 238 ; GAMBLE 1995, p. 133-136 ; LANCEL 1999, p. 517.

sed ut potui). Par cet envoi (*missi*), Augustin autorise quiconque à écouter, à lire et à copier l'exemplaire authentique (*cuiuscumque audiendos, legendos describendos que permisi*). Il précise que cette nouvelle version ne correspond pas à celle qui avait jadis été dérobée et diffusée contre son gré, et invite ceux qui possèdent les premiers livres dans leur forme défectueuse à venir les corriger d'après la version d'Aurelius (*si uoluerint et ualuerint, emendabunt*).

Comme chez d'autres écrivains, la volonté d'Augustin de diffuser ses œuvres va de pair avec l'entretien de ses amitiés. Les pratiques de communication traditionnelles sont manifestes chez le jeune Augustin, qui honorait ses « patrons » spirituels et financiers par des ouvrages dédiés. On constate que ses frères les plus intimes ne sont pas listés parmi les dédicataires de ses œuvres. Comme la dédicace remplissait d'importantes fonctions communicatives, le dédicataire d'une œuvre était choisi avec soin selon le contexte et la constellation sociale du moment. Les prises de contact avec des groupes laïques et païens de Carthage illustrent combien l'éducation littéraire et les envois de livres constituaient des médias dans la communication épistolaire.

2.3.2. Laïcs et païens de Carthage

Au tournant du V^e siècle, Carthage était la métropole politique et religieuse d'Afrique proconsulaire, où s'épanouissait une importante vie littéraire.¹⁷⁵ Les *litterati* de Carthage trouvaient un point de ralliement dans les cercles littéraires, qui, souvent, se regroupaient autour de personnages influents de la cité. Ces groupes exprimaient leur attachement à un idéal d'éducation à travers des rencontres, des échanges de lettres et de cadeaux, qui témoignaient de leurs relations d'amitié. Même si Augustin pointait de manière polémique l'insignifiance de ces cercles littéraires carthaginois¹⁷⁶, l'évêque d'Hippone entretenait des relations, parfois très proches, avec les milieux laïques mais aussi certains milieux païens. La communication se fondait notamment sur l'échange de livres.

¹⁷⁵VÖSSING 1997, p. 252-541 propose l'analyse la plus détaillée, dont je me permets de reprendre ici quelques conclusions pertinentes. Particulièrement intéressantes dans le cadre de cette étude sont les p. 494 à 537 sur les *litterati* tardo-antiques et les cercles littéraires de Carthage.

¹⁷⁶VÖSSING 1997, p. 495.

Augustin avait fait la connaissance de Flavius Marcellinus lors de la conférence de Carthage (411). Ce haut dignitaire impérial, *tribunus et notarius et uir clarissimus*¹⁷⁷, avait été mandaté par Honorius pour présider la rencontre qui devait résoudre définitivement le conflit entre catholiques et donatistes. Au lendemain de la conférence, Marcellinus, lui-même chrétien catholique, apparaît dans la correspondance d'Augustin : les *epist.* 128 et 128 avaient été adressées par l'ensemble de l'épiscopat catholique au président de la conférence ; les *epist.* 133, 138, 139 et 143 sont adressées par Augustin à Marcellinus, qui répond par l'*epist.* 136. Par la même occasion, Augustin adresse également deux lettres (*epist.* 132 et 137) à un ami de Marcellinus, Volusianus, dont on a aussi conservé une réponse (*epist.* 135). Enfin, une dernière lettre (*epist.* 134) est adressée à Apringius¹⁷⁸, le frère de Marcellinus et proconsul d'Afrique à cette date. Toutes ces lettres ont été échangées dans un laps de temps relativement court et datent des années 411-413.¹⁷⁹ Les promptes réponses d'Augustin ne sont qu'un indice parmi d'autres montrant que l'évêque d'Hippone attachait beaucoup d'importance à la relation avec ces influents personnages.

L'intérêt principal d'Augustin avait été tout d'abord de régler définitivement la question donatiste en plaidant pour une application stricte de l'édit auprès de Marcellinus et de son frère, qu'il jugeait particulièrement compétents dans les affaires ecclésiastiques.¹⁸⁰ Alors que les tractations, suite à la conférence, occupent encore une place importante dans la communication avec Marcellinus, la lettre 139 atteste que les rapports entre les deux hommes vont au-delà du problème précis qui les avait fait entrer en contact. Augustin informe son correspondant de l'achèvement d'une *Breviatio gestorum Conlationis* et d'une lettre adressée aux laïcs donatistes (le *post Conlationem contra donatistas*).¹⁸¹ On apprend également que Marcellinus avait déjà en main une autre œuvre augustinienne :

¹⁷⁷PLRE 2, p. 711-712 ; PAC, p. 671-688.

¹⁷⁸PLRE 2, p. 123 ; PAC, p. 84-84.

¹⁷⁹Madelaine MOREAU avait consacré en 1973 sa thèse de doctorat à ce groupe de lettres de la correspondance d'Augustin qu'elle avait appelé « le dossier Marcellinus » (MOREAU 1973). Son étude avait mis l'accent aussi bien sur les complexes débouchés de la conférence de Carthage que sur la relation et la communication au sein du triangle Augustin-Volusianus-Marcellinus.

¹⁸⁰C'est ce qui ressort de l'analyse des lettres 133 et 134, voir MOREAU 1973, p. 28-40.

¹⁸¹Aug. Hipp., *epist.* 139, 3 (CSEL 44, p. 152-153) : (...) *sicut mihi fuit breuiatio gestorum conlationis nostrae satis operosa, cum uiderem neminem se uelle tanto aggeri litterarum legendo committere, sicut mihi fuit etiam epistula ad ipsos laicos Donatistas de hac eadem conlacione nostra, quam modo aliquot lucubrationibus terminaui (...).*

« Votre Excellence m'a retourné les livres *De baptismo paruulorum* que je vous ai envoyés ; je ne sais pas pourquoi, mais examinant l'exemplaire, je me rends compte que c'est sans doute parce que je vous ai transmis un exemplaire non corrigé ; j'aimerais bien le corriger ; cependant, excessivement occupé que je suis, je n'y arrive pas. »¹⁸²

Marcellinus avait été le destinataire du *De peccatorum meritis et remissione et de baptismo paruulorum*, le premier traité anti-pélagien d'Augustin.¹⁸³ Mais l'exemplaire était défectueux et Marcellinus l'avait renvoyé à l'auteur. Augustin ne se l'explique pas et lui promet, malgré la charge de travail qui était la sienne, l'envoi d'une version corrigée. Dans un espace de temps relativement court, Marcellinus avait interrogé Augustin à plusieurs reprises et sur divers sujets. Ce dernier, absorbé par ses premiers travaux contre les pélagiens, ne repousse pas pour autant les demandes répétées de son correspondant.¹⁸⁴ Marcellinus est encore le dédicataire du *De spiritu et littera*¹⁸⁵ et presse son ami de diffuser le plus rapidement possible le *De genesi ad litteram* et le *De Trinitate*.¹⁸⁶ Marcellinus témoigne d'une affectueuse confiance à l'égard de son ami Augustin – il va même jusqu'à penser que l'évêque ne peut écrire quoi que ce soit d'erroné¹⁸⁷ – et manifeste une curiosité pour les questions exégétiques. Sur la question cruciale de l'origine de l'âme, Marcellinus interroge non seulement Augustin, mais il avait aussi écrit à Jérôme.¹⁸⁸ Dans une réponse adressée conjointement à Marcellinus et à son épouse Anapsychia, Jérôme conseille à ses correspondants de se référer à son

¹⁸²Aug. Hipp., *epist.* 139, 3 (CSEL 44, p. 152 ; traduction d'après DEKKERS, *Saint Augustin éditeur*, 1990, p. 239) : *Libros de baptismo paruulorum, cum iam codicem ipsum praestantiae tuae misissem, cur abs te rursus acceperim, oblitus sum, nisi forte, cum inspicerem, mendosos eos repperi et emendare uolui, quod mirabiliter impeditus adhuc usque non feci.*

¹⁸³MOREAU 1973, p. 45 et 165.

¹⁸⁴Aug. Hipp., *epist.* 139, 3.

¹⁸⁵Aug. Hipp., *de spiritu* I, 1 (CSEL 60, p. 155).

¹⁸⁶Aug. Hipp., *epist.* 143, 4 (CSEL 44, p. 254) : *Hinc est, quod periculosissimarum quaestionum libros de genesi scilicet et de trinitate diutius teneo, quam uultis et fertis, ut, si non potuerint nisi habere aliqua, quae merito reprehendantur, saltem pauciora sint, quam esse possent.*

¹⁸⁷Aug. Hipp., *epist.* 143, 3 (CSEL 44, p. 252) : *Vos autem, qui me multum diligitis, si talem adseritis aduersus eos, quorum malitia uel inperitia uel intellegentia reprehendor, ut me nusquam scriptorum meorum errasse dicatis, frustra laboratis, non bonam causam suscepistis, facile in ea me ipso iudice superamini, quoniam non mihi placet, cum a carissimis meis talis esse existimor, qualis non sum.*

¹⁸⁸Hier., *epist.* 126, 1 (CSEL 56, p. 143) : *Super animae statu memini uestrae quaestiuiculae, immo maxime ecclesiasticae quaestionis.*

ouvrage *Apologia aduersos libros Rufini*, disponible chez Oceanus à Rome.¹⁸⁹ En ce qui concerne le *Commentaire sur Ezéchiel*, Jérôme les renvoie à Fabiola qui détient deux livres dont ils pourront emprunter les exemplaires pour les faire copier.¹⁹⁰

Les multiples intérêts intellectuels de Marcellinus montrent en filigrane l'univers philosophique des milieux lettrés, chrétien et païen, dans lequel celui-ci était immergé à Carthage. Marcellinus fréquentait notamment le sénateur Volusianus¹⁹¹, qui faisait probablement partie des réfugiés ayant quitté Rome après le sac de la Ville par Alaric (août 410). Alors que les femmes de sa famille étaient majoritairement chrétiennes¹⁹², Volusianus était encore adepte des cultes païens. Il était entré en contact avec Augustin par le biais de sa mère et de son ami Marcellinus, qui l'avaient poussé à écrire à l'évêque pour lui exposer ses critiques envers le christianisme. Ainsi, il se met en place un échange épistolaire entre Volusianus et ses amis, qui discutaient régulièrement de littérature et de philosophie, et Augustin, à qui l'on racontait la teneur et le déroulement des débats que l'on menait à Carthage.¹⁹³ Marcellinus jouait un rôle d'intermédiaire en recevant et transmettant plusieurs lettres qui abordent les difficultés soulevées par le cercle autour de Volusianus, visiblement intrigués par le christianisme.¹⁹⁴ C'est dans ce contexte que commencent à prendre forme les idées principales du *De ciuitate dei*, qui répondra à une demande de Marcellinus.¹⁹⁵ Les trois premiers livres lui seront dédiés¹⁹⁶, mais il n'est pas certain que le dédicataire les ait eus en main. En effet, la relation entre Augustin et Marcellinus prit fin de manière abrupte : accusés d'avoir soutenu l'usurpateur Heraclianus, Marcellinus et son frère Apringius sont exécutés en septembre 413. Augustin était encore

¹⁸⁹Voir plus haut, p. 265.

¹⁹⁰Hier., *epist.* 126, 2 (CSEL 56, p. 144) : *Duos itaque libros nisi sanctae filiae meae Fabiolae, quorum exempla si uoueris, ab ipsa poteris mutuari.*

¹⁹¹PLRE 2, p. 1184-1185 ; PIC, p. 2340-2341.

¹⁹²Sa mère, sa sœur Albina et son époux, comme la fille de ces derniers, Melania (la Jeune) et son mari Pinianus, qui avaient également quitté l'Italie pour s'installer en Afrique, étaient chrétiens. Sur la conversion de la famille, voir CHASTAGNOL 1956.

¹⁹³Aug. Hipp., *epist.* 135, adressée par Volusianus à Augustin, relate les thèmes de la dernière discussion (*confabulatio*) qu'il avait tenue avec ses amis : on parlait de rhétorique, de figures de style poétiques, mais aussi de philosophie. À ce propos, voir MOREAU 1973, p. 54-59 et p. 123-128 ; VÖSSING 1997, p. 497-501.

¹⁹⁴Aug. Hipp., *epist.* 138, 1-2.

¹⁹⁵Aug. Hipp., *epist.* 136, 3 (CSEL 44, p. 96) : *Ego uero promissionis non immemor sed exactor libros confici deprecor ecclesiae hoc maxime tempore incredibiliter profuturus.* Voir aussi Aug. Hipp., *epist.* 138, 20.

¹⁹⁶Aug. Hipp., *De civ., praef.* 1 (CSEL 40, p. 3).

intervenir auprès du *comes* Marinus¹⁹⁷ en faveur de son ami, mais en vain. Il se peut que les trois premiers livres du *De ciuitate Dei* aient été achevés après la mort de Marcellinus et il s'agirait donc d'un hommage posthume. En tout cas, ces textes commencent à circuler dès 413-414¹⁹⁸ : le vicaire d'Afrique, Macedonius¹⁹⁹, les possédait et fait part à Augustin de l'intérêt avec lequel il les a lu, « ne sachant qu'admirer le plus en eux : la perfection religieuse, l'enseignement philosophique, la profonde connaissance de l'histoire ou l'attrait du style. »²⁰⁰

Une quinzaine d'années plus tard, le *De ciuitate Dei* achevé est lu publiquement à Carthage.²⁰¹ Enthousiasmé par l'écoute, Firmus réclame avec insistance un exemplaire complet de l'œuvre auprès de son auteur. Augustin accède à cette demande et accompagne son envoi des 22 livres du *De ciuitate Dei* d'une lettre qui donne des consignes précises de reliure.²⁰² Cette lettre « d'un caractère utilitaire » est à l'origine de la thèse qui fait de Firmus « l'éditeur » ou « l'agent littéraire » d'Augustin à Carthage, une chimère de la recherche qui a la vie dure.²⁰³ Faire de Firmus, l'« éditeur » d'Augustin, c'est

¹⁹⁷PAC, p. 704.

¹⁹⁸PAC, p. 687 ; VÖSSING 1997, p. 504 ; LANCEL 1999, p. 554-555.

¹⁹⁹PAC, p. 659-661.

²⁰⁰Aug. Hipp., *epist.* 154, 2 (CSEL 44, p. 429) : (...) *ut ego anceps sim, quid in illis magis mirer, sacerdotii perfectionem, philosophiae dogmata, historiae plenam notitiam an facundiae iucunditatem* (...).

²⁰¹Aug. Hipp., *epist.* 2*, 3 (CSEL 88, p. 10) : *In his est ille textus huius operis octauus decimus, quem nobiscum pomeridiano continuo triduo cum legeretur attentus audisti.*

²⁰²Aug. Hipp., *epist.* 1*A, 1 et 3 (CSEL 88, p. 7-9) : *Libros de ciuitate dei quos a me studiosissime flagitasti etiam mihi relectos, sicut promiseram, misi; quod ut fieret adiuuante quidem deo filius meus germanus tuus Cyprianus uere sic institit quemadmodum mihi ut instaretur uolebam. Quaterniones sunt XXII quos in unum corpus redigere multum est; et si duos uis codices fieri, ita diuidendi sunt, ut decem libros habeat unus, alius duodecim. (...) Si autem corpora malueris esse plura quam duo, iam quinque oportet codices faciat (...) Quantum autem collegerit uiginti duorum librorum conscriptio missus breuiculus indicabit.*

²⁰³Encore récemment, cette thèse a été avancée par SCHIPKE 2013, p. 174 : « Als "agent littéraire" im Buchvertrieb tätig, unternahm er [Firmus] ausgedehnte Reisen durch Palästina, Italien und Afrika, um die Verbreitung der Werke Augustins zu organisieren. (...) Firmus leitete eine kleine Werkstatt, in der die fertigen Bücher dann gebunden wurden (...) Er sorgte für die äußere Gestaltung des Buches und entschied auch darüber, wer kopieren durfte. Er wurde damit zum *editor* des Augustins. » Elle suit MARROU 1949, p. 249 : « On le voit, Firmus est bien l'agent littéraire de saint Augustin à Carthage, pour la *Cité de Dieu*, disons-le hardiment, son "éditeur". » Il faut préciser que MARROU n'avait pas à sa disposition la lettre 2*, retrouvée au début des années 1980. Celle-ci met en lumière le rôle de ce Firmus, qu'il ne faut pas confondre avec le prêtre du même nom, messenger et homme de confiance d'Augustin.

aller bien vite en besogne.²⁰⁴ Firmus était un « homme cultivé » (*eruditus uir*) encore laïc, mais intéressé par le christianisme, intégré dans les cercles littéraires de Carthage, et qui avait su, au grand étonnement d'Augustin, se procurer un exemplaire du *Contra academicos*.²⁰⁵ Augustin s'intéressait à l'avis de Firmus et lui faisait même des remontrances en apprenant qu'il n'avait pas encore lu son œuvre en entier.²⁰⁶ Pour l'évêque d'Hippone, Firmus était non seulement un chrétien potentiel, qu'il encourageait vivement à « oser le baptême », mais aussi une connaissance précieuse dans le milieu des *litterati* carthaginois.²⁰⁷ Ainsi, Augustin lui demande :

« Quant aux livres de cet ouvrage sur *La Cité de Dieu* que nos frères là-bas à Carthage n'ont pas encore, je te prie de bien vouloir sur leur demande les leur communiquer pour qu'ils les copient. Cependant tu ne les donneras pas à beaucoup, mais à un ou deux au plus ; et ceux-ci les passeront ensuite à d'autres. Tu verras toi-même de quelle manière tu pourras les procurer à tes amis, soit qu'ils désirent être instruits dans le peuple chrétien, soit que les retiennent quelques superstitions dont il semblera possible qu'ils se libèrent, avec la Grâce de Dieu, par le moyen de ce travail qui est le nôtre. »²⁰⁸

Firmus devait prêter son exemplaire aux chrétiens de son entourage (*nostri fratres*) mais aussi à ses amis, peu importe qu'ils soient, comme lui-même,

²⁰⁴Sur la transposition du vocabulaire de l'édition moderne à l'Antiquité, voir le chapitre 1 de cette partie, p. 229. Critiques de la thèse « Firmus = éditeur » chez DEKKERS, *Saint Augustin éditeur*, 1990, p. 237 ; GAMBLE 1995, p. 134-135 ; VÖSSING 1997, p. 508 ; DIVJAK 2010, p. 31 ; CAMERON 2011, p. 439 ; voir également les commentaires de MADEC, p. 424-426 (*epist.* 1*A) et de BRAUN, p. 427-429 (*epist.* 2*).

²⁰⁵Aug. Hipp., *epist.* 1*, 3 (CSEL 88, p. 9) : *Ad eos sane libros quos de Academicis recenti nostra conuersatione conscripsi, quoniam eximietati tuae prioribus ad me litteris innotuisse monstrasti, quomodo perueneris quaeso rescribas.*

²⁰⁶Aug. Hipp., *epist.* 2*, 2 (CSEL 88, p. 10) : *In ea ergo quam prius commemoravi de uiginti et duobus decem praecedentes libros te legisse dixisti et de his ita rescripsisti, ut eos quam bene legeris appereret ; duodecim autem qui sequuntur quod tunc nondum legeras scio, sed utrum iam legeris nescio (...) En igitur quod minus abs te factum est et scio et repeto : de duodecim posterioribus libris redde quod debes.*

²⁰⁷VÖSSING 1997, p. 507.

²⁰⁸Aug. Hipp., *epist.* 1*A, 2 (CSEL 88, p. 8 ; traduction de MADEC, p. 55-59) : *Si ut fuisti diligens ad habendos hos libros, ita fueris ad legendos, quantum adiuuent experimento potius tuo quam mea promissione cognosces. Quos tamen nostri fratres ibi apud Carthaginem ad hoc opus pertinentes quod est de ciuitate dei nondum habent, rogo ut petentibus ad describendum dignanter libenterque concedas. Non enim multis dabis, sed uix uni uel duobus et ipsi iam ceteris dabunt ; amicis uero tuis, siue in populo christiano se desiderent instrui, siue qualibet superstitione teneantur, unde uidebuntur posse per hunc laborem nostrum dei gratia liberari, quomodo impertias ipse uideris.*

intéressés par le christianisme, ou qu'ils participent à un quelconque culte païen. Augustin avait espoir d'infléchir la décision de Firmus et peut-être même d'influencer, par l'intermédiaire de ce dernier, tout un cercle de *litterati* païens. « Si ces livres ne produisent pas de tels effets dans ceux qui les lisent et qui les louent, quel effet produisent-ils donc ? »²⁰⁹ demande Augustin en étant lui-même intimement convaincu du pouvoir de séduction de son livre.

Même si leur croyance et leur mode de vie divergeaient souvent, les élites intellectuelles pouvaient se référer à leur éducation traditionnelle et s'appuyer sur les pratiques de communication communes. Augustin ne pouvait se dérober à ce jeu d'échanges épistolaires s'il voulait tisser des liens avec les personnages les plus influents de sa province. Les courants doctrinaux étaient nombreux en Afrique au V^e siècle et la diffusion de l'orthodoxie augustinienne dépendait largement du soutien des milieux laïques et païens.²¹⁰ Les envois de livres et les discussions littéraires et théologiques par voie épistolaire permettaient à la fois de faire circuler ses idées et d'entretenir des relations. La pratique des dédicaces constituait un instrument privilégié pour honorer un correspondant. Les conceptions de l'évêque d'Hippone étaient loin de faire l'unanimité et la personne d'Augustin était très controversée. Surtout au début de son épiscopat, Augustin attachait beaucoup d'importance à l'établissement de bonnes relations, notamment avec les représentants du courant monastique.

2.3.3. Paulin de Nole et Augustin : livres et amitié chrétienne

La communication épistolaire entre Augustin et Paulin de Nole, est particulièrement intéressante, car la correspondance, bien conservée des deux côtés, témoigne d'échanges de livres réciproques. Peu de temps après son départ d'Espagne, Paulin entre en contact avec les évêques africains.²¹¹ La première missive conservée de cet échange est une réponse de Paulin adressée à Alypius, qui avait récemment été élevé à l'épiscopat de Thagaste. Ce dernier avait pris contact avec l'illustre converti aquitain, lui avait fait parvenir des œuvres de son ami Augustin et désirait, à son tour, obtenir un livre. Dans sa réponse, Paulin relate les efforts nécessaires pour satisfaire cette demande :

²⁰⁹ Aug. Hipp., *epist.* 2*, 3 (CSEL 88, p. 11 ; traduction de BRAUN, p. 61-93) : *Haes in eis a quibus leguntur atque laudantur si non agunt, quid agunt ?*

²¹⁰ À ce propos, voir aussi LEPELLEY 1998.

²¹¹ La datation et le contexte de cette prise de contact, et les autres cadeaux qui avaient accompagné ces lettres, ont été traités dans la partie III, chapitre 1, p. 163. Pour la biographie de Paulin, voir p. 106 et p. 155.

« Mais, pour t’offrir en quelque mesure un présent en retour, encore qu’en tout point je te sois inférieur, je me suis, comme tu me l’as demandé, procuré la fameuse histoire de tous les temps d’Eusèbe, le vénérable évêque de Constantinople. Au demeurant, si j’ai tardé à déférer à ta requête, c’est que, n’en ayant pas d’exemplaire en ma possession, j’en ai, sur tes instructions, trouvé un à Rome chez notre saint parent Domnio. Celui-ci, sans nul doute, a été d’autant plus prompt à me rendre service que je lui avait révélé qu’il t’était destiné. »

Comme il ne disposait pas de copie à Nole, Paulin se procure la *Chronique* d’Eusèbe de Césarée auprès de Domnio, un *parens* (réel ou spirituel ?²¹²), qui possédait une importante bibliothèque à Rome. Cette chronique avait été traduite et continuée jusqu’à l’année 378 par Jérôme qui était, lui aussi, un ami du bibliophile Domnio.²¹³ Peu intéressé par l’histoire, Paulin parle par erreur de la *Chronique* d’Eusèbe de *Constantinople* ! Il emprunte personnellement²¹⁴ l’exemplaire de Domnio et l’envoie en Afrique :

« Cependant, puisque tu as bien voulu m’indiquer tes lieux de séjour, nous avons, selon tes propres conseils, écrits à ton vénérable collègue associé à ta couronne, notre père Aurelius, en sorte que, si tu te trouvais pour l’heure à Hippone, il veuille bien t’envoyer là-bas notre lettre ainsi qu’une copie du parchemin (*membrana*) faite à Carthage. C’est pour cela que nous avons également demandé à de saints hommes que nous connaissons par tes propos révélateurs de leur charité, Comes et Evodius, de s’occuper personnellement de la copie, afin de ne pas priver trop longtemps de son exemplaire notre parent Domnio, et pour que de ton côté tu puisses le conserver une fois qu’il t’aura été remis, sans être contraint de le restituer. »²¹⁵

²¹²Les sources ne permettent pas de trancher la question de savoir si Domnio appartenait réellement à la famille de Paulin – ce qui est possible – ou si ce dernier le considérait comme un parent « dans l’âme », une parenté spirituelle qui vaudrait aussi pour Alypius, d’où l’utilisation de *nostrum*, comme l’a supposé DUVAL 2004, p. 404, n. 45. Voir également PLRE 2, p. 593-594.

²¹³Voir plus haut, p. 265.

²¹⁴Je suis l’avis de REBENICH 1992 qui situe cet emprunt pendant le séjour que Paulin avait effectué à Rome avant son arrivée à Nole. La lettre de Paulin (et le livre en question) a peut-être été envoyée depuis Nole, après l’hiver 395.

²¹⁵Paul. Nola, *epist.* 3, 3 (CSEL 29, p. 15) = Aug. Hipp., *epist.* 24, 3 (CSEL 34, 1, p. 75 ; traduction de MOREAU et LANCEL, p. 403-405) : *Sane uicario aliquatenus munere, licet omnia tibi inpar, ut iusseras, prouidi illam Eusebii, uenerabilis episcopi Constantinopoli-*

Sur les conseils d'Alypius, Paulin envoie le livre à Aurelius de Carthage, qui met à disposition ses locaux pour réaliser une copie du précieux parchemin. Les *sancti uiri* Comes et Evodius, recommandés également par Alypius, sont chargés de transcrire le manuscrit. Cette copie et la lettre de Paulin sont alors envoyées par Aurelius à Hippone, le lieu de séjour d'Alypius. De cette façon, Domnio ne devra pas attendre trop longtemps le retour de l'ouvrage prêté et Alypius pourra conserver son exemplaire. Si l'acheminement ainsi organisé ne fonctionnait pas, Paulin précise à la fin de sa lettre : dans l'hypothèse où le parchemin de Domnio arriverait directement chez Alypius, que celui-ci le restitue une fois copié.²¹⁶ Suite à l'envoi des précieux manuscrits à Alypius, Paulin prend l'initiative de s'adresser directement à Augustin :

« C'est la "charité du Christ" elle-même, qui "nous presse"²¹⁷ et, malgré l'absence, nous lie par l'unité de la foi, qui a chassé ma réserve et qui m'a donné assez d'assurance pour t'écrire ; c'est elle qui t'a introduit dans mes entrailles par tes écrits débordants de richesses de la culture, pleins de la douceur du miel céleste, dont je dispose maintenant sous la forme de cinq livres, en guise de médecin et de nourriture pour mon âme. Nous les avons reçus en présent d'un évêque béni et vénérable, notre cher Alypius, non seulement pour notre instruction, mais aussi pour le profit de l'Église en de nombreuses cités. Ce sont donc ces livres que j'ai en ce moment pour lecture (...) »²¹⁸

tani, de cunctis temporibus historiam. Sed in hoc fuit obtemperandi mora quod, instructu tuo, quia ipse non haberem hunc codicem, Romae repperi apud parentem nostrum uere sanctissimum Domnionem, qui procul dubio promptius mihi paruit in hoc beneficio, quod tibi deferendum indicaui. Verum tamen quia et loca tua mihi significare dignatus es, ut ipse monuisti, ad uenerabilem socium coronae tuae, patrem nostrum Aurelium, ita scripsimus ut, si nunc Hippone Regio degeres, illo tibi litteras nostras et transcriptam Carthagine membranam mittere dignaretur. Quod et sanctos uiros, quos indice caritatis ipsorum tuo sermone cognouimus, Comitem et Euodium, rogauimus ut scribere ipsi curarent, ne uel parenti Domnioni codex suus diutius deforet et tibi transmissus sine necessitate redhibendi maneret.

²¹⁶Paul. Nola, *epist.* 3, 6 (CSEL 29, p. 17) = Aug. Hipp., *epist.* 24, 6 (CSEL 34, 1, p. 77 ; traduction de MOREAU et LANCEL, p. 409) : *Si ipsam membranam sancti Domnionis acceperis, transcriptam nobis remittere dignaberis.*

²¹⁷2 Cor. 5, 14.

²¹⁸Paul. Nola, *epist.* 4, 1 (CSEL 29, p. 18-19) = Aug. Hipp., *epist.* 25, 1 (CSEL 34, 1, p. 78 ; traduction de MOREAU et LANCEL, p. 413) : *Caritas Christi, quae urget nos et absentes licet per unitatem fidei alligat, ipsa fiduciam ad te scribendi pudore depulso praestitit teque per litteras tuas uisceribus meis intimaui, quas et de scolasticis facultatibus adfluentes et de caelestibus fauis dulces ut animae meae medicas et altrices in quinque libris interim teneo, quos munere benedicti et uenerabilis nobis episcopi nostri Alypii non pro nostra*

En même temps que sa première lettre, Alypius avait envoyé cinq livres d'Augustin que Paulin avait lus avec grand plaisir. Dans ce « Pentateuque contre les Manichéens » (*Pentateucho tuo contra manichaeos*), comme Paulin appelait le paquet de manuscrits réceptionné, se trouvaient certainement le *De uera religione*, dédié à Romanianus²¹⁹ et peut-être aussi les traités *De genesi contra Manichaeos*, *De moribus ecclesiae catholicae* et *De moribus Manichaeorum*, qui avaient tous été achevés vers 388-389.²²⁰ Alypius avait « fourni par ce don de livres les premières preuves de son affection ainsi que les gages de ta charité [Augustin] (...) ». ²²¹ D'après Paulin, les œuvres anti-manichéennes ne serviront pas uniquement à son enseignement personnel en guise de « nourriture pour son âme », il compte en effet envoyer des copies à d'autres cités, certainement auprès de ses connaissances en Gaule (Sulpice Sévère ?) et peut-être en Espagne. Fasciné par les écrits d'Augustin, Paulin lui en demande davantage :

« Aussi, maintenant que m'as suffisamment armé contre les Manichéens avec ton Pentateuque, si tu as préparé contre d'autres ennemis d'autres défenses pour la foi catholique – car notre ennemi, “qui a mille ressources pour nuire”, il nous faut le mettre en déroute avec des armes aussi diverses que les pièges qu'il nous tend – ne refuse pas, je t'en prie, de les tirer pour moi de ton arsenal et de me donner ces armes de justice. »²²²

À travers une métaphore militaire – comme Paulin aimait les utiliser²²³ – il exhorte Augustin à lui faire parvenir d'autres œuvres émanant de sa plume, afin de combattre efficacement les ennemis de la foi catholique. Enthousiasmé par l'admiration et l'entrain de Paulin, Augustin ne tarde pas à répondre et

instructione tantum, sed etiam pro ecclesiae multarum urbium utilitate suscepimus. Hos igitur nunc libros lectioni habeo (...)

²¹⁹Aug. Hipp., *epist.* 27, 4 (CSEL 34, 1, p. 99) : *Huius nomen [Romanianus] est in libro de religione quem tua sanctitas [Paulin], quantum litteris indicas, libentissime legit.*

²²⁰Comme il a déjà été supposé par ailleurs : MRATSCHEK 2002, p. 477, n. 109.

²²¹Paul. Nola, *epist.* 4, 5 (CSEL 29, p. 23) = Aug. Hipp., *epist.* 25, 2 (CSEL 34, 1, p. 83) : *Hic nobis prima affectus sui documenta et caritatis tuae pignora in supra dicto munere librorum dedit.*

²²²Paul. Nola, *epist.* 4, 2 (CSEL 29, p. 20) = Aug. Hipp., *epist.* 25, 2 (CSEL 34, 1, p. 79) : *Ideoque cum hoc Pentateucho tuo contra manichaeos me satis armaueris, si qua in alios quoque hostes catholicae fidei munimina comparasti, quia hostis noster, cui « mille nocendi artes » [Virg., Aen. VII, 338], tam uariis expugnandus est telis quam oppugnat insidiis, quaeso promere mihi de armamentario tuo et conferre non abnuas arma iustitiae.*

²²³Voir la partie III, chapitre 1, p. 157.

lui envoie, par l'intermédiaire de Romanianus²²⁴, une lettre accompagnée de l'ensemble de ses œuvres.²²⁵ Son ancien bienfaiteur les possédait presque intégralement « qu'il s'agisse des ouvrages destinés aux oreilles de ceux qui sont en dehors de l'Église, ou des ouvrages destinés aux oreilles de nos frères. »²²⁶ Par la même occasion, Augustin avait recommandé Romanianus et son fils Licentius au moine de Nole.²²⁷ Dans une deuxième lettre, Augustin fait apporter à Paulin le *De libero arbitro*, que Romanianus ne transportait pas avec lui :

« J'ai envoyé à ta Sainteté et à ta Charité trois livres – fasse le ciel qu'il expose une question aussi grande qu'ils sont grands ! Je crains d'autant moins chez toi la peine à les lire que je sens ton ardeur à les aimer ; car le thème dont ils traitent concerne le libre-arbitre. Je sais que notre frère Romanianus ne les a pas ou pas tous ; par son intermédiaire, je ne t'ai pas fait parvenir, à cause de ton zèle à notre égard, presque tout ce que j'ai pu écrire à l'intention de n'importe quel public, mais je te l'ai indiqué pour en faire la lecture. Car Romanianus les avait déjà tous et les transportait avec lui. »²²⁸

Il est intéressant de noter qu'Augustin comptait Paulin parmi les lecteurs « confirmés », aptes à lire et à comprendre, et surtout à apprécier ses écrits, et l'opposait au « grand public » auquel certaines de ses œuvres ne convenaient pas. Alors que leur relation n'en était qu'à ses débuts, Augustin considérait Paulin non seulement comme un « frère », dont il partageait le mode de vie, mais aussi comme un égal littéraire et intellectuel. Ce constat est confirmé

²²⁴On lit parfois, notamment dans PAC, p. 996, que Romanianus « s'embarque de façon précipitée pour l'Italie ». Si celui-ci avait pu emporter l'ensemble de ses livres, cela suppose le déménagement de sa maisonnée toute entière, ce qui aurait pris un certain temps.

²²⁵En 396, l'œuvre d'Augustin comprenait au moins vingt ouvrages. Voir la liste établie par MRATSCHEK 2002, p. 478, n. 116 et le tableau dressé par LANCEL 1999, p. 740-742.

²²⁶Aug. Hipp., *epist.* 27, 4 (CSEL 34, 1, p. 99 ; traduction de MOREAU et LANCEL, p. 459) : *Librorum autem nostrorum copiam faciet uenerabili studio tuo ; nam nescio me aliquid, siue ad eorum qui extra ecclesiam Dei sunt, siue ad aures fratrum scripsisse quod ipse non habeat.*

²²⁷Voir également, p. 157.

²²⁸Aug. Hipp., *epist.* 31, 7 (CSEL 34, 2, p. 7 ; traduction de TAISNE 2012, p. 118-119, légèrement modifiée) : *Tres libros atque utinam tam grandis quaestionis ita explicatores ut grandes tanto minus metuens in te laborem legendi, quanto ardorem perspicio diligendi, nisi sanctitati et caritati tuae ; nam questio eorum est de libero arbitrio. Hos aut non habere aut omnes non habere fratrem Romanianum scio, per quem propre omnia, quae quibuslibet auribus accommodata scribere potui, studio in nos tuo non adportanda dedi, sed legenda indicaui. Habebat enim ille iam omnia secumque gestabat.*

par la demande d'Augustin de correction et de critiques de ses textes lorsque Paulin en fera la lecture²²⁹, et par l'intérêt qu'il portait aux œuvres de son acolyte :

« J'ai appris de la bouche de nos frères que tu as écrit contre les païens. Si nous méritons quelque chose venant de ton cœur, envoie-le sans tarder, pour que nous le lisions. Car ton cœur est un tel oracle du Seigneur que j'en attends qu'il nous donne des réponses tout à fait satisfaisantes et très claires à des questions qui ont fait beaucoup parler. »

Par la même occasion, il complète les lacunes de sa bibliothèque à Hippone :

« Je crois que ta Sainteté a les livres du très saint père Ambroise. Or je les désire vivement, ceux qu'il a écrit, avec beaucoup de soin et d'éloquence contre quelques personnes tout à fait ignorantes et orgueilleuses, qui prétendent que le Seigneur s'est inspiré des livres de Platon. »²³⁰

L'œuvre *Contre les philosophes* d'Ambroise de Milan, aujourd'hui perdue, semble être arrivée à bon port. En effet, quelques années plus tard, Augustin mentionne cet ouvrage dans le deuxième livre du *De doctrina christiana*, comme S. MRATSCHEK l'avait déjà remarqué.²³¹ Les échanges entre Nole et Hippone avaient connu certains malentendus – comme cela a déjà été montré plus haut²³² – mais de graves désaccords ne s'étaient pas produits. En 421 encore, les deux évêques correspondaient au sujet de l'ensevelissement des morts, et suite à une question de Paulin, Augustin lui dédie le traité *De cura pro mortuis gerenda*.

²²⁹ Aug. Hipp., *epist.* 27, 6 (CSEL 34, 1, p. 102) : *Sane qui multa scripta nostra lecturus es, multo mihi erit gratior dilectio tua, si ex his quae tibi displicuerint, emedaueris me iustus in misericordia et argueris me.*

²³⁰ Aug. Hipp., *epist.* 31, 8 (CSEL 34, 2, p. 7-8; traduction de TAISNE 2012, p. 119) : *Aduersus paganos te scribere didici ex fratribus. Si quid de tuo pectore meremur, indifferenter mitte, ut legamus; nam pectus tuum tale domini oraculum est, ut ex eo nobis tantum placita et aduersus loquacissimas quaestiones explicatissima datum iri responsa praesumam. Libros beatissimi papae Ambrosii credo habere sanctitatem tuam; eos autem multum desidero, quos aduersus nonnullos inperitissimos et superbissimos, qui de Platonis libris dominum profecisse contendunt, diligentissime et copiosissime scripsit.*

²³¹ MRATSCHEK 2002, p. 481. Voir aussi MRATSCHEK 2010, p. 337-338.

²³² Voir la partie III, chapitre 1, p. 172.

La relation entre Paulin de Nole et Augustin est un exemple d'exception d'une amitié chrétienne bâtie sur une correspondance assidue et des échanges littéraires réguliers. Par chance, les lettres et leurs réponses sont bien conservées et permettent d'appréhender les étapes de la communication sur plusieurs décennies. Dès le début, Augustin considère Paulin de Nole comme un pair, dont il partage la culture littéraire, la croyance et le penchant pour la vie monastique. Contrairement à Jérôme, Augustin n'attendait pas de l'Aquitain, récemment converti, qu'il se distance de ses anciens amis. Alors que l'intransigeant Jérôme remettait volontiers en question ses relations, Augustin connaissait l'importance de l'amitié entre Hippone et Nole, et l'entretenait consciencieusement. Les évêques ont ainsi établi des réseaux de communication fondées sur les relations d'*amicitia*, mais en y ajoutant une nouvelle dimension chrétienne. L'éducation commune et le partage d'un même idéal littéraire, que l'on matérialisait par l'envoi d'un livre, remplissaient des fonctions communicatives et étaient un facteur d'intégration au sein des élites intellectuelles. Dans un monde marqué de conflits doctrinaux, de rivalités entre les Églises et les courants monacaux, la recherche de points d'appui et de personnes solidaires d'une opinion personnelle constituait un mobile important de communication entre épistoliers chrétiens. Fondé sur des pratiques traditionnelles, les cadeaux de livres ont ainsi été « christianisés » par les épistoliers de la fin du IV^e siècle et connaîtront une continuité tangible les siècles suivants.

2.4. Le devenir des cadeaux de livres aux V^e et VI^e siècles

Deux groupes de correspondances vont constituer la base de cette dernière partie : d'une part, les lettres de l'aristocratie gallo-romaine du V^e siècle, qui occuperont l'essentiel de l'étude ; d'autre part, le corpus épistolaire de l'évêque de Rome, Grégoire le Grand, qui sera pris à témoin pour évaluer les cadeaux de livres à la fin du VI^e siècle. Ces deux ensembles ont l'intérêt de présenter avec un certain intervalle de temps l'évolution des envois de livres dans la communication des élites intellectuelles dont les acteurs conjuguent, chacun à leur manière, l'héritage traditionnel avec la dimension chrétienne.

2.4.1. Un envoi de livre entre *alumni* de Lérins

Un premier groupe de lettres intéressantes est constitué par les échanges entre les membres de ce que l'on a appelé le « cercle de Lérins ».²³³ Situé

²³³MATHISEN 1981, p. 104.

sur île Saint-Honorat dans la baie de Cannes, le monastère *Lérinus*, fondé par Honorat, le futur évêque d'Arles (426-430), connaît un rayonnement important dans le sud-est de la Gaule et attire, dès le début, des aristocrates souhaitant embrasser la vie religieuse. Tout au long du V^e siècle, d'anciens moines de Lérins revêtent diverses fonctions ecclésiastiques, notamment dans les évêchés de Lyon, d'Arles ou de Marseille, et influencent considérablement l'Église et le monachisme gallo-romain de cette époque.²³⁴ La correspondance des évêques et des prêtres lériniens est conservée de manière très lacunaire. Par chance, un groupe de trois lettres nous est parvenu, qui présente un cas de figure particulier : ce sont les réponses successives à l'envoi d'un livre par un même émetteur, Eucherius de Lyon, à trois destinataires différents.

Avant 421, le sénateur Eucherius²³⁵ et son épouse Galla avaient renoncé à leurs biens et s'étaient embraqués avec leurs fils Salonius et Veranus, vers les îles de Lérins. Les enfants furent confiés à Honoratus, et les parents se retirèrent à *Lerus* sur l'actuelle île Sainte-Marguerite. Eucherius consacrait sa vie contemplative dans une large mesure à l'activité littéraire. Il adresse à Hilaire, encore avant l'élection de ce dernier à l'épiscopat d'Arles, le *De laude eremi*, un éloge de la vie solitaire du moine. C'est dans une œuvre dédiée à son parent Valerianus que transparaît son éducation classique. L'*epistula paraenetica de contempla mundi et saecularis philosophia* invite son destinataire à se détacher des biens terrestres et à répudier les philosophes pour se plonger dans l'Écriture sainte. L'argumentation rigoureuse témoigne d'une solide formation rhétorique et de nombreuses lectures, parmi lesquelles figuraient notamment Minucius Felix, Hilaire de Poitiers et Ambroise de Milan.²³⁶ Eucherius correspondait également avec Paulin de Nole, qui, dans une lettre à laquelle il joint Galla, félicite ses correspondants pour leur choix de vie.²³⁷ Entre 435 et 439, au plus tard en 441, Eucherius est élu évêque de Lyon et quitte le monastère, peut-être en compagnie de l'aîné de ses deux fils.²³⁸ À une époque où ses fils étaient encore de jeunes gens et avant leur élévation à l'épiscopat²³⁹, Eucherius dédie à chacun un livre d'exégèse : Salonius est le destinataire des *Instructiones*²⁴⁰, une œuvre en deux livres, qui, sous forme

²³⁴Sur le monachisme tardo-antique, voir KRÖN 1997 ; sur la spécificité du monachisme lérinien, voir MATHISEN 1989, p. 69-114 ; NOUAILHAT 1989 ; SCHERLISS 2000.

²³⁵PCBE 4, p. 653-658.

²³⁶Voir PCBE 4, p. 654 pour le détail des références.

²³⁷Paul. Nola, *epist.* 51 (CSEL 29, p. 423-425).

²³⁸PCBE 4, p. 655.

²³⁹Salonius (PCBE 4, p. 1684-1688) est attesté en tant qu'évêque de Genève la première fois en 441 ; son cadet Veranus (PCBE 4, p. 1926-1929) est élu diacre avant 441 et devient évêque de Vence après 442, mais certainement avant 450.

²⁴⁰Eucherius Lugdun., *Institutiones libri duo ad Solonium* (CSEL 31, p. 65-161).

de questions-réponses, commente des passages difficiles de la Bible ; Veranus reçoit les *Formulae spiritualis intelligentiae*²⁴¹, une interprétation spirituelle de mots clés bibliques en dix livres. Il semble qu'Euherius était déjà évêque de Lyon lorsqu'il achève les ouvrages destinés à ses enfants.²⁴² Ces deux livres apparaissent alors successivement dans trois lettres de remerciement adressées à Eucharius par Hilaire d'Arles²⁴³, par le prêtre Rusticus²⁴⁴ et par Salvien de Marseille²⁴⁵.

Il semble qu'Hilaire d'Arles ait été le premier destinataire. Comme la lettre d'Euherius accompagnant l'envoi des livres a été perdue, la réponse d'Hilaire doit permettre de reconstruire la situation : Euherius a envoyé des manuscrits à Hilaire en lui demandant de restituer les copies au plus vite ; Hilaire répond par une première lettre, elle aussi perdue, lui annonçant qu'il lui rapporterait les ouvrages en personne (*mecum relaturum praecedentibus litteris indicassem*) ; dans une seconde, il regrette de ne pas avoir pu transcrire les textes, car le porteur (*puer*), trop pressé, ne lui en avait pas laissé le temps.²⁴⁶ L'envoi adressé à Rusticus semble également avoir été un prêt : après avoir rapidement transcrit le *uolumen*²⁴⁷, le prêtre restitue les ouvrages comme il l'indique dans sa lettre de remerciement, qui fait l'éloge des textes.²⁴⁸ Le ton de la lettre à Salvien est quelque peu différent et ne mentionne aucunement le prêt des livres ou la restitution rapide qu'avait demandée l'émetteur dans les deux cas précédents. Salvien écrit :

²⁴¹Euherius Lugdun., *Formulae spiritualis intelligentiae* (CSEL 31, p. 3-62).

²⁴²PCBE 4, p. 655.

²⁴³PCBE 4, p. 998-1007.

²⁴⁴PCBE 4, p. 1663.

²⁴⁵PCBE 4, p. 1692-1697.

²⁴⁶Hilarius Arelat., *epist. ad Euherium* (CSEL 31, p. 198-199) : *Cum me libellos tuos mecum relaturum praecedentibus litteris indicassem, instantiam et exactionem pueri quem miseris lentare nullatenus potui. Emisi itaque florulenta beatudinis tuae opera non parum anxius, ne necdem descripta tam iugiter tam grauiter ruentibus imbribus labefactarentur. Percurri ea semel tantum uniuersa miratus. Concedat dominus, ut speciosa haec in Christo instructionum nostrarum gloriae tuae opera te in paginis tuis duce aliquando percenseam. Hoc unum precor, ne me diu his institutionibus fraudari feras, sed unum me de iuuenibus tuis, quorum haec eruditioni ordinasti, habens hoc instantius habere me haec uelis, quo me magis aevi senium cum iuuentae imperitia premit.*

²⁴⁷Il est difficile de trancher s'il s'agit ici du « volume » dans le sens actuel du terme ou si les textes étaient écrits sur un rouleau.

²⁴⁸Rusticus, *epist. ad Euherium* (CSEL 31, p. 199) : *Transcriptis exultanter ac raptim quae deprecante me exemplanda misisti illico ad beatitudinem uestram uolumen utrumque direxi; unica uero illa et sine comparatione doctrina, qua ex utroque testamento magnorum aenigmatum absolutissime aperiens quaestiones amoto uelamine oculis cordis uerum spiritualis intellegentia lumen infundit, quam admirationi mihi fuerit, manifestius declarare non potui, quam ut eam a me faterer digne non posse laudari (...).*

« J'ai lu les livres que tu m'as envoyés : style dense mais doctrine riche, lecture aisée mais enseignement complet. Ils sont à la mesure de ton esprit et de ta piété. Au reste, je ne suis nullement surpris que tu aies composé un ouvrage si utile et si beau en vue, principalement, de l'instruction de tes saints et bienheureux enfants. Après avoir construit en eux un temple éminent en l'honneur de Dieu, tu as pour ainsi dire couronné le sommet de cet édifice par de nouvelles et savantes leçons. Soucieux de faire briller tes saints enfants par le savoir et la vertu, tu avais formé leurs âmes par l'enseignement de la morale et maintenant tu les embellis par une instruction spirituelle. Il reste à souhaiter que le Seigneur notre Dieu, grâce à qui ces jeunes gens sont si dignes d'admiration, les rende semblables à tes livres, c'est-à-dire que chacun possède dans son cœur toute la doctrine sacrée que contiennent tes livres. Et puisque, par la répartition et le jugement divins, ils ont déjà commencé à être aussi chefs des Églises, fasse la bonté si généreuse de Dieu que leur science profite aux Églises et à toi-même, et que leur progrès si louable honore autant celui qui les a engendrés que ceux qu'ils ont engendrés par leur enseignement. Quant à moi, que la divine miséricorde me donne, non pas au nombre de tous ses bienfaits à mon égard mais bien plutôt après tous ses bienfaits, de voir ceux qui furent jadis mes disciples, devenir aujourd'hui mes professeurs. Adieu mon maître et mon doux ami. »²⁴⁹

Le prêtre Salvien de Marseille et Euchérius de Lyon se connaissaient au moins depuis les années qu'ils avaient passées ensemble sur les îles de Lérins. Après la mort d'Honoratus et la consécration d'Hilaire sur le siège

²⁴⁹Salv. Mars., *epist.* VIII (MGH AA 1, 1, p. 116 ; traduction de LAGARRIGUE légèrement modifiée) : *Legi libros quos transmisisti, stilo breves, doctrina uberes, lectione expeditos, instructione perfectos, menti tuae ac pietati pares. Nec miror quod tam utile ac pulchrum opus ad institutionem potissimum sanctorum ac beatorum pignorum condidisti. Cum enim eximium in eis templum Deo aedificaueris, doctrina nouae eruditionis quasi summum aedificii tui culmen ornasti; et ut indoles sanctae aequae doctrina ac uita inlustrarentur, quos morali institutione formaueras, spiritali instructione decorasti. Superest ut Dominus Deus noster cuius dono admirandissimi iuuenes tales sunt, pares eos faciat libris tuis, id est, ut quidquid illi continent in mysterio, hoc uterque illorum habeat in sensu. Et quia jam dispensatione diuina atque iudicio etiam magistri Ecclesiarum esse coeperunt; donec hoc benignissimi Dei pietas, ut doctrina illorum fructus sit Ecclesiarum et tuus, profectuque excellentissimo tam illum ornent a quo sunt geniti, quam eos quos ipsi sua institutione generauerint. Mihi que hoc, etsi non inter omnia, certe uel post omnia misericors Deus tribuat, ut qui fuerunt discipuli quondam mei, sint nunc quotidie oratores mei. Vale, mi dominus et dulcis meus.*

d'Arles, Salvien avait pris en charge la formation du jeune Salonius, l'aîné des fils d'Eucherius. Salvien traite ce dernier comme un ami (*dominus et dulcis meus*). D'âge semblable, les deux hommes se sont probablement rencontrés en qualité de *conuersus* à leur arrivée au monastère. Comme Eucherius, Salvien vivait dans la chasteté avec son épouse, qui l'avait accompagné à Lérins. Leur biographie est encore comparable au niveau de l'intérêt de Salvien pour la culture littéraire. « Instruit de littérature humaine et divine »²⁵⁰, Salvien s'adonnait aussi à la rédaction d'ouvrages théologiques. Dans sa lettre de remerciement, Salvien confirme avoir lu les livres (*legi libros quos transmisisti*) et il fait l'éloge de la spiritualité des ouvrages, qui couronnent l'éducation des enfants d'Eucherius. Les jeunes gens (*iuuenes*) ont sûrement beaucoup appris et, comme ils sont désormais « chefs des Églises » (*magistri ecclesiarum*), cette science profitera maintenant à d'autres. Salvien, plein d'admiration envers ses anciens élèves, est fier que « ceux qui étaient jadis ses disciples deviennent à présent ses professeurs » (*ut qui fuerunt discipuli quondam mei, sint nunc quotidie oratores mei*). La relation entre Salonius et Salvien semble avoir été particulièrement étroite. Ces derniers entretenaient une correspondance dont les quelques lettres conservées témoignent d'une proximité émotionnelle et spirituelle.²⁵¹ Entre 439 et 451, Salonius reçoit de Salvien une lettre accompagnant l'envoi du *De gubernatione Dei*²⁵² et il est le dédicataire du *Ad Salonium episcopum*.²⁵³ Comme Salvien ne mentionne aucunement la qualité de prêt des livres qu'il a réceptionnés, on est mesuré de postuler qu'Eucherius les lui avait offerts. Ce cadeau souligne l'affection envers un ancien compagnon et constitue un hommage particulier envers le maître de ses fils dont la carrière ecclésiastique a désormais débuté avec succès.

La communication entre Salvien de Marseille et Eucherius de Lyon témoigne de la relation amicale, presque familière, qui demeurerait entre les anciens frères de Lérins après qu'ils avaient tourné le dos à la vie monacale. Y était associé, parmi d'autres, Hilaire d'Arles, qui, à l'occasion des envois de livres étudiés ci-dessus, avait, semble-t-il, endossé le rôle de correcteur et avait été chargé par son ami de la relecture du texte – ce qui explique la nécessité de restituer le manuscrit et l'empressement du porteur. La lettre de Salvien, suite à la réception du cadeau, et la nature même des traités édu-

²⁵⁰Genn., *vir. inl.* 68.

²⁵¹Notamment Salv. Mars., *epist.* 9, 1 (MGH AA 1, 1, p. 116) dans laquelle il écrit « à son cher Salonius (...), son disciple par l'éducation, son fils par l'amour et son père par la dignité » (*Domino ac beatissimo discipulo, patri, filio, per institutionem discipulo, per amorem filio, per honorem patri, Salonio episcopo Salvianus*).

²⁵²Salv. Mars., *De gub. praef* (MGH AA 1, 1, p. 1).

²⁵³Genn., *vir. inl.* 68.

catifs, montrent le soin que l'on apportait à Lérins à la formation des jeunes acolytes. Cette éducation se fondait encore en partie sur le « programme » classique dont avaient jadis bénéficié les parents et les maîtres durant leur vie d'aristocratique. L'importante activité littéraire de Salvien, d'Hilaire ou encore d'Eucherius témoigne de la continuité d'un idéal littéraire, à présent largement empreint des visions doctrinales et monastiques telles qu'on les concevait à Lérins et que les évêques lériniens n'hésitaient pas à les diffuser au sein du clergé gaulois. Les pratiques de communication sont encore celles des *litterati* du siècle précédent : saluer et honorer ses correspondants, et diffuser leurs œuvres allaient ainsi de pair. Les activités érudites d'Eucherius sont illustrées encore par les savantes *disputationes* qu'il avait l'habitude d'organiser à Lyon durant son épiscopat. Ainsi Claudianus Mamertus raconte son enseignement chez Eucherius, dont il admire la science et l'éloquence, ainsi que les nombreux écrits.²⁵⁴ Quelques décennies plus tard, Claudianus Mamertus tiendra à son tour des séminaires. L'un de ses auditeurs sera Sidoine Apollinaire.

2.4.2. Littérature et amitiés dans le cercle de Sidoine Apollinaire

La communication épistolaire de la génération suivante est mieux saisissable, car les lettres sont parvenues jusqu'à nous en plus grand nombre. L'aristocratie gallo-romaine de la deuxième moitié V^e siècle s'intéressait dans une large mesure à la culture littéraire, qui apparaît comme l'un des thèmes principaux de sa correspondance. Sidoine Apollinaire a toujours été considéré comme une figure centrale de cette aristocratie gauloise tardive, fervent défenseur de la culture romaine face au « déclin », amorcé notamment avec l'installation des royaumes issus des migrations.²⁵⁵ En effet, les lettres de Sidoine Apollinaire abondent de discussions littéraires et de références à ses lectures classiques païennes *et* chrétiennes, et relatent un certain nombre d'échanges de livres avec ses familiers et ses amis. Sollius Apollinaris Sidonius (v. 430-av. 490)²⁵⁶ appartenait à une famille sénatoriale gauloise²⁵⁷ et avait reçu une éducation digne de son rang auprès d'Eusèbe à Lyon²⁵⁸ et de

²⁵⁴Claud. Mam., *de statu animae* II, 9 (CSEL 11, p. 135-136).

²⁵⁵Voir MATHISEN 1988 sur le thème du déclin littéraire ; MRATSCHEK 2008 et EIGLER 2013 sur la récupération de la littérature classique.

²⁵⁶PLRE 2, p. 115-118 ; PCBE 4, p. 1759-1800, qui doit beaucoup aux travaux de HEINZELMANN 1976 ; GUALANDRI 1979 ; HARRIES 1994.

²⁵⁷Son père et son grand-père avaient déjà exercé la prestigieuse charge de *praefectus praetorio Galliarum*.

²⁵⁸PLRE 2, p. 430.

Claudianus Mamertus. Son mariage avec Papianilla lie Sidoine à la puissante famille des *Avitii*. Son beau-père Avitus est proclamé empereur en 456 et Sidoine prononce un panégyrique en son honneur.²⁵⁹ Après la mort d'Avitus, les aristocrates gaulois refusent un temps de reconnaître Majoran comme son successeur, mais Sidoine se soumet au nouvel empereur. En 467, il est appelé à mener une ambassade chez Anthemius. À Rome, Sidoine prononce un panégyrique en l'honneur du nouvel empereur, qui le nomme *praefectus urbi*.²⁶⁰ Après l'exercice de sa charge, Sidoine retourne en Gaule, où il est élu évêque de Clermont en 469. Les premières années de son épiscopat sont marquées par les incursions répétées des Wisigoths en Auvergne et Sidoine se distingue dans la défense de sa cité. Mais Clermont est finalement rattachée au royaume wisigoth et son évêque est exilé à Carcassonne. Avec l'aide du *consiliarius* Léo, Sidoine est libéré et on l'autorise à rentrer à Clermont.

À côté de ses panégyriques, Sidoine est l'auteur de vingt-quatre poèmes.²⁶¹ Cette activité poétique semble avoir été limitée à la période de sa vie qui précède l'épiscopat et était intimement liée à la communication avec ses *amici*. Les poèmes faisaient notamment office de cadeaux : Lampridius, surnommé Orphée²⁶², Pontius Léontius²⁶³ ou encore son ami Consentius²⁶⁴, avec qui Sidoine se livrait à des « joutes littéraires »²⁶⁵, sont les destinataires de cadeaux poétiques. C'est à l'instigation de ce même Consentius qu'ont été mis en circulation les livres I à VII de la correspondance.²⁶⁶ Consentius avait encouragé Sidoine à « publier » le premier livre et il en est le dédicataire.²⁶⁷ Achevés entre 469 et 477, les sept livres seront mis en circulation successivement. Vers 474-475, Ruricius, le futur évêque de Limoges²⁶⁸, obtient par l'intermédiaire de son frère Léontius le troisième livre de la correspondance. Sidoine est alors le destinataire d'une lettre dans laquelle Ruricius s'excuse d'avoir fait copier l'ouvrage sans l'autorisation de ce dernier :

²⁵⁹Sid. Ap., *carm.* VI-VII.

²⁶⁰Sa correspondance témoigne de ses activités à Rome. Dans l'*epist.* I, 10, il mentionne notamment les problèmes qu'il rencontrait dans l'approvisionnement de la Ville.

²⁶¹Sid. Ap., *carm.* IX-XXIV.

²⁶²Sid. Ap., *epist.* VIII, 11, 3.

²⁶³Sid. Ap., *carm.* XXII.

²⁶⁴PCBE 4, p. 521-522.

²⁶⁵Sid. Ap., *epist.* IX, 15, 1 ; *carm.* XXII, v. 32-33 ; 97-100.

²⁶⁶Sur la mise en circulation de la correspondance de Sidoine Apollinaire, voir BARDY 1949, p. 47-48 ; HARRIES 1994, p. 238-242 ; ZELZER 1995 ; MÜLLER 2013, p. 421.

²⁶⁷Sid. Ap., *epist.* I, 1.

²⁶⁸Pour la biographie de Ruricius de Limoges, voir p. 124.

« Car le manuscrit que vous m'aviez fait récupérer auprès de mon frère Léontius, j'avoue l'avoir transcrit. Si vous approuvez cet acte, accordez-m'en le mérite, si vous me l'imputez comme une faute, accordez-m'en le pardon, car mon aveu s'accompagne de regrets. En effet, tout d'abord ma volonté m'a poussé à le lire, ensuite c'est lui qui m'a extorqué de se faire transcrire. »²⁶⁹

En 477, les sept livres de la correspondance sont finalement assemblés en un recueil. Sidoine clôt le livre VII avec une lettre à Consentius, qui loue l'intérêt de ce dernier pour ses œuvres et le remercie pour l'aide qu'il lui avait apportée à la relecture.²⁷⁰ Ce recueil eut manifestement un succès considérable. La même année, Lupus²⁷¹, ancien moine de Lérins et évêque de Troyes depuis dix lustres, adresse une lettre de reproches (perdue) à Sidoine : par son intermédiaire, un autre (très probablement le *comes* Arbogastes²⁷²) avait obtenu le *libellus* de la correspondance, alors que lui-même n'avait pas été pris en considération. Sidoine répond alors de manière embarrassée²⁷³ en expliquant à Loup qu'il avait reçu précédemment trois lettres, dont celle placée en tête du livre VI²⁷⁴ et qu'il était cité dans plusieurs autres missives.

Le *uir inlustris* Petronius²⁷⁵, qui s'adonnait également aux travaux littéraires, possédait au moins un recueil des lettres de Sidoine, dont il appréciait beaucoup la lecture (*semper grandia litteras nostras praemia putes*). Il demande alors à Sidoine quelques compositions de sa plume. Récemment élevé au siège épiscopal, Sidoine fait apporter à Petronius des tablettes (*pugillares*) en guise de petit cadeau (*munusculum*).²⁷⁶ Plus tard, Petronius sollicite la mise en circulation d'un VIII^e livre, comme l'atteste la lettre de ce dernier qui

²⁶⁹Rur., *epist.* I, 8, 2 (MGH AA 8, p. 304) : *Codicem namque, quem de fratre meo Leontio me recipere iusseratis, transtulisse me fateor. Quod si probatis, ignoscite; si imputatis, agnoscite, quia confessioni querella sociatur. Nam primum ut eum legerem uoluntas impulit; deinde ille ut transferretur extorsit.*

²⁷⁰Sid. Ap., *epist.* VII, 8 (MGH AA 8, p. 124-125) : *A te principium, tibi desinet. Nam petitum misimus opus raptim electis exemplaribus, quae ob hoc in manus pauca uenerunt, quia mihi nil de libelli huiusce conscriptione meditantibus hactenus incustodita nequeunt inueniri. Sane ista pauca, quae quidem et leuia sunt, celeriter absolui, quamquam incitatus semel animus necdum scripturire desineret, seruans hoc sedulo genus temperamentum, ut epistularum produceretur textus, si numerus breuiaretur (...).*

²⁷¹PCBE 4, p. 1201-1205.

²⁷²EVERSCHOR 2007, p. 210.

²⁷³Sid. Ap., *epist.* IX, 11.

²⁷⁴Sid. Ap., *epist.* IV, 1.

²⁷⁵PCBE 4, p. 1475-1476.

²⁷⁶Sid. Ap., *epist.* V, 1, 2 (MGH AA 8, p. 78) : *Commendo Vindicium necessarium meum, uirum religiosum et leuiticae dignitati, quam nuper indeptus est, accommodatissimum. Cui meis e pugillaribus transferre quae iusseras non uacans perquam prouinciam fuit, hic uobis*

figure en tête dudit livre.²⁷⁷ Petronius en avait assuré la correction comme l'avait fait auparavant Consentius.²⁷⁸ Le dernier livre de la correspondance est mis en circulation à l'instigation de Firminus²⁷⁹, un ami d'Apollinaris, le fils de Sidoine. Firminus, que Sidoine appelle affectueusement « mon fils », avait demandé à ce qu'un IX^e livre soit « publié » afin de suivre le modèle de Pline le Jeune.²⁸⁰ Sidoine accède à cette requête et dédie à Firminus le dernier livre de sa correspondance.²⁸¹

Avant 463, lors d'un séjour à Lyon, Sidoine se lie d'amitié avec Claudianus Mamertus.²⁸² Avec d'autres auditeurs, il suit les enseignements de celui qui « s'adonnait à la philosophie sans manquer à la religion », et qu'il pense être « le plus intelligent des hommes de son temps ».²⁸³ En 469-470, avant l'accession à l'épiscopat, Sidoine est le destinataire du *De statu animae* de Claudianus, une œuvre qui lui est dédiée.²⁸⁴ Mais il n'accuse pas immédiatement réception de l'ouvrage et reçoit en 471 une lettre amère de Claudianus qui lui reproche :

« Mais en vérité que vous fassiez souvent bénéficier de vos écrits d'autres personnes qui ne briguent ni ne méritent cette faveur plus

aliquid neniaram munusculi uice detulit; quamquam, quae tua sanctitas, semper grandia litteras nostras praemia putes.

²⁷⁷Sid. Ap., *epist.* VIII, 1.

²⁷⁸Sid. Ap., *epist.* VIII, 16 (MGH AA 8, p. 147) : *Petronio, inlustri uiro, praesens opusculum paucis me epistulis expediturum; cuius auribus non peperci, dum tuis parco. Malui namque, ut illum correctionis labor, te honor editionis aspiceret perueniretque in manus uestras uolumen istud alieno periculo, obsequio meo.*

²⁷⁹PCBE 4, p. 771.

²⁸⁰Sur le modèle épistolographique de Pline et la récupération de la littérature classique par le « cercle de Sidoine », voir MRATSCHEK 2008.

²⁸¹Sid. Ap., *epist.* IX, 16 (MGH AA 8, p. 170) : *Sidonius firmino suo salutem. Si recordaris, domine fili, hoc mihi iniunxeras, ut hic nonus libellus peculiariter tibi dicatus ceteris octo copularetur, quos ad constantium scripsi, uirum singularis ingenii, consilii salutaris, certe in tractatibus publicis ceteros eloquentes, seu diuersa siue paria decernat, praestantioris facundiae dotibus antecellentem.*

²⁸²PCBE 4, p. 481 : frère cadet de Mamertus, évêque de Vienne. Il suit les enseignements d'Eucherius de Lyon et embrasse la vie monastique. Avant 463, il est ordonné prêtre en l'Église de Vienne et assiste son frère dans l'exercice de ses fonctions. Il meurt avant ce dernier, vers 473.

²⁸³Tels sont les propos de Sidoine dans l'éloge funéraire qu'il adresse au neveu de Claudianus dans Sid. Ap., *epist.* IV, 11 (MGH AA 8, p. 62) : *Vir siquidem fuit prouidus prudens, doctus eloquens, acer et hominum aevi loci populi sui ingeniosissimus quique indesinenter salua religione philosopharetur.*

²⁸⁴Claud. Mam., *De statu animae praef.*

que moi-même peut-être, c'est là un acte qui ne peut être commis, je pense, sans porter atteinte aux lois de l'amitié (*amicitiae legibus*). Il y a une chose encore sur laquelle j'aurai peine à garder le silence, c'est que vous n'avez à ce jour honoré d'aucune réponse ces petites livres (*libellos*) que vous ne refusez pas cependant de laisser ennoblir par une dédicace à votre nom. (...) Ainsi aucun motif d'un quelconque empêchement ne peut être invoqué, même faussement, pour justifier que moi, votre ami personnel et intime, je recueille aucun avantage de mon intimité avec vous, alors que même les inconnus, en très grand nombre, reçoivent beaucoup de vous. »²⁸⁵

Les reproches de Claudianus montrent la fonction sociale importante de la communication épistolaire. En ne répondant pas à l'envoi du livre dédicacé, Sidoine avait sérieusement enfreint les devoirs de l'amitié qui le liait à son correspondant. Claudianus se voyait comme un ami intime de Sidoine et ne comprenait pas pourquoi celui-ci adressait des lettres à des personnes qui lui étaient inconnues alors que lui-même ne semblait mériter aucune nouvelle. Conscient de son inattention, Sidoine lui fait part de ses excuses et remercie son *domine major* pour lui avoir dédié son œuvre :

« En inscrivant mon nom en tête de ce volume, vous m'avez permis de recueillir le don (*munus*) le plus précieux : la renommée de ma personne, que les titres de mes ouvrages étaient bien incapables d'illustrer, se perpétuera grâce aux vôtres. »²⁸⁶

Sidoine réaffirme l'importance de la dédicace, qui contribuera à construire sa renommée future. Celle-ci dépendra dans une moindre mesure de son œuvre personnelle, mais avant tout de l'amitié avec un poète de renom comme Claudianus. Suit un long éloge du *De statu animae*²⁸⁷ dans lequel Sidoine admire le savoir encyclopédique, le style et l'éloquence de Claudianus, qu'il

²⁸⁵Sid. Ap., *epist.* IV, 2, 2 et 4 (MGH AA 8, p. 54-55) : *Porro autem uero, quod saepenumero scriptis uestris alii inpertiuntur, qui id ipsum nec ambiunt quam egomet forsan nec merentur amplius, non arbitror amicitiae legibus inpune committi. Illud etiam num dolenter faxo tacitum, quod libellos illos, quos tuo nomine nobilitari non abnuis, nullo umquam inpertiuisti rescripto. (...) Nulla igitur cuiusquam praepedimenti occasio praetendi uel falso potest, cur egomet specialis atque intumus (tuus) nihil ab speciali meo fructi feram, a quo ignoti quoque multum capiant plurimi.*

²⁸⁶Sid. Ap., *epist.* IV, 3, 2 (MGH AA 8, p. 54-55) : *In quo dum ad meum nomen proemiaris, hoc munus potissimum cepi, ut meae fama personae, quam operae pretium non erat librorum suorum titulis inclarescere, tuorum beneficio perpetuaretur.*

²⁸⁷Comparer avec SANTELIA 2003, p. 7-11.

compare à tous les grands écrivains du passé, païens et chrétiens.²⁸⁸ Dès sa parution en 470-471, le *De statu animae* eut un retentissement important. Alors qu'il avait déjà eu l'occasion de le lire, un certain Nymphidius²⁸⁹ demande à Sidoine, avec la promesse d'une rapide restitution, le prêt de l'ouvrage de Claudianus. Dans sa lettre accompagnant l'envoi du parchemin (*membrana*), Sidoine l'exhorte à tenir son engagement.²⁹⁰

Ruricius entre en contact avec les *Aviti-Apollinares* au plus tard au moment de son mariage avec Hiberia, la fille du sénateur Ommatius, lui-même apparenté à l'empereur Avitus.²⁹¹ Sidoine célèbre cette union par un épithalame.²⁹² Ruricius entretenait déjà depuis quelque temps une correspondance avec l'évêque de Clermont lorsqu'il commence à aspirer vers 476-77 à la conversion.²⁹³ Une lettre de Sidoine de cette époque montre que Ruricius s'intéressait à la lecture des textes sacrés :

²⁸⁸Sid. Ap., *epist.* IV, 3, 6-7 (MGH AA 8, p. 55) : (...) *tenere non abnuuit cum Orpheo plectrum cum Aesculapio baculum, cum Archimede radium cum Euphrate horoscopium, cum Perdice circinum cum Vitruvio perpendiculum quaeque numquam inuestigare destiterit cum Thalete tempora, cum Atlante sidera, cum Zeto pondera, cum Chrysippo numeros, cum Euclide mensuras. Ad extremum nemo saeculo meo quae uoluit affirmare sic ualuit. Siquidem dum sese aduersus eum, quem contra loquitur, exertat, morum ac studiorum linguae utriusque symbolam iure sibi uindicat sentit ut Pythagoras diuidit ut Socrates, explicat ut Platon implicat ut Aristoteles, ut Aeschines blanditur ut Demosthenes irascitur, uernat ut Hortensius aestuat ut Cethegus, incitat ut Curio moratur ut Fabius, simulat ut Crassus dissimulat ut Caesar, suadet ut Cato dissuadet ut Appius persuadet ut Tullius. Iam si ad sacrosanctos patres pro comparatione ueniatur, instruit ut Hieronymus destruit ut Lactantius adstruit ut Augustinus, attollitur ut Hilarius summittitur ut Iohannes, ut Basilius corripit ut Gregorius con solatur, ut Orosius affluit ut Rufinus stringitur, ut Eusebius narrat ut Eucherius sollicitat, ut Paulinus prouocat ut Ambrosius perseuerat.*

²⁸⁹PCBE 4, p. 1384.

²⁹⁰Sid. Ap., *epist.* V, 2, 2 (MGH AA 8, p. 79) : *Huius lectionis nouitate laetatus excitationisque maturitate raptim recensendam transferendamque, ut uideras, petisti, ut petieras, impetrasti sub sponsione citae redhibitionis. Nec me falli nec te fallere decet. Tempus est commodata restitui, quia liber ipse, si placuit, debuit exhibere satietatem, si displicuit, debuit mouere fastidium. Tu autem, quicquid illud est, fidem tuam celeriter absolue, ne si repetitum libellum serius reddere paras, membranas potius uidearis amare quam litteras.*

²⁹¹Sur le rôle des relations familiales dans les correspondances aristocratiques du V^e siècle, voir MATHISEN 1981 ; WOOD, *Family and Friendship*, 2000. Sur les échanges de livres entre Ruricius et Sidoine Apollinaire, voir BARDY 1949 ; SANTELIA 2003, p. 17-20 ; MÜLLER 2013, p. 444-446.

²⁹²Sid. Ap., *carm.* XI, étudiée par SANTELIA 2014.

²⁹³D'autres lettres entre Sidoine Apollinaire et Ruricius sont : Rur., *epist.* I, 8 ; 9 ; II, 26 ; Sid. Ap., *epist.* IV, 16 ; VIII, 10.

« Après m’être acquitté envers vous de mes devoirs de politesse, je recommande à votre bienveillance votre libraire, après l’avoir mis à l’épreuve sans complaisance mais au contraire avec la volonté de le juger, et j’ai pu suffisamment apprécier en lui aussi bien la loyauté du cœur que la rapidité qu’il met à l’ouvrage, par égard pour vous, qui êtes notre maître commun, à moi comme à lui. Il vous apporte donc lui-même une copie de l’*Heptateuque*, écrite par lui avec une extrême rapidité, avec une extrême élégance, mais relue et révisée par moi. Il vous apporte aussi le *Livre des Prophètes* qu’il a parcouru entièrement pendant mon absence et qu’il a néanmoins, sous sa seule responsabilité et de sa propre main, purgé des interpolations, sans qu’une seconde lecture ait été faite par celui qui avait promis son concours : c’est son mauvais état de santé, je crois, qui l’a empêché de tenir sa promesse. Il vous reste à récompenser par une marque de faveur appropriée, que ce soit des encouragements ou des engagements réciproques, un serviteur qui non seulement s’efforce ainsi de vous plaire, mais a mérité de vous plaire. »²⁹⁴

Sur la demande de Ruricius, Sidoine avait accueilli le libraire (*bybliopola*²⁹⁵) de son ami venu transcrire l’*Heptateuque* et comparer le manuscrit du *Livre des Prophètes* à l’exemplaire de son hôte. Sidoine loue le travail de l’envoyé qui avait entièrement copié l’*Heptateuque*, un manuscrit révisé par Sidoine lui-même. En son absence, le *bybliopola* avait aussi purgé le *Livre des Prophètes* de Ruricius des interpolations qu’il contenait. La personne chargée de l’aider (un copiste de Sidoine?), était malade et n’avait pu le seconder dans son travail. Sidoine annonce alors l’envoi des manuscrits par l’intermédiaire du serviteur dont le travail mérite des louanges et une récompense. À la même époque, Ruricius commande auprès de Nepotianus²⁹⁶, un prêtre qu’il considère comme un « père plein de bonté et un maître vigilant »,

²⁹⁴Sid. Ap., *epist.* V, 15 (MGH AA 8, p. 88) : *Officii sermone praefato bybliopolam nostrum non gratiose sed iudicialiter ex pertus insinuo, cuius ut fidem in pectore, sic in opere celeritatem circa dominum [te] mihi sibi que communem satis abunde probavi. Librum igitur hic ipse deportat heptateuchi, scriptum uelocitate summa, summo nitore, quamquam et a nobis relectum et retractatum. Defert uolumen et prophetarum, licet nie absente decursum, sua tamen cura manique de superuacuis sententiis eruderatum, nec semper illo contra legente, qui promiserat operam suam; credo, quia infirmitas fuerit impedimento, quominus pollicita completeret.*

²⁹⁵Sur l’utilisation et la traduction de ce terme grec, voir SANTELIA 2000. Dans ce contexte, il s’agit bien d’un copiste (déjà chez BARDY 1949, p. 49) qui travaille pour Ruricius et qui est, semble-t-il, responsable de la bibliothèque de ce dernier.

²⁹⁶PCBE 4, p. 1360.

deux manuscrits : l'un, dont l'auteur est Hilaire de Poitiers, est renvoyé directement après consultation à son propriétaire ; l'autre *codex*, que Ruricius conserve avec la permission de Nepotianus, sera transcrit avant de lui être retourné.²⁹⁷ Parallèlement, Ruricius s'était adressé à l'évêque Bassulus (de Cahors ?) pour demander des conseils de lecture. Ce dernier lui prête alors un ouvrage que Ruricius restitue promptement en demandant à en obtenir un autre.²⁹⁸

Après son élévation à l'épiscopat, Ruricius entretenait diverses amitiés avec d'autres amateurs de littérature.²⁹⁹ Y figurait notamment Taurentius³⁰⁰, un laïc de noble naissance, dont Ruricius redoutait les critiques attribuables à sa propre *rusticitas*³⁰¹, un *topos* d'humilité comme on le trouve fréquemment chez l'évêque de Limoges. Au près de Taurentius, Ruricius avait commandé le *De ciuitate dei* d'Augustin, car il souhaitait lire cette œuvre pour son édification spirituelle.³⁰² Taurentius répond à son « patron dans le Christ » en le remerciant pour les conseils spirituels dispensés dans sa lettre. En faisant l'éloge de sa culture et de son éloquence, il compare les enseignements de Ruricius aux interprétations des exégètes du passé, Cyprien, Augustin, Hilaire et Ambroise.³⁰³ Au près de Rusticus, leur *filius communis*³⁰⁴, Taurentius avait récupéré *La cité de Dieu*, un *opuscula* dont il n'avait lu pour l'instant

²⁹⁷Rur., *epist.* I, 6, 3 (MGH AA 8, p. 303) : *Horum ergo praefatorum codicum unum, sicut iussistis, retinui, alium remisi, quem sancti Hilarii Pictavae urbis antistitis esse noueritis. Quod quia praeceperatis, indicare curavi. Hunc uero retentum, si permittitis, transferre disposui, ut quod memoriae commendare non possumus, saltem uel paginis mandare curemu.*

²⁹⁸Rur., *epist.* I, 7 (MGH AA 8, p. 304) : (...) *librum, quem praestiteratis, me remisisse significo aliumque identidem uestrum, si iam necessarius non est, spero per portitorem harum remitti.*

²⁹⁹BARDY 1949 ; SANTELIA 2003, p. 20-22.

³⁰⁰PCBE 4, p. 1856-1857.

³⁰¹Rur., *epist.* II, 17, 3 (MGH AA 8, p. 327) : *Domnio sublimi semperque magnifico fratri Taurentio Ruricius episcopus. Exigit solliciti cordis affectus, ut imperitioris promatur affatus, nec erubescit rusticitatis opprobrium, dummodo impleat caritatis imperium, sicut sanctus apostolus dicit : perfecta caritas foras mittit timorem ; quia longe melius est proximum diligere sincere quam praedicare perfecte.*

³⁰²Rur., *epist.* II, 17, 3 (MGH AA 8, p. 327) : *Salutem itaque dicens, rogo, sicut promittere dignati estis, librum nobis sancti Augustini de ciuitate dei per portitorem harum sine dilatione mittatis.*

³⁰³Taurentius, *epist. ad Ruricium* (MGH AA 8, p. 272) : *Vos antiquos scripturarum interpretes et diuinorum uoluminum tractatores, ueneranda mihi nomina, Cyprianum, Augustinum, Hilarium, Ambrosium rettulistis, alios facundiae flore uernantes, alios et in reuelandis occultioribus spiritalis, alios mulcendis imperitorum sensibus blandientes, alios in fidei assertionem pugnantes.*

³⁰⁴Probablement le fils de Taurentius par le sang et le fils spirituel de Ruricius.

que les têtes de chapitres, et il le transmet à Ruricius. En exhortant son ami à prendre garde à la fragilité du manuscrit, il l'autorise à lire et à faire transcrire le livre en papyrus (*chartaceus liber*), sous condition qu'il le lui restitue au plus vite.³⁰⁵

Enfin, deux autres envois de livres que Sidoine Apollinaire adresse à deux de ces correspondants, montrent les intérêts littéraires multiples de l'aristocratie gauloise à cette époque. À son ami Namatius³⁰⁶, qui poursuivait une carrière militaire dans le royaume wisigoth, Sidoine fait parvenir deux livres³⁰⁷ :

« Je t'envoie, comme tu me l'as demandé, les *libri logistorici* de Varron et la *Chronographie* d'Eusèbe. Quand te seront parvenus ces ouvrages soumis au travail de la lime, si tu disposes (au moins par tirage au sort) de quelque loisir sous la tente, entre les missions de surveillance, tu pourras, après avoir nettoyé tes armes, écarter aussi de tes lèvres la rouille du langage. »³⁰⁸

Il n'est pas certain que Namatius se soit effectivement trouvé en campagne lorsqu'il réceptionne ces livres. Sidoine avait l'habitude de traiter avec un certain humour les activités de son ami, dont il ne partageait ni les devoirs militaires, ni certains loisirs comme la chasse. Néanmoins, ils avaient en commun l'intérêt pour la culture littéraire, à laquelle Namantius consacrait son temps libre (*otium*). La *Chronique* d'Eusèbe de Césarée, qu'on a rencontré déjà à plusieurs reprises, était largement diffusée dans le bassin méditerranéen. Peut-être la continuation de Jérôme y avait-elle été jointe. Conçus en 76 livres, les *libri logistorici* de Varron étaient constitués d'essais

³⁰⁵Taurentius, *epist. ad Ruricium* (MGH AA 8, p. 272) : *Sanctum Augustinum, sicut iusseratis, inueni, quem cum filio communi Rustico presbytero esse credebam. Operae pretium est, ut admiremini studium meum, quod qui quae opuscula contineret hucusque nesciui sane capitulatim iam librum traditurus inspexi. Chartaceus liber est et ad ferendum iniuriam parum fortis, quia citius charta, sicut nostis, uetustate consumitur; legite, si iubetis, atque transcribite. Et spero, ut, postquam uobis bene cognitus fuerit, ad me, cui est incognitus, remittatur, quia corrigere negligentiam meam frequentata membranae ipsius lectione dispono.*

³⁰⁶PCBE 4, p. 1348. On a déjà rencontré ce correspondant de Sidoine Apollinaire à l'occasion d'envois de cadeaux de chasse, voir p. 114.

³⁰⁷SANTELIA 2003, p. 16-17.

³⁰⁸Sid. Ap., *epist. VIII*, 6, 18 (MGH AA 8, p. 133) : *Varronem logistoricum, sicut posceras, et Eusebium chronographum misi, quorum si ad te lima peruenerit, si quid inter excubiales curas, utpote in castris, saltim sortito uacabis, poteris, postquam arma deteriseris, ori quoque tuo loquendi robiginem summouere.*

distincts abordant des questions fondamentales de la vie, et comparables au traité cicéronien *De senectute*. Aujourd'hui, nous en avons conservé seulement quelques titres et fragments. Pour finir, un dernier envoi de Sidoine est adressé au *uir spectabilis* Léo :

« Je t'envoie, comme tu me l'as demandé, la *Vie d'Apollonios le Pythagoricien*, non pas telle que Nicomaque l'Ancien l'a reproduite en partant du manuscrit de Philostrate, mais telle que Tascius Victorianus l'a faite d'après celui de Nicomaque ; mais, dans la hâte où j'étais de te satisfaire, ma transcription confuse, précipitée et grossière a rapidement abouti à ne donner de cette œuvre qu'un exemplaire désordonné. Et ne va pas me reprocher d'avoir mis plus de temps qu'il n'était prévu à mener à bien mon travail. »³⁰⁹

Né en Gaule, Léo³¹⁰ était le *consiliarius* d'Euric et, selon les propos de Sidoine, un poète de grand talent qui écrivait de la poésie épique (*epos*) et les discours du roi. Léo avait joué un rôle important dans les négociations de paix entre les Wisigoths et l'empereur Julius Nepos en traduisant notamment les propositions de son souverain en latin. Grâce à son influence auprès d'Euric, il obtient que Sidoine puisse quitter son exil près de *Liuvia* pour Bordeaux et qu'on l'autorise finalement à rentrer à Clermont. Sur la demande de Léo, Sidoine avait commencé à *Liuvia* à transcrire la *Vie d'Apollonius de Tyane* de Philostrate. Achevée à Bordeaux, la copie que Sidoine juge « confuse, précipitée, grossière et désordonnée » à cause des inconvénients de son exil, est transmise à Léo. Selon les propos de Sidoine, cet envoi contribue à ce que le meilleur auteur de l'époque de ses ancêtres atteigne en son siècle un lecteur approprié.³¹¹ La précision concernant la provenance du manuscrit dans la première phrase mérite que l'on s'y arrête un instant. Sidoine prétend avoir reproduit (*exscripsit*) le texte de la *Vie d'Apollonios le Pythagoricien* non pas directement à partir de la copie que Nicomaque avait réalisée selon le manuscrit de Philostrate, mais à partir de la copie que Tascius Victorianus avait faite d'après celle de Nicomaque. Ce Victorianus semble être le même copiste

³⁰⁹Sid. Ap., *epist.* VIII, 3 (MGH AA 8, p. 127 ; traduction de LOYEN légèrement modifiée) : *Apollonii pythagorici uitam, non ut nicomachus senior e philostrati sed ut Tascius uictorianus e nicomachi schedio exscripsit, quia iusseras. Misi, quam, dum parare festino, celeriter eiecit in tumultuarium exemplar turbida et praecepta et Opica translatio. Neque mihi rem credito diuturnius elaboratam uitio uertas.*

³¹⁰PCBE 4, p. 1112-1113 ; PLRE 2, p. 662-663.

³¹¹Sid. Ap., *epist.* VIII, 6 (MGH AA 8, p. 128) : *Si uera metimur aestimamusque, fors fuit an philosophi uitae scriptor aequalis maiorum temporibus accesserit, certe par saeculo meo per te lector obuenerit.*

que l'on avait rencontré lors de la reproduction de l'*Ab urbe condita* de Tite-Live, une copie commandée par Symmaque.³¹² L'interprétation traditionnelle veut que Nicomaque Flavien ait traduit l'original grec de Philostrate vers le latin, une traduction que Victorianus aurait ensuite révisée. Le rôle de Sidoine se serait limité à la transcription ou éventuellement à la révision de la traduction faite par ses prédécesseurs.³¹³ En effet, les termes *exscribo* et *translato* sont capables de véhiculer la signification de « traduction » d'une langue à une autre de même que celle de « transcription ».³¹⁴ LOYEN avait postulé que Nicomaque et Victorianus avaient simplement transcrit le texte grec de Philostrate et que Sidoine serait à l'origine de la traduction latine.³¹⁵ Récemment, CAMERON a démontré que personne n'avait effectivement traduit la biographie de Philostrate du grec au latin : Nicomaque possédait une copie qu'il avait signée de son nom à la manière de son manuscrit de Tite-Live ; Victorianus a ensuite copié cet exemplaire, peut-être pour un ami en Gaule (ce qui expliquerait éventuellement comment le manuscrit est arrivé entre les mains de Sidoine) ; à son tour, Sidoine transcrit lui-même (car il n'avait pas de copiste à sa disposition durant son exil) le texte pour Léo. En fin de compte, il n'a jamais existé de véritable traduction !³¹⁶ Cet envoi montre néanmoins que Sidoine et Léo maîtrisaient le grec, peut-être qu'ils auraient même été capables de traduire le texte de Philostrate, mais personne n'en avait éprouvé la nécessité.

L'idéal littéraire et le rapport au livre occupent une place importante dans la communication épistolaire de l'aristocratie gallo-romaine du V^e siècle. L'*eruditio* exigeait une bonne connaissance des textes classiques, que l'on manifestait sous forme de références et de citations dans les lettres, mais aussi en offrant des livres d'auteurs classiques, comme témoins de l'attachement à la culture gréco-romaine. Mais les ouvrages chrétiens ne manquaient pas à la culture littéraire de ces « évêques-aristocrates », qui étudiaient les textes sacrés et la théologie patristique. Littérature classique et littérature chrétienne ne s'excluaient pas, bien au contraire elles formaient un ensemble qui avait d'importantes fonctions d'intégration au sein de l'élite intellectuelle en tant

³¹²Voir plus haut, p. 251.

³¹³D'après CAMERON 2011, p. 548, cette interprétation remonte à MOMMSEN.

³¹⁴CAMERON 2011, p. 549.

³¹⁵LOYEN 1968, p. 83-86.

³¹⁶C'est la conclusion de CAMERON 2011, p. 548-554. Déjà SANTELLA 2003, p. 15, parle d'« una copia dell'opuscolo » et MRATSCHEK 2008, p. 371, d'une « persönlich revidierte Abschrift ». La PCBE 4, p. 1789, suit LOYEN et parle « d'une traduction de la *Vie d'Apollonios de Tyane* ».

que médias de représentation et marqueur identitaire du groupe.³¹⁷ Mais la communication au sujet de l'idéal littéraire romano-chrétien avait aussi une fonction de distinction, plus rarement au sein même du groupe, comme à l'époque d'Augustin et de Jérôme, mais surtout à destination de l'extérieur pour se distinguer de ceux dont on avait l'impression qu'ils ne partageaient ni la même culture, ni la même religion.

2.4.3. Entre devoir épiscopal et idéal littéraire

Au VI^e siècle, le monde occidental avait considérablement changé et les circonstances sociales, politiques et religieuses de l'épiscopat de Grégoire le Grand (590-604)³¹⁸ étaient fondamentalement différentes que celles qu'avaient vécues les évêques gaulois au V^e siècle. Néanmoins, l'abondante correspondance de l'évêque – qui forme avec près de 800 lettres de loin la collection la plus importante que nous ayons conservée pour le VI^e siècle – invite à s'y intéresser et l'on est frappé par les ressemblances. À l'image des épistoliers des siècles précédents, Grégoire utilisait les cadeaux de livres dans sa communication épistolaire : en tant qu'écrivain, ces envois étaient un moyen de diffusion de ses nombreuses compositions personnelles ; en tant qu'évêque et aristocrate, il entretenait ses relations par des cadeaux littéraires.

Tout d'abord, on constate que Grégoire se préoccupait grandement des questions théologiques et spirituelles que ses correspondants lui adressaient et répondait souvent par l'envoi d'un livre. S'inquiétant de la querelle des Trois Chapitres³¹⁹, le *seruus dei* Secundinus avait sollicité des conseils de direction spirituelle auprès de l'évêque de Rome. Grégoire répond alors longuement aux préoccupations de ce dernier et lui envoie des cadeaux matériels pour son quotidien de reclus³²⁰ et deux livres d'homélies.³²¹ Il s'agit soit des *Homé-*

³¹⁷Voir aussi MRATSCHEK 2008 à ce propos.

³¹⁸Pour la biographie de l'évêque, voir la partie III, chapitre 3, p. 207.

³¹⁹À l'origine de l'affaire dite « des Trois Chapitres » se trouvait la tentative de Justinien (525-565) de réconcilier sur le plan religieux les parties occidentales et orientales de son Empire. Le concile de Chalcédoine n'avait pas réussi à mettre fin aux débats christologiques sur la véritable nature du Christ. En 551, Justinien publie alors un édit « en trois chapitres » qui condamne les écrits de Théodore de Mopsueste, Théodoret de Cyrène et la lettre d'Ibas, l'évêque d'Édesse, au Perse Mari. Mais les monophysites, visés par cette mesure, ne se montrent guère impressionnés et le mécontentement grandit en Occident. Le concile œcuménique tenu à Constantinople en 553 ne réussit pas à résoudre le conflit et provoque le schisme dit « d'Aquilée ».

³²⁰Voir la partie III, chapitre 3, p. 208, pour les cadeaux d'huiles essentielles et d'un vêtement pour le protéger du froid.

³²¹Greg. Mag., *epist.* IX, 147 (MGH Epp. 2, p. 147-148) : *Transmisi autem duos omeliarum codices, quas dixi in ecclesia, dum adhuc loqui praeualerem, ut, quia ipse te uidere*

lies sur les Évangiles, achevées vers 591-593, soit des *Homélie*s sur Ézéchiel, achevées en automne 593, œuvres en deux livres. Les *Homélie*s sur Ézéchiel connaîtront une révision vers 601-602, peut-être grâce au soutien et aux commentaires de Secundinus.

Par l'intermédiaire de Venantius, l'évêque de Luni³²², Grégoire fait parvenir la *Regula pastoralis* au prêtre Columbus. Venantius lui-même est appelé à patienter : il obtiendra son exemplaire personnel ultérieurement, sûrement après l'achèvement de la transcription et de la correction.³²³ La *Regula pastoralis* a connu une importante diffusion. Un autre exemplaire est adressé en cadeau à Léandre de Séville. À Constantinople, l'émissaire romain de Grégoire à la cour impériale, Anatole, avait donné le manuscrit à l'empereur, qui l'avait fait transcrire. Anatase d'Antioche semble même en avoir fait une traduction en grec (*in graeca lingua transtulit*), ce qui déplut toutefois à Grégoire.³²⁴ À Dynamius³²⁵ et à son épouse Aureliana, qui souhaitaient mener en Gaule une vie consacrée à Dieu, Grégoire promet l'envoi d'un *codex*, qui complétera les premières instructions spirituelles qu'il leur avait dispensées dans sa lettre.³²⁶ Les laïcs de haut rang apparaissent également comme des destinataires de livres. Dans une lettre adressée à Brunichilde, la reine des Francs, on apprend que le prêtre Camdidus a été chargé de lui remettre un *codex*.³²⁷ Le préfet du prétoire d'Afrique, Innocent³²⁸, avait demandé à obtenir les *Moralia in Iob*. Dans sa lettre accompagnant l'envoi, Grégoire est flatté par l'intérêt que le préfet manifeste pour son œuvre et lui conseille de

tibique sedule colloqui non possum, caritati tuae uel per ea quae scribere ualui absens non sim.

³²²PIC, p. 2258-2260.

³²³Greg. Mag., *epist.* V, 17 (MGH Epp. 1, p. 299) : (...) *Codicem uero regulae pastoralis domno Columbo presbytero transmittendum per harum portitores direximus. Quem uos nolite detinere; nam alium sub celeritate usui uestro transmittimus.*

³²⁴Greg. Mag., *epist.* XII, 6 (MGH Epp. 2, p. 352-353) : *Nam quia dilectissimae memoriae Anatolius diaconus quaerenti ac iubenti domno imperatori librum regulae pastoralis dedit, aegre suscepi; quem sanctissimus frater et coepiscopus meus Anastasius Antiochenus in graeca lingua transtulit; et, sicut mihi scriptum est, ei valde placuit, sed mihi valde displicuit, ut qui meliora habent in minimis occupentur.*

³²⁵PCBE 4, p. 604.

³²⁶Greg. Mag., *epist.* VII, 33 (MGH Epp. 1, p. 482) : *Codicem uero, quem dirigemus, talem qui uos, ut petistis, instrueret, minime paratum habuimus, sed in subsequenti transmittimus.*

³²⁷Greg. Mag., *epist.* VIII, 4 (MGH Epp. 2, p. 8) : *Codicem uero, sicut scripsistis, praedicto dilectissimo filio nostro Camdido presbytero uobis offerendum transmittimus, quia boni uestri studii esse participes festinamus (...).*

³²⁸PLRE 3, p. 622.

lire les œuvres de son compatriote Augustin.³²⁹ L'évêque espère que cette lecture lui indiquera le droit chemin lorsqu'il s'occupera d'affaires séculières.

À l'image de ses « pères » spirituels, Augustin et Jérôme, dont il avait à disposition un grand nombre d'œuvres, Grégoire était engagé dans des luttes doctrinales. Dans la querelle qui l'opposait à Jean de Constantinople, sur le destin de deux prêtres, Anasthase et Jean, accusés d'hérésie, Grégoire est contacté par le *comes* Narsès.³³⁰ Ce dernier lui demande son opinion sur un livre attaquant le prêtre Anasthase. D'après Grégoire, l'œuvre transmise par Narsès colporte des idées émanant du manichéisme et semble avoir été, en plus de cela, annotée par un pélagien.³³¹ Narsès désire encore obtenir des renseignements à propos des actes du synode d'Éphèse. Grégoire lui conseille de préconiser les manuscrits plus anciens plutôt que les récents, et de préférer les versions romaines aux grecques. Si, lors de ses travaux, Narsès trouve un *codex* pertinent, qu'il n'hésite pas à le lui transmettre ; Grégoire le renverra au plus vite.³³²

La pratique des « lettres dédicatoires » est également bien attestée dans la correspondance de Grégoire. Ainsi, l'évêque a dédié la *Regula pastoralis* à Jean de Ravenne (Greg. Mag., *epist.* I, 24a) ; les *Homélies sur les Évangiles* à Secundus de Taormina (Greg. Mag., *epist.* IV, 17a) et l'*Expositio in Ezechielem* à Marinien de Ravenne (Greg. Mag., *epist.* XII, 16a). C'est à l'instigation de Léandre de Séville (v. 534-600) que Grégoire avait composé les *Moralia in Iob* :

³²⁹Greg. Mag., *epist.* X, 16 (MGH Epp. 2, p. 251) : *Quod uero in expositione sancti Iob transmitti uobis codicem uoluistis, uestro omnino studio gaudemus, quoniam illi rei eminentiam uestram studere conspicimus, quae nec totos foris uos exire permittat et ad cor iterum saecularibus curis dispersos recolligat. Sed si delicioso cupitis pabulo saginari, beati Augustini patriotae uestri opuscula legite.*

³³⁰PLRE 3, p. 932-933.

³³¹Greg. Mag., *epist.* VI, 14 (MGH Epp. 1, p. 392-393) : *Caritas uestra sollicitudinem nostrae opinionis habens scribere studuit, quid de illo codice qui contra Athanasium presbyterum transmissus est, sensit. Quem nos ex parte aliqua suptiliter percurrentes in Manichaei inuenimus dogma cecidisse. Sed is qui loca aliqua esse heretica signo contra posito ostendit, ipse quoque in Pelagiana herese labitur, quia quaedam loca catholice dicta et omnino orthodoxa uelut heretica adnotauit.*

³³²Greg. Mag., *epist.* VI, 14 (MGH Epp. 1, p. 393) : *Caritas ergo uestra uetustos omnino codices eiusdem synodi requirat et illic uideat, si quid tale inuenitur, mihique eundem codicem quem inuenit, transmittat, quem, mox legero, retransmitto. Nouis enim codicibus passim non credat. Ex qua re dubius factus sum et nihil adhuc uolui de hac causa praedicto fratri meo Iohanni episcopo rescribere. Romani autem codices multo ueriores sunt quam Graeci, quia nos uestra sicut non acumina, ita nec imposturas habemus.*

« J'ai envoyé à Votre Fraternité, qui m'est très chère, les volumes dont j'ai ci-dessous inséré la notice. Mais ceux qui ont été prononcés comme l'*Exposition sur le bienheureux Iob* [ou *Moralia in Iob*] et dont vous écrivez qu'ils vous soient envoyés, je les avais dits dans mes homélies avec des mots et un sens moins forts, et je me suis efforcé de les transformer quelque peu à la façon des livres ; et ils sont encore maintenant en cours de transcription par les copistes. Et si la hâte du porteur des présentes ne m'avait pressé, j'aurais voulu vous les faire remettre sans qu'il y manque rien ; d'autant plus que cet ouvrage lui-même, je l'ai écrit pour Votre Révérence afin que celui que j'aime plus que les autres voie bien que je me suis donné de la peine dans mon travail. »³³³

Grégoire avait fait la connaissance de Léandre à Constantinople, lorsqu'il était apocrisiaire de Pélage II (579-590) à la cour de l'empereur, et les deux hommes s'étaient liés d'amitié. Lors d'un premier envoi de livres au début de son épiscopat (vers 590-591), les *Moralia*, que Grégoire avait adaptés en livre depuis des prédications orales qu'il avait prononcées (*per homelias dixeram, utcumque studui in librorum ductum permutare*), étaient encore en cours de transcription chez les copistes (*librariis*). Ce n'est qu'en 595 que l'épître dédicatoire atteint enfin Léandre.³³⁴ Pourtant l'œuvre n'est toujours pas complète. Grégoire avait prêté les chapitres III et IV (*tertia et quarta partis codices*) à un monastère, et il ne peut donc faire parvenir à Léandre qu'une partie de l'ouvrage. Il y a ajouté toutefois un manuscrit de la *Regula pastoralis*, une œuvre qu'il avait composée au début de son épiscopat (*quem*

³³³Greg. Mag., *epist.* I, 41 (MGH Epp. 1, p. 57-58) : *Dulcissimae autem mihi fraternitati uestrae codices direxi, quorum notitiam subter inserui. Ea autem quae in beati Iob expositione dicta fuerant, et uobis scribitis dirigenda, quia haec uerbis sensibusque tepentibus per homelias dixeram, utcumque studui in librorum ductum permutare, quae nunc adhuc a librariis conscribuntur. Et nisi portitoris praesentium me festinatio coangustasset, cuncta uobis transmittere sine aliqua inminutione uoluisssem; maxime quia et hoc ipsum opus ad uestram reuerentiam scripsi, ut ei quem prae ceteris diligo, in meo uidear labore desudasse.*

³³⁴L'épître dédicatoire est l'*epist.* V, 53a à laquelle s'ajoute une courte lettre annonçant l'envoi de celle-ci et des livres en question : Greg. Mag., *epist.* V, 53 (MGH Epp. 1, p. 352-353) : *Quanto ardore uidere te sitiam, quia ualde me diligis, in tui tabulis cordis legis. Sed quia longo terrarum spatio disiunctum te uidere nequeo, unum quod mihi de te dictauit caritas, feci a, ut librum regulae pastoralis, quem in episcopatus mei exordio scripsi, et libros, quos in expositione beati Iob iamdudum me fecisse cognouisti, dem in eo opere tertiae et quarta partis codices non transmisi, quia eos solummodo ex eisdem partibus codices habui quos iam monasteriis dedi. Hos itaque sanctitas tua studiose percurrat et peccata mea studiosius defleat, ne mihi culpae grauioris sit, quod quasi scire uideor quod agere praetermitto. In hac uero ecclesia quantis causarum tumultibus premor, ipsa caritati tuae epistolae meae breuitas innotescit, quando ei parum loquor, quem magis omnibus diligo.*

in episcopatus mei exordio scripsi). Remarquons au passage que Grégoire n'hésite pas à emprunter dans le registre des *topoi* épistolaires traditionnels en invoquant la distance qui séparait les correspondants (*longo terrarum spatio disiunctum te uidere nequeo*). À la fin de sa lettre, il s'excuse auprès de son ami pour sa courte lettre (*epistolae meae breuitas*), car les devoirs de sa charge l'accaparent.

Un autre évêque avec lequel Grégoire entretient une relation intime est Eulogius d'Alexandrie.³³⁵ Ce dernier avait demandé à ce qu'on lui fasse parvenir les *Actes des martyrs* réunis par Eusèbe de Césarée depuis l'époque de Constantin (*cunctorum martyrum gesta, quae piae memoriae Constantini temporibus ab Eusebio Caesariense collecta sunt*). Grégoire n'était pas au courant de l'existence d'un tel ouvrage et remercie vivement son ami de lui « apprendre ce qu'il ne savait pas » (*sanctissimae doctrinae uestrae scriptis eruditus coepi scire quod nesciebam*). Fouillant alors les archives de son église et les bibliothèques de Rome (*in archiuo huius nostrae ecclesiae uel in Romanae urbis bibliothecis*), il ne réussit pas à mettre la main sur le livre recherché. Il n'a trouvé qu'un *codex* (*in uno codice*) contenant les noms des martyrs répertoriés selon les dates de leur passion (*omnium martyrum distinctis per dies singulos passionibus*). Seuls le nom, le jour et le lieu du martyr (*nomen, locus et dies passionis*) sont indiqués sans autres précisions. Grégoire suppose qu'une telle liste devait déjà se trouver entre les mains d'Eulogius (*sed haec habere uos beatissimos credimus*). Mais l'évêque promet qu'il ne renoncera pas à sa recherche et s'il trouve le manuscrit d'Eusèbe, il lui transmettra de suite (*si potuerint inueniri, transmittimus*).³³⁶

³³⁵Il est le destinataire des *epist.* I, 24 ; V, 41 ; VI, 61 ; VII, 31 ; 37.

³³⁶Greg. Mag., *epist.* VIII, 28 (MGH Epp. 2, p. 29) : *Qua in re ex audientium numero ego nunc factus sum, cui sanctissima uestra beatitudo scribere studuit, ut cunctorum martyrum gesta, quae piae memoriae Constantini temporibus ab Eusebio Caesariense collecta sunt, transmittere debeamus. Sed haec neque si sic collecta sint neque si sint, ante uestrae beatitudinis scripta cognoui. Ago ergo gratias, quia sanctissimae doctrinae uestrae scriptis eruditus coepi scire quod nesciebam. Praeter illa enim quae in eiusdem Eusebii libris de gestis sanctorum martyrum continentur nulla in archiuo huius nostrae ecclesiae uel in Romanae urbis bibliothecis esse cognoui, nisi pauca quaedam in unius codicis uolumine collecta. Nos autem paene omnium martyrum distinctis per dies singulos passionibus collecta in uno codice nomina habemus atque cotidianis diebus in eorum ueneratione missarum sollemnia agimus. Non tamen in eodem uolumine, quis qualiter sit passus, indicatur, sed tantum modo nomen, locus et dies passionis ponitur. Unde fit, ut multi ex diuersis terris atque prouinciis per dies, ut praedixi, singulos cognoscantur martyrio coronati. Sed haec habere uos beatissimos credimus. Ea uero quae transmitti uoluistis quaerentes quidem non inuenimus, sed adhuc non inuenientes quaerimus et, si potuerint inueniri, transmittimus.*

Ces quelques exemples suffisent à confirmer la continuité de la pratique des envois de livres jusqu'à la fin du VI^e siècle. Dans le cadre d'une comparaison, Grégoire est un cas particulièrement pertinent, car il réunit à lui seul un triple héritage : de par son origine familiale, il est aristocrate romain et a bénéficié d'une éducation correspondant à son rang ; puis, en changeant radicalement de mode de vie, il embrasse le monachisme ascétique dont il deviendra un important représentant ; dans un troisième temps, accédant au siège épiscopal romain, l'évêque administre et représente son Église. Alors que son œuvre littéraire est largement influencée par son idéal monastique et par son rôle de directeur spirituel, sa communication épistolaire apparaît comme celle d'un aristocrate de l'Antiquité tardive.

2.5. Conclusion : les cadeaux de livres dans la communication des élites

« Christian writers may have been more anxious for their books to circulate because of the urgency of their message, but the practice itself was nothing new, much less an innovation of christian communities. »³³⁷

La pratique consistant à envoyer des livres s'inscrit dans une longue tradition classique et païenne, qui ne s'oppose nullement à une récupération chrétienne, probablement déjà bien avant le IV^e siècle. Ceci s'explique par le fait que les élites intellectuelles se définissaient par un idéal littéraire et une éducation traditionnelle dont les fondements n'allaient évoluer que peu à peu avec la christianisation progressive de la société. De plus, comme le premier chapitre a pu le montrer, il ne faut évidemment pas perdre de vue que les envois de livres à l'échelle personnelle formaient le principal moyen de diffusion d'une œuvre littéraire. Si un auteur souhaitait atteindre un public plus large, il était forcément amené à expédier ses livres. Un cadeau de livre de la part d'un écrivain s'inscrit, dans la plupart des cas, dans la double volonté de distribuer son œuvre et d'entretenir ses relations. Comme la recherche s'est toujours intéressée davantage au phénomène de l'« édition », la dimension communicative des envois de livres a souvent été négligée. Pourtant, comme les exemples développés tout au long du deuxième chapitre ont pu le montrer, le livre est un média qui remplissait d'importantes fonctions sociales dans le contexte épistolaire. La réception et la possession de livres constituaient un facteur d'intégration à l'élite intellectuelle d'une manière

³³⁷CAMERON 2011, p. 440.

générale ou à un cercle de *litterati* en particulier. La volonté d'appartenir à un tel groupe se superposait souvent avec des objectifs de nature politique, religieuse et sociale, qui dépassaient le cadre du travail intellectuel. Un envoi de livre avait aussi une fonction de distinction au sein de l'élite intellectuelle, car, par une production littéraire personnelle et l'envoi de celle-ci, l'épistolier se distinguait au sein du groupe des *litterati*. Un envoi de livre montrait aussi la capacité de l'expéditeur à procurer à son correspondant une œuvre recherchée ou un manuscrit de qualité. Ceci allait souvent de pair avec la possession d'une bibliothèque.³³⁸ Il est vrai, comme le suggère CAMERON, que les envois de livres par les chrétiens, notamment si l'on observe les correspondances d'Augustin et de Jérôme, sont bien plus nombreux que ceux que l'on trouve dans la correspondance du sénateur « païen » Symmaque. Ce constat s'explique peut-être simplement par l'état de conservation de nos sources et, si l'on avait d'autres correspondances de cette époque à disposition, une toute autre image pourrait se dessiner. Il est également possible que l'aristocratie « païenne » n'ait pas réellement joué le rôle « littéraire » que la recherche traditionnelle lui a attribué. Peut-être est-ce bien l'« urgence du message » qui contribua à l'importante diffusion des livres chrétiens à l'époque patristique.

³³⁸J'ai volontairement ignoré la question des bibliothèques dans l'Antiquité tardive, sur lesquelles de très nombreux travaux de qualité ont déjà été menés. Pour se faire une idée de l'ampleur d'une bibliothèque au début du V^e siècle, il est possible de se référer à la liste, dressée par MRATSCHEK 2010, p. 346-350, des livres possédés par Paulin à Nole.

Conclusion

Cette étude avait l'ambition de présenter une approche alternative de la question du don dans l'Antiquité tardive. Encore souvent pris en considération à travers des théories sociologiques globalisantes, le don tardo-antique mérite d'être examiné de manière différenciée et à l'échelle microscopique pour identifier plus précisément ses implications sociales, politiques, religieuses et économiques. Poursuivant ce but, il a été proposé d'interpréter le don en travaillant avec une définition restreinte (« le cadeau »), en étudiant un genre littéraire unique (« la correspondance ») et utilisant la grille analytique des sciences de la communication. L'identification précise des acteurs et de la nature des cadeaux a souvent été rendue possible par une lecture attentive de la source – une étape qui paraît simple à première vue, mais qui n'est pas toujours évidente lorsqu'on travaille avec d'autres genres littéraires dans lesquels soit l'émetteur, soit le destinataire, soit l'objet n'est pas nommé.

L'analyse de la médialité de l'objet envoyé et du message transmis par ce dernier, a induit le constat que le cadeau dans la correspondance tardive remplissait tout d'abord une fonction quasi superposable à la lettre elle-même. Selon le principe « les petits cadeaux entretiennent l'amitié », les épistoliers faisaient parvenir de petites attentions à leurs correspondants pour les honorer, entrer en contact ou cultiver leurs relations. Que la lettre et le cadeau aient relevé très largement de l'*amicitia*, était un résultat prévisible. Plus intéressant – et ce qui constitue peut-être le caractère innovant de cette étude – est le message secondaire véhiculé par le cadeau. En effet, ce dernier transmet des informations sur la personne, sur l'image de soi et sur les motivations de l'émetteur et remplit ainsi des fonctions représentatives. La manière dont l'émetteur conçoit son interaction avec le destinataire et les attentes qu'il nourrit sont souvent identifiables dans la lettre qui accompagne le cadeau. La réponse du destinataire (souvent aussi la réaction de l'émetteur à la réponse perdue du destinataire) a permis de mesurer la compréhension du message et la performance communicative de l'objet en question. Nous avons pu voir que ces caractéristiques de la situation de communication dépendent

d'une part du genre littéraire épistolaire, d'autre part qu'elles sont fortement liées au statut social et à la conception de vie des protagonistes. Enfin, il a été possible d'insérer ces interactions à l'échelle personnelle dans un contexte social plus large, dans lequel les cadeaux avaient des fonctions d'intégration et de distinction.

Les cadeaux relevant du domaine « socio-politique » – comme on l'avait formulé avec précaution en introduction – n'ont finalement que peu de rapport direct avec les fonctions gouvernementales et administratives que remplissait le magistrat en charge. En effet, les cadeaux relevant de la communication sénatoriale n'avaient pas de portée « politique » au sens actuel du terme, mais des répercussions sociales. Ainsi, l'envoi et la réception d'un cadeau commémorant l'entrée en charge ou les jeux d'un magistrat avaient une valeur honorifique et remplissaient d'importantes fonctions d'intégration. Ainsi, l'émetteur communiquait à ses pairs l'obtention d'une charge et son nouveau statut, l'accès au sénat ou encore la faveur de l'empereur, qui le distinguait parmi ses pairs ; le destinataire pouvait se sentir honoré et se considérer comme appartenant au réseau du candidat dont il avait reçu le cadeau. La mise en parallèle des envois relevés dans les lettres du sénateur Symmaque et de ses contemporains avec les artefacts qui ont été transmis depuis l'Antiquité tardive, montre que cette pratique de communication n'était pas spécifique aux *Symmachi*. Ainsi, l'aristocratie sénatoriale des IV^e et V^e siècles faisait appel à des moyens de représentation sur le modèle impérial qui communiquaient le prestige personnel et familial, et soulignaient l'appartenance au groupe dominant.

La majeure partie des cadeaux figurant dans les correspondances tardo-antiques relèvent de la sphère de l'*otium*. Aux IV^e et V^e siècles, l'aristocratie occidentale se définissait toujours par un mode de vie intimement lié à la possession de terres et ce rapport à la propriété se répercutait sur la nature des cadeaux offerts par les aristocrates. Ainsi, les cadeaux de nourriture opulente véhiculaient l'idée du luxe alimentaire, qui était toujours un critère de prestige important pour les propriétaires terriens. L'activité physique à la campagne évoquée par des cadeaux de produits issus de la chasse et de la pêche, et les occupations intellectuelles, dont témoignaient les envois de livres, constituaient les fondements de l'*otium* traditionnel et n'avaient pas perdu de leur pertinence dans la communication des grands propriétaires terriens. Qu'une grande partie des cadeaux apparaissant dans les lettres touchent d'une manière ou d'une autre au domaine de l'*otium* n'est pas étonnant, car l'entretien même d'une correspondance était généralement considéré comme une activité que l'on exerçait pendant son temps libre. La nature de certains cadeaux

semble donc s'expliquer par le contexte d'oisiveté dans lequel se trouvait l'émetteur lors de la rédaction de la lettre. Les cadeaux relevant de l'*otium* revêtaient une importante fonction d'intégration pour une aristocratie qui se définissait par un mode de vie et des préoccupations communes. Néanmoins, il existait une gradation : ainsi l'*otium litteratum*, le loisir consacré aux lettres, constituait l'activité la plus honorable pour les épistoliers, qui manifestaient ainsi leur attachement à une éducation et une culture communes. Le travail d'écrivain et l'envoi de productions littéraires personnelles avaient des fonctions de distinction au sein du groupe des *litterati*.

D'autres objets, que l'on aurait pu s'attendre à trouver sous forme de cadeaux, sont absents ou ne jouent qu'un rôle très minime dans les correspondances aristocratiques tardives. Ainsi les bijoux, les éléments de parures et les vêtements somptueux ne font que rarement office de cadeaux. Pourtant, d'autres genres littéraires, ainsi que de nombreuses découvertes archéologiques montrent que les vêtements et les bijoux constituaient des marqueurs sociaux très forts durant l'Antiquité tardive. La critique chrétienne du luxe vestimentaire des élites va également dans ce sens. Cependant, hormis quelques rares cas, les vêtements somptueux et les bijoux n'apparaissent pas sous forme de cadeaux dans les lettres tardo-antiques.³³⁹ Ce constat est d'autant plus étonnant que les représentants des courants monastiques chrétiens choisissent justement le vêtement simple et chaste comme un média apte à véhiculer leur message d'austérité. Cette pratique chrétienne ne se baserait-elle pas sur un modèle traditionnel préexistant ? Ou le vêtement avait-il « disparu » des correspondances aristocratiques, car les épistoliers, conscients de l'usage chrétien, voulaient alors éviter de créer un malentendu en envoyant un vêtement ? Ou les vêtements et le bijoux n'étaient-ils pas adaptés au message que l'on voulait transmettre ? L'état des sources ne permet pas de trancher définitivement la question. Une autre catégorie de cadeaux que l'on aurait pu s'imaginer à trouver est celle des cadeaux « exotiques », comme les objets d'art, les pierres et les métaux précieux, ou les épices orientales. De tels produits, dont on sait qu'ils ont effectivement circulé dans et au-delà du bassin méditerranéen³⁴⁰, n'apparaissent pas dans les correspondances. L'absence totale de ce type de cadeaux est significative et semble bien relever d'un choix volontaire. Ainsi, on est amené à postuler que les produits exotiques, comme les vêtements et les bijoux, n'étaient pas des

³³⁹L'exception étant la règle, il existe une lettre de Symmaque mentionnant un collier comme présent d'anniversaire (Symm., *epist.* VI, 79 (MGH AA 6, 1, p. 176) citée en début d'introduction) et l'envoi d'une bague chez Avit de Vienne (Avit. Vienn., *epist.* 87 (MGH AA 6, 2, p. 96-97).

³⁴⁰Notamment entre l'Orient et la Gaule, voir DRAUSCHKE 2011, p. 37-147.

médias capables de représenter l'aristocrate, qui se définissait bien plus par la richesse terrienne et les activités qui y étaient traditionnellement liées, que par les relations politiques ou les activités commerciales.

La littérature scientifique a souvent tendance – comme je l'ai également fait par endroits afin de structurer la présentation de cette recherche – à différencier un monde chrétien et d'un monde non chrétien. Si l'on considère le rôle des cadeaux dans la communication épistolaire, cette scission n'a pas de sens et cache les réels enjeux de l'acte d'« offrir ». En effet, les raisons qui poussaient les chrétiens à entretenir une correspondance ne variaient guère de celles de leurs contemporains non-chrétiens. Ce fait s'explique principalement par les structures de communication du monde antique, dans lequel la lettre était le seul moyen d'entretenir une relation personnelle à distance, mais également par le genre littéraire épistolaire lui-même, qui était régi par des conventions strictes que l'épistolier chrétien ne pouvait pas se permettre de réinterpréter à sa guise. Ainsi, les envois de cadeaux prennent une place comparable dans les correspondances de chrétiens et s'expliquent également par les motifs traditionnels de l'*amicitia*. Les structures de communication et la nécessité d'entretenir ses relations en vue d'être intégré dans les réseaux des élites ne sont pas directement influencées par l'affirmation progressive du christianisme. Assimilables pour leur finalité, les cadeaux des épistoliers chrétiens présentent toutefois des caractéristiques qui varient selon le contexte et principalement selon les convictions des acteurs.

On a pu voir que les différences étaient moins marquées entre les païens et certains chrétiens qui partageaient une origine aristocratique, qu'elles ne l'étaient parmi les chrétiens, qui apparaissent comme un groupe très hétérogène. C'est le mode de vie et la manière de concevoir sa religiosité qui sont les facteurs décisifs lorsqu'il s'agit de choisir un cadeau. Ainsi, les habitudes de vie aristocratiques et l'éducation d'un individu influencent davantage les pratiques de communication. Cette étude a montré que les évêques-aristocrates puisaient de la même façon que les épistoliers païens dans les catégories des cadeaux traditionnels, principalement celles relevant de la sphère de l'*otium*. La tentative de transposer le cadeau alimentaire à l'échelle des valeurs chrétiennes montre la pertinence que représentait ce média aux yeux d'un épistolier d'origine aristocratique qui s'était converti à une vie religieuse. Abandonnant ses biens et son mode de vie luxueux, il ne peut cependant se défaire de ses habitudes dans les interactions avec ses contemporains.

Les modalités de la communication et la nature des médias changent réellement lorsqu'on prend en considération les correspondances des épistoliers

chrétiens de naissance plus humble ou souhaitant transmettre un message radicalement différent pour se distinguer tout particulièrement au sein du groupe chrétien. Ainsi, ce sont les représentants du mouvement monacal qui, au tournant du IV^e-V^e siècle, développent des médias en adéquation avec leurs convictions (socio-)religieuses. En s'opposant radicalement au luxe des élites politiques et financières, les moines et les ascètes prônent un mode de vie simple, consacré à Dieu. Toutefois, ces derniers éprouvaient la nécessité d'offrir des objets surtout lorsqu'ils communiquaient avec les élites aristocratiques intéressées par le monachisme. Pour honorer les correspondants dont ils espéraient le soutien, les ascètes envoyaient des vêtements symbolisant leur mode de vie, des nourritures simples, et des livres. L'idéal littéraire semble constituer le point de ralliement de l'ensemble des épistoliers du corpus, qui matérialisaient leur appartenance à l'élite intellectuelle par des envois de livres. Toutefois, on constate que, sous la plume des écrivains chrétiens, l'activité littéraire se détache progressivement de la sphère de l'*otium*. Pour ces auteurs, l'écriture et la diffusion de leurs œuvres devient un moyen de représentation essentiel et le livre apparaît comme le média par l'intermédiaire duquel ils communiquaient avec leurs contemporains et avec le divin, et le biais par lequel ils construisaient leur renommée.

Table des figures

1	<i>Missorium</i> de Flavius Ardabur Aspar, conservé au Museo Archeologico Nazionale (Florence) ©creative commons	83
2	Reconstitution du plat proposée par PANCETTI dans ARENA (ed.) 2001, p. 169	86
3	Mosaïque du presbytère de San Vitale. Lunette gauche avec épisodes de la vie d'Abraham, ©BAMS - Photo Rodella; photo tirée de DAVID 2013	167
4	Mosaïque du presbytère de San Vitale. Détail de la lunette, ©BAMS - Photo Rodella; photo tirée de DAVID 2013	168
5	Mosaïque du presbytère de San Vitale. Lunette droite avec l'offrande d'Abel et Melchisédech, ©BAMS - Photo Rodella; photo tirée de DAVID 2013	169
6	Mosaïque absidale de San Apollinare à Classe, ©BAMS - Photo Rodella; photo tirée de DAVID 2013	170

Bibliographie

Sources antiques

- Ambroise de Milan, *Epistulae* : FALLER, O. et M. ZELZER, *Sancti Ambrosii Opera Epistularum et Epistularum extra collationem tradita* (CSEL 82, vol. 1-3), Leipzig, Prag, Wien, 1968-1990.
- Ambroise de Milan, *Opera* : SCHENKL, K., *Sancti Ambrosii Opera* (CSEL 32, vol. 1-2), Leipzig, Prag, Wien, 1896.
- Ambroise de Milan, *Sacrements* : BOTTE, B., *Ambroise de Milan. Des Sacrements, des Mystères. Explication du Symbole* (Sources chrétiennes 25), Paris, 1961 (rééd. 2007).
- Ammien Marcellin : FONTAINE, J. et al., *Ammien Marcellin. Histoires. Livres I-XXXI* (C.U.F. série latine 190, 197, 231, 271, 333, 354), Paris, 1968-1999.
- Anthimus : ROSE, V., *Anthimi. De observatione ciborum. Epistula ad Theudericum Regem Francorum* (Teubner), Leipzig, 1877.
- Apicius : ANDRÉ, J., *Apicius. L'art culinaire* (C.U.F. série latine 213), Paris, 1974 (rééd. 2013).
- Apulée, *Apologie* : VALLETTE, P., *Apulée. Apologie. Florides* (C.U.F. série latine 16), Paris, 1924 (rééd. 2002).
- Apulée, *Métamorphoses* : ROBERTSON, D. S. et P. VALLETTE, *Apulée. Les Métamorphoses. Livre I-XI* (C.U.F. série latine 97, 99, 113), Paris, 1940-1945 (rééd. 2002).
- Arator : MCKINLAY, A. P., *Aratoris subdiaconi de actibus apostolorum* (CSEL 72), Wien, 1951.
- Aristophane : COULON, V., J. IRIGOIN et H. VAN DAELE, *Aristophane. Comédies. Tome III : Les Oiseaux-Lysistrata* (C.U.F. série grecque 49), Paris, 1940 (rééd. 2002).
- Aristote : LOUIS, P. et J. AUBONNET, *Aristote. Histoire des animaux. Livres I-X* (C.U.F. série grecque 164, 186, 189, 203), Paris, 1964-1971 (rééd. 2002).

- Athanase d'Alexandrie : BARTELINK, G., *Athanase d'Alexandrie. Vie d'Antoine* (Sources chrétiennes 400), Paris, 1994 (rééd. 2011).
- Augustin, *Confessiones* : KNÖLL, P., *Sancti Aurelii Augustini. Confessionum libri XIII* (CSEL 33), Leipzig, Prag, Wien, 1896.
- Augustin, *Contra Litteras Petiliani* : FINAERT, G. et B. QUINOT, *Saint Augustin. Traités anti-donatistes – vol. III : Contra Litteras Petiliani Libri Tres* (Bibliothèque augustinienne 30), Paris, 1967.
- Augustin, *De ciuitate dei* : HOFFMANN, E., *Sancti Aurelii Augustini. De ciuitate dei libri XXII* (CSEL 40, vol. 1-2), Leipzig, Prag, Wien, 1899-1900.
- Augustin, *Donatistes* : PETSCHENIG, M., *Sancti Aurelii Augustini. Scripta contra Donatistas Pars II* (CSEL 52), Leipzig, Prag, Wien, 1909.
- Augustin, *Epistulae* (CSEL 34, 44, 57) : GOLDBACHER, A., *Sancti Aurelii Augustini Opera. Epistulae* (CSEL 34, 44, 57), Leipzig, Prag, Wien, 1895-1923.
- Augustin, *Epistulae* (CSEL 88) : DIVJAK, J., *Augustinus. Epistulae ex duobus codicibus nuper in lucem prolatae* (CSEL 88), Wien, 1981.
- Augustin, *Lettres* (BAXTER) : BAXTER, J. H., *St. Augustine. Selected Letters* (Loeb Classical Library), London, 1953.
- Augustin, *Lettres* (DIVJAK) : DIVJAK, J., *Saint Augustin. Lettres 1-29. Traductions et commentaires par divers auteurs* (Bibliothèque augustinienne 46B), Paris, 1987.
- Augustin, *Lettres* (LANCEL) : LANCEL, S. et al., *Saint Augustin. Lettres 1-30* (Bibliothèque augustinienne 40A), Paris, 2011.
- Augustin, *Manichéens* : BAUER, J. B., *Augustinus. De moribus ecclesiae catholicae et de moribus Manichaeorum* (CSEL 90), Wien, 1992.
- Augustin, *Opera* (CSEL 25) : ZYCHA, J., *Sancti Aurelii Augustini. Opera* (CSEL 25, vol. 1-2), Leipzig, Prag, Wien, 1894-1895.
- Augustin, *Opera* (CSEL 28) : — , *Sancti Aurelii Augustini. Opera* (CSEL 28, vol. 1-2), Leipzig, Prag, Wien, 1894-1895.
- Augustin, *Opera* (CSEL 41) : — , *Sancti Aurelii Augustini. Opera* (CSEL 41), Leipzig, Prag, Wien, 1900.
- Augustin, *Opera* (CSEL 42) : ZYCHA, J. et K. F. URBA, *Sancti Aurelii Augustini. Opera* (CSEL 42), Leipzig, Prag, Wien, 1902.
- Augustin, *Opera* (CSEL 60) : — , *Sancti Aurelii Augustini. Opera* (CSEL 60), Leipzig, Prag, Wien, 1913-1914.
- Augustin, *Opera* (CSEL 63) : KNÖLL, P., *Sancti Aurelii Augustini. Contra academicos libri tres. De beata uita liber unus. De ordine libri duo* (CSEL 63), Leipzig, Prag, Wien, 1922.
- Augustin, *Retractationes* : — , *Sancti Aurelii Augustini Opera. Retractationum libri duo* (CSEL 36), Wien, 1902.

- Augustin-Jérôme (FRY) : FRY, C., *Lettres croisées de Jérôme et Augustin, traduites, présentées et annotées* (Collection Fragments), Paris, 2010.
- Augustin-Jérôme (FÜRST) : FÜRST, A., *Augustinus-Hieronymus Briefwechsel* (Fontes Christiani 41), Turnhout, 2002.
- Ausone (GREEN) : GREEN, R. P. H., *The Works of Ausonius*, Oxford, 1991.
- Ausone (POMIER) : POMIER, C., *Ausone œuvres complètes* (Sources de l'histoire antique), Paris, 2006.
- Ausone-Paulin de Nole : AMHERDT, D., *Ausone et Paulin de Nole : correspondance. Introduction, texte latin, traduction et notes*, Bern, 2004.
- Avit de Vienne, *Lettres* : SHANZER, D. et I. WOOD, *Avitus of Vienne. Letters and selected Prose*, Liverpool, 2002.
- Avit de Vienne, *Opera* : PEIPER, R., *Alcimi Ecdicii Aviti Viennensis episcopi Opera quae supersunt* (MGH Auctores Antiquissimi 6, 2), Berlin, 1883.
- Basile de Césarée : COURTONNE, Y., *Basile de Césarée. Correspondance I-CCCLXVI* (C.U.F. série grecque 132, 148, 149), Paris, 1957-1961.
- Caelius Aurelianus : BENZ, G. et I. PAPE, *Caelius Aurelianus. Akute Krankheiten I-III. Chronische Krankheiten I-V* (Corpus medicorum latinum VI, 1), Berlin, 1990.
- Cassiodore, *Institutions* : BÜRSGENS, W., *Cassiodor. Institutiones divinarum et saecularium litterarum. Einführung in die geistlichen und weltlichen Wissenschaften* (Fontes Christiani, 2^e série, 39, vol. 1-2), Freiburg i. Br., 2003.
- Cassiodore, *Variae* : MOMMSEN, T., *Cassiodori senatoris Variae accedunt Epistulae Theodericianae variae* (MGH Auctores Antiquissimi 12), Berlin, 1894.
- Chronica minora* : — , *Chronica minora. Saec. IV-VII* (MGH Auctores Antiquissimi 9, 11, 13), Berlin, 1892-1898.
- Chroniques mérovingiennes : KRUSCH, B., *Fredegarii et aliorum Chronica. Vitae sanctorum* (MGH Scriptorum Rerum Merovingicarum 2), Hannover, 1888.
- Cicéron, *Caton* : WUILLEUMIER, P., *Cicéron. Caton l'Ancien. De la vieillesse* (C.U.F. série latine 98), Paris, 1961 (rééd. 2011).
- Cicéron, *Pison* : GRIMAL, P., *Cicéron. Discours. Tome XVI, 1 : Contre Pison* (C.U.F. série latine 185), Paris, 1966.
- Cicéron, *Verrès* : DE LA VILLE DE MIRMONT, H., *Cicéron. Discours. Tome III : Seconde action contre Verrès. Livre II : La Préture de Sicile* (C.U.F. série latine 90), Paris, 1936 (rééd. 2002).
- Claudien, *Carmina* : BIRT, T., *Claudii Claudiani Carmina* (MGH Auctores Antiquissimi 10), Berlin, 1892.
- Claudien, *Poèmes* : CHARLET, J.-L., *Claudien. Poèmes politiques (395-398)* (C.U.F. série latine 358), Paris, 2002.

- Code Théodosien (I-XV) : ROUGÉ, J. et al., *Code Théodosien I-XV. Code Justinien. Constitutions sirmondiennes. Les lois religieuses des empereurs romains de Constantin à Théodose II (312-438)*, t. 2 (Sources chrétiennes 531), Paris, 2009.
- Code Théodosien (Livre XVI) : ROUGÉ, J., R. DELMAIRE et F. RICHARD, *Code Théodosien Livre XVI. Les lois religieuses des empereurs romains de Constantin à Théodose II (312-438)*, t. 1 (Sources chrétiennes 497), Paris, 2005.
- Conciles gaulois : GAUDEMET, J. et C. MUNIER, *Conciles gaulois du IV^e siècle* (Sources chrétiennes 241), Paris, 1977.
- Conciles mérovingiens : BASDEVANT, B., C. DE CLERQ et J. GAUDEMET, *Les Canons des conciles mérovingiens VI^e-VII^e siècles* (Sources chrétiennes 353, 354), Paris, 1989.
- Concilia Galliae* : MUNIER, C. et C. DE CLERCQ, *Concilia Galliae, 314-506 (vol. 1), 511-695 (vol. 2)* (CSEL 148, vol. 1-2), Turnhout, 1963.
- Cyprien de Carthage : VON HARTEL, W., *Sancti Thasci Caecili Cypriani. Opera omnia* (CSEL 3, vol. 1-3), Leipzig, Prag, Wien, 1868-1871.
- Démétrios : CHIRON, P., *Démétrios* (C.U.F. série grecque 353), Paris, 1993.
- Édit de Dioclétien : LAUFFNER, S., *Diokletians Preisedikt* (Texte und Kommentare. Eine altertumswissenschaftliche Reihe), Berlin, 1971.
- Ennode, *Lettres* : GIOANNI, S., *Ennode de Pavie. Lettres. Livres I-IV* (C.U.F. série latine 383, 395), Paris, 2006-2010.
- Ennode, *Opera* : VOGEL, F., *Magni Felicis Ennodi Opera* (MGH Auctores Antiquissimi 7), Berlin, 1885.
- Eucherius de Lyon : WOTKE, K., *Sancti Eucherii Lugdunensis Opera omnia* (CSEL 31), Leipzig, Prag, Wien, 1894.
- Eusèbe de Césarée : BARDY, G., E. SCHWARTZ et P. PÉRICHON, *Eusèbe de Césarée. Histoire ecclésiastique* (Sources chrétiennes 31, 41, 55 et 73), Paris, 1952 (rééd. 2011).
- Festus : LINDSAY, W. M., *Sextus Pompeius Festus. De verborum significatu quae supersunt cum pauli epitome* (Teubner), Leipzig, 1913 (rééd. 1965).
- Firmus de Césarée : CALVET-SEBASTI, M.-A. et P.-L. GATIER, *Firmus de Césarée. Lettres* (Sources chrétiennes 350), Paris, 1989.
- Frag. Hist. Graec.* : MÜLLER, K., *Fragmenta Historicorum Graecorum* (Scriptorum graecorum bibliotheca), Paris, 1841-1884.
- Fragments* (BLOCKLEY) : BLOCKLEY, R. C., *The fragmentary classicising Historians of the later roman Empire. Eunapius, Olympiodorus, Priscus and Malchus*, Cambridge, 1983 (rééd. 2007).
- Gaius : REINACH, J., *Gaius. Institutes* (C.U.F. série latine 135), Paris, 1951.
- Geoponika : DALBY, A., *Geoponika – Farm Work. A modern Translation of the Roman and Byzantine farming Handbook*, Totnes, 2011.

- Gérontius : GORCE, D., *Gérontius. Vie de sainte Mélanie* (Sources chrétiennes 90), Paris, 1962.
- Grégoire de Nazianze : GALLAY, P., *Grégoire de Nazianze. Correspondance I-CXLIX* (C.U.F. série grecque 165, 179), Paris, 1964-1967.
- Grégoire de Tours, *Libri historiarum* : KRUSCH, B. et W. LEVISON, *Gregorii Turonensis Opera 1 : Libri historiarum X* (MGH Scriptorum Rerum Merovingicarum 1, 1), Berlin, 1851.
- Grégoire de Tours, *Opera minora* : KRUSCH, B., *Gregorii Turonensis Opera 2 : Miracula et opera minora. Editio nova lucisope expressa* (MGH Scriptorum Rerum Merovingicarum 1, 2), Berlin, 1885.
- Grégoire le Grand, *Dialogues* : DE VOGÜÉ, A. et P. ANTIN, *Grégoire le Grand. Dialogues. Livres I-IV* (Sources chrétiennes 251, 260, 265), Paris, 1971-1980.
- Grégoire le Grand, *Epistulae* : EWALD, P. et L. HARTMANN, *Gregorii I Papae. Registrum Epistolarum. Libri I-XIV* (MGH Epistolae in Quart. 1 et 2), Berlin, 1891.
- Grégoire le Grand, *Lettres* (MARTYN) : MARTYN, J. R. C., *The Letters of Gregory the Great. Translation with Introduction and Notes* (Medieval Sources in Translation), Toronto, 2004.
- Grégoire le Grand, *Lettres* (MINARD & REYDELLET) : MINARD, P. et M. REYDELLET, *Grégoire le Grand : Registre des Lettres (Livres I-IV)* (Sources chrétiennes 370, 371, 520), Paris, 1991-2008.
- Horace, *Épîtres* : VILLENEUVE, F., *Horace. Épîtres, suivi de l'Art poétique* (C.U.F. série latine 78), Paris, 1934 (rééd. 2013).
- Horace, *Satires* : — , *Horace. Satires* (C.U.F. série latine 70), Paris, 1932 (rééd. 2002).
- Jean Diacre : MIGNE, J. P., *Sancti Gregorii Magni Vita, a Joanne Diacono scripta* (Patrologiae cursus completus/Patrologia Latina 75), Paris, 1894.
- Jérôme, *Adversus Vigilantium* : FEIERTAG, J. L., *Hieronymus. Adversus Vigilantium* (CCSL 79C), Turnhout, 2005.
- Jérôme, *Contra Rufinum* : LARDET, P., *Hieronymus. Contra Rufinum* (CCSL 79), Turnhout, 1982.
- Jérôme, *De viris inlustribus* : BERNOULLI, C. A., *Hieronymus-Gennadius. De viris inlustribus*, Freiburg i. Br., 1895 (rééd. 1968).
- Jérôme, *Epistulae* : HILBERG, I., *Sancti Eusebii Hieronymi Epistulae* (CSEL 54, 55, 56), Leipzig, Prag, Wien, 1910-1918.
- Jérôme, *in Danielelem* : GLORIE, F., *Hieronymus. Commentariorum in Danielelem libri III* (CCSL 75A), Turnhout, 1964.
- Jérôme, *in Matheum* : HURST, D. et M. ADRIAEN, *Hieronymus. Commentariorum in Matheum libri IV* (CCSL 77), Turnhout, 1969.

- Jérôme, *Lettres* (LABOURT) : LABOURT, J., *Saint Jérôme. Lettres I-CLIV* (C.U.F. série latine 126, 131, 140, 142, 148, 151, 162, 172), Paris, 1949-1963.
- Jérôme, *Lettres* (SCHADE) : SCHADE, L., *Des heiligen Kirchenvaters Eusebius Hieronymus ausgewählte Briefe* (Bibliothek der Kirchenväter, 2^e série, vol. 16 et 18), München, 1936-1937.
- Jérôme, *Opera* : MIGNE, J. P., *Sancti Eusebii Hieronymi* (Patrologiae cursus completus/Patrologia Latina 23), Paris, 1845.
- Jérôme, *prophetas minores* : ADRIAEN, M., *Hieronymus. Commentarii in prophetas minores* (CCSL 76, 76A), Turnhout, 1969-1970.
- Julien Pomère : MIGNE, J. P., *SS. Gelasii I Papae, Aviti, Faustini, necnon Joannis Diaconi, Juliani Pomerii, et duorum anonymorum opera omnia* (Patrologiae cursus completus/Patrologia Latina 59), Paris, 1862.
- Julien Pomère : GAGLIARDI, L. et R. JOBARD, *Julien Pomère. La vie contemplative* (Les Pères dans la foi 59), Paris, 1995.
- Juvénal, *Scholies* : WESSNER, P., *Scholia in Iuvenalem. Vetustiora* (Teubner), Stuttgart, 1931 (rééd. 1967).
- Libanios, *Discours* : MARTIN, J. et al., *Libanios. Discours* (C.U.F. série grecque 256, 319, 431, 524), Paris, 1978, 1988, 2003, 2016.
- Libanios, *Opera* : FOERSTER, R., *Libanii Opera, 12 vol.* (Teubner), Leipzig, 1903-1927.
- Liber pontificalis* (DUCHESNE) : DUCHESNE, L., *Liber pontificalis*, Paris, 1843-1922 (rééd. 1955).
- Liber pontificalis* (MOMMSEN) : MOMMSEN, T., *Liber pontificalis* (MGH *Gesta Pontificum Romanum* 1), Berlin, 1899.
- Macrobe : GUITTARD, C., *Macrobe. Les Saturnales. Livres I-III* (La roue à livres 31), Paris, 1997.
- Martial, *Épigrammes* : IZAAC, H. J., *Matial. Épigrammes. Livres I-XIV* (C.U.F. série latine 60, 72, 77), Paris, 1930-1934 (rééd. 2002-2012).
- Nonius Marcellus : LINDSAY, W. M., *Nonii Marcelli. De compendiosa Doctrina. Libros XX* (Teubner), Leipzig, 1903 (rééd. 1964).
- Notitia Dignitatum* : SEECK, O., *Notitia Dignitatum accedunt Notitia Urbis Constantinopolitanae et laterula Provinciarum*, Frankfurt a. M., 1876 (rééd. 1962).
- Ovide, *Fastes* : SCHILLING, R., *Ovide. Fastes. Livres I-VI* (C.U.F. série latine 302, 309), Paris, 1993.
- Palladius : MARTIN, R. F., R. MARTIN et C. GIRAUD, *Palladius. Traité d'Agriculture. Livres I-V* (C.U.F. série latine 226, 398), Paris, 1976, 2010.
- Paulin de Nole, *Epistulae* : VON HARTEL, W., *Sancti Pontii Meropii Paulini Nolani Epistulae* (CSEL 29), Leipzig, Prag, Wien, 1894.

- Paulin de Nole, *Lettres* (SKEB) : SKEB, M., *Paulinus von Nola, Epistulae-Briefe* (Fontes Christiani 25), Freiburg i. Br., 1998.
- Paulin de Nole, *Lettres* (TAISNE) : TAISNE, A.-M., *La lettre au service du Verbe. Correspondance de Paulin de Nole avec Ausone, Jérôme, Augustin et Sulpice Sévère (391-404)*, Paris, 2012.
- Paulin de Nole, *Lettres* (WALSH) : WALSH, P. G., *Letters of St. Paulinus of Nola* (Ancient Christian Writers 36), London, 1966-1967.
- Paulin de Pella : MOUSSY, C., *Paulin de Pella. Poème d'action de grâces et Prière : Eucharisticos* (Sources chrétiennes 209), Paris, 1974.
- Perse : CARTAULT, A., *Perse. Satires* (C.U.F. série latine 8), Paris, 1951.
- Pétrone, *Satiricon* : ERNOUT, A., *Pétrone. Le Satiricon* (C.U.F. série latine 13), Paris, 1923 (rééd. 1950).
- Pline l'Ancien, *nat. hist.* IX : DE SAINT-DENIS, E., *Pline l'Ancien. Histoire naturelle. Livre IX : Des animaux marins* (C.U.F. série latine 146), Paris, 1955 (rééd. 2002).
- Pline l'Ancien, *nat. hist.* VIII : ERNOUT, A., *Pline l'Ancien. Histoire naturelle. Livre VIII : Des animaux terrestres* (C.U.F. série latine 136), Paris, 1952 (rééd. 2003).
- Pline l'Ancien, *nat. hist.* X : DE SAINT-DENIS, E., *Pline l'Ancien. Histoire naturelle. Livre X : Des animaux ailés* (C.U.F. série latine 159), Paris, 1961 (rééd. 2002).
- Pline l'Ancien, *nat. hist.* XV : ANDRÉ, J., *Pline l'Ancien. Histoire naturelle. Livre XV : De la nature des arbres fruitiers* (C.U.F. série latine 157), Paris, 1960 (rééd. 2002).
- Pline l'Ancien, *nat. hist.* XVI : — , *Pline l'Ancien. Histoire naturelle. Livre XVI : Caractères des arbres sauvages* (C.U.F. série latine 171), Paris, 1962 (rééd. 2002).
- Pline l'Ancien, *nat. hist.* XXXI : SERBAT, G., *Pline l'Ancien. Histoire naturelle. Livre XXXI : Remèdes tirés des eaux* (C.U.F. série latine 207), Paris, 1972 (rééd. 2002).
- Pline l'Ancien, *nat. hist.* XXXIII : ZEHNACKER, H., *Pline l'Ancien. Histoire naturelle. Livre XXXIII : Nature des métaux* (C.U.F. série latine 266), Paris, 1983.
- Pline le Jeune : ZEHNACKER, H. et N. MÉTHY, *Pline le Jeune. Lettres. Livres I-IX* (C.U.F. série latine 391, 399, 404), Paris, 2009-2012.
- Plutarque : FUHRMANN, F., F. FRAZIER et J. SIRINELLI, *Plutarque. Moralia IX-Traité 46 : Propos de Table (livre I-IX)* (C.U.F. série grecque 218, 265, 372), Paris, 1972-1996.
- Pseudo-Libanios, Pseudo-Démétrios : MALOSSE, P.-L., *Lettres pour toutes circonstances. Les traités épistolaires du Pseudo-Libanios et du Pseudo-Démétrios de Phalère* (La roue à livres), Paris, 2004.

- Ruricius de Limoges, *Lettres* (BONTOUX) : BONTOUX, Y., *Rurice de Limoges : lettres, introduction, texte critique, traduction et commentaire* (thèse présentée en 1996 à Lille non publiée, reproduite sur microfiches), Paris, 1997.
- Ruricius de Limoges, *Lettres* (MATHISEN) : MATHISEN, R. W., *Ruricius of Limoges and friends. A collection of letters from Visigothic Gaul*, Liverpool, 1999.
- Salluste, *Catilina* : ERNOUT, A., *Salluste. La Conjuration de Catilina. La Guerre de Jugurtha. Fragments des Histoires* (C.U.F. série latine 98), Paris, 1941 (rééd. 2012).
- Salvien, *Du gouvernement de Dieu* : LAGARRIGUE, G., *Salvien de Marseille. Du gouvernement de Dieu* (Sources chrétiennes 220), Paris, 1975.
- Salvien, *Opera* : HALM, K., *Salviani presbyteri Massiliensis Libri qui supersunt* (MGH Auctores Antiquissimi 1, 1), Berlin, 1877.
- Sénèque : NOBLOT, H. et F. PRÉCHAC, *Sénèque. Lettres à Lucilius. Livres I-XX* (C.U.F. série latine 112, 119, 150, 167, 176), Paris, 1945-1964 (rééd. 2002).
- SHA : CHASTAGNOL, A., *Histoire Auguste. Les empereurs romains des II^e et III^e siècles*, Paris, 1994.
- Sidoine Apollinaire et Ruricius de Limoges : CHRISTIAN LUETJOHANN et B. KRUSCH, *Gai Sollii Apollinaris Sidonii Epistulae et Carmina [Fausti aliorumque epistulae ad Ruricium aliosque Ruricii epistulae]* (MGH Auctores Antiquissimi 8), Berlin, 1887.
- Sidoine Apollinaire, *Lettres* : LOYEN, A., *Sidoine Apollinaire. Correspondance. Livres I-IX* (C.U.F. série latine 198, 199), Paris, 1970 (rééd. 2002).
- Sidoine Apollinaire, *Poèmes* : — , *Sidoine Apollinaire. Poèmes* (C.U.F. série latine 161), Paris, 1961 (rééd. 2002).
- Socrate de Constantinople : PÉRICHON, P. et P. MARAVAL, *Socrate de Constantinople. Histoire ecclésiastique (Livre I-VII)* (Sources chrétiennes 477, 493, 505, 506), Paris, 2004-2007.
- Strabon : LASSERRE, F., *Strabon. Géographie. Tome III : Livres III et IV (Espagne et Gaule)* (C.U.F. série grecque 172), Paris, 1966.
- Suétone : AILLOUD, H., *Suétone. Vies des douze Césars* (C.U.F. série latine 66, 67, 68), Paris, 1931 (rééd. 2011).
- Sulpice Sévère, *Dialogues* : FONTAINE, J., *Sulpice Sévère. Gallus. Dialogues sur les « vertus » de saint Martin* (Sources chrétiennes 510), Paris, 2006.
- Sulpice Sévère, *saint Martin* : — , *Sulpice Sévère. Vie de saint Martin* (Sources chrétiennes 133), Paris, 1967 (rééd. 2004).
- Symmaque, *Discours-Rapports* : CALLU, J.-P., *Symmaque. Discours-Rapports* (C.U.F. série latine 394), Paris, 2009.

- Symmaque, *Lettres* : — , *Symmaque. Lettres. Livres I-X* (C.U.F. série latine 205, 260, 325, 370), Paris, 1972-2002.
- Symmaque, *Opera* : SEECK, O., *Symmachi Opera* (MGH Auctores Antiquissimi 6, 1), Berlin, 1883.
- Synésios de Cyrène : GARZYA, A. et D. ROQUES, *Synésios de Cyrène. Tome II et III : Correspondance (Lettres I-CLVI)* (C.U.F. série grecque 397), Paris, 2000.
- Tacite : WUILLEUMIER, P., *Tacite. Annales* (C.U.F. série latine 18, 22, 215, 222), Paris, 1923-1924 (1974-1976).
- Tertullien : WALTZING, J.-P., *Tertullien. Apologétique* (C.U.F. série latine 49), Paris, 1929 (rééd. 2002).
- Tite-Live : JAL, P., *Abrégés des livres de l'Histoire romaine de Tite-Live (Periochae 1-69)* (C.U.F. série latine 270), Paris, 1984.
- Turpilius : RYCHLEWSKA, L., *Turpili Comici Fragmenta* (Teubner), Leipzig, 1971.
- Virgile, *Énéide* : PERRET, J., *Virgile. Énéide* (C.U.F. série latine 89, 91, 233), Paris, 1977-1980 (rééd. 2008-2014).
- Virgile, *Géorgiques* : DE SAINT-DENIS, E., *Virgile. Géorgiques* (C.U.F. série latine 34), Paris, 1957 (rééd. 2014).
- Zénon de Vérone : LÖFSTEDT, B., *Zenon Veronensis Tractatus* (CCSL 22), Turnhout, 1971.

Littérature secondaire

- ACHARD 1991 : ACHARD, G., *La communication à Rome*, Paris, 1991.
- ADAMS & LAURENCE (edd.) 2001 : ADAMS, C. et R. LAURENCE (edd.), *Travel and Geography in the Roman Empire*, London, New York, 2001.
- ALDRETE 1999 : ALDRETE, G. S., *Gestures and Acclamations in Ancient Rome*, Baltimore, London, 1999.
- ALEXANDER 1976 : ALEXANDER, J. J. G., « The illustrated manuscripts of the *Notitia Dignitatum* », in R. GOODBURN et P. BARTHOLOMEW (edd.), *Aspects of the Notitia Dignitatum* (BAR Suppl. 15), Oxford, 1976, p. 11–49.
- ALFÖLDI A. & E. 1990 : ALFÖLDI, A. et E. ALFÖLDI, *Die Kontorniat-Medaillons*, Berlin, New York, 1990.
- ALGAZI 2003 : ALGAZI, G., « Doing Things with Gifts », in G. ALGAZI, V. GRÖBNER et B. JUSSEN (edd.), *Negotiating the Gift : pre-modern figurations of exchange* (Veröffentlichungen des Max-Planck-Instituts für Geschichte 188), Göttingen, 2003, p. 1–27.

- ALGAZI, GRÖBNER & JUSSEN (edd.) 2003 : ALGAZI, G., V. GRÖBNER et B. JUSSEN (edd.), *Negotiating the Gift. Pre-modern Figurations of Exchange* (Veröffentlichungen des Max-Planck-Instituts für Geschichte 188), Göttingen, 2003.
- ALLEN, BERLEJUNG & KÖPF 2008 : BERLEJUNG, A., U. KÖPF et H. T. ALLEN, « Kleid/Kleidung », in *RGG*, 4, 2008, p. 1410–1415.
- ALMAGRO GORBEA et al. (edd.) 2000 : ALMAGRO GORBEA, M., J. ALVAREZ MARTÍNEZ et J. BLÀSQUEZ MARTÍNEZ (edd.), *El disco de Teodosio* (Estudios del Gabinete de Antigüedades 5), Madrid, 2000.
- ALTHOFF 1993 : ALTHOFF, G., « Demonstration und Inszenierung. Spielregeln der Kommunikation in der mittelalterlichen Öffentlichkeit », in *Frühmittelalterliche Studien*, 27, 1993, p. 27–50.
- ALTHOFF 1997 : — , « Zur Bedeutung symbolischer Kommunikation für das Verständnis des Mittelalters », in *Frühmittelalterliche Studien*, 31, 1997, p. 370–389.
- ALTHOFF (ed.) 2001 : — (ed.), *Formen und Funktionen öffentlicher Kommunikation im Mittelalter* (Vorträge und Forschungen 51), Stuttgart, 2001.
- ANDRÉ 1961 : ANDRÉ, J., *L'alimentation et la cuisine à Rome*, Paris, 1961.
- ANDREAU, SCHMITT & SCHNAPP 1978 : ANDREAU, J., P. SCHMITT et A. SCHNAPP, « Paul Veyne et l'évergétisme », in *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 33.2, 1978, p. 307–325.
- ANGENENDT 1997 : ANGENENDT, A., *Heilige und Reliquien. Die Geschichte ihres Kultes vom frühen Christentum bis zur Gegenwart*, München, 1997.
- ANTIN 1951 : ANTIN, P., *Essai sur saint Jérôme*, Paris, 1951.
- APPADURAI 1986 : APPADURAI, A., « Introduction : Commodities and the Politics of value », in A. APPADURAI (ed.), *The social Life of Things. Commodities in Cultural Perspective*, London, New York, 1986, p. 3–63.
- ARBEITER 1997 : ARBEITER, A., « Der Kaiser mit dem Christogrammnimbus. Zur silbernen Largitationsschale Valentinians in Genf », in *Antiquité Tardive*, 5, 1997, p. 153–167.
- ARBESMANN 1969 : ARBESMANN, R., « Fastenspeisen », in *RAC*, 7, 1969, p. 493–500.
- ARENA (ed.) 2001 : ARENA, M. S. (ed.), *Roma dall'antichità al medioevo. Archeologia e Storia nel museo nazionale romano Crypta Balbi*, Milano, 2001.
- ARNHEIM 1972 : ARNHEIM, M., *The senatorial Aristocracy of the later Roman Empire*, Oxford, 1972.
- ARNS 1953 : ARNS, E. P., *La technique du livre d'après saint Jérôme*, Paris, 1953.
- ASSMANN 1997 : ASSMANN, J., *Das kulturelle Gedächtnis. Schrift, Erinnerung und politische Identität in frühen Hochkulturen*, München, 1997.

- ASSMANN & HARDMEIER (edd.) 1984 : ASSMANN, J., A. ASSMANN et C. HARDMEIER (edd.), *Schrift und Gedächtnis*, München, 1984.
- ATTENDORN et al. 1996 : ATTENDORN, H.-G., H. MERTEN et F. STRAUCH, « Römische Austernfunde aus den Grabungen in der Pauluskapelle des Domkreuzganges in Trier », in *Trierer Zeitschrift*, 59, 1996, p. 89–118.
- AURELL, DUMOULIN & THELAMON (edd.) 1992 : AURELL, M., O. DUMOULIN et F. THELAMON (edd.), *La sociabilité à table : commensalité et convivialité à travers les âges* (Publication de l'Université de Rouen 178), Rouen, 1992.
- AYMARD 1951 : AYMARD, J., *Essai sur les chasses romaines. Des origines à la fin du siècle des Antonins (Cynegetica)* (BEFRA 171), Paris, 1951.
- AYMARD 1964 : — , « Sidoine Apollinaire et la chasse », in M. RENARD et R. SCHILLING (edd.), *Hommages à Jean Bayet* (Latomus 70), Paris, 1964, p. 47–53.
- BADEL 2005 : BADEL, C., *La noblesse de l'Empire romain : les masques et la vertu*, Seyssel, 2005.
- BADEL 2009 : — , « La noblesse romaine et la chasse », in J. TRINQUIER et C. VENDRIES (edd.), *Chasses antiques. Pratiques et représentations dans le monde gréco-romain (III^e siècle av. J. C.-IV^e siècle apr. J. C.)* Rennes, 2009.
- BAECKER 2005 : BAECKER, D., *Form und Formen der Kommunikation*, Frankfurt a. M., 2005.
- BAGNALL 2009 : BAGNALL, R. S., *Early Christian Books in Egypt*, Princeton, Oxford, 2009.
- BALMELLE, BEN ABED-BEN KHADER & HANOUNE 1990 : BALMELLE, C., A. BEN ABED-BEN KHADER et R. HANOUNE, *Recherches franco-tunisiennes sur la mosaïque de l'Afrique antique I : xenia*. (CEFR 125), Roma, 1990.
- BANNIARD 1992 : BANNIARD, M., *Viva voce. Communication écrite et communication orale du IV^e au IX^e siècle en Occident latin* (Études augustinienes 25), Paris, 1992.
- BARATTE 1993 : BARATTE, F., *La vaisselle d'argent en Gaule dans l'Antiquité tardive (III^e-V^e siècles)*, Paris, 1993.
- BARATTE 1997 : — , « La vaisselle d'argent dans l'Afrique romaine et byzantine », in *Antiquité Tardive*, 5, 1997, p. 111–132.
- BARATTE 2004 : — , « Le vêtement dans l'Antiquité tardive : rupture ou continuité ? », in *Antiquité Tardive*, 12, 2004, p. 121–135.
- BARATTE 2009 : — , « La chasse dans l'iconographie des sarcophages. Signe social ou valeur funéraire ? », in J. TRINQUIER et C. VENDRIES (edd.), *Chasses antiques. Pratiques et représentations dans le monde gréco-romain (III^e siècle av. J. C.-IV^e siècle apr. J. C.)* Rennes, 2009, p. 53–64.

- BARDY 1949 : BARDY, G., « Copies et éditions au V^e siècle », in *Revue des Sciences Religieuses*, 23.1, 1949, p. 38–52.
- BASTIAENSEN 1964 : BASTIAENSEN, A., *Le cérémonial épistolaire des chrétiens latins : origines et premiers développements* (Graecitas et Latinitas Christianorum primaeva suppl. 2), Nijmegen, 1964.
- BASTIEN 1988 : BASTIEN, P., *Monnaie et donativa au Bas-Empire*, Paris, 1988.
- BATRUSCH 2010 : BALTRUSCH, E., « Luxus II (Luxuskritik) », in *RAC*, 23, 2010, p. 711–738.
- BAUDRILLARD 1968 : BAUDRILLARD, J., *Le système des objets*, Paris, 1968.
- BAUDY 1987 : BAUDY, D., « *Strenarium Commmercium*. Über Geschenke und Glückwünsche zum römischen Neujahrsfest », in *Rheinisches Museum für Philologie*, 130, 1987, p. 1–30.
- BAUER, 2005 : BAUER, F. A., « Herrschergaben an Sankt Peter », in *Mitteilungen zur spätantiken Archäologie und byzantinischen Kunstgeschichte*, 4, 2005, p. 65–92.
- BAUER, *Gabe und Person*, 2009 : — , *Gabe und Person. Geschenke als Träger personaler Aura in der Spätantike* (Eichstätter Universitätsreden 116), Eichstätt, 2009.
- BAUER, *Prestigegüter*, 2009 : — , « Prestigegüter und Kaisernähe in der Spätantike », in B. HILDEBRANDT et C. VEIT (edd.), *Der Wert der Dinge – Güter im Prestigediskurs* (Münchner Studien zur Alten Welt 6), München, 2009, p. 373–398.
- BAUMKAMP 2014 : BAUMKAMP, E., *Kommunikation in der Kirche des 3. Jahrhunderts. Bischöfe und Gemeinden zwischen Konflikt und Konsens im Imperium Romanum* (Studien und Texte zu Antike und Christentum 92), Tübingen, 2014.
- BAUTZ 1990 : BAUTZ, F. W., « Gregor I., der Große », in *BBKL*, 2, 1990, p. 296–304.
- BAZELMANS, KEHNE & OGRIS 1998 : BAZELMANS, J., P. KEHNE et W. OGRIS, « Geschenke », in *RGA*, 11, 1998, p. 466–477.
- BECK, SCHOLZ & WALTER 2009 : BECK, H., P. SCHOLZ et U. WALTER, « Einführung : Begriffe, Fragen und Konzepte », in IDEM (edd.), *Die Macht der Wenigen. Aristokratische Herrschaftspraxis, Kommunikation und « edler » Lebensstil in Antike und Früher Neuzeit* (Historische Zeitschrift. Beihefte 47), München, 2009, p. 1–13.
- BECKLEY 1993 : BECKLEY, F. A., « Why Pears? The Role of little Sins in Augustine's *Confessions* », in *Augustiniana*, 43, 1993, p. 53–75.
- BENTELE, BROSIUS & JARREN (edd.) 2013 : BENTELE, G., H.-B. BROSIUS et O. JARREN (edd.), *Lexikon Kommunikations- und Medienwissenschaft*, Wiesbaden, 2013.

- BÉRENGER 2012 : BÉRENGER, A., « Des provinces vers Rome et de Rome vers les provinces : la transmission de l'information dans l'Empire romain », in FRANÇOIS BRIZAY (ed.), *Les formes de l'échange. Communiquer, diffuser, informer de l'Antiquité au XVIII^e siècle*, Rennes, 2012, p. 187–198.
- BÉRENGER-BADEL 2002 : BÉRENGER-BADEL, A., « La circulation de l'information d'après la correspondance de Pline le Jeune avec Trajan », in J. ANDREAU et C. VIRLOUVET (edd.), *L'information et la mer dans le monde antique* (CEFR 297), Roma, 2002, p. 219–231.
- BERNBECK 2009 : BERNBECK, R., « Wertschöpfungstheorien von Marx und Mauss zu Baudrillard und Bourdieu », in B. HILDEBRANDT et C. VEIT (edd.), *Der Wert der Dinge – Güter im Prestigediskurs* (Münchner Studien zur Alten Welt 6), München, 2009, p. 31–71.
- BERTHOLD et al. 2006 : BERTHOLD, J., G. HELLE et C. KITAGAWA, « Nordsee oder Mittelmeer? Römische Austern und andere Speiseabfälle einer gehobenen Küche aus den Thermengrabungen der Colonia Ulpia Traiana », in *Xantener Berichte*, 14, 2006, p. 265–302.
- BERTHOUD, HURTEL & MENU 1988 : BERTHOUD, T., L.-P. HURTEL et M. MENU, « Études analytiques d'objets en argent romains. Bilan et Perspective (À propos du trésor de Boscoreale) », in F. BARATTE (ed.), *Argenterie romaine et byzantine*, Paris, 1988, p. 35–50.
- BEYELER 2011 : BEYELER, M., *Geschenke des Kaisers. Studien zur Chronologie, zu den Empfängern und zu den Gegenständen der kaiserlichen Vergabungen im 4. Jh. n. Chr.* (Klio. Beihefte, n. s. 18), Berlin, 2011.
- BEYER 2011 : BEYER, H., « *Nesciunt muta esse munera sapientis*. Geschenkekexegese und Geschenktheorie in der lateinischen Epistolographie des Mittelalters », in M. GRÜNBART (ed.), *Geschenke erhalten die Freundschaft. Gabentausch und Netzwerkpflege im europäischen Mittelalter* (Byzantinische Studien und Texte 1), Münster, Berlin, 2011, p. 13–53.
- BIANCHI 2007 : BIANCHI, C., « Strumente e tecniche di lavorazione dell'avorio et dell'osso », in M. DAVID (ed.), *Eburnea diptycha : i dittici d'avorio tra Antichità e Medioevo*, Bari, 2007, p. 349–385.
- BIJSTERVELD 2001 : BIJSTERVELD, A.-J., « The medieval Gift as Agent of social Bonding and political Power. A comparative Approach », in E. COHEN et M. DE JONG (edd.), *Medieval Transformations. Texts, Power, and Gifts in Context* (Cultures, Beliefs and Traditions. Medieval and Early Modern People 11), Leiden, Boston, Köln, 2001, p. 123–156.
- BINDER & EHLICH (edd.) 1995 : BINDER, G. et K. EHLICH (edd.), *Kommunikation durch Zeichen und Wort. Stätten und Formen der Kommunikation im Altertum 4* (Bochumer Alt. Wiss. Colloquium 23), Trier, 1995.

- BINDER & EHLICH (edd.) 1996 : BINDER, G. et K. EHLICH (edd.), *Kommunikation in politischen und kultischen Gemeinschaften. Stätten und Formen der Kommunikation im Altertum 5* (Bochumer Alt. Wiss. Colloquium 24), Trier, 1996.
- BINDER & EHLICH (edd.) 1997 : — (edd.), *Religiöse Kommunikation. Stätten und Formen der Kommunikation im Altertum 6* (Bochumer Alt. Wiss. Colloquium 26), Trier, 1997.
- BIRT 1882 : BIRT, T., *Das antike Buchwesen in seinem Verhältniss zur Litteratur*, Berlin, 1882.
- BJORNLIE 2010 : BJORNLIE, M. S., « *Amicitia* in the Epistolary Tradition : The Case of Cassiodorus *Variae* », in K. MUSTAKALLIO et CHRISTIAN KRÖTZEL (edd.), *De Amicitia. Friendship and social Network in Antiquity and the Middle Ages* (Acta Instituti Romani Finlandiae 36), Roma, 2010, p. 135–154.
- BLANCHARD 1993 : BLANCHARD, A., « Les papyrus littéraires grecs extraits de cartonnages : études de bibliologie », in M. MANIACI et P. MUNAF (edd.), *Ancient and medieval book materials and techniques (Erice, 18-25 september 1992)*, t. 1, 1, Città del Vaticano, 1993, p. 15–40.
- BLANCHARD (ed.) 1989 : — (ed.), *Les débuts du codex. Actes de la journée d'étude, Paris, juillet 1985* (Bibliologia 9), Turnhout, 1989.
- BLANCK 1992 : BLANCK, H., *Das Buch in der Antike*, München, 1992.
- BLOCH 1892 : BLOCH, G., « Diptychon », in C. DAREMBERG et E. SAGLIO (edd.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, t. II, Paris, 1892, p. 271–277.
- BOISSIER 1863 : BOISSIER, G., « Atticus, éditeur de Cicéron », in *Revue archéologique*, n. s. 7, 1863, p. 93–102.
- BOLKESTEIN 1950 : BOLKESTEIN, H., « Armenpflege », in *RAC*, 1, 1950, p. 689–705.
- BORSÓ & KANN (edd.) 2004 : BORSÒ, V. et C. KANN (edd.), *Geschichtsdarstellung. Medien, Methoden, Strategien*, Köln, Weimar, Wien, 2004.
- BOUDARTCHOUK, GENEVIÈVE & MOLET 2010 : BOUDARTCHOUK, J.-L., V. GENEVIÈVE et H. MOLET, « À propos de l'article de J. Zelazowski et R. Zukowski : "Deux plats en argent de l'Antiquité tardive au musée national de Varsovie". Quelques données complémentaires », in *Mémoires de la société archéologique du Midi de la France*, 70, 2010, p. 81–95.
- BOUGNOUX 2001 : BOUGNOUX, D., *Introduction aux sciences de la communication*, Paris, 2001.
- BOURDIEU 1979 : BOURDIEU, P., *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, 1979.

- BOWES 2001 : BOWES, K., « Ivory Lists : Consular Diptychs, Christian Appropriation and Polemics of Time in late Antiquity », in *Art History*, 24, 2001, p. 338–357.
- BOWMAN & WOOLF (edd.) 1994 : BOWMAN, A. K. et G. D. WOOLF (edd.), *Literacy and power in the ancient world*, Cambridge, 1994.
- BRESSON, COCULA & PÉBARTHE (edd.) 2005 : BRESSON, A., A.-M. COCULA et C. PÉBARTHE (edd.), *L'écriture publique du pouvoir*, Paris, 2005.
- BRIAND-PONSART 2007 : BRIAND-PONSART, C., « Les lanciers de cadeaux (*missilia*) en Afrique du Nord romaine », in *Antiquités Africaines*, 43, 2007, p. 79–97.
- BRIZAY (ed.) 2012 : BRIZAY, F. (ed.), *Les formes de l'échange. Communiquer, diffuser, informer de l'Antiquité au XVIII^e siècle*, Rennes, 2012.
- BRODERSEN (ed.) 2001 : BRODERSEN, K. (ed.), *Gebet und Fluch, Zeichen und Traum. Aspekte religiöser Kommunikation in der Antike* (Antike Kultur und Geschichte 1), Münster, 2001.
- BROK 1951 : BROK, M., « À propos des lettres festales », in *Vigiliae Christianae*, 5, 1951, p. 101–110.
- BROWN 1961 : BROWN, P., « Aspects of the Christianisation of the Roman Aristocracy », in *JRS*, 51, 1961, p. 1–11.
- BROWN 1967 : — , *Augustine of Hippo. A Biography*, London, 1967.
- BROWN 1980 : — , « Art and Society in late Antiquity », in K. WEITZMANN (ed.), *Age of Spirituality : A Symposium*, Princeton, 1980, p. 17–27.
- BROWN 1992 : — , *Power and Persuasion in late Antiquity*, Madison, 1992.
- BROWN 1995 : — , *Authority and the sacred. Aspects of Christianisation of the Roman World*, Cambridge, 1995.
- BROWN 2002 : — , *Poverty and Leadership in the later Roman Empire*, Hannover, 2002.
- BROWN 2013 : — , « From Euergetism to Christian Giving. The Parameters of a Change », in P. EICH et E. FABER (edd.), *Religiöser Alltag in der Spätantike* (Potsdamer altertumswissenschaftliche Beiträge 44), Stuttgart, 2013, p. 23–30.
- BRUGGISSER 1993 : BRUGGISSER, P., *Symmaque ou le rituel épistolaire de l'amitié littéraire. Recherches sur le premier livre de la correspondance*, Fribourg, 1993.
- BURKART 1995 : BURKART, R., *Kommunikationswissenschaft : Grundlagen und Problemfelder. Umriss einer interdisziplinären Sozialwissenschaft*, Köln, Wien, Weimar, 1995 (rééd. retravaillée de 1983).
- BURR 1958 : BURR, V., « Editionstechnik », in *RAC*, 4, 1958, p. 597–610.
- CABOURET 2005 : CABOURET, B., « *Xenia* ou cadeaux alimentaires dans l'Antiquité tardive », in S. CROGIEZ-PÉREQUIN (ed.), *Dieu(x) et Hommes. Histoire et iconographie des sociétés païennes et chrétiennes de l'Antiquité*

- té à nos jours, Mélanges en l'honneur de Françoise Thélamon*, Rouen, Le Havre, 2005, p. 369–389.
- CAILLÉ 2000 : CAILLÉ, A., *Anthropologie du don. Le tiers paradigme*, Paris, 2000.
- CAILLET 1993 : CAILLET, J.-P., *L'évergétisme monumental chrétien en Italie et à ses marges* (CEFR 175), Roma, 1993.
- CAIN 2009 : CAIN, A., *The letters of Jerome : asceticism, biblical exegesis, and the construction of Christian authority in late Antiquity*, Oxford, 2009.
- CAMERON 1985 : CAMERON, A., « The Date and Owners of the Esquiline Treasure », in *AJA*, 89.1, 1985, p. 135–145.
- CAMERON 1992 : — , « Observations on the distribution and ownership of late Roman silver plate », in *JRA*, 5, 1992, p. 178–185.
- CAMERON 2010 : — , « The date of the Scholia Vetustiora on Juvenal », in *The Classical Quarterly (New Series)*, 60.2, 2010, p. 569–576.
- CAMERON 2011 : — , *The last Pagans of Rome*, Oxford, 2011.
- CAMERON 2013 : — , « The Origin, Context and Function of Consular Diptychs », in *JRS*, 103, 2013, p. 174–207.
- CANELLIS 2002 : CANELLIS, A., « La lettre selon saint Jérôme. L'épistolarité de la correspondance hiéronymienne », in L. NADJO et E. GAVOILLE (edd.), *Epistulae antiquae II. Actes du II^e colloque international « Le genre épistolaire antique et ses prolongements européens »*, Louvain, Paris, 2002, p. 311–332.
- CANELLIS 2006 : — , « Une amitié par lettres et ses aléas : la correspondance entre Paulin de Nole et Jérôme », in P. LAURENCE et F. GUILLAUMONT (edd.), *Epistulae antiquae IV. Actes du IV^e colloque international « L'épistolaire antique et ses prolongements européens »*, Louvain, Paris, 2006, p. 215–232.
- CANER 2008 : CANER, D. F., « Wealth, Stewardship and charitable “Blessings” in Early Byzantine Monasticism », in S. R. HOLMAN (ed.), *Wealth and Poverty in the Early Church* (Holy Cross Studies in Patristic Theology and History), Grand Rapids, 2008, p. 221–242.
- CANER 2013 : — , « Alms, Blessings, Offerings : The Repertoire of Christian Gifts in Early Byzantium », in M. L. SATLOW (ed.), *The Gift in Antiquity* (The Ancient World : comparative histories), Malden, 2013, p. 25–45.
- CANETTI 2014 : CANETTI, L., « Christian Gift and Gift Exchange from late Antiquity to the early Middle Ages », in F. CARLÀ et M. GORI (edd.), *Gift Giving and the « Embedded » Economy in the Ancient World* (Akademiekonferenzen 17), Heidelberg, 2014, p. 337–351.
- CAPDETREY & NELIS-CLÉMENT (edd.) 2006 : CAPDETREY, L. et J. NELIS-CLÉMENT (edd.), *La circulation de l'information dans les États antiques*.

- Actes de la table ronde « La circulation de l'information dans les structures de pouvoir antiques »*, Paris, 2006.
- CAPDEVILA 2010 : CAPDEVILA, P. M. I., « Les porteurs de lettres attestés dans l'épistolaire de Grégoire le Grand », in J. DESMULLIEZ, C. HOËT-VAN CAUWENBERGHE et J.-C. JOLIVET (edd.), *L'étude des correspondances dans le monde romain de l'Antiquité classique à l'Antiquité tardive : permanences et mutations* (Actes du XXX^e colloque international de Lille, novembre 2008), Lille, 2010, p. 161–179.
- CARCOPINO 1947 : CARCOPINO, J., *Les secrets de la correspondance de Cicéron*, Paris, 1947.
- CARLÀ & GORI (edd.) 2014 : CARLÀ, F. et M. GORI (edd.), *Gift Giving and the « Embedded » Economy in the Ancient World* (Akademiekonferenzen 17), Heidelberg, 2014.
- CARRIÉ 2010 : CARRIÉ, J.-M., « Le livre comme objet d'usage, le livre comme valeur symbolique », in *Antiquité Tardive*, 18, 2010, p. 181–190.
- CASSANELLI 2007 : CASSANELLI, R., « I modi trasmissione. Dai Tesori altomedievali ai Musei d'arti applicate », in M. DAVID (ed.), *Eburnea ditycha : i dittici d'avorio tra Antichità e Medioevo*, Bari, 2007, p. 317–329.
- CAVALLERA 1922 : CAVALLERA, F., *Saint Jérôme. Sa vie et son œuvre*, Louvain, Paris, 1922.
- CAVALLO 1975 : CAVALLO, G., *Libri, editori e pubblico nel mondo antico : guida storica e critica*, Roma, 1975.
- CAVALLO 1997 : — , « Buch », in *DNP*, 2, 1997, p. 806–816.
- CAVALLO 2001 : — , « Rolle », in *DNP*, 10, 2001, p. 1047–1050.
- CAVALLO 2010 : — , « Libri, lettura e biblioteche nella tarda antichità. Un panorama e qualche riflessione », in *Antiquité Tardive*, 18, 2010, p. 9–20.
- CAVALLO & CHARTIER (edd.) 1997 : CAVALLO, G. et R. CHARTIER (edd.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, 1997.
- CAVALLO & VOSS 1997 : CAVALLO, G. et W. E. VOSS, « Codex I : Kulturgeschichte », in *DNP*, 3, 1997, p. 50–54.
- CHANDEZON 2009 : CHANDEZON, C., « Le gibier dans le monde grec. Rôle alimentaire, économique et social », in *Chasses antiques. Pratiques et représentations dans le monde gréco-romain (III^e siècle av. J. C.-IV^e siècle apr. J. C.)* Rennes, 2009, p. 75–95.
- CHANDEZON 2015 : — , « Animals, Meat, and alimentary By-products : Patterns of Production and Consumption », in J. WILKINS et R. NADEAU (edd.), *A Companion to Food in the Ancient World* (Blackwell Companions to the Ancient World), Malden, Oxford, 2015, p. 135–146.

- CHASTAGNOL 1956 : CHASTAGNOL, A., « Le sénateur Volusien et la conversion d'une famille de l'aristocratie romaine au Bas-Empire », in *REAug*, 58, 1956, p. 241–253.
- CHASTAGNOL 1958 : CHASTAGNOL, A., « Observations sur le consulat suffect et la préture du Bas-Empire », in *Revue historique*, 219, 1958, p. 221–253.
- CHASTAGNOL 1992 : — , *Le sénat à l'époque impériale. Recherches sur la composition de l'Assemblée et le statut de ses membres*, Paris, 1992.
- CHENAULT 2016 : CHENAULT, R. R., « Beyond Pagans and Christians : Politics and Intra-Christian Conflict in the Controversy over the Altar of Victory », in M. R. SALZMAN, M. SÁGHY et R. L. TESTA (edd.), *Pagans and Christians in late antique Rome. Conflict, competition, and coexistence in the fourth century*, New York, 2016, p. 46–63.
- CHERNOGLAZOV 2011 : CHERNOGLAZOV, D., « Was bedeuten drei Fische? Betrachtungen von Geschenken in byzantinischen Briefen », in M. GRÜN-BART (ed.), *Geschenke erhalten die Freundschaft. Gabentausch und Netzwerkpflege im europäischen Mittelalter* (Byzantinische Studien und Texte 1), Münster, Berlin, 2011, p. 55–69.
- CHEVALIER 1988 : CHEVALIER, R., *Voyages et déplacements dans l'Empire romain*, Paris, 1988.
- CHRYSOS & WOOD (edd.) 1999 : CHRYSOS, E. et I. WOOD (edd.), *East and West : Modes of Communication. Proceedings of the first plenary conference at Merida*, Leiden, 1999.
- CHRZANOVSKI 2007 : CHRZANOVSKI, L., « Le vie dell'avorio », in M. DAVID (ed.), *Eburnea diptycha : i dittici d'avorio tra Antichità e Medioevo*, Bari, 2007, p. 195–221.
- CITTI & ZIOSI 2007 : CITTI, F. et A. ZIOSI, « “Diptycha ex ebore” : Osservazioni per uno studio lessicale », in M. DAVID (ed.), *Eburnea diptycha : i dittici d'avorio tra Antichità e Medioevo*, Bari, 2007, p. 44–71.
- CLOUD 1989 : CLOUD, D. J., « The Client-Patron Relationship », in A. WALLACE-HADRILL (ed.), *Patronage in Ancient Society* (Leicester Nottingham Studies in Ancient Society 1), London, New York, 1989, p. 209–215.
- COLPAERT 2014 : COLPAERT, S., « Euergetism and the Gift », in F. CARLÀ et M. GORI (edd.), *Gift Giving and the « Embedded » Economy in the Ancient World* (Akademiekonferenzen 17), Heidelberg, 2014, p. 181–201.
- CONNOR 1998 : CONNOR, C. L., *The color of Ivory. Polychromy on Byzantine Ivories*, Princeton, 1998.
- CONRING 2001 : CONRING, B., *Hieronymus als Briefschreiber. Ein Beitrag zur spätantiken Epistolographie* (Studien und Texte zu Antike und Christentum 8), Tübingen, 2001.

- CONYBEARE 2000 : CONYBEARE, C., *Paulinus Noster. Self and Symbols in the Letters of Paulinus of Nola* (Oxford Early Christian Studies), Oxford, 2000.
- COOPER & HILLMAN (edd.) 2007 : COOPER, K. et J. HILLMANN (edd.), *Religion, Dynasty and Patronage in Early Christian Rome*, Cambridge, 2007.
- CORBIER 1989 : CORBIER, M., « Le statut ambigu de la viande à Rome », in *DHA*, 15.2, 1989, p. 107–158.
- CORBIER 1997 : — , « liberalitas, largitio », in *DNP*, 3, 1997, p. 140–142.
- CORBIER 2006 : — , *Donner à voir, donner à lire : mémoire et communication dans la Rome ancienne*, Paris, 2006.
- CORBIER & HÖNLE 2000 : CORBIER, M. et A. HÖNLE, « munus, munera », in *DNP*, 8, 2000, p. 483–494.
- COSKUN 2002 : COSKUN, A., *Die gens Ausoniana an der Macht. Untersuchungen zu Decimus Magnus Ausonius und seiner Familie* (Prosopographica et Genealogica 3), Oxford, 2002.
- COULET 1996 : COULET, C., *Communiquer en Grèce ancienne : Écrits, Discours, Information, Voyages*, Paris, 1996.
- COURCELLE 1950 : COURCELLE, P., *Recherches sur les Confessions de saint Augustin*, Paris, 1950.
- COURCELLE 1963 : — , *Les Confessions de saint Augustin dans la tradition littéraire. Antécédents et postérité* (Études augustiniennes), Paris, 1963.
- CRISTINA 2014 : CRISTINA, A., « Le cheval des élites. Le prestige des propriétaires-éleveurs de chevaux dans l'Antiquité tardive », in F. HURLET, I. RIVOAL et I. SIDÉRA (edd.), *Le Prestige. Autour des formes de différenciation sociale* (Colloques de la Maison de l'archéologie et de l'éthnologie, René-Ginouvès 10), Paris, 2014, p. 175–184.
- CRIVELLARI, KIRCHMANN, SANDL & SCHÖGL (edd.) 2004 : CRIVELLARI, F. et al. (edd.), *Die Medien der Geschichte. Historizität und Medialität in interdisziplinärer Perspektive*, Konstanz, 2004.
- CROGIEZ 2002 : CROGIEZ, S., « Le *cursus publicus* et la circulation des informations officielles par voie de mer », in J. ANDREAU et C. VIRLOUVET (edd.), *L'information et la mer dans le monde antique* (CEFR 297), Roma, 2002, p. 55–67.
- CROOK 2013 : CROOK, Z., « Fictive Giftship and Fictive Friendship in Greco-Roman Society », in M. L. SATLOW (ed.), *The Gift in Antiquity* (The Ancient World : comparative histories), Malden, 2013, p. 61–76.
- CROUZEL 1988 : CROUZEL, H., « Jérôme traducteur du *Peri Archôn* d'Origène », in Y.-M. DUVAL (ed.), *Jérôme entre l'Occident et l'Orient. XVI^e centenaire du départ de saint Jérôme de Rome et de son installation à*

- Bethléem. *Actes du Colloque de Chantilly (septembre 1986)* (Études augustiniennes. Série Antiquité 122), Paris, 1988, p. 153–161.
- CUGUSI 1983 : CUGUSI, P., *Evoluzione e forme dell'epistolografia latina nella tarda repubblica e nei primi due secoli dell'Impero, con cenni sull'epistolografia preciceroniana*, Roma, 1983.
- CUGUSI 1989 : — , « L'epistolografia. Modelli e tipologie di comunicazione », in G. CAVALLO, P. FEDELI et A. GIARDINA (edd.), *Lo spazio letterario di Roma antica*, t. 2, Roma, 1989, p. 379–419.
- CURTIS 1991 : CURTIS, R. I., *Garum and Salsamenta. Production and Commerce in Materia Medica*, Leiden, 1991.
- CURTIS 2015 : — , « Storage and Transport », in J. WILKINS et R. NADEAU (edd.), *A Companion to Food in the Ancient World* (Blackwell Companions to the Ancient World), Malden, Oxford, 2015, p. 173–182.
- CUTLER 1993 : CUTLER, A., « Five lessons in late Roman ivory », in *JRA*, 6, 1993, p. 167–192.
- CUTLER 2007 : — , « Il linguaggio visivo dei dittici eburnei. Forma, funzione, produzione, ricezione », in M. DAVID (ed.), *Eburnea diptycha : i dittici d'avorio tra Antichità e Medioevo*, Bari, 2007, p. 131–162.
- DALBY 2000 : DALBY, A., *Empire of Pleasures. Luxury and indulgence in the Roman World*, London, New York, 2000.
- DALLY, HÖLSCHER, MUTH & SCHNEIDER (edd.) 2014 : DALLY, O. et al. (edd.), *Medien der Geschichte – Antikes Griechenland und Rom*, Berlin, 2014.
- DARDENAY & ROSSO (edd.) 2013 : DARDENAY, A. et E. ROSSO (edd.), *Dialogues entre sphère publique et sphère privée dans l'espace de la cité romaine. Vecteurs, acteurs, significations* (Scripta antiqua 56), Bordeaux, 2013.
- DAVID 2013 : DAVID, M., *Ravenna. Kunst und Architektur in Antike und Mittelalter*, Milano, 2013.
- DAVIS 2003 : DAVIS, N. Z., *Essai sur le don dans la France du XVI^e siècle* (traduction de D. TIERWEILER), Paris, 2003.
- DECROLL 2002 : DECROLL, V. H., « *Etiam posteris aliquid profuturum*. Zur Selbststilisierung bei Augustin und der Beeinflussung der eigenen Wirkungsgeschichte durch Bücher und Bibliothek », in *REAug*, 47, 2002, p. 313–334.
- DEKKERS, *Livres*, 1990 : DEKKERS, E., « Des prix et du commerce des livres à l'époque patristique », in M. GEERARD (ed.), *Opes Atticae. Miscellanea philologica et historica Raymondo Bogaert et Hermanno van Looy oblata* (Sacris Erudiri 31), Den Haag, 1990, p. 99–115.
- DEKKERS, *Saint Augustin éditeur*, 1990 : — , « Saint Augustin éditeur », in *Troisième centenaire de l'édition Mauriste de saint Augustin. Communi-*

- cations présentées au colloque des 19 et 20 avril 1990* (Études augustiniennes. Série Antiquité 127), Paris, 1990, p. 235–244.
- DELBRÜCK 1929 : DELBRÜCK, R., *Die Consulardiptychen und verwandte Denkmäler*, Berlin, Leipzig, 1929.
- DELIYANNIS 2010 : MAUSKOPF-DELIYANNIS, D., *Ravenna in late Antiquity*, Cambridge, 2010.
- DELMAIRE 1988 : DELMAIRE, R., « Les largesses impériales et l'émission d'argenterie du IV^e au VI^e siècle », in F. BARATTE (ed.), *Argenterie romaine et byzantine. Actes de la table ronde Paris 11-13 octobre 1983*, Paris, 1988, p. 113–122.
- DELMAIRE 1989 : — , *Largesses sacrées et res privata. L'aerarium impérial et son administration du IV^e au VI^e siècle* (CEFR 121), Roma, 1989.
- DELMAIRE 1991 : — , « Les donations impériales dans l'*Histoire Auguste* », in G. BONAMENTE et N. DUVAL (edd.), *Historiae Augustae Colloquium Parisinum* (Historiae Augustae Colloquia. Nova Series I), Paris, 1991.
- DELMAIRE 2010 : — , « Les porteurs de lettres impériales au Bas-Empire », in J. DESMULLIEZ, C. HOËT-VAN CAUWENBERGHE et J.-C. JOLIVET (edd.), *L'étude des correspondances dans le monde romain de l'Antiquité classique à l'Antiquité tardive : permanences et mutations* (Actes du XXX^e colloque international de Lille, novembre 2008), Lille, 2010, p. 137–160.
- DELMAIRE, DESMULLIEZ & GATIER (edd.) 2009 : DELMAIRE, R., J. DESMULLIEZ et P.-L. GATIER (edd.), *Correspondances. Documents pour l'histoire de l'Antiquité tardive. Actes du colloque international, Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, novembre 2003*, Lyon, 2009.
- DEMANDT 1989 : DEMANDT, A., *Die Spätantike. Römische Geschichte von Diocletian bis Justinian 284-565 n. Chr.* (Handbuch der Altertumswissenschaften 3, 6), München, 1989.
- DENIAUX 1993 : DENIAUX, É., *Clientèles et pouvoir à l'époque de Cicéron* (CEFR 182), Roma, 1993.
- DESMULLIEZ 2010 : DESMULLIEZ, J., « Étude sur la correspondance entre Symmaque et Ausone : entre la permanence des traditions littéraires classiques et les mutations de l'Antiquité tardive », in J. DESMULLIEZ, C. HOËT-VAN CAUWENBERGHE et J.-C. JOLIVET (edd.), *L'étude des correspondances dans le monde romain de l'Antiquité classique à l'Antiquité tardive : permanences et mutations* (Actes du XXX^e colloque international de Lille, novembre 2008), Lille, 2010, p. 209–226.
- DESMULLIEZ, HOËT-VAN CAUWENBERGHE & JOLIVET (edd.) 2010 : DESMULLIEZ, J., C. HOËT-VAN CAUWENBERGHE et J.-C. JOLIVET (edd.), *L'étude des correspondances dans le monde romain de l'Antiquité classique à l'Antiquité tardive : permanences et mutations* (Actes du XXX^e colloque international de Lille, novembre 2008), Lille, 2010.

- DI PAOLA 1999 : PAOLA, L. D., *Viaggi, trasporti e istituzioni : studi sul cursus publicus* (Pelorias 5), Messina, 1999.
- DIEFENBACH 2007 : DIEFENBACH, S., *Römische Erinnerungsräume. Heiligenmemoria und kollektive Identitäten in Rom des 3. bis 5. Jh. n. Chr.* (Millennium-Studien 11), Berlin, New York, 2007.
- DIEFENBACH 2012 : — , « Die Ökonomie der Gabe. Christliche *caritas* und der solidarische Umgang mit Fremden in der Spätantike zwischen Diskurs und Praxis », in J. BAHLCKE et M. ASCHE (edd.), *Migration als soziale Herausforderung. Historische Formen solidarischen Handelns von der Antike bis zum 20. Jahrhundert* (Stuttgarter Beiträge zur historischen Migrationsforschung 8), Stuttgart, 2012, p. 33–55.
- DIEHLE 1979 : DIEHLE, A., « Das Gewand des Einsiedlers Antonius », in *JbAC*, 22, 1979, p. 22–29.
- DILL & WALDE (edd.) 2009 : DILL, U. et C. WALDE (edd.), *Antike Mythen. Medien, Transformationen und Konstruktionen*, Berlin, New York, 2009.
- DINZELBACHER 2009 : DINZELBACHER, P., *Warum weint der König? Eine Kritik des mediävistischen Panritualismus*, Badenweiler, 2009.
- DISSELKAMP 1997 : DISSELKAMP, G., *Christiani sentu lumina. Zum Anteil römischer Frauen der Oberschicht im 4. und 5. Jh. an der Christianisierung der römischen Senatsaristokratie*, Bodenheim, 1997.
- DIVJAK 2002 : DIVJAK, J., « Epistulae », in *Augustinus-Lexikon*, 2, 1996–2002, p. 893–1057.
- DIVJAK 2010 : — , « Firmus », in *Augustinus-Lexikon*, 3, 2004–2010, p. 29–32.
- DOLBEAU 2016 : DOLBEAU, F., « Possidius », in *Augustinus-Lexikon*, 4, fasc. 5/6, 2016, p. 805–812.
- DÖLGER 1929 : DÖLGER, F.-J., « Heidnische und christliche Brotstempel mit religiösen Zeichen », in *Antike und Christentum*, 1, 1929, p. 1–46.
- DÖLGER 1936 : DÖLGER, F. J., « “Unser tägliches Brot”. Das eine Brot als Tagesbedarf und halbe Brot des Einsiedlers Paulus », in *Antike und Christentum*, 5, 1936, p. 201–210.
- DOMAGALSKI 1991 : DOMAGALSKI, B., « Hirsch », in *RAC*, 15, 1991, p. 551–577.
- DORANDI 1991 : DORANDI, T., « Den Autoren über die Schulter geschaut : Arbeitsweise und Autographie bei den antiken Autoren », in *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 87, 1991, p. 11–33.
- DORANDI, QUACK, RENGER & HURSCHMANN 2000 : DORANDI, T. et al., « Papyrus », in *DNP*, 9, 2000, p. 298–303.
- DORTMUND 2001 : DORTMUND, A., *Römisches Buchwesen um die Zeitwende : War T. Pomponius Atticus (110–32 v. Chr.) Verleger?*, Wiesbaden, 2001.

- DRAUSCHKE 2011 : DRAUSCHKE, J., *Zwischen Handel und Geschenk : Studien zur Distribution von Waren aus dem Orient, aus Byzanz und Mitteleuropa im östlichen Merowingerreich* (Freiburger Beiträge zur Archäologie und Geschichte des ersten Jahrtausends 14), Rahden (Westf.), 2011.
- DRECOLL & KUDELLA 2011 : DRECOLL, V. H. et M. KUDELLA, *Augustin und der Manichäismus*, Tübingen, 2011.
- DUNCAN-JONES 1990 : DUNCAN-JONES, R., *Structure and Scale in the Roman Economy*, Cambridge, 1990.
- DUVAL 1984 : DUVAL, Y.-M., « Les premiers rapports de Paulin de Nole avec Jérôme : moine et philosophe ? poète ou exégète ? », in L. D. SALVO (ed.), *Polyanthema. Studi di Letteratura cristiana antica offerti a Salvatore Costanza 1* (Studi tardoantichi 7), Messina, 1984, p. 177–216.
- DUVAL 2004 : — , « L'entrée en relations épistolaires d'Augustin d'Hippone et de Paulin de Nole », in L. NADJO et E. GAVOILLE (edd.), *Epistulae antiquae III. Actes du III^e colloque international « L'épistolaire antique et ses prolongements européens »*, Louvain, Paris, 2004, p. 397–419.
- DUVAL & L. PIETRI 1997 : DUVAL, Y. et L. PIETRI, « Évergétisme et épigraphie dans l'Occident chrétien (IV^e-VI^e siècles) », in M. CHRISTOL et O. MASSON (edd.), *Actes du X^e congrès international d'épigraphie grecque et latine (Nîmes 1992)*, Paris, 1997, p. 371–396.
- DUVAL, *Le Panégyrique de Théodose*, 1998 : DUVAL, Y.-M., « Le panégyrique de Théodose par Paulin de Nole. Sa date, son sens, son influence », in G. LUONGO (ed.), *Anchora Vitae. Atti del II Convegno paoliniano nel XVI centenario del ritiro di Paolino a Nole (Nola-Cimitile Maggio 1995)* (Strenae Nolanae 8), 1998, p. 137–158.
- DUVAL, *Les rapports de Gaule*, 1998 : — , « Les rapports de la Gaule et de la Cisalpine dans l'histoire religieuse du IV^e siècle », in IDEM (ed.), *L'Extirpation de l'Arianisme en Italie du Nord et en Occident* (Variorum collected studies series 611), Aldershot, 1998, p. VII, 260–277.
- DZIATZKO, *Brief*, 1897 : DZIATZKO, C., « Brief », in *RE*, III.1, 1897, p. 836–843.
- DZIATZKO, *Buchhandel*, 1897 : — , « Buchhandel », in *RE*, III.1, 1897, p. 973–985.
- EBBELER 2007 : EBBELER, J. V., « Mixed Messages : The Play of Epistolary Codes in two late antique latin Correspondences », in R. MORELLO et A. D. MORRISON (edd.), *Ancient Letters. Classical and late antique Epistolography*, Oxford, 2007, p. 301–323.
- EBBELER 2009 : — , « Tradition, Innovation and Epistolary Mores », in P. ROUSSEAU (ed.), *A Companion to late Antiquity* (Blackwell Companions to the Ancient World), Malden, 2009, p. 270–284.

- EBBELER 2010 : EBBELER, J. V., « Letters », in A. BARCHIESI et W. SCHEIDEL (edd.), *The Oxford Handbook of Roman Studies*, Oxford, 2010, p. 464–476.
- EBBELER 2012 : — , *Disciplining Christians : Correction and Community in Augustine's letters*, New York, Oxford, 2012.
- EBBELER & SOGNO 2007 : EBBELER, J. V. et C. SOGNO, « Religious Identity and the Politics of Patronage : Symmachus and Augustine », in *Historia*, 56.2, 2007, p. 230–242.
- ECK 1997 : ECK, W., « Der Euergetismus im Funktionszusammenhang der kaiserzeitlichen Städte », in M. CHRISTOL et O. MASSON (edd.), *Actes du X^e congrès international d'épigraphie grecque et latine (Nîmes 1992)*, Paris, 1997, p. 305–331.
- ECK 2006 : — , « Herrschaft und Kommunikation in antiken Gesellschaften. Das Beispiel Rom », in *Mediengesellschaft Antike. Information und Kommunikation vom Alten Ägypten bis Byzanz* (Altertumswissenschaftliche Vortragsreihe an der Berlin-Brandenburgischen Akademie der Wissenschaften), Berlin, 2006, p. 11–33.
- ECKHARDT & MARTIN (edd.) 2011 : ECKHARDT, B. et K. MARTIN (edd.), *Geld als Medium der Antike*, Berlin, 2011.
- EFFENBERGER 2001 : EFFENBERGER, A., « Das Theodosius-Missorium von 388 : Anmerkungen zur politischen Ikonographie in der Spätantike », in C. SODE et S. TAKÁCS (edd.), *Novum millennium : studies dedicated to Paul Speck*, Aldershot, 2001, p. 97–108.
- EHLICH 1996 : EHLICH, K., « „Kommunikation“ – Aspekte einer Konzeptkarriere », in G. BINDER et K. EHLICH (edd.), *Kommunikation in politischen und kultischen Gemeinschaften. Stätten und Formen der Kommunikation im Altertum 5* (Bochumer Alt. Wiss. Colloquium 24), Trier, 1996, p. 257–283.
- EIGLER 2013 : EIGLER, U., « Gallien als Literaturlandschaft. Zur Dezentralisierung und Differenzierung lateinischer Literatur im 5. und 6. Jahrhundert », in S. DIEFENBACH et G. M. MÜLLER (edd.), *Gallien in Spätantike und Frühmittelalter. Kulturgeschichte einer Region* (Millennium-Studien 43), Berlin, 2013, p. 399–420.
- ELLIS & KIDNER (edd.) 2004 : ELLIS, L. et F. L. KIDNER (edd.), *Travel, Communication and Geography in late Antiquity. Sacred and Profane*, Burlington, 2004.
- EMONDS & POSCHMANN 1954 : EMONDS, H. et B. POSCHMANN, « Buße », in *RAC*, 2, 1954, p. 802–812.
- ENGELL, BYSTRICKLY & KRILLOVA (edd.) 2010 : ENGELL, L., J. BYSTRICKLY et K. KRILLOVA (edd.), *Medien Denken : Von der Bewegung des Begriffs zu bewegten Bildern*, Bielefeld, 2010.

- ENGELL (ed.) 2003 : ENGELL, L. (ed.), *Medien der Antike*, Weimar, 2003.
- ENGEMANN 1969 : ENGEMANN, J., « Fisch », in *RAC*, 7, 1969, p. 959–1098.
- ENGEMANN 1988 : — , « Ein Missorium des Anastasius. Überlegungen zum ikonographischen Programm der “Anastasius”-Platte aus dem Sutton Hoo Ship Burial », in M. RESTLE (ed.), *Festschrift für Klaus Wessel zum 70. Geburtstag in memoriam*, München, 1988, p. 103–115.
- ENGEMANN 1995 : — , « Eulogien und Votive », in J. ENGEMANN et E. DASSMANN (edd.), *Akten des XII. internationalen Kongress für christliche Archäologie (Bonn, 22.-28. September 1991)*, t. 1, Münster, 1995, p. 223–233.
- ENGEMANN 2005 : — , « Missorium », in *Reallexikon zur byzantinischen Kunst*, VI, 2005, p. 378–380.
- ENGEMANN 2008 : — , « Die Spiele spätantiker Senatoren und Consuln, ihre Diptychen und ihre Geschenke », in G. BÜHL, A. CUTLER et A. EFFENBERGER (edd.), *Spätantike und byzantinische Elfenbeinbildwerke im Diskurs*, Wiesbaden, 2008, p. 53–95.
- EPP 1999 : EPP, V., *Amicitia. Zur Geschichte personaler, sozialer, politischer und geistlicher Beziehungen im frühen Mittelalter*, Stuttgart, 1999.
- EPP 2001 : — , « Rituale frühmittelalterlicher *amicitia* », in G. ALTHOFF (ed.), *Formen und Funktionen öffentlicher Kommunikation im Mittelalter*, Stuttgart, 2001, p. 11–24.
- ERNST 2003 : ERNST, W., « Medien im Mittelalter? Kulturtechnische Retrospektive », in H.-W. GOETZ et J. JARNUT (edd.), *Mediävistik im 21. Jahrhundert. Stand und Perspektiven der internationalen und interdisziplinären Mittelalterforschung*, München, 2003, p. 347–357.
- ETIENNE 1962 : ETIENNE, R., *Bordeaux antique*, Bordeaux, 1962.
- ETIENNE 1970 : — , « À propos du *garum sociorum* », in *Latomus*, 29, 1970, p. 297–313.
- EVENEPOEL 1998 : EVENEPOEL, W., « Ambrose vs. Symmachus : Christians and Pagans in AD 384 », in *Ancient Society*, 29, 1998, p. 283–306.
- EVERSCHOR 2007 : EVERSCHOR, B., *Die Beziehungen zwischen Römern und Barbaren auf der Grundlage der Briefliteratur des 4. und 5. Jahrhunderts*, Bonn, 2007.
- EVARD 2002 : EVRARD, É., « Formulaire conventionnel et information dans la correspondance de Symmaque », in L. NADJO et E. GAVOILLE (edd.), *Epistulae antiquae II. Actes du II^e colloque international « Le genre épistolaire antique et ses prolongements européens »*, Louvain, Paris, 2002, p. 279–289.
- FABRE 1949 : FABRE, P., *Saint Paulin de Nole et l'amitié chrétienne*, Paris, 1949.

- FASSLER & HALBACH 1998 : FASSLER, M. et W. R. HALBACH, « Einführung in die Mediengeschichte », in IDEM (edd.), *Geschichte der Medien*, München, 1998, p. 17–53.
- FAULSTICH 1996 : FAULSTICH, W., *Medien und Öffentlichkeiten im Mittelalter (800-1400)*, Göttingen, 1996.
- FAULSTICH 1997 : — , *Das Medium als Kult von den Anfängen bis zur Spätantike (8. Jh.)* Göttingen, 1997.
- FEICHTINGER 1995 : FEICHTINGER, B., *Apostolae apostolorum. Frauenaskese als Befreiung und Zwang bei Hieronymus*, Frankfurt a. M., 1995.
- FELDMANN, SCHINDLER & WERMELINGER 1994 : FELDMANN, E., A. SCHINDLER et O. WERMELINGER, « Alypius », in *Augustinus-Lexikon*, 1, 1986-1994, p. 245–267.
- FELLMANN 1996 : FELLMANN, F., « Kulturelle und personale Identität », in H.-J. TEUTEBERG, G. NEUMANN et A. WIERLACHER (edd.), *Essen und kulturelle Identität. Europäische Perspektiven*, Berlin, 1996, p. 27–36.
- FLAIG 2003 : FLAIG, E., *Ritualisierte Politik. Zeichen, Gesten und Herrschaft im alten Rom*, Göttingen, 2003.
- FLESS & TREISTER (edd.) 2005 : FLESS, F. et M. TREISTER (edd.), *Bilder und Objekte als Träger kultureller Identität und interkultureller Kommunikation im Schwarzmeergebiet*, Rahden (Westf.), 2005.
- FOURNIER 1994 : FOURNIER, M., *Marcel Mauss*, Paris, 1994.
- FRATEANTONIO & KRASSER (edd.) 2010 : FRATEANTONIO, C. et H. KRASSER (edd.), *Religion und Bildung. Medien und Funktionen religiösen Wissens in der Kaiserzeit* (Potsdamer Altertumswissenschaftliche Beiträge 30), Stuttgart, 2010.
- FREVEL 2006 : FREVEL, C., « Medien der Alltagskultur in der Antike. Eine Einführung », in IDEM (ed.), *Medien im antiken Palästina. Materielle Kommunikation und Medialität als Thema der Palästinaarchäologie* (Forschungen zum Alten Testament, 2. Reihe, 10), Tübingen, 2006, p. 1–30.
- FREVEL & VON HESBERG (edd.) 2007 : FREVEL, C. et H. VON HESBERG (edd.), *Kult und Kommunikation. Medien in Heiligtümern der Antike* (ZAKMIRA : Schriften des Lehr- und Forschungszentrums für die antiken Kulturen des Mittelmeerraumes 4), Wiesbaden, 2007.
- FREYTAG 1992 : FREYTAG, W., « Allegorie, Allegorese », in *HWRh*, 1, 1992, p. 330–392.
- FUCHS 1954 : FUCHS, H., « Bildung », in *RAC*, 2, 1954, p. 346–362.
- FUNKE 1999 : FUNKE, F., *Buchkunde*, München, 1999 (6^e éd. retravaillée de 1959).
- FÜRST 2003 : FÜRST, A., *Hieronymus. Askese und Wissenschaft in der Spätantike*, Freiburg i. Br., 2003.

- FÜRST 2010 : — , « Hieronymus », in *Augustinus-Lexikon*, 3, 2004-2010, p. 317–336.
- GALAVARIS 1970 : GALAVARIS, G., *Bread and the Liturgy. The Symbolism of early Christian and Byzantine Bread Stamps*, Madison, 1970.
- GALIMBERTI BIFFINO 2010 : GALIMBERTI-BIFFINO, G., « Oralité et écriture dans la circulation littéraire », in Y. PERRIN et M. DE SOUZA (edd.), *Bibliothèques, livres et culture écrite dans l'Empire romain de César à Hadrien : actes du VIII^e Colloque international de la SIEN (Paris, 2-4 octobre 2008)* (Latomus 327), Bruxelles, 2010, p. 263–272.
- GAMBLE 1995 : GAMBLE, H. Y., *Books and readers in the early church. A history of early Christian texts*, New Haven, 1995.
- GARCÍA-URENA 2014 : GARCÍA-URENA, L., « The Book of Revelation : A written Text Towards the Oral Performance », in R. SCODEL (ed.), *Between Orality and Literacy : Communication and Adaptation in Antiquity* (Orality and Literacy in the Ancient World 10. Mnemosyne, Supplements 367), Leiden, 2014, p. 308–330.
- GARNSEY 1999 : GARNSEY, P., *Food and Society in Classical Antiquity*, Cambridge, 1999.
- GARZYA 1985 : GARZYA, A., « L'epistolografia letteraria tardoantica », in M. MAZZA et C. GIUFFRIDA (edd.), *Le trasformazioni della cultura nella tarda antichità 1 : Atti del Convegno tenuto a Catania (27 sett.- 2 ott. 1982)*, Catania, 1985, p. 347–373.
- GEARY 2003 : GEARY, P. J., « Gift Exchange and Social Science Modeling. The Limitations of a Construct », in G. ALGAZI, V. GRÖBNER et B. JUSSEN (edd.), *Negotiating the Gift : pre-modern figurations of exchange* (Veröffentlichungen des Max-Planck-Instituts für Geschichte 188), Göttingen, 2003, p. 129–140.
- GEHRKE 1998 : GEHRKE, H.-J., « Euergetismus », in *DNP*, 4, 1998, p. 228.
- GEISSNER 1998 : GEISSNER, H., « Kommunikationstheorie », in *HWRh*, 4, 1998, p. 1187–1209.
- GELZER 1912 : GELZER, M., *Die Nobilität der römischen Republik*, Leipzig, 1912.
- GEMEINHARDT 2007 : GEMEINHARDT, P., *Das lateinische Christentum und die antike pagane Bildung* (Studien und Texte zu Antike und Christentum 41), Tübingen, 2007.
- GIBSON & MORRISON 2007 : GIBSON, R. et A. MORRISON, « What is a Letter? », in R. MORELLO et A. MORRISON (edd.), *Ancient Letters. Classical and late antique Epistolography*, Oxford, 2007, p. 1–16.
- GIERSON 1992 : GIERSON, P., « The role of Silver in the late byzantine Economy », in M. MUNDELL MANGO (ed.), *Ecclesiastical silver plate in sixth-century Byzantium*, Washington D.C., 1992, p. 137–146.

- GILLET 2012 : GILLET, A., « Communication in late Antiquity : use and reuse », in S. F. JOHNSON (ed.), *The Oxford Handbook of late Antiquity*, Oxford, 2012, p. 815–846.
- GIOANNI 2001 : GIOANNI, S., « Fonctions culturelles, sociales et politiques de l'*amicitia* épistolaire dans la correspondance d'Ennode de Pavie jusqu'à la fin de l'année 503 », in *Lalies*, 21, 2001, p. 165–180.
- GODELIER 1996 : GODELIER, M., *L'énigme du don*, Paris, 1996.
- GOELZER 1909 : GOELZER, H., *Le latin de saint Avit, évêque de Vienne (450-526)*, Paris, 1909.
- GOLDBECK 2010 : GOLDBECK, F., *Salutationes. Die Morgenbegrüßungen in Rom in der Republik und der frühen Kaiserzeit* (Klio. Beihefte, n. s. 16), Berlin, 2010.
- GONCALVES 2014 : GONCALVES, V., « *Otium et Decus*. Les contraintes du "devoir de loisir" dans les réseaux aristocratiques de l'Occident romain tardif (IV^e-V^e siècle) », in A. BODIN et T. MOREAU (edd.), *Réseaux sociaux et contraintes dans l'Antiquité tardive. Actes des journées d'étude à l'Université Paris Ouest Nanterre-La défense, juin 2013* (RET Suppl. 1), Paris, 2014, p. 137–156.
- GREEN 1996 : GREEN, C. M., « Did the Romans hunt? », in *Classical Antiquity*, 15, 1996, p. 220–260.
- GREGORY 1982 : GREGORY, C. A., *Gifts and Commodities*, London, 1982.
- GRIESBACH (ed.) 2014 : GRIESBACH, J. (ed.), *Polis und Porträt. Standbilder als Medien öffentlicher Repräsentation im hellenistischen Osten* (Studien zur antiken Stadt 13), Wiesbaden, 2014.
- GRIFFIN 2003 : GRIFFIN, M., « *De beneficis* and Roman Society », in *JRS*, 93, 2003, p. 92–113.
- GRIGG 1979 : GRIGG, R., « Portrait-Bearing Codicils in the Illustrations of the *Notitia dignitatum* », in *JRS*, 69, 1979, p. 107–124.
- GRIMM 1996 : GRIMM, V., *From Feasting to Fasting, the Evolution of a Sin. Attitudes to Food in late Antiquity*, London, 1996.
- GROEBNER 2000 : GROEBNER, V., *Gefährliche Geschenke : Ritual, Politik und die Sprache der Korruption in der Eidgenossenschaft im späten Mittelalter und am Beginn der Neuzeit* (Konflikte und Kultur 4), Konstanz, 2000.
- GRÜNBART (ed.) 2011 : GRÜNBART, M. (ed.), *Geschenke erhalten die Freundschaft. Gabentausch und Netzwerkpflge im europäischen Mittelalter* (Byzantinische Studien und Texte 1), Münster, Berlin, 2011.
- GRUNDMANN 1958 : GRUNDMANN, H., « *Litteratus-Illiteratus*. Der Wandel einer Bildungsnorm vom Altertum bis ins Mittelalter », in *Ausgewählte Aufsätze 3 : Bildung und Sprache*, t. 40 (Schriften der MGH 25), 1958, p. 1–65.

- GRÜNER 2007 : GRÜNER, A., « Gabe und Geschenk in der römischen Staatskunst », in H. KLINKOTT, S. KUBISCH et R. MÜLLER-WOLLERMANN (edd.), *Geschenke und Steuern, Zölle und Tribute : antike Abgabeformen in Anspruch und Wirklichkeit* (Culture and History of the Ancient Near East 29), Leiden, Boston, 2007, p. 431–484.
- GRÜTZMACHER 1901 : GRÜTZMACHER, G., *Hieronymus. Eine biographische Studie zur alten Kirchengeschichte 1 : Sein Leben und seine Schriften bis zum Jahre 385*, Aalen, 1901 (rééd. 1969).
- GUALANDRI 1979 : GUALANDRI, I., *Furtiva lectio. Studi su Sidonio* (Testi e documenti per lo studio dell'antichità 62), Milano, 1979.
- GUERREAU-JALABERT 2007 : GUERREAU-JALABERT, A., « Formes et conceptions du don : problèmes historiques, problèmes méthodologiques », in E. MAGNANI (ed.), *Don et Sciences sociales. Théories et pratiques croisées*, Dijon, 2007, p. 193–208.
- GUGGISBERG (ed.) 2003 : GUGGISBERG, M. A. (ed.), *Der spätrömische Silberschatz von Kaiseraugst. Die neuen Funde. Silber im Spannungsfeld von Geschichte, Politik und Gesellschaft der Spätantike*, Augst, 2003.
- GUIDOBALDI 1995 : GUIDOBALDI, F., « Domus Gregorius I (Anicii Petronii?) », in E. M. STEINBY (ed.), *Lexicon topographicum urbis romae*, t. 2, Roma, 1995, p. 112–113.
- GUITTARD 2002 : GUITTARD, C., « Macrobe et Symmaque : l'encyclopédiste et l'épistolier », in L. NADJO et E. GAVOILLE (edd.), *Epistulae antiquae II. Actes du II^e colloque international « Le genre épistolaire antique et ses prolongements européens »*, Louvain, Paris, 2002, p. 289–298.
- GUTSFELD 1999 : GUTSFELD, A., « Mahlzeiten », in *DNP*, 7, 1999, p. 705–707.
- GYGAX 2003 : GYGAX, M. D., « Euergetismus und Gabentausch », in *Mètis*, 1, 2003, p. 181–200.
- HABERMAS 1962 : HABERMAS, J., *Strukturwandel und Öffentlichkeit. Untersuchungen zur einer Kategorie der bürgerlichen Gesellschaft*, Frankfurt a. M., 1962.
- HADOT 1999 : HADOT, I., « Kommunikation », in *DNP*, 6, 1999, p. 683–692.
- HAENSCH (ed.) 2009 : HAENSCH, R. (ed.), *Selbstdarstellung und Kommunikation. Die Veröffentlichung staatlicher Urkunden auf Stein und Bronze in der römischen Welt. Internationales Kolloquium an der Kommission für Alte Geschichte und Epigraphik in München 1. bis 3. Juli 2006* (Vestigia. Beiträge zur Alten Geschichte 61), München, 2009.
- HAGENDAHL 1952 : HAGENDAHL, H., *La correspondance de Ruricius*, Göteborg, 1952.
- HAHN 2005 : HAHN, H.-P., *Materielle Kultur. Eine Einführung*, Berlin, 2005.

- HAINES-EITZEN 2000 : HAINES-EITZEN, K., *Guardians of Letters : Literacy, Power, and the Transmitters of Early Christian Literature*, London, 2000.
- HANNIG 1988 : HANNIG, J., « *Ars Donandi*. Zur Ökonomie des Schenkens im frühen Mittelalter », in R. VON DÜLMEN (ed.), *Armut, Liebe, Ehre. Studien zur historischen Kulturforschung*, Frankfurt a. M., 1988, p. 11–37.
- HANOUNE 2009 : HANOUNE, R., « La chasse en Afrique romaine. Le cas de Bulla Regia », in *Chasses antiques. Pratiques et représentations dans le monde gréco-romain (III^e siècle av. J. C.-IV^e siècle apr. J. C.)* Rennes, 2009, p. 65–72.
- HARDT 1998 : HARDT, M., « Silberware in early medieval Gift Exchange : *imitatio imperii* and objects of Memory », in I. WOOD (ed.), *Franks and Alamanni in the Merovingian Period. An ethnographic Perspective*, Woodbridge, 1998, p. 317–330.
- HARRIES 1994 : HARRIES, J., *Sidonius Apollinaris and the Fall of Rome AD 407-485*, Oxford, 1994.
- HARRIS 1989 : HARRIS, W. V., *Ancient Literacy*, Cambridge (Mass.), London, 1989.
- HARTMANN 2005 : HARTMANN, G., « “Ein alter Mann in einem Kleid aus Fellen.” Der christliche Wundertäter der Spätantike und sein Kostüm », in A. KÖB et P. RIEDEL (edd.), *Kleidung und Repräsentation in Antike und Mittelalter* (Mittelalterstudien des Instituts zur Interdisziplinären Erforschung des Mittelalters und seines Nachwirkens 7), München, 2005, p. 63–70.
- HARTMANN 2007 : — , *Selbststigmatisierung und Charisma christlicher Heiliger in der Spätantike* (Studien und Texte zu Antike und Christentum 38), Tübingen, 2007.
- HARTMANN 2010 : HARTMANN, A., *Zwischen Relikt und Reliquie. Objektbezogene Erinnerungspraktiken in antiken Gesellschaften* (Studien zur Alten Geschichte 11), Berlin, 2010.
- HEDRICK 2011 : HEDRICK, C. W., « Literature and Communication », in M. PEACHIN (ed.), *The Oxford Handbook of Social Relations in the Roman World*, Oxford, 2011, p. 167–190.
- HEINZELMANN 1976 : HEINZELMANN, M., *Bischofsherrschaft in Gallien. Zur Kontinuität römischer Führungsschichten vom 4. bis zum 7. Jahrhundert – Soziale, prosopographische und bildungsgeschichtliche Aspekte*, München, 1976.
- HÉNAFF 2006 : HÉNAFF, M., « Don », in *Le dictionnaire des sciences humaines*, 2006, p. 291–293.
- HERMANN 1957 : HERMANN, A., « cilicium », in *RAC*, 3, 1957, p. 127–136.
- HERMANN 1962 : — , « Ente », in *RAC*, 5, 1962, p. 433–455.

- HERTER 1950 : HERTER, H., « Armband », in *RAC*, 1, 1950, p. 676–678.
- HOBBS 2010 : HOBBS, R., « Platters in the Mildenhall Treasure », in *Britannica*, 41, 2010, p. 24–33.
- HOLLINGWORTH 2013 : HOLLINGWORTH, M., *Saint Augustinus of Hippo. An intellectual Biography*, Oxford, 2013.
- HOLTZ 1989 : HOLTZ, L., « Les mots désignant le livre au temps d'Augustin », in A. BLANCHARD (ed.), *Les débuts du codex. Actes de la journée d'étude, Paris, juillet 1985* (Bibliologia 9), Turnhout, 1989, p. 105–113.
- HÜBNER 2002 : HÜBNER, W., « Evodius », in *Augustinus-Lexikon*, 2, 1996–2002, p. 1158–1161.
- HUG 1929 : HUG, A., « sportula », in *RE*, III.A, 2, 1929, p. 1883–1886.
- HURSCHMANN 2000 : HURSCHMANN, R., « Pergament », in *DNP*, 9, 2000, p. 542–543.
- INGLEBERT 2004 : INGLEBERT, H., « Éducation et culture chez les Chrétiens de l'Antiquité tardive », in J.-M. PAILLER et P. PAYEN (edd.), *Que reste-t-il de l'éducation classique ? Relire le « Marrou » Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Toulouse, 2004, p. 333–341.
- JEANJEAN 1999 : JEANJEAN, B., *Saint Jérôme et l'hérésie*, Paris, 1999.
- JENAL 1988 : JENAL, G., « Gregor der Große und die Stadt Rom (590-604) », in F. PRINZ (ed.), *Herrschaft und Kirche. Beiträge zur Entstehung und Wirkungsweise episkopaler und monastischer Organisationsformen* (Monographien zur Geschichte des Mittelalters 33), Stuttgart, 1988, p. 109–146.
- JENAL 1989 : — , *Italia ascetica atque monastica. Von den Anfängen bis zur Zeit der Langobarden (ca. 150/250-604)*, Stuttgart, 1989.
- JOHANSEN 1994 : JOHANSEN, I.-M., « Rings, fibulae and buckles with imperial portraits and inscriptions », in *JRA*, 7, 1994, p. 223–242.
- JOHNS 1990 : JOHNS, C., « Research on Roman Silver Plate », in *JRA*, 3, 1990, p. 28–43.
- JONES 1964 : JONES, A. H. M., *The later Roman Empire 284-604. A social economic and administrative Survey* (3 vol.), Oxford, 1964.
- JONES 2014 : JONES, C. P., *Between Pagan and Christian*, Cambridge (Mass.), London, 2014.
- JOOSEN & WASZINK 1950 : JOOSEN, J. C. et J. H. WASZINK, « Allegorese », in *RAC*, 1, 1950, p. 283–293.
- JUDIC 2001 : JUDIC, B., « La production et la diffusion du Registre de lettres de Grégoire le Grand », in P. BOUCHERON (ed.), *Les échanges culturels au Moyen Âge. Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public. 32^e congrès*, Dunkerque, 2001, p. 71–87.
- JUNKELMANN 1990-1992 : JUNKELMANN, M., *Die Reiter Roms*, Mainz, 1990-1992.

- KALENDORF 2010 : KALENDORF, C., « The Ancient Book », in M. SUAREZ et H. R. WOUDHUYSEN (edd.), *The Oxford Companion to the Book. A History of the Book throughout the Ages*, t. 1, Oxford, New York, 2010, p. 11–24.
- KALVERKÄMPER 2003 : KALVERKÄMPER, H., « Nonverbale Kommunikation », in *HWRh*, 3, 2003, p. 307–337.
- KENNEY 1982 : KENNEY, E. J., « Books and Readers in the Roman World », in P. E. EASTERLING et E. J. KENNEY (edd.), *The Cambridge History of Classical Literature 2 : Latin Literature*, Cambridge, 1982, p. 3–32.
- KIILERICH & TORP 1989 : KIILERICH, B. et H. TORP, « Hic est : hic Stilicho. The Date and Interpretation of a notable Diptych », in *Jahrbuch des DAI*, 104, 1989, p. 319–371.
- KLAUCK 1998 : KLAUCK, H.-J., *Die antike Briefliteratur und das Neue Testament*, Paderborn, 1998.
- KLEBERG 1967 : KLEBERG, T., *Buchhandel und Verlagswesen in der Antike*, Darmstadt, 1967.
- KLEIN 1972 : KLEIN, R., *Der Streit um den Victoriaaltar : die dritte Relatio des Symmachus und die Briefe 17, 18 und 57 des Mailänder Bischofs Ambrosius*, Darmstadt, 1972.
- KLOETERS 1957 : KLOETERS, G., *Buch und Schrift bei Hieronymus*, Münster, 1957.
- KOEP 1954 : KOEP, L., « Buch I (technisch) », in *RAC*, 2, 1954, p. 664–688.
- KOHL 2003 : KOHL, K.-H., *Die Macht der Dinge. Geschichte und Theorie sakraler Objekte*, München, 2003.
- KOLB 2000 : KOLB, A., *Transport und Nachrichtentransfer im römischen Reich* (Klio. Beihefte, n. s. 2), Berlin, 2000.
- KOLB (ed.) 2014 : — (ed.), *Infrastruktur und Herrschaftsorganisation im Imperium Romanum. Herrschaftsstrukturen und Herrschaftspraxis (Akten der Tagung in Zürich, 19.-20.10.2012)*, Turnhout, 2014.
- KOLLWITZ 1959 : KOLLWITZ, J., « Elfenbein », in *RAC*, 4, 1959, p. 1106–1141.
- KONSTAN 1997 : KONSTAN, D., *Friendship in the Classical World*, Cambridge, 1997.
- KRAUSE 1987 : KRAUSE, J.-U., *Spätantike Patronatsformen im Westen des römischen Reiches* (Vestigia. Beiträge zur Alten Geschichte 38), München, 1987.
- KRÖN 1997 : KRÖN, M., *Das Mönchtum und die kulturelle Tradition des lateinischen Westens. Formen der Askese, Autorität und Organisation im frühen westlichen Zönobitentum*, München, 1997.
- KRUGER 2012 : KRUGER, M. J., « Manuscripts, Scribes and Book Production within Early Christianity », in S. PORTER et A. PITT (edd.), *Christian*

- Origins and Greco-Roman Culture : Social and Literary Contexts for the New Testament*, Leiden, 2012, p. 15–40.
- KRUMEICH 1993 : KRUMEICH, C., *Hieronymus und die christlichen feminae clarissimae*, Bonn, 1993.
- KUHN 2012 : KUHN, C., « Politische Kommunikation und öffentliche Meinung in der antiken Welt. Einleitende Bemerkungen », in IDEM (ed.), *Politische Kommunikation und öffentliche Meinung in der antiken Welt*, Stuttgart, 2012, p. 11–30.
- KÜLZER 1998 : KÜLZER, A., « Die Festbriefe – eine wenig betrachtete Untergattung der byzantinischen Briefliteratur », in *Byzantinische Zeitschrift*, 91, 1998, p. 379–390.
- LACL : DÖPP, S. et W. GEERLINGS (edd.), *Lexikon der antiken christlichen Literatur*, Freiburg i. Br., 2002.
- LANCEL 1999 : LANCEL, S., *Saint Augustin*, Paris, 1999.
- LAURENCE 1997 : LAURENCE, P., *Jérôme et le nouveau modèle féminin. La conversion à la « vie parfaite »* (Études augustiniennes 155), Paris, 1997.
- LAUWERS 2012 : LAUWERS, J., « Reading Books, Talking Culture : the Performance of *paideia* in imperial greek Literature », in E. MINCHIN (ed.), *Orality, Literacy and Performance in the Ancient World* (Orality and Literacy in the Ancient World 9), Leiden, 2012, p. 227–244.
- LAZAR 2006 : LAZAR, J., « Communication », in *Le dictionnaire des sciences humaines*, 2006, p. 165–167.
- LEADER-NEWBY 2004 : LEADER-NEWBY, R. E., *Silver and Society in late Antiquity : functions and meanings of silver plate in the fourth to seventh Century*, Aldershot, 2004.
- LECLERCQ 1929 : LECLERCQ, H., « Lettres », in *DACL*, VIII.2, 1929, p. 2683–2982.
- LEIGHTON 1972 : LEIGHTON, A. C., *Transport and Communication in early medieval Europe. AD 500-1100*, Newton Abbot, 1972.
- LEPELLEY 1979 : LEPELLEY, C., *Les cités de l’Afrique romaine au Bas-Empire*, Paris, 1979.
- LEPELLEY 1998 : — , « L’aristocratie lettrée païenne : une menace aux yeux d’Augustin », in G. MADEC (ed.), *Augustin prédicateur (395-411)*, Paris, 1998, p. 327–342.
- LEPELLEY 1998 : — , « Le patronage épiscopal aux IV^e et V^e siècles : continuités et ruptures avec le patronage classique », in É. REBILLARD et C. SOTINEL (edd.), *L’évêque dans la cité du IV^e au V^e siècle. Image et autorité* (CEFR 248), Roma, 1998, p. 17–33.
- LETSCH-BRUNNER 1998 : LETSCH-BRUNNER, S., *Marcella : Discipula et Magistra. Auf den Spuren einer römischen Christin des 4. Jahrhunderts*, Berlin, New York, 1998.

- LEUTZSCH 2005 : LEUTZSCH, M., « Grundbedürfnis und Statussymbol : Kleidung im Neuen Testament », in A. KÖB et P. RIEDEL (edd.), *Kleidung und Repräsentation in Antike und Mittelalter* (Mittelalter Studien des Instituts zur Interdisziplinären Erforschung des Mittelalters und seines Nachwirkens 7), München, 2005, p. 9–32.
- LÉVI-STRAUSS 1947 : LÉVI-STRAUSS, C., *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris, 1947.
- LINTOTT 1997 : LINTOTT, A. W., « cliens, clientes », in *DNP*, 3, 1997, p. 32–33.
- LOYEN 1968 : LOYEN, A., « Études sur Sidoine Apollinaire », in *REL*, 46, 1968, p. 83–90.
- LUCK 1961 : LUCK, G., « Brief und Epistel in der Antike », in *Das Altertum*, 7.2, 1961, p. 77–84.
- LUDOLPH 1997 : LUDOLPH, M., *Epistolographie und Selbstdarstellung. Untersuchungen zu den « Paradebriefen » Paulinus des Jüngeren*, Tübingen, 1997.
- LUHMANN 1984 : LUHMANN, N., *Soziale Systeme. Grundriss einer allgemeinen Theorie*, Frankfurt a. M., 1984.
- MACMULLEN 1962 : MACMULLEN, R., « The Emperors Largesses », in *Latomus*, 21, 1962, p. 159–166.
- MADEC 1986 : MADEC, G., « L'historicité des Dialogues de Cassiciacum », in *REAug*, 32, 1986, p. 207–231.
- MAGNANI 2007 : MAGNANI, E., « Les médiévistes et le don. Avant et après la théorie maussienne », in IDEM (ed.), *Don et Sciences Sociales. Théories et pratiques croisées*, Dijon, 2007, p. 15–28.
- MAIER 2006 : MAIER, H. O., « Kleidung II », in *RAC*, 21, 2006, p. 1–60.
- MALHERBE 1988 : MALHERBE, A. J., *Ancient Epistolary Theorists*, Atlanta, 1988.
- MANN, HAAKE & VON DEN HOFF (edd.) 2009 : MANN, C., M. HAAKE et R. VON DEN HOFF (edd.), *Rollenbilder in der athenischen Demokratie. Medien, Gruppen, Räume im politischen und sozialen System. Beiträge zu einem interdisziplinären Kolloquium in Freiburg i. Br. (24.-25. Nov. 2006)*, Wiesbaden, 2009.
- MARIOTTI 2007 : MARIOTTI, V., « Gli spettacoli in epoca tardoantica. I dittici come fonte iconografica », in M. DAVID (ed.), *Eburnea diptycha : i dittici d'avorio tra Antichità e Medioevo*, Bari, 2007, p. 245–265.
- MARKSCHIES 2006 : MARKSCHIES, C., « Schreiben Christen andere Briefe als Heiden? Zur brieflichen Kommunikation in der kaiserlichen Antike », in U. PETER (ed.), *Mediengesellschaft Antike? Information und Kommunikation vom Alten Ägypten bis Byzanz*, Berlin, 2006, p. 113–130.

- MARKUS 1997 : MARKUS, R. A., *Gregory the Great and his World*, Cambridge, 1997.
- MARROU 1949 : MARROU, H.-I., « La technique de l'édition à l'époque patristique », in *Patristique et humanisme*, Paris, 1976 (rééd. de 1949), p. 239–252.
- MARROU 1955 : — , *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris, 1955.
- MARROU 1977 : — , *Décadence romaine ou Antiquité tardive ? III^e-IV^e siècles*, Paris, 1977.
- MARTIN 1988 : MARTIN, M., « Zum Gewicht des römischen Pfundes », in F. BARATTE (ed.), *Argenterie romaine et byzantine*, Paris, 1988, p. 211–225.
- MARTIN 1994 : MARTIN, J., « Der Verlust der Stadt », in C. MEIER (ed.), *Die okzidentale Stadt nach Max Weber. Zum Problem von Zugehörigkeit in Antike und Mittelalter*, München, 1994, p. 95–114.
- MARTIN 2006 : MARTIN, R., « Saint Jérôme, épistolier du désert », in P. LAURENCE et F. GUILLAUMONT (edd.), *Epistulae antiquae IV. Actes du IV^e colloque international « L'épistolaire antique et ses prolongements européens »*, Louvain, Paris, 2006, p. 209–214.
- MARTIN & GAILLARD 1981 : MARTIN, R. et J. GAILLARD, *Les genres littéraires à Rome*, Paris, 1981.
- MARTINI, ZANELLA, HORNUNG & HEYDASCH-LEHMANN 2016 : MARTINI, S. et al., « Pferd », in *RAC*, 27, 2016, p. 516–532.
- MATHISEN 1981 : MATHISEN, R. W., « Epistolography, Literary Circles and Family Ties in late Roman Gaul », in *Transactions and Proceedings of the American Philological Association*, 111, 1981, p. 95–109.
- MATHISEN 1988 : — , « The theme of literary decline in late roman Gaul », in *Classical Philology*, 83, 1988, p. 45–52.
- MATHISEN 1989 : — , *Ecclesiastical Factionalism and Religious Controversy in Fifth-Century Gaul*, Washington D. C., 1989.
- MATHISEN 1993 : — , *Roman Aristocrats in barbarian Gaul. Strategies for survival in an Age of transition*, Austin, 1993.
- MATHISEN 2001 : — , « The letters of Ruricius of Limoges and the Passage from Roman to Frankish Gaul », in R. W. MATHISEN et D. SHANZER (edd.), *Society and Culture in late antique Gaul. Revisiting the sources*, Aldershot, 2001, p. 101–115.
- MATHISEN 2003 : — , *People, Personal Expression, and Social Relations in late Antiquity (with translated Texts from Gaul and Western Europe)*, Ann Arbor, 2003.
- MATTELART 2004 : MATTELART, A. et M. MATTELART, *Histoire des théories de la communication*, Paris, 2004.

- MATTHEWS 1974 : MATTHEWS, J. F., « The Letters of Symmachus », in J. BINNS (ed.), *Latin Literature of the fourth century*, London, 1974, p. 58–99.
- MAUSS 1924 : MAUSS, M., « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », in *Année sociologique*, n. s. 1, 1923-1924, p. 30–186.
- MAXWELL 2006 : MAXWELL, J. L., *Christianisation and Communication in late Antiquity : John Chrysostom an his congregation in Antioch*, Cambridge, 2006.
- MAZAL 1999 : MAZAL, O., *Geschichte der Buchkultur 1 : Griechisch-römische Antike*, Graz, 1999.
- MAZAL 2003 : — , *Geschichte der Buchkultur 3 : Frühmittelalter*, Graz, 2003.
- MCCORMACK 1981 : MACCORMACK, S. G., *Art and Ceremony in late Antiquity*, Berkeley, 1981.
- MECONI & STUMP (edd.) 2014 : MECONI, D. V. et E. STUMP (edd.), *The Cambridge Companion to Augustine*, Cambridge, 2014.
- MESLIN 1970 : MESLIN, M., *La fête des kalendes de janvier dans l'Empire romain. Étude d'un rituel de Nouvel An* (Latomus 115), Bruxelles, 1970.
- MÉTHY 2007 : MÉTHY, N., *Les lettres de Pline le Jeune : une représentation de l'homme*, Paris, 2007.
- MEYER 2011 : MEYER, E. A., « Epigraphy and Communication », in M. PEACHIN (ed.), *The Oxford Handbook of Social Relations in the Roman World*, Oxford, 2011, p. 191–226.
- MINCHIN (ed.) 2012 : MINCHIN, E. (ed.), *Orality, Literacy and Performance in the Ancient World* (Orality and Literacy in the Ancient World 9), Leiden, 2012.
- MITCHELL 1957 : MITCHELL, M. M., « Brief », in *RGG*, 2, 1957, p. 1757–1760.
- MITTAG 1999 : MITTAG, P., *Alte Köpfe in neuen Händen. Urheber und Funktionen der Kontorniaten*, Bonn, 1999.
- MOLES 1969 : MOLES, A., « Objet et Communication », in *Communications*, 13, 1969, p. 1–27.
- MOREAU 1973 : MOREAU, M., *Le dossier Marcellinus dans la Correspondance de saint Augustin*, Paris, 1973.
- MOREAU 2014 : MOREAU, T., « Réseaux sociaux et contraintes dans l'Antiquité tardive : Réflexions liminaires », in A. BODIN et T. MOREAU (edd.), *Réseaux sociaux et contraintes dans l'Antiquité tardive. Actes des journées d'étude à l'Université Paris Ouest Nanterre-La défense, juin 2013* (RET Suppl. 1), Paris, 2014, p. 9–28.

- MORELLI 2007 : MORELLI, A. L., « La moneta nelle elargizioni pubbliche et private tra IV et VI secolo DC », in M. DAVID (ed.), *Eburnea diptycha : i dittici d'avorio tra Antichità e Medioevo*, Bari, 2007, p. 267–295.
- MORELLO & MORRISSON (edd.) 2007 : MORELLO, R. et A. D. MORRISSON (edd.), *Ancient Letters. Classical and late antique Epistolography*, Oxford, 2007.
- MORSELLI & SARTORIO 1996 : MORSELLI, C. et G. P. SARTORIO, « Forum piscarium/ piscatorium », in E. M. STEINBY (ed.), *Lexicon topographicum urbis romae*, t. 3, Roma, 1996, p. 312–313.
- MÖRTH, *Interaktion*, 1993 : MÖRTH, I., « Interaktion », in *HRWG*, 3, 1993, p. 279–283.
- MÖRTH, *Kommunikation*, 1993 : — , « Kommunikation », in *HRWG*, 3, 1993, p. 392–414.
- MOSTERT 1999 : MOSTERT, M., « New Approaches to Medieval Communication », in IDEM (ed.), *New Approaches to Medieval Communication* (Utrecht Studies in Medieval Literacy 1), Turnhout, 1999, p. 15–37.
- MOUSSY 2000 : MOUSSY, C., « La correspondance de Rurice de Limoges », in L. NADJO et E. GAVOILLE (edd.), *Epistulae antiquae I. Actes du I^{er} colloque international « Le genre épistolaire antique et ses prolongements européens »*, Louvain, Paris, 2000, p. 85–99.
- MRATSCHEK 2000 : MRATSCHEK, S., « *Codices vestri nos sumus*. Bücherkult und Bücherpreise in der christlichen Spätantike », in A. HALTENHOFF et F. HEINER MUTSCHLER (edd.), *Hortus litterarum antiquarum. Festschrift für Hans Armin Gärtner zum 70. Geburtstag* (Beiträge zur neueren Literaturgeschichte, 3^e série), Heidelberg, 2000, p. 369–380.
- MRATSCHEK 2002 : — , *Der Briefwechsel des Paulinus von Nola. Kommunikation und soziale Kontakte zwischen christlichen Intellektuellen* (Hypomnemata 134), Göttingen, 2002.
- MRATSCHEK 2008 : — , « Identitätsstiftung der Vergangenheit : Zum Diskurs über trajanische Bildungskultur im Kreis des Sidonius Apollinaris », in T. FUHRER (ed.), *Die christlich-philosophischen Diskurse der Spätantike : Texte, Personen, Institutionen. Akten der Tagung vom 22.-25.02.06 am Zentrum für Antike und Moderne der Albert-Ludwigs-Universität Freiburg i. Br.* Stuttgart, 2008, p. 363–380.
- MRATSCHEK 2010 : — , « Zirkulierende Bibliotheken : Medien der Wissensvermittlung und christliche Netzwerke bei Paulinus von Nola », in J. DESMULLIEZ, C. HOËT-VAN CAUWENBERGHE et J.-C. JOLIVET (edd.), *L'étude des correspondances dans le monde romain de l'Antiquité classique à l'Antiquité tardive : permanences et mutations* (Actes du XXX^e colloque international de Lille, novembre 2008), Lille, 2010, p. 326–350.

- MRATSCHEK 2014 : MRATSCHEK, S., « Paulinus Nolanus », in *Augustinus-Lexikon*, 4, fasc. 3/4, 2014, p. 540–548.
- MÜLLER 1994 : MÜLLER, W. G., « Brief », in *HWRh*, 2, 1994, p. 60–76.
- MÜLLER 2009 : MÜLLER, B., *Führung im Denken und Handeln Gregors des Großen*, Tübingen, 2009.
- MÜLLER 2013 : MÜLLER, G. M., « Freundschaften wider den Verfall. Gemeinschaftsbilder und kulturelle Selbstverortung im Briefwechsel von Ruricius von Limoges », in S. DIEFENBACH et G. M. MÜLLER (edd.), *Gallien in Spätantike und Frühmittelalter. Kulturgeschichte einer Region* (Millennium-Studien 43), Berlin, 2013, p. 421–454.
- MUNDELL MANGO 1990 : MUNDELL MANGO, M., « Un nouveau trésor (dit de “Sevso”) d’argenterie de la basse Antiquité », in *Comptes rendus des séances de l’Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 134.1, 1990, p. 238–254.
- MUNDELL MANGO 1994 : — , *Sevso Treasure : art historical description and inscriptions*, Ann Arbor, 1994.
- MUNDELL MANGO 1995 : — , « Silver plate among the Romans and among the barbarians », in F. VALLET et M. KAZANSKI (edd.), *La noblesse romaine et les chefs barbares du III^e au VII^e siècle* (Mémoires publiés par l’association française d’archéologie mérovingienne, vol. IX), Paris, 1995, p. 77–88.
- MUNDT (ed.) 2012 : MUNDT, F. (ed.), *Kommunikationsräume im kaiserzeitlichen Rom*, Berlin, 2012.
- MÜNKER & RÖSLER (edd.) 2008 : MÜNKER, S. et A. RÖSLER (edd.), *Was ist ein Medium ?*, Frankfurt a. M., 2008.
- MÜRMELE & BEYER 2000 : MÜRMELE, H. et O. BEYER, « Gabe », in *RGG⁴*, 5, 2000, p. 445–446.
- MUSTAKALLIO & KRÖTZL (edd.) 2009 : MUSTAKALLIO, K. et C. KRÖTZL (edd.), *De Amicitia. Friendship and Social Networks in Antiquity and the Middle Ages* (Acta Instituti Romani Finlandiae 36), Roma, 2009.
- MYLONA 2008 : MYLONA, D., *Eating Fish in Greece from BC 500 to AC 700. A story of impoverished fishermen or lavish fish banquets ?* (BAR International Series 1754), Oxford, 2008.
- MYLONA 2015 : — , « Fish », in J. WILKINS et R. NADEAU (edd.), *A Companion to Food in the Ancient World* (Blackwell Companion to the Ancient World), Malden, Oxford, 2015, p. 147–159.
- NÄF 1995 : NÄF, B., *Senatorisches Standesbewusstsein in spätrömischer Zeit*, Fribourg, 1995.
- NAUTIN 1972 : NAUTIN, P., « Études de chronologie hiéronymienne (393–397) », in *REAug*, 18, 1972, p. 209–218.

- NAUTIN 1973 : — , « Études de chronologie hiéronymienne (393-397) », in *REAug*, 19, 1973, p. 213–239.
- NAUTIN 1977 : — , *Origène : sa vie et son œuvre*, Paris, 1977.
- NAVONI 2007 : NAVONI, M., « I dittici eburnei nella liturgia », in M. DAVID (ed.), *Eburnea diptycha : i dittici d'avorio tra Antichità e Medioevo*, Bari, 2007, p. 299–315.
- NEIL 2010 : NEIL, B., « Models of Gift Giving in the Preaching of Leo the Great », in *Journal of Early Christian Studies*, 18.2, 2010, p. 225–259.
- NICKISCH 1994 : NICKISCH, R. M. G., « Briefsteller », in *HWRh*, 2, 1994, p. 1040–1046.
- NOUAILHAT 1989 : NOUAILHAT, R., « Lérins au V^e siècle », in *DHA*, 15.2, 1989, p. 529–534.
- OSWALD 2004 : OSWALD, M., *Gabe und Gewalt. Studien zur Logik und Poetik der Gabe in der frühhöfischen Erzählliteratur* (Historische Semantik 7), Göttingen, 2004.
- PAC : MANDOUZE, A., *Prosopographie de l'Afrique chrétienne (303-533)* (Prosopographie chrétienne du Bas-Empire I), Paris, 1982.
- PAINTER 1988 : PAINTER, K., « Roman silver hoards : Ownership and status », in F. BARATTE (ed.), *Argenterie romaine et byzantine. Actes de la table ronde Paris 11-13 octobre 1983*, Paris, 1988, p. 97–111.
- PAINTER 1991 : — , « The silver dish of Ardabur Aspar », in *Papers of the Fourth Conference of Italian Archaeology. Vol. 2 : The Archaeology of Power*, London, 1991, p. 73–80.
- PAINTER 1993 : — , « late-Roman silver plate : a reply to Alan Cameron », in *JRA*, 6, 1993, p. 109–115.
- PALLIER & PAYEN (edd.) 2004 : PALLIER, J.-M. et P. PAYEN (edd.), *Que reste-t-il de l'éducation classique ? Relire le « Marrou » Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Toulouse, 2004.
- PAOLI-LAFAYE 2002 : PAOLI-LAFAYE, É., « Messagers et messages : la diffusion des nouvelles de l'Afrique d'Augustin vers les régions d'au-delà des mers », in J. ANDREAU et C. VIRLOUVET (edd.), *L'information et la mer dans le monde antique* (CEFR 297), Roma, 2002, p. 233–259.
- PATLAGEAN 1977 : PATLAGEAN, E., *Pauvreté économique et pauvreté sociale à Byzance (IV^e-VII^e siècles)* (Civilisation et société 48), Paris, 1977.
- PCBE 4 : PIETRI, L. et M. HEIJMANS, *Prosopographie de la Gaule chrétienne (314-614)* (Prosopographie chrétienne du Bas-Empire IV), Paris, 2013.
- PEACHIN & CALDELLI (edd.) 2001 : PEACHIN, M. et M. L. CALDELLI (edd.), *Aspects of friendship in the Graeco-Roman World* (JRA supplementary series 43), Porthmouth, 2001.

- PEACHIN (ed.) 2011 : PEACHIN, M. (ed.), *The Oxford Handbook of Roman Social Relations*, Oxford, New York, 2011.
- PERRIN 1992 : PERRIN, M.-Y., « *Ad implendum caritatis ministerium*. La place des courriers dans la correspondance de Paulin de Nole », in *MEFRA*, 104.2, 1992, p. 1025–1068.
- PETER 1901 : PETER, H., *Der Brief in der römischen Literatur. Literaturgeschichtliche Untersuchungen und Zusammenfassungen*, Leipzig, 1901.
- PETER & SEIDLMAYER (edd.) 2006 : PETER, U. et S. J. SEIDLMAYER (edd.), *Mediengesellschaft Antike? Information und Kommunikation vom Alten Ägypten bis Byzanz* (Altertumswissenschaftliche Vortragsreihe an der Berlin-Brandenburgischen Akademie der Wissenschaften Sonderband 10), Berlin, 2006.
- PIC : PIETRI, C., L. PIETRI et J. DESMULLIEZ, *Prosopographie de l'Italie chrétienne (313-604)* (Prosopographie chrétienne du Bas-Empire II), Paris, 2000.
- PIEPENBRINK 2005 : PIEPENBRINK, K., *Christliche Identität und Assimilation in der Spätantike. Probleme des Christseins in der Reflexion der Zeitgenossen*, Frankfurt a. M., 2005.
- PIETRI (Ch.) 1978 : PIETRI, C., « Évergétisme et richesses ecclésiastiques dans l'Italie du IV^e à la fin du V^e s. : l'exemple romain », in *Ktema*, 3, 1978, p. 317–337.
- PIETRI (L.) 2002 : PIETRI, L., « Évergétisme chrétien et fondations privées dans l'Italie de l'Antiquité tardive », in J.-M. CARRIÉ et R. L. TESTA (edd.), « *Humana Sapit* ». *Études d'Antiquité tardive offertes à Lellia Cracco Ruggini* (Bibliothèque de l'Antiquité tardive), Turnhout, 2002, p. 253–263.
- PITTIA 2002 : PITTIA, S., « Circulation maritime et transmission de l'information dans la correspondance de Cicéron », in J. ANDREAU et C. VIRLOUVET (edd.), *L'information et la mer dans le monde antique* (CEFR 297), Roma, 2002, p. 197–217.
- PLOUMIS 1997 : PLOUMIS, I. M., « Gifts in the later Roman Iconography », in S. ISAGER et B. POULSEN (edd.), *Patron and Pavements in late Antiquity*, Odense, 1997, p. 125–150.
- PLRE 1 : JONES, A. H. M., J. MARTINDALE et J. MORRIS, *Prosopography of the later Roman Empire A.D. 260-395*, Cambridge, 1971.
- PLRE 2 : — , *Prosopography of the later Roman Empire A.D. 395-527*, Cambridge, 1980.
- PLRE 3 : — , *Prosopography of the later Roman Empire A.D. 527-641*, Cambridge, 1992.
- PODELLA 1993 : PODELLA, T., « Kleid/Be-, Entkleiden », in *HRWG*, 3, 1993, p. 381–385.

- PROSS 1972 : PROSS, H., *Medienforschung*, Darmstadt, 1972.
- PUJOL 2006 : PUJOL, L. P., « L'importation de l'huile de Bétique en Tingitane et l'exportation des salaisons de Tingitane », in *Cahiers Gustave Glotz*, 17, 2006, p. 61–77.
- PURCELL 1995 : PURCELL, N., « Eating fish : the paradoxes of seafood », in J. WILKINS et D. HARVEY (edd.), *Food in Antiquity*, Exeter, 1995, p. 132–149.
- RAGA 2009 : RAGA, E., « Bon mangeur, mauvais mangeur. Pratiques alimentaires et critique sociale dans l'œuvre de Sidoine Apollinaire et de ses contemporains », in *Revue belge de philologie et d'histoire*, 87.2, 2009, p. 165–196.
- RAMSAY 1925 : RAMSAY, M. A., « The Speed of the Roman Imperial Post », in *JRS*, 15, 1925, p. 62–74.
- RAPISARDA 1991 : RAPISARDA, G., « I doni nell'epistolario di Gregorio Magno », in *Gregorio Magno e il suo tempo. 19 Incontro di studiosi dell'antichità cristiana in collaborazione con l'EFR, 9-12 maggio 1990*, t. 2 (Studia ephemeridis Augustinianum 34), Roma, 1991, p. 285–300.
- REBENICH 1991 : REBENICH, S., « Augustinus im Streit zwischen Symmachus und Ambrosius um den Altar der Victoria », in *Laverna. Beiträge zur Wirtschafts- und Sozialgeschichte der Alten Welt*, 2, 1991, p. 53–75.
- REBENICH 1992 : — , *Hieronymus und sein Kreis. Prosopographische und sozialgeschichtliche Untersuchungen* (Historia Einzelschriften 72), Stuttgart, 1992.
- REBENICH 2001 : — , « *Viri nobiles, viri disertis, viri locupletes*. Von der heidnischen zur christlichen Patronage im vierten Jahrhundert », in A. DÖRFLER-DIERKEN, W. KINZIG et M. VINZENT (edd.), *Christen und Nichtchristen in Spätantike, Neuzeit und Gegenwart. Beginn und Ende des Konstantinischen Zeitalters*, Mandelbachtal, 2001.
- REBENICH 2002 : — , *Jerome*, London, 2002.
- REBENICH 2009 : — , « “Pars melior humani generis” – Aristokratie(n) in der Spätantike », in H. BECK, P. SCHOLZ et U. WALTER (edd.), *Die Macht der Wenigen. Aristokratische Herrschaftspraxis, Kommunikation und « edler » Lebensstil in der Antike und Früher Neuzeit* (Historische Zeitschrift. Beihefte 47), München, 2009, p. 153–175.
- REBILLARD 1998 : REBILLARD, É., « Augustin et le rituel épistolaire de l'élite sociale et culturelle de son temps. Éléments pour une analyse processuelle des relations de l'évêque et de la cité dans l'Antiquité tardive », in É. REBILLARD et C. SOTINEL (edd.), *L'évêque dans la cité du IV^e au V^e siècle. Image et autorité* (CEFR 248), Roma, 1998, p. 127–152.

- RECK 1990 : RECK, R., *Kommunikation und Gemeindeaufbau. Eine Studie zu Entstehung, Leben und Wachstum paulinischer Gemeinden in den Kommunikationsstrukturen der Antike*, Stuttgart, 1990.
- REICHMANN 1969 : REICHMANN, V., « Feige I (*ficus carica*) », in *RAC*, 7, 1969, p. 640–683.
- REINERT 2008 : REINERT, F., « Largitationsschalen des Licinius aus dem Münchner Silberschatz », in IDEM (ed.), *Moselgold. Der römische Schatz von Machtum* (Publication du musée national d'histoire et d'art de Luxembourg 6), Luxembourg, 2008, p. 167–174.
- RISTOW 2004 : RISTOW, S., « Kleidung I », in *RAC*, 20, 2004, p. 1263–1274.
- ROBERTS & SKEAT 1983 : ROBERTS, C. H. et T. C. SKEAT, *The Birth of the Codex*, London, 1983.
- ROBINSON & ROWAN 2015 : ROBINSON, M. et E. ROWAN, « Roman Food Remains in Archeology and the Contents of a Roman Sewer at Herculaneum », in J. WILKINS et R. NADEAU (edd.), *A Companion to Food in the Ancient World* (Blackwell Companions to the Ancient World), Malden, Oxford, 2015, p. 105–115.
- RODA 1976 : RODA, S., « Osservazioni sulla editio quaestoria a Roma nell'età imperiale », in *Studi Romani*, 24, 1976, p. 145–161.
- RODRIGUEZ 2001 : RODRIGUEZ, J. R., « Politik und Landwirtschaft im Imperium Romanum am Beispiel der *Baetica* », in *Landwirtschaft im Imperium Romanum*, St. Katharinen, 2001, p. 235–255.
- ROLLINGER, LUTHER & WIESEHÖFER (edd.) 2007 : ROLLINGER, R., A. LUTHER et J. WIESEHÖFER (edd.), *Getrennte Wege? Kommunikation, Raum und Wahrnehmung in der Alten Welt* (Oikumene 2), Frankfurt a. M., 2007.
- ROSEN 1994 : ROSEN, K., « *Fides contra dissimulationem*. Ambrosius und Symmachus im Kampf um den Victoriaaltar », in *Jahrbuch für Antike und Christentum*, 37, 1994, p. 29–36.
- ROSEN 2015 : — , *Augustinus : Genie und Heiliger. Eine historische Biographie*, Darmstadt, 2015.
- RÖSENER 2000 : RÖSENER, W., « Der König als Jäger. Antike Einflüsse auf die herrschaftliche Jagd im Mittelalter? », in *Die Jagd der Eliten in den Erinnerungskulturen von der Antike bis in die frühe Neuzeit*, Göttingen, 2000, p. 15–37.
- RÖSLER 2001 : RÖSLER, W., « Schriftlichkeit-Mündlichkeit », in *DNP*, 11, 2001, p. 241–246.
- RUGGINI 2014 : RUGGINI, L. C., « From Pagan to Christian Euergetism », in F. CARLÀ et M. GORI (edd.), *Gift Giving and the « Embedded » Economy in the Ancient World* (Akademiekonferenzen 17), Heidelberg, 2014, p. 203–212.

- RÜPKE 2001 : RÜPKE, J., « Antike Religionen als Kommunikationssysteme », in K. BRODERSEN (ed.), *Gebet und Fluch, Zeichen und Traum : Aspekte religiöser Kommunikation in der Antike* (Antike Kultur und Geschichte 1), München, 2001, p. 13–30.
- SÁGHY, SALZMAN & TESTA (edd.) 2015 : SÁGHY, M., M. R. SALZMAN et R. L. TESTA (edd.), *Pagans and Christians in late antique Rome. Conflict, Competition, and Coexistence in the Fourth Century*, Cambridge (Mass.), 2015.
- SALLER 1982 : SALLER, R. P., *Personal Patronage under the Early Empire*, Cambridge, 1982.
- SALZMAN 1989 : SALZMAN, M. R., « Aristocratic women. Conductors of Christianity in the 4th century », in *Helios*, 16, 1989, p. 207–220.
- SALZMAN 2002 : — , *The Making of a Christian Aristocracy. Social and Religious Change in the Western Roman Empire*, Cambridge (Mass.), 2002.
- SALZMAN 2006 : — , « Symmachus and the “Babarian” Generals », in *Historia*, 55, 2006, p. 352–367.
- SÁNCHEZ 2010 : SÁNCHEZ, J. A. J., « La correspondance de Symmaque concernant son *editio consularis* », in J. DESMULLIEZ, C. HOËT-VAN CAUWENBERGHE et J.-C. JOLIVET (edd.), *L'étude des correspondances dans le monde romain de l'Antiquité classique à l'Antiquité tardive : permanences et mutations* (Actes du XXX^e colloque international de Lille, novembre 2008), Lille, 2010, p. 39–52.
- SANTELIA 2000 : SANTELIA, S., « Sidonio Apollinaris ed i bybliopolae », in *Invigilata Lucernis*, 22, 2000, p. 217–239.
- SANTELIA 2003 : — , « Storie di libri nella Gallia del V secolo : testimonianze a confronto », in *Romanobarbarica*, 18, 2003, p. 1–29.
- SANTELIA 2014 : — , « L'aristocratie gallo-romaine s'auto-célèbre : l'épithalame pour Ruricius et Hiberia (Sidoine Apollinaire, carm. 11) », in R. POIGNAULT et A. STOEHR-MONJOU (edd.), *Présence de Sidoine Apollinaire : actes du colloque international, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, octobre 2010*, Clermont-Ferrand, 2014, p. 333–348.
- SATLOW 2014 : SATLOW, M. L., « Markets and Tithes in Roman Palestine », in F. CARLÀ et M. GORI (edd.), *Gift Giving and the « Embedded » Economy in the Ancient World*, Heidelberg, 2014, p. 315–336.
- SATLOW (ed.) 2013 : — (ed.), *The Gift in Antiquity* (The Ancient World : comparative histories), Malden, 2013.
- SATLOW, *Introduction*, 2013 : — , « Introduction », in IDEM (ed.), *The Gift in Antiquity* (The Ancient World : comparative histories), Malden, 2013, p. 1–11.

- SCHARF 2005 : SCHARF, R., *Der Dux Mogontiacensis und die Notitia Dignitatum. Eine Studie zur spätantiken Grenzverteidigung* (Ergänzungsbände zum RGA 50), Berlin, 2005.
- SCHEELE 1978 : SCHEELE, J., « Buch und Bibliothek bei Augustinus », in *Bibliothek und Wissenschaft*, 12, 1978, p. 14–114.
- SCHERLIESS 2000 : SCHERLIESS, C., *Literatur und conversio. Literarische Formen im monastischen Umkreis des Klosters von Lérins*, Frankfurt a. M., 2000.
- SCHIPKE 2013 : SCHIPKE, R., *Das Buch in der Spätantike : Herstellung, Form, Ausstattung und Verbreitung in der westlichen Reichshälfte des Imperium Romanum*, Wiesbaden, 2013.
- SCHMIDT-HOFNER 2012 : SCHMIDT-HOFNER, S., « Trajan und die symbolische Kommunikation bei kaiserlichen Rombesuchen in der Spätantike », in R. BEHRWALD et C. WITSCHERL (edd.), *Rom in der Spätantike : historische Erinnerung im städtischen Raum* (Heidelberger althistorische Beiträge und epigraphische Studien 51), Stuttgart, 2012, p. 33–60.
- SCHMITT 1998 : SCHMITT, E., « Nahrung/Nahrungsaufnahme », in *HRWG*, 4, 1998, p. 201–209.
- SCHNEIDER 1954 : SCHNEIDER, J., « Brief », in *RAC*, 2, 1954, p. 564–585.
- SCHNEIDER 1998 : SCHNEIDER, I., « Gabe », in *RGA*, 10, 1998, p. 301–307.
- SCHÖRNER & STERBENC-ERKER (edd.) 2008 : SCHÖRNER, G. et D. STERBENC-ERKER (edd.), *Medien religiöser Kommunikation im Imperium Romanum* (Potsdamer Altertumswissenschaftliche Beiträge 24), Stuttgart, 2008.
- SCHRENK & VÖSSING 2012 : SCHRENK, S. et K. VÖSSING, « Einleitung », in S. SCHRENK, K. VÖSSING et M. TELLENBACH (edd.), *Kleidung und Identität in religiösen Kontexten der römischen Kaiserzeit*, Regensburg, 2012, p. 13–19.
- SCHRÖDER 2007 : SCHRÖDER, B.-J., *Bildung und Briefe im 6. Jahrhundert. Studien zum Mailänder Diakon Magnus Felix Ennodius* (Millennium-Studien 15), Berlin, New York, 2007.
- SCHUBART 1907 : SCHUBART, W., *Das Buch bei den Griechen und Römern*, Berlin, 1907 (rééd. 1962).
- SCODEL (ed.) 2014 : SCODEL, R. (ed.), *Between Orality and Literacy : Communication and Adaptation in Antiquity* (Orality and Literacy in the Ancient World 10. Mnemosyne, Supplements 367), Leiden, 2014.
- SETTIPANI 1991 : SETTIPANI, C., « Ruricius I^{er} évêque de Limoges et ses relations familiales », in *Francia*, 18.1, 1991, p. 195–222.
- SHANZER 1996 : SHANZER, D., « Pears before Swine : Augustine, *Confessions* 2.4.9 », in *REAug*, 42, 1996, p. 45–55.
- SHANZER 2001 : — , « Bishops, letters, Fast, Food and Feast in the later Roman Gaul », in R. W. MATHISEN et D. SHANZER (edd.), *Society and*

- Culture in late antique Gaul. Revisiting the sources*, Aldershot, 2001, p. 217–236.
- SHANZER 2010 : — , « Licentius », in *Augustinus-Lexikon*, 3, 2004-2010, p. 985–987.
- SHELTON 1981 : SHELTON, K. J., *The Esquiline treasure*, London, 1981.
- SIGNORI 1998 : SIGNORI, G., « “Eine Freundschaft, die aufhören kann, war niemals eine Freundschaft”. Hieronymus und die römische Asketin Marcella », in IDEM (ed.), *Meine in Gott geliebte Freundin : Freundschaftsdokumente aus klösterlichen und humanistischen Schreibstuben*, Bielefeld, 1998, p. 17–29.
- SILBER 2007 : SILBER, I. F., « Registres et répertoires du don : avec Mauss et aussi après Mauss », in E. MAGNANI (ed.), *Don et Sciences sociales. Théories et pratiques croisées*, Dijon, 2007, p. 123–143.
- SILBER 2013 : — , « Neither Mauss nor Veyne : Peter Brown’s Interpretative Path to the Gift », in M. L. SATLOW (ed.), *The Gift in Antiquity (The Ancient World : comparative histories)*, Malden, Oxford, 2013, p. 202–220.
- SIMON 2008 : SIMON, I., « Un aspect des largesses impériales : les *sparsiones* de *missilia* à Rome (I^{er} siècle av. J.-C.-III^e siècle apr. J.-C) », in *Revue historique*, 648, 2008, p. 763–788.
- SIVAN 1993 : SIVAN, H., *Ausonius of Bordeaux. Genesis of a gallic Aristocracy*, London, 1993.
- SKEAT 1982 : SKEAT, T. C., « The Length of the Standard Papyrus Roll and the Cost Advantage of the Codex », in *ZPE*, 45, 1982, p. 169–175.
- SOGNO 2006 : SOGNO, C., *Q. Aurelius Symmachus. A political Biography*, Ann Arbor, 2006.
- SOGNO 2013 : SOGNO, C., « Symmachus, Quintus Aurelius (signo Eusebius) », in *The Encyclopedia of Ancient History*, 11, 2013, p. 6473–6475.
- SOMMER 2012 : SOMMER, C. M., « Dress and Identity – A Social Psychologist’s Perspective », in S. SCHRENK, K. VÖSSING et M. TELLENBACH (edd.), *Kleidung und Identität in religiösen Kontexten der römischen Kaiserzeit*, Regensburg, 2012, p. 257–263.
- SOTINEL 2004 : SOTINEL, C., « How were Bishops informed? Information Transmission across the Adriatic Sea in late Antiquity », in L. ELLIS et F. L. KIDNER (edd.), *Travel, Communication and Geography in late Antiquity. Sacred and Profane*, Aldershot, Burlington, 2004, p. 63–72.
- SOTINEL, *La circulation de l’information*, 2006 : — , « La circulation de l’information dans les Églises », in L. CAPDETREY et J. NELIS-CLÉMENT (edd.), *La circulation de l’information dans les États antiques. Actes de la table ronde « La circulation de l’information dans les structures de pouvoir antiques »*, Paris, 2006, p. 177–194.

- SOTINEL, *Le don chrétien*, 2006 : SOTINEL, C., « Le don chrétien et ses retombées sur l'économie dans l'Antiquité tardive », in *Antiquité Tardive*, 14, 2006, p. 105–116.
- SPÄTH 2010 : SPÄTH, T., « Cicero, Tullia and Marcus. Gender Specific Concerns for Family Tradition », in T. SPÄTH et V. DASEN (edd.), *Children, Memory and Family Identity in Roman Culture*, Oxford, 2010, p. 147–172.
- STARBATTY 2010 : STARBATTY, A., *Aussehen ist Ansichtssache. Kleidung in der Kommunikation der römischen Antike* (Münchner Studien zur Alten Welt 7), München, 2010.
- STARKE & RAEPSAET 2000 : STARKE, F. et G. RAEPSAET, « Pferd », in *DNP*, 9, 2000, p. 692–703.
- STARR 1987 : STARR, R. J., « The Circulation of literary Texts in the Roman World », in *Classical Quarterly*, 37.1, 1987, p. 213–223.
- STAVRIANOPOULOU (ed.) 2006 : STAVRIANOPOULOU, E. (ed.), *Ritual and Communication in the Graeco-Roman World*, Liège, 2006.
- STEEL & VAN DER BLOM (edd.) 2013 : STEEL, C. E. et H. VAN DER BLOM (edd.), *Community and Communication : Oratory and Politics in Republican Rome*, Oxford, 2013.
- STEGMÜLLER 1957 : STEGMÜLLER, O., « Diptychon », in *RAC*, 3, 1957, p. 1138–1149.
- STEIN-HÖLKEKAMP 2005 : STEIN-HÖLKEKAMP, E., *Das römische Gastmahl. Eine Kulturgeschichte*, München, 2005.
- STEINKE 1998 : STEINKE, K. J., « Kleidung », in *HWRh*, 4, 1998, p. 1104–1106.
- STERN 1953 : STERN, H., *Le calendrier de 354. Étude sur son texte et ses illustrations*, Paris, 1953.
- STÖBER 2008 : STÖBER, R., *Kommunikation und Medienwissenschaft. Eine Einführung*, München, 2008.
- STRATHMANN & KESELING 1950 : STRATHMANN, H. et P. KESELING, « Askese II (christlich) », in *RAC*, 1, 1950, p. 758–795.
- STUIBER 1960 : STUIBER, A., « apophoreton », in *RAC*, Suppl. 1, 1960, p. 514–522.
- STUIBER 1966 : — , « eulogia », in *RAC*, 6, 1966, p. 900–928.
- STUIBER 1978 : — , « Geschenk », in *RAC*, 10, 1978, p. 685–703.
- STUIBER, KLAUSER & HAUSSLEITER 1954 : STUIBER, A., T. KLAUSER et J. HAUSSLEITER, « Brot », in *RAC*, 2, 1954, p. 611–620.
- SYKUTRIS 1931 : SYKUTRIS, J., « Epistolographie », in *RE Suppl.* V, 1931, p. 185–220.
- TAFT 1999 : TAFT, R. F., « One Bread, One Body : Ritual Symbols of Ecclesial Communion in the Patristic Period », in F. W. SCHLATTER,

- D. KRIES et C. BROWN (edd.), *Nova doctrina vetusque. Essays on early Christianity in honor of Frederic W. Schlatter*, New York, 1999, p. 23–50.
- TAKÁCS 2003 : TAKÁCS, L., « The Presents of Eustochium (the Letter 31 of Hieronymus) », in *Acta Antiqua Academiae Scientiarum Hungaricae*, 43, 2003, p. 211–228.
- TAKÁCS 2010 : — , « *Veteranus cum felle lito gladio*. Selbstdarstellung des Hieronymus in dem Briefwechsel mit Augustinus », in J. DESMULLIEZ, C. HOËT-VAN CAUWENBERGHE et J.-C. JOLIVET (edd.), *L'étude des correspondances dans le monde romain de l'Antiquité classique à l'Antiquité tardive : permanences et mutations* (Actes du XXX^e colloque international de Lille, novembre 2008), Lille, 2010, p. 161–179.
- THÉBERT 1999 : THÉBERT, Y., « Vie privée et architecture domestique en Afrique romaine », in P. ARIÉS et G. DUBY (edd.), *Histoire de la vie privée*, Paris, 1999² (1985), p. 377–382.
- THELAMON 1992 : THELAMON, F., « Sociabilité et conduites alimentaires », in M. AURELL, O. DUMOULIN et F. THELAMON (edd.), *La sociabilité à table. Commensalité et convivialité à travers les âges* (Publication de l'Université de Rouen 178), Rouen, 1992, p. 9–15.
- THRAEDE 1970 : THRAEDE, K., *Grundzüge griechisch-römischer Briefftopik*, München, 1970.
- THÜRY 1990 : THÜRY, G. E., « Römische Austernfunde in der Schweiz, im rechtsrheinischen Süddeutschland und in Österreich », in *Festschrift für Hans R. Stampfli*, Basel, 1990, p. 285–301.
- TIETZ, *Dilectus ciborum*, 2013 : TIETZ, W., *Dilectus ciborum. Essen im Diskurs der römischen Antike* (Hypomnemata 193), Göttingen, 2013.
- TIETZ, *Ernährung und Gesellschaft*, 2013 : — , « Ernährung und Gesellschaft im Altertum », in *H-Soz-u-Kult*, 18.11.2013, URL : <http://hsozkult.geschichte.hu-berlin.de/forum/2013-11-001>.
- TREU 1972 : TREU, K., « Freundschaft », in *RAC*, 8, 1972, p. 418–434.
- TROUT 1999 : TROUT, D. E., *Paulinus of Nola : Life, Letters and Poems*, Berkeley, 1999.
- TSCHOPP & WEBER (edd.) 2012 : TSCHOPP, S. et W. WEBER (edd.), *Macht und Kommunikation. Augsburger Studien zur europäischen Kulturgeschichte* (Colloquia Augustana 30), Berlin, 2012.
- VAN HALEST 1989 : VAN HAELEST, J., « Les origines du codex », in A. BLANCHARD (ed.), *Les débuts du codex. Actes de la journée d'étude, Paris, juillet 1985* (Bibliologia 9), Turnhout, 1989, p. 13–35.
- VERA 1986 : VERA, D., « Simmaco e le sue proprietà : struttura e fundionamento di un patrimonio aristocratico del quarto secolo d.C », in F. PASCHOUD (ed.), *Colloque genevois sur Symmaque*, Paris, 1986, p. 231–271.

- VERBOVEN (ed.) 2002 : VERBOVEN, K. (ed.), *The Economy of Friends. Economic Aspects of amicitia and Patronage in the late roman Republic*, Bruxelles, 2002.
- VERHOEVEN 2011 : VERHOEVEN, M., *The Early Christian monuments of Ravenna : Transformations and Memory*, Turnhout, 2011.
- VESSEY (ed.) 2012 : VESSEY, M. (ed.), *A Companion to Augustine* (Blackwell Companions to the Ancient World), Chichester, 2012.
- VEYNE 1976 : VEYNE, P., *Le pain et le cirque. Sociologie historique d'un pluralisme politique*, Paris, 1976.
- VIGNERON 1968 : VIGNERON, P., *Le cheval dans l'Antiquité gréco-romaine (des guerres médiques aux grandes invasions)*, Strasbourg, 1968.
- VOLBACH 1952 : VOLBACH, W. F., *Elfenbeinarbeiten der Spätantike und des frühen Mittelalters*, Mainz, 1952.
- VON HESBERG & THIEL (edd.) 2003 : VON HESBERG, H. et W. THIEL (edd.), *Medien in der Antike. Kommunikative Qualität und narrative Wirkung. Vortragsreihe des Lehr- und Forschungszentrums für die antiken Kulturen des Mittelmeerraumes am Archäologischen Institut der Universität Köln*, Köln, 2003.
- VÖSSING 1997 : VÖSSING, K., *Schule und Bildung im Nordafrika der römischen Kaiserzeit* (Collection Latomus 238), Bruxelles, 1997.
- VÖSSING 2004 : — , *Mensa regia. Das Bankett beim hellenistischen König und beim römischen Kaiser* (Beiträge zur Altertumskunde 193), München, 2004.
- VÖSSING 2010 : — , « Die *sportulae*, der Kaiser und das Klientelwesen in Rom », in *Latomus*, 69, 2010, p. 723–739.
- VÖSSING, *Alimentation et communication*, 2012 : — , « Les banquets dans le monde romain : alimentation et communication », in *DHA Suppl.* 7.1, 2012, p. 117–131.
- VÖSSING, *Das philosophische Pallium*, 2012 : — , « Das “philosophische” Pallium in der paganen Welt und im Christentum der ersten drei Jahrhunderte », in S. SCHRENK, K. VÖSSING et M. TELLENBACH (edd.), *Kleidung und Identität in religiösen Kontexten der römischen Kaiserzeit*, Regensburg, 2012, p. 175–195.
- VÖSSING (ed.) 2008 : — (ed.), *Das römische Bankett im Spiegel der Altertumswissenschaften. Internationales Kolloquium 5./6. Oktober 2005, Düsseldorf*, Stuttgart, 2008.
- WACKER 2009 : WACKER, G., « Xenien », in *HWRh*, 9, 2009, p. 1466–1473.
- WAGNER-HASEL 1999 : WAGNER-HASEL, B., « Geschenke (Griechenland) », in *DNP*, 4, 1999, p. 984–985.

- WAGNER-HASEL 2000 : — , *Der Stoff der Gaben. Kultur und Politik des Schenkens und Tauschens im archaischen Griechenland* (Campus Historische Studien 28), Frankfurt a. M., 2000.
- WAGNER-HASEL 2003 : — , « Egoistic Exchange and Altruistic Gift. On the roots of Marcel Mauss's Theory of the Gift », in G. ALGAZI, V. GRÖBNER et B. JUSSEN (edd.), *Negotiating the Gift : pre-modern figurations of exchange* (Veröffentlichungen des Max-Planck-Instituts für Geschichte 188), Göttingen, 2003, p. 141–171.
- WAGNER-HASEL 2006 : — , « Gift Exchange : modern theories and ancient attitudes », in S. DEGER-JALKOTZY et I. S. LEMOS (edd.), *Ancient Greece : From the Mycenaean Places to the Age of Homer*, Edinburgh, 2006, p. 157–170.
- WAGNER-HASEL 2014 : — , « Karl Bücher and the Birth of the Theory of Gift-Giving », in *Gift Giving and the « Embedded » Economy in the Ancient World* (Akademiekonferenzen 17), Heidelberg, 2014, p. 51–69.
- WALLACE-HADRILL (ed.) 1989 : WALLACE-HADRILL, A. (ed.), *Patronage in Ancient Society* (Leicester Nottingham Studies in Ancient Society 1), London, New York, 1989.
- WALLRAFF 2013 : WALLRAFF, M., *Kodex und Kanon. Das Buch im frühen Christentum*, Berlin, 2013.
- WECKWERTH, SCHRENK & ZANELLA 2014 : WECKWERTH, A., S. SCHRENK et F. ZANELLA, « pallium », in *RAC*, 26, 2014, p. 803–831.
- WEEBER 1998 : WEEBER, K.-W., « Geschenke (Rom) », in *DNP*, 4, 1998, p. 984–989.
- WEEBER 2000 : — , *Das Landleben – Alltag im Alten Rom. Ein Lexikon*, Zürich, 2000.
- WEINER 1992 : WEINER, A. B., *Inalienable Possessions : The Paradox of Keeping-while-Giving*, Berkeley, Los Angeles, Oxford, 1992.
- WESENBERG 1954 : WESENBERG, G., « praetor », in *RE*, XXII.2, 1954, p. 1581–1605.
- WESENER 1963 : WESENER, G., « quaestor », in *RE*, XXIV, 1963, p. 801–827.
- WHITE 1992 : WHITE, C., *Christian Friendship in the Fourth Century*, Cambridge, 1992.
- WICKHAM 2005 : WICKHAM, C., *Framing the early Middle Ages : Europe and the Mediterranean, 400-800*, Oxford, 2005.
- WILKE 2012 : WILKE, J., « Die Kommunikationswissenschaft und die Antike », in C. KUHN (ed.), *Politische Kommunikation und öffentliche Meinung in der antiken Welt*, Stuttgart, 2012, p. 31–54.

- WILKINS 1993 : WILKINS, J., « Social Status and Fish in Greece and Rome », in V. MARS et G. MARS (edd.), *Food, Culture and History*, London, 1993, p. 193–203.
- WILKINS & NADEAU (edd.) 2015 : WILKINS, J. et R. NADEAU (edd.), *A Companion to Food in the Ancient World* (Blackwell Companions to the Ancient World), Malden, Oxford, 2015.
- WINKIN 2000 : WINKIN, Y., *La Nouvelle communication*, Paris, 2000.
- WINKIN 2001 : — , *Anthropologie de la communication*, Paris, 2001.
- WINSBURY 2009 : WINSBURY, R., *The Roman Book. Books, Publishing and Performance in Classical Rome*, London, New York, 2009.
- WINTERLING 2008 : WINTERLING, A., « Freundschaft und Klientel im kaiserzeitlichen Rom », in *Historia*, 57, 2008, p. 298–316.
- WISSKIRCHEN 2003 : WISSKIRCHEN, R., « Der Codex als neues Medium in der Spätantike », in H. VON HESBERG et W. THIEL (edd.), *Medien in der Antike. Kommunikative Qualität und narrative Wirkung*, Köln, 2003, p. 63–65.
- WOOD 1993 : WOOD, I., « Letters and Letter-collections from Antiquity to the Early Middle Ages : The Prose Works of Avitus of Vienne », in M. A. MEYER (ed.), *The culture of Christendom. Essays in Medieval History*, London, 1993, p. 29–43.
- WOOD, *Exchange of Gifts*, 2000 : — , « The Exchange of Gifts among the late antique Aristocracy », in M. ALMAGRO GORBEA, J. ALVAREZ MARTÌNEZ et J. BLÀSQUEZ MARTÌNEZ (edd.), *El disco de Teodosio* (Estudios del Gabinete de Antigüedades 5), Madrid, 2000, p. 301–314.
- WOOD, *Family and Friendship*, 2000 : — , « Family and Friendship in the West », in A. CAMERON et B. WARD-PERKINS (edd.), *The Cambridge Ancient History, XIV. Late Antiquity : Empire and Successors. AD 425–600*, London, 2000, p. 416–436.
- ZACCAGNINO, BEVAN & GABOW 2012 : ZACCAGNINO, C., G. BEVAN et A. GABOW, « The Missorium of Ardaburius Aspar : new considerations on its archaeological and historical contexts », in *Archeologia Classica*, 63, n.s. 2, 2012, p. 419–454.
- ZAHN 1910 : ZAHN, R., « garum », in *RE*, VII.1, 1910, p. 841–849.
- ZELAZOWSKI & ZUKOWSKI 2005 : ZELAZOWSKI, J. et R. ZUKOWSKI, « Deux plats en argent de l'Antiquité tardive au musée national de Varsovie », in *Archeologia (Warszawa)*, 56, 2005, p. 107–131.
- ZELZER 1978 : ZELZER, M., « Zum Osterfestbrief des heiligen Ambrosius und zur römischen Osterfestberechnung des 4. Jahrhundert », in *Wiener Studien. Zeitschrift für klassische Philologie und Patristik*, 12, 1978, p. 187–204.

- ZELZER 1989 : — , « *Plinius Christianus* : Ambrosius als Epistolograph », in *Studia Patristica*, 23, 1989, p. 203–208.
- ZELZER 1993 : — , « Symmachus, Ambrosius, Hieronymus und das römische Erbe », in *Studia Patristica*, 28, 1993, p. 146–157.
- ZELZER 1995 : — , « Der Brief in der Spätantike. Überlegungen zu einem literarischen Genos am Beispiel der Briefsammlung des Sidonius Apollinaris », in *Wiener Studien. Zeitschrift für klassische Philologie und Patristik*, 108, 1995, p. 541–551.
- ZELZER, *Briefliteratur*, 1997 : — , « Briefliteratur », in L. J. ENGELS et H. HOFMANN (edd.), *Neues Handbuch der Literaturwissenschaft (vol. 4). Spätantike mit einem Panorama der byzantinischen Literatur*, Wiesbaden, 1997, p. 321–353.
- ZELZER, *Epistel*, 1997 : — , « Epistel-Literarische Briefe », in *DNP*, 3, 1997, p. 1164–1166.
- ZINGERLE 1996 : ZINGERLE, A., « Identitätsbildung bei Tische. Theoretische Vorüberlegungen aus kultursoziologischer Sicht », in H.-J. TEUTEBERG, G. NEUMANN et A. WIERLACHER (edd.), *Essen und kulturelle Identität. Europäische Perspektiven*, Berlin, 1996, p. 69–86.
- ZUIDERHOEK 2009 : ZUIDERHOEK, A., *The politics of Munificence in the Roman Empire : Citizens, Elites and the Benefactors in Asia Minor*, Cambridge, 2009.

Franziska Reich

**Cadeaux et communication dans les correspondances latines
d'Occident (IV^e-VI^e siècles)**

Résumé :

Le genre épistolaire présente entre le IV^e et VI^e siècle apr. J.-C. un nombre significatif d'actes d'offrir qui ont rarement été examinés de manière systématique en histoire de l'Antiquité tardive. Les cadeaux interpersonnels ne sont pas seulement des objets qui passent de main en main, mais des actes de communication, dont l'analyse différenciée est en mesure d'apporter des précisions sur les interactions entre le donateur et le destinataire, les choix « médiatiques » et la volonté de transmettre des messages à l'aide d'objets. En appliquant les outils des sciences de la communication à une source littéraire particulière, cette thèse présente une approche alternative de la question du don dans l'Antiquité tardive.

Mots-clés : cadeaux, communication, correspondance, Antiquité tardive

Abstract :

Letters from the 4th to the 6th century A.C. show a significant number of gift-giving situations. These have never been systematically analyzed in late antique history. Interpersonal gifts might be interpreted as acts of communication, not only as objects passed over from hand to hand. In order to determine the interaction between the giver and the addressee, their choices of media and the desire of transmitting messages through objects, a differentiated analysis is important. With the help of well-established tools from communication studies, the work at hand presents an alternative method for approaching gift-giving in Late Antiquity.

Keywords : gifts, communication, letters, Late Antiquity